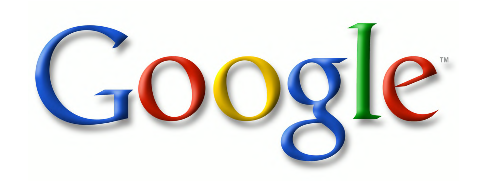


JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

REVUE MILITAIRE FRANÇAISE.

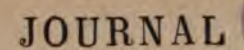
75e ANNÉE.

DIXIÈME SÉRIE. — TOME TROISIÈME



PARIS,
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES
R. CHAPELOT & Ce,
30, Rue et Passage Dauphine, 30.

1899



JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

REVUE MILITAIRE FRANÇAISE.

Juillet 1899.

TROIS COLONNES AU TONKIN

(1894-1895[1]).

OPÉRATIONS CONTRE BA-KY ET SUR LE HAUT SONG-CAU

(Avril 1895).

I.

PRÉLIMINAIRES.

Après l'expulsion du Tonkin des derniers débris des armées chinoises, lorsque les progrès de la pacification vinrent se heurter à un obstacle imprévu autant que dangereux, la piraterie, il

---

[1] Voir la livraison de juin 1899.

fallut faire la part du feu, et tandis que nos colonnes poursuivaient dans le Delta d'abord, puis aux confins des frontières de Chine les bandes les plus remuantes, celles qui semaient la terreur sur leur passage et laissaient derrière elles la ruine et l'anarchie, on crut de bonne politique de transiger avec quelques chefs : on entra en arrangement avec les Ba-Ky et les Luong-Tam-Ky, qui en imposaient par la force de leurs armements et leur prestige auprès des populations; on leur tailla des fiefs dont ils furent les souverains reconnus par nous, avec défense à nous, presque, d'y mettre les pieds; on leur fournit des armes et des munitions. Ils s'engageaient en retour à maintenir la tranquillité sur les territoires qu'on leur concédait.

Il était facile de prévoir que ces vastes territoires serviraient bientôt de refuge à toutes les bandes un peu trop vivement traquées par nous et tout heureuses de trouver là un asile inviolable. J'ai déjà indiqué dans le résumé des opérations du Caï-Kinh, le rôle occulte, mais réel, que Ba-Ky et ses sous-ordres avaient joué durant la période troublée de 1892-93, dans la région du Caï-Kinh : c'est dans son repaire de Ké-Thuong que les fuyards de Lung-Lat avaient trouvé un refuge et c'est là qu'ils avaient amené les trois Français qu'ils détenaient, Fritz, Roty et Bouyer.

D'ailleurs, au nord des territoires occupés par ces chefs, soi-disant soumissionnaires, s'étendait un vaste pays où nous n'aurions pu encore pénétrer, où toutes les bandes avaient libre passage, ce dont elles profitaient largement pour écouler en Chine le produit de leurs vols et en amener les munitions qui leur étaient nécessaires.

La politique que j'avais suivie, une fois les questions de frontière bien réglées, avait été caractérisée par l'extension progressive de notre occupation vers l'Ouest. Vingt-trois cantons successivement avaient été rattachés à mon commandement depuis Cho-Ra jusqu'à Na-Ri, en passant par Tong-Hoa-Phu et leur occupation s'était faite sans bruit, sans à-coups, en élargissant petit à petit la zone de notre influence, le réseau de nos postes et de nos villages armés : c'est ce qu'on a appelé la méthode de la *tache d'huile*, la plus efficace et la plus sûre en tout cas, de toutes les méthodes de conquêtes coloniales.

Je serais arrivé certainement en quelques mois, par l'applica-

tion rigoureuse de ce système, à englober les territoires de Ba-Ky et de Luong-Tam-Ky dans un filet à mailles infranchissables, quand le premier de ces chefs vint lui-même nous fournir l'occasion d'en finir d'un seul coup avec lui.

Le 23 février, Ba-Ky, malgré ses protestations d'amitié et de fidélité au représentant de la France à Cho-Moï, faisait attaquer l'équipe télégraphique qui se trouvait alors à quelques kilomètres de Cho-Moï; le télégraphiste Hirlet était tué, le télégraphiste Sabot était enlevé. Le rapport de ce dernier, prouve la duplicité de Ba-Ky, qui, le 22 avril, menaçait Sabot de lui faire trancher la tête si la rançon réclamée pour sa mise en liberté n'était arrivée sous trois jours. Et cependant Ba-Ky ne cessait de se déclarer innocent de l'attentat du 23 février.

C'était la déclaration de guerre. Le gouverneur général mit Ba-Ky en demeure de restituer le prisonnier; il n'en eut garde; il en espérait une trop bonne rançon, mais la tradition était rompue; les trois cantons qui constituaient son fief, Nong-Ha, Nung-Tuong et Dong-Vien furent purement et simplement rattachés au 2e territoire militaire (arrêté du 27 mars 1895). Il m'appartenait désormais de veiller à la police de ces cantons et d'empêcher notamment qu'un chef de brigands pût y détenir prisonnier, en butte aux pires souffrances, l'un de nos compatriotes.

Deux graves objections se présentaient :

1o La saison : il restait à peine un mois avant l'époque habituelle des extrêmes chaleurs et des premières pluies dont le début clôt fatalement la période des opérations efficaces;

2o La difficulté de limiter l'opération à l'un des chefs soi-disant soumissionnaires, sans risquer de voir tous les autres lui prêter leur appui, soit ouvertement, soit en sous-main. On pouvait redouter d'être ainsi entraîné à une série d'opérations dépassant infiniment les limites de temps et de territoire qu'imposaient la saison et la situation.

Cette double considération aurait pu faire juger préférable d'ajourner l'opération à l'automne, pour la régler alors dans les conditions de préparation et de saison les plus favorables et avec une ampleur qui permît de résoudre définitivement la question pirate dans le Tonkin central.

Mais cet ajournement aurait présenté les inconvénients les

plus sérieux. Il fallait à tout prix répondre par des actes immédiats au meurtre et à l'enlèvement des européens, ne laisser aucune illusion sur la résolution du gouvernement général à ne plus recourir au système de rançons et profiter enfin de l'occasion pour occuper tout le cours du haut Song-Cau, rétablir les communications entre Thaï-Nguyen et Phu-Tong-Hoa, c'est-à-dire entre Hanoï et Cao-Bang, rouvrir ainsi la voie de ravitaillement la plus économique et la plus courte et acquérir, en vue des éventualités futures, la meilleure des bases d'opérations.

Toutefois, il importait de tenir compte des très sérieuses objections précitées. Il était donc essentiel :

1° Que l'opération fut préparée, menée et terminée le plus rapidement possible ;

2° Que tous les soins fussent apportés à éviter les pertes, non seulement par le feu, mais encore par les maladies ;

3° Qu'il fut bien entendu et proclamé que l'opération était strictement limitée aux trois cantons formant le territoire de Ba-Ky et que Luong-Tam-Ky, ainsi que tous les chefs non convaincus d'avoir participé à l'attentat du 23 février, restaient hors de cause.

Je pris donc mes dispositions pour procéder à l'opération projetée : occuper et organiser les cantons nouvellement rattachés à mon commandement.

II.

ORGANISATION DES COLONNES.

Plan d'opérations.

Ordre n° 1.

1° *But de l'opération.* — En exécution des ordres du général en chef et conformément à l'arrêté du gouverneur général en date du 27 mars 1895, il sera procédé à l'occupation des cantons de Dong-Vien, de Nung-Thuong et de Nung-Ha à l'exclusion de Cho-Moï et de tout le territoire de la commune de Yen-Dinh-Xa où est située cette localité.

Le premier objectif de cette opération sera la prise de possession de Ké-Thuong.

Le second objectif sera l'occupation de la haute vallée du Song-Cau et de l'organisation des cantons cédés au 2e territoire militaire;

2° *Composition des colonnes.* — Les opérations seront dirigées par le colonel *Gallieni*, commandant le 2e territoire, auquel seront adjoints :

Commandant *Lyautey*, chef d'état-major.
Lieutenant *Boucabeille*, officier de renseignements.
Lieutenant *Bonnin*, chargé du service topographique.
Capitaine *Barrand*, commandant l'artillerie.

1re colonne (*du Delta*), se concentrant à Thaï-Nguyen :

Commandant : chef de bataillon *Moreau*.
Major de colonne : capitaine *Chabrol*.
Médecin : docteur *Bonnefoy*.

Troupes :

1 peloton de la 7e compagnie du 10e de marine (60 hommes).
1 peloton de la 10e compagnie du 10e de marine (60 hommes).
1 peloton de la 12e compagnie du 10e de marine (60 hommes).
8e compagnie du 2e tonkinois (200 tirailleurs).
1 section d'artillerie (2 pièces).

2e colonne (*du 2e territoire*), se concentrant à Ban-Tinh :

Commandant : chef de bataillon *Gérard*.
Major de colonne : lieutenant *Vanwætermeulen*.
Médecin : docteur *Despieds*.

Troupes :

1 peloton de la 10e compagnie du 9e de marine (40 hommes).
1 peloton de la 8e compagnie du 9e de marine (50 hommes).
1 peloton de la 6e compagnie du 9e de marine (45 hommes).
1 peloton de la 9e compagnie du 3e tonkinois (90 tirailleurs).
1 peloton de la 7e compagnie du 3e tonkinois (90 tirailleurs).
La 11e compagnie du 3e tonkinois (160 tirailleurs).
1 section d'artillerie (2 pièces).

3e colonne (*du 2e territoire*), se concentrant à Na-Ri :

Commandant : lieutenant-colonel *Clamorgan*.
Major de colonne : lieutenant *Rouyer*.
Médecin : docteur *Fruitet*.

Troupes :

11e compagnie du 9e de marine (100 hommes).
1 peloton de la 12e compagnie du 9e de marine (50 hommes).
8e compagnie du 3e tonkinois (240 tirailleurs).
1 peloton de la 7e compagnie du 2e tonkinois (120 tirailleurs).
1 section d'artillerie (2 pièces).

4ᵉ colonne (*constituée à Phu-Tong-Hoa*) sera divisée en deux groupes.

1ᵉʳ groupe (contingents du cercle de Pho-Binh-Gia) :

Commandant : capitaine *Bulleux*.

Troupes :

1 peloton de la 10ᵉ compagnie du 9ᵉ de marine (60 hommes).
1 peloton de la 6ᵉ compagnie du 3ᵉ tonkinois (120 tirailleurs).
1 pièce d'artillerie.

2ᵉ groupe (contingents du cercle de Cao-Bang) :

Commandant : capitaine *Brulard*.
Médecin : docteur *Le Marc-Hadour*.

Troupes :

1 peloton du 1ᵉʳ bataillon étranger (60 hommes).
1 peloton du 3ᵉ tonkinois (120 tirailleurs).

Les commandants de colonnes prendront d'eux-mêmes toutes les dispositions nécessaires pour la formation et la réunion des différents convois (bagages, trains régimentaires, convois administratifs, etc.).

3° *Munitions.* — *a*) Munitions de première ligne : l'infanterie marchera avec son chiffre réglementaire de cartouches du sac; l'artillerie avec 60 coups par pièce.

b) Munitions de deuxième ligne : des approvisionnements de munitions d'infanterie et d'artillerie seront constitués à Phu-Tong-Hoa, Na-Ri et Ban-Tinh pour les 4ᵉ, 3ᵉ et 2ᵉ colonnes; la 1ʳᵉ colonne amènera avec elle ses approvisionnements de deuxième ligne.

4° *Service médical.* — Dans chaque colonne, le service médical sera assuré par un médecin, des infirmiers, des brancardiers et un matériel léger d'ambulance.

Une ambulance de deuxième ligne sera éventuellement constituée à Cho-Moï.

5° *Ravitaillement.* — *a*) Un magasin sera constitué à Cho-Moï, comprenant :

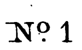
2 mois de vivres pour les troupes d'opération;
8 mois de vivres pour les troupes destinées à l'occupation des cantons cédés au 2ᵉ territoire militaire.

b) Un magasin annexe sera constitué à Bac-Kan sur le magasin de Cho-Moï, dès que la voie de ravitaillement du Song-Cau sera ouverte.

c) Un magasin annexe sera constitué à Ban-Tinh par le commandant du cercle de Pho-Binh-Gia qui y assurera, dès le commencement des opérations pour la 2ᵉ colonne, quinze jours de vivres pris :

Vivres européens sur Pho-Binh-Gia;
Vivres indigènes sur le pays.

Cet officier supérieur prendra les mesures nécessaires pour assurer le



N° 1

NNES DU HAUT SONG-CAU

OPÉRATIONS

I^e IIe IIIe IVe Colonnes

Echelle 1: 200.000

Nhong-Thy

plus tôt possible la sécurité de la route Ban-Tinh—Cho-Moi de façon à pouvoir ravitailler Ban-Tinh sur Cho-Moï.

d) Un approvisionnement de quinze jours sera constitué à Na-Ri pour la 3e colonne.

La 1re colonne se ravitaillera sur Cho-Moï;

La 2e colonne se ravitaillera sur Ban-Tinh;

La 3e colonne se ravitaillera sur Na-Ri, puis sur Ban-Tinh;

La 4e colonne se ravitaillera, savoir :

1er *Groupe.* — Européns, sur les approvisionnements de Phu-Tong-Hoa; indigènes, sur le pays.

2e *Groupe.* — Sur un approvisionnement particulier constitué et entretenu à Phu-Tong-Hoa par le magasin de Cao-Bang, de façon à assurer la subsistance de ce groupe pendant un mois et demi.

Le capitaine Chartier remplira auprès du commandant des colonnes les fonctions d'officier d'approvisionnement. Il fera remplacer à Pho-Binh-Gia et Cao-Bang les vivres prélevés pour les opérations.

Le colonel commandant les colonnes indiquera les dates auxquelles :

1° Le magasin de Ban-Tinh pourra commencer à se ravitailler sur celui de Cho-Moï;

2° Le magasin de Bac-Kan pourra fonctionner.

Hanoï, le 1er avril 1895.

Le Colonel commandant les colonnes,
GALLIENI.

Le rôle de chacune de ces colonnes, organisée en groupes mixtes, comme toujours, est défini dans la lettre suivante :

Lang-Son, le 5 avril 1895.

LE COLONEL GALLIENI, COMMANDANT LE 2e TERRITOIRE MILITAIRE,
A MONSIEUR LE GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF,
Hanoï.

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous rendre compte des mesures prises pour assurer l'exécution de l'arrêté de M. le gouverneur général, du 25 mars, faisant passer au 2e territoire militaire les trois cantons de Nung-Thuong, Nung-Ha et Dong-Vien, constituant le territoire de Ba-Ky. Je me bornerai d'ailleurs à vous exposer très brièvement les dispositions que j'ai déjà prises, ne pouvant, dès maintenant, prévoir d'une manière précise les points qu'il y aura lieu d'occuper dans les nouveaux cantons pour protéger l'installation des anciens habitants non plus que la force de garnison à y laisser, ou les mesures à prendre pour régler l'organisation administrative de ces nouvelles régions. Tous ces renseignements trou-

veront place dans le rapport que je vous adresserai à la fin des opérations, lorsque j'aurai pu étudier moi-même sur place les conditions dans lesquelles nous laissera l'expulsion des bandes pirates qui, jusqu'à présent, ont occupé le pays.

L'occupation des trois cantons nouvellement cédés au 2e territoire militaire aura lieu d'après les principes que j'ai déjà suivis pour l'adoption progressive et méthodique des vingt-trois cantons qui ont successivement passé de la province de Thaï-Nguyen aux régions soumises à mon commandement; ce sera un nouveau pas en avant qui étendra encore vers l'Ouest la zone de protection de la ligne ferrée et qui, surtout, nous permettra de mettre la main sur la vallée du haut Song-Cau, qui est la véritable route entre le Delta et la frontière de Chine. C'est à rétablir cette grande voie mandarine, si suivie autrefois, qu'ont tendu tous nos efforts dans cette région depuis un an. De nos postes avancés, Phu-Tong-Hoa, Na-Ri et Ban-Tinh, des détachements combinés de troupes, Européens et indigènes, auront donc pour mission de pénétrer dans les nouveaux cantons et d'y créer les postes ou blockhaus destinés à nous assurer la possession complète du pays et à permettre aux habitants, qui sont déjà rassemblés à Bo-Ba et à Na-Ri, de venir réoccuper leurs anciens villages et leurs rizières.

Ce mouvement en avant aurait pu s'opérer simplement avec les troupes du cercle de Pho-Binh-Gia, si les renseignements transmis par nos émissaires n'annonçaient que le repaire de Ké-Thuong était solidement fortifié, et que ses défenseurs ne semblaient disposés à l'évacuer que devant un déploiement de forces plus important. D'autre part, la nature excessivement difficile du pays exige que nous nous présentions militairement devant le repaire, avec plusieurs colonnes, afin d'éviter, autant que possible, les pertes que pourrait nous occasionner une attaque dirigée par un seul côté. Le repaire occupé et toute résistance étant écartée, les troupes de renfort du Delta et du 1er territoire seront renvoyées dans leurs garnisons respectives, et celles du 2e territoire destinées à occuper les cantons prendront possession de leurs nouveaux postes et blockhaus.

Le premier résultat est d'obtenir l'enlèvement du repaire de Ké-Thuong, situé dans un massif rocheux et boisé, protégé, en outre, par des défenses accessoires, organisé de longue main et occupé par des adversaires qui ne sont nullement à dédaigner derrière leurs fortifications. Il a donc été formé avec les forces du 2e territoire militaire, soutenues par des fractions prises en dehors, quatre colonnes munies d'artillerie qui, partant de points différents, convergeront sur Ké-Thuong et essayeront, par leur arrivée simultanée devant ce repaire, de paralyser les efforts des défenseurs. L'ordre n° 1 ci-inclus donne la composition de ces colonnes.

La colonne n° 1, sous le commandement de M. le commandant Moreau, formée d'éléments pris dans le Delta, suivra l'itinéraire Thaï-

Nguyen—Cho-Moï et se présentera devant Ké-Thuong par l'est et le sud-est, de manière à détourner les défenseurs du repaire des directions ouest et nord-ouest qui seront celles de l'effort principal; de plus, elle aura pour mission de constituer le nouveau centre de ravitaillement de Cho-Moï et d'organiser la ligne de ravitaillement du Song-Cau. Ké-Thuong enlevé, elle effectuera son retour par la rive gauche du Song-Cau, afin de nettoyer, des partis pirates qui pourraient s'y être réfugiés, le nouveau canton de Nung-Ha.

La colonne n° 2, sous le commandement de M. le commandant Gérard, est formée des éléments pris dans le cercle de Pho-Binh-Gia. Elle est déjà à peu près concentrée en entier à Ban-Tinh, c'est-à-dire à une dizaine de kilomètres à peine de Ké-Thuong.

Une récente reconnaissance, faite par M. le commandant du cercle de Pho-Binh-Gia, a permis de s'assurer qu'il serait possible de trouver dans cette direction, malgré les difficultés du pays et les obstacles naturels et artificiels qui entourent le repaire, des emplacements pour l'artillerie et pour les détachements d'infanterie, chargés de couvrir de feux de salve l'intérieur de la position avant l'attaque.

La colonne n° 3, composée des éléments pris dans le cercle de Lang-Son, est placée sous le commandement de M. le lieutenant-colonel Clamorgan. Elle aboutira sur le repaire par la route de Na-Ri et Taï-Lao; elle se reliera sur sa gauche à la colonne précédente et participera avec celle-ci à l'attaque décisive sur Ké-Thuong. Les troupes qui la constituent sont destinées, après l'évacuation du repaire, à rester dans le cercle de Pho-Binh-Gia et à occuper les nouveaux centres par des postes et blockhaus dont les emplacements seront ultérieurement déterminés.

Enfin, la 4ᵉ colonne comprend le groupe Bulleux, déjà concentré à Phu-Ting et tout prêt, au premier ordre donné, à occuper Bac-Kan. Il sera remplacé à Phu-Ting par le groupe Brulard, venu de Cao-Bang. Le groupe Bulleux aura pour mission, après avoir occupé Bac-Kan, de redescendre dans la vallée du haut Song-Cau et de donner la main, d'une part à Cho-Moï, d'autre part à Ké-Thuong. C'est lui qui assurera la garde de la nouvelle ligne de ravitaillement du haut Song-Cau, entre Cho-Moï et Bac-Kan.

Le groupe Brulard sera chargé d'observer la situation du côté de Luong-Tam-Ky et de se relier avec le secteur de Cho-Ra par Cho-Diem. Les circonstances décideront s'il lui sera possible ensuite d'occuper Yen-Tinh, pour souder définitivement le 2ᵉ territoire au 3ᵉ, conformément aux prescriptions données.

En résumé, l'action principale sur Ké-Thuong, prodrome obligé de l'occupation des trois nouveaux cantons, aura lieu par les côtés ouest et nord-ouest, tandis qu'un détachement d'observation fermera aux défenseurs les routes vers le sud et le sud-est. Ba-Ky et ses bandes seront ainsi obligés de prendre, pour se retirer, les directions du nord et du

nord-est, vers Luong-Tam-Ky et la région laissée encore inoccupée entre les 2e et 3e territoires militaires.

Toutes les mesures préparatoires relatives à la mise en route des divers détachements destinés à composer les quatre colonnes, ainsi qu'à leur ravitaillement, sont en cours d'exécution, et il me sera possible, dans deux ou trois jours, de lancer l'ordre définitif pour la concentration des quatre colonnes à un jour donné autour de Ké-Thuong; sans pouvoir encore préciser davantage, je pense que cette concentration pourra avoir lieu du 22 au 25 courant.

Elle sera suivie immédiatement de l'action sur le repaire. Ce centre de résistance supprimé, il sera procédé à l'occupation définitive des trois nouveaux cantons, conformément aux principes déjà admis dans le 2e territoire et qui ont, jusqu'à ce jour, donné les meilleurs résultats.

En exécution de vos prescriptions, j'adresserai à Ba-Ky, avant ma marche sur Ké-Thuong, un dernier ultimatum lui donnant vingt-quatre heures pour me restituer le prisonnier; je ne manquerai d'ailleurs aucune occasion pour essayer d'entrer en relations avec M. Sabot et de lui venir en aide, s'il m'est possible.

GALLIENI.

Enfin, je crus utile de rappeler aux différents chefs de colonne les précautions essentielles qu'ils devaient prendre pour assurer le bon ordre des marches et des combats et l'hygiène des hommes : les instructions suivantes furent jointes à l'ordre n° 1.

Instructions sur la façon de marcher et de combattre.

I. — MARCHES.

Préparation des marches. — La marche en file indienne donne aux colonnes une telle profondeur qu'il est nécessaire d'appliquer à la mise en route d'une colonne de 400 à 600 hommes les mêmes règles qu'à une brigade ou à une division d'infanterie marchant sur une route d'Europe (*mise en route successive des éléments en indiquant les heures successives, soit du départ du bivouac ou du cantonnement, soit du passage à un point initial*).

Cette mise en route doit, autant que possible, être réglée dès la veille.

Exécution de la marche. — Si une colonne de 400 à 600 hommes se meut tout d'une pièce sur un sentier de montagne, nécessitant la marche en file indienne, elle est sujette à des à-coups continuels dont le résultat est d'éreinter les hommes et les coolies, pour faire des étapes journalières qui ne dépassent cependant pas 15 kilomètres.

Afin d'éviter des fatigues inutiles, il faut donner aux éléments de marche (*groupe d'infanterie*, *formations d'artillerie*, *convoi*, etc.) une indépendance relative limitée par certaines obligations d'arrêt; par exemple, l'élément de tête marchera à dix minutes près pendant tant de temps, s'arrêtera de préférence à un point où l'arrêt soit avantageux (*après une montée*, *après un passage difficile*, *à l'ombre près de l'eau*, etc.) et attendra que l'élément suivant l'ait rejoint; il se remettra alors en marche dans les mêmes conditions; le deuxième élément attendra le troisième, repartira, et ainsi de suite. De cette façon, les étapes ne sont pas faites plus vite, mais le temps perdu est employé à se reposer.

A chaque halte, soldats et coolies doivent prendre l'habitude de débarrasser le sentier dont le commandant de la colonne peut ainsi profiter pendant la halte pour envoyer des ordres ou pour faire rejoindre leur place de marche aux patrouilles qui auraient pu être envoyées sur les flancs.

Sécurité de la marche. — Toute affaire avec les pirates débute, en général, par une embuscade dans laquelle donne l'avant-garde; c'est chose sur quoi il faut tabler et en raison de quoi il est indispensable que l'avant-garde soit fortement constituée. La présence d'un solide noyau européen empêchera que la surprise *presque fatale* soit suivie d'une reculade de l'avant-garde toujours préjudiciable au bon moral du gros.

Dans le voisinage de l'ennemi, on appliquera utilement les principes de l'article 126 du Service en campagne (*fractions prises en tête envoyées sur les flancs et rejoignant la queue d'un des groupes ou de la colonne*).

Il est enfin indispensable d'avoir un service de renseignements bien organisé.

II. — Approche.

Dès que le contact est pris, il faut quitter le sentier et *mamelonner*.

Les principes du mamelonnement sont les suivants :

1° Ne pas se mouvoir tous à la fois;

2° Toujours faire soutenir une fraction en mouvement par une fraction en position et placée en oblique (*infanterie, canon si la distance est trop grande*);

3° Quand une position a été occupée, elle peut être ensuite tenue relativement par peu de monde, ce qui économise les forces pour la continuation de l'approche. Cette possibilité résulte de deux choses :

Apreté du terrain favorable à la défensive;

Manque d'esprit offensif des pirates.

III. — Combat.

La marche d'approche, telle qu'elle est indiquée au chapitre précédent, amènera le plus souvent en face d'une position sur laquelle l'ennemi opposera une résistance sérieuse.

Le principe fondamental à appliquer dans ce cas est le suivant :

En montagne, le feu est tout; le choc est une exception; par conséquent :

1° Plus que jamais, l'attaque doit être préparée par le feu (*fusil ou canon suivant le cas, user du feu à grande distance*);

2° L'attaque de front est un accessoire ayant pour but :

De tenir un certain front;

De maintenir l'ennemi et de l'occuper pendant que se prépare l'attaque de flanc, souvent longue et pénible à cause du terrain;

De prendre possession de la position, lorsqu'elle aura été évacuée sous les feux d'enfilade ou de revers de l'attaque de flanc;

3° L'attaque de flanc est l'acte principal qui assure presque toujours l'évacuation de la position par l'effet seul de son feu;

4° Quand l'attaque de flanc est impossible, la position ennemie peut être considérée, dans la plupart des cas, comme imprenable; le rôle de l'attaque est alors de maintenir l'ennemi et de faire traîner le combat jusqu'à ce qu'un groupe voisin ou une colonne voisine vienne tomber sur le flanc ou sur les derrières de l'ennemi;

5° Si toutes les colonnes sont arrêtées de la même manière, elles s'étendent à droite et à gauche, cherchant à se relier, et constituent ainsi une sorte de première parallèle; on procède alors par cheminement et recherches successives de position de batteries, d'après les principes de la guerre de siège. (Ba-Dinh, janvier 1887; Hu-Thué, janvier 1891.)

IV. — Hygiène.

Quoique la saison soit un peu avancée, l'état sanitaire peut être maintenu en très bon état si les hommes ne manquent de rien et si les précautions élémentaires d'hygiène sont rigoureusement observées.

Les commandants des détachements européens prendront leurs dispositions pour le ravitaillement en vivres d'ordinaire (*ils disposent pour cela de leurs bonis*).

Toutes les fois que ce sera possible, les hommes seront allégés pendant la marche.

Chaque homme sera muni d'un bon bidon qui doit être toujours plein au moins d'eau, et de préférence d'une infusion légère de café ou de thé.

Chaque homme doit être muni (*en plus du bidon qui est réservé à l'eau ou à l'infusion hygiénique*) de petits récipients destinés à recevoir le vin ou le tafia qu'il peut avoir à porter sur lui. Quand l'homme n'est pas muni de récipients en quantité suffisante, ne sachant où mettre son alcool de réserve, il le boit en une seule fois et il arrive alors que cette absorption, loin de produire le résultat attendu en réparant les forces, produit l'effet inverse en amenant l'ivresse.

L'usage de l'éventail doit être toléré et même recommandé.

Lorsque, par une température élevée, l'homme a à marcher dans l'eau, il doit se mouiller fréquemment la tête.

Les hommes ne doivent se coucher que munis de leurs ceintures de flanelle et vêtus de leurs effets de drap.

Ces quelques recommandations seront complétées verbalement par les autres prescriptions de détail que l'expérience personnelle des officiers et de leurs médecins pourra leur suggérer.

Hanoï, le 2 avril 1895.

Le Colonel commandant les colonnes,
GALLIENI.

III.

RAVITAILLEMENT ET ORGANISATION DES COMMUNICATIONS.

L'ordre n° 1 et la lettre du 5 avril, tout en indiquant d'une manière approximative l'époque de la concentration des colonnes, ne la précisait pas encore. Cette date était, en effet, subordonnée à la question du ravitaillement dont l'organisation absolument assurée est la condition primordiale de tout mouvement de troupe. Sur lui repose toute liberté de manœuvres, dans les opérations coloniales entre toutes, car l'on ne peut compter ni sur les ressources du pays, ni sur les moyens de transports locaux, ni sur les chemins.

Or, la question du ravitaillement se présentait sous deux aspects bien distincts, selon les deux périodes de l'opération.

Préparation du ravitaillement pour la première période jusqu'à la prise de Ké-Thuong. — Pour la première période (*concentration des colonnes, marche concentrique sur Ké-Thuong et occupation du repaire*), chaque colonne avait sa ligne d'opération bien distincte, correspondant à chacun des quatre axes :

Dap-Cau, Cho-Moï (1re colonne) ;
Pho-Binh-Gia, Ban-Tinh (2e colonne) ;
Lang-Son, Na-Ri (3e colonne) ;
Cao-Bang, Phu-Tong-Hoa (4e colonne).

Sauf pour les 2e et 3e qui se confondaient en partie, ces axes étaient séparés les uns des autres par des régions très difficiles, sans voies de communication transversales et d'ailleurs en partie occupées par les pirates. Il fallait donc assurer à chaque

colonne son ravitaillement propre en lui constituant un magasin à chacune des têtes de ligne d'étapes Cho-Moï, Ban-Tinh, Na-Ri, Phu-Tong-Hoa, de sorte que chacune pût se suffire elle-même, sans avoir à recourir aux voisines.

Pour la 1re colonne, ainsi qu'on le verra plus loin, un grand magasin se constituait à Cho-Moï simultanément à la marche de la colonne : elle n'avait qu'à y prélever dans la mesure de ses besoins, ainsi que dans les magasins de Dap-Cau et de Thaï-Nguyen qu'elle traversait.

Mais, pour les 2e et 3e colonnes, les difficultés étaient extrêmes. Bien que, d'après le plan d'opérations, ces colonnes ne dussent que passer à Ban-Tinh et à Na-Ri et n'utiliser ces magasins que jusqu'à la prise de Ké-Thuong, c'est-à-dire, selon toute probabilité, pendant huit jours au plus, il fallait prévoir tous les mécomptes, compter même avec l'insuccès, en un mot, éviter à tout prix qu'une colonne risquât d'être immobilisée ou ramenée en arrière faute de vivres. J'avais donc fixé à quinze jours l'approvisionnement initial de ces deux magasins.

Or, la voie la plus facile, celle de Cho-Moï—Ban-Tinh—Na-Ri n'était pas libre, puisque, d'une part, Cho-Moï n'était pas encore occupé et que la constitution de son magasin pouvait être retardée par des incidents entre Thaï-Nguyen et Cho-Moï, dans la zone où avaient été enlevés les deux télégraphistes; que, d'autre part, les pirates tenaient le pays entre Cho-Moï et Ban-Tinh, à Nhi-Co notamment où ils avaient un poste.

Il fallait donc tirer ce double ravitaillement de l'arrière, de Lang-Son et de Pho-Binh-Gia, respectivement à sept, trois, neuf et cinq jours de marche de Na-Ri et de Ban-Tinh.

Pour les vivres d'européens, ils devaient être tirés du magasin de Pho-Binh-Gia, approvisionné pour un an pour un effectif de 300 Européens.

Mais, pour le riz, tous les renseignements s'accordaient à dire qu'il n'y avait pas à compter en acheter sur place. La région placée entre nos postes et les pirates, constamment ravagée par ceux-ci, était dépeuplée, ruinée et inculte. Le nouveau cercle de Pho-Binh-Gia, occupé depuis moins d'un an, commençait à peine à se repeupler et à reconstituer ses rizières. C'était, à raison d'un millier d'indigènes par colonne, coolies compris, 30,000 kilogrammes de riz qu'il fallait apporter de Lang-Son dans le plus

bref délai, sans compter le transport des vivres d'européens amenés de Pho-Binh-Gia, les réserves de munitions prescrites par l'ordre n° 1, et cela, sans aucune ressource locale en coolies. Le peu d'habitants de la région suffisait à peine à assurer les partisans nécessaires au service des deux colonnes.

Dans ces conditions difficiles, le commandement eut l'heureuse fortune de trouver, chez le commissaire-général chef des services administratifs et chez tout le personnel placé sous ses ordres, le concours le plus empressé et le plus entendu. D'autre part, le commissaire général assurait dans le Delta le recrutement immédiat, l'équipement et le transport de 725 coolies qui arrivaient à Lang-Son dès le 5 avril; il mettait entièrement sous les ordres du colonel commandant les aides-commissaires Roussel et Véron, le premier pour la constitution du magasin de Cho-Moï, le second pour la constitution des magasins de Na-Ri et de Ban-Tinh. De la sorte, l'unité d'action était assurée. Tandis que, dans l'expédition du Caï-Kinh, l'année précédente, les opérations avaient été retardées et avaient failli être compromises, faute de l'unité d'action et de commandement, cette fois, malgré des difficultés plus grandes, malgré des incidents imprévus, le ravitaillement put être assuré dans des conditions parfaites et dans un délai inespéré. Ce résultat est venu démontrer, une fois de plus, la nécessité absolue, pour les opérations militaires, de la réunion, sous la même direction, du commandement et de l'administration. Il est tout à l'honneur de M. le commissaire général de Montfort, qui a si largement facilité l'action du commandement.

L'unité de direction assurée et tous les renseignements nécessaires réunis, je prescrivis, le 1er avril, que le 13 les magasins de Ban-Tinh et de Na-Ri fussent approvisionnés à huit jours, le 19 à quinze jours.

Répartition du service. — Le commandant Gérard, commandant le cercle de Pho-Binh-Gia et la 2e colonne, avait l'ordre de constituer le magasin de Ban-Tinh en y amenant de Pho-Binh-Gia les vivres d'européens, sa réserve de munitions, et en y réunissant tout ce qu'il pourrait tirer de riz du pays et de ses postes de Cuc-Duong et de Na-Ri.

Il devait, en outre, faire préparer à Na-Ri, pour la 3e colonne, quatre fours en terre et les abris nécessaires.

Le capitaine Chartier, chargé du service de ravitaillement dans le 2e territoire, avait l'ordre de pousser sur Ban-Tinh et Na-Ri tout le riz nécessaire, au moyen des 725 coolies dits de ravitaillement mis exclusivement à sa disposition, de régler les quantités respectives à prélever pour les deux colonnes sur le magasin de Pho-Binh-Gia, de fournir aux deux colonnes la viande sur pied et les vivres d'ordinaire et de s'occuper ensuite spécialement de la constitution du magasin de Na-Ri.

L'aide-commissaire Véron, chargé du service à Lang-Son, avait mission d'assurer la réunion à Lang-Son des approvisionnements et leur mise en route. Il devait ensuite assurer la régularité administrative de tous les mouvements de magasins, ainsi que le règlement des coolies, à chacun des licenciements successifs de leurs groupes, le capitaine Chartier restant chargé des mouvements de l'arrière sur les magasins et de leurs escortes, et chacun des commandants de colonne, de l'exécution des mouvements des magasins sur les têtes de colonne. Un détachement de 100 miliciens de la brigade du chemin de fer était mis à la disposition spéciale du capitaine Chartier pour l'exécution de sa mission, comme troupes d'étapes.

Pour la 4e colonne : son premier groupe, constitué par la garnison de Tong-Hoa-Phu et de Bo-Ba, devait vivre, quant aux vivres d'européens, sur les magasins constitués pour un an dans ces postes, et quant au riz, sur les ressources locales.

C'était à son chef, le capitaine Bulleux, à en assurer le transport pendant la marche sur Bac-Kan, à une petite journée de Phu-Tong-Hoa.

Le commandant du groupe venu de Cao-Bang devait, au contraire, amener avec lui quarante-cinq jours de vivres, riz compris, de manière à ne rien prélever sur le magasin de Phu-Tong-Hoa qu'il eût fallu ensuite rétablir, ni sur le pays qui suffisait tout juste à alimenter en riz le groupe Bulleux.

Préparation du ravitaillement de la deuxième période. Occupation du Song-Cau. — Pour la deuxième période (*occupation des cantons après la prise de Ké-Thuong*), l'axe des opérations devenait le haut Song-Cau, dont la prise de Ké-Thuong assurait *ipso facto* la possession.

La ligne de ravitaillement devenait, dès ce moment, cette voie naturelle.

En conséquence, je demandais au chef des services administratifs dès le 28 mars : 1° de réunir d'urgence à Thaï-Nguyen un approvisionnement de deux mois de tous vivres pour l'ensemble des troupes en opération et de huit mois pour les troupes destinées à l'occupation des cantons; 2° de constituer à Thaï-Nguyen une flottille de 80 sampans (40 *sampans correspondant à huit jours de vivres pour l'ensemble des colonnes*), de telle sorte que, sitôt la route de Thaï-Nguyen à Cho-Moï assurée, cet approvisionnement pût être poussé à Cho-Moï dans l'ordre d'urgence suivant :

1° Huit jours de vivres pouvant ravitailler, au débouché de Ké-Thuong, le lendemain même de l'occupation du repaire, toutes les troupes et leur assurer ainsi leur entière liberté de manœuvre pour la poursuite;

2° *a*) Le matériel de l'hôpital de campagne;

b) Une réserve de munitions assurée à Thaï-Nguyen par le service de l'artillerie, à raison de 70 cartouches par homme et 55 coups par pièce;

c) Une réserve d'outils pour les premiers postes à créer;

3° Le complément des vivres.

L'aide-commissaire Roussel était chargé de la constitution administrative du magasin de Cho-Moï.

Le commandant de la 1re colonne avait pour mission :

1° D'ouvrir la ligne du Song-Cau de Thaï-Nguyen à Cho-Moï et de Cho-Moï au débouché de Ké-Thuong;

2° D'assurer l'arrivée à Cho-Moï des huit premiers jours de vivres, de l'hôpital de campagne et de la réserve de munitions;

3° D'assurer l'installation d'un second magasin éventuel sur le Song-Cau, aussi près que possible du débouché du repaire.

Le commandant Lecacheur, commandant d'armes de Thaï-Nguyen, était chargé après le passage de la 1re colonne, comme commandant de ligne d'étapes, d'assurer la sécurité de la ligne de ravitaillement Dap-Cau—Cho-Moï :

1° En faisant occuper par ses troupes, sur cette ligne, les points de Lang-Hitt, Van-Lang, Cho-Moï;

2° En se reliant avec les postes du secteur de Cuc-Duong, dépendant du cercle de Pho-Binh-Gia.

Communications télégraphiques. — Deux lignes télégraphiques furent posées :

1° De Pho-Binh-Gia à Na-Ri, 60 kilomètres.

Commencée le 15 mars par ordre du commandant du cercle de Pho-Binh-Gia, elle fut terminée en vingt-huit jours, sur un parcours où il n'existait pas de chemin et où toute la voie était à débroussailler, sous la direction énergique du lieutenant d'artillerie Jacquet et, le 15 avril, jour de mon arrivée à Na-Ri, j'avais ces communications assurées.

2° De Thaï-Nguyen à Cho-Moï, 45 kilomètres.

Commencée par les deux télégraphistes Hirlet et Sabot, cette ligne avait été abandonnée depuis leur attaque par les pirates. Le commandant de la 1re colonne avait l'ordre de la reprendre à mesure de sa marche. Sous la direction du service technique et du chef artificier Alliot, elle fut achevée le 17 avril au soir.

IV.

ORDRES DE MOUVEMENT.

Toutes les mesures préparatoires assurées, je pus arrêter la date du 17 avril pour la concentration des 1re, 2e et 3e colonnes à chacune des têtes d'étapes, Cho-Moï, Ban-Tinh, Na-Ri, et la date du 24 avril pour l'enlèvement de Ké-Thuong.

Ordre n° 2.

Les 1re, 2e et 3e colonnes, constituées ainsi qu'il a été indiqué dans l'ordre n° 1, ont pour objectif commun le repaire de Ké-Thuong. Elles seront mises en mouvement chacune sur l'ordre de son chef, de manière à être amenées sur le repaire le 24 avril, entre 7 et 8 heures du matin :

La 1re colonne, par la vallée du Song-Cau ;

La 2e colonne, par Ban-Tinh et Hin-Sap ;

La 3e colonne, par Na-Ri, Taï-Lao.

Les trois colonnes se donneront immédiatement la main et chercheront à occuper solidement tous les débouchés des chemins et sentiers pénétrant sur le repaire.

Le mouvement devra être mené très vigoureusement, tout en observant avec soin les règles relatives au service de renseignements, en se faisant éclairer autant qu'il est possible dans ce pays difficile, en

HAUT SONG-CAU

Avril 1895

DÉBUT DES OPÉRATIONS

▬ *Forces déployées*

▭ *Pirates*

Echelle 1 : 750.000

N° 2

occupant les sommets et en évitant de s'avancer en terrain découvert sous le feu ennemi.

Arrivé à proximité du repaire, le colonel commandant, qui marchera avec la 3e colonne, donnera au besoin des ordres pour la suite des opérations à ceux des chefs des différentes colonnes avec qui il sera en relations.

C'est aux 2e et 3e colonnes qu'est réservé l'effort principal et direct sur le repaire, la 1re colonne ayant pour objet de créer une diversion, de menacer la position ennemie par le sud-ouest et de faciliter ainsi l'action des colonnes d'attaque.

Le groupe de la 4e colonne, commandé par le capitaine Bulleux, sera chargé de l'occupation de Bac-Kan et devra s'être avancé, le 24 au matin, sur le Song-Cau, assez au sud pour donner la main à la 3e colonne, en évitant, autant que possible, de s'engager.

Tout en se conformant d'une manière générale à la mission qui lui est confiée, chaque commandant de colonne conservera complètement l'initiative qui est indispensable pour toute opération de guerre, dans ce pays plus que partout ailleurs, et devra s'inspirer constamment du but à atteindre : enlever le repaire de Ké-Thuong au moyen d'une action principale faite par les 2e et 3e colonnes et d'une action démonstrative faite par la 1re colonne, et donnera tous les ordres et prendra toutes les mesures qu'il jugera nécessaires pour atteindre ce but.

Le 23 au soir, si tous les mouvements ont pu s'exécuter conformément aux prévisions, chaque colonne lancera deux fusées blanches.

S'il arrivait au cours des opérations à une colonne de recevoir d'une colonne voisine des coups de fusil ou de canon, elle lancerait quatre fusées alternativement blanches et rouges.

Pendant tout le cours des opérations, il est prescrit de la manière la plus stricte de ne jamais sortir des cantons de Dong-Vien, de Nung-Ha et de Nung-Thuong, cédés à l'autorité militaire, et, à cet effet, de s'enquérir constamment de leurs limites administratives.

Hanoï, le 6 avril 1895.

Le Colonel commandant les colonnes,
GALLIENI.

ORDRE N° 3.

Mission de la 4e colonne. — Les 1re, 2e et 3e colonnes, constituées ainsi qu'il a été dit par l'ordre général n° 1, se présenteront devant Ké-Thuong, le 24 avril au matin à la première heure, la 1re colonne marchant par la vallée du Song-Cau, la 2e colonne par Ban-Tinh, la 3e par Na-Ri, Taï-Lao.

Le groupe commandé par le capitaine Bulleux agira simultanément par la vallée du haut Song-Cau. Il s'établira à Bac-Kan, le 21 avril ; de ce point, il dirigera sa marche de manière que, le 24 au matin, il ait

pu prendre position vers Cao-Ky et donner la main à la 3e colonne qui s'avancera vers le repaire par Na-Ri, Taï-Lao. Ce groupe a une mission d'observation, d'embuscades et de liaison et doit éviter, autant que possible, de s'engager.

Le groupe du capitaine Brulard, renforcé d'un peloton de 80 tirailleurs amenés de Cao-Bang en surplus de l'effectif prévu par l'ordre n° 1, relèvera dans ses postes les troupes d'opération du capitaine Bulleux.

Le capitaine Brulard fera occuper Bac-Kan pendant le mouvement du groupe du capitaine Bulleux et prendra les mesures nécessaires pour assurer à ce groupe sa liberté d'action vers Cao-Ky et Ké-Thuong jusqu'à l'enlèvement du repaire, en observant particulièrement la direction du sud-ouest.

A ce moment, les deux commandants des deux groupes recevront les ordres du colonel commandant les colonnes pour les dispositions qu'ils auront à prendre.

Le capitaine Bulleux prendra ses mesures pour commencer, dès qu'il le pourra, à ravitailler Bac-Kan sur le magasin de Phu-Tong-Hoa.

Le 23 au soir, si tous les mouvements ont pu s'exécuter conformément aux prévisions, chaque colonne lancera deux fusées blanches.

S'il arrivait au cours des opérations à une colonne de recevoir d'une colonne voisine des coups de fusil ou de canon, elle lancerait quatre fusées alternativement blanches et rouges.

Il est absolument interdit de sortir des limites des cantons de Dong-Vien, de Nung-Thuong et de Nung-Ha cédés à l'autorité militaire.

Tout acte d'hostilité doit être particulièrement évité sur les territoires dépendant du chef Luong-Tam-Ky, avec lequel il est, au contraire, essentiel de maintenir des relations amicales.

Hanoï, le 6 avril 1895.

Le Colonel commandant les colonnes,

GALLIENI.

V.

COMPLICATIONS. — EFFORT GÉNÉRAL ET COMBINÉ DE LA PIRATERIE.

Ces ordres étaient à peine donnés que parvenait, du 6 au 12 avril, une série de renseignements qui modifiaient gravement la situation.

Il n'y eut, en effet, bientôt plus à en douter : devant les progrès de notre occupation dans le Tonkin central, devant les menaces imminentes qui en résultaient pour une de ses dernières et

principales places d'armes, toute la piraterie tentait un grand effort, ses tentatives surgissaient de tous les points à la fois et rien n'a démontré d'une manière plus évidente que la simultanéité de ces mouvements, la complicité constante de tous les chefs pirates, tant de l'intérieur que de la frontière chinoise, alors même qu'ils s'en défendent le plus :

1° Sur la frontière de Chine du cercle de Cao-Bang apparaissaient simultanément dans les derniers jours de mars et les premiers jours d'avril :

a) Sur le Luc-Ku, une bande de 100 fusils dépendant de Mac-Quoc-Kanh;

b) Vers La-Hoï, au nord-est de Ta-Lung, une bande de 300 fusils dépendant de Chou-Ky-Say, qui ne cachait pas son projet de réoccuper les anciens repaires de Lung-Mo et de Coc-Tem.

c) En face du secteur de That-Khé, vers Ha-Dong, un rassemblement de 300 à 500 fusils, dépendant de A-Hop et de A-Nhat, auquel les renseignements indigènes prêtaient l'intention de venir renforcer sur le haut Song-Cau les contingents de Ba-Ky et de Luong-Tam-Ky;

2° Sur la frontière ouest du cercle de Cao-Bang, les bandes de Hoang-Cau et de Pha-Nhi s'agitaient en menaçant nos postes de Phia-Ma et de Bac-Mu, avec un effectif d'environ 400 fusils;

3° Au sud-ouest du cercle de Cao-Bang et dans la partie nord du cercle de Pho-Binh-Gia, se prononçait un grand mouvement procédant sinon de Luong-Tam-Ky lui-même, du moins des chefs rassemblés autour de lui dans la région de Cho-Chu;

a) 250 fusils commandés par Mong-Tong-Gié partaient de Cho-Chu, remontaient au nord-est par une marche audacieuse et secrète, tombaient, le 3 avril, entre Phu-Tong-Hoa et Xéco sur un convoi de 250 coolies du cercle de Pho-Binh-Gia qu'ils forçaient à rebrousser chemin, traversaient le Déo-Cao-Pi et venaient s'établir dans l'ancien repaire de Lung-Kett, où ils trouvaient une position des plus fortes et s'établissaient solidement, commandant de là la route de Ngan-Son à Mo-Xat et menaçant sérieusement les communications entre Cao-Bang et Phu-Tong-Hoa.

Le lieutenant Vacher, commandant le poste de Ngan-Son, informé de cette marche avait, le 5 avril, avec 60 fusils, exécuté une vigoureuse reconnaissance offensive où il avait surpris et fusillé à 300 mètres les pirates au bivouac; il avait lui-même

perdu un tué et un blessé et reconnu qu'il faudrait un sérieux effort pour les déloger;

b) 150 fusils sous Pay-Quoc-Ly-Sam, venus également de Cho-Chu, débouchaient du massif montagneux et forestier du Phia-Biock et réoccupaient sur son versant est l'ancien repaire de Lung-Tao.

c) Un peu au sud, débouchant également du Phia-Biock, 500 à 600 fusils, commandés par Luong-Van-Son, le plus sérieux des chefs de la région de Cho-Chu, étaient tombés sur notre village fortifié de Coc-Tem.

Le lieutenant Rouy, commandant le poste de Bo-Ba, s'y était porté immédialement avec 55 fusils. Cerné dans Coc-Tem, il y avait soutenu plusieurs assauts, à 20 mètres de la palissade, sans se laisser entamer, avait fait dans la nuit du 31 mars au 1er avril une sortie infructueuse et perdu dans ces combats deux Européens et deux indigènes. Le capitaine Bulleux, commandant le poste de Phu-Tong-Hoa, était venu le débloquer le 2 avril avec 45 fusils disponibles, avait ramené à Phu-Tong-Hoa les habitants et les armes, après avoir rasé le village de Coc-Tem pour ne pas le laisser aux pirates. Ceux-ci avaient également tenté d'enlever le village fortifié voisin de Cao-Kiem et avaient été repoussés par nos partisans;

4° Les convois de vivres et de munitions destinés au ravitaillement de Phu-Tong-Hoa étaient arrêtés à Ha-Hien;

5° Il était signalé que les pirates de Cho-Chu attendaient de Chine un fort convoi de munitions, qui réussit en effet à pénétrer par la région Bao-Lac—Yen-Tinh.

A mesure de l'arrivée de ces renseignements, je prescrivis les mesures suivantes:

1° Renforcer d'un groupe (50 *Européens*, 75 *tirailleurs*) la 3e colonne dont la droite se trouvait menacée par la présence de bandes entre Phu-Tong-Hoa et Na-Ri;

2° Renforcer de 80 tirailleurs du cercle de Cao-Bang le groupe Brulard (*2e groupe de la 4e colonne*) de manière à assurer à tout prix la protection des convois de vivres et de munitions destinés à Phu-Tong-Hoa;

3° Toute initiative était laissée au lieutenant-colonel Vallière, commandant le cercle de Cao-Bang pour, d'une part: refouler en

Chine toutes les bandes signalées sur la frontière; d'autre part, dégager la ligne de communication Cao-Bang—Phu-Tong-Hoa, en opérant successivement contre Lung-Kett et le Phia-Biock;

4° A cet effet, il était constitué dans le secteur de That-Khé (*cercle de Lang-Son*) un groupe de 90 fusils (40 *légionnaires*, 50 *tirailleurs*), sous le commandement du capitaine Rogerie, mis aux ordres du lieutenant-colonel Vallière, avec la mission spéciale de se porter sur Yen-Lac et Kim-Hi, pour prendre à revers le repaire de Lung-Kett;

5° Demande était adressée à l'autorité civile pour qu'elle fasse occuper par un poste de milice le point de Moly-Nham, au nord-est de Thaï-Nguyen, de manière à compléter le réseau de postes établis par le commandant Lecacheur et le cercle de Pho-Binh-Gia pour interdire aux pirates de Ké-Thuong toute retraite vers le Yen-Thé;

6° Le commandant du cercle de Cho-Phong recevait l'ordre de redoubler de surveillance pour la protection de la ligne du chemin de fer;

7° Le chef soumissionnaire Doc-Xuyet avait mission de parcourir le Bao-Day pour y prévenir tout mouvement suspect;

8° Une correspondance était échangée avec le général Sû, commandant les troupes chinoises de la frontière, qui intervenait contre les rassemblements signalés vers La-Hoï et Ha-Dong et contribuait à nous dégager de ce côté.

Les qualités militaires de premier ordre du lieutenant-colonel Vallière, son esprit de décision surtout eurent une large part dans le succès de ces mesures; l'organisation solide que j'avais donnée à nos frontières fit le reste. La division en secteurs, complétée par l'institution des villages armés et des partisans, donna tous les résultats que l'on pouvait espérer, et sur tous les points l'invasion fut repoussée et les bandes qui la tentaient furent détruites pour la plupart.

1° Le commandant Nouvel, du 1er bataillon étranger, à la tête de 250 fusils, se portant à la position centrale de Cat-Linh, arrêta net le mouvement offensif sur le Luc-Khu, à la rencontre de Lung-Minh;

2° Le capitaine Vannier, commandant le secteur de Ta-Lung, avec un groupe de 210 fusils, était en mesure, après ce succès,

d'arrêter les rassemblements signalés de Ta-Lung à That-Khé : les pirates laissaient, le 17 avril, deux tués dans un engagement avec nos partisans, entre Phuc-Hoa et Dong-Khé ;

3° Le lieutenant Hildibrand, chancelier du cercle, formait un groupe léger de 150 partisans qui battait les points de la frontière inaccessibles aux Européens et à leurs convois;

4° Le commandant Le Ny, commandant le secteur de Cho-Ra, se portait avec deux groupes, commandés par les capitaines Laverdure et Dehove, et le groupe Brulard, formant un total de 447 fusils, à l'attaque du formidable repaire de Lung-Kett et l'enlevait après un brillant assaut à la baïonnette, où nous ne perdions que vingt-sept hommes tués ou blessés ;

5° Le lieutenant-colonel Vallière lui-même, à la tête des 250 fusils du commandant Nouvel, se portait vers Ngan-Son, tant pour soutenir, si besoin, le commandant Le Ny dans l'attaque de Lung-Kett que pour se porter avec lui, après cette attaque, contre le Phia-Biock, déblayer entièrement les communications entre Cao-Bang et Phu-Tong-Hoa, venir appuyer les groupes Bulleux et Brulard et concourir aux opérations du haut Song-Cau. Le lieutenant-colonel Vallière estimait que toutes ces opérations terminées, il pourrait être à Phu-Tong-Hoa le 22 ; l'événement lui donna raison.

J'avais une telle confiance dans l'énergie de cet officier supérieur, j'étais si sûr de la solidité de nos frontières et de nos villages armés, que je ne marquai même pas un temps d'arrêt dans la marche des opérations vers Ké-Thuong. Tout retard pouvait d'ailleurs être funeste, en raison de l'état avancé de la saison et d'une concentration possible des bandes pirates ; je ne pouvais songer à attendre le résultat des différentes mesures prescrites au colonel Vallière, et dont, par anticipation, je viens de résumer les effets. Les ordres nos 2 et 3 furent donc suivis de leur exécution immédiate.

Général GALLIENI.

(A continuer.)



MAXIMES NAPOLÉONIENNES[1].

RÉPERTOIRE MILITAIRE.

CORPS D'OBSERVATION.

Lorsque l'armée française se dirigea sur Ceva, pour attaquer l'armée piémontaise, la division La Harpe fut laissée en observation contre le camp d'Acqui, où Beaulieu ralliait toute l'armée autrichienne. Il paraîtrait que la position naturelle de ce corps aurait dû être sur les bords de la Bormida, en avant de Dego, afin de couvrir la ligne d'opération sur Savone. Il est à remarquer que si Napoléon préféra la position sur le Belbo, en avant de San-Benedetto, à deux marches sur la gauche de Dego, laissant la chaussée de Dego à découvert, c'est qu'il voulut tenir son armée réunie, pour que Beaulieu ne pût se placer entre ses divisions et les isoler. Le camp de San-Benedetto couvrait l'armée qui manœuvrait sur Ceva. Si Beaulieu se fût porté sur Dego, le camp placé à San-Benedetto l'eût attaqué de flanc et par derrière; d'ailleurs, la communication de Garessio Orméa était couverte; le choix du camp de San-Benedetto, pour placer le corps d'observation contre Beaulieu, mérite d'être médité.

Les divisions Serurier et Masséna marchèrent sur Mondovi; elles étaient insuffisantes; dans ce temps là, Beaulieu ayant fait un détachement d'Acqui sur Nizza della Paglia, la division Augereau eut ordre de se porter à l'appui du camp de San-Benedetto, et, après la bataille de Mondovi, elle se dirigea sur Alba, poussant une avant-garde sur Nizza della Paglia.

[1] Voir les livraisons de 1897, 1898 et 1899.

La division Sauret à Salo eût dû tenir une avant-garde sur le lac d'Idro, à la Rocca-d'Anfo, pour éclairer la chaussée de la Chiese jusqu'à Lodrone. Sa position à Salo ne défendait, ne couvrait rien ; il faut donc convenir que cette division fut mal postée et n'occupait pas les positions qu'elle devait avoir pour remplir son but : couvrir le pays de la Chiese au lac de Garda.

La division Sauret, qui était à Salo, eût dû tenir une avant-garde sur le lac d'Idro, à la Rocca-d'Anfo, pour éclairer la chaussée de la Chiese à Lodrone, ce qui eût empêché que Brescia et Salo ne fussent surpris; on eût été prévenu douze heures plus tôt, et l'on aurait eu le temps de se mettre en défense.

Vous aurez soin de chasser les partis d'infanterie ennemis qui seraient sur votre droite, par la voie des corps d'observation.

Il était trop tard lorsque Wurmser conçut le projet de diriger la division du général Mézaros sur Vérone; le mouvement avait été prévu : Kilmaine y était avec un petit corps d'observation. Wurmser eût mieux fait de garder cette division à Bassano au soutien des deux autres.

MANŒUVRES ENTRE DEUX MASSES.

Le prince de Lorraine a laissé arriver le roi de Prusse devant Prague et le maréchal Schwerin devant Brandeis à six lieues l'un de l'autre, sans avoir saisi l'occasion de marcher à la rencontre de celui-ci sur la rive droite de l'Elbe, et, joint au comte de Königseck, de l'accabler avec des forces doubles, pendant que le roi arrivait sous les remparts de Prague. Il n'a pas non plus essayé d'attaquer et de battre le roi, après s'être joint au comte de Königseck, pendant que Schwerin, encore sur la rive droite de l'Elbe, en était séparé par la Moldau et l'Elbe.

Quand, en 1757, devant Prague, le roi eut passé, dans la nuit

du 5 au 6 mai, la Moldau, le prince de Lorraine devait, à sept heures du soir, rentrer dans Prague en laissant 1500 hommes dans sa position de Ziskra pour se masquer et arriver, à la petite pointe du jour, sur le pont du roi, le brûler, attaquer le maréchal Keith, le mettre en déroute, le poursuivre avec 100 escadrons et rentrer le soir dans Prague. Le maréchal Daun se serait approché, et, le 7, ils auraient attaqué de concert, si le roi les eût attendus.

En passant le Danube et le Lech, après la bataille de Neresheim, l'archiduc n'eut plus en vue, quoique l'on en ait dit, que de couvrir la Bavière; sa position était délicate : l'armée du Rhin-et-Moselle était de 60,000 hommes, celle de Sambre-et-Meuse de 50,000. C'était donc 110,000 hommes qu'il pouvait considérer déjà comme réunis devant Ratisbonne; il n'avait à leur opposer que 90,000 hommes. La bataille de Neresheim avait empiré sa position; elle avait été avantageuse aux Français. Il fut rassuré lorsqu'il sut que Moreau, qui était resté plusieurs jours inactif, montrait la plus grande hésitation, se portait sur Donauwerth, rétrogradant sur Archstedt, n'envoyant pas même de coureurs sur l'Altmüthl, qu'enfin les généraux français manœuvraient comme s'ils eussent réciproquement ignoré qu'il existait une autre armée française en Allemagne; que les 400 hussards qui observaient l'Altmüthl y étaient toujours et envoyaient des partis jusqu'aux portes de Nuremberg et sur la Warnitz. C'est alors qu'il eut l'idée de son beau mouvement; il passa, le 17, le Danube avec 28,000 hommes et se porta contre l'armée de Sambre-et-Meuse. On rapporte que lorsqu'il en parla au général Latour, qu'il laissait avec 30,000 hommes sur le Lech, ce général, effrayé des dangers qu'allait courir ce faible corps, lui fit quelques observations : « Comment lui serait-il possible de faire tête à une armée française victorieuse et double de la sienne ? » A quoi le prince répondit : « Qu'importe que Moreau arrive sous Vienne, si, pendant ce temps, je bats l'armée de Jourdan ». (1796.)

Le 31 juillet, Augereau repassa le Mincio à Borghetto avec sa seule division, Serurier leva le blocus de Mantoue, réunit sa division et se porta sur Marcaria. Dans la nuit du 31 juillet au 1er août, Napoléon marcha sur Brescia avec la division Auge-

reau, qui suivait des chemins vicinaux à travers un pays de bruyères. Masséna (qui ne resta pas à Ponte-San-Marco) marcha parallèlement sur la chaussée de Ponte-San-Marco à Brescia. Sauret resta en position sur les hauteurs entre Lonato et Salo; le général Pigeon, commandant l'arrière-garde de la division Masséna dans cette marche, demeura sur le bas Mincio avec 1500 hommes, tiraillant d'une rive à l'autre; l'arrière-garde d'Augereau, commandée par le général de brigade Valette, s'établit sur la rive droite du Mincio, à la hauteur de Borghetto, et tirailla sur l'autre rive. Le 2 août, à la petite pointe du jour, les divisions Masséna et Augereau firent demi-tour à droite, après avoir chassé Quasdanowich de Brescia et de toute la plaine. Masséna se porta à Ponte-San-Marco, et trouva son arrière-garde devenue, par ce mouvement, son avant-garde, déjà reployée sur Castiglione; elle s'était laissé forcer sans raison dans la journée. Telle était la position des choses la veille de la bataille de Lonato (1796).

On a dit que cette marche de l'armée française à travers le Tyrol et son mouvement à droite par les gorges de la Brenta sur Bassano la compromettaient, que si Wurmser se fût porté sur Vérone il eût coupé sa retraite et l'eût cernée dans les gorges du Tyrol; que cette opération était plus qu'audacieuse, qu'elle était téméraire et violait les règles. Une opération de cette nature peut être méditée à l'avance et conçue tout entière; mais son exécution est progressive et se trouve autorisée par les événements qui ont eu lieu chaque jour. Mais enfin, supposez que Wurmser fût arrivé à Vérone et eût passé l'Adige, l'armée française avait toujours une retraite assurée par la Chiese et sur Brescia, trois journées plus en arrière. Cette opération était donc conforme à toutes les règles de l'art de la guerre, audacieuse, il est vrai, mais raisonnée. (Batailles de Roveredo et de Bassano, 1796.)

Pourquoi le village d'Arcole fut-il évacué par l'armée française à la fin de la première journée? Pourquoi le fut-il de nouveau à la fin de la seconde? Parce que les avantages obtenus dans la première journée, quoique assez considérables, ne l'étaient pas assez pour que l'armée pût déboucher dans la plaine et rétablir

ses communications avec Vérone; cependant, il était à craindre que, pendant le même jour qu'elle s'était battue à Arcole, Davidowich se fût porté de Rivoli sur Castelnovo, et alors, il n'y avait plus de temps à perdre; il fallait que l'armée marchât toute la nuit pour se réunir le lendemain à Vaubois sur Castelnovo et Villafranca, battre Davidowich, sauver le blocus de Mantoue, puis revenir après, s'il y avait lieu, avant qu'Alvinzi eût passé l'Adige. Napoléon reçut, à quatre heures du matin, la nouvelle que Davidowich n'avait pas bougé la veille, alors il repassa le pont et prit Arcole. A la fin de la seconde journée, il fit les mêmes raisonnements : il avait obtenu des avantages réels, mais pas assez décisifs encore pour pouvoir se hasarder à déboucher en plaine; il se pouvait toujours que Davidowich eût marché sur Vaubois, il fallait être en mesure de couvrir le blocus de Mantoue. Ces raisons très délicates tiennent à des calculs d'heures, et il faut bien connaître l'échiquier de Vérone, de Villanova, de Ronco, de Mantoue, de Castelnovo et de Rivoli pour les concevoir.

Pourquoi le premier et le second jour a-t-on abandonné Arcole? Pour pouvoir lever le pont de Ronco à minuit, si les nouvelles de Rivoli l'exigeaient, marcher sur Roverbella et y arriver avant Davidowich. Si celui-ci arrivait devant Mantoue avant l'armée française, tout était perdu; si l'armée française y arrivait avant lui, tout était gagné. Réuni à Vaubois, le général en chef eût battu Davidowich, l'eut rejeté dans le Tyrol, et fût revenu sur l'Adige avant qu'Alvinzi put passer cette rivière.

POSITIONS DE FLANC.

Après la bataille de Montenotte, les Autrichiens se rallièrent sur la route de Montferrat, ils ne pouvaient pas faire autrement, puisque la majorité de leurs forces était sur Voltri, Sassello, et encore éparpillée sur leur gauche. Mais l'armée piémontaise, sous les ordres du général Colli, au lieu de se porter sur Millesimo,

eût dû s'appuyer sur Dego et former la droite de Beaulieu. C'est une erreur de supposer que, pour couvrir Turin, il fallait se trouver à cheval sur la route de cette ville. Les armées, réunies à Dego, eussent couvert Milan, parce qu'elles eussent été à cheval sur la route du Montferrat; elles eussent couvert Turin, parce qu'elles eussent été sur le flanc de la chaussée de cette ville. Si Beaulieu eût eu cinq à six jours à sa disposition pour rallier sa gauche, il eût dû se porter sur Ceva pour se réunir à l'armée piémontaise, parce qu'il était plus avantageux aux alliés de se maintenir près de la ligne d'opérations de l'armée française. Il n'y avait pas à craindre que celle-ci entrât dans le Montferrat tant que l'ennemi aurait eu une armée sur Ceva. Réunies, les deux armées étaient encore supérieures à l'armée française; séparées, elles étaient perdues (1796).

Beaulieu pouvait se porter sur les hauteurs de Gavardo et prendre la position de San-Osetto, la droite à la Chièse et la gauche au lac de Garda; l'armée française eût été ainsi obligée de prendre position en avant de Brescia, elle n'aurait pu s'étendre au delà du Mincio pendant tout le temps que l'armée autrichienne aurait occupé cette position ou toute autre entre les lacs d'Idro et de Garda. D'après le moral de son armée, Beaulieu ne pouvait livrer bataille, il ne devait pas se faire illusion sur le peu de protection que lui donnerait le Mincio. En disséminant son armée le long de cette rivière, il s'affaiblissait; il eût été plus fort en occupant une bonne position sur les mamelons entre le lac de Garda et l'Adige, en avant du plateau de Rivoli, et en s'y couvrant de retranchements. Il aurait pu exiger alors que les Vénitiens occupassent en force la place de Peschiera et en refusassent les portes à l'armée française, comme ils seraient censés les avoir refusées à l'armée autrichienne. Vérone, qui est aussi une place forte renfermant une garnison de 3,000 Esclavons, aurait également refusé ses portes aux Français, puisqu'elle aurait été censée les avoir refusées aux Impériaux. Ces grands avantages, le général autrichien les a sacrifiés pour renforcer son cordon du Mincio. Il a violé lui-même la neutralité de Venise en occupant Peschiera (1796).

MANŒUVRES AVEC DES COLONNES
SÉPARÉES PAR DES OBSTACLES.

Le plan du général autrichien (Wurmser), qui pouvait réussir dans d'autres circonstances ou contre un autre homme que son adversaire, devait avoir l'issue funeste qu'il a eue, et, bien qu'au premier coup d'œil la défaite de cette grande et belle armée, en si peu de jours, semble ne devoir être attribuée qu'à l'habileté de Napoléon, qui improvisa sans cesse des manœuvres contre un *plan général* arrêté à l'avance, on doit convenir que ce plan reposait sur de mauvaises bases; c'était une faute que de faire agir séparément des corps qui n'avaient entre eux aucune communication vis-à-vis une armée centralisée, et dont les communications étaient faciles; la droite ne pouvait communiquer avec le centre que par Roveredo et Ledro. Ce fut une seconde faute encore de subdiviser le corps de la droite et de donner des buts différents à ses différentes divisions. Celle qui fut à Brescia ne trouva personne devant elle, et celle qui atteignit Lonato eut affaire aux troupes qui, la veille, étaient à Vérone devant la gauche, laquelle dans ce moment entrait dans le Véronais et n'avait plus personne devant elle (1796).

On a dit : la marche de la division Masséna par la rive gauche de l'Adige, celle de la division Vaubois par la Chiese en septembre ont les mêmes inconvénients que celles de Wurmser et de Quasdanowich, en août, puisque dans les deux les colonnes sont également séparées par l'Adige, le Mincio, le lac de Garda et les montagnes. Cette assertion n'est pas exacte. Loin d'être semblables, ces deux marches sont inverses. Wurmser et Quasdanowich se séparèrent à Roveredo, où ils étaient réunis, et marchèrent par deux directions qui forment un angle obtus, de sorte que chaque jour ils s'éloignèrent davantage; à leur troisième journée de marche, l'un était à Brescia, l'autre à Rivoli. C'est alors qu'ils étaient séparés par deux rivières, un lac, des

montagnes, c'est-à-dire au moment où ils devaient rencontrer l'ennemi, où ils entraient en opération et débouchaient en plaine. Les deux colonnes françaises, au contraire, étaient, avant de se mettre en mouvement, l'une sur l'Adige et l'autre à Brescia; elles marchaient en suivant le même côté de l'angle, mais sur le sommet, de sorte que, le troisième jour, elles arrivèrent l'une à Mors, l'autre à San-Maria; elles se touchaient et n'étaient séparées que par l'Adige, sur lequel elles avaient jeté deux ponts à Seravalla et à Roveredo. Ces colonnes n'ont jamais cessé d'être en communication; celle-ci devenait plus courte et plus facile à mesure qu'elles approchaient de l'ennemi, si bien que, au dernier moment, elles pouvaient se parler. Les deux colonnes de Wurmser sortaient des montagnes pour déboucher en plaine, tandis que les colonnes françaises quittaient la plaine pour entrer dans les gorges où le nombre était moins important, ayant toutes deux le même but : celui d'arriver sur Trente; elles s'aidaient évidemment dans leur marche, puisqu'elles arrivaient sur un théâtre étroit (1796).

S'il est prouvé que ces deux opérations ne peuvent se comparer, s'ensuit-il que la marche du général français soit conforme aux règles et sans danger? On ne peut pas dire abstractivement que cette marche fut sans danger; mais elle en avait peu. Si Vaubois ne fût pas parti de Brescia et de Lodrone, il eût dû revenir sur Polo pour y passer l'Adige, ce qui eût occasionné un retard de cinq jours. Les divisions Masséna et Augereau étaient déjà en colonnes sur une seule route, dans des gorges étroites; la division Vaubois n'eût été qu'un surcroît d'embarras. Napoléon se contenta de donner des instructions détaillées sur tout ce qui pouvait arriver, non seulement au général Vaubois, mais au général Saint-Hilaire, officier de confiance, qui commandait l'avant-garde. Il leur recommanda de se tenir bien éclairés et de ne pas s'engager si l'ennemi, par un mouvement imprévu et inattendu, se portait à leur rencontre avec des forces supérieures; à cet effet, de tenir loin en arrière les parcs et les bagages, afin de pouvoir rétrograder d'une marche sans inconvénient. Enfin, la division Vaubois fut constamment en communication avec l'armée, par Riva d'abord, puis par le pont de Sarca; elle donnait et recevait des nouvelles trois fois par jour.

Les instructions du général Joubert prescrivaient, après avoir rejeté le général Kerpen au delà du Brenner, de faire un à-droite, de descendre la vallée de la Drave et de rejoindre l'armée à Villach. Ce mouvement était régulier, parce que Joubert n'entra en opérations que lorsque déjà l'armée était victorieuse sur le Tagliamento, qu'il ne marchera par sa droite sur la Drave que lorsque déjà le quartier général était à Clagenfurth. Napoléon envoya successivement à sa rencontre à Linz et à Spital son aide de camp Lavalette et le général Zayonchek avec quelques escadrons de dragons.

Au début de 1796, Jourdan a manœuvré à la fois sur les deux rives du Rhin, sa gauche séparée par ce fleuve de son centre et de sa droite. Si, à Altenkirchen, le 7 juin, Kleber eût été attaqué par 30,000 hommes au lieu de 15,000, il aurait été compromis. Au 1er juin, toute l'armée aurait dû être réunie à Düsseldorf et marcher sur la Sieg, la Lahn, le Main, prendre là une bonne position sur les hauteurs, s'y retrancher et attendre que l'armée du Rhin eût passé sur la rive droite du Rhin.

Sainte-Suzanne passa le Rhin à Kehl, Saint-Cyr à Neuf-Brisach (1799), ils devaient se joindre dans le Brisgau. Moreau en sentit le danger, il rappela Sainte-Suzanne sur la rive gauche pour lui faire repasser le Rhin à Neuf-Brisach; ce fut un faux mouvement et non une ruse de guerre. La marche de trente lieues de Vieux-Brisach à Bâle et Schaffouse par la rive droite du Rhin était fâcheuse : l'armée présentait son flanc gauche à l'ennemi ; elle était dans un cul-de-sac au milieu des ravins, des forêts, des défilés. Kray fut prévenu ainsi du point où voulait aller son ennemi, il eut huit jours pour se concentrer. Aussi fut-il réuni en bataille à Engen et à Stokach, et en mesure de couvrir ses magasins et Ulm avant le général français qui cependant avait l'initiative du mouvement.

Macdonald, arrivé le 24 mai à Florence, n'avait qu'un seul parti à prendre : c'était de se porter sur la Spezzia avec son artillerie et ses charrois pour faire sa jonction avec Moreau derrière l'Apennin. La Spezzia n'est qu'à vingt lieues de Gênes. Réunies dans les premiers jours de juin, les deux armées auraient dû re-

passer la Bocchetta, faire lever le siège de Tortone, d'Alexandrie et de Turin, et reporter la guerre sous les murs de Mantoue. Les principes de la guerre n'admettent aucun autre plan, ils condamnent tout autre parti. Mais le chemin de la Spezzia à Gênes n'est pas, dit-on, praticable à l'artillerie. L'artillerie de l'armée de Naples consistait en 40 pièces de canon, dont seulement 8 de 12. Les obusiers et les pièces pouvaient être transportés par terre, soit dans des troncs d'arbres creusés en forme de traîneaux, soit avec des leviers. Les munitions pouvaient être emportées à dos, soit par des chevaux d'attelage, soit par des mulets de réquisition. Les montagnes de la Ligurie sont pleines de mulets de bât. Florence, Livourne, Sarzana, la Spezzia ne manquaient pas de bâts pour harnacher les chevaux. La Corniche de la Spezzia à Gênes longe la mer et ne traverse que des collines; on n'y trouve aucune montagne, l'artillerie pouvait facilement passer; elle a passé le Grand-Saint-Bernard en 1800; en 1794-1795, elle avait passé de Nice à Savone. Enfin on pouvait embarquer l'artillerie, comme on l'a fait après la bataille de la Trebbia.

Quand bien même Macdonald eût perdu ses pièces de position, c'était de peu d'importance puisque en conservant les chevaux et les harnais, il eut, en vingt-quatre heures, reformé ses équipages dans une place comme Gênes, où indépendamment de l'artillerie génoise, il y avait de l'artillerie française provenant de l'évacuation de l'Italie; les arsenaux de Nice, d'Antibes, de Toulon étaient d'ailleurs abondamment pourvus.

Marcher avec une armée de 40,000 hommes pendant l'espace de quarante lieues dans la vallée du Pô, depuis Bologne jusqu'à Novi, le flanc droit exposé aux débouchés du Pô, dont l'ennemi occupait toute la rive gauche, sans pouvoir conserver la possession de ses derrières, exposé ainsi à avoir l'ennemi en front, en queue et en flanc, c'était une opération folle. Mais enfin si l'on était résolu à l'entreprendre, il fallait la faire rapidement, à marches forcées, à tire d'aile, être le 28 mai à Modène et le 4 juin à Novi; alors Souvarow n'eût pas eu le temps de réunir son armée. Au lieu de cela, le général de l'armée de Naples resta quatorze jours sans bouger à Florence, ce qui permit aux généraux autrichiens d'être bien instruits de l'orage qui se préparait. Arrivé

le 15 juin à Plaisance, il y séjourna deux jours inutilement, ce qui donna à Souvarow le temps d'arriver de Turin.

La gauche de l'armée française n'eût pas dû déboucher par la Bormida et faire sa jonction avec la droite à Novi en plaine devant l'ennemi. Elle eût dû l'opérer derrière la Bocchetta et, réunie à la droite, déboucher à Novi. Ceci est fondé sur ce principe, qui n'admet pas d'exception, que toute jonction doit s'opérer en arrière et loin de l'ennemi. La droite et la gauche pouvaient être attaquées et battues isolément lorsqu'elles étaient encore loin l'une de l'autre ; il était important de cacher à l'ennemi le mouvement offensif de l'armée.

Si Championnet voulait absolument livrer bataille, il fallait *qu'il* marchât sur une seule rive de la Stura et eût toujours ses 25,000 hommes sous la main ; que la réunion de Duhesme au camp de Coni se fît par les derrières et non en face de l'ennemi. (1799).

Pendant la bataille de Bergen, les trois colonnes d'attaque du duc d'Yorck : Hermann, Dundas et Pulteney, étaient séparées entre elles par des obstacles naturels ; à mesure que le général russe Hermann s'est avancé, sa position est devenue plus mauvaise, parce que le canal d'Alkmaar qui le séparait du reste de l'armée allait toujours en s'éloignant de la mer ; ce général se trouvait avoir deux flancs en l'air et ne pouvait pas avec seize bataillons couvrir les trois lieues de terrain entre la mer et Alkmaar (1799, Nord-Hollande).

Il eût été préférable de ne pas entrer dans le royaume de Naples et de profiter de la consternation de l'ennemi pour lui faire signer la paix et le détacher momentanément de la coalition. Mais, voulant se porter sur Naples, il fallait le faire rapidement, car 30,000 hommes c'était tout juste ce qui était nécessaire. Il ne fallait donc pas marcher sur quatre directions éloignées les unes des autres, séparées par des montagnes, des rivières et des populations mal disposées. Un corps de 30,000 hommes doit toujours rester uni ; c'est la force d'une armée consulaire ; les Romains la campaient, toutes les nuits, dans un carré de cent

cinquante toises de côté. Au lieu de quatre lignes d'opérations, il n'en fallait qu'une : celle de Rome à Isola et Capoue. La division Duhesme eût dû repasser la haute chaîne des Apennins dans l'intérieur des États romains et déboucher sur leur revers du côté ouest. Les divisions Lemoine et Rey devaient être près de l'avant-garde de manière à ne pouvoir en être séparées. Marchant ainsi, Championnet eût été le 6 ou 7 janvier dans Naples. Maître de cette capitale, il se fût facilement emparé de Gaëte et de Pescara et eût envoyé des colonnes mobiles pour désarmer la population. Une seule ligne d'opérations n'eût exigé que peu de monde pour garder les points importants; il fût arrivé devant Naples avec 26,000 hommes. Ayant au contraire marché par quatre lignes, la moitié de son armée a été employée comme garnisons dans les places fortes de Gaëte, de Pescara, d'Aquila et autres placées sur sa route, et pour la garde des hopitaux ; il lui fallut d'ailleurs perdre du temps pour attendre ses divisions; celle de Duhesme qui avait plus de chemin à faire devant un ennemi qui lui disputait le terrain, qui se couvrait de torrents, de rivières et de défilés, ne pouvait arriver aussi vite que le quartier général qui n'avait que cinquante lieues à parcourir. C'est ce qui a été cause du petit échec devant Capoue, qui encouragea les insurrections et donna lieu à beaucoup d'échauffourées et qui le porta à considérer l'armistice du 10 janvier comme un événement heureux. Le Directoire, qui de Paris n'entrait pas dans le détail de ces fautes militaires, s'indigna de voir 30,000 hommes s'arrêter devant une capitale ouverte, défendue par des débris d'armée. Il eût été plus utile que l'armée ne dépassât pas Rome. Mais il n'était pas convenable de la laisser aux portes de Naples, exposée à succomber à toutes sortes d'embûches.

En 1757, Frédéric marcha à la conquête de la Bohême par deux lignes d'opérations, avec deux armées séparées entre elles par soixante lieues et qui devaient se réunir à quarante lieues de leur point de départ sous les murs d'une place forte en présence des armées ennemies. Il est de principe que les réunions des divers corps d'armée ne doivent jamais se faire près de l'ennemi; cependant, tout réussit au roi. Ses deux armées quoique séparées par des montagnes, des défilés, surmontèrent

tous les obstacles, sans qu'il leur arrivât aucun mal. Le 4 mai, elles étaient encore séparées par deux rivières, la place de Prague et l'armée du prince de Lorraine forte de 70,000 hommes. Leur réunion paraissait impossible ; cependant elle s'opéra le 6 mai, à la pointe du jour, à trois cents toises du camp autrichien. La fortune se plut à combler Frédéric, qui devait être battu en détail avant la réunion des deux armées, et chacune *chassée* isolément de la Bohême.

La marche du prince de Condé, sur la rive droite du Rhin, exposait son petit corps à un échec et ne pouvait être d'aucune utilité pour la grande armée. S'il eût fait au commencement de la campagne et par la rive gauche, le mouvement qu'il a fait, depuis sur la rive droite, pour se joindre sur le Mein, l'armée française eût été constamment réunie et n'eût point éprouvé l'échec de Cassel (1762).

La conduite de Turenne après le départ du prince de Condé est habile ; il est vrai qu'il fut merveilleusement secondé par les *localités*. Les armées de Bavière et de Lorraine étaient séparées par le Rhin et des montagnes, leur jonction était difficile.

MANŒUVRES SUR UN FLEUVE.

Moreau devait faire occuper Ulm, place si importante qu'il est impossible sans sa possession d'organiser la guerre dans le bassin du Danube. Il devait appuyer sa droite au Danube; alors, arrivé à Neresheim, il ne se fût pas trouvé en l'air. Mais quoique tourné à Neresheim par sa droite, par sa gauche il y montra du sang-froid et de la constance (1796).

Fortifiez Ratisbonne, le point le plus important du Danube après Ulm.

C'est dans la retraite de Moreau qu'on sentit l'importance d'Ulm, cette clef du Danube (1796).

Que devait faire le général français pour déposter Kray de son camp retranché d'Ulm? Une seule chose : avoir une volonté, suivre un plan, car l'initiative était à lui, il était vainqueur, plus nombreux et avait une meilleure armée. Il eût dû passer l'Iller, se mettre en marche sur trois colonnes, ne pas occuper plus de six lieues de terrain, passer le Lech et arriver en deux jours, ou trois au plus, à Augsbourg. Le général autrichien eût suivi le mouvement par la rive gauche du Danube pour se porter par Neubourg derrière le Lech et couvrir la Bavière et les pays héréditaires.

Ulm est le premier pivot naturel de l'invasion en Allemagne; cette place, assise sur le Danube, donne à celui qui l'occupe, des facilités pour manœuvrer sur les deux rives. C'est un point unique pour contenir de grands dépôts, sur la plus grande rivière de l'Europe, rivière qui baigne les murs d'Ingolstadt, de Ratisbonne, de Passau, de Vienne. Du côté de la France, cette place est au débouché des montagnes Noires.

Le projet de passer sur la rive gauche du Danube au-dessus d'Ulm était périlleux et fort hasardeux; si Kray et le prince de Reuss eussent manœuvré la gauche au Danube, la droite au Tyrol, l'armée française pouvait être prise en flagrant délit et fort compromise. Mais puisque le général français était résolu à cette opération inutile et téméraire, il la fallait faire avec résolution et d'un seul trait; il fallait que le passage ayant été surpris le 10, le 20 toute l'armée se trouvât sur la rive gauche, laissant seulement quelques colonnes mobiles en observation sur la rive droite, et qu'elle se portât droit sur Ulm et Nordlingen, afin d'attaquer en flanc l'armée autrichienne et de l'obliger, si Kray prenait le parti de la retraite, à recevoir la bataille, et s'emparer de son camp retranché si Kray se décidait à passer sur la rive droite pour marcher sur l'armée française. De cette manière, le général Moreau n'avait rien à redouter; son armée, supérieure comme elle l'était en forces et en moral, si elle perdait la rive droite, s'établissait sur la rive gauche; toutes les chances étaient pour elle; elle profitait de son initiative pour marcher réunie, surprendre l'armée autrichienne pendant ses mouvements, dans le temps qu'elle ne laissait rien exposé aux coups de l'initiative

ennemie. C'est l'avantage de toute armée qui marche toujours réunie; qu'eût pu faire le général Richepance, qui était le plus près d'Ulm, si Kray et le prince de Reuss l'eussent attaqué avec 60,000 hommes, et que fût devenue l'armée, si le corps de Richepance eût été défait, qu'elle eût perdu sa ligne d'opérations sur la rive droite, en y éprouvant un si grand échec, lorsqu'elle n'aurait pas encore pris pied sur la rive gauche ?

La position de Feldkirch n'est pas nécessaire pour la défense de la Suisse, encore moins pour la jonction des deux armées d'Helvétie et du Danube, cette jonction était toute faite par Stein et Schaffouse.

Toutes les marches et contre-marches de l'armée sur le bas Adige, au milieu de rivières, de marais et de boue n'étaient propres qu'à la ruiner et à la démoraliser. Le général français voulait-il passer l'Adige, il devait réunir ses troupes sur un seul point dans un pays sec, à Villafranca, par exemple, surprendre le passage et se porter en toute diligence sur son pont. A la bataille de Magnano, Scherer n'avait pas de plan; s'il eût jeté l'ennemi sur la rive gauche de l'Adige, il n'aurait pas pu en profiter, ses ponts étaient à deux marches en arrière. Le succès de la bataille de Magnano ayant été partagé, il ne devait pas abandonner la ligne du Mincio; il devait s'y fortifier et attendre des renforts (1799).

Le général Belliard, rejoint le 13 mai au soir par le général Lagrange, avait 14,000 hommes. Il aurait suffi d'en laisser au Caire 4,000 comme garnison et colonne mobile; au lieu de cela, il laissa 8,000 hommes pour la garde de la ville et ne marcha contre le grand vizir qu'avec 6,000 hommes; 6,000 hommes, dont 1000 de cavalerie et 24 pièces de canon bien servies étaient plus qu'il n'en fallait pour battre le grand vizir et le jeter au delà du désert. Les Osmanlis n'étaient que 9,000 hommes; si le général Belliard n'eût pas manqué de résolution, il n'avait qu'à faire battre la charge et il sauvait l'Égypte en se couvrant d'une gloire immortelle. Le 28 ou le 29, il serait arrivé à Terrânech, aurait attaqué le général Hutchinson, qui avait 4,000 Anglais et

6,000 Turcs. L'armée anglaise était bien affaiblie par les malades et n'avait encore reçu aucun renfort.

Le général Belliard rentra au Caire le 18, sans avoir attaqué le grand vizir. C'était le moment de prendre un parti définitif en se portant sur Alexandrie par la rive gauche du Nil, embarquant sur la rivière ce qui ne pouvait pas être transporté par terre et laissant 2,000 hommes dans la citadelle qui eût pu tenir longtemps. Lorsqu'elle aurait perdu l'espoir d'être dégagée par suite de la jonction des généraux Menou et Belliard, elle aurait obtenu une capitulation honorable et les hommes qui étaient malingres, vétérans et convalescents auraient été sauvés.

Le 18 juin, le général Hutchinson était à Gyzeh, le grand vizir en face de lui, sur l'autre rive du Nil; si le général Belliard eût attaqué avec tout son monde l'une ou l'autre armée, il eût été vainqueur; la défaite de l'une des deux armées entraînait la retraite de l'autre, tandis que s'il éprouvait un échec il ne l'eût pas éprouvé sans faire beaucoup de mal à l'ennemi, et ses affaires n'en auraient pas été pires.

Le 19, le général Hutchinson fit construire un pont pour communiquer avec le grand vizir. Si le général Belliard avait attaqué sur une seule rive à la petite pointe du jour, il eût enlevé le pont avant que l'armée placée sur l'autre rive l'eût passé.

Le 22 juin, il n'était pas encore cerné, il pouvait encore combattre. Puisqu'il avait perdu toutes les occasions que la fortune lui avait offertes de battre l'ennemi isolément, il lui restait la gloire de défendre la place avec toute l'opiniâtreté qu'exigeaient le salut de l'armée, l'honneur des armes françaises et les règlements militaires. En s'étudiant à attaquer dans ses sorties spécialement les Anglais, il fût venu à bout de détruire ce petit corps, qui seul donnait de la résistance à toute cette armée. Du moins il eût pu gagner le mois d'août, moment de l'inondation ; il eût ainsi gagné novembre, et aurait donné à ses fortifications un nouveau degré de force. Les mois se succèdent, mais ne se ressemblent pas. Pendant ce temps Alexandrie n'eût pas été inquiétée.

Raisonnez dans cette hypothèse, si je passe la Vistule, ayant une tête de pont à Marienwerder et à Marienburg, par où l'ennemi pourra-t-il passer pour faire lever le siège de Dantzig ? Je

suppose que j'abandonne Elbing à l'ennemi, pourrai-je me porter sur la rive gauche de la Nogat pour l'empêcher de jeter là un pont ? Raisonnez dans cette autre hypothèse : y a-t-il une ligne qui couvre Elbing, passe derrière le Draussen-See et arrive jusqu'à Saalfed (1807) ?

Gal GRISOT.

(A continuer.)



L'ARMÉE EN 1900.

CE QU'ELLE EST, CE QU'ELLE DEVRAIT ÊTRE[1].

LE SOUS-OFFICIER

Le premier échelon, que nous rencontrons à la base de la hiérarchie militaire, est constitué par les sous-officiers, qui s'appellent : le sergent ou maréchal des logis; le sergent-fourrier ou maréchal des logis-fourrier; le sergent-major ou maréchal des logis chef, et l'adjudant.

Nous ne parlons pas des caporaux-fourriers et brigadiers-fourriers, qui n'ont plus leur raison d'être, puisque nous supprimons le caporal et le brigadier.

Dans cette succession de grades, il faut établir deux catégories très distinctes : les non-rengagés et les rengagés.

Ces derniers peuvent composer les deux tiers de l'effectif normal.

Les sous-officiers jouissent de la faculté de se rengager pour un, deux, trois ou cinq ans, périodes renouvelables jusqu'à une durée totale de quinze années de service.

En outre, ils peuvent être maintenus sous les drapeaux, en qualité de commissionnés, jusqu'à l'âge de 47 ans.

Les diverses lois établissant les conditions de rengagement

[1] Voir la livraison de juin 1899.

datent : du 18 mars 1889, du 6 janvier 1892, du 25 juillet 1893, du 6 février 1897.

La base de l'organisation, ou pour mieux dire, les avantages créés pour amener les sous-officiers à se rengager, consistent en une série de premières mises d'entretien, de gratifications annuelles, de primes de rengagement et de hautes payes mensuelles, savamment graduées suivant le temps de service et la durée des rengagements.

Au début, on obtint peu de rengagements, ce qui contraignit à accepter tous ceux qui se présentaient, d'où une médiocre composition de sous-officiers rengagés.

On se rendit alors compte que la question matérielle ne suffisait pas, et l'on essaya d'appâts plus compliqués, en s'adressant au moral.

Peu à peu, on différencia les rengagés des autres.

Ils prirent une tenue spéciale se rapprochant de celle des officiers; on prescrivit un certain confortable dans l'ameublement des chambres, occupées par un seul sous-officier, dans la tenue des tables de cantines. Certains avantages leur furent accordés dans le service; enfin, on fit luire à leurs yeux la perspective d'un emploi civil après quinze ans de service.

Ces mesures tardives, adoptées une à une comme à regret, faisaient ressortir deux faits :

1° Il était admis comme indispensable d'avoir des sous-officiers rengagés, c'est-à-dire des sous-officiers de carrière. Nous ne faisions en cela que copier servilement l'Allemagne, qui, depuis longtemps, possède un corps de sous-officiers incomparable ;

2° La situation matérielle apparaissait n'être pas la seule à entrer en ligne de compte, mais il s'y joignait une foule de questions, que l'on croyait d'ordre secondaire, et que l'on s'apercevait tenir la première place, c'est-à-dire toutes celles touchant à l'intelligence, à l'éducation, aux qualités et aux défauts; en un mot, au moral du sous-officier et à son avenir après son départ de l'armée.

A-t-on résolu le problème et la question est-elle traitée à fond ?

Premièrement. Il est indispensable d'avoir des sous-officiers de carrière.

Le sous-officier vient de la troupe, il en connaît les défauts, les qualités, les besoins, les aspirations, l'esprit, et, comme il vit dans un contact intime et constant avec elle, il entretient et augmente ce savoir.

Il est essentiellement l'*instructeur* sur le terrain et l'*éducateur* à la caserne ; vivant avec l'homme, sans partager sa chambre, sa table et ses joies, par conséquent sans être son camarade, il sera son premier chef et lui imposera le respect.

Plus il aura d'expérience, meilleur instructeur et éducateur il sera, plus il en imposera à l'homme.

Nous devons poser en fait que la moitié du contingent annuel possédera une instruction variant du simple certificat d'études primaires aux diplômes universitaires.

Croit-on qu'à ces jeunes gens intelligents et instruits, de jeunes sous-officiers en imposeront ? N'ayant pas l'expérience nécessaire provenant du contact et du commandement des hommes, ni surtout cette sorte de force que donnent le mérite acquis, la valeur et le nombre des services et qui impose l'obéissance et le respect.

Nous avons supprimé l'inutile et dangereux grade de caporal et brigadier, parce qu'il n'en imposait pas. Concluons donc que plus nous aurons de sous-officiers rengagés, meilleur sera l'encadrement de la troupe.

Nous avons connu les sous-officiers d'autrefois, immortalisés par la légende, le dessin ou la poésie, prenant sur le soldat un incroyable empire.

Nous avons besoin de semblables sous-officiers, nous les voulons vieillis sous le harnais, à défaut de campagnes de guerre, imprégnés de discipline et de respect, comme une éponge l'est du liquide dans lequel elle baigne, ayant pour suprême ambition le grade d'adjudant, la médaille et un emploi civil.

Donc, nous ne nommerons adjudants que ceux qui n'aspirent pas aux écoles. Ce grade doit être le bâton de maréchal, le but de la carrière, au terme de laquelle on a droit à une retraite.

L'attraction résultant de l'obtention des emplois civils après un certain temps de service ne pourrait avoir une valeur sérieuse que si l'on établissait, en principe, que nul n'y aura droit s'il n'a servi comme rengagé ; de telle sorte que les divers emplois pouvant être remplis par les sous-officiers correspondraient

comme valeur et comme situation sociale à une durée déterminée de temps de service.

On constituerait ainsi un appât obligeant les sous-officiers à poursuivre d'autant plus longtemps la carrière des armes qu'ils désireraient obtenir un poste plus élevé. Du même coup, le recrutement des petits fonctionnaires serait à toute épreuve, quant à l'honnêteté et au dévouement.

Nous ne faisons, bien entendu, qu'indiquer les grandes lignes d'un projet, qui demanderait une étude minutieuse et approfondie, consistant à mettre en regard du temps de rengagement la valeur des diverses positions civiles.

Puisqu'il est indispensable d'avoir un grand nombre de sous-officiers rengagés, prenons les moyens matériels de les obtenir. Établissons des durées de rengagement diverses, pour qu'ils ne soient pas liés par une chaîne trop longue, qui à certains moments pourrait peser trop lourdement, auxquelles correspondraient les hautes payes et les soldes, très équitablement établies actuellement, qui ne demanderaient qu'à se trouver méthodiquement classées, au lieu d'être éparses dans une quantité de lois, de décrets et de tableaux, ce qui rend la confusion facile.

Puis assurons à ces serviteurs, à partir de dix ans de service, des positions en rapport avec leur mérite.

En un mot, créons de tels avantages matériels que nous puissions *choisir* et non *subir*.

Le deuxième fait est d'un ordre plus élevé, il touche au moral, aux défauts comme aux qualités du sous-officier.

Si, nous reportant en arrière, nous regardons les vieux brisquards dont nous parlions tout à l'heure, pittoresques sous le crayon d'un Neuville, héroïques sous la plume d'un Déroulède, vaillants sur le champ de bataille ou incomparables sous les armes, nous ne trouverons en dehors de ces situations que des soudards. On dit : « Il a des manières de sous-officier ».

Nos sous-officiers actuels ont infiniment gagné sous ce rapport, mais il reste encore énormément à faire et cela tient à deux causes.

D'abord ils sont en quelque sorte isolés, ne formant pas un tout, un corps homogène.

Il faut que le sous-officier se sente quelqu'un, s'élevant au-

dessus du niveau commun, qu'il grandisse à ses propres yeux, et la meilleure manière de lui donner bonne opinion de lui-même sera de constituer un corps de sous-officiers rengagés; chacun des membres voudra par sa tenue, sa conduite, ses services, non seulement s'en montrer digne, mais surtout lui donner du relief.

Dans le même ordre d'idées on a déjà fait quelque chose. S'adressant à la vanité et à l'amour-propre de l'homme, on a réglementé pour les rengagés une tenue plus brillante, on les a logés d'une façon plus luxueuse, on leur a donné une table plus confortable.

Mais cette tenue, sauf l'épée, ne différencie pas assez le rengagé. Pourquoi ne rétablirait-on pas les brisques, en laine pour les anciens soldats, en or pour les sous-officiers, remplaçant avec éclat le maigre galon filigrané, qui reste inaperçu ?

La chambre! Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet. D'abord de nombreux rengagés n'en sont point encore pourvus, les modifications à apporter dans ce but aux casernements se faisant avec une extrême lenteur; puis un grand nombre ne possèdent pas l'ameublement prescrit, les fonds manquant, paraît-il, pour les pourvoir tous. Enfin de nombreuses divergences existent dans les manières de voir des chefs de corps et des généraux au sujet de la latitude à laisser aux occupants pour orner leurs chambres.

Les uns refusent au sous-officier la joie d'orner sa chambre, de la tapisser de photographies, d'affiches, de dessins, d'armes, etc., sous prétexte qu'il exposera des obcénités; d'autres n'acceptent que certains décors, d'autres enfin laissent tout exhiber. Il semble qu'il ne devrait se produire qu'une manière de faire, celle de donner au sous-officier la plus grande impression de confortable et de bien-être.

Soyons donc toujours pénétrés de cette vérité que, en France surtout, ce qui fait sortir un homme de l'ornière commune, lui donne une force et un courage inouïs, que des détails futiles en apparence, enfantins peut-être, élèvent l'homme à ses propres yeux et lui font croire qu'il est supérieur à ses voisins. Laissons donc, ou plutôt encourageons donc le sous-officier à se loger à son goût. Respectons donc son *chez lui*, il s'y trouvera mieux, et ce ne sera certainement pas une des moindres raisons qui le pousseront à rengager.

Quant à la question des dessins obcènes, elle est imaginaire; les commandants d'unités n'ont-ils pas toute l'autorité nécessaire pour empêcher des fautes de ce genre ?

Dans tous les corps on a constitué une bibliothèque et une salle de lecture pour les sous-officiers. Nous y applaudissons.

Mais toutes ces mesures, qui sont du domaine moral et non matériel, et sont exellentes, restent insuffisantes.

Comme nous le disions plus haut, il faut en outre former avec les rengagés un corps constitué, reconnu, qui prenne rang dans le régiment après celui des officiers, fasse partie des corps constitués de la société française et participe aux solennités de la vie publique.

Des règlements établiront sa manière de vivre, son rang, sa participation aux diverses cérémonies, et, pour lui donner une *honorabilité* absolue, en plus de la surveillance des officiers, il exercera sur lui-même un contrôle rigoureux.

Pour ce faire, il élira une commission composée d'un certain nombre des plus anciens de chaque grade, présidée par le plus ancien adjudant qui fera appliquer les décisions du corps des *rengagés*, *blâme* ou récompense.

On créera ainsi un corps de rengagés, compact, uni, gardant les traditions de l'honneur et du patriotisme, fier de sa composition parce qu'il l'aura faite lui-même.

Un sous-officier demande-t-il à se rengager, le colonel, pour éclairer la commission de rengagement, outre les notes du capitaine, prend l'avis du corps des rengagés, qui n'acceptera pour membre que celui qu'il jugera digne.

Un rengagé commet-il une faute grave tendant à jeter le discrédit sur le corps, une demande du conseil au colonel le préviendra du désir de la radiation de la brebis galeuse, ou d'un blâme sévère.

Le jugement le plus juste est celui de ses pairs.

Ce point acquis, voyons une autre face de la question.

Nous avons dit qu'il fallait s'adresser à la vanité et à l'amour-propre de l'homme, il faut aussi s'adresser à son intelligence.

Or à la caserne on donne l'instruction militaire, mais aucune notion d'instruction générale et aucune éducation.

En ce sens nous commettons une erreur grave.

Parmi les sous-officiers comme parmi toutes les associations

nombreuses, il se rencontre des sujets qui ne progresseront jamais, partis de trop loin pour arriver très haut; mais ils sont une minorité.

Presque tous, non seulement sont aptes à recevoir la bonne parole, mais la demandent, mais y aspirent.

Dans chaque escadron, compagnie ou batterie, le capitaine reste chargé de ses sous-officiers, mais il ne s'occupera que de l'instruction militaire et jamais de l'instruction générale.

Ceux qui doivent concourir pour les écoles, Versailles, Saumur ou Saint-Maixent, suivent des cours, mais ils sont le petit nombre.

Il est nécessaire de réglementer une série de conférences, faites à des heures choisies judicieusement, par des officiers, et traitant tous les sujets intéressants, droit, économie politique, histoire, archéologie, arts, sciences, voyages, expéditions coloniales, guerres, etc., à l'exclusion des sujets techniques.

On tirerait de ces conférences un double profit : celui d'abord d'instruire les sous-officiers, de les mettre au courant des connaissances actuelles, au lieu de les laisser glaner péniblement çà et là dans les revues ou les ouvrages (ce dont beaucoup seraient incapables) quelques idées générales le plus souvent incomplètes, ou même fausses parfois.

On élèverait ainsi leur intelligence et leurs âmes, les rendant plus aptes à saisir et à admettre les grandes idées de discipline, de dévouement, de Patrie.

A coup sûr on les policera. Nous n'en ferons certes pas des muscadins parfumés et gracieux. De ceux-là, il en existera toujours trop; mais nous façonnerons des hommes aux manières correctes; l'instruction est la base de toute éducation.

Et puis les sous-officiers grandiraient à leurs propres yeux; leur amour-propre serait flatté de se voir l'objet des soins et de la sollicitude des officiers, qui leur montreraient par là l'estime et la considération la plus grande qu'on puisse témoigner, celle de vous juger digne de comprendre et de vous élever jusqu'à soi.

Le deuxième profit à retirer sera d'instruire les officiers, de leur donner l'occasion, la nécessité de travailler, de chercher, de faire une œuvre personnelle, de parler. Nous verrons dans le chapitre concernant les officiers à quel haut prix nous estimons ce travail.

En résumé, création d'un corps de sous-officiers rengagés et d'une sorte d'école régimentaire où les officiers feraient des suites de conférences à l'ensemble des sous-officiers du régiment.

Quant à l'éducation elle sera donnée par l'exemple des officiers. A tous les degrés de la hiérarchie il est indispensable d'exiger que les rapports avec les inférieurs restent dans les limites d'une urbanité parfaite. La politesse n'exclut ni la fermeté ni la vigueur, elle les fait au contraire valoir. Le chef brutal et grossier perd de son prestige et de son autorité ; il obtiendra peut-être par la peur, mais il n'obtiendra jamais l'obéissance volontaire.

Nous traiterons cette question de la politesse du commandement au chapitre suivant avec toute la considération qu'il mérite.

*
* *

Dans le chapitre intitulé *Le Soldat*, nous avons établi la nécessité du service d'un an, uniforme pour tous les Français, supprimant les inégalités, donnant une jeune armée encadrée de soldats rengagés.

Comment recruterons-nous les sous-officiers ?

De deux façons : par les engagements volontaires et par le rengagement.

Beaucoup de jeunes gens désirent faire leur carrière dans la vie militaire. Des lois solidement établies, assurant aux sous-officiers rengagés une situation, la considération, donnant l'espoir d'obtenir la médaille et une position civile, attireront une quantité de jeunes gens, trop peu instruits pour tenter d'aborder les hautes écoles, trop ardents pour la vie de bureau. A 18 ans, ils s'engageront pour trois ans.

Les engagements devront être reçus deux fois par an, et non pendant toute l'année, le 1er novembre et le 1er mai, de façon que dès l'arrivée au corps l'instruction puisse commencer. On constituera un peloton spécial, analogue à celui des élèves-caporaux et brigadiers qui existe dans certains corps, et qui serait appelé peloton des élèves-sous-officiers.

Mêlés à la troupe pour la vie intérieure, les élèves en seront

séparés pour l'instruction sur le terrain d'exercices et à l'extérieur, et pour les théories et les cours.

Après six mois l'élève subit un examen. Un classement est établi. Pendant le deuxième semestre il remplit les fonctions d'instructeur du nouveau peloton, qui vient de se former. Il suit les grandes manœuvres, versé dans l'unité à laquelle il a vécu toute l'année, et dans laquelle il ne sera pas nommé sous-officier.

Enfin, au départ de la classe, il passera sous-officier suivant son rang de classement, s'il n'a pas démérité depuis.

Le jeune sous-officier remplira les fonctions du caporal et du brigadier, mais avec cette supériorité, qu'il ne couche pas dans la chambre de ses hommes, qu'il ne mange pas avec eux, que par conséquent il n'est pas leur camarade, mais leur chef. Enfin il aura une instruction plus complète.

Les trois ans d'engagement étant passés, la vocation est arrêtée. Le sous-officier rengagera ou partira.

S'il rengage, il pourra conserver le même commandement, ne pas encore monter plus haut, mais il fera partie du corps des rengagés et jouira de tous les privilèges qui y sont attachés.

Les engagements volontaires de 18 à 20 ans, dans le but de suivre la carrière militaire, seront très nombreux. Si l'esprit militaire a faibli en France, ce n'est que parce que l'on s'efforce de l'éteindre ; mais il n'a pas disparu, il couve sous la cendre, et le vieux chauvinisme éclatera un jour plus ardent et plus enthousiaste que jamais.

Le second mode de recrutement sera le rengagement. Chaque année, au bout de six mois de service, à la fin de l'année peut-être, des appelés d'un an, ayant vu de près le métier, voudront y rester. Ils pourront se rengager pour deux ans et entreront au peloton des élèves-sous-officiers, qu'ils suivront dans les mêmes conditions, soumis aux mêmes épreuves, que les engagés volontaires.

*
* *

Il nous reste à étudier la question des sous-officiers aptes à devenir officiers.

Dans l'état actuel des règlements et des usages, un jeune

homme s'engageant à 18 ans, intelligent, résolu, peut arriver plus vite officier en passant par le rang qu'en entrant à limite à Saint-Cyr. La chose est regrettable ; nous le ferons saisir aisément en étudiant les officiers de troupe.

Il est indispensable d'établir une différence au profit des élèves de Saint-Cyr, qui possèdent une instruction générale très supérieure à celle des sous-officiers, même en admettant que l'on obtienne, par des conférences régimentaires, l'élévation du niveau moyen actuel.

Plus tard, mille raisons pourront modifier cette différence et l'établir en sens contraire.

Mais au début, pour établir la différence essentielle dont nous parlons, nous proposons de n'admettre au concours que des sous-officiers rengagés, ayant deux ans de rengagement accompli, et trois ans de grade de sous-officier; par conséquent, cinq ans de service effectif.

Nous avons dit que les adjudants ne pourraient pas se présenter, ce grade étant réservé à ceux qui veulent faire toute leur carrière comme sous-officiers et obtenir un emploi civil. Aucune limite d'âge ne serait imposée autre que la limite des rengagements.

Pour toute présentation aux écoles, l'appréciation du corps des rengagés sera prise en grande considération.

Il faut que le corps des sous-officiers puisse s'enorgueillir de présenter et de faire arriver au grade d'officier l'élite de ses membres.

En résumé, nous demandons la suppression des caporaux et brigadiers, dont le rôle sera rempli par les anciens soldats rengagés; puis le remplacement des caporaux et brigadiers par des sous-officiers.

Le nombre total des sous-officiers serait donc égal à la somme des caporaux ou brigadiers et des sous-officiers actuels.

Sur ce total on tendrait à avoir les deux tiers de rengagés, et même les trois quarts.

Enfin, outre les avantages donnés à ces derniers, constitution d'un corps de rengagés.

De cette manière nous ferons l'armée forte, solidement encadrée de soldats et de sous-officiers de carrière, gens d'honneur

et de dévouement, sûrs, parce que l'honorabilité de leur situation, la certitude d'une vie respectée et assurée les garderont de toute défaillance et les maintiendront dans le devoir.

L'homme le plus solide peut faiblir ; écartons de sa route les ronces et les pierres, nous lui donnerons une marche droite et sûre.

Henri Baraude.

(A continuer.)



DE L'ARMÉE TERRITORIALE.

Les réflexions qui nous ont été suggérées par l'exécution du dernier appel de l'armée territoriale, touchent à des sujets de tout ordre : législation, organisation, habillement, armement, instruction, commandement.

Il est constant que toutes ces choses ont des liens qui les rattachent et que les unes influent sur les autres. Pour arriver, en les étudiant, à déterminer le point ou les points faibles, en un mot, à dégager l'inconnu, il ne suffirait pas de les examiner séparément, mais nécessairement aussi dans leurs rapports obligés.

Une question, se posera dès le début, qui suffit à caractériser la situation. Veut-on, oui ou non, conserver l'institution dite armée territoriale ?

C'est d'abord ce qu'il s'agit de savoir. Puis ensuite on se demandera si cette armée doit être prise au sérieux ?

Si oui, il conviendra d'aborder franchement les difficultés et de s'efforcer de les résoudre au mieux des intérêts de l'armée et de la France.

Si non, la cause est entendue; inutile de causer plus longtemps, ne nous leurrons plus d'illusions plutôt fâcheuses et procédons au désarmement en supprimant un organisme devenu parfaitement inutile et encombrant.

A vrai dire, les avis peuvent être partagés comme sur tout ce qui touche au recrutement de l'armée, à son effectif et à son instruction.

Mais si les esprits dégagés de préoccupations électorales ou autres, de recherches de popularité ou de certaines utopies parfois sincères, mais non moins dangereuses pour cela, se mettent

franchement en face du problème de la guerre future, ils ne peuvent se soustraire à l'obligation de conclure par l'affirmative.

Les contingents colossaux que mettent sur pied nos adversaires, nous obligent à ne négliger aucun des moyens dont nous pouvons disposer pour les combattre; parmi ces moyens, le plus logique, le plus simple est assurément de leur opposer un effectif d'une valeur numérique au moins égale.

Nous connaissons toutes les théories faciles avec lesquelles on s'abuse ou l'on abuse le public en lui démontrant qu'un petit nombre de combattants de carrière suffirait à mettre en déroute toutes les *milices* que l'Europe entretient à grands frais.

A notre avis ce sont là des erreurs funestes, éminemment dangereuses pour les nations qui s'y laisseraient prendre. L'excellence d'une armée est certes chose des plus appréciables; la perfection dans tous les organes de cette machine de guerre est indispensable, et, si elle atteint un maximum, cela n'en vaudra que mieux, mais le nombre, nous ne cesserons de le répéter, est indispensable, lui aussi.

Les merveilles d'une campagne de France ne se renouvellent pas; nous en avons su quelque chose en 1870, et d'ailleurs, il y faudrait le chef génial et celui-là le contingent ne le donne pas tous les ans.

Flatter des populations qui renâclent de plus en plus devant le devoir militaire, demander des réductions de service incompatibles avec les effectifs des régiments actifs ou de réserve, réclamer bruyamment la diminution des périodes d'exercices, qui assurent, déjà si faiblement, à nos troupes des réserves la valeur professionnelle qui leur est indispensable, tout cela est bien facile, mais il faudra voir après, c'est-à-dire au moment où toute cette machine formidable, à peine mobilisée, devra être mise en mouvement et conduite à l'épreuve du champ de bataille.

Que de regrets alors ! Comme on saura bien reprocher aux divers gouvernements qui se sont succédé depuis l'année cruelle, de n'avoir pas su prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la vitalité et la valeur de ces formations.

Mais aujourd'hui, c'est autre chose. Si un gouvernement parlait de réunir des territoriaux plus de treize jours, s'il prétendait forcer les officiers à assister aux périodes de convocations, à des

stages annuels pour perfectionner leur instruction, s'il refusait carrément toute demande de sursis qui ne serait pas fondée sur une impossibilité absolue, s'il imposait aux sous-officiers des obligations analogues, il serait mis en péril.

C'est que, en effet, tout le monde cherche, passez-nous l'expression, à se tirer les pattes. Un régiment territorial perd après chaque appel du quart au sixième de son effectif en officiers, par démissions et terme de service. De ceux qui ont atteint la limite de l'obligation légale il n'y a rien à dire, sinon que, encore pleins de vigueur, ils resteraient volontiers pour la plupart, s'ils y étaient encouragés.

Dans les deux mois qui précèdent l'appel il s'est produit un tiers de demandes de sursis (21 sur 60 officiers); sur ces 21 il en est accordé 6 ou 7 : le reste mécontent est la réserve toute désignée pour la démission à la fin de la période de convocation.

Que des chefs intelligents sachent retenir leurs officiers, leur inculquent les idées qui les animent eux-mêmes, que ces officiers, pleins de bon vouloir et de sentiments patriotiques, répondent à ce qu'on attend d'eux, c'est chose possible mais exceptionnelle, et nous pourrions malheureusement donner des preuves qu'il n'en est pas ainsi partout.

Point d'effet sans cause. Il y a donc une raison à cette désertion du devoir qu'on ne peut imputer aux seuls officiers des réserves, mais aussi à beaucoup de ceux que la loi appelle à remplir les effectifs de ces formations et non pas seulement les cadres.

Vous les trouvez sans valeur, vous le répétez, vous en faites au besoin de faciles plaisanteries, et vous partez de là pour conclure à leur suppression. A quoi servent ces officiers ? A quoi servent ces appels de vingt-huit et de treize jours ? Quel profit en retire l'armée et la défense nationale ? On ne le voit pas, mais ce qu'on démontre avec complaisance c'est le temps perdu pour l'industrie, les occupations de la carrière, le travail à la maison, les plaisirs interrompus, les pertes particulières qui résultent pour chacun de ce changement momentané d'existence et de la direction de la vie.

Certes, il y a des situations intéressantes, pénibles même, il y a des intérêts lésés par ces appels que la loi impose, bien qu'on en puisse connaître d'avance l'époque et la durée. Il semble

pourtant qu'avec un peu de bonne volonté, il ne soit pas impossible de se mettre en mesure d'accomplir son devoir militaire sans pour cela sacrifier ses intérêts civils. Nous restons persuadés qu'il n'y faut qu'un peu de prévoyance, d'intelligence et de bonne volonté à défaut d'esprit de sacrifice.

Et puis enfin notre Patrie, que devient-elle dans tout cela ?

A mesure que les temps s'éloignent, les générations s'habituent au fait accompli. Ce qui, pour un nombre toujours décroissant, a été la blessure saignante est devenu de l'histoire au même titre que ce qui se passait au commencement du siècle et même avant.

Rosbach ? Qui se souvient de Rosbach ?

C'est évidemment moins pressant, moins poignant. Il en sera bientôt de même de Sedan.

Cela dure depuis vingt-huit ans, cela durera bien encore autant que nous. Alors pourquoi nous imposer des fatigues, des responsabilités qui sont sans objet et surtout qui nous exposent aux railleries ?

Eh bien ! nous n'hésitons pas à le dire, un pareil état d'esprit est parfaitement désastreux. C'est la ruine de cette armée de réserve que la France était en droit de se donner et dont la présence ou l'absence, la force ou la faiblesse aux jours critiques peuvent avoir les plus essentielles et plus navrantes conséquences pour le pays.

Il faut donc réagir, il faut donc réorganiser, relever le moral de cette troupe et de ce cadre d'officiers, lui faire comprendre et faire comprendre à tous que leur mission est d'autant plus belle et honorable qu'ils servent leur pays sans escompter un bénéfice quelconque.

Il est clair que ces officiers des réserves ne peuvent être astreints en temps de paix aux mêmes exigences que les officiers de carrière. S'ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que leurs camarades de l'armée active quand ils sont avec leur troupe, ils ne peuvent être soumis aux mêmes obligations à toute époque de l'année.

Ce serait la négation même de l'institution : il faudrait leur donner la solde, le droit à l'avancement avec les autres; ils seraient par là même des officiers de carrière.

L'économie qu'on se propose disparaîtrait et l'encombrement deviendrait énorme.

Donc, comme ces officiers ne peuvent être assujettis à un service continu; ils sont livrés à eux-mêmes entre les appels et périodes d'instruction que la loi leur impose. On s'en remet à eux, ou à peu près, du soin d'entretenir ce qu'ils savent, et le règlement du 16 juin 1897 institue des moyens pour les engager à se tenir à hauteur de leurs devoirs et à travailler.

Peut-être trouvera-t-on que certains de ces moyens, dans leur essence même, sont contestables : donner des facilités pour éluder les obligations légales à ceux qui ont fait preuve d'une instruction suffisante n'est peut-être pas le moyen de développer chez eux le sens élevé du devoir et du dévouement à la Patrie.

Nous ajouterons : le moyen de conserver cette instruction souvent un peu trop hâtivement et superficiellement acquise.

Il nous paraît que cette prime donnée à l'égoïsme humain déjà si absorbant, qui porte chacun à se soustraire aux obligations dérangeant les habitudes de travail ou de plaisir, est plutôt fâcheuse, et qu'il eût été préférable d'accorder quelques privilèges de nature à rehausser l'idée qu'on doit se faire, aussi bien dans l'armée que dans le public, de l'importance du rôle qu'est appelé à jouer l'officier de réserve et de l'armée territoriale.

Serait-il le plus zélé, cet officier n'a que peu de moyens de se familiariser avec le commandement d'une troupe sur le champ de manœuvre et sur le terrain varié, véritable préparation au terrain de combat, but absolu de son existence militaire. Pris par les occupations multiples de sa vie civile desquelles dépend son avenir véritable, il a peu de temps pour lire ses règlements et les étudier dans leurs détails et surtout dans leurs modifications incessantes.

Alors il arrive ceci, c'est que lorsqu'il revient devant une troupe, au moment d'une période d'exercice ou d'un stage, il se trouve dans une position souvent délicate.

Plein de bonne volonté, il s'aperçoit qu'il a oublié, sans s'en douter, bien des choses qui autrefois, à l'époque de sa sortie du régiment actif, lui semblait de la plus extrême simplicité. Le temps, la distraction, l'oubli sont passés là dessus, et voilà que ce qu'il croyait savoir a disparu de sa mémoire. Au moment de commander il ne sait plus exactement ce qu'il doit dire!

Et devant cette hésitation, chose encore plus pénible, il voit sourire des jeunes, qui sont depuis bien peu de temps au service, mais qui, récitant tous les jours la théorie et la pratiquant, la savent naturellement mieux et plus imperturbablement que lui...... pour l'instant.

Mais dix ans plus tard, en sauront-ils davantage, quand ils seront passés comme leurs aînés dans les réserves et auront songé pendant des années à faire autre chose que les à-droite ou à-gauche en marchant ?

Il est permis d'en douter et ils souffriront à leur tour des mêmes picotements d'amour-propre dont ils ont fait souffrir leurs anciens. Toutefois, ce n'est pas à ce point de vue tout personnel que nous voulons nous placer, c'est aussi et surtout à celui de la bonne exécution du service, de la remise en main rapide de tous les éléments que la mobilisation et les périodes d'exercice rappellent au régiment.

C'est dans cet ordre d'idée que nous voulons nous renfermer pour apprécier la valeur des officiers territoriaux ou de réserve et augmenter cette valeur, s'il est possible, ce dont nous sommes persuadé.

Il faut donc trouver des moyens qui aient une action sur eux, soit par la simplification des règlements, comme nous l'avons déjà expliqué dans une autre étude, soit par des méthodes d'instruction plus appropriées, soit par leur recrutement, par les récompenses qu'ils peuvent obtenir et qui doivent être adéquates à leur état, soit en employant tous ces moyens concurremment, car pour eux, en effet, il n'y a point d'avenir militaire. Ils ne sont point autre chose que des soldats de guerre, remarquez-le bien, et encore, la font-ils à leurs frais, la guerre, du moins en temps de paix.

On ne peut, en effet, prétendre qu'ils retirent un profit, un avantage pécuniaire de leur solde, même allongée des indemnités de route. Chaque sous-lieutenant est obligé d'ajouter 80 à 100 francs à ce qu'il reçoit pour pouvoir vivre aux pensions et à l'hôtel pendant son séjour, pour payer sa chambre et suffire à tous ces menus frais que nécessite, sans diminution, un établissement de quinze jours aussi bien qu'un séjour d'une année.

Il y a des frais qui ne restent pas proportionnels aux journées de présence, tandis que la solde l'est strictement et, d'autre part,

l'absence de la ferme, de l'atelier, de l'étude, de l'usine, du magasin, peut entraîner des pertes plus ou moins considérables que rien ne peut compenser. Ce sont des clients qui s'en vont, des patrons qui ne veulent plus recevoir leur employé quand il revient et qui ont disposé de sa place.

A ces derniers, la loi parle d'imposer une pénalité. Il est à craindre que ces nouvelles prescriptions ne puissent trop aisément être tournées, mais ne pourrait-on trouver un moyen légal de mettre de pareils agissements au pilori de la Nation ?

En effet, quel que soit le motif invoqué pour frapper aussi injustement l'employé qui vient de remplir son devoir militaire, c'est aussi, c'est toujours un crime envers la Patrie, non seulement parce qu'une individualité sera moins instruite et par conséquent moins apte à la défendre, mais parce que de telles procédés tendent à discréditer l'obligation légale de ces appels sous les drapeaux, à en faire sentir plus lourdement encore la charge et à pousser à la révolte contre une nécessité d'ordre absolument patriotique.

Nous avons dit, au début de cette étude, que les réformes, à notre sens indispensables, touchaient à la législation aussi bien qu'à l'organisation et à l'instruction.

Nous dirons d'abord que le système des décrets ne saurait édicter les réformes à faire. En effet, les décrets, bien qu'écrits, sont comme les paroles; l'un détruit ce que l'autre a établi, un ministre change et aussi la direction donnée. Or, dans le cas dont nous parlons, rien ne saurait être plus préjudiciable aux résultats qu'on se propose d'atteindre, que cette versatilité.

D'abord faire abstraction complète de l'intérêt personnel et surtout électoral. Cela est peut-être difficile, mais c'est indispensable. Nous ne croyons pourtant pas cet effort au-dessus du patriotisme de nos législateurs.

Quoi qu'il en soit nous sèmerons le grain et nous ne nous lasserons pas de le semer, espérant qu'il en tombera quelque peu dans un terrain propre à le faire fructifier pour le plus grand bien de notre Patrie.

En premier lieu, nous demandons que la loi fasse disparaître cette appellation funeste de « Armée territoriale. » Pourquoi territoriale ? Est-ce parce qu'elle est destinée à défendre le territoire ?

Mais l'autre armée aussi. Toute l'armée enfin.

Quel serait sans cela la nécesssité de son existence ? Il n'y a et il ne doit y avoir qu'une armée en France : l'armée française.

Établir des catégories, c'est faire naître des rivalités, des jalousies, fournir des prétextes à des critiques réciproques et favoriser le développement du particularisme, du *jem'enfoutisme* dont l'armée a souffert cruellement dans diverses circonstances.

D'ailleurs, ne savons-nous pas que les régiments territoriaux peuvent être endivisionnés entre eux ou avec les régiments actifs ?

Ils seront, en un mot, envoyés là où l'on aura besoin d'eux, et nous ne voyons pas bien un général se disant, au moment de l'emploi des troupes qui sont à sa portée : « Diable ! je ne peux envoyer ces gens-là en *première ligne*, ce sont des territoriaux ; je vais être obligé de les diriger sur la *seconde ligne* ».

Et les territoriaux de leur côté auraient donc le droit de dire : « Moi, je ne veux pas aller ici ou là ; je ne sortirai pas de mon territoire. »

Car il ne faut pas s'y tromper, le territoire est un de ces termes vagues avec lesquels toutes les interprétations sont possibles.

Nous avons entendu nous-même des officiers territoriaux et pas des plus mauvais, pas des moins intelligents, prétendre que le mot territoire voulait dire le territoire immédiat, le canton, le département, et qu'en fait on ne pourrait légalement envoyer un régiment territorial breton sur le Rhin ou un auvergnat en Bretagne.

Il est à peine besoin d'insister pour faire comprendre l'absurdité d'un système qui laisserait chaque unité territoriale à la défense immédiate et isolée de son centre de recrutement. Ne voyons-nous pas aujourd'hui même que des régiments actifs, du moins leurs quatrièmes bataillons, ont été dirigés sur des points où une défense locale semblait nécessaire ?

On craint que l'ennemi ne débarque sur nos côtes et naturellement on prend des troupes où il y en a pour occuper les endroits où pourrait s'effectuer ce débarquement. On s'efforce avec ces troupes d'assurer la sécurité de nos arsenaux maritimes.

Voilà bien une défense de territoire et même ayant tous les

caractères d'une défense locale, sur place, et pourtant ce sont des troupes de l'active (guerre et marine) qui en sont chargées.

Pourquoi donc n'appelle-t-on pas ces troupes « territoriales »? Ou mieux, pourquoi appelle-t-on territoriales des troupes qui, pour être de réserve au point de vue recrutement, sont en fait destinées à participer, dès la déclaration de guerre, à toutes les opérations que cette guerre comporte ?

Est-ce donc que cette appellation serait un trompe-l'œil destiné à faire supporter plus facilement la charge militaire? Pense-t-on qu'en laissant supposer aux Français qu'ils resteront auprès de chez eux parce que *territoriaux*, ou ne prenant aucune part aux opérations actives, parce que *troupe de seconde ligne*, ils se croiront moins exposés et se prêteront plus facilement au fardeau que la loi met sur leurs épaules? Sauf, une fois mobilisés, à les employer suivant les besoins, sans tenir compte aucunement de ce qui a pu être cru, sans s'inquiéter de l'état d'esprit maintenu chez eux, par cette équivoque, pendant de longues années.

Ce sont là, disons-le, des procédés dangereux. Souvenez-vous des mobiles du camp de Châlons imposant leurs volontés au général Trochu.

Souvenez-vous aussi des landwhériens d'Osterode à Villersexel, de ceux qui nous combattirent à Noisseville, et sachez, d'une part, qu'il ne faut pas semer le doute, l'équivoque, vivre sur un subterfuge, quand on veut obtenir l'obéissance nette, franche et sans réserve. D'un autre côté, que ces landwhériens qui ont combattu contre nous en 1870 ont montré des qualités, pourquoi ne pas le reconnaître, dont les meilleures troupes eussent été fières.

Qui donc empêcherait des Français d'en faire autant? Ces landwhériens nous ont donné la preuve que la défense du territoire n'est pas toujours une défense locale, sur le territoire même, mais qu'elle est beaucoup plus efficace lorsqu'elle est portée en avant sur le territoire ennemi.

Quand les armées allemandes étaient en France, hélas! les nôtres n'étaient pas en Allemagne, et quand les armées napoléoniennes foulaient les pays allemands au commencement de ce siècle, la France jouissait de la sécurité intérieure.

Enfin n'y aura-t-il pas des coups de fusil même pour ceux qui

assureront et garderont les communications des armées d'opération, pour ceux qui formeront la garnison des forts, ou pour ceux qui sont qualifiés bataillons côtiers ?

Voilà où est la vérité, et s'amuser à jouer sur les mots pour faire croire à ceux-là qu'ils ne sortiront pas d'un territoire déterminé, petit ou grand, aux autres qu'*armée de seconde ligne* ils n'auront jamais à être en première ligne, est indigne du patriotisme d'une grande nation et d'un grand peuple.

Donc, rayons cette formule aussi funeste qu'erronée *d'armée territoriale* et disons qu'il y a simplement une armée active ayant ses groupes de recrutement de réserve destinés à la compléter et à la renforcer, en cas de nécessité et suivant les besoins.

Chaque groupe est composé d'un certain nombre de classes donnant des contingents de plus en plus âgés.

Le premier groupe formant la réserve immédiate de l'armée active, les hommes rentrant dans les rangs des régiments mêmes qu'ils viennent de quitter; le second formant les régiments dits actuellement de réserve et les hommes de remplacement; le troisième formant les régiments dits actuellement territoriaux, et le quatrième fournissant ce qu'on appelle la réserve de l'armée territoriale.

Tous ces groupes doivent porter le numéro du régiment actif auquel ils sont reliés, avec, à côté, le numéro du groupe 1, 2, 3, 4, en chiffres de grandeur différente, si l'on tient à les différencier par un insigne.

Ce serait déjà un élément de simplification dont l'influence morale ne tarderait pas à se faire sentir avantageusement. Les mots en France ont leur valeur; même souvent celle que l'opinion, suivant les émotions qui l'agitent, leur attache est très erronée et très éloignée de leur sens propre. Impressionnables, nous sommes plus disposés que d'autres à nous payer de mots.

Au moins, que ces mots expriment bien ce qu'ils veulent dire et, s'ils sont des étiquettes, que l'étiquette soit mise à sa place exacte.

Recrutement des officiers de réserve et de l'armée territoriale.

Il nous faut dire à présent quelques mots du recrutement des officiers des réserves.

D'assez nombreux décrets, se modifiant l'un l'autre, ont déterminé successivement les conditions de ce recrutement.

Aujourd'hui, ces officiers proviennent :

Des sous-lieutenants démissionnaires de l'armée active ;

De l'École polytechnique, de l'École forestière, de l'École centrale, des agents des chemins de fer, suivant certaines conditions et destinations de corps spéciaux ;

Des sous-officiers de l'armée active appelés à passer dans la réserve ;

Des anciens engagés conditionnels d'un an.

Voilà bien des sources différentes et nous ne sommes point certain de n'en pas oublier.

Le règlement du 16 juin 1897 établit une sorte de nouveau grade, au moins caractérise une fonction, que doit remplir l'aspirant sous-lieutenant : celle de chef de section.

Le candidat sous-lieutenant est employé à occuper l'emploi de chef de section en l'absence du titulaire.

En fait, c'est ce qui avait déjà lieu, non parce que candidat sous-lieutenant, mais parce que plus ancien sous-officier. Aujourd'hui ces sous-officiers sont pourvus, après examen, d'un certificat d'aptitude, d'une sorte de lettre de service éventuelle qui permet leur affectation au commandement des sections ou pelotons, en attendant leur nomination au grade de sous-lieutenant.

Après avoir passé le temps légal dans la réserve de l'armée active, affecté soit au régiment actif, soit au régiment de réserve, le sous-lieutenant passe dans le régiment territorial, à moins qu'il ne soit conservé dans la réserve où il peut être promu lieutenant, puis capitaine avant de passer dans l'armée territoriale.

Comme on le voit, tout cela est assez confus.

L'origine des officiers n'est pas toujours une garantie du savoir

et des qualités spéciales qui en font la valeur. On peut le dire sans froisser personne : il y a des sous-officiers excellents qui ne feront jamais que de médiocres officiers.

Nous ne parlerons pas des conditionnels d'un an, le stock s'écoule, non plus des officiers ayant appartenu en 1870 à ce qu'on appelait alors l'armée auxiliaire et qui avaient repris du service en 1875, quand la guerre était menaçante. Laissant de côté ce qui est passé et ce qui disparaît par le fait même de l'épuisement des sources, nous ne nous occuperons que des conditions actuelles d'existence des officiers des réserves.

La conclusion ressortira d'un examen attentif des obligations que leur situation leur impose.

D'abord nous unifierions absolument leurs droits et leurs devoirs : officiers de réserve et officiers de l'armée territoriale, concourraient ensemble pour l'avancement et ne formeraient qu'une même catégorie soumise aux mêmes obligations et ayant les mêmes prérogatives. On ne nous persuadera jamais que les hommes doivent être commandés différemment parce qu'ils appartiennent au régiment de réserve ou au régiment territorial, et qu'un capitaine de réserve ne puisse être promu chef de bataillon dans la réserve, mais qu'il puisse l'être dans l'armée territoriale.

Dans un cas comme dans l'autre les responsabilités et les devoirs sont pareils ; pourquoi donc cet officier que vous jugez incapable de commander un bataillon de réserve pourra-t-il commander un bataillon territorial ? Il y a là une anomalie qui n'a que de fâcheuses conséquences.

C'est dire que pour l'armée territoriale on juge suffisants les déchets de la réserve ; c'est diminuer l'autorité des chefs, la force du commandement ; c'est humilier de braves gens qui ne demandent qu'à bien faire, et surtout c'est énerver la discipline.

Aussi bien, puisque nous parlons recrutement des officiers, nous sera-t-il permis de rappeler un vieux principe, peut-être trop abandonné à l'heure actuelle : celui de l'unité d'origine non seulement pour l'armée de réserve, mais aussi pour l'armée active.

Il est superflu de rappeler qu'en temps de guerre le principe fléchirait, car ce n'est plus à des règles qu'il faut obéir, mais à des nécessités pressantes. Les promotions vont vite et celui qui

est nommé au grade supérieur sur le champ de bataille ou à propos du champ de bataille, est aussi officier que celui qui est passé par l'École, et ses droits restent les mêmes.

Mais, disons-le, cette seule différence d'origine devrait être admise.

Aujourd'hui, nous avons des officiers qui sortent de Saint-Cyr, d'autres de Saint-Maixent. Le nom de l'école serait sans valeur si les programmes étaient semblables, et si ce nom ne constituait pas une étiquette qui suit l'officier dans toute sa carrière. Nous ne voulons pas insister, mais il nous paraît que l'armée gagnerait à n'avoir qu'une seule école militaire, où tous les élèves entreraient dans des conditions aussi identiques que possible et dont ils sortiraient suivant un ordre de classement général.

La première condition serait la suivante :

Nul n'est admis à l'École militaire d'infanterie s'il n'a servi au mois dix mois dans un régiment d'infanterie.

Il serait loisible à un jeune homme qui veut faire sa carrière dans l'armée, de passer des examens d'instruction générale avant d'entrer au régiment.

Il ne lui resterait plus au bout de ses dix mois qu'à passer l'examen technique sur les questions purement militaires.

Quant aux candidats qui se présenteraient sans avoir subi l'examen d'instruction générale préalable, ils devraient en passer un au moment de leur demande, examen dont le programme comprendrait le minimum de ce qui est jugé indispensable pour un officier.

Pendant leur séjour à l'école tous les élèves recevraient la même instruction. Nous ne nous étendrons point sur les programmes, c'est une autre question ; il suffira de dire que, débarrassés de tout ce qui est inutile expressément à la conduite d'une troupe, ils seraient simplifiés.

Et qu'on ne doute pas que le classement (*ad valorem*) ne se fasse ensuite au régiment. L'École de guerre, bien plus largement ouverte, servirait à provoquer ce classement parmi ceux que l'ambition d'arriver même en temps de paix aux plus hauts grades, pousserait à travailler.

On ne verrait plus ainsi d'excellents officiers arrêtés dans leur carrière parce qu'ils n'ont pas le certificat d'origine.

Perte sèche pour l'armée qui, au contraire, devrait prendre son

bien où elle le trouve; procédé qui est conforme, du reste, non seulement à la justice, mais à ses intérêts et à ceux de la Patrie.

Il est permis de croire que le passage dans le rang ne serait pas inutile à la vie commune et sans influence sur l'art de conduire les hommes qui est une grande part du métier militaire.

Voilà, sommairement expliqué, le desideratum vers lequel devrait tendre l'unification des si et trop nombreuses catégories d'officiers de l'armée active.

Eh bien! ce que nous demandons pour ceux-ci nous le réclamons encore avec plus d'insistance pour les officiers des réserves.

Pour les seconds comme pour les premiers le même traitement, c'est-à-dire dix mois de régiment, avant d'entrer à l'ÉCOLE MILITAIRE DES OFFICIERS DE RÉSERVE.

C'est une école à créer.

Après un examen, dont le programme est à établir comme celui des études pendant les dix mois d'école, l'élève sortirait classé suivant un numéro de sortie. Les dix ou vingt premiers pourraient recevoir de suite le galon de sous-lieutenant; les autres, c'est-à-dire la grande masse, seraient nommés adjudants chefs de section et ne recevraient le brevet de sous-lieutenant qu'après deux années révolues; l'ancienneté de tous partirait seulement du premier jour de la troisième année, pour tous ceux de cette même promotion, même ceux nommés sous-lieutenants dès le premier jour.

Il est bien entendu qu'à la sortie de l'école les élèves seraient répartis indistinctement et suivant les besoins dans la réserve ou dans l'armée territoriale, puisque en réalité il ne doit point y avoir de différence entre ces emplois, et que de l'une on pourrait passer dans l'autre et réciproquement, au moins sur la demande de l'intéressé.

Nous ne discuterons pas ici l'application de ce système d'une durée de service militaire quelconque (trois ou deux ans), nous pensons que le principe est applicable dans tous les cas, à condition que le temps total passé au régiment et à l'École des officiers de réserve ne dépasse pas le temps de l'obligation légale de présence sous les drapeaux dans l'armée active.

Les résultats d'un pareil système, s'il avait été appliqué depuis vingt ans, seraient aujourd'hui dans leur pleine maturité. Nous

aurions un véritable cadre de réserve, d'une même origine, ayant reçu la même instruction, qu'il ne s'agirait plus que de tenir au courant par les appels successifs et qui serait complété par ou qui compléterait, cela va sans dire, les éléments sortant directement de l'armée active : sous-officiers rengagés auxquels ne saurait être imposée l'obligation de passer par l'École des officiers de réserve, officiers démissionnaires de l'armée active ou retraités.

Périodes d'instruction.

Trois choses sont à considérer dans ces périodes d'instruction : le temps qui les sépare, le temps de leur durée, les programmes d'instruction.

Il est clair que si les régiments territoriaux étaient appelés tous les ans, cela vaudrait infiniment mieux au point de vue de leur mise en valeur ; mais des objections de nature très différente s'y opposent, dont les plus difficiles à détruire ne sont pas toujours les plus réelles ; d'autre part il faut bien aussi réunir et exercer les régiments de réserve et, en appelant tantôt les uns tantôt les autres, tous les deux ans, on a cru trouver une formule qui doit satisfaire tous les intérêts en présence.

On ne peut cependant s'empêcher de constater que l'instruction des officiers subit de ce fait un temps d'arrêt trop prolongé et que les observations qu'ils ont pu faire, *proprio motu*, comme celles qu'on a pu leur suggérer, sont parfaitement inutiles et perdues au bout de ces deux années.

Ils n'en retirent aucun profit, de sorte qu'à leur retour on les voit retomber dans les mêmes erreurs involontaires. Nous ne parlons ici, bien entendu, que des officiers qui montrent de la bonne volonté, de l'intelligence, et ne ménagent pas leurs peines pour remplir leur devoir, et nous constatons que, malgré ce qu'on a pu dire, ils sont nombreux.

D'autre part, nous savons combien des appels plus réitérés rencontreraient d'oppositions.

On trouverait cela « rasant » au dernier point.

Il y a certainement des raisons sérieuses qui s'y opposent, mais ce ne sont peut-être pas les plus lésés qui crieraient le plus fort.

Enfin si nous admettons l'appel bisannuel pour l'armée territoriale, on nous concédera bien que cette période d'instruction doit être de nature à porter de véritables fruits et non pas consister en un simple dérangement des habitudes journalières sans compensation au point de vue des véritables intérêts de l'armée et de la patrie.

Les vingt-huit jours de la réserve sont en réalité suffisants; de cette durée il y a peu à dire, sinon de ne pas la diminuer.

Les treize jours de l'armée territoriale sont évidemment trop peu de chose, *voilà ce dont il faudrait être persuadé, parce que c'est la vérité.*

Et pourtant ne parle-t-on pas de les réduire et sont-ils rares ceux qui disent : « il n'y a rien à faire avec les territoriaux, ces gens-là à peine arrivés ne songent qu'au départ, ils sont commandés par des officiers qui n'ont d'officiers que le nom, dont la plupart n'ont aucun esprit militaire ; il n'y a rien à faire avec les territoriaux ».

On s'en persuade tellement que dans toutes les sphères, peut-être les plus hautes, on n'accorde qu'une attention distraite à leurs travaux. Dans les corps actifs on subit la présence de ce régiment encombrant comme une de ces épreuves auxquelles il est permis de chercher à se soustraire par tous les moyens possibles : permissions, maladies, emplois quelconques; c'est le moment où il n'y a plus de travail normal dans le régiment actif, mais c'est celui où les indisponibles sont les plus nombreux.

Pour ce qui nous regarde, nous ne critiquerions pas absolument la chose dans ses effets sinon dans ses causes, car nous pensons que si le régiment actif fournit tout au régiment territorial : officiers, sous-officiers, caporaux pour compléter intégralement les cadres manquants, c'est encore un trompe-l'œil qu'on se ménage, une façade derrière laquelle il n'y a rien et qu'on se prépare ainsi pour le jour de la mobilisation une déconvenue formidable; car alors le régiment actif a bien assez, trop même, de se dédoubler en quelque sorte en faveur du régiment de réserve et il ne fournit plus de cadres au régiment territorial.

C'est ainsi qu'on s'endort sur des congratulations et qu'on se réveillera sur des affolements.

Donc nous sommes bien d'avis que le régiment territorial devrait se suffire à lui-même et n'emprunter au régiment actif, en

temps de paix, que l'indispensable, en tant que les classes appelées ne le lui fournissent pas.

Mais pour que ces appels soient fructueux, il faut qu'ils soient assez longs pour permettre d'exécuter tout le programme utile et parcourir entièrement le cycle des opérations et des règlements de manœuvres. A cet effet la période bisannuelle devrait être d'une *durée* de trois semaines au moins.

Nous entendons d'ici les cris de tout un monde qui trouve déjà trop longue et trop lourde une période de treize jours !

Les vingt-huit jours, les treize jours, mais ces chiffres sont tellement passés dans les mœurs qu'ils expriment aujourd'hui plutôt la qualité de l'assujetti à l'obligation que le temps de service lui-même.

Pourquoi donc y toucher ? En tout cas, diront les autres, si vous touchez à *cette* loi, ce ne doit être que pour en rendre la charge *moins pesante* aux populations. « Diminuez la longueur des périodes, mais ne l'augmentez pas ». Et ces arguments, qui en vérité n'en sont pas, porteront sur le public, et nous verrons ceux qui courent après les suffrages de la foule s'empresser dans ce *record* fâcheux au point de vue des intérêts de la patrie; ce qu'il y a de plus triste, nous constaterons que si les uns et les autres sont de bonne foi (car il faut toujours l'admettre *à priori*), font assaut de surenchère, c'est que cette idée répond à un courant d'opinion dans la foule des électeurs qui sont aussi les soldats des guerres futures.

Alors ?.....

Alors, si chacun est bien décidé à en faire le moins possible et à n'apporter à la défense commune aucun effort, à ne sacrifier à la patrie rien de ses plaisirs ou de ses intérêts, ou de ses préventions et de ses susceptibilités, il n'y a plus à parler de dresser des hommes pour défendre cette patrie. Nous ne voyons pas à quoi sert de discuter sur l'utilité de tel ou tel procédé. Disons de suite qu'il n'y a plus d'armée et laissons les voisins, ce qui ne veut pas dire toujours nos amis, faire la loi chez nous.

Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que beaucoup de ceux qui sont disposés à se refuser à faire du métier militaire en temps de paix, n'entendent pas de cette oreille et se disent très sincèrement prêts à prendre un fusil sitôt que la guerre viendrait à éclater.

Eh bien! chers amis, ce n'est point ainsi que vous rendrez service à votre patrie et que vous la défendrez utilement.

Dans les grands déploiements d'armées que sera la guerre future, il n'y aura pas de place pour des fantaisistes; chacun a son rôle marqué dans le rang, son emploi désigné, et ce qu'il s'agit de faire, c'est de le remplir au mieux des intérêts qui nous sont confiés.

Il faut donc nous y préparer dès le temps de paix pour être prêts au moment de la guerre et ne pas nous laisser surprendre par les événements.

Or nous croyons sincèrement que cette durée de treize jours, admise actuellement comme terme définitif pour la période d'appel des territoriaux, est absolument insuffisante.

L'arrivée, le départ et toutes les opérations consécutives ou préalables prennent un temps trop long, bien que nécessaire; il n'en reste plus assez pour l'instruction véritable.

A ce sujet et comme exemple nous allons étudier un tableau de service de la dernière période, en faisant suivre chaque article des réflexions qu'il suggère.

Lundi 3 octobre, arrivée des hommes, de 8 heures du matin à 6 h. 1/2 du soir : une première observation s'impose, chaque homme est porteur d'un ordre de convocation indiquant l'heure où il doit se présenter à la caserne. C'est à tort que des heures sont marquées après midi, à moins d'obligation résultant de l'arrivée des trains.

Quand les appelés arrivent échelonnés pendant tout le jour et jusqu'à 6 heures du soir, il en résulte deux inconvénients réels :

1° La plupart, débarqués en ville dès le matin, s'en vont au cabaret en attendant l'heure de se présenter à la caserne où ils entrent en état d'ébriété;

2° Les opérations de l'habillement dans les compagnies sont d'une lenteur désespérante, il y a de longues interruptions, d'où, occasion de désordre, fatigue extrême pour le capitaine et le cadre qui l'aide dans cette opération, laquelle ne peut, à cause de la nuit, se terminer dans la même journée. Heureux encore quand des territoriaux ne se présentent pas jusqu'à midi et plus dans la seconde journée.

Si, au contraire, les derniers convoqués étaient présents à midi

dans le premier jour, l'habillement et l'armement seraient terminés avant quatre heures; les chefs de bataillon pourraient passer avant la soupe une première revue de tout leur monde et prescrire de couper les cheveux pour le lendemain matin. Sans plaisanterie, ce premier contact a une très grosse importance; en tout cas, ces opérations préliminaires terminées le soir du premier jour, c'est dire que le travail utile commence dès le lendemain matin.

Au lieu de cela, grâce à ces délais dans l'arrivée, on voit des territoriaux se présenter encore le second jour, à deux heures; c'est une occasion de désordre et de punitions qu'il serait facile d'éviter.

Pour les opérations de l'habillement, nous pensons aussi qu'il y aurait avantage à ce que cela ne traînât pas, aussi bien dans l'intérêt du capitaine actif que du capitaine territorial.

Il est très difficile de mettre sous clé les effets d'habillement ou d'équipement que le premier passe au second; la surveillance absolue est impossible, les objets disparaissent et, en définitive, c'est le capitaine territorial qui est obligé de payer.

C'est là une éventualité qui en effraye et en rebute beaucoup. Tâchons donc de leur faciliter la besogne et d'alléger leur responsabilité en diminuant les causes de pertes qui résultent d'un temps trop long passé à l'habillement.

Quant à l'armement, il nous semble que la solution est très simple. Pourquoi le régiment actif ne fournirait-il pas les corvées qui vont chercher les armes aux magasins ou arsenaux. Puisqu'il fournit tant d'autres corvées il pourrait aussi bien assurer le transport de ces armes, qui seraient mises au râtelier la veille du jour d'arrivée des territoriaux dans les locaux qui leur sont affectés. L'attribution par homme en serait faite après l'habillement et dans les mêmes conditions.

Ce serait une grosse simplification et un gain assuré; car enfin c'est du temps absolument perdu pour l'instruction d'aller chercher puis de rapporter des armes à l'arsenal, et quand on dispose de si peu de jours, force est bien de les ménager.

Cette double corvée équivaut au moins à la perte de deux exercices. Un jour sur onze, c'est trop.

Le mardi soir à peine a-t-on pu essayer quelques mouvements de l'école de section, après la présentation du drapeau. En

réalité, ce n'est que le mercredi matin que l'instruction commence de façon régulière.

Mercredi, matin et soir : école de section et de compagnie (1re partie);

Jeudi, matin et soir : service en campagne (établissement d'avant-postes);

Vendredi matin : école de bataillon (1re partie). — *Soir :* école de bataillon (2e partie);

Samedi matin : école de bataillon (1re partie). — *Soir :* travaux de propreté.

Il ne faut pas oublier qu'entre tous ces exercices il a fallu intercaler les tirs (qui, pour être terminés le samedi, ont duré du matin au soir), la vaccination, les théories dans les chambres, les conférences, etc.

2e SEMAINE. — *Lundi et mardi :* école de bataillon (1re et 2e partie). — *Matin et soir :* service en campagne;

Mercredi : marche, puis tirs à répétition;

Jeudi : manœuvre de garnison;

Vendredi : déshabillement et désarmement;

Samedi soir seulement : renvoi des hommes.

Théories pour les officiers de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2; le soir, de 5 à 6 heures.

Pour les hommes, de 11 heures à midi et demi; de midi et demi à 2 heures; à 2 heures, exercice.

Nous remarquerons que pour loger tous ces détails, il est de toute nécessité de faire abstraction du temps pour aller d'un point à un autre.

Exemple : Un chef de bataillon dispose de deux heures et demie (7 heures à 9 h. 1/2) le matin. Il doit établir un système d'avant-postes sur un terrain qu'il connaît plus ou moins.

Une heure pour se porter sur ce terrain, une heure pour en revenir, reste une demi-heure pour faire la reconnaissance, indiquer à chacun ce qu'il doit faire, désigner les fractions qui seront à la grand'garde, aux petits postes, etc.

Inspecter, rectifier et après la manœuvre faire une critique intelligente et complète, si possible.

Inutile de remarquer que rien de tout cela ne peut être exécuté. Car autrement on manquerait la soupe!!!

Et la récitation de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 pour les officiers ? Jugez un peu !

Or, notez que tous ces exercices ne sont pas répétés, le temps manque.

Il faut tout voir, tout dire, tout faire en une seule fois ; le temps pour l'aller et le retour serait-il inférieur à une heure, que celui réservé pour l'exercice proprement dit serait encore trop court.

Revenus à 9 h. 1/2 dans la cour de la caserne, les officiers, à la même heure, doivent être dans la salle des écoles.

Ce qui s'est produit le matin recommence le soir ; tout se passe en allées et venues, en agitations stériles.

Eh bien ! est-ce qu'on ne peut pas manger la soupe ailleurs qu'à la caserne ?

Est-ce que, puisque les circulaires ministérielles prescrivent avec raison d'instruire la troupe territoriale surtout en vue de la guerre, il ne serait pas logique de lui faire exécuter ce qu'elle aurait à faire en campagne ?

Mettez-les donc dehors les territoriaux, qu'ils apprennent à *faire la soupe le long des chemins* et à la manger sur le terrain, ce sera déjà une excellente instruction et, de plus, ce sera l'occasion de prendre une formation de rassemblement, d'établir un bivouac, de s'installer dans un cantonnement ou halte gardée ; et que de temps gagné sur ces fastidieux retours à la caserne et quelles théories fructueuses pour les officiers, pour tous, que celles qui sont des leçons de choses, suivant une formule connue, et non pas la récitation inutile et rebutante pour un officier qui n'*en* a que faire en réalité.

Pour l'officier des réserves : de la pratique, de la pratique, et encore de la pratique.

Et que cette pratique ne s'applique pas à des choses abstraites, certes intéressantes surtout pour l'officier de carrière, mais à des choses concrètes qui ont une application immédiate et qui sont d'utilité réelle en campagne.

Que la place d'un guide soit plus ou moins exacte, un alignement plus ou moins correct, un maniement d'armes plus ou moins parfait, tout cela nous laisserait froid ; mais si nous voyons un officier attentif à bien conduire sa troupe dans les marches, prendre soin de ses hommes au cantonnement, se

rendre compte de sa responsabilité et appliquer ces petits détails qui ne se trouvent pas toujours dans le règlement strictement appliqué, mais qui servent à conserver la valeur des soldats, à entretenir leurs forces et leur gaîté; s'il sait ce qu'il doit observer quand il est d'avant-postes et comment les faisceaux doivent être formés pour ménager le repos de ceux qui doivent se reposer, s'il conduit enfin la fraction qu'il commande dans le combat avec intelligence, énergie et discipline, nous dirons que cet officier mérite une note excellente et nous la lui donnerons, quand même dans la cour de la caserne, devant une commission d'examen, il lui arriverait d'oublier de commander *fixe* au moment voulu, ou bien quand même il aurait interverti un mouvement du maniement d'armes, ou se serait mépris sur la place du guide de la compagnie de base dans le changement de direction de pied ferme à l'école de bataillon (1re partie).

Voilà le sens dans lequel devrait être poussée l'instruction des officiers des réserves.

Tout ce qu'on leur demande autre chose est du superflu, tout ce dont vous les obligez à remplir leurs cerveaux n'a pas d'utilité; c'est donc de trop, bien plus, c'est donc nuisible. C'est du temps perdu et ce qui est plus grave, c'est de la bonne volonté perdue, des efforts gaspillés, et le dégoût qui finit par envahir l'officier territorial qui s'énerve d'être toujours traité comme un écolier et de n'apprendre rien d'intéressant pendant les périodes d'appel.

En résumé, le métier de soldat tient en peu de mots, quatre : manger, se reposer, marcher, combattre.

Manger, c'est prendre des forces, et que de choses il faut savoir pour assurer la nourriture à ses hommes, que de soins, que de préoccupations pour un chef soucieux de leur santé et de leur vigueur !

Se reposer, c'est conserver, ménager, renouveler ses forces. Cela comprend une bonne partie du service en campagne et non la moins importante. C'est la sécurité à assurer pour ceux qui se reposent, c'est le service des avant-postes, c'est le cantonnement, le bivouac, ce sont les mille détails du service dans ces diverses situations et modes de repos.

Marcher, c'est transporter ses forces d'un point à un autre. C'est encore du service en campagne. Savoir marcher est l'art du fantassin. Il faut encore, tout en abattant des kilomètres,

savoir ménager ses forces, assurer la sécurité de la marche. Que de soins ne faut-il pas prendre !

COMBATTRE, c'est se servir de ses forces pour détruire celles de l'ennemi. Bien qu'étant le but final, le combat est exceptionnel : on mange, on se repose peu ou beaucoup, on marche tous les jours, on ne combat que de temps à autre. Il est rare que le combat soit incessant ; s'il dure plusieurs jours, comme il est possible à l'avenir en raison des immenses effectifs qui convergeront vers le champ de bataille, il n'en est pas moins vrai qu'on marchera plus qu'on ne combattra. Ce n'est donc qu'une exception, mais une exception tellement importante qu'il convient d'apporter à sa préparation les soins les plus méthodiques et soutenus.

Qu'on veuille bien réfléchir à cet ensemble de prescriptions qu'impose la nécessité journalière de manger, de se reposer, de marcher et même quelquefois de combattre, et voyez s'il n'y a pas suffisamment de quoi occuper des officiers qui ne paraissent au régiment que tous les deux ans pour vingt-huit ou quinze jours.

Nous le disons, il y a dans l'exécution d'un pareil programme assez pour absorber nos officiers de réserve; nous ne devons pas leur demander d'être des « instructeurs », mais des « conducteurs d'hommes » instruits et auxquels il suffit de rappeler en quelques jours une instruction précédemment acquise.

C'est à ce but que devrait tendre une bonne organisation des réserves, et pour cela il est nécessaire, non seulement que l'union existe entre le cadre actif et le cadre de réserve, que la bonne harmonie soit complète, la camaraderie soit absolue, mais il faut aussi que le temps indispensable pour exécuter, même allégé, comme nous venons de l'indiquer, un programme aussi chargé que celui-ci, soit accordé et, à notre avis, ce temps pour faire œuvre utile ne saurait être moindre de trois semaines ainsi que nous l'avons dit plus haut et comme nous allons l'expliquer.

Arrivée le lundi, tirs à partir du mardi matin, exercices à rangs serrés jusqu'au samedi pour tasser la troupe, presque exclusivement *par les moyens d'assouplissement*.

A partir du deuxième lundi jusqu'au vendredi soir, la vie en plein air et en pleins champs, de 6 heures du matin à 6 heures

du soir, retour à la caserne ou au cantonnement pour coucher seulement.

On pourrait ainsi passer en revue le service en campagne complet et lorsqu'une faute aurait été commise, le chef de bataillon serait à même de reprendre la manœuvre et de donner des explications utiles. Avec le système actuel, il lui faut attendre deux ans pour savoir si ses observations ont été comprises !

A la fin de cette seconde semaine pendant laquelle les chefs de bataillon devraient être laissés libres de conduire à leur gré l'instruction de leur bataillon bien que d'après un programme et des thèmes de manœuvres à fournir dès le début par leurs soins, le colonel prendrait le commandement du régiment, et du troisième lundi au vendredi soir, dirigerait lui-même les exercices, marches, manœuvres à simple ou à double action dans son régiment ou avec le concours du régiment actif. Manœuvres auxquelles devraient *toujours* prendre part la cavalerie et l'artillerie, territoriale *ou non,* s'il y en a à proximité de la garnison.

On nous dira que la raison d'économie s'oppose..... Nous répondrons que c'est une économie mal placée.

Une revue du général devrait toujours terminer la période, mais une revue sérieuse, passée au point de vue spécial de la constatation de l'aptitude au commandement sur le terrain varié et très accessoirement sur la place d'exercices.

En y apportant toute la plus respectueuse discrétion, nous craignons que nos grands chefs ne se rendent pas un compte exact de l'importance que cette preuve d'intérêt aurait près des officiers et des hommes de l'armée territoriale.

Nous avons souvent remarqué cela que le militaire qui est pour longtemps au service ne demande pas à voir les généraux, tandis que celui qui n'y revient que pour quelques jours aime à les voir. A tort ou à raison, il ne trouve pas que la revue soit une corvée pénible ; la présence du général sur le terrain de manœuvre lui est plutôt agréable, il l'apprécie comme un encouragement, une preuve qu'on prend ses efforts au sérieux ; il y trouve un sujet d'émulation qui le relève à ses propres yeux et qui ne peut que profiter à la cause pour laquelle il est rappelé sous les drapeaux.

Quant aux officiers qui sont insuffisants, il n'y a qu'à les engager à démissionner : il vaut mieux leur place vide que mal

remplie et nous ajouterons que si les garanties réclamées au moment de leur nomination étaient plus complètes et sérieusement exigées, cet inconvénient ne se produirait pas. Mais nous croyons que si le recrutement des officiers était assuré par les moyens que nous venons d'esquisser dans leurs grandes lignes, aucune grève ne serait à craindre de ce côté.

Si, pour compléter cette organisation, certaines satisfactions étaient accordées à l'officier des réserves, si, comme l'indique d'ailleurs le règlement du 16 juin 1897, il se trouvait plus mêlé à la vie du régiment actif, il n'est pas douteux que sa valeur en augmenterait sensiblement, quand ce ne serait que par la confiance en lui-même, l'habitude de porter l'uniforme, disons le mot, l'assurance qu'il aurait de ne plus être *béché* par les camarades de l'armée active, qui au fond ne le *bêchent* pas autant peut-être qu'il le croit.

Certes il est des régions où cette inquiétude n'a pas lieu d'exister, où ce que nous indiquons est déjà acquis; mais ce n'est pas à titre particulier, à titre personnel, à titre exceptionnel que ces bons rapports doivent exister, c'est partout, complètement, absolument, et, puisque nous parlions tout à l'heure de nos grands chefs, nous sera-t-il permis de dire que ce serait à eux de donner l'exemple. Nous voyons bien souvent des commandants de corps quitter leur commandement, des généraux adresser des adieux solennels aux troupes sous leurs ordres; nous ne nous souvenons pas avoir jamais lu un mot à l'adresse non seulement des corps territoriaux, mais des officiers dont plus d'un pourtant ont été les collaborateurs intelligents et dévoués du commandement, au moins autant que les règlements leur ont permis de l'être.

C'est pourtant ainsi que l'officier territorial pourrait être récompensé économiquement. Pour lui l'avancement, nous l'avons déjà dit, n'est qu'une satisfaction très platonique, pourvu qu'à 40 ans il ne soit plus sous-lieutenant (ce qui tendrait par trop à faire croire à son incapacité), il est content. Nous avons vu pourquoi beaucoup ne désirent pas être capitaines. Quant aux grades supérieurs ils leur sont, ou à bien peu de chose près, interdits.

La croix est une valeur très hypothétique, et le nombre des décorés tellement faible que cet aliment à son ambition le laisse à peu près insensible.

Cinquante croix pour vingt mille officiers, et sur ces cinquante croix la moitié *au moins* est donnée à des officiers sortant de l'armée active et versés avant décoration dans l'armée territoriale. C'est en vérité plus au titre de l'armée active qu'à celui de l'armée territoriale qu'ils sont décorés. Ce n'est donc pas un encouragement pour ceux qui, ayant accompli leur temps légal de service, restent dans le rang et sollicitent l'honneur de mettre encore au service de la patrie tout le dévouement, le savoir et l'énergie qui leur restent. Ce sont ceux-là qu'il faudrait récompenser, qu'ils sortent des rangs de l'armée territoriale ou de ceux de l'armée active.

Pour nous résumer, nous croyons que l'officier des réserves devrait être recruté normalement par le moyen d'une école spéciale, sans préjudice bien entendu des droits à la promotion des anciens sous-officiers rengagés dans l'armée active et passant, à l'expiration du temps légal, dans la réserve et des officiers démissionnaires ou retraités de l'armée active ; que les périodes d'appel bisannuelles devraient être de vingt-huit jours pour la réserve (2e groupe) et au moins de vingt et un jours pour l'armée territoriale (3e groupe) ;

Que ce nom *d'armée territoriale* devait disparaître ;

Que l'entente et la camaraderie la plus parfaite et effective devrait exister entre les corps actifs (1er groupe) et les corps territoriaux du 3e groupe, et ceux du 2e groupe, des réserves ;

Que tous les efforts de nos chefs doivent tendre à ce but, et que le profit serait certain, indubitable et rapidement obtenu.

Si, de plus, les régiments pouvaient être réunis dans des camps, loin des villes et des casernes, loin de tout ce qui attire l'habitant de la ville et est l'occasion de permissions bien trop nombreuses et de punitions, il va sans dire que la valeur du régiment soumis à ce régime serait considérablement augmentée.

Certes, les premiers jours quelques-uns trouveraient cela gênant, mais combien vite ils se feraient à cette nouvelle vie, une fois le parti pris, et parti qu'il faudrait bien prendre puisqu'on aurait abandonné toutes les préoccupations plaisantes ou pénibles de chez soi.

Ce sont là des idées que nous livrons à ceux qui ont en main la responsabilité de la défense nationale. C'est à eux de prendre les mesures qui sont propres à augmenter l'efficacité des outils

que là loi met à leur disposition dans ce but; mais ce qu'ils doivent savoir, c'est que tous ceux qui ont l'honneur de porter un galon ou l'épaulette, à quelque catégorie d'officiers qu'ils appartiennent, sont prêts à donner tout leur concours et qu'ils n'entendent marchander ni leur dévouement ni leur abnégation.

Commandant D...





LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

ET SON EMPLOI A LA GUERRE[1].

QUATRIÈME PARTIE.

SERVICE PHOTO-ÉLECTRIQUE.

A. — État actuel.

Les appareils photo-électriques appartenant au génie ont été remis à l'artillerie, qui en assure l'entretien et le service.

Cette organisation porte toutefois exclusivement sur un petit nombre d'appareils qui ne peuvent être utilisés qu'à postes fixes.

B. — Propositions.

Il ressort de tout ce que nous avons vu, qu'il importe que le matériel devienne mobile, et il nous semble logique de le remettre de nouveau entre les mains du génie qui possède déjà les services aérostatiques et télégraphiques, avec lesquels il y a beaucoup d'analogie.

Il serait désirable alors que l'on donnât :

1 appareil photo-électrique par brigade;

1 appareil photo-électrique par état-major de corps d'armée;

---

[1] Voir les livraisons de mai et juin 1899.

Les deux appareils photo-électriques de chaque division feraient partie de la compagnie du génie dans chaque division.

L'appareil photo-électrique de corps compterait à la compagnie de réserve du génie.

C. — Projet de règlement sur le service photo-électrique.

Différence entre l'éclairage obtenu par les projecteurs et celui de la lumière du jour. — La lumière du jour est verticale, tandis que les rayons émanant du projecteur peuvent être considérés comme horizontaux. Il en résulte que les objets éclairés par le projecteur ont, en arrière d'eux, des ombres très noires qui sont d'une gêne considérable dans les premières observations.

Si la lumière du projecteur a cet inconvénient d'ombre portée en arrière, désagréable dans les commencements, elle a du moins l'avantage très sérieux d'éclairer nettement, par des rayons horizontaux, l'objet sur lequel elle est dirigée. Il n'en est pas de même avec la lumière solaire. Celle-ci éclaire souvent l'objet par derrière et, dans ce cas, il est absolument impossible d'observer. Dans les exercices d'avant-postes, on a pu constater, maintes fois, que des sentinelles placées en face du soleil sont incapables de distinguer quoi que ce soit et qu'il serait, dans ces conditions, très facile de les surprendre et même de les enlever.

Cette démonstration prouve que si la lumière du projecteur a quelques inconvénients, la lumière solaire n'en est pas exempte. Il ne faut donc pas dédaigner la lumière électrique, car elle a des avantages réels que nous pouvons mettre à profit.

Emploi des projecteurs en campagne. — On a essayé, de tout temps, d'éclairer les positions et les troupes ennemies pendant la nuit, mais les moyens dont on disposait étaient bien défectueux. Les perfectionnements apportés aux machines électriques et l'emploi des projecteurs ont aplani beaucoup de difficultés.

La solution, dans les opérations sur terre, est d'autant plus facile à trouver qu'il n'est nécessaire d'éclairer que des buts fixes ou se déplaçant lentement.

A la mer, il faut en particulier découvrir des torpilleurs, c'est-

à-dire des buts animés de grandes vitesses. Il faut alors un éclairage presque continu, sur un tour d'horizon complet.

Sur terre, il n'en est pas ainsi; il importera de pouvoir diriger sur les divers points, et de temps à autre seulement, un faisceau lumineux. Le matériel ne sera donc que restreint, peu encombrant et peu coûteux.

Les projecteurs seront utilisés dans le service d'exploration, en marche et en station.

Dans le service d'exploration et en marche, on pourra faire des observations à grandes distances, en ayant soin d'éclairer la troupe envoyée en reconnaissance ou en avant-garde en avant d'elle, tout en la laissant dans l'ombre.

En station, les avant-postes en feront un grand usage. L'éclairage électrique facilitera leur surveillance et augmentera leur sécurité.

L'ennemi se trouvera arrêté, à chaque instant, dans ses projets. Les faisceaux lumineux qui, par intervalles, viendront éclairer les principales voies d'accès ou positions ennemies, mettront une entrave constante à sa marche.

Matériel employé et personnel nécessaire. — Il y a deux sortes de projecteurs :

1° Les projecteurs fixes;
2° Les projecteurs mobiles.

1° Les projecteurs à poste fixe ne peuvent convenir qu'aux forts et aux places fortes.

Ces projecteurs ont un grand inconvénient, c'est celui de déceler le point fixe occupé à l'ennemi et ce dernier n'aura pas de mal à l'éviter. On ne peut donc les admettre que quand il faut surveiller une position importante bien déterminée, telle qu'une route, un canal ou un chemin de fer. Dans l'un de ces cas, comme dans celui de la défense fixe des côtes, il n'y a rien de plus facile que d'assurer l'emploi des projecteurs fixes;

2° Les projecteurs mobiles présentent plus d'intérêt, en ce sens qu'ils seront utiles non seulement en campagne, mais encore dans la défense des places.

Il importe de laisser de côté tout matériel ancien qui ne peut

être utilisé maintenant que pour l'instruction et dans quelques manœuvres sans importance autour des forts ou places fortes.

Pour la campagne et pour les expériences sérieuses, soit dans des opérations de siège ou en rase campagne, il faut le matériel moderne que nous avons décrit.

Rappelons-le sommairement :

1 *voiture* portant la locomobile (moteur et dynamo);

1 *voiture* portant le projecteur avec les câbles et les accessoires.

Ce matériel ne peut être confié qu'à un personnel intelligent, bien dressé et sous les ordres d'un officier.

Il comprendrait :

- 2 gradés montés, dont un sous-officier;
- 1 mécanicien électricien pour la locomobile;
- 1 électricien au projecteur;
- 2 aides;
- Plusieurs hommes pour la transmission des ordres et des signaux.

Dans l'ordre de marche, il est bon de faire marcher la voiture du projecteur devant celle de la locomobile. La mise en train de l'appareil photo-électrique ne peut qu'y gagner.

Il faut, pour obtenir une grande mobilité, que cette mise en train soit très rapide; elle doit n'exiger que 6 à 8 minutes au plus.

Toutes les machines doivent être prêtes à fonctionner : la lampe sera dans le projecteur et il ne devra plus y avoir qu'à mettre en marche le moteur et à réunir par câbles la dynamo à la lampe et au poste de commande.

Marche à suivre pour l'installation d'un appareil photo-électrique. — Dès que la mise en train est assurée, la voiture-projecteur est portée en avant, au point où les rayons lumineux ne rencontrent pas d'obstacles empêchant de fouiller la zone désignée, et la locomobile est mise à l'abri.

L'officier a reconnu d'avance le terrain, si cela lui a été possible.

Il place son observatoire à proximité du projecteur et il dirige le faisceau lumineux de ce point, soit au moyen du poste de

commande à distance, soit en transmettant les ordres par téléphone ou par des signaux.

Dans le cas où il désire se porter bien en avant du projecteur, il doit choisir son observatoire de telle sorte qu'il reste en communication constante avec l'équipe placée auprès du projecteur.

Le faisceau lumineux doit être dirigé avec les précautions suivantes :

Faire jaillir le faisceau en l'air pour ne pas éclairer sa propre position, l'abaisser progressivement vers la droite et vers la gauche, éclairer le but.

C'est à ce moment que l'ennemi dirigera son tir sur le projecteur.

On a fait, à cet effet, des expériences bien intéressantes et qui ont prouvé l'impuissance du tir contre les projecteurs. Est-ce l'éclat qui aveugle le tireur et l'empêche d'ajuster? Est-ce la difficulté d'apprécier justement la distance qui empêche d'atteindre le but?

Peu importe, le résultat est là. Il est reconnu que le tir est absolument inefficace.

Si, toutefois, on ne veut pas s'en rapporter aux expériences, il sera bien facile d'interrompre le courant et de masquer, de temps à autre, le faisceau lumineux. En agissant ainsi, par intermittence, on déroutera complètement le tir de l'adversaire.

Difficultés rencontrées dans les premières observations. — Les premières observations, comme nous l'avons déjà dit, sont très pénibles. L'observateur éprouve de réelles difficultés à percevoir les objets. Il s'y fait rapidement quand il a compris qu'il ne doit pas chercher à découvrir des détails que leur éloignement ne permettrait pas de distinguer en plein jour.

Donnons, en quelques mots, les principes sur lesquels est basée une bonne observation.

Il faut :

1° Se rendre compte de la forme générale de l'objet à observer;

2° Se rendre compte également de la forme du terrain avoisinant;

3° Noter les points saillants donnant des repères sur ce terrain;

4° Rechercher autour de l'objectif des repères également bien visibles (maisons, carrières, etc.);

5° Éviter d'attacher de l'importance aux ombres;

6° Ne s'occuper que des objets mobiles et de ceux dont la teinte diffère nettement de celle des ombres.

Ajoutons que l'observateur doit avoir une bonne jumelle, pourvue d'objectifs à grands diamètres, à faible grossissement, sans diaphragmes, afin de ne rien perdre des rayons reçus.

L'expérience se chargera du reste et nous pouvons compter avoir sûrement et rapidement un choix d'excellents observateurs.

Avant de terminer ce chapitre, il est important de recommander plus que jamais la transmission et l'enregistrement des observations.

Le commandement devra être sans cesse en relation avec les appareils photo-électriques, et les observateurs devront toujours enregistrer leurs observations en indiquant les heures de celles-ci.

Il est inutile d'insister sur l'importance de cette recommandation qu'il ne faut pas plus négliger que la transmission des ordres et la rédaction des rapports, qui font l'objet de tant de soins dans nos exercices de service en campagne.

Emploi des projecteurs dans les différentes situations en campagne. — Nous avons vu les services que l'on peut attendre d'un emploi judicieux des projecteurs; étudions maintenant les différentes situations en campagne :

En marche,
En stationnement,
Au combat.

Marches. — La brigade marche, soit isolément, soit dans la division, soit comme avant-garde ou arrière-garde.

Dans le premier cas, son appareil photo-électrique pourra lui être adjoint et marchera avec l'avant-garde et un détachement de sapeurs.

Le général de division sera seul juge en cette circonstance et décidera s'il doit garder avec lui ses deux appareils ou bien s'il veut laisser à chaque brigade celui qui lui est propre.

En principe, chaque brigade pourra disposer de son appareil et l'emploi des deux appareils ne sera laissé qu'à la division.

Quand celle-ci formera le gros de la colonne, les deux appareils marcheront à l'emplacement que le général de division jugera utile.

Quand la brigade sera en avant-garde, les deux appareils resteront à la compagnie du génie, c'est-à-dire à l'avant-garde.

En arrière-garde, ils marcheront avec celle-ci. Dans ce dernier cas, quand on ne sera pas poursuivi par l'ennemi et qu'il y aura, à l'entrée de la nuit, intérêt à éclairer des passages difficiles, les appareils photo-électriques pourront précéder la colonne sous la protection d'une escorte de cavalerie.

Stationnement. — L'emplacement tout indiqué des deux appareils de la division est aux avant-postes.

Ils pourront être tous les deux aux grand'gardes les plus importantes, en tenant le terrain le plus favorable à la surveillance à l'aide des projecteurs, ou bien l'un à la grand'garde, l'autre à la réserve des avant-postes.

Dans le cas d'une brigade isolée, si elle dispose de son appareil, elle pourra, suivant les ordres du général de brigade, l'utiliser soit sur la ligne des petits postes, soit à la réserve.

Des cas multiples peuvent, en effet, se présenter suivant que le terrain en avant est facile à la surveillance, suivant l'extension donnée aux avant-postes et suivant même les intentions du commandant des avant-postes.

1° Supposons un terrain difficile à l'emploi des appareils.

Il faudra alors envoyer fort au loin, en avant, les appareils sous la protection d'un ou deux escadrons.

Ceux-ci établiront rapidement un réseau de protection et c'est couverts ainsi que les appareils pourront s'établir au point favorable d'où ils surveilleront les abords de la position. La plus grande mobilité sera de rigueur; les appareils parcourront une ligne en avant des avant-postes et fouilleront sans cesse les débouchés vers l'ennemi.

Ils pourraient même s'installer pendant un temps relativement long sur les flancs de la ligne et garder les abords de ceux-ci par des faisceaux flanquants et tangents, en quelque sorte, à l'arc de cercle des avant-postes. Ce procédé aura du reste pour avantage de tromper l'adversaire sur l'indication de la véritable ligne occupée.

Il importe avant tout que l'officier, chargé de la direction de l'appareil, soit en relation constante avec le petit poste et la grand'garde auprès desquels il se trouvera. Dans les cas difficiles, quand on s'attendra à une attaque de nuit, le commandant des avant-postes pourra même détacher des officiers auprès des appareils.

Ceux-ci seront chargés de se maintenir en relations constantes avec lui et pourront le tenir sans cesse au courant des événements.

Si le terrain est tout particulièrement difficile et s'il est absolument impossible même de se porter en avant pour trouver un emplacement favorable aux projecteurs, on gardera les appareils à la réserve.

Il sera toujours possible, en effet, de trouver en arrière une position dominante à un nœud de routes, avec des abords dégagés (emplacement choisi en général de cette sorte pour les réserves), où l'on installera les appareils sous la protection directe de cette réserve.

Les grand'gardes auraient pour mission de se replier sur cette position en démasquant le front et en s'écoulant par les ailes, afin de permettre aux projecteurs de fouiller de suite le terrain qu'elles viennent de quitter et qui va être envahi par l'adversaire.

Si, enfin, cette position de réserve est encore défectueuse, il restera la position de rassemblement en cas d'alerte, soit de la brigade, soit de la division.

On pourra toujours se replier sur une position convenablement choisie dominante, abritée et ayant des vues suffisamment étendues.

C'est alors que les avant-postes à leur tour démasqueront ce point, sur lequel sera rassemblé le gros des troupes et qui sera tenu par les appareils.

Le commandement saura, seul, s'il doit résister ou tenter des attaques sous la protection des faisceaux lumineux.

Un système mixte peut enfin être utilisé, celui qui consiste à avoir un appareil sur la ligne pour surveiller l'approche de l'ennemi et un appareil à la réserve pour le recueillir dans le cas où il franchirait la ligne des avant-postes. Si pareil événement survenait, l'autre appareil se rabattrait sur ladite position par les

ailes en surveillant constamment l'ennemi qu'il prendrait en flanc;

2° Grande extension des avant-postes.

Dans certaines circonstances, il est utile de donner une grande extension à la ligne des avant-postes. Il en résulte pour celle-ci une faiblesse relative qu'il est nécessaire de compenser par une surveillance plus active.

Il sera peut-être difficile, dans ce cas, de demander aux appareils une mobilité en rapport avec les exigences de cette surveillance. Le service deviendrait par trop pénible et l'on sera alors obligé de maintenir les appareils à la réserve des avant-postes.

C'est là, comme plus haut, qu'il faudra choisir un emplacement favorable, c'est-à-dire dominant, à un nœud de routes et avec des abords dégagés.

Si, cependant, il est urgent de tenir pendant la nuit une artère principale, par laquelle on suppose la marche probable d'une attaque, il n'y aura pas à hésiter à placer les appareils sur cette artère en un point convenablement choisi. Ils devront y agir par intermittence afin de ne pas indiquer leur emplacement et pour tromper l'ennemi sur leurs intentions.

Il sera toujours temps, au moment de l'attaque soit sur ce point, soit sur une autre position de la ligne, de replier les appareils sur l'emplacement de la réserve des avant-postes.

Comme dans l'hypothèse d'un terrain difficile, étudié ci-dessus, c'est là que se déroulera l'action.

C'est de là encore que l'on devra se rabattre sur la place d'alarme, et nous rentrons de nouveau dans le cas étudié précédemment;

3° Emplacement déterminé par les intentions du commandant des avant-postes.

Dans ce chapitre on peut admettre toutes les solutions.

Tout en se pliant aux exigences du terrain, le commandant des avant-postes peut, en effet, prendre toutes les dispositions qu'il jugera utiles, suivant les circonstances.

Il pourra rendre le service des avant-postes moins fatigant, quand ses troupes seront harassées, en demandant l'aide des projecteurs qui tromperont l'ennemi en simulant un service fort actif; il devra aussi s'inspirer de la situation même de l'adversaire pour l'emploi des appareils.

Quand les troupes seront fatiguées, soit à la suite de marches longues et pénibles, soit après des combats meurtriers, le service photo-électrique viendra soulager considérablement le service si pénible des avant-postes.

Ceux-ci, réduits à leur effectif minimum, trouveront un appui sérieux dans ces appareils qui, par leur mobilité, pourront tromper l'ennemi en lui faisant croire à une activité incessante et à une puissance qu'ils ne possèdent pas en réalité.

Par des déplacements successifs joints à des jeux intermittents de lumière, l'adversaire se trouvera dans l'indécision la plus complète. C'est au commandant des avant-postes à donner les ordres en conséquence, en exigeant une mobilité maximum.

La situation même de cet adversaire sera également un guide dans la conduite à tenir.

Si les forces ennemies se sont repliées au loin dans le plus grand désarroi, si la poursuite a cessé, il sera utile de donner du repos au service photo-électrique et d'exiger moins de mobilité.

Si les troupes adverses, au contraire, sont menaçantes, il faudra *redoubler* de vigilance.

Telles sont, en quelques mots, les situations diverses dans lesquelles on pourra se trouver. Elles n'indiquent que les grandes lignes, réservant au jugement de chacun l'emploi judicieux à faire suivant les différentes hypothèses qui sont parfois si complexes en campagne, et desquelles peuvent découler souvent les résultats les plus importants au point de vue du succès.

Au combat. — Devra-t-on faire un emploi des appareils d'une façon constante ?

Évidemment, non.

De même que les opérations de nuit ne sont entreprises que pour enlever un point difficile qu'il aura été impossible d'entamer dans l'action de la journée, de même alors on n'aura recours aux appareils que dans ce cas.

Ils ne serviront dans une marche proprement dite de nuit que quand il sera utile d'éclairer des passages difficiles, et il serait absolument superflu de déceler sa présence par des éclairements constants de la voie suivie.

Deux cas principaux sont donc à passer en revue.

Offensive. — Après une lutte acharnée pendant toute la journée, une brigade n'a pu parvenir à prendre pied dans la zone qui lui a été affectée comme objectif. Elle a, pour y arriver, à parcourir un long glacis en pente douce.

Nous savons que nous ne pouvons attaquer la nuit, que par les routes et les chemins.

Ce procédé obligé d'attaque permettra donc de faciliter la marche des appareils.

Le général de division placera ses deux appareils du côté de cette brigade sur les deux voies principales et donnera l'ordre de poursuivre la marche en avant sous la protection des cônes lumineux.

Si l'on craint que ces cônes lumineux ne donnent un objectif aux coups de l'ennemi, il sera avantageux de les placer sur un flanc protégés par un détachement de cavalerie et de faire avancer les troupes sur les voies principales en restant complètement dans l'ombre.

Dans le cas où les deux brigades auraient à s'avancer en même temps, chaque brigade conserverait son appareil.

Si enfin l'ennemi est en retraite, la division peut se maintenir sur les positions conquises, tout en envoyant en avant et au loin, sous la protection d'un ou de deux escadrons, ses appareils avec mission de tenir tous les débouchés et d'inquiéter ainsi l'adversaire par une grande activité.

Dans ce cas, on ne tiendrait toujours que les routes sans songer aux terrains situés à gauche et à droite de celles-ci.

Cette manière d'agir n'offre aucune difficulté, en ce sens que l'ennemi se trouve dans la même obligation de rester sur les chemins.

Défensive. — Nous rentrons en quelque sorte dans le cas du stationnement.

Qu'est la défensive si ce n'est le stationnement dans une situation particulière ?

Les troupes bivouaquent ou sont tout au plus en cantonnements d'alerte, dans les positions conquises ou défendues.

Le général s'est résolu à la défensive, pour une cause quelconque il ne peut plus avancer.

Que deviendra notre service photo-électrique ?

Au lieu d'être aux avant-postes ordinaires il se trouvera aux avant-postes de combat.

On les placera sur la ligne de ceux-ci en des points convenablement choisis, avec mission d'éclairer les artères principales au moment des attaques.

Ils se tiendront inactifs jusqu'à un signal quelconque d'une action, et en communication directe avec le général de division; ils seront prêts soit à éclairer un retour offensif, soit à se replier sur le gros des forces de la division en un point de rassemblement convenablement choisi.

En résumé, les projecteurs seront utiles dans les combats avec des forces importantes, et la division constitue l'unité-base à laquelle on peut rapporter une action efficace.

Nous ne voulons pas donner trop d'extension à cette étude et nous désirons surtout éviter toute prétention, mais nous nous demandons ce qu'il adviendrait avec des unités plus fortes.

Malgré nous, nous envisageons la grande bataille, nous voyons manœuvrer les corps d'armée de Sadowa et de Saint-Privat, et nous nous demandons ce qu'il serait advenu si, après ces grandes échauffourées, nous avions vu mettre en batterie, de part et d'autre, des appareils photo-électriques.

Nous ne pouvons chasser de notre pensée les conséquences immédiates qui auraient pu résulter de la déroute des Autrichiens à Sadowa, accompagnée des projecteurs ?

Nous nous demandons aussi quels résultats il eût été possible d'atteindre dans des retours offensifs bien combinés, à l'aide des projecteurs, à la bataille de Saint-Privat ?

Nous ne prétendons certes pas que le service photo-électrique gagnera des batailles, mais il est hors de doute qu'il sera d'une aide puissante dans toute action de nuit.

D. — Application sur la carte des principes énoncés.

Hypothèse générale. — Le corps d'armée A est en marche sur *Dammartin*.

Des renseignements certains font connaître qu'il a l'intention de chercher à prendre pied, à la faveur de la nuit, dans la plaine de *Tremblay-lès-Gonesse*, en vue d'une attaque au petit jour sur les hauteurs de *Vaujours*.

Le corps d'armée B s'y oppose, il occupe *Vaujours.*

Abstraction complète est faite du camp retranché de Paris.

Situation particulière du parti B. — Le commandant du corps d'armée B charge sa première division de la défense de la plaine de *Tremblay* et maintient sa deuxième division à *Vaujours.*

Chaque division se couvre par des avant-postes.

La ligne de démarcation entre les deux réseaux est constituée par le canal de l'*Ourcq.*

L'appareil photo-électrique de corps doit occuper les hauteurs de *Vaujours—Bois-Mullot* et se tenir prêt à éclairer les débouchés des bois de *Saint-Denis* et *Royaux,* dans le cas où la plaine de *Tremblay* tomberait aux mains de l'adversaire.

Ordres du général commandant la 1re division. — La 1re brigade couvrira la division par des avant-postes dont le point d'appui de droite sera vers les *Tourbières* et le point d'appui de gauche vers *Roissy.*

La division bivouaquera à *Villepinte* auprès de la ferme de *Bellevue.*

Les deux appareils photo-électriques divisionnaires seront à la disposition du général commandant la 1re brigade.

Ordres donnés par le général commandant la 1re brigade. — Les avant-postes seront fournis par le 1er régiment d'infanterie (deux bataillons) et couvriront le secteur compris entre l'*Ourcq* et le chemin de *Villepinte* à *Roissy.*

Le colonel commandant ce régiment prendra le commandement des avant-postes et se tiendra à la réserve d'avant-postes vers *La Villette-aux-Aulnes.*

Le 1er escadron de dragons sera à la disposition du colonel.

Avant-postes. — Le 1er régiment envoie deux bataillons aux avant-postes.

1er bataillon.	Dans le secteur : Du canal de l'*Ourcq* inclus au chemin de *Tremblay* au *Mesnil-Amelot* exclus.
2e bataillon.	Du chemin de *Tremblay* au *Mesnil-Amelot* inclus au chemin de *Tremblay* à *Roissy* inclus.

1er bataillon (secteur du canal de l'*Ourcq* inclus au chemin de *Tremblay* au *Mesnil-Amelot* exclus).	Grand'garde n° 1 : *Les Tourbières* (1re compagnie.)	Petit poste n° 1 : (*La Rosée*). Petit poste n° 2 : cote 76 (sur le chemin de *Gressy* à la station).
	Grand'garde n° 2 : *Mary* (2e compagnie.)	Petit poste n° 1 : cote 83 (sur le chemin de *Compans*). Petit poste n° 2 : cote 92 (sur le même chemin).
	Grand'garde n° 3 : *Mitry* (3e compagnie.)	Petit poste n° 1 : cote 105 (chemin de *Compans* au *Mesnil-Amelot*). Petit poste n° 2 : cote 106 (sur le chemin de *Mitry* au *Mesnil-Amelot*).
2e bataillon (secteur du chemin de *Tremblay* au *Mesnil-Amelot* inclus au chemin de *Tremblay* à *Roissy* inclus).	Grand'garde n° 4 : cote 104, sur le chemin de *Tremblay* au *Mesnil-Amelot*. (1re compagnie.)	Petit poste n° 1 : (chemin de *Tremblay* au *Mesnil-Amelot* à la hauteur de la cote 105). Petit-poste n° 2 : (à 400 mètres au nord de la *Plâtrière*).
	Grand'garde n° 5 : *Le Petit-Tremblay* (2e compagnie.)	Petit poste n° 1 : cote 115 (près du chemin rejoignant la grande route nationale). Petit poste n° 2 (chemin du *Petit-Tremblay* à *Roissy*).
	Réserve d'avant-postes.	A *La Villette-aux-Aulnes* : (3 compagnies et 1 escadron de dragons sous les ordres directs du colonel commandant le 1er régiment).

Les appareils photo-électriques divisionnaires sont laissés à la disposition du colonel commandant les avant-postes.

Ordres donnés aux appareils photo-électriques divisionnaires. — L'appareil photo-électrique de la 1re brigade, se rendra sous l'escorte d'un peloton de dragons (du 1er escadron) à la cote 88, au nord-est de *Mitry*, sur le chemin allant de cette localité à *Compans-la-Ville*.

Il surveillera de là, par les projections, la zone du 1er secteur et se tiendra en relations constantes avec :

1° Le commandant de la grand'garde de *Mitry;*

2° Les chefs des petits postes à proximité de sa position (cotes 83 et 92).

Dès que la présence de l'ennemi sera dévoilée et qu'il sera certain que celui-ci se présente en forces trop considérables, l'appareil se repliera sur la réserve des avant-postes à *La Villette-aux-Aulnes* par *Mitry*.

Là il recevra d'autres ordres.

L'appareil photo-électrique de la 2e brigade, sous l'escorte de l'autre peloton du 1er escadron de dragons, se rendra à la cote 117 et surveillera de là le 2e secteur.

Il se tiendra en relations constantes avec la grand'garde n° 4 et les chefs des petits postes cote 105 et de *La Plâtrière*.

En cas de retraite, l'appareil photo-électrique se portera à la réserve par *Le Tremblay* et y recevra de nouveaux ordres.

1er MOMENT, 2 *heures matin*. — L'ennemi se présente en force (1 brigade environ) sur la route nationale, à hauteur du *Mesnil-Amelot*.

Le colonel commandant les avant-postes porte sa réserve sur la ligne *Tremblay—Mitry* et s'avance, de sa personne, avec les appareils photo-électriques, vers la cote 117, couvert par l'escadron de dragons.

Combat devant *Le Mesnil-Amelot*.

Les projecteurs inondent de lumière la colonne ennemie.

Les deux pelotons de cavalerie s'élancent sous le cône lumineux et atteignent ainsi dans l'ombre cette colonne.

A 3 heures, la réserve atteint la route nationale, et arrête les progrès de l'ennemi qui se replie sur *Le Mesnil-Amelot*.

De la cote 117, les projecteurs continuent à tenir tous les débouchés vers *Le Mesnil-Amelot.*

2e MOMENT, 4 heures du matin. — La brigade ennemie apparaît aux débouchés S.-E. du *Mesnil-Amelot.*

Elle semble vouloir se diriger sur *Mitry.* Le général de division porte sa division à *Tremblay* et avertit le général commandant le corps d'armée qui rassemble sa 2e division à *Villeparisis.*

Ordre est donné à l'appareil photo-électrique de corps, d'occuper les hauteurs de *Vaujours — Bois-Mullot* et de tenir les débouchés qui lui ont été assignés vers les bois de *Saint-Denis* et *Royaux.*

Le général de division rassemble sa division (1re division) à *La Villette-aux-Aulnes*, où il place ses deux appareils photo-électriques, avec mission de tenir le flanc de l'adversaire.

Vers 5 heures du matin, c'est-à-dire à la pointe du jour, le corps d'armée B est ainsi en bonne posture pour s'opposer à la marche du corps A qui avait pour but d'enlever les hauteurs de *Vaujours.*

En résumé, nous voyons donc :

1° Que l'ennemi a été arrêté par les projecteurs, dans une marche sur *Roissy*, par la route nationale et qu'il a été forcé d'y livrer un combat de nuit l'obligeant à changer la direction de sa marche ;

2° Que sa présence a été dévoilée par les mêmes projecteurs sur le chemin *Le Mesnil-Amelot—Mitry*, dans la nouvelle direction prise ;

3° Qu'enfin, grâce aux projecteurs, le corps d'armée B est prêt au combat sur les passages du canal de l'*Ourcq* et que la tentative d'attaque de l'ennemi au petit jour a avorté.

Telle est, en quelques mots, cette question nouvelle de l'éclairage électrique; les pages qui précèdent ont retracé rapidement les expériences faites, jusqu'à ce jour, la description des matériels (ancien et nouveau), et l'esquisse du service photo-électrique avec un exemple à l'appui.

Il nous reste à souhaiter ardemment qu'une expérience nou-

velle, faite en rase campagne et non autour de places ou de forts, vienne confirmer les données acquises, résultats d'expériences déjà anciennes et de théories sérieuses.

Nous ne voyons qu'un obstacle à ces expériences, celui de la dépense ; c'est l'obstacle avec lequel, malheureusement, il faut compter bien souvent.

Pour le tourner, nous offrons donc de faire ces expériences sans occasionner aucun frais à l'État.

Nous fournirons le matériel nouveau avec son combustible et nous ne lui demanderons que deux compagnies d'infanterie avec quelques chevaux.

Les compagnies n'auront pas à subir grande mobilisation et elles n'auront pas à regretter un service supplémentaire pénible, puisqu'elles doivent, d'après nos règlements, exécuter une série d'exercices de nuit dans l'année. On pourra comprendre cette expérience dans l'un de ces exercices.

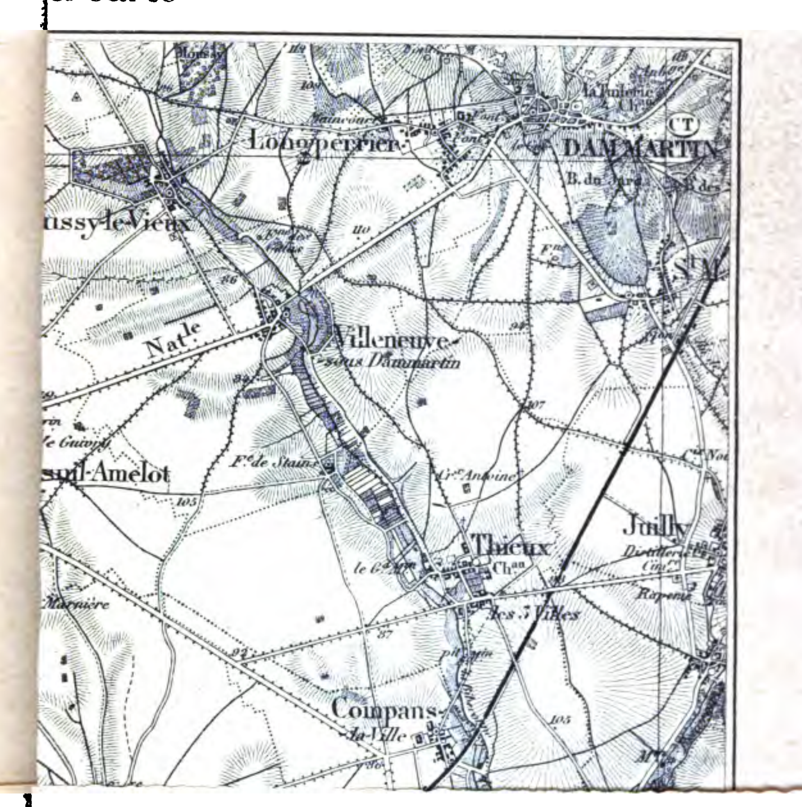
Quant aux chevaux, ils peuvent marcher à cette manœuvre sans grandes difficultés ; il n'en faudrait, du reste, qu'une dizaine au plus.

C'est donc avec confiance que nous terminons ce travail qui, peut-être un jour, permettra de faire des expériences utiles, analogues à celles qui sont depuis longtemps entreprises à l'étranger.

CLARINVAL,
Capitaine adjudant-major au 68e d'infanterie.



a carte


Longperrier
DAMMARTIN
La Tuilerie
B. du Jard
ussy-le-Vieux
Nat.le
Villeneuve-
sous Dammartin
F.e de Staine
Thieux
Ch.au
Juilly
Distillerie
les 7 Villes
Compans-
la-Ville
Marnière
110
105
105
107
87

A PROPOS DU DÉSARMEMENT[1].

II.

Mais si les hommes d'État, dans l'exercice de la politique générale, ont peu fait pour la cause de la paix, les théoriciens, depuis tantôt deux siècles, ont livré pour elle bien des combats, et les gouvernements eux-mêmes, en dehors de leurs débats d'intérêts et faisant pour ainsi dire œuvre philosophique, l'ont parfois embrassée, sans que, comme on l'a vu, les efforts des uns et des autres aient eu jusqu'ici une influence bien marquée sur les événements. Il est néanmoins intéressant de savoir ce qui a été tenté, car les amis de la paix sont devenus très nombreux, ils ont converti les masses populaires, et s'il n'est pas dit que l'opinion publique condamne la guerre dans l'avenir plus que dans le passé, on peut prévoir que certains partis exploiteront l'idée de paix universelle dans un but de bouleversement social.

Avant le XVIIIe siècle, cette idée avait déjà trouvé parmi les philosophes[2] quelques défenseurs isolés et, chez les quakers, de zélés adeptes. Mais elle n'acquit quelque précision et quelque notoriété qu'avec l'abbé de Saint-Pierre. Son « Projet de paix perpétuelle » (1713) eut même l'assentiment du duc de Bourgogne et de plusieurs souverains. On y trouve la plupart des idées chères aux amis de la paix : alliance perpétuelle des

---

[1] Voir la livraison de juin 1899.

[2] Montesquieu, qu'il est difficile de ne pas citer dans ces questions, exhorte les gouvernements à tenir compte des droits de l'humanité, mais ne nie pas le droit de conquête.

gouvernements, *statu quo* territorial basé sur les derniers traités, aide et assistance pour combattre la guerre étrangère et la guerre civile, arbitrage international. Pendant le siècle, ces théories, recueillies par les encyclopédistes, devinrent familières aux beaux esprits. Rivarol affirme qu'on verra bientôt les hommes « d'un bout de la terre à l'autre se former en république, sous la domination d'une même langue », et l'abbé Galiani lance ce pronostic plein de perspicacité (lettre de 1771) : « Dans cent ans..... il n'y aura pas beaucoup de troupes sur pied et point de guerres. Les troupes manœuvreront à plaisir pour la parade, mais ni soldats ni officiers ne seront ni féroces ni braves. Les forteresses tomberont en ruines. Les remparts deviendront partout de belles promenades en quinconces... ». Rousseau proclame que l'homme a été créé bon, que pour le régénérer, lui rendre la paix et le bonheur, il faut le ramener à la nature, et après lui Kant (*Zum ewigen Frieden*), partant de la thèse opposée, prétend que l'homme est perfectible et qu'il doit arriver à conquérir la paix perpétuelle ; toutefois, il ne nie pas les droits de la guerre et la croit nécessaire pendant longtemps encore au progrès de l'humanité.

Bientôt la chute du pouvoir absolu donna aux idées nouvelles l'occasion de s'essayer. La Constituante, imbue de l'esprit des encyclopédistes et des philosophes, accessible à toutes les espérances, douée d'une foi enthousiaste en l'avenir, décréta, dans une séance mémorable (14 mai 1790), la paix perpétuelle. On sait si l'illusion fut courte ; sous la Législative, les difficultés intérieures et extérieures grandirent, tout le monde en vint à désirer la guerre : les Girondins pour activer la révolution, les constitutionnels pour relever la puissance militaire, sauvegarde de l'ordre, les contre-révolutionnaires pour rétablir l'ancien régime avec l'aide de l'étranger et des émigrés. La guerre fut déclarée le 20 avril 1792.

La période impériale coupa court à la spéculation philosophique ; seuls, de simples spectateurs, comme Joseph de Maistre, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, et Mme de Staël, dans les *Réflexions sur la paix*, avaient le loisir de discuter de la guerre et de la paix.

En 1814, les premières sociétés de paix naquirent en Angleterre de la lassitude des guerres et des efforts des quakers. Leurs

entretiens ne sortaient guère du cadre tracé par l'abbé de Saint-Pierre. Plus neuves alors étaient les revendications des francs-maçons, des carbonari, de la Jeune Italie, de la Jeune Europe, partis internationaux qui poursuivaient un idéal politique de liberté et de paix, surtout celles des socialistes, qui, malgré de grandes divergences de vue venant des philosophes dont ils se recommandaient : Babeuf, Fourier, Saint-Simon, Thomson, etc., étaient unanimes à prêcher la paix entre les États et la guerre contre la société. Les théories pleines de promesses pacifiques de tous ces groupes eurent bientôt un retentissement considérable; elles étaient faites pour séduire Louis-Philippe, roi bourgeois ennemi de la guerre par nature comme par calcul : il essaya de les faire passer dans les faits en conviant l'Europe à discuter un projet de désarmement. La Conférence réunie à Paris en 1831 déclara la proposition réalisable sur les bases du « Projet de paix universelle », et elle n'eut pas d'autre résultat.

D'accord avec les rêveries sociales et humanitaires, les intérêts commerciaux embrassèrent cependant la cause du désarmement, et le célèbre économiste anglais Richard Cobden, qui, plus tard, devait faire adopter le libre-échange en Angleterre et gagner la France à ses théories, prêchait déjà aux peuples, en 1836, une alliance plus complète que sur le terrain économique et publiait deux brochures en faveur de la paix universelle : l'*Angleterre*, l'*Irlande* et l'*Amérique*, — la *Russie*.

La révolution de 1848 ne montra guère plus de perspicacité que son aînée, quand elle écrivit dans sa constitution : « La République française respecte les nationalités étrangères et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple ». Quelques mois plus tard, ses ministres détruisaient la République romaine; contre le vote de la Chambre, il est vrai, mais La Montagne ne put obtenir leur mise en accusation pour avoir violé la loi constitutionnelle.

Cependant l'initiative privée continuait ses efforts en faveur de l'idée de paix, et des congrès furent tenus, bien que sans résultat pratique, en 1849 à Paris et en 1850 à Francfort. Cobden en fut le principal orateur. Il faut aussi rapporter à l'influence du chef de l'école de Manchester la proposition faite par l'Angleterre le 14 avril 1856 au traité de Paris de tenter l'application régu-

lière d'un système d'arbitrage. Cette démarche n'eut pas d'efficacité[1] : tout en s'associant en principe au vœu formulé, les puissances réservèrent pleinement leur liberté d'action. L'Europe, du reste, était-elle obligée de croire sincères les plénipotentiaires anglais? Les rêves de paix qu'ils exprimaient se pouvaient-ils concilier avec les procédés politiques appliqués par l'Angleterre pendant tout le siècle, en particulier avec l'arrogance, les provocations, le mépris des droits d'autrui d'un Palmerston?

C'est vers cette époque que les chemins de fer donnèrent aux relations internationales un développement jusqu'alors inconnu et changèrent les conditions du marché. Les prix tendant à s'uniformiser dans toute l'Europe, le parti ouvrier conçut le projet d'une ligue pour imposer aux fabricants de tous pays des conditions de travail et des salaires également semblables. L' « Internationale »[2], fondée à la suite de l'Exposition de 1862 (septembre 1864) par Karl Marx, Tolain, Mazzini, etc., eut à l'origine des statuts purement d'amélioration sociale, nullement révolutionnaires et jouit de la faveur des gouvernements. Bientôt elle prit un énorme développement, mais changea tout à fait de caractère, adopta toutes les théories socialistes dans leur diversité et aussi avec leur programme commun de lutte contre la société et de paix universelle. En fait, l'Internationale n'eut pas une grande influence sur les événements; cependant, en 1870, ses tendances se manifestèrent d'une façon caractéristique : « Le peuple de Paris, dit un de ses ordres du jour, a protesté contre la guerre..., aussi, quelle que soit l'issue de la guerre, le glas funèbre du second empire a déjà résonné... Si les classes ouvrières de l'Allemagne permettent à la guerre actuelle de perdre son caractère purement défensif et de dégénérer en une guerre offensive contre le peuple français, une victoire et une défaite seront également désastreuses. Toutes les misères qui désolèrent l'Allemagne après sa guerre de l'in-

[1] Le traité de Paris porta seulement qu'en cas de menace de guerre entre la Turquie et une ou plusieurs des puissances contractantes, celles-ci, » avant de recourir à l'emploi des armes, mettraient les autres parties contractantes en mesure de prévenir cette extrémité par leur action médiatrice ».

[2] E. de Laveleye, *Grandeur et Décadence de l'Internationale* (*Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1880).

dépendance se reproduiront avec une intensité accumulée. » — Et ailleurs : « Le seul fait que, tandis que la France et l'Allemagne officielle se précipitent dans une guerre fratricide, les ouvriers allemands et français échangent des messages de paix et de fraternité ; ce grand fait, sans précédent dans l'histoire du passé, nous fait entrevoir un avenir meilleur. Il démontre qu'une nouvelle société s'élève, dont le rôle international sera la paix, parce que la base internationale sera partout la même : le travail ». Au cours de nos défaites, les sections allemandes de l'Internationale manifestent pour nous une sympathie qui contraste singulièrement avec les sentiments de la majorité des Allemands : « Il est dans l'intérêt de l'Allemagne de conclure avec la France une paix honorable et acceptable. On prétend que l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine serait le moyen de nous préserver à jamais d'une guerre avec la France. C'est, au contraire, le plus sûr moyen de la transformer en une institution européenne et d'éterniser le despotisme militaire dans la nouvelle Allemagne. La paix dans de telles conditions ne serait qu'une trêve jusqu'à ce que la France soit assez forte pour reprendre ses provinces perdues..... Si nous enlevons à la France l'Alsace et la Lorraine, elle s'alliera à la Russie. Inutile d'en montrer les déplorables conséquences ». Voilà quelques pronostics assez sûrs. Mais en même temps et dans tous les pays, les journaux du parti proclamaient hautement la négation de la patrie, remplacée par l'humanité, et désignaient comme seul ennemi le capital. L'Internationale périt en 1879 par ses propres dissensions. Le défaut d'entente empêchera sans doute longtemps encore les partis socialistes d'édifier ; mais il faut, dès maintenant, se prémunir contre une coalition momentanée de leurs forces dans le but de détruire. Et les circonstances critiques que traversera la patrie pourraient en fournir l'occasion. Le rôle de l'Internationale, en 1870, offre donc un intérêt particulier, et c'est ce qui justifie ces citations un peu longues.

L'année 1863 marque une date mémorable dans l'histoire des tentatives de paix universelle. Napoléon III, qui avait inauguré son règne par ces mots : « L'Empire c'est la paix », et qui était un ami sincère de la paix, bien qu'à l'époque dont il s'agit ses nébuleuses conceptions lui eussent déjà valu deux grandes guerres européennes, tournait alors ses rêveries d'autant plus

volontiers vers une paix idéale que sa santé déclinait, et qu'il avait, dit-on, conservé une impression d'horreur du sang versé à Solférino. Il ouvrit la session parlementaire par un discours retentissant, où il s'élevait contre les armements exagérés et prêchait la concorde; quelques jours plus tard, il proposa à l'Europe un congrès de paix. Comme il était facile de le prévoir, sa motion n'eut aucun succès. L'Angleterre, trop heureuse de voir se perpétuer les embarras de la question romaine, qui divisaient les alliés de 1859 et les empêchaient de réunir leurs intérêts dans la Méditerranée, opposa un refus absolu et s'employa activement à faire rejeter par les puissances la proposition française. L'Allemagne, toute à ses projets d'avenir et désireuse, pour le moment, de ne pas se brouiller avec les Tuileries, déclina courtoisement l'invitation. L'Autriche, dans la crainte d'avoir à céder la Vénitie à Victor-Emmanuel, ne demandait pas mieux que de s'abstenir. La Russie, peu soucieuse d'immiscer des tiers dans la question de Pologne, réserva son avis. Seule, l'Italie accepta. L'empereur dut, non sans humiliation, renoncer à son projet.

Le ministère Ollivier ne fut pas plus heureux lorsque, à la veille de 1870, il proposa, par l'entremise de l'Angleterre, une réduction simultanée de dix mille hommes dans les effectifs français et Prussiens. Bismarck tenait à ses soldats.

Depuis 1870, les théoriciens ont continué à plaider la cause de la paix. MM. de Parieu, Lorimer, Bluntschli, dans leurs études de droit international, ont combattu pour les idées d'arbitrage[1]. De nombreuses sociétés de paix se sont fondées. Une des plus considérables, la « Société française de l'arbitrage international », a tenu un congrès remarqué pendant l'exposition de 1889. D'autres, en dépit de leur programme d'apaisement, se sont laissé aller, dans des circonstances récentes, à des tendances par trop particularistes et n'ont pas caché leur humeur agressive. Enfin les socialistes s'en tiennent à leur formule dont l'un des termes au moins les met d'accord avec les amis de la paix.

Mais, en résumé, aucune des tentatives faites jusqu'à présent n'a changé même un instant le cours des événements politiques.

---

[1] Valbert, *L'Arbitrage international* (*Revue des Deux Mondes* de mars 1889).

Cependant, sur un autre terrain, les efforts des amis de la paix ont obtenu des résultats décisifs; ils ont contribué à fonder le droit des gens, sorte de compromis entre la loi des armes et les préceptes de la philosophie, entre les ambitions de la politique et les rêves des sociétés de paix. Jusqu'à une époque relativement récente, les droits de la guerre étaient illimités[1] et, encore en 1625, Grotius enseignait qu'on peut tuer tous les ennemis, même les non-belligérants, avec femmes et enfants, et les réduire en esclavage; mais, ajoutait-il, ce dernier usage a disparu chez les peuples chrétiens. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que des tempéraments furent admis à la loi du plus fort. En 1758, Vattel écrivait dans son *Droit des gens* que la guerre ne doit employer que les seuls moyens indispensables à ses fins, par conséquent doit s'abstenir d'ordinaire de violences contre les non-combattants, sans toutefois que ces derniers puissent avoir la prétention d'être épargnés dans tous les cas. En 1800, Portalis déclarait au Conseil des prises que les États seuls sont en guerre ainsi que leurs forces armées. Le droit des gens était fondé en principe. Déjà les traités de 1815 lui accordèrent une mention; celui de Paris, le 16 avril 1856, fit plus, en adoptant certains articles relatifs à la guerre maritime. Depuis la philanthropie a revendiqué d'autres adoucissements et les conventions internationales les ont admis en partie. En 1863, Bluntschli, un Allemand réfugié en Amérique, développait avec autorité, dans ses *Instructions pour les armées en campagne de l'Union américaine*, la thèse de Portalis et ajoutait que les belligérants doivent protéger le pays ennemi. On se rend compte du chemin parcouru par les idées humanitaires en considérant qu'en 1870 le corps diplomatique tout entier protesta contre ce fait que le bombardement de Paris avait été commencé sans avertissement. Aujourd'hui, notre règlement sur la guerre de siège, du 4 février 1899, prescrit qu'une sommation doit être faite avant d'ouvrir le feu sur une place. Après le sort des non-belligérants, on s'intéressa à celui des blessés : leur protection et la neutralisation des ambulances font l'objet de la convention signée à Genève en 1864. Puis on s'inquiéta de la puis-

[1] VALBERT, *Les derniers progrès du droit international* (*Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1882).

sance croissante des moyens de destruction; la déclaration de Saint-Pétersbourg[1], élaborée en 1868 sur l'initiative de la Russie, interdit l'usage de projectiles explosibles inférieurs à certaines dimensions, mais rejeta, à la demande de l'Angleterre, la proposition plus radicale faite par la Prusse de proscrire toute une série d'engins. Avait-on atteint la limite des concessions possibles? La conférence de Bruxelles, provoquée par la Russie en 1874, se proposait de réduire les maux de la guerre en opposant un terme à la résistance du vaincu et en le contraignant d'abandonner provisoirement au vainqueur toute la vie publique du territoire envahi; elle voulait aussi limiter aux frais de la guerre le chiffre des contributions exigibles. Elle n'aboutit pas.

Tels sont les principes du droit des gens revendiqués jusqu'à ce jour; la plus grande partie d'entre eux ne sont encore reconnus que par l'usage dans tous les pays civilisés et ils ont été violés maintes fois, et les seuls textes officiellement arrêtés sont ceux de la convention de Genève et de la déclaration de Saint-Pétersbourg.

Répétons, en terminant ces deux chapitres d'historique, que l'idée de paix s'est acquise de nombreux partisans jusque parmi les hommes de gouvernement, mais qu'en fait la politique active n'a jamais immolé la moindre de ses prétentions à la recherche d'une paix équitable et, par suite, durable; tout au plus a-t-elle consenti, à contre-cœur, quelque transaction dans les cas où une rupture semblait contraire à ses intérêts du moment. Le droit du plus fort, avec la guerre pour conséquence, est donc resté la règle suprême des rapports internationaux; mais des adoucissements ont été apportés aux maux qu'entraîne l'usage des armes, dans la mesure où ils n'empêchent pas d'obtenir un résultat décisif.

III.

On va maintenant examiner si l'évolution politique a fait à la nouvelle proposition de désarmement des conditions de temps et

---

[1] VALBERT, *Les Conférences de Bruxelles et de Saint-Pétersbourg* (*Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1875).

de milieu plus propices qu'à ses devancières. Il est admis que le régime de paix armée est une conséquence du traité de Francfort. Les conditions imposées au vaincu n'ont pas été acceptées par l'esprit public. Mais ce n'est pas seulement leur rigueur exorbitante, ce sont les excès des armées ennemies, c'est surtout la brutalité morale inutilement mise au service de la victoire qui ont exaspéré le sentiment national français. De leur côté les Allemands ne nous ont pas pardonné l'atteinte portée à leur amour-propre, les souffrances causées à leurs troupes par notre résistance désespérée et notre prodigieux relèvement. Enfin il n'est pas jusqu'aux causes de la guerre qui ne soient encore un sujet d'âpre malentendu entre les deux nations. En France, l'opinion n'en conçoit pas d'autres que la préméditation de la Prusse; en Allemagne, on ne veut se souvenir que de la folie belliqueuse qui a poussé la France à la guerre à tout prix, et l'on oublie que si le gouvernement impérial avait évité le piège tendu par M. de Bismarck, l'astuce du chancelier en eût aussitôt préparé un autre. Ces raisons rétrospectives ont encore, après trente ans, une influence capitale sur les relations franco-allemandes. Malgré un intérêt commercial réciproque, malgré une naturelle sympathie intellectuelle, la blessure du traité de Francfort n'a pu se cicatriser, la jalousie germanique est restée en éveil comme aux plus mauvais jours. Aussi l'Allemagne, jugeant sa conquête précaire, n'a cessé d'accroître ses forces pour la conserver; la France, en même temps qu'elle relevait ses finances, a dû faire un immense effort militaire pour parer à un nouvel et définitif écrasement, et elle n'a retrouvé la sécurité qu'à la faveur d'une puissante armée. Aujourd'hui les deux rivales se rejettent la responsabilité des armements. Peu importe, s'ils sont indispensables. La question d'Alsace-Lorraine n'est pas si facile à résoudre qu'on l'a dit récemment. Quels compromis satisferaient deux nations qui tiennent également à ces provinces, l'une parce qu'elle les considère comme parties d'elle-même, l'autre parce qu'elle les a payées de son sang? Ceux que recommandent certaines feuilles russes et, à leur suite, une partie de la presse française : rétrocession de la Lorraine à la France moyennant finances et neutralité de l'Alsace, ou constitution du tout en un État indépendant, ont trouvé quelque faveur dans le public des deux côtés du Rhin. Mais il n'est pas dit que le parti militaire allemand accepterait l'un ou l'autre,

et tout porte à croire que la pensée de tels arrangements ferait bouillir le sang guerrier de Guillaume II. Quelques jours après la remise de la circulaire russe, il prononçait dans un banquet à Porta, en Westphalie, un discours qui ne laissait aucune illusion sur ses désirs de continuer le régime des armements : « On ne peut conserver la paix, dit-il, qu'en gardant une armée de campagne bien entraînée. Dieu veuille qu'à l'aide de cette arme bonne et tranchante nous puissions longtemps contribuer au maintien de la paix ». Et par une récente loi militaire il a créé trois nouveaux corps d'armée, amélioré notablement l'organisation des forces allemandes et augmenté de 10,000 hommes l'effectif de paix. Ce n'est pas à dire que Guillaume II ne désire pas sincèrement la paix : nul n'a moins à gagner à la guerre, puisque l'unité de l'Allemagne est faite et que ses finances sont aussi solides que ses frontières; mais, s'il survient quelque objet de conflit, les considérations philanthropiques seront de peu de poids sur ses décisions. Ce n'est pas à dire surtout que ses préparatifs ne soient dirigés que contre la France; il est au contraire logique de lui supposer le désir de se rapprocher de nous pour vaquer librement à d'autres intérêts, parer peut-être à d'autres dangers. Mais quel prix mettrait-il à sa bonne volonté?

Si le différend alsacien-lorrain s'oppose à toute entente européenne, il en est un autre non moins sérieux, non moins irritant, c'est celui d'Égypte. Peu de jours avant la circulaire russe, lord Balfour déclarait à la Chambre des Communes que le temps ne paraissait pas venu de réduire les armements; depuis, les affaires se sont embrouillées, l'Angleterre s'est montrée plus que jamais jalouse de ce qu'elle prétend être ses droits, et arrogante dans la discussion. Elle a failli nous déclarer la guerre à propos de Fachoda et ne nous a pas laissé ignorer que toute action contraire aux intérêts anglais dans la région du Nil rendrait désormais une rupture infaillible : « Je ne puis admettre, dit lord Salisbury au banquet du lord-maire, le 9 novembre dernier, que les événements des trois dernières années aient été sans effet sur notre position en Égypte et nul ne saurait le prétendre. Les victoires forment des étapes sur la route de l'histoire, et l'état de choses qui fait suite à la guerre n'est pas celui qui la précédait. La victoire de lord Wolseley à Tell-el-Kébir a été le commencement de notre histoire moderne anglo-égyptienne; notre position en

Égypte, après qu'il eut frappé ce grand coup, fut toute différente de ce qu'elle était auparavant; de même, après la victoire de lord Kitchener à Omdurman, notre situation sur le Nil se trouve modifiée. J'espère vivement qu'aucune circonstance ne se produira qui nous rende nécessaire de changer d'une façon quelconque le régime que nous appliquons en Égypte; car je suis convaincu que le monde ne resterait pas aussi pacifique qu'il l'est actuellement si cette nécessité nous était imposée ». Et plus loin : « Nos mesures de précaution navales et militaires doivent être constamment prises, mais cela ne veut pas dire que nous préparions de grandes et dangereuses entreprises ou bien que nous soyons animés du désir de faire la guerre ». Malgré cette dernière protestation, on voit que le gouvernement anglais n'est pas disposé aux concessions, et les événements ont montré que M. Chamberlain est le digne successeur des Palmerston et des Beaconsfield; leur politique agressive revit à Terre-Neuve, à Madagascar, au Siam, dans l'Afrique centrale [1].

D'ailleurs, ce n'est pas seulement contre la France que l'Angleterre manifeste son hostilité ; elle souffre, en effet, d'une concurrence commerciale, sinon militaire, plus active que la nôtre : sur tous les points du globe elle se heurte à l'expansion colossale de l'industrie germanique. L'Allemagne l'a déjà supplantée sur les marchés de l'Orient, elle détient la navigation dans les mers de Chine, elle porte ses entreprises même en pays anglais. L'Angleterre, dont le chiffre d'affaires est encore presque double de celui de sa rivale, mais semble être proche de son maximum [2], l'Angleterre dont la puissance navale est supérieure à celle de l'Europe entière, mais qui ne voit pas sans inquiétude le progrès des marines étrangères, n'attendra pas sans doute pour risquer la partie décisive que l'accroissement des autres puissances lui en aient rendu l'issue douteuse. Son intérêt présent la pousse à la guerre, tout le monde le sait, et elle-même exprime cette impression quand elle proclame qu'une proposition de désarmement ne peut concerner les armements maritimes. De son côté l'Allemagne, qui fait brèche par son commerce à la puis-

---

[1] Un arrangement vient cependant d'être signé entre l'Angleterre et la France (mars).

[2] Maximum relatif, bien entendu.

sance anglaise, sait qu'elle doit s'attendre à une protestation par les armes et elle prépare sa défense en augmentant sa flotte et en cherchant à améliorer ses relations avec la France. Le télégramme sensationnel de Guillaume II au président Krüger, les différends dans la baie de Delagoa et à Samoa, bien qu'aplanis maintenant, sont les symptômes d'une rivalité lointaine, d'une mésintelligence constante qui ne se calme sur un point que pour renaître ailleurs.

Si la France et l'Allemagne ont matière à conflit sur tous les points du globe avec l'Angleterre, la Russie se trouve en rivalité sur toute l'étendue du continent asiatique[1] avec cette puissance, qui ne voit pas sans inquiétude sa marche continue vers l'Afghanistan, l'Inde et la Chine. Au contraire de l'expansion allemande, qui a un caractère commercial et pacifique, la marche en avant de la Russie est toute militaire; mais, et c'est ce qui la rend plus dangereuse encore pour l'Angleterre, elle fraye la voie aux produits et aux capitaux de l'Allemagne. Tandis que les pionniers russes exercent une menace matérielle contre les zones d'influence anglaise, voire même contre les possessions anglaises à la faveur des tendances séparatistes de l'Inde, les commerçants allemands leur emboîtent le pas et les poussent en avant. L'industrie russe encore en enfance[2] n'est pas en état d'exercer une concurrence; mais l'Allemagne, au traité de Simonosaki, a déterminé la Russie et par contre-coup la France à intervenir en Extrême-Orient, et c'est à elle que s'est ouvert le marché. Aujourd'hui, la banque et le chemin de fer Russo-Chinois sont entre ses mains ; elle est installée à Kiao-Tcheou ; par Salonique, qu'un traité secret a placé dans la zone d'influence autrichienne, par les chemins de fer en construction des Dardanelles à Angora et d'Alexandrette au golfe Persique, elle possède la voie la plus courte de Hambourg en Orient[3].

Voilà, rapidement entrevus, trois brandons de discorde, qui

---

[1] Un arrangement vient cependant de se conclure entre la Russie et l'Angleterre (1er mai). Mais il suffit de voir le ton avec lequel en parlent les journaux anglais pour se rendre compte du faible appoint qu'il est pour la cause de la paix.

[2] La Russie n'importe encore en Chine que 6 millions, tandis qu'elle en reçoit 60 millions.

[3] Voir *Les deux politiques russes*, par *** (*Nouvelle Revue* du 15 août 1898).

peuvent mettre l'Europe en feu d'un moment à l'autre : question d'Alsace-Lorraine, question d'Egypte, expansion européenne. Si l'on suppose éteints les deux premiers, qui peuvent passer pour accidentels, il est impossible de supprimer le troisième, qui s'allume aux nécessités des sociétés contemporaines, et toutes les concessions faites dans la crainte de la guerre n'empêcheront pas celle-ci d'être toujours menaçante et d'éclater un jour, car elle est un épisode inéluctable de la lutte pour la vie.

Et à côté de ces causes de conflit plus imminentes ou irréductibles, il en existe bien d'autres qui, pour être assoupies ou mettre en jeu de moindres intérêts, existent cependant en permanence et peuvent déchaîner la guerre.

Il y a la question d'Orient, où vingt nations sont en ardente compétition. Certes, les rapports turco-russes n'ont jamais été meilleurs : lors des massacres arméniens, le czar a paru se désintéresser de la protection traditionnelle des orthodoxes et a même engagé l'Europe à retenir l'Angleterre de l'exécution qu'elle méditait ; au mois de décembre dernier, il n'a pas dédaigné de faire tenir au sultan par le grand-duc Nicolas une *lettre d'amitié* autographe. Mais on prétend, non sans apparence de raison, que la Russie veut laisser la décrépitude turque faire son œuvre, la barbarie du sultan révolter ses derniers protecteurs ; plus d'une fois elle a usé d'une telle tactique et porté momentanément son ambition vers d'autres régions. L'Angleterre est d'autant moins disposée à se désintéresser de l'empire ottoman, que l'Egypte en fait encore nominalement partie ; l'Autriche n'est si docile avec ses vainqueurs de Sadowa que pour pouvoir étendre sans entrave son influence en Orient ; la France conserve tous ses droits à la protection des chrétiens et tiendra à les faire respecter ; l'Allemagne s'est créé depuis le traité de Berlin un marché de premier ordre dans la péninsule et y aspire à un rôle politique. Enfin, tous les petits peuples des Balkans, d'accord avec leurs gouvernements, ou non encore émancipés, guettent les dépouilles du sultan.

Puis il y a le principe des nationalités, déjà vieux puisqu'il engendra la guerre du Péloponèse, mais toujours en honneur, et, bien qu'à notre époque les races soient si mêlées qu'à proprement parler elles n'existent plus, il n'est pour ainsi dire point de peuple, point de tribu qui ne s'attribue une prétendue autono-

mie : Tchèques, Madgyars, Polonais, Roumains, Flamands, Anglo-Saxons, sans parler des groupements provinciaux qui renaissent artificiellement autour des Cadets de Gascogne ou des Félibres et qui, pour être moins importants, n'en sont pas moins caractéristiques.

C'est une tendance marquée de cette fin de siècle, et, pour la justifier, ses adeptes s'ingénient à faire revivre les langues et les littératures qui constituent pratiquement les seules différences entre les races[1]. Ces revendications qu'on peut croire issues d'un besoin de cohésion, ne sont en réalité que des manifestations particularistes, sinon l'antique idée de patrie suffirait à tous, même aux plus épris de données scientifiques ; car si la patrie fut formée de vingt races diverses, elle est devenue, par des alliances sans nombre entre les familles, comme par les liens de l'histoire, une race au sens propre du mot. Quoi qu'il en soit, ces affirmations de races sont plus que jamais une source de guerres. Le Centre et l'Orient de l'Europe sont des foyers où ce chauvinisme spécial est en continuelle ébullition : la crise aiguë de la Bohême, la madgyarisation par force en Hongrie, les rivalités d'États et de peuples dans les Balkans, les efforts gouvernementaux et populaires du panslavisme et, plus près de nous, l'antisémitisme, l'*Italia irredenta*[2], en sont les manifestations les plus frappantes. La mosaïque austro-hongroise est plus que jamais menacée par la rupture des Hongrois avec le parti allemand, solennellement proclamée par le comte Tisza[3].

Et une coalition nouvelle, qui se réclame du même principe, ne va-t-elle pas menacer la paix de la vieille Europe ? On sait la fureur d'armements, les rêves d'impérialisme qui sévissent aux États-Unis depuis leur victoire sur l'Espagne, les avances du gouvernement de Londres à celui de Washington depuis l'apparition de ce régime militaire. Si cette alliance de plus de 200 mil-

---

[1] Différence bien précaire. On sait que les Allemands implantés en Pologne à la place des Polonais expropriés, ont adopté le polonais et sont devenus Polonais, que l'italien gagne au Nord du terrain dans une région que revendiquent les Allemands, etc.

[2] A propos du rescrit, la question a été posée au ministère par la Chambre italienne, de savoir s'il comptait faire toutes ses réserves à la conférence du désarmement, sur la question des frontières naturelles.

[3] Discours du 20 mars 1899.

lions d'individus parlant anglais venait à se produire, l'Europe continentale tout entière aurait à se liguer pour faire face à ce nouveau péril, et, dans tous les cas, sa sécurité devrait déjà lui conseiller d'éloigner la politique américaine de certaines positions d'avant-garde[1], bien loin qu'elle se laisse prendre aux protestations bruyantes des nombreux amis de la paix anglo-saxons.

En résumé, la politique est semée de plus d'écueils qu'à aucune époque. Dans bien des cas, l'existence seule de puissantes armées suffira à prolonger la paix, soit que les deux partis ne puissent se résoudre à les engager, soit que le plus fort en impose au plus faible sans coup férir. Dans d'autres, les gouvernements et les forces démocratiques ne pourront ou ne voudront pas renoncer à leurs droits ou à leurs ambitions sans que les armes en aient décidé. Le *statu quo* sur lequel les philosophes de paix veulent bâtir leur édifice idéal est une base toujours prête à s'effondrer; la plupart des théoriciens eux-mêmes admettent nombre de causes pour lesquelles un État peut se dégager lui-même des obligations souscrites, et l'histoire prouve que, malgré les déclarations de perpétuité stipulées par les traités, ils deviennent caducs aussitôt passé l'intérêt qui les a dictés ou dès que la nation qui les subit est assez forte pour les violer.

Si, cependant, on compare le passé au présent, on reconnaît que, jusqu'en 1870, la plupart des alliances eurent un caractère offensif, qu'elles aient été contractées contre les idées libérales, pour le principe des nationalités ou l'unité politique de tel ou tel État. Maintenant, au contraire, les combinaisons qui groupent les puissances, triplice ou alliance franco-russe, se donnent pour exclusivement défensives et destinées à maintenir la paix. Mais, n'est-ce pas là une simple formule? A l'origine de ces alliances, l'Allemagne « saturée » désirait seule la paix; les autres puissances ne se sont rangées sous son drapeau ou contre lui que dans un but offensif: l'Autriche et la Russie afin d'exécuter, grâce à une solide position en Europe, leurs desseins en Orient et en Extrême-Orient; la France, pour satisfaire éventuellement

---

[1] P. Leroy-Beaulieu, *De la nécessité de préparer une fédération européenne* (*Economiste français*, 3 septembre 1898).

ses revendications sur l'Alsace-Lorraine; l'Italie, pour protester contre la mainmise de la France sur la Tunisie. Ces alliances n'ont donc pas un autre principe que celles contractées naguère; elles maintiennent la paix par cette circonstance accessoire qu'elle opposent d'énormes masses armées et entretiennent la crainte d'une catastrophe générale. D'ailleurs, les intérêts des nations se modifient et avec eux les groupements défensifs aussi bien qu'offensifs. Il est permis de croire, par exemple, qu'après ses récentes manifestations francophiles et en dépit de l'affirmation officielle que rien n'est changé, l'opinion italienne ne prendrait pas volontiers parti contre la France dans un conflit européen. Sur quelles nouvelles combinaisons de forces reposera l'équilibre de l'avenir? Seront-elles basées, comme le recommandent nombre d'hommes politiques et d'économistes, sur la crainte de la race anglo-saxonne, ou sur toute autre raison? Réuniront-elles ou diviseront-elles la double et la triple alliance? En tous cas, on peut croire que, quels que soient alors les intérêts des peuples et des gouvernements, ils ne se mettront en équilibre que par la guerre ou, tout au moins, par la crainte de la guerre.

IV.

Quoi qu'il en soit, ce n'est plus un philophe, un rêveur de profession, c'est un homme d'État, un souverain, un czar de Russie, qui propose de « chercher sincèrement à faire triompher la grande conception de la paix universelle ». Comment une telle idée a-t-elle germé dans un tel cerveau? Il faut demander l'explication de ce fait au tempérament russe, au caractère des czars, qui allie l'atavisme de siècles de ténèbres à la quintessence des idées modernes. Il n'y a pas plus de deux cents ans, la Russie était encore plongée dans la barbarie; non seulement la vie intellectuelle était à naître, mais les conquêtes les plus élémentaires de l'homme sur la nature restaient à faire, et l'on sait que Pierre le Grand, dans ses voyages à l'étranger, dut apprendre lui-même les métiers qu'il voulait faire pratiquer à ses sujets. Et tout son génie, son énergie indomptable n'eussent pas élevé la Russie au rang de puissance européenne, s'il n'avait introduit dans son empire un grand nombre d'éléments étran-

gers. Car ce qui ne se pouvait réformer d'un coup, c'était le caractère du peuple, en proie à une indolence, à une paresse indécrottables, adonné aux superstitions les plus grossières, abruti par la débauche. L'apport des produits étrangers, des idées civilisatrices ne suffisait pas à le modifier, il fallait l'atavisme, l'action lente du temps sur la race, et cette action est à peine ébauchée aujourd'hui. A côté d'une aristocratie riche et *éclairée*, non exempte toutefois de restes de barbarie, le peuple demeure enfoncé dans l'ignorance et l'indifférence ; quelques provinces pratiquent encore la vie patriarcale la plus primitive. Une immoralité tolérée, admise, dont on ne saurait avoir même une idée par les scandales qui émeuvent si fort l'opinion publique en France, et que la Chine elle-même répudierait, s'étale dans la vie publique et privée, l'administration, la justice. L'éducation civique est si arriérée que les quelques libertés octroyées par Alexandre II, si minimes fussent-elles, n'ont fait qu'aggraver le mal.

L'industrie est à l'état naissant, le commerce n'existe pas, les travaux publics ne sont pas organisés en dehors des provinces Baltiques ; chaque année les inondations ravagent les campagnes, la famine[1] et les épidémies déciment les populations comme au moyen âge.

Cependant, dès l'époque de Pierre le Grand, les sphères influentes sont entrées en contact avec la civilisation occidentale et, grâce à des communications de plus en plus faciles, une certaine partie de la nation s'est emparée tout d'un coup du bagage intellectuel que l'Europe avait mis de longs siècles à rassembler. Les philosophes, les savants, les hommes de lettres étrangers ont trouvé en Russie un accueil empressé, et, comme il devait arriver chez une race non encore sortie de l'enfance, rude à la fois et portée à la superstition et au mysticisme, d'ailleurs généreuse, les aspirations idéales ont trouvé dans les âmes un écho vibrant. Le même sol où des procédés de négriers restent la marque de toute autorité, voit fleurir les rêves humanitaires, les théories philanthropiques des « intellectuels ».

Bien plus, le même individu réunit ces tendances opposées et il est naturel qu'il en soit ainsi pour celui qui représente à lui

[1] Cet hiver même elle a fait des milliers de victimes.

seul la nation entière, pour l'autocrate russe. Les czars ont gardé comme un héritage du passé une soif d'absolutisme, une dureté de fer vis-à-vis de leurs sujets, un mépris des droits et de la vie d'autrui qui leur fait trouver légitime d'étouffer toute contradiction dans les supplices, et, tout à la fois, leur romantisme d'hommes du Nord, leur mysticisme slave se sont épris des généreuses utopies prêchées par les philosophes et les sectes religieuses. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les czars se laissent flatter par l'idée de paix universelle. Pierre le Grand déjà, paraît-il, fréquenta en Angleterre les réunions des quakers, mais l'intérêt qu'il y prit ne lui fit pas oublier les données positives de la politique russe. Ce furent aussi les quakers qui, les premiers, dirigèrent Alexandre Ier dans la voie mystique; plus docile que son aïeul, il les écouta non seulement avec bienveillance, mais il promit de ne pas faillir à leurs conseils et les reçut toujours librement à sa cour; son âme était donc toute prête à subir la chaude influence de Mme de Krudener, quand cette ancienne maîtresse de l'académicien Suard et du chanteur Garat mit au service de la religion et de l'humanité son débordement de passion; il se laissa persuader qu'il était « l'ange blanc » désigné par Dieu pour renverser l'œuvre néfaste de Napoléon et répandre sur les hommes les bienfaits de la paix universelle. Cependant il ne se contenta pas de combattre pour la bonne cause de la Sainte-Alliance et, dans ses conquêtes en Suède, en Pologne, en Perse, en Turquie, se révèle clairement l'autre face de son tempérament russe. C'est celle qui domine chez Nicolas Ier, mais s'il n'abandonna rien aux quakers de ses dispositions belliqueuses, il leur fit toujours bon accueil; quelques jours avant de déclarer cette guerre de 1854 qu'il voulut à tout prix, quoique la Porte eût consenti à tous les sacrifices possibles sans se détruire elle-même et qu'elle n'eût jamais donné autant d'espoir de s'améliorer, il reçut une mission quaker et répondit aux exhortations de paix en s'excusant avec des larmes d'une guerre qu'il ne pouvait, disait-il, empêcher. Alexandre II, avec ses tendances libérales d'une part, de l'autre avec l'emploi systématique qu'il fit de la terreur pour le protectorat de la Bulgarie [1],

---

[1] Lire dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1878 : *Le nouveau droit des gens et la mission du prince Tcherkassy en Bulgarie.*

en 1877, comme pour l'écrasement de la Pologne, en 1863, montra les mêmes contrastes moraux, mais en somme ne fit guère plus de concessions aux théories de paix et il poursuivit sans pitié les réfractaires[1]. Alexandre III manifesta au contraire, en prenant la couronne, ses intentions pacifiques en renvoyant le conseiller Ignatief, disposé à une politique belliqueuse vis-à-vis de l'Europe; mais au dedans il extermina tout ce qui était soupçonné de rapports avec les terroristes, étouffa toute aspiration libérale, persécuta les religions dissidentes et russifia par force.

Quant à Nicolas II, il ne se montre pas ennemi de l'expansion et il conserve à l'intérieur le personnel et les traditions paternels; dès son avènement ses actes et ses paroles ont fait voir qu'il entendait maintenir l'autocratie dans toute sa rigueur; la façon dont il comprime actuellement le sentiment national en Finlande, rappelle la politique polonaise ou bulgare de ses prédécesseurs.

Il nous est difficile, à nous Français, de distinguer entre certains sentiments d'altruisme et de comprendre par exemple comment l'arbitraire contre les personnes se peut allier avec les doctrines humanitaires. A l'heure actuelle, quand des hommes, en Russie, passent pour voir avec faveur certaines idées réputées subversives, il se fait une belle nuit un cliquetis de sabres autour de leur demeure; le lendemain ils ont disparu et jamais on n'en entend plus parler[2]. Et Nicolas II se fait l'apôtre des rêves philanthropiques, le champion de la paix universelle.

L'âme des czars nourrit de ces contradictions. En la circonstance des influences extérieures se sont aussi fait sentir, il est dès à présent facile d'en discerner plusieurs. Tout d'abord celle de M. Pobiedonostzew, procureur général du Saint-Synode. L'un des conseillers préférés du père de l'empereur, il a gardé tout

---

[1] Il existe en Russie des sectes déjà vieilles de plus de deux cents ans, les Daukobortsi, les Mennonites entre autres, qui professent l'horreur du militarisme et refusent le service militaire en dépit de tous moyens de répression. Elles comptent, dit-on, plusieurs millions d'adhérents.

[2] Tous ceux qui, en Russie, ne sont pas ennemis du gouvernement, admettent ces exécutions sommaires; mais les mêmes personnes s'enflamment pour la cause de l'humanité, si elles entendent dire qu'en France un homme aurait été condamné sans toutes les formes de la justice.

son crédit auprès du fils, dont il fut le professeur de droit; nature mystique à la fois et prélat rempli d'un zèle objectif, il a su faire de l'Église et de l'instruction les instruments dociles du gouvernement. Il passe pour un fervent adepte de l'idée de paix et, par une coïncidence notoire, le jour même où le comte Mouravief remettait la célèbre circulaire aux ambassadeurs, il recevait avec des attentions toutes particulières l'ordre de Saint-André. L'inauguration à Moscou d'un monument à Alexandre II n'était peut-être que le prétexte.

Il semble aussi que l'éloquence de Tolstoï ne soit pas restée sans effet sur les résolutions du czar. Jusqu'à présent le puissant génie du poète-philosophe n'avait pu lui faire pardonner ses attaques passionnées contre les gouvernements, son mépris des grands de ce monde, son socialisme sans couleur de religion, sa haine du militarisme et des généraux de son pays, qu'il considère comme les instruments aveugles d'un déterminisme supérieur, ses excitations à l'insoumission [1]. Depuis quelque temps, au contraire, on dit que le czar se serait laissé séduire non seulement par le charme de l'écrivain, mais par ses doctrines; qu'il aurait désiré voir Tolstoï et que celui-ci se serait rendu à son désir; dans une entrevue très cordiale à Tula, le philosophe aurait déclaré au souverain que lui-même devait donner l'exemple de ses bonnes dispositions en faveur de la paix et désarmer le premier, et il se serait engagé à concourir par la plume au succès pratique du grand projet. Enfin, le czar passe pour n'avoir point été inaccessible aux suggestions des femmes; il s'en est trouvé, paraît-il, dans son entourage immédiat dont les entretiens mystiques ont contribué à ses décisions. S'il en est ainsi, il sera plus tard intéressant de comparer le caractère de Nicolas II avec celui d'Alexandre Ier.

En tous cas, s'il n'est pas douteux que Nicolas II soit acquis en toute sincérité à l'idée de paix universelle, on éprouve quelque surprise à le voir se leurrer d'un tel mirage. Car, outre les menaces de guerre suspendues sur l'Europe, la situation intérieure de la Russie ne peut se passer d'une puissante armée. Si arriérée que soit cette nation, l'expérience historique fait prévoir qu'elle arrivera à conquérir ses libertés politiques, et ce ne sera pas sans

---

[1] On se rappelle sa lettre à un Hollandais réfractaire.

des secousses d'autant plus terribles que les populations restées plus longtemps dans l'enfance et presque barbares auront sous les yeux l'exemple de régimes plus avancés. Qu'on se rappelle la crise provoquée par les réformes d'Alexandre II, le nihilisme né avec les universités, et l'on se représentera les violences qu'amèneront l'usage et l'abus de droits politiques jusque-là insoupçonnés, la mise en goût d'appétits populaires exaspérés par le contraste et l'imagination. Dans ce déchaînement de passions, quel idéal, quel principe supérieur à tout examen servira de guide aux consciences, après que les essais européens auront montré le droit divin discrédité, la souveraineté nationale féconde en désillusions sans espoir ? Mais si le czar, pour retarder des catastrophes certaines, prétend ne rien relâcher de son autocratie et résister à toutes les tentatives du libéralisme, il lui faudra plus qu'une police, et il ne pourra sauver son prestige de souverain absolu que par une activité continuelle, par une politique extérieure sans défaillance, toujours prête à étayer par des succès militaires l'édifice menacé de son pouvoir. Cette politique très conservatrice ne sera sans doute pas, de longtemps encore, la moins favorable aux intérêts russes, et si Nicolas II est sincère dans sa campagne philanthropique, ce qui n'est pas douteux, il est probable aussi que toute une école d'hommes politiques, et peut-être le comte Mouravief lui-même, en fin diplomate, l'y encouragent dans un esprit tout différent. Persuadés que la Russie a besoin d'une assez longue paix pour achever les préparatifs qui lui permettront de poursuivre ses projets d'expansion, ils jugent bons tous les moyens de reculer la guerre ; c'est du moins le calcul que leur prête une opinion assez répandue et qu'expose d'une façon particulièrement précise la revue anglaise *The Contemporary*, dans son numéro d'octobre 1898, sous le titre : « Les véritables desseins de la Russie » : « Plus on examine les propositions de la Russie, et plus il semble évident que les hommes d'État russes ont profité des tendances philanthropiques du czar pour réaliser des desseins ayant pour but le progrès de la Russie par la guerre et en vue de la guerre.

« La Russie a besoin de dix ans de paix :

« 1° Pour établir son influence et ses chemins de fer en Perse, de façon à mettre absolument à sa merci l'Afghanistan, Hérat, Héri-Rond et le chemin de l'Inde ;

« 2° Pour compléter ses lignes de chemins de fer en Sibérie, Mandchourie, pour organiser et lever les recrues de Mandchourie, pour réunir des approvisionnements en vue d'une future agression en Chine;

« 3° Pour arriver par l'extension des lignes de chemins de fer et la diminution de l'influence norvégienne, à arracher à la Norvège le fjord seul libre de glaces de Varanger. »

Donc, la politique des hommes d'État russes serait de « laisser le czar parler de paix, et pendant ce temps d'organiser la guerre ».

On a dit au début de cette étude avec quel enthousiasme l'opinion avait accueilli l'initiative du czar. Les journaux de tous pays, de toutes nuances, furent unanimes à louer les sentiments qui avaient amené le souverain du plus grand empire du monde à se déclarer l'ennemi de la force, à organiser la paix. Son rescrit, disaient-ils, serait pour son nom un monument impérissable de gloire et pour la civilisation un triomphe, au cas même où la discussion et l'expérience le feraient juger prématuré. Bientôt cependant le bruyant hommage rendu au généreux empereur ne put empêcher que des réserves théoriques plus ou moins intéressées et même des objections pratiques formelles ne se fissent entendre.

Il faut reconnaître d'abord que la satisfaction des puissances de second ordre fut à peine troublée par les voix discordantes de quelques sceptiques qui se souvenaient, non sans raison peut-être et sans alarmes, du sort infligé aux faibles par les principaux congrès du siècle; mais comme, en résumé, ces puissances ne sauraient fonder leurs espérances sur l'emploi de la force, l'opinion se raccrocha à la promesse d'un essor matériel que devait réaliser la suppression du militarisme.

Dans les grands États, au contraire, la préoccupation se fit sentir des graves intérêts en jeu, dont la prospérité avait été jusqu'alors été jugée inséparable d'une solide situation militaire; les convoitises dressèrent la tête, comme si une simple proposition de paix menaçait de les étouffer; les anciennes blessures s'exaspérèrent, comme si la seule pensée de *statu quo* était leur condamnation. Et à voir le soin que prit l'opinion de ne pas laisser endormir par des promesses aléatoires ses revendications

ordinaires, on peut juger combien brûlantes sont toujours les menaces de guerre. D'un autre côté, les partis prirent position vis-à-vis du rescrit du czar : c'est ainsi que, en Allemagne, les hobereaux n'y virent qu'une machine de guerre destinée à faire avorter le projet de loi militaire du gouvernement[1]; c'est ainsi que les socialistes, ici par la voix de M. Bebel, là par celle de M. Fournière, s'empressèrent de proposer aux Chambres la suppression des armées permanentes et la création de milices.

Il est intéressant de noter l'impression produite dans chacune des grandes puissances par les déclarations pacifiques du czar. En Angleterre, à côté des efforts traditionnels et vraiment admirables qui unissent les citoyens et les pouvoirs, pour ce qu'on a appelé l'impérialisme[2], se manifeste une singulière ardeur en faveur de l'idée de paix, un enthousiasme peut-être sincère, mais toujours marqué du particularisme tenace et provocant qui caractérise la race. Les plus chauds partisans de la paix ne peuvent dissimuler que ce qui les séduirait surtout dans les desseins du czar, serait l'abandon par lui de sa politique asiatique. Ils déclarent sans détour qu'il n'existe pas d'autre base de paix, en ce qui concerne l'Égypte, que la reconnaissance formelle de la position qu'y a prise la Grande-Bretagne. Ils proclament comme évident que la réduction des armements ne saurait en aucune façon s'étendre aux préparatifs de guerre maritime et donnent à leur patrie le conseil, d'ailleurs superflu, d'éviter toute initiative pratique : « L'Angleterre, dit lord Georges Hamilton dans une lettre d'adhésion à la campagne de paix, doit avoir des forces suffisantes pour faire face à toutes les coalitions possibles. Les dépenses de l'Angleterre doivent être réglées sur les dépenses des autres puissances. Si elles diminuent leurs budgets, nous pouvons réduire les nôtres en conséquence; mais si elles les augmentent, nous devons faire comme elles ». Voici encore comment la Société d'arbitrage britannique entend appliquer son programme : « Le conseil de la Société est d'avis que l'expédition du commandant Marchand..... est une intrusion et une infraction aux droits territoriaux d'un État voisin et ami et qu'elle ne peut par consé-

[1] Votée le 16 mars.

[2] Lire à ce propos le tout récent discours (mai) de lord Roseberry, chef du parti libéral, membre des ligues de paix, au Club libéral de la cité de Londres, et l'on verra que l'impérialisme est bien le pivot de toute la politique anglaise.

quent être l'objet d'un arbitrage....., et loin qu'une compensation soit due par la Grande-Bretagne ou l'Égypte à la France, une compensation est due par la France à ces deux nations ou à l'une d'elles[1] ». Quoi qu'il en soit, il existe de l'autre côté de la Manche une propagande organisée en faveur de la paix. D'abord, la Chambre des Communes compte au moins quatre-vingts membres de la Ligue pour l'arbitrage international. Puis, sous la bannière de M. Stead, directeur de la *Review of Reviews*, l'apôtre et l'ami du czar, se sont rangés un nombre imposant de sujets de la reine, parmi lesquels les plus hautes personnalités, lord Spencer, M. Balfour, lord Roseberry, sir H. Campbell, M. John Morley, lord Aberdeen, lord Georges Hamilton, etc., etc. Cet agent actif a organisé à Londres et dans les principales villes de l'Angleterre une série de conférences, auxquelles ont assisté des milliers de personnes ; il a entraîné le clergé, qu'il adjure de déployer pour la cause de la paix la même énergie que naguère pour la délivrance du Saint-Sépulcre ; il a fondé un organe spécial de propagande, *War against War*. C'est une véritable croisade en faveur du désarmement. M. Stead suppute que sur ses quarante millions d'habitants, l'Angleterre fournira bien un million d'adhérents militants, qui s'engageront à recruter chacun deux prosélytes et alimenteront une caisse de propagande par un versement individuel de dix centimes par semaine. Une députation formée dans les pays parlant anglais[2] et accrue des députations des États secondaires, poursuivra la campagne en Europe, fondera dans chaque pays des conventions nationales pour l'organisation des meetings et la levée des souscriptions. Par ces moyens, les peuples amis de la paix pèseront sur leurs gouvernements et exprimeront au czar leurs sentiments d'admiration et de dévouement. Ces louables intentions n'empêchent pas M. Stead de tenir dans son journal[3], à l'égard de plusieurs puissances, un langage qui ferait douter de sa sincérité et désespérer de toute tentative de conciliation.

En Allemagne, il s'est fait aussi quelque mouvement en faveur

---

[1] Résolution votée par la Société, sous la présidence de M. Edmund Kimber, et envoyée aux gouvernements anglais, français et égyptien.

[2] Les États-Unis, récemment conquis aux tendances impérialistes, font autant d'agitation pour la paix que les Anglais.

[3] Voir entre autres le numéro de décembre 1898 de la *Review of Reviews*.

de l'idée; des meetings ont été organisés, le plus important à Munich, le 18 mars; les témoignages de sympathie de l'étranger y ont afflué, parmi lesquels celui de M. Frédéric Passy. Une résolution votée le 30 janvier par le Comité de propagande pour la conférence de la paix, indique la manière dont les hommes de paix allemands, autres que les socialistes, entendent l'application de leurs théories : « L'Allemagne, y est-il dit, ne devra cependant pas songer à désarmer avant que tous ses voisins ne l'aient fait ».

Dans les autres pays d'Europe, l'agitation ne paraît guère avoir franchi l'enceinte des réunions qui font de la paix universelle leur matière ordinaire. La Société française pour l'arbitrage entre les nations, l'Union interparlementaire à Bruxelles ont célébré comme une victoire le traité d'arbitrage signé entre l'Italie et la République Argentine; il faut cependant bien convenir que ces deux États ne sont pas de ceux entre lesquels la paix est le plus difficile à maintenir.

Cependant, la conférence projetée à La Haye paraît devoir se réunir bientôt[1]. Après plus ou moins d'hésitations, les gouvernements ont pris position vis-à-vis de la proposition du czar et, sans préjuger du vote des représentants accrédités, on peut reconnaître assez nettement les tendances officielles de chacun. M. Delcassé a traité la question du désarmement à la séance de la Chambre du 23 janvier. Tandis que les pays voisins attachaient une haute importance à l'opinion de la France et attendaient avec une sorte d'inquiétude qu'elle exprimât un avis sur la situation de paix armée dont on la rend volontiers responsable, chez nous l'opinion s'est passionnée moins que partout ailleurs pour ou contre l'idée du czar. Le discours du ministre des affaires étrangères reflète cette sage réserve : après avoir loué les intentions de Nicolas II et affirmé l'union de plus en plus étroite de la France et de la Russie, il se contente de déclarer que « la conférence projetée ne demandera rien à la France qui soit de nature à la diminuer, soit dans le présent, soit dans l'avenir...., et que ses représentants au futur Congrès international travailleront de tout leur pouvoir à la réalisation

---

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, le Congrès a été ouvert.

de la proposition humanitaire dont l'empereur Nicolas a pris la glorieuse initiative ». Voilà qui est prudent et courtois.

Lord Salisbury est plus positif dans son discours, déjà cité, du 9 novembre : « Tandis que nous adhérons aux vues et désirs de l'empereur de Russie, il nous est permis, dit-il, de penser que, jusqu'à ce que soit arrivé le jour où ses aspirations seront couronnées de succès, nous devons encore porter notre attention sur les dangers qui nous entourent et prendre les précautions nécessaires ». Mais il n'augure pas bien pour la paix générale des « présages malheureux » (par là il entend l'entrée de la grande République américaine dans le cycle des nations belliqueuses) qui ont accompagné la proposition impériale ; il s'en console en pensant que la nouvelle politique des États-Unis ne pourra que favoriser les intérêts de la Grande-Bretagne. Après avoir rappelé les plus imminentes menaces de guerre, il conclut à la nécessité d'un appareil militaire prêt à tout événement et assez fort pour faire face à une coalition des puissances.

Les paroles de Guillaume II, déjà citées, indiquent assez comment il entend la paix. Le 3 février, dans un discours très prussophile et particulariste adressé aux membres de la Diète de Brandebourg, il abordait la question de principe et déclarait, dans ce langage mystique qui lui est familier, que « tant qu'existera la faute non rachetée, les hommes laisseront libre cours à leurs dissensions ». Mais l'Europe devait avoir des renseignements plus précis sur ses dispositions. Un de ses délégués à la Conférence de La Haye, le professeur Stzengel, s'efforce de démontrer, par une brochure publiée dans la première quinzaine d'avril, sous le titre : *Der ewige Friede*, que la guerre est nécessaire, qu'elle est conforme à la doctrine chrétienne et aux préceptes de l'Église, qu'elle est la propagatrice indispensable de la civilisation et la condition vitale de l'industrie ; il s'élève contre les théories qui tiennent trop grand compte de la vie humaine et, par là, encouragent un individualisme déprimant. Il traite la paix universelle de conception stupide et conclut qu'elle n'est ni possible ni à souhaiter[1]. Cette opinion, qui

[1] Telles sont aussi les conclusions de la présente étude écrite bien avant la publication de la brochure de von Stzengel.

provoque dans toute la presse libérale une explosion de fureur, est certainement officielle [1].

Ce n'est pas sans hésitation que l'Italie a répondu à l'appel du czar; sa politique ne pouvait admettre la prétention du Saint-Siège de se faire représenter à une conférence qui doit traiter d'intérêts temporels, et d'y affirmer, sans doute, des droits qu'elle ne reconnaît pas. La difficulté a été tranchée par les organisateurs, qui n'ont pas invité le pape et ont dû se priver ainsi d'un appui moral considérable. Mais, si l'Italie se rend au Congrès, elle n'entend pas pour cela renoncer au fruit des sacrifices qu'elle s'est imposés pour son armée; elle tient à ce qu'elle appelle ses frontières naturelles et semble vouloir essayer à nouveau en Chine ce qui lui avait si mal réussi en Afrique.

L'Autriche se tient sur la réserve et, comme d'habitude, évite de se prononcer; le comte Thun, dans son discours du 16 octobre à la Chambre des députés, n'est pas sorti des généralités louangeuses.

En général, les gouvernements des petits États se montrent nettement favorables à la proposition de Nicolas II; il est cependant à remarquer qu'un de ses voisins immédiats, le roi de Suède, a ouvert la session parlementaire le 18 janvier par un discours où, après avoir loué comme il convient l'idée de désarmement, il insiste sur la nécessité d'augmenter l'armée.

Enfin, le Sultan a fait savoir dès le début qu'il réservait son adhésion jusqu'à ce que le programme des travaux de la conférence lui eût été communiqué et qu'en tous cas il avait le dessein d'augmenter son armée pour assurer le *statu quo*. Depuis, il y a lieu de penser que la Porte, dont l'art diplomatique a toujours consisté à diviser les puissances, continue à se méfier d'une tentative faite pour les mettre d'accord.

En résumé, les puissances prépondérantes semblent toutes vouloir maintenir le régime actuel et garder leur liberté d'action, et bien que les petits États doivent avoir, paraît-il, chacun une voix, comme les grands, ils ne formeront vraisemblablement qu'une majorité illusoire.

---

[1] Lire le très intéressant article de M. Jean Bourdeau, intitulé : *Messagers de paix*, dans le *Journal des Débats* du 1[er] mai.

Ces conclusions, bien que presqu'évidentes, semblent cependant avoir été perdues de vue un instant par les auteurs de la circulaire du 12/24 août et après eux par une certaine partie de l'opinion. Bientôt, il est vrai, le cours normal des événements extérieurs, la lumière faite par la discussion publique, les déclarations des gouvernements montrèrent aux plus optimistes que le « maintien de la paix générale, la réduction des armements, le triomphe de la grande conception de paix universelle », étaient de pures chimères et que les premières propositions n'avaient présentement aucune chance de succès. Aussi, dans une seconde circulaire en date du 30 décembre 1898, le czar, après quelques réflexions mélancoliques sur la contradiction que révélaient l'adhésion déjà promise des puissances à la recherche de la paix et leurs actes politiques, se borne-t-il à effleurer le sujet principal de la circulaire d'août [1] et il porte son effort sur des dispositions secondaires tendant à compléter les résultats des congrès de Genève, de Pétersbourg et de Bruxelles. C'est un programme tout différent.

Il est vraisemblable que la conférence à laquelle le gouvernement hollandais a convié les puissances, à la prière du czar, n'aboutira, en ce qui concerne la première circulaire, les articles 1 et 8 de la seconde, qu'à des déclarations humanitaires sans portée pratique.

La conclusion des précédents chapitres est qu'un désarmement total ou partiel est impossible.

Plus loin, l'occasion se présentera de discuter les autres articles de la deuxième circulaire [2].

L. M.

(*A continuer.*)

---

[1] Articles 1 et 8.

[2] A l'exception des articles 5 et 6 qui demanderaient une étude technique que l'auteur n'a pas le moyen d'entreprendre.



L'AVANCEMENT DE L'AVENIR

ET

LE RAJEUNISSEMENT DES CADRES DE L'ARMÉE[1].

PREMIÈRE PARTIE.

(*Suite.*)

CHAPITRE VI.

LES COMMISSIONS DE CLASSEMENT DES CANDIDATS A L'AVANCEMENT. LEUR FONCTIONNEMENT. — LES RÉSULTATS OBTENUS.

Examinons maintenant les moyens employés pour l'établissement des tableaux d'avancement conformément aux lois, décrets, circulaires et instructions en vigueur.

La réunion des commissions n'est qu'une formalité destinée à consacrer les vues de ceux qui en font partie, et à donner à ces vues une sanction régulière et officielle, car les élus qui en sortent sont choisis à l'avance dans l'esprit des membres des commissions, et les échecs ne sont imputables qu'aux différences de poids de l'autorité morale de chacun des membres.

Les règles servant de bases aux propositions ont été soumises à de nombreuses fluctuations. Elles ont varié avec les ministres de la guerre qui se sont succédé à la tête de l'armée.

Conformément aux prescriptions de l'article 75 de l'ordon-

[1] Voir les livraisons de mars et avril 1899.

nance du 16 mars 1838, le minimum d'ancienneté à exiger des candidats doit être fixé, chaque année, par le Ministre de la guerre. Les prescriptions de cet article, un moment perdues de vue, viennent d'être remises en vigueur par le décret du 3 mars 1899.

Avant le décret du 13 janvier 1895, la circulaire du 24 avril 1897 et enfin le décret du 22 mars 1898, l'ancienneté avait été fixée de manière à ne pas produire trop de bouleversement dans l'avancement. Les candidats les plus favorisés pouvaient obtenir une avance de deux ou trois années sur leurs camarades nommés à l'ancienneté, pour les grades où ce mode d'avancement est admis.

Il n'avait jamais été question, au moins publiquement, que des limites minima d'ancienneté des candidats proposés pour l'avancement. Mais l'instruction sur les inspections générales, du 27 mars 1899 (dispositions communes à toutes les armes), dans son article 33, crée une nouvelle restriction. D'après cet article, ne peuvent, *en principe*, être proposés pour l'avancement, les officiers qui seront atteints par la limite d'âge du grade dont ils sont en possession, dans le délai de deux années, délai compté du 1er janvier qui suivra le classement. Toujours des restrictions, toujours des embûches à travers la route. On se retranchera encore derrière le rajeunissement des cadres pour justifier cette mesure et l'on nous dira que ces prescriptions ne sont pas formelles, puisque ce n'est qu'*en principe* qu'on doit les appliquer. Tout cela est de trop, car agir ainsi c'est créer des prétextes, qui seront invoqués selon les cas et selon les personnes.

Il est nécessaire qu'un système rationnel nous délivre des abus qui découragent et énervent tout le monde. De la stabilité dans le mode d'avancement est indispensable, car c'est à ce prix que l'armée acquerra toute sa valeur et qu'elle pourra se livrer à ses travaux avec la tranquillité d'esprit qu'ils réclament.

Certains ministres laissaient aux chefs de corps ou de service l'initiative des propositions, dans les limites de l'ancienneté fixée; d'autres exigeaient que tous les candidats ayant cette ancienneté fussent proposés, à moins que les candidats renonçassent volontairement à l'avancement au choix ou que des motifs graves, dont il fallait rendre compte, empêchassent de les proposer.

Les deux manières de procéder ont produit des résultats analogues. Le nombre des propositions se trouvait augmenté par le dernier moyen, mais le nombre et la catégorie des élus ne changeaient pas. Ce procédé ne pouvait porter les fruits attendus par son auteur, puisque rien ne permettait aux candidats de faire ressortir leur valeur et, par suite, leurs titres.

Les décrets et la circulaire qui viennent d'être abrogés par le décret du 3 mars 1899, que nous avons indiqués ci-dessus, édictés dans un but de rajeunissement des cadres, avaient ramené l'ancienneté des candidats proposables aux limites fixées par la loi du 14 avril 1832, c'est-à-dire que pour être proposé pour :

Capitaine, il faut deux années de grade de lieutenant;
Chef de bataillon, quatre années de grade de capitaine;
Lieutenant-colonel, trois années de grade de chef de bataillon;
Colonel, deux années de grade de lieutenant-colonel;
Général de brigade, trois années de grade de colonel;
Général de division, trois années de grade de général de brigade.

Il est facile de se rendre compte de la perturbation que causeraient dans l'armée de semblables limites d'ancienneté. Ces limites permettraient d'être capitaine à un minimum de cinq années de grade d'officier, tandis que les promotions à l'ancienneté demandent de onze à douze années; d'être chef de bataillon à dix années de grade d'officier, tandis qu'à l'ancienneté 25 à 26 ans sont nécessaires.

De pareils écarts pourraient-ils s'expliquer et surtout se justifier en temps de paix, où il est si difficile de juger la valeur des officiers?

La première tentative de ce genre a été faite par le décret du 13 janvier 1895. En fixant les limites d'ancienneté pour l'avancement à celles prévues par la loi du 14 avril 1832, ce décret invoquait la nécessité d'assurer le recrutement des grades élevés, qui se trouvait gravement compromis par les lenteurs de l'avancement, tel qu'il s'était pratiqué jusqu'à ce jour.

Sans exiger plus de garanties que par le passé, les candidats pouvaient non seulement être inscrits au tableau d'avancement

dans la limite minimum d'ancienneté, mais encore être classés par ordre de préférence sur ce tableau, classement qui s'était toujours fait par ancienneté et qui est le plus raisonnable.

Ce décret dut être abrogé par suite des protestations qu'il souleva, car il n'était pas admissible de sacrifier les intérêts d'officiers qui n'avaient que le tort d'être trop âgés aux yeux des impatients. On revint aux errements du passé.

Le décret en question ne peut être considéré que comme un ballon d'essai destiné à préparer l'opinion, car la circulaire du 24 avril 1897 revenait aux mêmes principes, mais n'en prescrivait l'application que dans des limites restreintes. Elle établissait deux sortes d'avancement : le premier, le choix ordinaire réservé aux candidats moyens, comme récompense de leurs aptitudes et de leurs services; le second, le choix exceptionnel, réservé aux candidats qui réunissaient des qualités que nous avons indiquées plus haut, mais dont l'ancienneté aurait été celle prévue par la loi du 14 avril 1832.

Il est curieux qu'à deux années d'intervalle on puisse rétablir des mesures abrogées à la suite de protestations justifiées, et les faire accepter.

Dans de telles conditions, l'armée ne présente aucune certitude d'avenir. Cela est profondément regrettable. Il est urgent que des dispositions législatives, en harmonie avec l'état social actuel et les besoins de l'armée nouvelle, règlent ces questions et ne les laissent pas plus longtemps à l'action des ministres de la guerre, essentiellement temporaires par suite des fluctuations auxquelles ils sont soumis.

Enfin le décret du 22 mars 1898 rétablissait, sous une forme légèrement atténuée, les dispositions contenues dans celui du 13 janvier 1895.

Des trois documents dont nous venons de parler, il ne reste plus que la perturbation jetée par leurs dispositions, car le décret du 3 mars 1899 les abroge et revient purement et simplement à celui du 2 avril 1889.

L'ancienneté minimum fixée, les chefs de corps ou de service établissent des états de proposition en faveur des officiers sous leurs ordres.

Ici, les manières de procéder varient avec la manière de voir des chefs de corps; toutefois, nous devons faire remarquer que

les questions d'origines n'y apparaissent pas. Certains inscrivent sur ces états, afin de ménager les susceptibilités, tous les candidats ayant les conditions d'ancienneté exigées; ceux-là reculent devant un choix personnel, ou ne veulent pas le faire ressortir au grand jour. D'autres, ils ne forment qu'une minorité, n'y inscrivent que ceux qu'ils désirent voir figurer au tableau d'avancement, sans justifier les exclusions, ce qui n'était pas possible avec la règle dont nous avons parlé plus haut, qui avait prescrit de les motiver. Lors de l'application de cette dernière règle, en général tous les officiers étaient proposés, car les explications à donner étaient généralement pénibles et difficiles à justifier. Il ne pouvait y avoir d'exclusion que pour des motifs sérieux ou plausibles.

Quant aux résultats, ainsi que nous l'avons constaté plus haut, ils ne changeaient pas : les propositions n'étaient qu'une satisfaction platonique donnée aux candidats malheureux.

Les propositions des chefs de corps, avec les dossiers des candidats, sont soumises aux généraux inspecteurs, qui ont le pouvoir de faire ajouter les omis ou rayer des proposés. Ce travail opéré, tous les dossiers sont réunis pour être soumis aux commissions de classement.

Le décret du 2 avril 1889, abrogé par les décrets du 13 janvier 1895 et du 22 mars 1898, mais qui vient d'être remis en vigueur, détermine les commissions qui doivent prendre part au classement, ainsi que la composition de ces commissions, de la manière suivante :

1° Les commissions d'arme de corps d'armée, pour l'infanterie, qui comprennent les généraux de brigade et de division, sous la présidence du commandant de corps d'armée. Ces commissions prononcent définitivement l'inscription au tableau d'avancement pour les grades de capitaine et de chef de bataillon, et établissent les listes de proposition pour les grades de lieutenant-colonel, colonel et général de brigade;

2° Les commissions d'arme ou de service (cavalerie, artillerie, génie, etc., sauf l'infanterie) qui s'étendent à l'ensemble de l'arme ou du service, composées de tous les inspecteurs généraux de l'arme ou du service, sous la présidence de celui d'entre eux désigné par le Ministre.

Comme les commissions de corps d'armée pour l'infanterie,

ces commissions prononcent l'inscription définitive pour les grades de capitaine et de chef de bataillon ou d'escadron, et proposent pour ceux de lieutenant-colonel, colonel et général de brigade.

La logique voudrait que les colonels trouvassent place aux commissions d'arme, car eux seuls connaissent, ou sont censés connaître, les candidats de leurs régiments. Ils pourraient éclairer les commissions; mais la lumière n'est pas nécessaire, paraît-il, à ces commissions, puisque le décret du 22 mars 1898, qui vient d'être abrogé, en avait supprimé les généraux de brigade. Ce décret supprimait également les commissions de corps d'armée pour l'infanterie et les réduisait à de simples commissions d'examen de titres.

Les motifs de ces suppressions étaient indiqués dans l'exposé des motifs du décret du 13 janvier 1895. Elles avaient pour but avoué d'assurer l'impartialité en éloignant des intéressés les membres des commissions, d'éviter la dualité entre les généraux qui en faisaient partie et surtout d'empêcher que le général commandant le corps d'armée puisse être mis en échec. Donnons la parole au Ministre:

« Le commandant du corps d'armée se trouve seul en présence de ses subordonnés, les généraux de division et de brigade ayant des pouvoirs égaux aux siens, bien qu'ils n'aient ni les mêmes devoirs, ni les mêmes responsabilités.

« Le plus souvent, les avis se partagent, et, en l'absence d'une opinion déterminée, c'est encore l'ancienneté qui décide du sort des candidats. Lorsque les membres de la commission se mettent d'accord pour écarter le candidat à qui le commandant de corps d'armée a accordé sa préférence, l'autorité supérieure se trouve mise en échec. Si, au contraire, l'autorité du commandant de corps d'armée s'impose, elle annihile toute discussion et dispose au gré d'un seul de l'avancement de tous les candidats. » (Rapport au Président de la République, précédant le décret du 13 janvier 1895.)

Les conflits prévus par le rapport dont nous nous occupons, ne peuvent avoir lieu que théoriquement, car une soumission aux vues du commandant de corps d'armée, est nécessaire dans le seul but de se ménager ses faveurs.

Les conflits redoutés pourraient se produire, si les membres

des commissions étaient égaux non seulement théoriquement mais pratiquement. Cette égalité ne pourrait exister que s'ils étaient débarrassés du régime de dépendance mutuelle créé par les procédés en usage.

Par conséquent, en l'état actuel, les motifs invoqués par le rapport qui nous occupe ne signifient rien. D'ailleurs, nous avons vu depuis des documents ministériels qui contenaient des arguments inverses.

Ce décret du 13 janvier 1895 établissait des commissions de trois ou quatre corps d'armée, comprenant les commandants de corps d'armée et leurs généraux de division, sous la présidence d'un membre du conseil supérieur de la guerre ; ce système fut remis en vigueur, en partie, par le décret du 22 mars 1898;

3° La commission supérieure de classement, composée des membres du conseil supérieur de la guerre et des commandants de corps d'armée. Cette commission prononce l'inscription définitive d'après les propositions des commissions d'arme, pour les grades de lieutenant-colonel et de colonel. En outre, la commission supérieure de classement établit les listes de présentation pour les grades de général de brigade et de division.

Enfin le conseil supérieur de la guerre dresse individuellement, par ordre de préférence et par arme, une liste de classement pour les grades de général de brigade et de général de division ou assimilés. Ces listes sont transmises au ministre qui en fait faire le dépouillement. Le résultat de ce dépouillement sert à établir le tableau d'avancement.

Sur les listes établies par ces diverses commissions, les officiers sont classés par rang d'ancienneté, sauf pour le grade de général de brigade et de division, où ils sont placés par ordre de préférence.

La composition des commissions établie, examinons leur fonctionnement.

D'abord les candidats maintenus sur les listes de proposition par les inspecteurs généraux doivent subir un examen professionnel devant une commission présidée par un général délégué par le commandant de corps d'armée, sur les matières déterminées par un programme établi par le Ministre de la guerre. Ces examens n'ont lieu que pour les lieutenants proposés pour capitaines et les capitaines proposés pour chefs de bataillon. Les

autres grades en sont dispensés. Il en est de même pour les officiers brevetés quel que soit le grade.

Sur cette question nous devons signaler une pratique qui touche à l'ironie. Dans certains régiments, où les colonels proposent (pour la forme, afin de ménager les susceptibilités) tous les candidats compris dans les limites d'ancienneté déterminée, ces candidats doivent affronter les examens dont nous venons de parler ou renoncer *par écrit* à l'avancement au choix. Alors la plupart renoncent, afin de ne pas passer d'examen, à un avancement qu'ils sont assurés d'avance de ne pas obtenir. Dans un but de tranquillité, cette solution est préférée par de nombreux officiers, puisque ces examens ne conduisent à rien. On ne saurait les en blâmer, car ils comprennent l'inutilité de l'opération à laquelle on les convie.

Les résultats de cet examen sont constatés par un certificat d'aptitude délivré aux candidats, avec les mentions : « Très bien », « Bien » ou « Assez bien ». Il est admis en principe que les propositions ne sont pas maintenues en faveur des candidats qui ne méritent que la note « assez bien », mais ces candidats peuvent concourir l'année suivante et faire rectifier cette note.

Tous les candidats proposés, à part des exceptions peu nombreuses, obtiennent le certificat d'aptitude avec des notes favorables et identiques, car non seulement les commissions d'examen sont bienveillantes, mais elles se font presque un devoir d'accorder un titre qui, la plupart du temps, n'est destiné à procurer à son possesseur qu'une satisfaction d'amour-propre. Là toutes les origines se confondent, l'ostracisme n'y existe pas. Ce n'est que dans la suite qu'il se fera sentir.

Comme premier élément servant de base à l'appréciation de la valeur des candidats, nous avons le certificat d'aptitude dont nous venons de parler.

Les autres éléments sont pris dans les dossiers respectifs des concurrents. C'est sur la valeur de ces dossiers que nous allons nous arrêter un instant.

***

Le dossier de chaque officier comprend ses services, ses notes successives et les punitions qu'il a encourues. Dans tout cela, il

n'y a de secret que les notes. C'est contre ce secret que nous nous élèverons.

Pourquoi ce secret ? Peut-il gêner d'autres que ceux qui sont partiaux ? Existe-t-il dans l'armée un chef digne de ce nom qui ne puisse communiquer à ses inférieurs les notes qu'il leur donne ? Les cadres inférieurs sont plus favorisés à ce point de vue, car nous pouvons affirmer qu'il n'existe pas dans l'armée de capitaine qui ne note ouvertement ses cadres. L'officier seul ignore les erreurs et les fausses appréciations dont il peut être l'objet. Ce secret est encore rendu plus inadmissible, par suite de la communication à l'officier des motifs des punitions qu'il encourt. Les faits graves ne sont-ils pas insérés dans ces punitions et peut-on y mettre autre chose, pouvant porter atteinte à l'avancement ou à la considération de l'officier, que ce que les libellés de punition renferment.

Allons encore plus loin, de manière à ne laisser aucun point dans l'ombre sur ce sujet si important.

En dehors des punitions prononcées pour réprimer les fautes plus ou moins graves, les écarts de conduite publics et privés, les insuffisances dans l'exécution des fonctions du grade ou des missions et services qui sont confiés ne sont-ils pas de la part des supérieurs l'objet de constatations, de réprimandes, en un mot de l'expression du mécontentement de ces supérieurs envers leurs subordonnés, choses qui sont toujours exprimées à ces derniers en des termes plus ou moins agréables. Même si les supérieurs ne font pas ressortir de cette façon les manquements de leurs subordonnés, ce qui, à notre avis, serait un tort, puisque réglementairement « *les supérieurs doivent être pour leurs inférieurs des guides bienveillants, leur porter tout l'intérêt et avoir envers eux tous les égards dus à des hommes, etc.,* » (Principes généraux de la subordination), peuvent-ils leur reprocher secrètement, dans un dossier qui les suit pendant toute leur carrière, des choses qu'ils n'osent pas leur dire en face ? Agir ainsi n'est-ce pas manquer de caractère et oublier complètement la mission confiée par le règlement aux supérieurs ? « *Être des guides bienveillants* » nous semble vouloir dire que les supérieurs doivent diriger leurs inférieurs, leur faire sentir leurs écarts de conduite quels qu'ils soient, leur faire ressortir les inconvénients qui peuvent en résulter, et les inviter à modifier leur manière

d'être, afin de ne pas compromettre leur dignité et la carrière qu'ils ont embrassée. Toutes les questions ainsi soulevées peuvent figurer dans les notes, si, malgré les avertissements reçus, les subordonnés ne s'amendent pas. Mais pas autre chose. Par conséquent, les intéressés les connaissent et, en les leur communiquant on ne leur apprendra rien de nouveau. Ce sera pour eux un avertissement salutaire qui les poussera dans la bonne voie, puisque les avertissements amicaux n'ont pas été suffisants. Voilà pour ceux qui seraient mal notés et qui mériteraient réellement de mauvaises notes. Quant à ceux qui n'en ont que de bonnes, leur communication ne saurait gêner les supérieurs, car s'il est difficile de dire en face des vérités désagréables, il est au contraire très facile de communiquer des éloges. Ceux qui les donnent et ceux qui les reçoivent éprouvent toujours un sensible plaisir. Là, au lieu de difficultés, c'est une besogne agréable pour tout le monde. En résumé, l'intérêt général et particulier, bien compris, réclame la communication des notes.

Dans de telles conditions, ce secret ne s'explique pas. Des notes publiques auraient certainement des inconvénients, car pour éviter que des coupables qui ont payé leurs fautes ne deviennent les victimes des préjugés courants, il n'est pas nécessaire de faire connaître à tout le monde certains écarts de conduite ou certaines fautes. Ce que nous demandons éviterait ces inconvénients, puisqu'il ne s'agit que de communiquer aux seuls intéressés les appréciations émises sur leur compte.

Certains abus auxquels ce secret a donné lieu ont fait le tour de l'armée, mais n'ont pas amené de solution satisfaisante.

Qui ne connaît l'histoire du joueur..... de violon, qui était devenu un joueur suspect malgré une conduite exemplaire.

Nous ajouterons les erreurs de personnes commises par des chefs appelés à noter des inférieurs qu'ils ne connaissaient pas suffisamment et qu'ils confondaient avec d'autres.

Les défenseurs du secret des notes nous objecteront que ces cas sont isolés et qu'en général les supérieurs notent impartialement leurs subordonnés. Mais on peut leur dire : Puisque les notes sont données impartialement, les supérieurs qui opèrent ainsi ne doivent pas craindre de les communiquer aux intéressés. Le secret des notes ne peut donc favoriser que ceux qui agissent

dans un sens opposé. Par conséquent, l'armée a tout à gagner d'un régime de franchise et de loyauté.

Ce premier point établi, examinons le second qui est aussi important.

Comment sont données les notes et quelle valeur peuvent-elles avoir? Comment peut-on noter sérieusement un officier à tous les points de vue?

Les notes sont données réglementairement par tous les supérieurs hiérarchiques, c'est-à-dire aux lieutenants et sous-lieutenants par leurs capitaines, leurs chefs de bataillon ou d'escadron, le lieutenant-colonel, le colonel et les généraux. A tous les grades nous avons les mêmes notes, mais en diminuant d'un échelon chaque fois, pour arriver aux généraux de division, qui ne seraient notés que par les commandants de corps d'armée.

Raisonnablement, quelles sont les notes qui peuvent avoir le plus de valeur au point de vue de la sincérité? Nous pensons que ce sont celles des supérieurs les plus rapprochés des officiers notés. Et encore, ces notes n'auront de valeur que si ces supérieurs et inférieurs directs ont vécu longtemps ensemble de manière à pouvoir s'apprécier mutuellement. Ne voyons-nous pas des supérieurs ne noter leurs subordonnés que sur des impressions vagues. De cette manière d'opérer, il résulte que les notes ne sont pas données en connaissance de cause, et que, par suite, elles peuvent être erronées et préjudiciables.

On nous objectera que les notes étant données par de nombreux supérieurs et à des époques différentes, il y a dans ce procédé un gage de sincérité, puisque les appréciations peuvent être divergentes et se détruire. Ce serait bien peu connaître l'esprit de routine et d'imitation qui domine. Une impression bonne ou mauvaise, mauvaise surtout, est très difficile à faire disparaître.

Nous sommes étonné que le Ministre dans ses instructions veuille absolument faire noter les officiers par tous les supérieures hiérarchiques d'une façon complète. A ce sujet, l'article 29 de l'instruction sur les inspections générales (27 mars 1899, dispositions communes à toutes les armes et à tous les services), s'exprime de la façon suivante :

« Les notes données aux divers échelons de la hiérarchie ne doivent pas se borner à confirmer celles de l'échelon précédent ; elles doivent être aussi détaillées que possible et être formulées

de manière à faire ressortir tout ce qu'il peut y avoir de saillant à signaler sur le compte de l'intéressé. »

Rendons-nous compte de la possibilité de l'application du procédé qu'il indique. Prenons, comme exemple, un sous-lieutenant quelconque. De qui est-il connu ? Le mieux, par ses camarades avec lesquels il vit constamment, mais qui ne sont jamais appelés à le noter. Un peu par son capitaine, avec lequel il est en relations de service et qui pourra le noter au point de vue de ses aptitudes et de sa valeur militaire; son instruction générale, sa conduite privée, son véritable caractère, pour peu qu'il soit ambitieux et sacrifie ses convictions pour ne pas déplaire, échapperont en grande partie au capitaine.

Son chef de bataillon ou d'escadron le connaîtra encore plus imparfaitement. Le colonel, ne le connaîtra guère que par son nom et son origine, les histoires agréables ou désagréables qu'il s'attirera, et par l'impression qu'il produira sur lui les rares fois qu'il se trouvera en sa présence. C'est sur ces éléments qu'il devra le noter en détail.

Quant aux généraux, ils ne le connaîtront pas même de vue. Il se trouvera chaque année pendant quelques minutes en leur présence, pendant lesquelles ils devront apprendre à le connaître à fond de manière « à faire ressortir tout ce qu'il peut y avoir de saillant à signaler sur son compte ».

La même chose se répète pour les autres grades en s'accentuant.

Un colonel n'est avantageusement connu par les généraux que si la correspondance de service qu'il est obligé d'entretenir avec eux est bien régulière, ne donne lieu à aucun à-coup, si les idées du général sont bien respectées dans tous les actes de commandement du régiment qui ne sont pas prévus par le règlement.

Dans les explications qui précèdent, nous avons voulu seulement bien faire ressortir la difficulté avec laquelle les supérieurs peuvent noter impartialement et sérieusement leurs inférieurs en toute connaissance de cause. Ils sont obligés de s'en rapporter à l'échelon le plus près des intéressés et ce dernier ne notera qu'après s'être convenablement renseigné, même auprès de l'*intéressé,* sur les choses douteuses.

La communication des notes aurait non seulement pour avantage d'éviter les erreurs fâcheuses, involontaires ou non, mais encore de donner, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, un avertissement aux officiers qui en méritent de mauvaises. En leur signalant leurs défauts, on les mettrait en mesure de se corriger. Pour les incorrigibles, après de nombreux avertissements, les moyens existent pour s'en débarrasser. Les supérieurs auraient, au moins, rempli leur mission, en ne négligeant rien pour assurer la dignité et l'avenir de ceux dont les intérêts leur sont confiés.

Un officier mal noté au début de sa carrière et qui se corrige, ne devrait pas supporter toute sa vie l'effet des fautes passées. Lorsque, par sa conduite, il les a effacées, celles-ci doivent disparaître. Aussi les dossiers des officiers devraient être établis périodiquement.

Les notes et les punitions figurant à un dossier ne devraient pas remonter à plus de dix années.

Nous nous sommes étendu sur la question des notes afin de bien faire ressortir que cet élément principal, qui sert de base à l'avancement des officiers, n'était pas suffisamment sérieux et ne présentait pas des garanties certaines.

L'auteur de la note ministérielle dont nous avons parlé plus haut, avait peut-être présents à l'esprit les abus que nous avons signalés. Que son esprit ait été hanté par ce spectre ou par autre chose, il n'en ressort pas moins qu'il demande une impossibilité. Puisque les notes doivent donner l'image fidèle de l'officier, il semble très naturel que chaque officier soit mis à même de se rendre compte de la fidélité de cette image. Il peut arriver que certaines personnes ne veuillent pas convenir de leurs défauts ou bien s'y montrent trop indulgentes. Le supérieur qui dans ce cas recevra les réclamations, n'aura qu'à mettre l'intéressé en présence de l'évidence des faits, car des faits contrôlés seuls et bien prouvés doivent être mentionnés sur les notes. Afin de donner toute garantie de part et d'autre, les contestations de ce genre pourraient être portées devant un tribunal dont nous parlerons plus loin et y être tranchées en toute justice.

Au point de vue auquel nous nous plaçons, d'autres pays sont plus favorisés que nous; ainsi, en Autriche, les officiers ont le droit de demander communication de leurs notes et de réclamer

hiérarchiquement contre les appréciations dont ils sont l'objet. N'est-il pas possible de l'obtenir en France?

Le secret réglementaire des notes a encore un grave défaut, celui de ne pas toujours être secret, car il se commet des indiscrétions qui circulent de bouche en bouche et arrivent fatalement aux oreilles des intéressés. Lorsque ces choses sont connues, les officiers qu'elles concernent ne peuvent plus, car le préjudice est porté, ou ne peuvent pas, parce qu'ils apprennent ce qu'ils ne devraient pas savoir, se justifier d'imputations dirigées contre eux.

Les notes peuvent être données de diverses façons. Faire ressortir toutes les qualités et tous les défauts d'un individu est le procédé loyal. Ne faire ressortir que les qualités permet de favoriser ceux qui plaisent. Ne faire ressortir que les défauts est rester dans la vérité, mais est injuste, car ces défauts peuvent être largement compensés par des qualités.

Pour terminer, nous devons encore ajouter que les origines ne sauraient influer sur les notes, parce que la manière de servir, la conduite privée et publique ne varient pas avec l'origine des officiers, qui, tous, en général, s'acquittent consciencieusement de leur mission. En ce qui concerne les propositions, les chefs de corps, s'ils ne veulent manquer de logique, ne proposent pas des officiers ayant de mauvaises notes. Les états de propositions ne comprennent donc, par la force des choses, que des officiers ayant des titres sérieux à l'avancement au choix.

Nous nous sommes étendu longuement sur ce sujet, afin de bien démontrer les bases défectueuses et sans garanties mises à la disposition des commissions de classement pour les propositions à l'avancement. Ces bases sont, pour les candidats aux grades de capitaine et de chef de bataillon, le certificat d'aptitude, les notes, les punitions et les états de service. Pour les autres grades, les mêmes éléments, moins le certificat d'aptitude.

Examinons maintenant comment les commissions utiliseront ces éléments pour choisir les élus.

*
* *

Aussitôt que les listes de propositions sont établies, les corps et services adressent au ministère de la guerre un état indiquant

le nombre de proposables à l'avancement pour les différents grades. La récapitulation de ces états donne l'ensemble des candidats : chiffres généralement hors de proportion avec les inscriptions possibles au tableau d'avancement. Ces inscriptions doivent être en rapport avec le nombre de promotions à effectuer pendant une période de 12 à 18 mois.

Le nombre des inscriptions déterminé, il ne reste plus qu'à *répartir* proportionnellement les places disponibles. La proportion s'établit d'abord entre les services divers (recrutement, écoles militaires, états-majors, etc.) qui ont une part fixe. Après cette première répartition, il reste environ par corps d'armée, pour les corps de troupe, une ou deux places de colonels, lieutenants-colonels ou de chefs de bataillon, quatre à cinq places de capitaines. Ces places, ainsi que nous l'avons dit, sont proportionnelles aux demandes. Ainsi, certain corps d'armée obtiendra quatre places de chef de bataillon, parce qu'il avait douze candidats, tandis qu'un autre n'en aura que deux parce qu'il n'avait que six candidats.

Cette manière de procéder produit les plus grandes irrégularités dans l'avancement.

La qualité des candidats ne se mesure pas au nombre. Certains corps d'armée ont des recrutements d'officiers bien inférieurs à d'autres, si l'on peut en juger par les numéros de sortie d'école des officiers qui les composent. En admettant que les meilleurs officiers de chaque corps d'armée soient proposés, les propositions n'ayant pas de bases uniques, dans des corps d'armée des candidats médiocres seraient maintenus, parce qu'il y a des places disponibles, tandis que dans d'autres, d'excellents candidats ne le seraient pas, par suite du trop grand nombre. Cet inconvénient serait le premier à invoquer lorsqu'on se sert du partage proportionnel pour l'avancement; mais il est singulièrement atténué par les désignations des candidats, car la valeur personnelle est secondaire dans les désignations. Ainsi que nous allons le faire voir, on rétablit ainsi l'équilibre que faisait disparaître l'inégalité de valeur des officiers.

Comment les heureux seront-ils désignés? Dans quelle situation vont se trouver les commissions de classement pour faire leur choix?

Afin de donner un exemple, prenons une commission de classement de corps d'armée pour l'infanterie. Les commissions d'arme fonctionnent de la même façon et donnent les mêmes résultats.

Un corps d'armée, avec ses 8 régiments d'infanterie, pourra avoir, comme moyenne de candidats, les chiffres ci-après :

4 colonels proposés pour généraux de brigade, soit 1 par brigade ;
6 lieutenants-colonels proposés pour colonels, soit 1 1/2 par brigade ;
16 chefs de bataillon proposés pour lieutenants-colonels, soit 2 par régiment ;
32 capitaines proposés pour chefs de bataillon, soit 4 par régiment ;
40 lieutenants proposés pour capitaines, soit 5 par régiment.

Ces chiffres sont modestes et doivent, dans la réalité, être dépassés, parce que le nombre des proposables est toujours très considérable. Ils auraient encore augmenté avec la diminution d'ancienneté qui avait été fixée par le décret du 22 mars 1898. C'est dans ces chiffres qu'il faudra choisir les élus dans les proportions que nous avons indiquées plus haut.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, tous ces candidats se présentent à la commission avec les mêmes titres : certificat d'aptitude, notes, punitions et services. Titres qui diffèrent généralement très peu et qui, par suite, ne fournissent nullement les moyens de classer les candidats d'après leurs mérites réels.

La plupart des candidats ne sont connus que de nom par les membres des commissions, car ces derniers en sont trop éloignés et les voient trop rarement à l'œuvre pour les connaître autrement. De cette situation, il résulte que les candidats les mieux connus sont ceux que les liens de parenté ou les relations mondaines mettent fréquemment en rapport avec les membres des commissions. Les commissions se trouvent donc dans une situation difficile. Avec de tels éléments, nous ne pouvons nous livrer à la recherche d'une solution raisonnable, car nous déclarons, dans ce cas, la solution impossible. Nous nous bornerons seulement à indiquer comment les commissions en sortent.

Nous ne trouvons, dans ce cas particulier, qu'un seul procédé applicable, puisque tous les candidats en présence sont des personnes de mérite ou supposées telles : celui du tirage au sort des élus ; mais, bien que nous indiquions cette solution, nous ne sommes pas partisan d'un procédé qui ferait reposer l'avancement sur le hasard.

En présence de cette pléthore de candidats, que va-t-il se passer ?

Ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, la commission de classement n'est qu'un cérémonial destiné à sauver les apparences, car les noms des élus sont depuis longtemps dans l'esprit des membres des commissions.

Les instructions ministérielles prescrivent de classer, par un premier scrutin, les candidats en deux catégories. Ceux qui obtiennent la majorité absolue des suffrages forment la première catégorie. Ceux qui n'obtiennent pas cette majorité forment la seconde.

Les candidats de la première catégorie sont ceux qui peuvent être inscrits de suite sur les tableaux d'avancement. Ceux de la seconde, les candidats qu'il y a lieu d'ajourner à une autre année. Cette expression d'*ajournés* est très heureuse, et a, sans aucun doute, été employée dans les instructions ministérielles pour ménager les susceptibilités des candidats. Ces ajournés doivent donc être satisfaits, puisqu'ils peuvent encore espérer. Seulement il existe de nombreux exemples de candidats restés si longtemps dans cette catégorie que, à leur nomination à l'ancienneté ou à leur limite d'âge, ils étaient encore ajournés.

Les proposés divisés en deux catégories, une de ces catégories étant mise à l'écart, il n'y a donc plus qu'à choisir les élus parmi les candidats restés en présence. Lorsque leur nombre est égal au chiffre des propositions fixées par le Ministre, le travail des commissions est terminé, puisqu'il n'y a qu'à inscrire ces candidats au tableau d'avancement. Mais lorsqu'ils sont plus nombreux que le chiffre fixé, c'est alors que s'engage la lutte la plus vive pour déterminer les préférences, préférences qui, réglementairement, doivent s'exprimer par un vote des membres des commissions, les élus étant les candidats qui obtiennent le plus grand nombre de suffrages.

Quels sont les motifs qui peuvent dicter ces préférences,

puisque les candidats en présence ont été reconnus, par leurs juges, tous aptes à être inscrits immédiatement?

Toutes les raisons sont bonnes, et, alors, interviennent les questions de régiment, de parenté, d'âge, d'ancienneté. Tel candidat est préféré par un général et ne l'est pas par un autre; celui-ci invoquera la part faite au régiment de ce candidat l'année précédente, demandera une égale répartition successive de l'avancement entre tous les régiments du corps d'armée. Un tel est parent d'un personnage important. Un tel est jeune et peut attendre une autre année. Enfin lorsqu'il n'y a pas de place pour tous les favoris et que les motifs de préférence font défaut, ainsi que le constate le rapport qui précède le décret du 15 janvier 1895, le plus ancien est élu.

Le résultat des opérations est régularisé par un procès-verbal, sur lequel figurent les candidats qui ont obtenu le plus de suffrages. Ce procès-verbal est la consécration des travaux des commissions et sert de pièce régulière pour sanctionner les opérations faites.

Il n'est pas inutile d'indiquer l'opinion d'auteurs ayant participé aux opérations dont nous nous occupons :

« Dans ces derniers temps, dit le général Iung, un officier général disait également : « Quiconque a été initié à la préparation d'une liste d'avancement, se demande comment ces différents juges peuvent résister aux influences de tout genre qui pèsent sur eux, et comment le malheureux officier, qui n'a d'autres moyens à faire valoir que ses talents et sa valeur personnelle, peut arriver à vaincre tant d'obstacles; aussi très peu y parviennent-ils.

« Tous les moyens sont employés dans le but d'enlever, soit par insinuation, soit de haute lutte, l'inscription de certains candidats au précieux tableau : relations de famille ou de société, vieille amitié ou simple camaraderie, intérêt personnel engagé par voie de réciprocité, rappel d'anciens services rendus, etc... » (*La République et l'Armée*, 1892, p. 145-146.)

Après avoir indiqué les moyens qui donnent accès au tableau d'avancement, il est bon d'indiquer ceux qui amènent généralement un résultat opposé :

« En temps de guerre, dit le général Iung, les hommes d'éner-

gie et de capacité s'imposent. En temps de paix, il n'en est pas de même ; au contraire.

« Plus un officier a de notoriété, plus il est indépendant, plus il a de valeur personnelle, plus il a de chances, naturellement, d'avoir suscité, dans le cours de sa longue carrière, des hostilités qui se manifestent lors du classement. Or, comme le nombre de points donnés par chacun des grands juges suffit pour être exclu du fameux tableau, il s'en suit qu'on peut indéfiniment se trouver dans la même position, puisque chaque année on retrouve les mêmes adversaires. Évidemment, on ne peut empêcher les personnes ayant certaines opinions d'avoir une propension naturelle à soutenir ceux qui les partagent. Mais si le point de départ de cet éclectisme a été défectueux ou faussé, il y a des probabilités pour que les inconvénients résultant de cette manière incorrecte d'apprécier les candidats ne s'accroissent avec le temps, puisque les successeurs de ces mêmes juges se trouveront avoir des idées analogues à celles de ceux qui les avaient choisis.

« C'est ce qui s'est passé. » (*La République et l'Armée*, p. 142 et 143.)

Reprenons notre sujet. Nous ne pouvons qu'abonder dans le même sens, si nous ne voulons heurter l'opinion.

D'où viennent les favoris? Cela est la grosse question, car l'avancement, comme toute chose que l'on veut voir réussir, se prépare de longue main. Il faut savoir choisir les postes favorables, afin d'avoir des chances de succès.

Lorsque les connaissances en haut lieu sont nombreuses, on scrute l'horizon afin d'y découvrir le point favorable ; une fois ce point trouvé, on y court. Que d'officiers qui n'avaient pas été inscrits au tableau d'avancement parce qu'ils ne jouissaient pas des faveurs de certains généraux, sont allés dans d'autres corps d'armée où ils avaient de bons appuis et y ont été inscrits aussitôt. Cela prouve que de trop nombreuses causes extérieures entrent en ligne pour l'avancement.

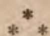
Notre intention n'étant pas de montrer la question sur une seule face, mais de la traiter, en raison de son importance, avec toute l'impartialité qu'elle réclame, nous devons l'envisager à un autre point de vue.

Si, avec les éléments qui sont mis à leur disposition, les com-

missions de classement étaient composées de membres animés de la ferme intention de classer les candidats d'après leurs véritables mérites, comment pourront-elles le faire ? Les candidats ne se présentent-ils pas avec des titres analogues ? Les exclus de parti pris n'ont-ils pas un certificat d'aptitude au grade supérieur de même valeur que les élus également de parti pris ? Sur quoi peut-on se baser pour inscrire ou éliminer des candidats qui se présentent avec les mêmes titres ?

Ce système est impraticable, car les commissions, ainsi que nous l'avons fait remarquer, sont placées dans une impasse de laquelle il leur est impossible de sortir, malgré toute leur impartialité et leur bonne volonté. La seule justice, et qui n'en serait pas une, consisterait, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, dans le tirage au sort des élus, puisque la majorité des candidats se présentent avec les mêmes titres et que la valeur personnelle de chacun d'eux est également inconnue des membres des commissions. Toutefois, une chose nous étonne, c'est que les commissions n'aient pas encore protesté contre l'impossibilité en face de laquelle on les place, et que de ces protestations ne soient pas sorties des mesures impartiales, ne permettant de suspecter ni la valeur des candidats élus, ni les commissions.

Pour atteindre un tel résultat nous pensons qu'il n'existe qu'un seul moyen : le concours ouvert et public pour tout le monde. Un concours présentant pour les résultats une garantie de classement final aussi sérieuse que les concours d'admission aux écoles, avec des modifications de programme et d'exposé des matières en rapport avec l'âge et le rang des candidats, serait la solution acceptable.



Il y a quelque années, dans le but de donner aux commissions des appréciations un peu plus complètes que celles fournies par les éléments dont nous avons parlé, et sous prétexte de mettre la commission supérieure de classement dans la situation de se prononcer en connaissance de cause, le Ministre de la guerre avait institué les visites académiques, pour les colonels et assimilés proposés pour l'avancement, aux membres de cette commission. Ces derniers devaient, dans ces visites, se rendre compte

des aptitudes des officiers dont ils étaient appelés à discuter les titres. Ce procédé a produit des résultats négatifs et a été abandonné après quelques années d'application. Du reste, il était plutôt une formalité pénible à remplir pour les candidats, qu'une visite agréable et utile.

Non seulement ces visites ne sont plus obligatoires, mais les membres du conseil supérieur de la guerre sont invités à refuser la visite de tout candidat (Art. 68 de l'instruction du 27 mars 1899, sur les inspections générales).

***

Un dernier mot sur la question. Les décisions des commissions sont rendues sous leur responsabilité; elles ont le droit de déclarer tel candidat, connu d'elles, supérieur à un autre qu'elles ne connaissent pas. Les opinions et les appréciations sont libres et contradictoires. Ce sont les commissions de ce genre qu'il faut supprimer.

Si l'on admet que les commissions d'avancement soient animées des plus hautes intentions d'impartialité et que leurs décisions n'aient en vue que les intérêts du pays et des particuliers, on ne peut regretter qu'une chose, c'est que ces décisions ne sont jamais approuvées par les égaux des élus, ainsi que le voudrait le Ministre de la guerre, car la publication des tableaux d'avancement soulève d'unanimes protestations dans l'armée, dans la presse et même au Parlement.

Parviendra-t-on à les faire cesser?

Toujours pour être impartial, nous devons encore déclarer que nombre de membres des diverses commissions se reconnaissent impuissants pour rendre la justice à des candidats qui se présentent avec les mêmes titres. Lorsque les juges avouent qu'ils ne peuvent rendre la justice, est il possible de satisfaire les justiciables?

Le décret du 22 mars 1898, n'aurait apporté aucune amélioration au système d'avancement puisqu'il reposait sur les errements antérieurs. Son application aurait rendu les abus encore plus grands, par suite de l'abaissement des limites d'ancienneté des propositions.

Il réduisait l'importance des commissions régionales pour l'in-

LES LIVRES MILITAIRES.

La Bataille napoléonienne, par H. CAMON, chef d'escadron d'artillerie breveté. — Brochure in-8. — Paris, R. Chapelot et Cᵉ.

Il se trouvera toujours des gens intéressés à prétendre que les grands généraux n'ont pas de doctrine et que le génie ne suit d'autre règle que son caprice; mais, malgré tout, nous sommes loin de l'époque où le colonel Stoffel déplorait que la majorité des officiers français ignorassent les *Mémoires de Napoléon*, et chaque jour une pléiade d'écrivains militaires extrait de la *Correspondance impériale* des maximes, des principes, ou s'efforce de rendre aux événements et aux conceptions de l'Empereur leur véritable physionomie. Chaque jour aussi, on voit se dessiner plus nettement la doctrine si précise, les principes si fermes du vainqueur de Castiglione et d'Iéna.

Parmi nos historiens militaires, les uns s'attachent à mettre au jour tous les documents relatifs à une opération, à une campagne; d'autres estiment qu'il est temps d'initier leurs camarades aux résultats généraux de l'œuvre commune, d'en offrir la substance à ceux que l'excès de la bureaucratie éloigne des études militaires. Telle est la tâche à laquelle paraît s'être consacré depuis longtemps le commandant Camon. Dans sa belle étude sur la guerre de masses, il a fait ressortir les idées fondamentales qui servaient de base aux plans de campagne de Napoléon, le guidaient dans la « préparation des actions décisives ».

Après des recherches personnelles approfondies, dont on apercevra la trace à travers toute son œuvre, il publie aujourd'hui une synthèse de la *Bataille napoléonienne*, qui servira d'introduction à une série d'exposés plus détaillés des grandes actions décisives de l'empire. L'une de ces études, déjà parue, met en lumière le mécanisme de la plus complexe et de la plus *moderne* des batailles de Napoléon : celle de Leipzig. Puissions-nous en tirer profit et en appliquer les leçons aux batailles de l'avenir.

La bataille, pour Napoléon, c'est le but, c'est la contraction finale de la manœuvre stratégique. Aussi, le commandant Camon nous montre-t-il l'application persistante des mêmes principes dans l'ensemble de la campagne et dans la bataille. Il s'efforce de nous faire comprendre la véritable nature de l'*événement*, qui provoque la victoire au lieu de l'achever, comme on le croit trop souvent.

Par sa méthode, par sa concision, par la science dont il est l'abrégé, cet opuscule sur la bataille napoléonienne est fait pour devenir le livre de chevet de l'officier qui veut comprendre les campagnes de l'Empereur.

C'est un livre à méditer, et dont il faut peser toutes les expressions. Les débutants y trouveront quelques sujets de surprise; mais qu'ils acceptent avec confiance des affirmations dont aucune n'est livrée au hasard, et l'exactitude leur semblera indiscutable, lorsque, munis de ce

fil conducteur, ils s'engageront eux-mêmes dans l'étude des batailles napoléoniennes. — P. R.

Prisonnier, Coblence 1870-1871, par le prince Georges BIBESCO. — 1 vol. in-8. — Paris, Plon, Nourrit et Ce.

Le prince Georges Bibesco, ancien officier supérieur, membre associé de l'Institut de France, nous donnait, au lendemain de la campagne de 1870, un livre saisissant : *Belfort, Reims, Sedan*. Il publie aujourd'hui, sous le titre de : *Prisonnier, Coblence* 1870-1871, des souvenirs de guerre du plus haut intérêt; « souvenirs encore vivants, dit-il, douloureux toujours en dépit des ans ». Le prince retrace, dans le style précis, ardent et belliqueux dont il a le secret, le « chemin de la croix » qu'il a parcouru durant l'année terrible, avec tant d'autres braves, de Sedan à Coblence, en captivité. Dans ces pages tragiques, d'un poignant attrait, le lecteur trouvera les documents les plus précieux sur certains épisodes de la campagne, notamment sur la part respective que prirent aux charges de cavalerie de Sedan MM. de Galliffet, de Bauffremont, Margueritte, etc. Le prince Bibesco tranche enfin, d'une façon péremptoire, avec pièces à l'appui, la question de personnes qui s'est greffée sur cet héroïque fait d'armes.

Prisonnier est dédié à Mme la princesse Bibesco, qui a fait, elle aussi, la campagne, — comme une patriote et une chrétienne, — en recueillant et soignant six cents blessés, sans distinction de nationalité. — P.

Petites Opérations de la guerre, d'après l'expérience des campagnes d'un siècle, par le capitaine Ch. BRIDE, breveté d'état-major (réserve). — 1 vol. in-8 avec 24 croquis. — Paris, R. Chapelot et Ce.

D'après l'auteur, la méthode d'enseignement de l'art militaire doit être analogue à celle que l'on emploie pour apprendre à l'homme de recrue les divers mouvements qu'il a besoin de savoir exécuter. A cet effet, l'instructeur commence par expliquer ce mouvement en le décomposant, puis l'exécute lui-même, afin, dit le règlement, de joindre l'exemple au principe, et le fait alors exécuter et recommencer jusqu'à ce qu'il ait été bien compris.

C'est dans cet ordre d'idées que le capitaine Bride a conçu l'étude sur les *Petites Opérations de la guerre*.

Après des considérations générales sur ce qu'il entend par ces petites opérations, avec les qualités nécessaires aux chefs de détachement et aux troupes qui ont à les exécuter, sur les conditions générales (terrain, bois, localités, hauteurs, défilés, etc.) qui peuvent influer sur le mode d'exécution, l'auteur expose, suivant sa méthode, les points qu'il y a lieu d'examiner suivant le point de vue qu'il s'est proposé.

Ce sont : les reconnaissances, les convois, les réquisitions et fourrages, les vivres nécessaires à une armée, les destructions sommaires, les attaques de trains, les otages de chemins de fer, les passages de cours d'eau, les opérations de nuit, la guerre de montagne, les partisans et francs-tireurs.

L'étude de chacune de ces questions débute par l'énoncé des principes qu'ont exposés à ce sujet les auteurs les plus compétents et qui ont été développés magistralement dans le cours de l'École supérieure de

guerre. Ces principes, aussi clairs et aussi concis que possible, se bornent naturellement à ceux qui rentrent dans le cadre et les limites du but poursuivi. De nombreux exemples historiques, puisés dans les campagnes du siècle, viennent corroborer, compléter et éclairer les principes, qu'il est ainsi plus facile de s'assimiler. En outre, pour éviter au lecteur l'ennui de se reporter sans cesse à des atlas où l'on ne trouve pas toujours ce dont on a besoin, l'auteur a tracé un croquis très simple des exemples cités, contenant uniquement les indications du texte. C'est un bon moyen de rendre extrêmement intéressantes et fructueuses les études tactiques, en en faisant disparaître l'aridité.

En résumé, cet ouvrage répond parfaitement au but que l'auteur s'est proposé, et il rendra de précieux services à tous ceux qui voudront avoir des idées claires et nettes sur les petites opérations de guerre, en les dispensant de compulser des ouvrages savants et volumineux, dont la lecture n'est pas toujours profitable lorsqu'on s'occupe d'un point spécial. C'est aussi et surtout un guide précieux pour les commandants de détachement, en ce qui concerne les questions traitées. — F. C.

Souvenirs du lieutenant général vicomte de Reiset (1775-1810), publiés par son petit-fils, le vicomte de Reiset. — 1 vol. de 440 pages avec un portrait en héliogravure. — Paris, Calmann-Lévy.

Bien des livres ont été écrits, bien des Mémoires ont été publiés sur les guerres de la Révolution et de l'Empire, et, malgré leur nombre, ceux qui paraissent encore présentent un intérêt toujours nouveau, car chacun apporte sa part d'actions personnelles, de faits, de remarques et d'observations qui continuent à éclairer de plus en plus cette page de notre histoire qui semble pourtant si lumineuse.

Aujourd'hui c'est la première partie (1775-1810) des Mémoires du lieutenant général vicomte de Reiset qui nous est présentée par son petit-fils.

Engagé à 17 ans, Marie-Antoine de Reiset est capitaine en 1800. Chef d'escadron, il fait prisonnier, à Iéna, le prince Auguste de Prusse. Promu major à la suite de cette action d'éclat, il est, trois ans plus tard, colonel du 13e dragons et va en Espagne, où il continue à se distinguer.

En 1813, il fait partie de la Grande Armée comme général de brigade. A Dresde, il se couvre de gloire et fait mettre bas les armes à plusieurs régiments des Alliés : « *Demandez-moi ce que vous voudrez, vous l'aurez* », lui dit l'Empereur.

Le but poursuivi par M. le vicomte de Reiset, en publiant ces Mémoires, est, non pas de proclamer les talents et les faits d'armes de son grand-père, mais de faire connaître les particularités de cette vie si bien remplie, et ce, en recueillant des notes, des souvenirs écrits au jour le jour, à travers l'Europe, souvent entre deux batailles.

Les impressions diverses que le lieutenant général de Reiset a ressenties au cours de sa brillante carrière nous sont transmises d'une façon nette et claire, qui, en même temps, nous initie à mille détails curieux et inédits des mœurs militaires de cette époque.

Aussi, nous souhaitons que le second volume soit aussi intéressant et attrayant que le premier. — J. H.

Conférences régimentaires sur la fortification, par M. le général Hardy de Périni. — 7e édition entièrement refondue et mise à jour par l'auteur, avec le concours de E. Multzer, capitaine du génie, inspecteur des études à l'Ecole polytechnique. — 1 vol. in-8 avec 134 figures. — Paris, R. Chapelot et Ce.

Les conférences régimentaires sur la fortification, publiées en 1873 dans le *Journal des Sciences militaires*, ont dû leur succès à l'impatience qu'avaient nos officiers de profiter des cruelles leçons de la guerre.

« *C'est le maître d'école allemand qui nous a battus* », disait-on, et les laborieux recherchaient les causes de la défaite dans les procédés du vainqueur.

A l'exception de Bitche et de Belfort, toutes les places attaquées avaient été prises; on avait vu, autour de Paris, l'agresseur construire des lignes inexpugnables, dont les villages et les bois, habilement *machinés*, formaient les points d'appui. On croyait que les Allemands, comme autrefois les Romains, avaient conquis une partie de la Gaule grâce à leur habileté à *remuer la terre*.

Les travaux improvisés du champ de bataille, la défense extérieure des places fortes, les camps retranchés, l'organisation de notre frontière du Nord-Est, si dangereusement découverte par le traité de Francfort, étaient, en 1873, des questions brûlantes que le patriotisme voulait résoudre.

La fortification fut mise à l'ordre du jour dans tous les régiments, et les conférences faites au 130e, puis à la réunion des officiers, par un défenseur de Bitche, se répandirent dans le public militaire. On apprécia la clarté et la méthode d'un enseignement élémentaire, qui vulgarisait parmi nos jeunes officiers une science un peu ardue, mais indispensable. Les conférences, réunies en un volume, eurent six éditions.

Quand on les arrêta, en 1878, à cause des transformations incessantes de la fortification en France et à l'étranger, il n'en restait plus un exemplaire en librairie.

Vingt ans se sont écoulés; l'*Instruction sur les Travaux de campagne* a précisé, en 1892, ce qu'il fallait enseigner aux troupes d'infanterie, et l'*Ecole de fortification de campagne*, de 1894, a fait connaître l'instruction pratique donnée dans les écoles du génie.

La 7e édition, entièrement refondue et mise à jour, complète ces deux manuels réglementaires. Elle facilite, de nouveau, la préparation des conférences régimentaires et résume les principes qui président, depuis 1874, à l'organisation défensive de nos frontières d'Allemagne et d'Italie. — F. C.

Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'Etat, sur Napoléon. — Nouvelle édition, par Désiré Lacroix. — Tome Ier. — 1 vol. in-8 de 500 pages. — Paris, Garnier frères.

M. Désiré Lacroix, qui a déjà donné sur Napoléon et tout ce qui se rattache à son histoire, une série d'études fort intéressantes, continue aujourd'hui par la publication des *Mémoires de Bourrienne*.

Lors de leur apparition (1829), ces Mémoires ont donné lieu à de nombreuses polémiques qui ne tournèrent pas à l'avantage de l'auteur. En effet, des personnages, mêlés intimement à certains faits, n'en reconnurent pas la véracité, et furent tous d'accord pour déclarer qu'ils

avaient été défigurés et parfois travestis d'une façon indigne. L'impartialité qui doit régner dans les Mémoires historiques était complètement inconnue dans ceux-ci, et à ce point que, refusant de croire à une telle mauvaise foi, on pensa que Bourrienne n'en était pas l'auteur. — De plus, lors de la première publication de ses Mémoires, Bourrienne, qui devait mourir fou quelque années après, avait déjà l'esprit affaibli et ne possédait plus toutes ses facultés.

Malgré cela, ces Mémoires contiennent bien des anecdotes et des récits vrais, connus de lui seul à cause de sa position et que l'on ne trouve nulle part autre que dans ses Mémoires.

M. Désiré Lacroix, dans cette nouvelle édition, s'est efforcé, par de nombreuses notes, en citant des documents historiques, en apportant de nombreux témoignages, en produisant des réfutations de personnages dignes de foi, de rectifier les passages erronés et de faire ressortir autant que possible la vérité.

L'ouvrage comprendra cinq volumes d'un grand intérêt pour l'histoire de cette époque. — J. H.

Manuel pratique de l'officier de police judiciaire militaire, en garnison et en campagne, par le capitaine DE NERCIAT, professeur adjoint de législation à l'Ecole spéciale militaire, ancien commissaire rapporteur. — 1 vol. in-18 cartonné. — Paris, R. Chapelot et Ce.

Les garanties données par la loi à tout militaire inculpé d'un crime ou d'un délit imposent à ses chefs directs une tâche très importante et une grande responsabilité. Le chef de corps, ou plutôt son délégué, est chargé de procéder à une instruction complète en observant toutes les règles, toutes les formes imposées par nos lois de procédure.

L'auteur a réuni dans un petit opuscule l'exposé de tout ce que devra faire un officier investi d'une semblable mission.

Il s'est placé uniquement au point de vue de l'accomplissement pratique de cette mission en ayant soin toutefois d'indiquer les textes juridiques sur lesquels il s'appuie.

Le rôle de chacun se trouve nettement défini.

Le commandant de l'unité administrative est chargé de faire un rapport et de constituer un dossier relatif à l'inculpé (présent ou en fuite).

L'officier délégué à la police judiciaire accomplit une besogne impersonnelle, mais se trouve investi de pouvoirs très étendus pour procéder à des constatations judiciaires (saisies, expertises, etc.), à des interrogatoires, à des auditions de témoins.

Le chef de corps ou de service adresse au général commandant le corps d'armée une plainte avec un dossier complet.

La solution de différentes questions de détail est également indiquée dans des chapitres traitant des frais urgents de police judiciaire, des complicités, du dessaisissement de l'autorité militaire.

Un dernier chapitre indique les modifications que la procédure subit en campagne.

Des annexes donnent, d'après la jurisprudence, la définition de quelques crimes et délits de droit commun entre lesquels la confusion est fréquente d'après une simple lecture des textes.

Enfin, quelques modèles faciliteront beaucoup la constitution d'un dossier. — F. C.

La Guerre gréco-turque. — Résumé historique et stratégique, accompagné de notes médicales et illustré de nombreuses vignettes inédites, par le Dr Edmond Lardy, chef de l'ambulance de la Banque impériale ottomane en Thessalie. — 1 vol. in-8 de 350 pages. — Neuchâtel, Attinger frères.

Comme le titre l'indique, cet ouvrage n'est pas uniquement destiné, malgré la qualité de l'auteur, à donner des renseignements ou des enseignements médico-chirurgicaux sur la récente guerre gréco-turque. Bien que les notes médicales y tiennent une large place, le docteur Lardy lui-même constate que l'ensemble de son travail, au point de vue chirurgical, présente uniquement un caractère d' « inactivité ». On a fait plutôt de la petite chirurgie conservatrice, et l'on a de la peine à signaler autre chose d'intéressant que le peu d'importance de la mortalité générale.

Mais, au point de vue historique et stratégique, on trouve une ample moisson de renseignements inédits, de vues originales, d'aperçus intéressants sur les causes et les préparatifs de la guerre, sur les ressources, la mobilisation, la marche des événements et la situation générale résultant de ces derniers.

Bien placé par sa situation pour parler en parfaite connaissance de cause des personnes et des choses de la Turquie, l'auteur reproduit en un tableau pittoresque et mouvementé tout ce qu'il a vu et observé, de manière à rendre la lecture de son ouvrage aussi agréable qu'intéressante. — J. B.

Le général Moreau, 1763-1813; par M. J. Dontenville. — 1 vol. de 210 pages. — Paris, Ch. Delagrave.

Le général Moreau, l'un des plus illustres de la Révolution, eut une carrière des plus bizarres.

S'il se montra un homme de guerre froid et résolu devant l'ennemi, tacticien d'une supériorité incontestable, admirable dans la conduite des sièges et la direction des retraites, il a été, dans sa vie politique, bien au-dessous de ce qu'il était comme guerrier. Sans principe, d'une grande faiblesse de caractère, il se laissa influencer par sa femme, créole ambitieuse, et il fut entraîné à toutes sortes d'actions blâmables. Après avoir puissamment aidé Bonaparte au 18 brumaire et ensuite été largement récompensé, sa maison devint la réunion des factieux qui, sous prétexte de rétablir la République, n'aspiraient qu'au retour de la monarchie.

Compromis dans le complot de Georges Cadoudal et de Pichegru, il fut exilé. Après avoir conspiré contre l'Empire en Amérique il revint, en 1813, servir dans les rangs des alliés. Il ne devait pas tarder à expier cette faute. Sa mort à Dresde, le 27 août, par un boulet français, a terni sa mémoire d'une façon indélébile.

Après sa mort, de grands honneurs lui furent rendus par les ennemis de sa patrie. Sa veuve reçut une pension de l'empereur Alexandre, et, lors de la Restauration, Louis XVIII lui décerna le titre de *maréchale* et dans une même ordonnance décréta de lui élever une statue, ainsi qu'à Pichegru.

Selon la propre expression de l'historien, « ces honneurs, ces louanges, la France refuse de les ratifier ».

M. Dontenville a fort bien étudié le caractère et la personne de Moreau.

Il en présente une étude juste et approfondie; il reconnaît que, malgré ses grandes qualités militaires, la conduite de Moreau doit être jugée des plus sévèrement et que sa trahison restera une tache qui ne s'effacera point et ne peut s'effacer. — J. H.

Mittheilungen des K. und K. Kriegs-Archivs, herausgegeben von der Direction des K. und K. Kriegs-Archivs. — Neue Folge. (Bulletin des archives de la guerre de Vienne. — Nouvelle série). — Tome X. — Vienne, Seidel et fils.

Ce volume contient :

1° La suite de l'ouvrage du capitaine Christen : l'Autriche dans la guerre contre la Révolution française (1792) ;

2° Une étude bibliographique sur les écrits de Montecuccoli, par le capitaine Veltzé;

3° Les événements de juin 1848 à Prague;

4° L'émeute du 6 février 1853 à Milan, par le capitaine Seidl;

5° La fin des extraits des œuvres du feld-maréchal Khewenhüller (XVIIIe siècle).

Nous laisserons de côté le récit des événements de Prague et de Milan, qui présentent peu d'intérêt au point de vue militaire.

Les extraits des œuvres de Khewenhüller, concernant surtout la guerre de siège, n'offrent rien de bien saillant et sont d'une lecture pénible. Nous n'y insisterons pas. On peut du reste se faire une idée suffisante de cet écrivain militaire par le volume traduit en français, qui se trouve dans nos principales bibliothèques militaires.

L'ouvrage du capitaine Christen sur la campagne de 1792 est l'œuvre la plus complète qui existe sur cette partie des guerres de la Révolution. Le travail si minutieux et si documenté de M. Chuquet a fourni une base excellente au capitaine Christen, qui n'a cependant pas négligé de revenir aux sources originales : Vivenot, Renouard, Dumouriez, etc. Les archives autrichiennes lui ont fourni, en outre, de nombreux documents inédits, mais tout ce travail préliminaire disparaît dans une relation très limpide. Elle est rédigée avec une grande netteté, sans détails superflus et en ne faisant ressortir que ce qui importe aux militaires : le but et la direction supérieure des opérations, les forces en présence et leur répartition. C'est la première fois, semble-t-il, que les procédés tactiques et stratégiques de cette époque de transition s'aperçoivent aussi nettement, et les cartes excellentes jointes à ce récit font bien sentir la dissémination systématique des deux armées, dissémination dont on ne se rendrait pas compte en se bornant aux ouvrages antérieurs. On voit Dumouriez et ses adversaires suivre en tous points la doctrine de la période précédente; on ne peut méconnaître une analogie étroite entre leurs dispositions et celles adoptées, par exemple, dans la campagne de 1778.

Non seulement le capitaine Christen nous donne une relation exacte et raisonnée des événements, mais il sait remonter jusqu'aux pensées des généraux en chef, et nous découvre les causes profondes qui ont fait naître leurs résolutions. Sans s'y attarder, il indique l'agitation du parti révolutionnaire dans le Brabant et l'influence qu'elle a exercée sur les opérations en retenant à Bruxelles, à Anvers et à Liège de fortes garnisons, et en ébranlant la fermeté du duc de Saxe-Teschen. Ce dernier dispose en tout de 50,000 hommes pour occuper et défendre les

Pays-Bas autrichiens contre les 90,000 hommes de Dumouriez; les Français, grâce à leur supériorité numérique, le tiennent dans l'ignorance du point d'attaque, et lui, ne voulant découvrir aucune province, aucun magasin, ne se résoud pas à rassembler ses troupes pour battre séparément un des corps de Dumouriez.

Le récit s'arrête à la veille de Jemmapes. Il sera continué dans un prochain volume, et les cartes, publiées d'avance avec ce tome X, font prévoir qu'on y trouvera la même méthode et un intérêt croissant avec l'importance des événements.

Le chapitre consacré aux opérations sur le Rhin, quoique moins neuf que celui-ci, présente encore bien des parties intéressantes, soit qu'il montre les efforts des généraux autrichiens pour garder le Rhin avec une poignée d'hommes en face des nombreuses milices françaises qui se réunissent en Alsace, soit qu'il indique l'influence de l'expédition de Custine sur la retraite des Prussiens vers Coblenz et le retour précipité des Hessois.

Montecuccoli a eu l'honneur exceptionnel de tenir tête à Turenne; ses Mémoires, souvent traduits et commentés en français, restent une des œuvres militaires les plus importantes du XVIIe siècle. C'est donc un travail intéressant et utile qu'a fait le capitaine Veltzé en recherchant les nombreux écrits, tant publiés qu'inédits, de ce grand homme de guerre.

Outre les Mémoires, il existe de Montecuccoli plusieurs traités d'art militaire, la plupart en italien, malheureusement peu connus en France. De nombreux ouvrages de moindre importance ont été publiés dans le journal militaire autrichien. On y trouvera notamment un traité de la bataille, des maximes et quelques monographies relatives à la bataille de Leipzig, à la prise de Ratisbonne, à la défection de Wallenstein, etc. Enfin l'auteur de cette notice signale de nombreux manuscrits encore inédits et notamment une correspondance dont la publication serait très favorablement accueillie par le public militaire. — J. C.

Festungs und Pionierwesen. 1897, par le lieutenant-colonel FROBENIUS. — Berlin, E.-S. Mittler et fils.

Cette brochure, extraite des Löbell's Jahresberichte, résume les progrès accomplis pendant l'année 1897 en matière de fortification, et pour tout ce qui rentre dans les attributions du génie. Les idées sur la guerre de siège évoluent toujours dans le même cercle, et les ouvrages concernant l'investissement ou la lutte d'artillerie se multiplient sans apporter beaucoup d'éléments nouveaux. Quant à l'attaque d'infanterie, le colonel Frobenius reconnaît qu'on évite généralement d'en parler et que personne ne paraît s'être formé une conviction bien solide à ce sujet.

Un paragraphe spécial est consacré aux manœuvres de forteresse; l'exercice exécuté de la manière que l'on sait, à Bezons, y est cité et apprécié avec une pointe d'ironie.

Passant à l'organisation des forteresses, le colonel Frobenius constate un mouvement prononcé en faveur des cuirassements et du béton. Les batteries extérieures sans protection immédiate n'ont plus guère de partisans qu'en France. La question du séjour des troupes dans les forts ou dans des locaux bétonnés en arrière de la ligne de défense préoccupe surtout les ingénieurs.

Pour en finir avec la fortification permanente, on trouvera un résumé des travaux exécutés et des ouvrages publiés en 1897.

Après quelques mots sur la fortification semi-permanente et les places de circonstance, le colonel Frobenius passe à l'organisation et à l'instruction des troupes du génie, et il parle avec une douce pitié de nos manœuvres de pontonniers. Il constate que la préoccupation dominante en Europe est aujourd'hui la préparation des troupes au passage rapide des petits cours d'eau sans équipages de pont.

En somme, ce résumé est très bien fait et très complet comme tout ce qui paraît dans les annales de Löbell. — P. R.

Die Zahl im Kriege (le Nombre dans la guerre), données statistiques sur les guerres modernes, représentées graphiquement, par Otto Berndt, de l'état-major autrichien. — Vienne.

Parmi les éléments numériques à relever dans l'histoire des guerres, le premier est la force des armées engagées. M. Otto Berndt l'a figurée par des rectangles coloriés, d'une étendue proportionnelle à l'effectif de la troupe envisagée. Il présente ainsi face-à-face les forces mises sur pied par les deux adversaires dans chaque campagne, les troupes engagées dans les grandes batailles, dans les principaux sièges. Cette première série de tableaux met bien en lumière et fixe dans la mémoire des faits d'une grande importance, qu'on oublie souvent quand il faut rechercher des chiffres dans le texte où les pièces justificatives de plusieurs ouvrages. Nous citerons, par exemple, la décroissance progressive de la Grande Armée en 1812, l'infériorité numérique du vainqueur dans quelques batailles, et notamment dans toutes celles livrées par l'Autriche aux Italiens en 1848 et 1866.

Une autre série de tableaux fait ressortir la proportion de cavalerie et d'artillerie dans les mêmes campagnes, le pour cent des pertes et la décomposition de celles-ci d'après leur nature : morts, blessés, prisonniers ; blessures dues à l'artillerie, à la mousqueterie, aux armes blanches; proportion d'officiers et de généraux dans l'ensemble des tués et blessés.

D'autres éléments n'ont pas semblé devoir être présentés graphiquement et on le regrettera peut-être, mais enfin on trouvera dans le texte de l'ouvrage toutes les données numériques désirables : la vitesse moyenne des armées et les espaces parcourus ; la dépense de munitions et la proportion de projectiles ayant porté; la durée des batailles, etc.

Ce simple exposé donnera l'idée de l'intérêt que présente cet ouvrage, et il n'y a pas lieu d'y insister. Il serait long de vérifier les chiffres adoptés par M. Berndt, et il faut les accepter de confiance. Cependant la valeur de cet ouvrage dépend presque entièrement des sources avec lesquelles il a été composé et dont on ne peut sans doute se faire une idée par la courte bibliographie dont il est accompagné. Il aurait été préférable que l'auteur nous rassurât plus complètement à cet égard. — P. R.

Le Propriétaire-Gérant : R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cᵉ, 2, rue Christine.

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

REVUE MILITAIRE FRANÇAISE.

Août 1899.

TROIS COLONNES AU TONKIN

(1894-1895[1]).

Opérations contre Ba-Ky et sur le haut Song-Cau

(AVRIL 1895).

(*Fin.*)

VI.

MARCHES DE CONCENTRATION.

1re colonne. — Concentrée le 8 avril à Dap-Cau, elle en repart le 10 et arrive le 12 à Thaï-Nguyen.

Là, sont formés de tous les approvisionnements qui doivent

[1] Voir la livraison de juin et celle de juillet 1899.

monter à Cho-Moï (*huit jours de vivres pour l'ensemble des troupes, hôpital de campagne, réserve de munitions*), deux convois qui sont mis en route le 14, savoir :

1° Un convoi fluvial (51 sampans), escorté par un groupe d'infanterie ;

2° Un convoi par terre escorté par le reste de la colonne.

Ce convoi, ainsi que la colonne, arrive le 16 à Cho-Moï.

Le convoi fluvial arrive le 17.

Le médecin-major Bonnefoy et l'aide-commissaire Roussel installent l'hôpital de campagne et le magasin.

2e *colonne*. — Constituée par les troupes du cercle du Pho-Binh-Gia, sur leur propre territoire, la colonne se forme à Ban-Minh où arrivent, le 16 et le 17, les divers détachements venant de Van-Linh, Vu-Nhaï, Cuc-Duong, Na-Ri, Pho-Binh-Gia.

3e *colonne*. — Le premier groupe et l'artillerie quittent Lang-Son le 5 avril, servant d'escorte aux premiers convois de ravitaillement dirigés sur Na-Ri où ils arrivent le 11.

Les deuxième, troisième et quatrième groupes partent successivement de Lang-Son les 9, 10 et 11 avril, pour arriver à Na-Ri les 15, 16 et 17.

A cette date, les trois colonnes d'attaque sont concentrées à leurs têtes d'étapes (*à une journée et demie de marche l'une de l'autre*).

Le ravitaillement avait pu être constitué dans les conditions prescrites, sauf à Na-Ri. Les 725 coolies du Delta ayant eu, à Pho-Binh-Gia, par les renseignements indigènes, connaissance de la surprise à Vu-Monh d'un convoi de coolies, dont plusieurs étaient restés sur le carreau, par la bande de Muong-Tong-Gié, avaient pris peur. A la faveur d'un violent orage, 400 d'entre eux avaient pris la fuite pendant la nuit du 8 au 9. Comme ils étaient destinés à transporter en deux voyages 12,000 kilogrammes de riz à Na-Ri, le ravitaillement devenait gravement compromis, et la 3e colonne ne trouvait à son arrivée que cinq jours de riz au lieu de quinze. Grâce aux émissaires lancés dans toute la région, au zèle du chef de canton de Con-Minh et à l'appât de l'argent comptant, 6,000 kilogrammes de riz sortirent en trois jours des cachettes où, jusque-là, les habitants les avaient

N

Monh

é Bioc

ué-Hio

ah-Xa

Xéco

Na-Van

Pa-Tao

enfouis par peur des pirates. En outre, 4,000 kilogrammes purent être prélevés sur le magasin de Ban-Tinh, et aucun retard ne fut, de ce fait, malgré des craintes momentanées, apporté aux opérations.

VII.

ENLÈVEMENT DE KÉ-THUONG.

Terrain. — Le massif de Ké-Thuong est compris dans l'angle formé par la vallée du Song-Cau, à l'ouest, par la trouée Cho-Moï—Na-Ri, au sud-est. Cette trouée, bien que correspondant à deux cours d'eau coulant en sens inverse : l'un, le Suoï-Nhï-Co sur Cho-Moï ; l'autre, le Song-Na-Gin sur Yen-Lac, n'en forme pas moins un même couloir naturel, les deux bassins n'étant séparés que par un seuil très peu élevé.

Cho-Moï est au sommet de l'angle ainsi formé ; l'importance militaire et commerciale de ce point en découle.

Le massif de Ké-Thuong est une des régions montagneuses des plus difficiles du Tonkin ; il se rattache au nord aux massifs du Déo-Gian et du Déo-Cao-Pi, qui forment la ceinture nord du bassin du Song-Cau et séparent le cercle de Cao-Bang de la région de Phu-Tong-Hoa.

Le massif de Ké-Thuong forme un inextricable enchevêtrement de forêts, de rochers, de ravins, presque impénétrables. Limité à l'est et au sud par de hautes falaises sans cols naturels, il s'ouvre sur le Song-Cau par quelques gorges étroites qui en sont les seuls accès.

Le repaire même a la forme d'un cirque dont les parois sud et est ont un relief de 500 mètres. Cette muraille est elle-même séparée de la vallée de Cho-Moï—Ban-Tinh par une sorte de chemin de ronde constitué par les ravins de Na-Ha, That-Va et Na-Hua qui augmentent d'autant les difficultés d'accès, puisqu'ils doublent l'obstacle.

Jusque-là les pirates n'avaient regardé le repaire comme accessible que :

1° Par la gorge qui débouche sur le Song-Cau ; aussi y avaient-ils accumulé les défenses, particulièrement en aval de Chang-

Giaï: à Na-Tan, à Na-Keu et à Pa-Cop, points où l'arroyo est étranglé entre des rochers à pic recouverts d'une végétation inextricable. En arrière, le réduit était formé par les deux forts de Dé-Than et de Dé-Nguyen, établis dans le fond de la gorge en face de la maison non fortifiée de Ba-Ky et sous la protection de la redoute casematée de Chang-Giaï, construite sur un mamelon découvert;

2° Par le nord-ouest dans la direction de Bac-Kan, Cao-Ky, Taï-Lao, où les rochers font place à des mamelons herbeux; de ce côté aussi, le ravin de Na-Quang leur offrait une première défense, et ils avaient, sur la longue croupe qui sépare ce ravin du repaire, établi une série de postes fortifiés à Phu-Vang, Bu-Caï et au-dessus de Na-Quang; mais ils redoutaient peu de chose de ce côté en raison de l'éloignement de nos postes de Bo-Ba et de Phu-Tong-Hoa et de l'occupation par eux-mêmes du haut Song-Cau qu'ils tenaient à Cao-Ky et Bac-Kan.

Ils regardaient, au contraire, comme absolument inaccessibles, les accès du sud-est venant de Nhi-Co, de Ban-Na, Ban-Tinh, Phiem-Mong et Na-Tack.

Le premier de ces accès l'était en effet d'une manière absolue. Une reconnaissance faite par le lieutenant Bonnin était venue confirmer sur ce point les renseignements indigènes. De Nhi-Co au repaire, aucune troupe ne pouvait songer à s'engager, le passage individuel même y était impossible.

Par les autres accès réputés inaccessibles, aucune action n'eût été possible non plus, si des reconnaissances menées depuis un mois par le commandant Gérard lui-même, le lieutenant Banal, commandant le poste de Ban-Tinh, le lieutenant Wemel, commandant le poste de Na-Ri, et leurs émissaires, avec autant de méthode que de hardiesse et de sentiment du terrain, n'avaient repéré les débouchés.

Liaison des colonnes. — Arrivé à Na-Ri le 15 avril, je donne aux trois colonnes l'ordre de se mettre en liaison dès le 17 :

La 1re, en faisant occuper les points de Nhi-Co et de Ban-Cap, à l'est de Cho-Moï;

La 2e, en faisant occuper le poste de Ban-Na, à l'ouest de Ban-*Tinh;*

La 3e, en faisant occuper les points de Phiem-Mong et de Na-Tack, à l'ouest de Na-Ri.

Cette occupation se fit du 17 au 21, sans coup férir, les pirates ayant évacué leur poste de Nhi-Co.

Les colonnes se donnant la main par leur postes extrêmes et occupant ainsi tous les débouchés, interdisaient d'une manière absolue la retraite des pirates vers le sud, c'est-à-dire vers le Yen-Thé et le Delta.

En arrière de cette première ligne, des troupes de Thaï-Nguyen et du secteur de Cuc-Duong, liées entre elles, en formaient une seconde.

Le résultat poursuivi fut entièrement atteint ; aucune bande ne put se retirer dans la direction du sud.

D'autre part, ayant reçu le 16 l'avis de l'enlèvement par le commandant Le Ny du repaire de Lung-Kett et de la retraite de ses défenseurs vers le sud-ouest, c'est-à-dire dans la direction de Bac-Kan, je prescrivais à la 3e colonne de s'éclairer fortement sur sa droite; en même temps j'avisais par émissaire le capitaine Bulleux, qui avait à manœuvrer avec une force faible au travers de toutes les bandes, de ne s'avancer au sud de Bac-Kan qu'avec la plus grande prudence en se bornant à un rôle d'observation et de démonstration.

Mission spéciale de la 1re colonne. — Le 17 avril prévoyant que, selon toute probabilité, l'opération s'exécuterait désormais dans les conditions de dates fixées, voulant m'assurer, dès le lendemain de la prise du repaire, la liberté absolue de mes mouvements sur le Song-Cau, je donnais à la 1re colonne mission principale, tout en concourant à l'attaque du 24, de préparer et d'assurer l'installation et le ravitaillement d'un poste-magasin, à hauteur du débouché de Ké-Thuong, dans des conditions telles que toutes les colonnes pussent se ravitailler sur ce poste à partir du 27.

Ordre complémentaire pour l'attaque du 24. — Le 18 avril, après avoir recueilli sur place les derniers renseignements sur le terrain, sur la situation des pirates (renseignements auxquels le chef de canton de Con-Minh contribua largement en établissant un plan en relief en terre glaise qui, à défaut d'autre carte,

donna les seules indications à peu près exactes), je donnai l'ordre général n° 4.

Ordre n° 4.

Les reconnaissances exécutées mettent en mesure de compléter, par les renseignements et les prescriptions qui suivent, l'ordre n° 2, tout en se tenant aux lignes générales qu'il a tracées.

I. — Au sud du repaire, entre l'arroyo de Ké-Thuong, le Song-Cau et la route de Cho-Moï à Ban-Tinh, le terrain est constitué par un massif rocheux et boisé très difficile, tandis que le terrain se dégage au nord-est et au nord, où il est constitué par des mamelons.

Il en résulte que c'est par le nord et l'est que se fera l'effort.

II. — Les positions pirates sont constituées : 1° par le repaire même où les défenses sont accumulées le long de l'arroyo, depuis le réduit casematé de Chang-Giaï, à l'est, jusqu'à Pa-Cop, au débouché ouest; la rive sud de l'arroyo est bordée de tranchées défensives; 2° par une série de postes détachés dont les principaux paraissent être Na-Quang, Bu-Caï, Hin-Sap, Lung-Than, entre lesquels le terrain est couvert de défenses accessoires : tranchées, trous de loups, piquets dissimulés dans les hautes herbes.

Les renseignements s'accordent, en outre, à signaler vers Cao-Ky de fortes bandes venues du nord-ouest.

III. — La 3e colonne est chargée de l'attaque par le nord.

La 2e colonne, de l'attaque par l'est.

Les deux colonnes se réuniront sur la ligne Phu-Vang—Chang-Giaï.

Par sa droite, la 3e colonne menacera la retraite vers Cao-Ky et s'étendra jusqu'au ravin de Na-Quang, après avoir pris un solide point d'appui vers Taï-Lao.

Par sa gauche, la 2e colonne occupera Lung-Than.

Les deux colonnes prendront pour objectif commun le poste annamite de Chang-Giaï et le repaire de Ké-Thuong, puis successivement toutes les défenses du repaire de l'est à l'ouest.

IV. — La marche d'approche sera menée avec la plus extrême prudence, constamment préparée par l'artillerie et les feux de salve, en procédant graduellement, dans la zone d'action de chaque colonne, à l'enlèvement des nombreux postes et défenses accessoires signalés comme couvrant tout le terrain aux abords de la position.

Cette marche sera toujours éclairée sur le front et les flancs autant que possible par des partisans et les têtes de colonnes composées d'éléments solides qu'une surprise n'ébranlerait pas.



CHANG-GIAÏ (Vue du repaire).

Colonne du Haut Song-Cau (Avril 1895).

Chaque colonne, dans sa zone d'action, utilisera tous les sentiers de manière à faire déboucher simultanément le plus grand nombre de groupes possible.

A la sonnerie de la charge, précédée du refrain du 9e de marine, que sonneront les clairons groupés auprès du colonel, le feu d'artillerie cessera.

Il est interdit de se laisser entraîner à une poursuite pleine de dangers; l'ennemi ne sera poursuivi qu'avec des feux de salve.

V. — La 1re colonne a une double mission : 1° interdire autant que possible la retraite vers le sud en donnant la main sur la ligne Cho-Moï—Ban-Tinh à la 2e colonne; 2° menacer le repaire vers l'ouest.

En raison des difficultés de terrain et de communication avec les colonnes voisines, elle aura, pour accomplir cette dernière mission, la plus large initiative, sans perdre de vue que son rôle essentiel est de faciliter aux colonnes d'attaque l'enlèvement du repaire et qu'elle doit régler son action sur la leur.

VI. — La 4e colonne occupe Bac-Kan, d'où elle cherchera à se relier, par des reconnaissances, avec les 1re et 3e colonnes.

VII. — Le colonel commandant se tiendra sur les hauteurs au sud de Phu-Vang entre les 3e et 2e colonnes.

Chaque commandant de colonne lui enverra avant l'action six partisans de choix pour porter ses ordres et se tiendra avec lui en communication constante.

VIII. — Chaque colonne organisera ses dépôts de munitions et son ambulance.

IX. — En raison de la marche convergente des diverses colonnes, il sera porté une attention particulière à ne pas tirer les uns sur les autres.

X. — Chaque colonne assurera son ravitaillement de manière à pouvoir vivre sur elle-même jusqu'au 27 inclus.

Dès que le ravitaillement par le Song-Cau pourra se faire, l'ordre en sera donné.

Na-Ri, le 19 avril 1895.

Le Colonel commandant les colonnes,

GALLIENI.

Enfin le 18, conformément aux ordres du général en chef, j'adressai à Ba-Ky un dernier ultimatum le mettant en demeure de rendre la liberté à M. Sabot et de le remettre entre nos mains

à Ban-Tinh avant le 21, faute de quoi nos troupes occuperaient son repaire.

Marche d'approche de la 1re colonne. Combat de Déo-Than. — Le 19, en quittant Cho-Moï, la colonne occupe le gué de Thac-Taï que l'ennemi, retranché derrière une palissade évacue sans résistance, devant les feux de salve.

Elle se porte ensuite sur le défilé de Déo-Than, signalé par les renseignements comme fortement occupé, sous le commandement du chef Linh-Nguyen. Le commandant Moreau, après avoir parqué son convoi, divise sa troupe en deux colonnes : celle de droite, sous son commandement direct, suit la rive gauche pour aborder la position de front; celle de gauche, sous le commandement du capitaine Chabrol, major de colonne, passe le Song-Cau et suit la rive droite pour canonner le défilé qui est en corniche sur le fleuve.

De 1 à 2 heures, la colonne de droite enlève successivement les deux cols qui forment le défilé et sont vigoureusement défendus; au second, qu'il faut aborder en traversant un ruisseau, les pirates sont fortement retranchés, et c'est en enlevant une à une les assises du roc et en détruisant la palissade à coups de coupe-coupe, sous le feu, qu'on parvient à s'en rendre maître.

Nos pertes dans ce combat ne sont que de trois blessés : un soldat d'infanterie de marine et deux partisans. Deux hommes s'étaient noyés au passage du Song-Cau.

Le 20, la colonne installe au pied du défilé de Déo-Than le magasin prescrit; deux fours sont construits, un poste de protection installé sur l'emplacement du poste pirate enlevé la veille; un groupe s'y établit; le gros de la colonne redescend à Cho-Moï avec tous les coolies pour en ramener quatre jours de vivres pour tout l'ensemble des troupes.

Le 21, les quatre jours de vivres complets sont ramenés à Déo-Than sans incident, de sorte que, dès ce moment, les trois colonnes sont assurées de pouvoir se ravitailler sur place dès la prise du repaire sans recourir à l'arrière.

Affaire de Lung-Than. — Le 22, la 1re colonne commence sa marche d'approche pour occuper les hauteurs sud du repaire et se mettre en mesure de concourir à l'attaque du 24. Après une

marche de six heures à travers des rochers et des bois, sans aucun chemin frayé, elle tombe à 11 heures sur le repaire de Lung-Than dont les défenseurs ne s'attendaient à aucune attaque de ce côté. Les factionnaires sont surpris, la première palissade est enlevée, trois pirates sont tués; mais l'ennemi prend une seconde position sur la lisière d'un bois d'où il ouvre un feu violent, et il faut l'artillerie et des feux de salve pour le déloger, sans aucune perte de notre côté.

Cette affaire menée avec beaucoup de hardiesse, sans avoir donné l'éveil, assure à la 1re colonne la possession du débouché du repaire qu'elle commande dès lors et par lequel nul ne peut plus sortir sans passer sous son feu.

Le 23, la 1re colonne reste sur la position conquise la veille, où elle fait venir de Déo-Than son ravitaillement jusqu'au 27.

Marche d'approche de la 2e colonne. — Le 19, le gros de la colonne reste concentré à Ban-Tinh.

Un des groupes d'infanterie occupe Ban-Na depuis le 18.

Trois reconnaissances sont envoyées.

La 1re, sous les ordres du capitaine Rémond sur Lang-Kaï, reconnaît le chemin et les approches de ce repaire; elle emploie toute la journée à se frayer un chemin au coupe-coupe, bivouaque au sommet de la falaise et rentre le lendemain à Ban-Na, après avoir laissé sur place un tirailleur déguisé en nhaqué[1] qui servira de guide dans la journée du 24.

La 2e, sous les ordres du capitaine Famin, établit la liaison avec la 1re colonne et ramène le sel et le riz nécessaires pour combler les prélèvements faits par la 3e colonne sur le magasin de Ban-Tinh.

La 3e, sous les ordres du lieutenant Wanwaetermeulen, major de colonne, reconnaît et prépare le chemin que doit suivre l'artillerie. Grâce au brouillard, cette reconnaissance peut s'avancer jusqu'à Pa-Chié sans être éventée et, pendant treize heures consécutives, débroussaille et pratique des marches dans les rochers à pic.

---

[1] *Paysan* annamite.

Le 20, les reconnaissances envoyées la veille continuent pendant toute la journée l'aménagement des accès sur Lung-Kaï et Coué-Lu.

Le 21, la 2e colonne reste concentrée à Ban-Tinh, Ban-Na, et se relie à la 3e colonne par une reconnaissance envoyée à Na-Van, sous les ordres du capitaine Payro.

Le 22, la colonne, dont jusqu'ici aucun mouvement n'avait été éventé, dont la présence à Ban-Tinh éveille le moins de soupçons, puisqu'elle n'a fait que renforcer la garnison de ce poste, et qui n'est qu'à une journée de marche du repaire même, reste à Ban-Tinh que le commandant se réserve de ne quitter qu'au dernier moment. Il avance seulement deux de ses groupes; l'un, celui de Ban-Na qui gagne dans la soirée les abords du repaire secondaire de Lung-Kaï, l'autre qui se porte à Na-Ha pour servir le lendemain d'avant-garde.

Le 23, la 2e colonne quitte ses emplacements à 5 h. 1/2 du matin et n'arrive sur les crêtes du repaire qu'entre 5 et 8 heures du soir, sans avoir été éventée, mais après des difficultés inouïes que tout le monde met le plus grand entrain à surmonter. A la nuit, les trois groupes couronnent les crêtes formant une tenaille dont le sommet est à Hin-Sap, l'artillerie en position au sud-ouest de Ké-Thuong dont elle enfile la vallée; la nuit se passe à débroussailler pour ouvrir des vues tant au feu de l'artillerie qu'aux feux de salve de l'infanterie.

Marche d'approche de la 3e colonne. — Le 19, le gros de la 3e colonne se porte de Na-Ri à Na-Tack, éclairé sur sa droite par un groupe établi à Na-Kham avec des postes à Po-Tao et Coué-Gioc. Un second magasin est constitué à Na-Tack où, depuis le 16, deux fours ont été construits, des abris installés, et où tous les coolies de la colonne sont employés, depuis le 18, à transporter les approvisionnements de Na-Ri.

Le 20, le gros de la colonne reste à Na-Tack. Deux groupes sont portés à Ban-Chao qui, bien qu'à 8 kilomètres seulement de Na-Tack, en est séparé par les passages les plus difficiles. La majeure partie du chemin est formée par un arroyo en cascades où, même en cette saison, on a sur plusieurs points de l'eau jusqu'à mi-corps et qui est recouvert d'une végétation inextricable.

Toute la journée se passe à pratiquer des passages où l'artillerie puisse s'engager.

Dans cette journée, un violent ouragan démolit toutes les installations improvisées à Na-Tack et Ban-Tinh, inonde les magasins, enfle les arroyos, arrête pendant toute la journée la marche des convois et rend les travaux des plus pénibles.

Une bande d'une quarantaine de pirates est signalée au sud de Lung-Nhac, entre Na-Tack et Ban-Chao; elle se retire en laissant des observateurs qui ont évidemment éventé la marche de la 3e colonne.

Le 21, la 3e colonne se concentre à Ban-Chao. Le groupe d'avant-garde (capitaine Toquenne) prend pied sur le plateau de Taï-Lao. Aucun chemin frayé ne joignant ce point à Ban-Chao, qui en est séparé par un ravin profond, le groupe d'avant-garde emploie la journée et une partie de la nuit du 21 au 22, à préparer le passage de la colonne, au prix d'une fatigue énorme.

Le 22, elle se masse tout entière sur le plateau de Taï-Lao, couverte au sud par un relèvement des crêtes qui la masque entièrement aux vues de Phu-Vang et de Bu-Caï. Je lui donne les ordres les plus stricts pour qu'aucun mouvement, qu'aucune patrouille ne décèle sa présence, et pour que nul ne se laisse entraîner avant la date fixée pour l'action combinée.

Le 23, à la première heure, une reconnaissance, commandée par le lieutenant Muller, se glisse à travers les rochers et les bois au-dessus du col de Phu-Vang pour y surprendre le poste pirate reconnu la veille, mais la marche est éventée et le poste est évacué. A midi, toute la colonne se met en marche pour gagner avant la nuit les positions d'où elle doit le lendemain commencer l'attaque.

Un groupe détaché (capitaine Cazeaux) pousse à l'ouest, vers Na-Puang, qu'il doit occuper le lendemain à la première heure afin de s'établir sur la route directe de Ké-Thuong à Cao-Ky.

Le gros de la colonne se porte en arrière de la crête nord du repaire, sur la ligne Phu-Vang—Bu-Caï; il se masse, défilé, occupant le poste que des pirates ont évacué le matin et où ils avaient cependant accumulé les défenses, trous de loup, tranchées défensives, petits piquets, ainsi que dans tous les postes de la crête nord évacués de même.

Bien que sans combat, cette marche d'approche qui n'atteint

pas 2 kilomètres demande cinq heures. Elle est des plus pénibles ; la chaleur est extrême, et c'est presque à pic qu'il faut faire descendre, puis remonter à l'artillerie, un ravin de 300 mètres.

Marche d'approche de la 4e colonne. — Le groupe du capitaine Brulard est arrivé à Phu-Tong-Hoa le 15 avril, donnant sa liberté de mouvement au groupe du capitaine Bulleux. Celui-ci, qui s'était établi depuis le 20 à Bo-Ba, se porte le 21, conformément aux ordres, à Bac-Kan, où il s'installe sur le mamelon de Kao-Leu, qu'il choisit comme emplacement provisoire du poste. Il est à peine au bivouac qu'une bande de 50 pirates lui est signalée venant de la direction de Cho-Moï. Elle est dispersée par quelques feux de salve.

En même temps, le ly-thuong de Kéo-Quan fait connaître que le chef A-Phuc détient dans ce village des habitants de la commune de Druong-Khuong, qu'il compte emmener le lendemain à Cho-Chu.

Le 22, le capitaine Bulleux, mettant à profit les renseignements reçus la veille, envoie sur Kéo-Quan une reconnaissance, surprend la bande d'A-Phuc, lui tue plusieurs hommes et la rejette en désordre sur Taï-Van, après avoir délivré 200 habitants thos avec 60 buffles. Cette affaire produit le résultat immédiat de nous ramener les habitants de Hoa-Muc encore hésitants, qui s'offrent comme émissaires et dont deux, arrivant à Taï-Lao le 23, établissent la liaison de la 4e colonne avec le colonel commandant.

Le 23, laissant à Bac-Kan le lieutenant Rouy avec 70 fusils et la pièce d'artillerie, le capitaine Bulleux se porte au sud avec 100 fusils et s'établit à Nam-Kaïn (point de passage signalé par les indigènes), à cheval sur la route de Bac-Kan à Cho-Moï et la route de Xéco.

L'ancienne route mandarine que suit le groupe a complètement disparu sous la brousse; il faut se frayer le chemin à coups de coupe-coupe, et le parcours demande plus de huit heures.

Situation le 23 au soir. — Dans la soirée du 23, toutes les troupes ont donc été ainsi amenées sans mécompte sur les em-

placements qui leur étaient assignés, l'artillerie prête à prendre ses emplacements à la première heure du 24, la liaison établie entre les colonnes, sauf entre la 1re et la 2e qui n'ont pu arriver à communiquer à travers la zone de terrain impénétrable qui les sépare, mais qui se donnent la main en arrière par les deux postes de Ban-Na et Ban-Cap.

Tous les débouchés de retraite vers le sud sont solidement occupés par une double ligne, tandis que, vers le nord, Nam-Kaïn et Na-Quang ne sont occupés que par des groupes légers. La porte reste ainsi semi-ouverte vers le nord, pour se conformer aux instructions supérieures qui ont formellement prescrit d'éviter les pertes, de ne pas risquer la vie du prisonnier Sabot dans une affaire désespérée et d'amener les pirates à se retirer vers le nord, afin de préserver avant tout les régions pacifiées du sud.

Marchant avec la 3e colonne, je fais exécuter une dernière reconnaissance par mon chef d'état-major, le commandant Lyautey, dont il résulte que :

1° Le repaire n'est pas évacué ;

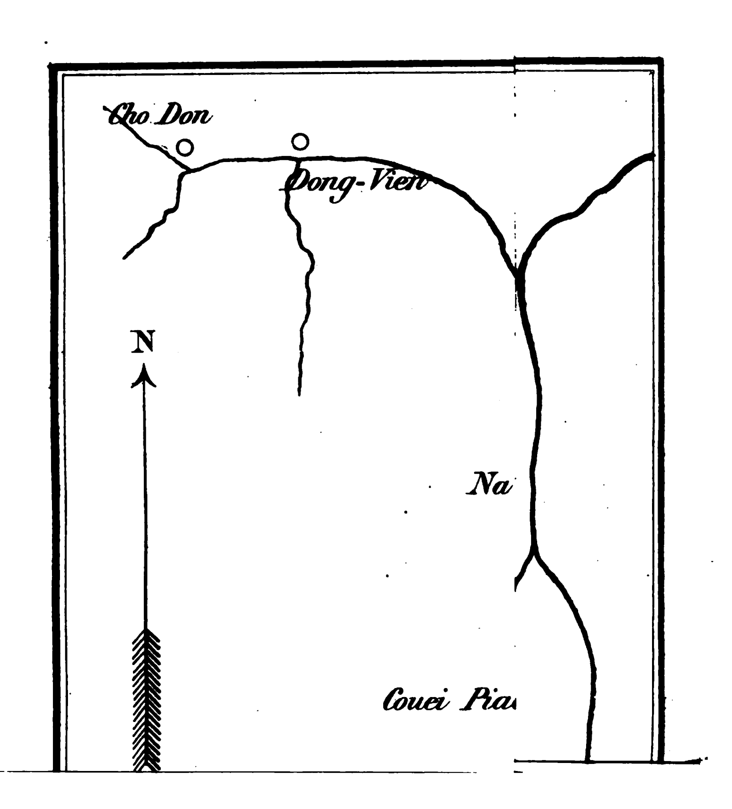
2° Les groupes légers d'infanterie peuvent seuls atteindre Chang-Giaï par le nord-est ; l'artillerie a sur la longue croupe qui s'étend du Bu-Caï à Pa-Cop, une position des plus favorables, d'où elle peut à la fois canonner directement le repaire, fouiller les bois du revers sud, puis se prolonger à l'est jusqu'à la sortie du défilé.

A la suite de cette reconnaissance, je donne l'ordre suivant :

Ordre n° 6.

Les indices et renseignements portent à croire que le repaire est toujours occupé. On agira donc avec la plus grande prudence dans la marche en avant des diverses colonnes. D'autres renseignements donnent les pirates comme retranchés dans les hauteurs sud, notamment à Lung-Tan.

I. — Les 2e et 3e colonnes enverront, dès le point du jour, chacune un groupe en reconnaissance offensive sur Chang-Giaï et Ké-Thuong, qu'ils aborderont par l'est et le nord-est. Ils s'assureront d'une manière absolument certaine de la situation. Ces deux groupes se donneront la main, si possible, au fond du repaire et placeront immédiatement un drapeau français sur le repaire s'il est évacué.


Cho Don
Dong-Vien
N
Na
Couei Pia

II. — Les artilleries des deux colonnes se tiendront prêtes à les appuyer, à préparer l'enlèvement du repaire au cas où il ne pourrait être enlevé par la simple intervention de ces deux groupes, qui en feraient alors informer à temps leurs commandants respectifs de colonne.

III. — Les autres groupes de la 2e colonne et l'artillerie agiront d'après les principes donnés précédemment, en se conformant aux circonstances.

IV. — La 3e colonne enverra, conformément à l'ordre donné, un groupe à Na-Quang; les deux autres groupes et l'artillerie gagnant la crête basse qui sépare Bu-Caï de Chang-Giaï, l'artillerie sera ainsi toute placée, soit pour agir contre Chang-Giaï en cas d'occupation, soit pour battre le revers sud du repaire au cas où les pirates y seraient retirés, soit pour se porter suivant la crête vers la sortie du repaire en cas d'évacuation. Le commandant de la 3e colonne disposera des groupes d'infanterie non employés vers Na-Quang et Chang-Giaï, suivant les circonstances.

V. — Le colonel commandant se tiendra avec l'artillerie de la 3e colonne.

VI. — Le point de direction commun des trois colonnes sera Pa-Cop où le ralliement se fera à la fin de la journée et où le colonel commandant donnera de nouveaux ordres.

Le 23 avril 1895.

Le Colonel commandant les colonnes,
GALLIENI.

Prise de Ké-Thuong. — Le 24, dès 4 heures du matin, avant le jour, dans les trois colonnes les groupes s'ébranlent.

Le mouvement général est rigoureusement conforme aux ordres donnés, la 1re colonne se bornant à un rôle démonstratif, les 2e et 3e se chargeant de l'attaque.

Les deux groupes légers de la 2e et de la 3e colonnes désignés pour la reconnaissance offensive rompent les premiers. Chacun d'eux met de trois à quatre heures à se laisser couler sur Chang-Giaï, celui de la 3e colonne (capitaine Granet, lieutenants Abel et Cloarec) par le nord, celui de la 2e colonne (capitaine Rémond, lieutenant Banal) par le sud.

Cette descente de 500 mètres où il faut plusieurs fois se laisser glisser le long de parois à pic est des plus dangereuses et des plus pénibles.

A 6 heures, l'artillerie de la 2e colonne ouvre le feu, enfilant le repaire de l'est à l'ouest. Elle est soutenue par le groupe du capitaine Famin, qui gagne en avant d'elle un palier, d'où il pourra l'appuyer par ses feux de salve, tandis qu'à droite le groupe Baudelon, retardé par des difficultés de terrain inextricables, n'interviendra pas dans la première partie de l'action.

A 6 h. 45, l'artillerie de la 3e colonne, soutenue par le groupe du capitaine Deniel, avec lequel je marche, ainsi que le commandant de la 3e colonne, a pris position au nord-ouest de Chang-Giaï ; elle a là un champ de tir parfait et des vues complètes sur le repaire qu'elle enfile par le nord-ouest ; elle croise ses feux avec ceux de la 2e colonne. Le groupe du capitaine Toquenne s'étend vers Bu-Caï pour se relier au groupe du capitaine Cazeaux, détaché depuis la veille sur Na-Quang.

Rien avant l'ouverture du feu n'a décelé notre attaque ; aussi, les premiers obus qui tombent dans la redoute annamite, dans les forts de Dé-Tham et de Dé-Nguyen et sur la maison de Ba-Ky y jettent-ils le plus complet désarroi. On voit distinctement les pirates en grand nombre courir aux armes, plusieurs tomber. Abandonnant les ouvrages de la gorge, ils se concentrent dans la redoute d'où ils tirent sur les groupes de reconnaissance. A ce moment, 6 heures 1/2, la reconnaissance de la 2e colonne est à une portée de 800 mètres sur la crête sud. Celle de la 3e colonne sur un palier de rochers à moins de 300 mètres au nord, très en vue, reçoit de nombreux coups de fusil qui n'atteignent personne et elle peut diriger des feux de salve à excellente portée en plein dans la redoute. Les pirates commencent à fuir, une partie dans le massif sud, le plus difficile et le plus impénétrable, dont ils connaissent tous les détours; l'artillerie et les fusils de la 3e colonne, en allongeant leur tir, les y poursuivent. Le gros des pirates s'enfuit par l'est, le long de l'arroyo, dont le lit rocheux et resserré les défile absolument aux vues et par Pa-Cop, gagnent la direction de Cao-Ky en recevant quelques coups de canon de la 1re colonne.

Les obus ont mis le feu aux maisons et à la redoute où une cinquantaine de défenseurs sont restés jusqu'au dernier moment et cherchent à enlever leurs drapeaux qu'ils abandonnent à l'arrivée des deux reconnaissances. Celles-ci pénètrent simultanément dans le repaire à 8 heures.

J'avais indiqué le ralliement à la pagode de Pa-Cop. Moi-même, avec le gros de la 3e colonne je m'y trouve à 10 heures. Les groupes de reconnaissance me rejoignent à 11 heures, après avoir descendu la gorge par les villages de Na-Tham, Na-Kéo, Na-Chau, dont les cases sont incendiées et d'où partent quelques coups de fusil. A ce moment, le feu de la 2e colonne reprend sur les groupes de fuyards qui se sont ralliés dans le repaire, au moment où elle débouche descendant des crêtes de l'est; deux pirates sont pris.

Pendant l'action, la 1re colonne s'est bornée à canonner les fuyards dans la direction de Pa-Cop. Ses groupes d'infanterie ont en vain cherché à se relier à la gauche de la 2e colonne ; les obstacles du terrain, précipices et brousse, sont absolus. Ce n'est qu'à 4 heures du soir que la 1re colonne parvient à faire descendre à Pa-Cop un détachement qui se relie à la 3e et à la nuit seulement qu'elle se relie à la 2e.

Suivant leur coutume, les pirates ont emporté les cadavres, tant dans les bois du sud où l'on en retrouve six les jours suivants, que sur Cao-Ky où les indigènes de Dong-Pho et de Hoa-Muc les voient passer. Les renseignements qu'ils donnent à ce sujet dans les journées du 26 et du 27 sont manifestement exagérés ; mais, en s'en remettant au témoignage des pirates pris aux affaires suivantes, on doit évaluer à plus de 50 le nombre des morts, frappés pour la plupart par l'artillerie à qui ses positions avantageuses ont permis de repérer très rapidement son tir.

L'affaire terminée, sans pertes de notre côté, démontre, une fois de plus, que quelque formidables que soient leurs positions, les pirates tiennent bien rarement devant des attaques concentriques et ne résistent pas à l'artillerie qui les terrorise. Quelles que soient donc en principe les difficultés qu'il y ait dans ce pays à combiner des mouvements convergents et à pratiquer des passages à l'artillerie, on peut-être assuré qu'elles seront toujours amplement compensées par le résultat et surtout par l'absence des pertes.

A 3 heures, je porte mon bivouac vers le Song-Cau, à un gué situé à 800 mètres en amont du débouché du repaire, couvert par le groupe du capitaine Cazeaux de la 3e colonne qui prend pied sur la rive droite. Je reçois les premiers rapports des commandants des 1re et 2e colonnes qui rendent compte qu'il

leur faudra toute la matinée du lendemain pour dégager leurs troupes et spécialement leur artillerie, des falaises où elles sont engagées.

Du reste, la chaleur est très grande; les troupes, si elles n'ont pas subi de pertes, ont fourni un effort physique extrême et les convois ont été laissés en arrière, à Taï-Lao pour la 3e colonne, à Ban-Tinh pour la 2e. Je décide donc que la journée du 25 sera consacrée à concentrer les deux premières colonnes sur le Song-Cau, au débouché du repaire ; la 1re sur la rive droite, la 2e sur la rive gauche; à procéder au ravitaillement général et au ralliement des convois. La 3e colonne restera au repos à Pa-Cop.

VIII.

DE KÉ-THUONG A BAC-KAN.

Journée du 25. — Organisation du territoire occupé. — Aussitôt Ké-Thuong occupé et le Song-Cau atteint, il est, dès le 25, procédé à l'organisation immédiate du territoire occupé.

Un télégramme du général en chef, parvenu le 25 au matin, fait connaître que le gouverneur général a décidé la cession à l'autorité militaire du poste de Cho-Moï jusqu'à la pacification complète de la région du Song-Cau. Cette cession sans laquelle la région de Na-Ri et la vallée du Song-Cau, séparées par le massif de Ké-Thuong, eussent été sans aucune communication, permet de régler rapidement la nouvelle organisation.

En conséquence, le commandant du cercle de Pho-Binh-Gia, chef actuel de la 2e colonne, reçoit l'ordre de transporter, jusqu'à nouvel ordre, le centre de ses services à Cho-Moï, de faire immédiatement occuper par ses troupes le poste de Cho-Moï, ainsi que les postes du Song-Cau en aval de Déo-Than. Il prendra en même temps ses dispositions pour faire occuper en amont de Déo-Than, au fur et à mesure de la marche au nord des colonnes, les points nécessaires pour tenir solidement la ligne du Song-Cau et protéger efficacement la population des nouveaux cantons.

En exécution de cet ordre, les postes suivants sont établis :

A Ké-Thuong, *une section de la 7e compagnie du 3e tirailleurs tonkinois;*

A Lang-Hitt, *une section de la 9e compagnie du 3e tirailleurs tonkinois ;*

A Van-Lang, *une section de la 8e compagnie, et demi-section de la 9e compagnie du 3e tirailleurs tonkinois ;*

A Nhi-Co, *une demi-section de la 9e compagnie du 3e tirailleurs tonkinois ;*

A Cho-Moï, *une section de la 8e compagnie du 3e tirailleurs tonkinois ;*

A Déo-Than, *une section de la 9e compagnie du 3e tirailleurs tonkinois.*

Le groupe Famin a mission de fournir les postes entre Déo-Than et Bac-Kan et aura son centre vers Cao-Ky.

La frontière du cercle de Pho-Binh-Gia étant ainsi reportée à l'est, les 3 pièces d'artillerie du cercle, antérieurement à Van-Linh, Ban-Tinh et Phu-Tong-Hoa, seront établies à Cho-Moï, Cao-Ky et Bac-Kan, le lieutenant d'artillerie au centre, à Cao-Ky.

Toutes les colonnes ayant reçu l'ordre, pour s'alléger, de ne conserver que 20 coups par pièce et les cartouches du sac, laissent à Déo-Than le reste de leurs munitions, qui constituera l'approvisionnement des nouveaux postes.

Ces mesures prises, la 2e colonne se trouve réduite au groupe du capitaine Baudelon, qui participera seul à la marche des colonnes vers le nord.

Reconstitution des services de l'arrière. — Les colonnes, alignées déjà en vivres jusqu'au 27, se ravitaillent sur le magasin de Déo-Than jusqu'au 29 pour compléter leurs quatre jours de vivres ; elles réduisent strictement leurs coolies au nombre nécessaire au transport de ces quatre jours. Tout le reste, ainsi que ceux restés disponibles par l'allégement des munitions, est envoyé à Déo-Than où se constitue dans la journée un fort envoi destiné à remonter le Song-Cau derrière les colonnes, à approvisionner les postes sur son parcours et à commencer le ravitaillement de Bac-Kan. En même temps, 300 coolies de Thaï-Nguyen et un va-et-vient de sampans ne cessent d'assurer la montée à Déo-Than des approvisionnements de Cho-Moï. Le four de campagne est installé à Déo-Than. Ce magasin fonctionne avec

autant d'activité que d'ordre. Tout ce service de ravitaillement s'exécute de la manière la plus satisfaisante.

Le médecin-major Depied prend la direction de l'hôpital de campagne de Cho-Moï.

Situation des bandes pirates. — Ordres pour la poursuite. — Cependant, les renseignements ne cessent d'affluer, s'accordant tous à signaler le désarroi complet dans lequel les derniers événements ont jeté les bandes. Avec la rapidité que mettent à se propager les nouvelles indigènes, les habitants ont appris coup sur coup l'enlèvement du repaire de Ké-Thuong où depuis tant d'années Ba-Ky se regardait comme inattaquable, l'affaire de Lung-Kett, l'évacuation du Déo-Jan, du Phia-Biock, la retraite de Luong-Van-Son et le débouché simultané, par les points les plus inattendus, des colonnes françaises dont la rumeur publique exagère encore le nombre.

Les habitants dispersés dans les bois reviennent en grand nombre. D'après leurs dires, confirmés plus tard, Dé-Nguyen a eu, à Ké-Thuong, le bras fracassé par un obus, et les pirates y ont perdu plus de 50 hommes. Dans la matinée, du reste, les partisans battant les rochers y ont encore retrouvé six cadavres et ramènent deux prisonniers.

Dans la journée, les émissaires envoyés de la 4e colonne par le capitaine Bulleux, apportent des renseignements importants :

M. Sabot, évacué l'avant-veille de Ké-Thuong, est gardé par 80 fusils à Lung-Pan, au nord de Cao-Ky.

Une forte bande chinoise occupe Cao-Ky où se trouve la mère de Ba-Ky.

Ba-Ky lui-même et sa femme sont à Long-Luong, près de Lung-Pan.

Le capitaine Bulleux s'est porté à Hoa-Muc où il est placé entre les deux groupes ennemis ; il a poussé sur la route de Taï-Van un détachement qui menace la retraite de Ba-Ky. Le capitaine Brulard est venu l'appuyer.

Il n'y a pas à hésiter. Je comptais laisser reposer les troupes le 26, — la journée du 25, employée à rallier les détachements et à ravitailler, ayant encore été très fatigante, — mais devant ces renseignements la poursuite s'impose. J'envoie donc le groupe du *capitaine* Cazeaux, que j'ai sous la main, bivouaquer aussi près

que possible de Cao-Ky, afin d'être en mesure de combiner, dès l'aube, son action avec le capitaine Bulleux. Je fais venir dans la nuit à mon bivouac les deux groupes les moins fatigués : Baudelon de la 2e colonne, Deniel de la 3e, avec lesquels je partirai moi-même à 4 heures du matin. Le gros de la 3e colonne quittera Pa-Cop au jour pour appuyer le mouvement par la vallée du Song-Cau, tandis qu'un de ses groupes (capitaine Granet) flanquera la droite par Taï-Lao.

Le capitaine Bulleux est informé par émissaires de ces dispositions.

La 1re colonne, qui doit assurer le service de l'arrière, et le commandant de la 2e colonne, qui doit achever l'organisation de ses postes, ne rompront que le 26.

Pendant la nuit, un orage violent inonde tous les bivouacs, fait monter le Song-Cau d'un mètre et rend la marche extrêmement pénible. Ce n'est qu'en faisant la chaîne contre le courant, avec de l'eau à mi-corps que les troupes franchissent les deux gués du Song-Cau et les deux arroyos qu'il reçoit entre Déo-Than et Cao-Ky.

Journée du 26. – *Affaires de Cao-Ky et de Hoa-Muc.* — A 7 heures du matin, après avoir rallié le capitaine Cazeaux au passage, au moment où je débouchai dans la clairière de Cao-Ky avec trois groupes, je suis accueilli par une décharge des pirates embusqués à la lisière des bois, derrière un arroyo, affluent de gauche du Song-Cau.

C'est l'arrière-garde de Ba-Ky, commandée par Linh-Nguyen, celui même qui a enlevé M. Sabot et défendu Lung-Than. Le capitaine Cazeaux l'attaque de front, le capitaine Baudelon par l'est, en pénétrant dans les bois; la bande est rapidement dispersée, abandonne un petit fortin palissadé et se divise en deux tronçons : l'un, par l'est, cherche à gagner Taï-Lao, mais il tombe dans la journée sur le groupe Granet qui le reçoit à coups de fusil; l'autre, par le nord, tombe dans la clairière de Hoa-Muc sur le capitaine Bulleux qui l'accueille presque à bout portant par une décharge de 40 fusils Lebel. Arrêtés de front, poussés dans les reins, les pirates se jettent dans les rochers et dans les bois en perdant 25 des leurs, parmi lesquels leur chef Linh-Nguyen, qui est décapité et sur lequel on saisit un fusil Lebel et

26 cartouches. Les fuyards viennent tomber dans le détachement posté sur la route de Taï-Van qui les reçoit à coups de fusil.

Je rejoins le groupe Bulleux à Hoa-Muc; malheureusement Ba-Ky, emmenant le télégraphiste Sabot, qui, ainsi qu'on l'a su plus tard, était resté bâillonné et caché à quelques centaines de mètres de nos troupes, a pu s'échapper à l'ouest du massif de Lung-Pan. Mais nos émissaires sont sur ses traces, s'attachent à ses pas et ne le quitteront plus.

Le lieutenant-colonel Clamorgan, avec le gros de sa colonne, arrivant à Hoa-Muc à 1 heure, reçoit immédiatement l'ordre suivant :

Ordre n° 13.

I. — Le lieutenant-colonel Clamorgan quittera Hoa-Muc à 1 heure, avec les groupes Bulleux, Cazeaux et Deniel, pour aller chasser de Taï-Van la bande de Ba-Ky qui s'y est réfugiée, après avoir été refoulée ce matin de Hoa-Muc.

Ces groupes n'emmèneront pas leurs convois, qui resteront à Hoa-Muc, et partiront avec l'artillerie demain matin pour Bac-Kan, en même temps que le colonel commandant. Le lieutenant-colonel Clamorgan se contentera d'assurer la subsistance de ces groupes pour aujourd'hui et demain.

II. — Il rejoindra Bac-Kan dans la journée de demain.

III. — Il est expressément défendu au commandant de la colonne de dépasser, sous aucun prétexte, la limite du canton de Nuong-Ha qui touche à la commune de Taï-Van.

De même, il devra tenir compte des recommandations de M. le général commandant en chef, et éviter d'attaquer de front les positions, ce qui pourrait entraîner des pertes, qu'il y a lieu d'éviter. Il devra également veiller à épargner, autant que possible, aux hommes des fatigues excessives, en raison de l'avancement de la saison.

IV. — Le lieutenant-colonel Clamorgan enverra des renseignements ce soir au colonel commandant, qui quittera Hoa-Muc demain matin pour se rendre à Bac-Kan.

Hoa-Muc, le 29 avril 1895 (midi 30).

Le Colonel commandant les colonnes,

Gallieni.

Après quatre heures d'une marche des plus dures, à travers la brousse et des cols rocheux, le lieutenant-colonel atteint de nouveau l'arrière-garde de Ba-Ky, qui lui est signalée par les habitants accourus et qui est rejetée dans les bois, abandonnant du riz, du menu butin et plusieurs fusils 1874.

La poursuite s'arrête malheureusement à la limite du canton de Nuong-Ha, pour ne pas pénétrer sur le territoire de Luong-Tam-Ky.

Dans la soirée, le ly-thuong de la commune de Cao-Ky vient, accompagné de ses notables, à la pagode de Hao-Muc, apporter son concours au colonel, demander l'établissement d'un poste qui permette aux habitants de reconstituer leurs rizières, et confirmer les renseignements sur la présence voisine de M. Sabot et sur la désorganisation des bandes.

Arrivée à Bac-Kan. — Le 27 avril, j'arrivais à Bac-Kan avec la 3e colonne, les groupes Bulleux et Brulard. Le gros de la 3e colonne et moi y étions arrivés par l'ancienne route mandarine; le groupe Brulard par le chemin de montagne de Hoa-Muc—Coc-Nhon. La colonne volante du lieutenant-colonel Clamorgan par la route Kéo-Quan—Taï-Van.

Le 28, la 1re colonne, le commandant Gérard avec son escorte et les premiers convois de Cho-Moï arrivent également à Bac-Kan. La colonne Vallière y est encore; plus de 3,000 fusils sont concentrés dans cette plaine magnifique. Les 2,000 habitants qui, depuis quatre mois, fuyant la domination des chefs chinois, étaient venus avec 300 buffles se réfuger à Bo-Ba, sous notre protection, ont porté leur campement à Bac-Kan et vont former la base de population qui rendra à la culture ces superbes rizières abandonnées, et reconstituera les villages du haut Song-Cau, à l'abri de nos postes.

C'est à ce moment où toutes les troupes sont encore concentrées que je reçois le témoignage de la satisfaction du gouverneur général et du général en chef, que je porte à la connaissance des troupes par l'ordre nº 16.

Ordre n° 16.

Le colonel commandant a reçu du général en chef l'ordre général suivant :

« Le général commandant en chef porte à la connaissance des troupes de l'Indo-Chine et, en particulier, de celles qui ont pris part à l'occupation du territoire de Ba-Ky, la lettre suivante qu'il a reçue de M. le gouverneur général de l'Indo-Chine :

« Hanoï, le 26 avril 1895.

» Mon cher Général,

« Je n'ai pas besoin de vous dire l'impatience avec laquelle j'attendais le télégramme que vous m'avez communiqué ce matin et la satisfaction que j'ai éprouvée en constatant que votre programme d'opération militaire s'était réalisé de point en point dans les meilleures conditions. Je vous en félicite bien sincèrement et je vous prie d'en féliciter de ma part M. le colonel Gallieni, ainsi que les officiers et les troupes placées sous ses ordres.

Rousseau.

« Le général en chef joint ses félicitations à celles du chef de la colonie. »

Duchemin.

En transmettant aux troupes qu'il commande cet ordre général, qui leur apporte dès maintenant la récompense de leurs efforts, le colonel commandant leur adresse ses remerciements personnels.

C'est grâce à la bonne volonté de tous, officiers, sous-officiers et soldats de tous les corps, de toutes les armes et de tous les services, à l'initiative des chefs, à l'entrain de la troupe, à l'endurance dont chacun a fait preuve malgré les difficultés particulières du terrain et de la saison, que le colonel a pu mener à bien la lourde mission qui lui avait été confiée.

L'intervention rapide et décisive du lieutenant-colonel Vallière et des troupes du cercle de Cao-Bang, en face d'une situation imprévue et menaçante, a laissé aux colonnes du sud toute liberté de manœuvre.

Le colonel commandant adresse à tous ses félicitations et, en première ligne, à MM. les commandants de colonnes qui, séparés les uns des autres par les terrains les plus difficiles, ont su amener simultanément leurs troupes avec une précision remarquable contre l'objectif. Il tient à témoigner sa satisfaction spéciale aux médecins, grâce auxquels, malgré la saison, l'état sanitaire est resté satisfaisant, au capitaine de ravitail-

lement, aux commissaires du service administratif et aux officiers d'approvisionnement qui ont su faire face en temps utile à tous les besoins.

Le 26 avril 1895.

Le Colonel commandant les colonnes,

GALLIENI.

Quelques jours après, je recevais coup sur coup, du capitaine Bulleux, deux émissaires annonçant : l'un, que le capitaine était sur la piste immédiate de M. Sabot et qu'il cherchait à le délivrer; l'autre, qu'il y avait réussi. Ce succès qui réjouit tous les cœurs fut porté à la connaissance des troupes par l'ordre n° 21.

ORDRE N° 21.

Le colonel commandant est heureux de porter à la connaissance des troupes la nouvelle de la délivrance de M. Sabot, employé des télégraphes. M. le capitaine Bulleux a réussi à le faire enlever, le 30 avril, à Lang-Luong, aux pirates qui le tenaient captif et à capturer quatre d'entre eux.

Le colonel a adressé au capitaine Bulleux les plus chaleureuses félicitations. Il les adresse à tous, officiers, sous-officiers et soldats dont la vigueur et l'entrain depuis un mois ont préparé ce résultat.

Ils trouvent aujourd'hui dans la délivrance de notre compatriote la meilleure récompense de leurs fatigues.

Cho-Don, le 2 mai 1895.

Le Colonel commandant les colonnes,

GALLIENI.

IX.

NÉCESSITÉ D'UN MOUVEMENT VERS L'OUEST. FIN DES OPÉRATIONS.

Le 26 avril, deux télégrammes successifs du général en chef me prescrivaient de compléter les résultats déjà acquis en s'établissant fortement dans le canton de Dong-Vien, notamment sur le cours du Song-Dong-Vien, et de hâter le plus possible l'occupation de la ligne Bac-Kan—Cho-Don—Yen-Tinh, afin d'isoler les pirates de la région de Cho-Chu des pirates de la région du nord et de relier les 2e et 3e territoires.

Nulle instruction ne pouvait arriver plus à propos. Tous les renseignements venaient, en effet, confirmer le désarroi des bandes : les partisans qui fouillaient le massif de Lung-Pan depuis trois jours, rapportaient à Bac-Kan, le 29, quatre nouvelles têtes. Le colonel commandant le 3e territoire télégraphiait, le 27, que, d'après les renseignements indigènes, les blessés de Ké-Thuong et de Cao-Ky étaient rapportés à Dong-Loï et Cao-Pa. C'est également à Cao-Pa que semblaient s'être rassemblés la plupart des fuyards en territoire de Luong-Tam-Ky. Mais celui-ci, parfaitement conscient du rôle qu'il avait joué et convaincu, paraît-il, que les colonnes allaient converger sur Cho-Chu, ne cherchait qu'à dégager sa responsabilité. Il avait déjà M. Carrère sur son territoire, il ne tenait pas à se compromettre davantage en y recevant M. Sabot et l'on assurait également qu'il cherchait à en écarter Ba-Ky. Les bandes traquées chercheraient par conséquent des issues vers le nord. Puisqu'on ne pouvait les poursuivre chez Luong-Tam-Ky, il n'y avait qu'un moyen de leur infliger de nouvelles pertes et peut-être de délivrer notre compatriote, M. Carrère, c'était, après avoir jalonné de postes le Song-Cau, de se porter brusquement à l'ouest pour y intercepter tous les débouchés par lesquels les pirates de la région de Cho-Chu avaient coutume de communiquer avec la région d'A-Coc-Thuong.

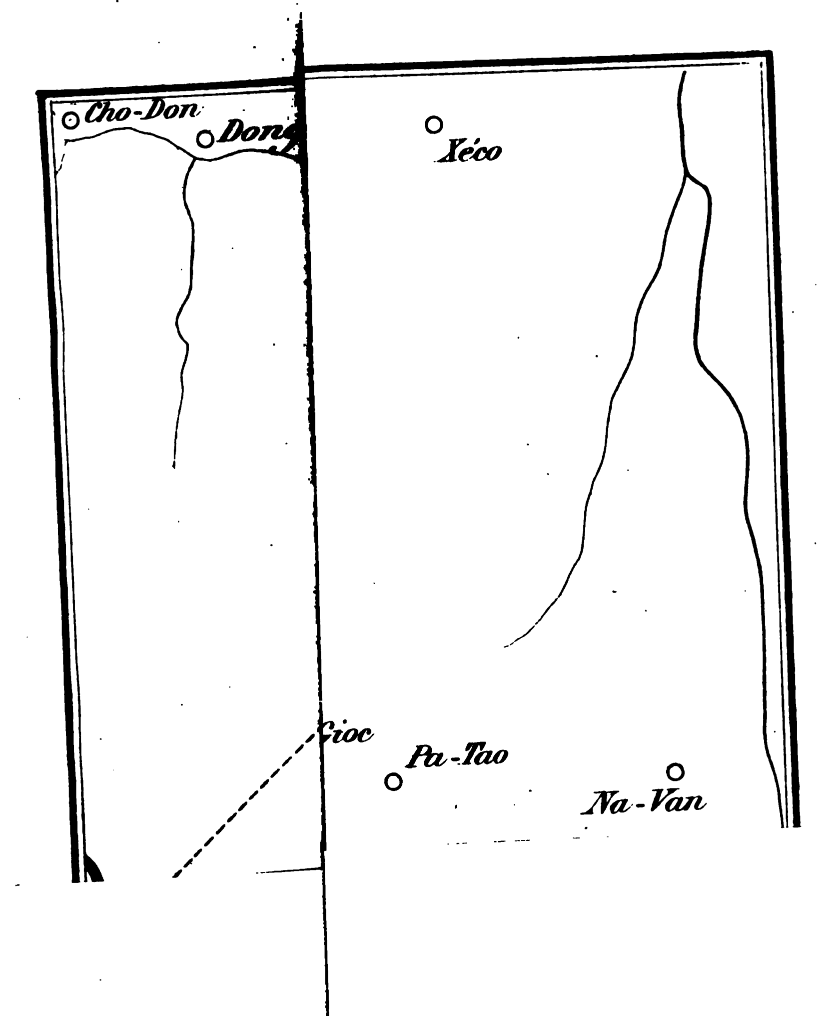
Dans ces conditions, j'estimais qu'il y avait lieu d'abord d'assurer l'unité d'action dans ces régions, et je proposais au général en chef certaines modifications dans les circonscriptions territoriales de façon :

1° A dégager le cercle de Pho-Binh-Gia de toute préoccupation sur le revers nord du Déo-Jan, en donnant Mo-Xat à Cao-Bang;

2° A mettre sous un seul chef la voie de communication entre le Song-Cau et le Song-Gam, en distrayant la commune de Yen-Tinh du cercle de Cao-Bang pour la donner au cercle de Pho-Binh-Gia.

En second lieu, j'arrêtais avec le commandant Gérard qu'une ligne de postes définitifs seraient établie à Cao-Ky, Bac-Kan, Cho-Don, Yen-Tinh, reliés par des postes intermédiaires à déterminer et couverts par une avant-ligne observant Luong-Tam-Ky vers Cui-Na et Taï-Van.

A cet effet, les compagnies Yanez (11e du 9e de marine) et


Cho-Don
Dong
Xéco
Gioc
Pa-Tao
Na-Van

Deniel (8e du 3e tirailleurs tonkinois) étaient retirées du cercle de Lang-Son et attribuées au cercle de Pho-Binh-Gia pour aller créer les nouveaux postes de Cho-Don et de Yen-Tinh.

Ces mesures prises, je prononce la dislocation des colonnes à la date du 28 avril.

Les troupes du cercle de Cao-Bang et du cercle de Lang-Son quittent Bac-Kan le 28 et le 29 pour rejoindre leurs garnisons, les premières par Phu-Tong-Hoa—Ngan-Son, les secondes par Phu-Tong-Hoa—Vu-Monh—Yen-Lac—That-Khé.

Les troupes du cercle de Pho-Binh-Gia se trouvent disloquées par l'occupation successive des postes.

La 1re colonne reste constituée pour procéder à l'ouverture de la voie de Bac-Kan au Song-Gam, où les mouvements pirates signalés obligent à se montrer en force. De Yen-Tinh, elle ralliera sur Chiem-Hoa et Tuyen-Quang ses garnisons du Delta.

En conséquence les ordres suivants furent donnés :

ORDRE N° 17.

I. — Les colonnes du haut Song-Cau seront disloquées à la date du 28 avril.

II. — La 1re colonne recevra un ordre particulier pour son retour dans ses garnisons.

Les troupes de la 2e colonne, augmentées de la 11e compagnie du 9e de marine et de la 8e compagnie du 3e tonkinois, recevront leur destination du commandement du cercle de Pho-Binh-Gia, soit pour leur retour dans les postes du cercle, soit pour l'occupation des cantons cédés au 2e territoire.

IV. — La 3e colonne, diminuée de la 11e compagnie du 9e de marine et de la 8e compagnie du 3e tonkinois, augmentée, en revanche, du détachement de tirailleurs qui fait partie du groupe Rogerie, partira, le 29, pour Lang-Son, par l'itinéraire Phu-Tong-Hoa—Vu-Monh—Kim-Hi—Yen-Lac—That-Khé.

V. — Le groupe Bulleux, de la 4e colonne, sera remis aux ordres du commandant du cercle de Pho-Binh-Gia. Le groupe Brulard, de la même colonne, aux ordres du commandant du cercle de Cao-Bang.

VI. — Les troupes du cercle de Cao-Bang recevront leur destination du commandant du cercle de Cao-Bang.

VII. — Le détachement de la légion, commandé par le capitaine Rogerie, recevra ultérieurement des ordres pour sa destination.

VIII. — Les munitions d'artillerie, sauf dix coups par pièce, et les munitions d'infanterie, sauf six paquets de cartouches par homme, seront laissées à Bac-Kan.

IX. — Chaque unité s'approvisionnera en vivres en raison de la durée de sa marche et des ressources qu'il doit trouver sur son parcours.

X. — Chaque unité n'emmènera que les coolies strictement nécessaires. Chaque commandant de colonne veillera avec le plus grand soin à ce que tous les coolies soient exactement payés jusqu'à leur rentrée et, s'il s'agit de coolies du Delta à renvoyer de Lang-Son, à ce qu'ils soient régulièrement embarqués en chemin de fer et remis à Phu-Lang-Thuong à la disposition du résident.

La 3e colonne laissera ses coolies annamites à Bac-Kan.

Le commandant du cercle de Pho-Binh-Gia disposera, parmi les coolies laissés à Bac-Kan, de tout ce qu'il jugera nécessaire pour le ravitaillement le plus rapide de ses postes. Les coolies restant, et en premier lieu les 225 coolies d'Hanoï, seront licenciés et très exactement réglés par M. le commissaire des services administratifs.

Bac-Kan, le 27 avril 1895.

Le Colonel commandant les colonnes,

GALLIENI.

ORDRE N° 18.

I. — En exécution des ordres du général en chef, il sera procédé à l'occupation solide du canton de Dong-Vien et aux opérations nécessaires pour isoler au nord les bandes qui se sont réfugiées sur le territoire de Luong-Tam-Ky.

II. — Cette double mission sera remplie par deux colonnes constituées : l'une, par la 1re colonne du haut Song-Cau, commandée par le commandant Moreau ; l'autre, par les troupes disponibles du cercle de Pho-Binh-Gia, commandée par le commandant Gérard, sous le commandement supérieur du colonel commandant le 2e territoire militaire.

III. — Les deux colonnes ont, comme premier objectif, Cho-Don ; comme deuxième objectif, Yen-Tinh. La colonne Gérard assurera à mesure de sa marche l'occupation des points où doivent être établis les postes défensifs du canton de Dong-Vien et s'arrêtera à Yen-Tinh. La colonne Moreau continuera sa marche jusqu'au Song-Cau qu'elle atteindra à Daï-Thi, d'où elle regagnera le Delta par Chiem-Hoa.

IV. — La colonne Gérard quittera Bac-Kan, dans la soirée du 29, et réglera sa marche de manière à précéder la colonne Moreau d'une demi-journée de marche jusqu'à Cho-Don où elle l'attendra.

N.

Hoa Phu

Xeco

Ban Gia

Na Ri

Thuong

Ban Tinh

Co

N° 6

× *Postes militaires*

○ *Villages fortifiés*

¤ *Positions pirates*

Occupation militaire autour du Territoire de Luong-Tam-Ky

Ancienne étendue du Territoire de Luong Tam-Ky

Limites actuelles d° d°

Echelle 1 : 400.000

V. — La colonne Moreau quittera Bac-Kan le 30 avril; la tête du gros rompra à 5 heures du matin.

VI. — Le commandant du cercle de Pho-Binh-Gia laissera à la colonne Moreau les guides, partisans, émissaires et fonctionnaires locaux nécessaires pour éclairer et guider sa marche par le même itinéraire qu'il aura suivi. Ces indigènes seront réunis et amenés, ce soir à 3 heures, au campement du colonel commandant où ils resteront pour la nuit. Le commandant Gérard transmettra pendant la route à la colonne Moreau tous les renseignements nécessaires et lui enverra au besoin de nouveaux guides.

VII. — Le colonel commandant marchera avec la colonne Moreau.

VIII. — Les munitions seront constituées à 20 coups par pièce, aux cartouches du sac pour l'infanterie.

IX. — La colonne Moreau emportera sept jours de vivres.

La colonne Gérard emportera les vivres nécessaires pour la marche de chacun de ses groupes, et, en surplus, un premier approvisionnement de huit jours à laisser à chacun des nouveaux postes.

X. — Jusqu'à Cho-Don inclus, les évacuations se feront sur Bac-Kan et à partir de Cho-Don par le Song-Gam sur Tuyen-Quang.

Le 29 avril 1895.

Le Colonel commandant les colonnes,
GALLIENI.

Je n'insisterai pas sur les détails de cette marche de Bac-Kan à Daï-Thi; elle demanda six fortes journées, très pénibles, en raison des difficultés du terrain et de la nécessité de débroussailler constamment le chemin à frayer ou de suivre le lit rocheux des arroyos.

Le programme du général commandant en chef fut résolu de point en point, et, à la clôture des opérations, les trois cantons de Nung-Ha, Nung-Thuong et Dong-Vien étaient reconquis sur les bandes et occupés par nos postes; la liaison avec le 3e territoire était établie.

X.

CONCLUSIONS.

L'établissement des postes militaires du haut Song-Cau, la constitution de la ligne militaire Bac-Kan—Yen-Tinh, l'arme-

ment des villages et la liaison établie par une forte colonne entre les 2e et 3e territoires ont amené des résultats immédiats.

Les bandes désorganisées, prises dans les mailles d'un filet, viennent donner dans tous nos postes :

a) Le 6 mai, deux jours après le passage de la colonne à Yen-Tinh, une bande de 200 Chinois, comprenant 80 fusils à tir rapide et commandée par un frère de Luong-Tam-Ky, Tran-Duc-Chang, cherche à se frayer un passage vers le nord. Le capitaine Deniel, à la tête du nouveau poste de Yen-Tinh, l'attaque, prend deux hommes, un fusil, des cartouches, cinq drapeaux, du riz, et la rejette au sud ;

b) Le 10 mai, les troupes du nouveau poste de Cao-Ky s'emparent de la mère de Ba-Ky, font deux Chinois prisonniers et prennent un fusil Remington ;

c) Le 12 mai, une embuscade du poste nouveau de Déo-Than, sur le sentier de Taï-Van, tue deux Chinois et prend un fusil Remington ;

d) Le 15 mai, une reconnaissance du poste de Cho-Moï rejette dans les bois une petite bande qui cherchait à gagner le sud et lui tue deux hommes ;

e) Le même jour, près de Cao-Ky, une reconnaissance prend un Chinois qui est reconnu par M. Sabot pour un de ceux qui le détenaient, et un fusil 1874 ;

f) Le 18 mai, Kou-No, lieutenant de Ba-Ky, qui levait habituellement pour lui des contributions entre Van-Lang et Cuc-Duong, vient à Cho-Moï se rendre à discrétion en apportant dix fusils ;

g) Le 20, le lieutenant Banal, avec quinze partisans, capture encore, vis-à-vis de Déo-Than, un petit groupe des Chinois de Ba-Ky ;

h) Le 23, des partisans de Nung-Thuong, armés depuis trois jours seulement, dans un engagement à Cao-Pa, tuent un frère de Ba-Ky, nommé Phuong-Dang-Khéo et prennent un fusil ;

i) Le 26, à Thac-Muc, entre Cho-Chu et Cho-Moï, une embuscade de vingt partisans tue six Chinois et prend trois fusils.

Les pirates sont à bout de forces et de ressources ; pour la première fois leurs communications sont coupées et le terrain manque sous leurs pieds. A ce sujet, rien n'est plus significatif que la reddition de Kou-No.

Tout révèle chez eux, désormais privés de leurs centres d'ap-

provisionnements principaux, la lassitude finale, et certainement après Ké-Thuong nous aurions pu tirer un parti plus complet de la situation et très probablement prendre Ba-Ky lui-même et délivrer M. Carrère qui est gardé dans la région de Linh-Dam, si nous ne nous étions pas journellement heurtés à cette barrière toute conventionnelle du territoire de Luong-Tam-Ky, devant laquelle nos poursuites étaient contraintes de s'arrêter, tout comme devant une véritable frontière politique.

Le 15 mai, un télégramme du colonel commandant le 3e territoire a fait connaître qu'il tenait de deux sources différentes que Luong-Tam-Co, autre nom de Luong-Van-Son, avait été blessé de sept balles (probablement à Coc-Tem) et que les pirates accusent dans les différentes affaires une perte de 370 tués.

Sans accepter ce chiffre, contentons-nous de calculer que les 27 hommes tués à Lung-Kett, que les 20 tués à Ké-Thuong, les 25 tués à Hoa-Muc, les 13 tués dans les engagements ci-dessus donnent déjà le nombre de 85, sans compter ceux qui sont tombés aux assauts de Coc-Tem, à Déo-Than, à Lung-Than. On est donc certainement au-dessous de la vérité en évaluant le total des pirates tués à 120. Il est resté entre nos mains un fusil Lebel et 26 fusils 1874 ou Remington.

Voilà pour le résultat matériel.

Comme résultat moral et politique, la piraterie chinoise, tolérée jusqu'ici dans le Tonkin central, a reçu un coup mortel. La puissance et le prestige de Ba-Ky sont complètement détruits. Déjà, depuis moins d'un mois, commencent à se repeupler les riches plaines que les brigandages de sa bande avaient fait abandonner et qu'il faut avoir parcourues pour se rendre compte de l'état de désolation et de ruine où des régions jadis fertiles et populeuses avaient pu tomber. La ligne de pénétration du Song-Cau est rouverte ; le ravitaillement de nos postes, jusqu'ici si difficile, se fera pour la prochaine campagne dans de bonnes conditions.

Quant aux pirates de la région de Cho-Chu, accoutumés à communiquer librement avec la Chine, à en tirer leurs munitions et leurs subsides, soit par Bac-Kan, soit par Yen-Tinh, ils sont désormais enserrés entre les 2e et 3e territoires militaires par une ligne de postes.

La piraterie centrale paraît donc désormais restreinte à deux groupes, séparés l'un de l'autre par notre nouvelle ligne : le

groupe du sud, dans la région de Cho-Chu ; le groupe du nord, dans la région de Bao-Lac.

Ainsi divisés, ils ne sont plus bien à craindre, et les événements de la campagne de 1896 ont prouvé que la solution était proche : en moins de trois mois, leurs dernières bandes ont été bousculées, détruites ou rejetées en Chine. La question pirate était réglée.

Général Gallieni.

(*A continuer.*)



LE GRAND FRÉDÉRIC[1].

CHAPITRE IV.

TACTIQUE DE COMBAT DES TROIS ARMES.

« Si votre armée est forte, faites une fausse attaque d'un autre côté pour diviser l'attention de l'adversaire. »

(FRÉDÉRIC II.)

Principe des formations en bataille. — Choix du terrain; règles générales. — Répartition de la cavalerie; exemples tirés des principales batailles livrées par Frédéric II. — Nombre de lignes constituant l'ordre de bataille; exemples. — Nécessité d'une réserve. — Intervalles, distances, front de combat. — Nécessité d'appuyer les ailes. — Infanterie aux ailes de la cavalerie. — De la formation en échiquier. — De l'ordre oblique; comment Frédéric en comprend l'emploi. — Exemples : bataille de Soor; emploi de l'ordre oblique à Leuthen; l'ordre oblique à Zorndorf. — Principes généraux du combat. — Commencement de l'action : on cherche à brusquer l'attaque. — Il ne faut pas se déployer prématurément. — Il faut lier les attaques, ne pas perdre les distances. — De l'attaque par surprise. — Des carrés. — Des ordres pour le combat. — Exemples : ordres pour les batailles de Hohenfriedberg, de Kunersdorf, de Torgau. — De la transmission des ordres. — Des combats contre les hauteurs; exemples. — Attaque et défense des villages; exemples. — Des changements de front. — Des attaques de front : Kolin, Zorndorf. — Attaque sur les deux ailes : difficulté de lier les attaques; Hochkirch. — Attaque de front et sur une aile. — Attaque sur une aile : manœuvre favorite de Frédéric II. — Des mouvements tournants; exemple : bataille de Torgau. — Des marches de flanc. — Exemples : avant la bataille de Prague; marche de flanc à Kolin, à Leuthen, à Zorndorf et à Kunersdorf. — Avantages et dangers des marches de flanc exécutées par le roi. — Physionomie habituelle du combat à cette époque.

Principe des formations en bataille. — Frédéric II établit de la façon suivante le principe de toute formation en bataille :

« L'art de distribuer les troupes sur leur terrain est de savoir

[1] Voir les livraisons de 1897, 1898 et 1899.

les placer de façon qu'elles puissent agir librement et être utiles partout.

« Il faut bien se garder de mettre les troupes dans un terrain où elles ne puissent pas agir. »

A la bataille de Soor, les mauvaises dispositions prises par le prince de Lorraine ont beaucoup aidé au succès des Prussiens; le terrain sur lequel il a déployé son armée a rendu inutile sa supériorité numérique.

« On ne peut attribuer le gain de cette bataille qu'au terrain étroit par lequel le prince de Lorraine vint attaquer le roi; ce terrain ôtait à l'ennemi l'avantage de la supériorité du nombre. Les Prussiens purent lui opposer un front aussi large que celui qu'il présentait. La multitude des soldats devenait inutile au prince de Lorraine, parce que ses trois lignes, presque sans distance, pressées les unes contre les autres, n'avaient pas la facilité de combattre et que, la confusion s'y mettant une fois, elle rendait le mal irrémédiable. »

Choix du terrain; règles générales. — « La connaissance et le choix du terrain sont deux choses très essentielles; mais il faut savoir en profiter pour distribuer les troupes dans les endroits qui leur conviennent...

« Toute une armée doit être mise en bataille selon le terrain qui lui est convenable. On choisit la plaine pour la cavalerie, mais cela ne suffit pas; car si la plaine n'a que mille pas de front et qu'elle soit bornée par un bois où l'on suppose que l'ennemi ait jeté de l'infanterie afin que, protégé par son feu, il puisse rallier sa cavalerie, alors il faudra changer sa disposition et mettre à l'extrémité de ses ailes de l'infanterie pour qu'elle soutienne à son tour la cavalerie.

« Il faut toujours se régler sur le terrain où l'on est. Dans un pays montagneux, je placerai ma cavalerie en seconde ligne et je ne m'en servirai dans la première que dans les endroits propres pour la faire agir, hormis quelques escadrons pour prendre en flanc l'infanterie ennemie qui viendrait m'attaquer.

« Les ordres de bataille en rase campagne doivent être partout également forts; car, tous les mouvements de l'ennemi y étant libres, il pourrait bien se réserver un corps qu'il emploierait à vous donner de la besogne.

« Si vous placez votre cavalerie derrière un marais, elle ne vous sera d'aucun usage, et si vous la mettez trop près d'un bois, l'ennemi y peut avoir des troupes qui fusilleront votre cavalerie et la mettront en désordre sans qu'elle puisse se défendre. Le même inconvénient arrivera avec votre infanterie si vous l'aventurez dans une plaine sans assurer ses flancs; car l'ennemi ne manquera pas de profiter de votre faute pour attaquer cette infanterie du côté où elle ne pourra pas se défendre. »

Répartition de la cavalerie; exemples tirés des principales batailles livrées par Frédéric II. — Frédéric II place habituellement sa cavalerie sur les deux ailes et en conserve une fraction en réserve; il laisse, du reste, la plus grande latitude à cet égard, ces dispositions dépendant essentiellement du terrain, comme on l'a vu plus haut.

« Quelquefois, on porte toute sa cavalerie sur une de ses ailes; dans un autre temps, on ferme les ailes de la cavalerie par une ou deux brigades d'infanterie. »

A Mollwitz, les deux ailes de l'armée prussienne sont composées de cavalerie à laquelle sont mélangés deux bataillons de grenadiers, disposition défectueuse qui a pour but de contrebalancer la supériorité des Autrichiens en cavalerie.

A Czaslau, la cavalerie occupait également les deux ailes de la ligne; mais celle de l'aile gauche était mal établie et a failli faire perdre la bataille en franchissant tardivement la rivière de Chotusitz et en se subdivisant en deux fractions dont l'une, retardée par le terrain, a été assaillie et culbutée par des forces supérieures. Le terrain coupé de petits ruisseaux, qui s'étend sur la rive droite de la rivière, aurait dû être occupé par de l'infanterie en arrière de laquelle la cavalerie prussienne aurait pris position en débordant cette infanterie.

A Hohenfriedberg, outre la cavalerie placée aux deux ailes, trente escadrons sont en réserve derrière le centre de la deuxième ligne; un régiment de cavalerie est placé en troisième ligne derrière chaque aile pour l'empêcher d'être prise en flanc.

A Lowositz, la cavalerie manœuvre dans la plaine, abandonnant à l'infanterie le soin d'occuper sur les deux ailes les hauteurs de Lobosch et de Radostitz; cette fois la cavalerie occupe donc le centre de la ligne de bataille. Fidèle à son principe, le

roi a placé l'infanterie sur les hauteurs et la cavalerie en plaine; on voit que Frédéric savait adapter ses formations au terrain et leur donner toute la souplesse compatible avec la rigidité des lignes de bataille employées à cette époque.

A la bataille de Prague, nous trouvons la cavalerie prussienne aux deux ailes et à la réserve. A Kolin, elle est répartie tout entière entre les deux ailes de l'armée; lorsque celle-ci exécute sa marche de flanc à la sortie de Planian, une partie de la cavalerie, sous les ordres de Zieten, prend les devants; le reste forme une colonne destinée, une fois l'attaque prononcée, à soutenir les efforts de l'aile gauche; dix escadrons seulement restent à l'aile droite.

Au combat de Reichenberg, livré le 21 avril 1757 par le duc de Bevern au comte de Kœnigseck qui veut l'empêcher de déboucher en Bohême, les deux cavaleries ennemies évoluent dans la plaine au centre du champ de bataille, entre la Neisse et le ruisseau de Partzdorf; les deux ailes de la position occupée par les Autrichiens sont boisées et escarpées, et ne se prêtent pas à l'emploi de cette arme.

A Rosbach, l'armée prussienne n'a pas eu à prendre son ordre de bataille régulier.

A Leuthen, la cavalerie prussienne forme les deux ailes et la réserve; dans la marche de flanc qui précède la bataille, elle marche à la tête et à la queue de chacune des colonnes.

A Zorndorf, dans la marche qui précède l'engagement, la cavalerie forme une colonne distincte qui traverse la Mitzel au pont de Kersten; mais une fois la marche sur Zorndorf exécutée, le gros de la cavalerie vient se former à l'aile gauche de l'armée, où le terrain se prête mieux à son action; deux régiments de cavalerie seulement occupent l'aile droite. On sait que, pendant l'action, le roi a été obligé de retirer de la cavalerie de l'aile gauche pour la porter au secours de son aile droite compromise.

Hochkirch et Liegnitz ont été des surprises qui n'ont pas laissé à Frédéric II le temps de prendre une formation de bataille régulière.

A Kunersdorf, toute la cavalerie est rassemblée derrière l'aile gauche prussienne; cette disposition s'explique par la configuration du terrain qui est limité à droite par un ruisseau, le Hüner-

fluss; elle s'explique aussi par le projet d'attaquer le Mühlberg en portant en avant l'infanterie de l'aile droite; mais une partie de la cavalerie aurait dû être conservée en réserve à portée de l'aile droite. Après la prise du Mühlberg, le manque de cavalerie à l'aile droite se fit sentir et le roi dut en envoyer chercher à son aile gauche, mais il était trop tard.

A Torgau, il n'y a pas eu de formation en bataille proprement dite du côté des Prussiens, mais deux actions distinctes, l'une dirigée par Zieten, l'autre par le roi.

En résumé, on voit que la répartition de la cavalerie aux ailes, avec une réserve au centre, était la formation qui répondait le mieux à toutes les exigences de la lutte, sauf dans certains cas où le champ de bataille avait une configuration particulière, comme à Lowositz. Chaque fois que le roi a choisi un autre mode de répartition de sa cavalerie, il a eu à le regretter.

Nombre de lignes constituant l'ordre de bataille; exemples. — Frédéric II place habituellement son armée sur trois lignes, la troisième formant réserve, quelquefois sur deux lignes seulement.

L'armée est généralement répartie en deux ailes, composées chacune d'infanterie et de cavalerie, l'infanterie au centre. Chaque aile comprend ainsi la moitié de chacune des deux lignes, la troisième ligne qui forme réserve constituant d'habitude un groupe distinct. Cette formation théorique se modifie, du reste, suivant le terrain et les nécessités du moment. Les bagages et les *impedimenta* sont éloignés du champ de bataille et parqués dans la direction probable de la ligne de retraite.

A Mollwitz, l'armée prussienne est formée sur deux lignes, l'infanterie au centre; mais la cavalerie de l'aile droite n'ayant pas laissé assez de place à l'infanterie, celle-ci porte trois de ses bataillons en potence sur la droite; nous verrons plus loin le rôle considérable joué par ces trois bataillons.

A Czaslau, l'armée prussienne forme trois lignes composées chacune d'infanterie et de cavalerie; la cavalerie de la troisième ligne déborde un peu les flancs afin de s'opposer à un mouvement tournant.

A Hohenfriedberg, l'armée prussienne est formée également

sur trois lignes, la troisième, composée de trente escadrons, servant de réserve derrière le centre.

A Soor, les Prussiens se sont formés sur deux lignes seulement; cette formation mince et étendue facilitait le mouvement de conversion à droite exécuté dès le début de l'engagement; mais elle était faible partout et elle aurait pu entraîner la défaite des Prussiens très inférieurs en nombre si, de son côté, l'armée autrichienne n'eût été formée sur un mauvais terrain où ses trois lignes étaient trop rapprochées et hors d'état d'agir.

A Lowositz, le roi croyait n'avoir devant lui qu'une forte arrière-garde ennemie; il fait attaquer les hauteurs par deux colonnes d'infanterie et porte sa cavalerie au centre dans la plaine. La résistance qu'il éprouve sur tout son front lui fait comprendre qu'il a devant lui toute l'armée autrichienne; le brouillard qui se dissipe découvre la position de cette armée, et la lutte s'engage à fond sans avoir été précédée, de part et d'autre, d'un de ces déploiements méthodiques dont les batailles de cette époque nous offrent de si fréquents exemples.

L'ordre de bataille de l'armée prussienne à Prague et à Kolin comporte deux lignes et une réserve qui, à Kolin, ne comprend que quatre bataillons; les deux ailes sont flanquées par quelques bataillons.

A Rosbach, avant d'exécuter le mouvement rétrograde qui l'amènera sur le flanc de l'armée franco-impériale, Frédéric II place son armée dans une formation particulière qui lui permet de couvrir son front et ses flancs contre une surprise. Sa droite est appuyée au village de Bedra, sa gauche vers Rosbach; son front est couvert par une ligne de collines peu élevées au pied desquelles coule le ruisseau de Schortau qui forme comme un fossé devant ce front et enveloppe les deux ailes de l'armée; les bords marécageux de ce ruisseau, les collines et les bois dont la plaine est parsemée se prêtent à une guerre de surprise et d'embuscade. L'armée prussienne forme un triangle dont la base est tournée vers l'ennemi; sa première ligne comprend 21 bataillons; l'artillerie, encadrée par deux bataillons sur chaque aile, forme la deuxième ligne; 43 escadrons constituent la troisième; un bataillon et vingt escadrons sont en réserve. Ainsi ramassée sur elle-même et dissimulée derrière les obstacles du terrain, elle attend, elle guette en quelque sorte sa proie.

A Leuthen, l'armée forme deux lignes; chacune d'elles constitue une colonne à distance entière pendant la marche de flanc qui précède la bataille; les deux colonnes s'arrêtent vis-à-vis l'aile gauche ennemie et se reforment en bataille sur deux lignes par un mouvement de conversion à gauche.

A Zorndorf, l'armée prussienne prend sa formation de bataille après avoir exécuté autour de l'armée russe une vaste conversion : l'infanterie marche sur deux colonnes, la gauche en tête, et la cavalerie forme une troisième colonne à la gauche des deux autres; à la sortie de la forêt de Massin, l'infanterie de l'avant-garde, renforcée par dix-huit escadrons, forme une quatrième colonne qui marche à la droite de l'armée; enfin, à hauteur du village de Zorndorf, l'armée s'arrête et se forme en bataille par le mouvement de : pelotons à droite. L'infanterie forme alors trois lignes; une partie de la cavalerie encadre la deuxième ligne; le gros des escadrons se porte à l'aile gauche qu'elle déborde, et le reste de la cavalerie passe en réserve. Quant aux bataillons d'avant-garde, encadrés par deux batteries de dix pièces, ils se placent en avant de la première ligne, devant l'aile gauche; une centaine de pièces d'artillerie sont réparties sur tout le front de la ligne de bataille.

La formation de l'armée prussienne à Hochkirch était des plus défectueuses : elle occupait un terrain trop étendu et formait deux lignes, la cavalerie couvrant en partie la trouée du centre. Frédéric II ne pensait pas être attaqué sur ce terrain, et l'offensive n'était pas, du reste, dans les habitudes du maréchal Daun; le roi avait conscience du danger qu'il courait à proximité des fortes positions ennemies et il s'apprêtait à changer ses dispositions lorsqu'il fut subitement attaqué pendant la nuit.

A Kunersdorf, le roi forme d'abord son armée sur trois lignes, sur les hauteurs de Bischofsee; le lendemain il exécute un mouvement de flanc par la gauche et vient se former dans la forêt de Kunersdorf, vis-à-vis l'aile gauche des Russes qu'il prend pour objectif. Son armée est rangée d'abord sur cinq lignes, trois d'infanterie et deux de cavalerie; le gros de cette cavalerie est à l'aile gauche et quelques escadrons de dragons restent seuls derrière la troisième ligne. Il emploie alors la première ligne et une partie de la deuxième à l'attaque du Mühlberg qui est enlevé, mais l'artillerie prussienne n'a pu suivre le mouvement

rapide de l'infanterie et l'aile droite manque de cavalerie; tous les efforts des Prussiens échouent contre la nouvelle position prise par les Russes.

A Liegnitz, l'armée prussienne, obligée de se former à la hâte, combat sur deux lignes, couverte par la cavalerie qui se porte ensuite en réserve avec quelques bataillons.

A Torgau, le roi entend le canon sur sa droite et croit que son aile droite, sous les ordres de Zieten, prononce son attaque; il s'empresse d'engager ses colonnes au fur et à mesure qu'elles débouchent de la forêt de Dommitsch, sans prendre une formation régulière de combat.

En résumé, la formation sur deux lignes, la cavalerie aux ailes, avec une réserve plus ou moins forte formant une troisième ligne et placée derrière le centre, était celle que préférait Frédéric II, et elle peut être considérée comme son ordre de bataille normal.

Nécessité d'une réserve. — Frédéric II établit ainsi l'obligation de constituer une réserve :

« C'est une règle générale que dans toutes les armées bien menées on forme une réserve de cavalerie, si c'est dans un pays de plaine, et une réserve d'infanterie mêlée de quelques escadrons de dragons et de hussards, si c'est dans un pays coupé et de chicanes.

« Dans la plaine, il faut qu'il y ait toujours derrière le centre des bataillons une réserve de cavalerie qui doit être commandée par un officier de tête, puisqu'il faut qu'il agisse par lui-même, soit en portant du secours à l'aile qu'il verra en avoir besoin, soit en prenant en flanc l'ennemi qui poursuivra l'aile qui aura été mise en déroute, et donner par là le temps à la cavalerie de se rallier. »

Le roi n'avait pas de troupes spéciales destinées à ce rôle; il constituait la réserve avec les corps qu'il avait sous la main. Ces principes n'ont pas cessé d'être vrais; du temps de Frédéric, les canons marchaient avec les bataillons auxquels ils étaient attachés, de telle sorte que la réserve comprenait, comme de nos jours, les différentes armes, mais la cavalerie y entrait dans une proportion plus forte, son rôle sur le champ de bataille étant des plus importants.

Les exemples que nous avons cités plus haut montrent avec quel soin Frédéric constituait sa réserve; ainsi, à Prague, la réserve comprenait surtout de la cavalerie (50 escadrons et un seul bataillon); à Kolin, l'absence presque complète de réserve (4 bataillons seulement), due à l'infériorité numérique des Prussiens, a été l'une des causes de leur défaite; à Leuthen, l'ordre oblique adopté par Frédéric II rendait moins nécessaire la présence d'une réserve : l'aile gauche, placée obliquement, pouvait jusqu'à un certain point tenir lieu de réserve. A Zorndorf, la masse de cavalerie, mise à l'aile gauche de l'armée, devait former, dans l'esprit du roi, une véritable réserve : cette disposition était défectueuse et le roi s'en aperçut bientôt lorsqu'il voulut puiser dans le corps de cavalerie pour renforcer son aile droite, manœuvre difficile à exécuter avec rapidité au milieu d'un engagement. Il s'en aperçut encore à Kunersdorf, où les escadrons restés à l'aile gauche ne purent arriver à temps au secours de son aile droite.

Intervalles, distances, front de combat. — Les intervalles, les distances et le front de combat étaient très restreints, comme il convenait à une époque où le peu d'efficacité et de portée des armes à feu ne permettait que le combat rapproché.

« Un usage reçu est de donner quinze pas d'intervalle aux escadrons dans un terrain difficile et coupé; au lieu que, dans un terrain uni, ils se forment sur une ligne pleine.

« L'infanterie ne gardera pas d'autres intervalles que ceux qu'il faut pour le canon.

« Le général qui commandera la deuxième ligne observera une distance de 300 pas entre elle et la première, et s'il s'aperçoit de quelques intervalles dans la première ligne, il y fera entrer des bataillons de la seconde. »

Ces distances étaient suffisantes pour mettre la deuxième ligne à l'abri des feux d'artillerie dirigés contre la première. En donnant à son armée une profondeur et un front restreints, le roi avait ses troupes complètement dans la main; dans les batailles où, contrairement à sa tactique habituelle, il a trop étendu son front, il a été battu comme à Hochkirch, ou n'a remporté qu'un succès peu décisif comme à Lowositz.

Nécessité d'appuyer les ailes. — Cette formation l'exposait, il est vrai, à être débordé; mais il avait soin, pour parer à ce danger, de disposer ses troupes en crochet ou en échelons aux ailes.

« Vous appuierez toujours vos ailes, ou au moins celles qui doivent faire les plus grands efforts.

« En cas que l'une des ailes ne fût pas appuyée, le général qui commande la seconde ligne doit envoyer des dragons pour déborder la première ligne, sans en attendre l'ordre, et les hussards tirés de la troisième ligne viendront déborder les dragons.

« La raison en est que, si l'ennemi fait un mouvement pour prendre la cavalerie de première ligne en flanc, vos dragons et vos hussards feront à leur tour la même chose à l'ennemi.

« On verra..... que je fais placer trois bataillons dans l'intervalle des deux lignes de l'aile gauche de mon infanterie, c'est pour mieux assurer cette aile; car supposez que votre cavalerie fût battue, ces bataillons empêcheront toujours que l'infanterie ne soit entamée, comme nous en avons eu l'exemple à Mollwitz. »

Nous avons vu qu'à cette bataille le roi avait placé trois bataillons en potence à son aile droite. Ce sont eux qui ont sauvé la situation; en effet, trente escadrons ayant assailli vigoureusement l'aile droite prussienne pour donner le temps à l'armée autrichienne de se former en dehors de ses cantonnements, les dix escadrons prussiens furent en un instant culbutés et mis en déroute; mais tous les efforts de la cavalerie ennemie vinrent échouer contre les trois bataillons prussiens et cette résistance donna aux renforts le temps d'arriver, jusqu'à ce que le maréchal de Schwerin eût décidé la victoire par un mouvement en avant de toute son infanterie.

A la bataille de Soor, l'armée prussienne occupait une position forte au centre et bien appuyée à l'aile gauche, mais l'aile droite était en l'air, « dans un fond, dominé par une hauteur qui n'en était éloignée que de mille pas ». Cette disposition était d'autant plus dangereuse que l'aile droite se trouvait exposée à l'attaque principale des Autrichiens; la nature du terrain, dans cette région couverte de bois, facilitait encore les entreprises de l'ennemi. Pour parer à ce danger, Frédéric II a pris franchement l'offensive par son aile droite, pendant que le reste de son armée exé-

cutait un changement de direction à droite pour aborder l'armée autrichienne.

On peut dire que Frédéric II a toujours eu soin de protéger ses ailes, principalement à l'aide de corps de cavalerie convenablement placés; ce soin est visible dans toutes les batailles où il a eu le loisir de prendre sa formation de combat. Dans les rares occasions où il ne s'est pas conformé à cette règle, il s'en est mal trouvé.

Infanterie aux ailes de la cavalerie. — On peut aussi appuyer une aile en y plaçant de l'infanterie chargée de renforcer et de soutenir au besoin la cavalerie de cette aile.

« On peut employer encore un nouvel ordre de bataille, différent des autres en ce qu'il y a des corps d'infanterie aux extrémités des ailes de la cavalerie. Les bataillons sont destinés à soutenir la cavalerie et à fouetter, au commencement de l'affaire, avec leurs canons et celui des ailes de l'infanterie, la cavalerie ennemie, afin que la nôtre ait plus beau jeu en allant l'attaquer. Une autre raison est que, si votre aile a été battue, l'ennemi n'osera la poursuivre, car il se mettrait entre deux feux.

« Lorsque votre cavalerie, selon toute apparence, sera victorieuse, cette infanterie s'approchera de celle de l'ennemi; les bataillons qui sont dans les intervalles feront un quart de conversion et se mettront sur vos ailes, pour de là prendre l'infanterie ennemie en queue et en flanc; de sorte que vous en aurez meilleur marché. »

Cette infanterie joue donc un peu le rôle que remplira plus tard l'artillerie à cheval : elle appuie de son feu l'action de la cavalerie; mais l'infanterie ne peut remplir cette mission que bien imparfaitement, vu la lenteur de ses mouvements et la faible portée de son arme. Quant à l'artillerie de cette époque, elle n'a pas la mobilité nécessaire pour venir en aide sérieusement à la cavalerie, malgré l'essai timide tenté par Frédéric II vers la fin de ses campagnes pour constituer une sorte d'artillerie à cheval.

De la formation en échiquier. — Le roi permet aussi la formation en échiquier; mais, craignant sans doute qu'elle diminue la cohésion de l'armée, il en restreint l'emploi à des cas particuliers.

« L'expérience m'a fourni l'idée qu'il faudrait suivre en pareil cas l'exemple de ce que nos troupes ont fait, en formant leur attaque sur deux lignes en échiquier, soutenues en troisième ligne par quelques escadrons de dragons. On donnera l'ordre à la première ligne de n'attaquer que faiblement et de se retirer par les intervalles de la seconde, afin que l'ennemi, trompé par cette retraite simulée, se mette à la poursuivre et abandonne son poste. Ce mouvement sera le signal de marcher en avant et d'attaquer avec vigueur...

« Il n'y a que dans les attaques des retranchements, dans celles des batteries et des villages, et aussi dans les arrière-gardes de retraite qu'on place la cavalerie et l'infanterie en échiquier, pour renforcer tout d'un coup la première ligne, en faisant entrer la deuxième ligne dans les intervalles de la première, pour que les troupes puissent se replier sans désordre et se soutenir les unes les autres ; ce qui est une règle que l'on doit toujours observer. »

De l'ordre oblique. Comment Frédéric en comprend l'emploi. — Voici comment Frédéric II préconise l'emploi de l'ordre oblique :

« Ma première règle regarde le choix du terrain et la seconde la disposition de la bataille même. C'est ici où l'on peut faire une application utile de mon ordre de bataille. Car on refuse une aile à l'ennemi, et l'on renforce celle qui doit faire l'attaque. Par là vous portez toutes vos forces sur l'aile de l'ennemi que vous voulez prendre en flanc... Par cette disposition vous aurez l'avantage : 1° de faire tête avec un petit nombre de troupes à un corps supérieur ; 2° d'attaquer l'ennemi du côté où l'affaire sera décisive, et 3° votre aile ayant été battue, une partie seulement de votre armée sera entamée, les autres trois quarts des troupes, qui seront encore fraîches, serviront pour faire votre retraite.

« Le principe constant que je suis dans toutes mes attaques est de refuser une aile ou de n'engager qu'un détachement ; mon armée sert de base à ce qui attaque ; elle ne doit s'engager que successivement, selon les apparences que j'ai de réussir. Cette disposition me donne l'avantage de ne risquer qu'autant que je le trouve à propos ; l'armée ne doit être regardée que

comme la réserve des attaques de ce côté, ne servant qu'à nourrir et rafraîchir les troupes menées à la charge. Si je remarque quelque empêchement physique ou moral à mon entreprise, je suis maître de l'abandonner en repliant mes colonnes d'attaque sur mes lignes et en retirant mon armée, la mettant toujours sous la protection de mon canon, jusque hors de portée du feu de l'ennemi. L'aile qui a été le plus près de lui se replie ensuite derrière celle que j'ai refusée, qui devient ma ressource et me couvre lorsque je suis battu. Vainqueur, ma victoire en est plus brillante ; battu, ma perte en est moindre... »

Cette tactique a fait en son temps beaucoup de bruit ; les admirateurs de Frédéric II en ont exagéré les mérites : quelques-uns en ont fait une sorte de panacée devant produire infailliblement la victoire. Il nous faut donc examiner rapidement l'emploi que Frédéric a fait de l'ordre oblique dans ses principales batailles.

Exemples : Bataille de Soor. — On a voulu voir la première application de cette tactique dès 1745 à la bataille de Soor ; or, le roi n'avait certainement pas l'intention d'expérimenter un nouveau mode de formation lorsqu'il fut obligé, le 30 septembre 1745, de livrer bataille au moment où il levait le camp pour continuer son mouvement de retraite. Il a simplement exécuté un changement de front rendu nécessaire par la direction de l'attaque que l'armée autrichienne prononçait contre lui ; pour protéger l'entrée en ligne successive des corps du centre et de l'aile gauche, il a pris vigoureusement l'offensive avec son aile droite ; il en est résulté que sa ligne de bataille s'est trouvée oblique par rapport à la direction de la ligne ennemie ; mais on ne saurait voir dans ce fait l'emploi d'un ordre de bataille particulier. Ce serait plutôt, à proprement parler, le prince de Lorraine qui aurait exécuté une attaque en ordre oblique, mais le terrain se prêtait mal à cette opération et le prince n'a pas su mener cette attaque à bonne fin ; ce qui montre une fois de plus qu'à la guerre les meilleures conceptions ne valent que par la façon dont elles sont exécutées.

A Prague, la victoire qui, du reste, a été un moment indécise, doit être attribuée en grande partie à ce fait que toute l'aile

gauche autrichienne n'a pu prendre part à l'action; c'est à l'attaque d'aile, et non à la formation en ordre oblique, que le roi a dû son succès.

A Kolin, l'attaque en ordre oblique n'a pas même pu se produire et a dégénéré de suite en une manœuvre de front, qui s'est terminée par le plus lamentable échec.

Emploi de l'ordre oblique à Leuthen. — Leuthen est la première bataille dans laquelle Frédéric II ait appliqué d'une façon bien nette la formation en ordre oblique. Après avoir surpris à Borna l'avant-garde autrichienne que commandait le général de Nostitz, le roi dirige son armée vers l'aile gauche autrichienne, pendant qu'une partie de son avant-garde attaque l'aile droite ennemie pour faire diversion; l'armée prussienne se forme en ligne par un mouvement de conversion et s'établit en bataille en face de l'aile gauche autrichienne sur un front oblique à celui de l'ennemi. Tel est, en substance, le mouvement exécuté par Frédéric II le 5 décembre 1757 au début de cette bataille de Leuthen que Napoléon appelle « un chef-d'œuvre de mouvements, de manœuvre et de résolution ».

Une fois ce mouvement exécuté, Frédéric forme son infanterie en échelons par la droite, les bataillons à cinquante pas les uns des autres; une forte batterie de 20 pièces soutient l'attaque, tandis qu'une fraction de l'avant-garde forme crochet défensif à droite pour empêcher l'aile droite des Prussiens d'être prise à revers. En disposant ainsi son armée obliquement par rapport à l'armée ennemie, et en agissant par efforts successifs contre l'aile gauche autrichienne, le roi appliquait les véritables règles de la tactique. Il avait, en effet, surtout à craindre d'être débordé sur sa gauche et coupé de sa ligne de retraite naturelle : or, la disposition en échelons, la droite en avant, était la meilleure formation pour parer à ce danger; elle permettait au roi de refuser son aile gauche et de faire soutenir les différentes fractions de son armée les unes par les autres. Agir autrement et aborder l'ennemi sur une ligne pleine oblique au front de l'armée autrichienne, c'eût été risquer soi-même d'être débordé sur son aile gauche et pris à revers par un mouvement de conversion de la droite autrichienne, mouvement qui fut ébauché, mais mollement et trop tard; c'eût été engager l'armée prus-

sienne sur tout son front à la fois, peut-être prématurément, comme cela avait eu lieu à Kolin, tactique dangereuse en face d'un ennemi supérieur en nombre. En adoptant la formation oblique par échelons la droite en avant, Frédéric II appliquait les principes essentiels de la tactique de combat, puisqu'il se garantissait contre un mouvement tournant ou une attaque à revers dans la direction de sa ligne principale de retraite. Il est donc oiseux de se livrer à ce propos, comme on l'a fait si souvent, à de longues dissertations sur les avantages de l'ordre oblique[1]. Ce qui fait l'originalité des dispositions adoptées par Frédéric II à Leuthen, c'est ce mélange de hardiesse et de circonspection qui lui faisait exécuter, à faible portée de son adversaire, une marche de flanc pour aller attaquer l'aile gauche ennemie, tout en se garatissant, par une formation oblique en échelons, contre le danger d'être lui-même menacé sur sa gauche dans la direction de sa ligne de retraite naturelle.

L'ordre oblique à Zorndorf. — On a voulu voir également une application de l'ordre oblique dans le dispositif de l'aile gauche prussienne à Zorndorf. Cette aile était d'abord formée en échelons, mais la fraction placée en tête, ayant conversé à droite, a découvert le flanc gauche de la ligne qui a été chargée par la cavalerie russe. On ne saurait trouver dans cette disposition rien d'analogue à ce qui s'est passé à Leuthen. Du côté de l'aile droite prussienne, nous trouvons, au contraire, une application intelligente des principes de la tactique. Averti par le demi-échec qu'il vient d'éprouver à son aile gauche, le roi change ses dispositions avec une promptitude et une décision qui lui font le plus grand honneur. Au lieu de persister dans son attaque par la gauche, il fait avancer son aile droite et aborde la position ennemie obliquement et en la débordant. Cette fois nous retrouvons donc l'ordre oblique, cher à certains auteurs didactiques, ou plutôt nous retrouvons une application judicieuse de ce principe fécond : essayer d'ébranler l'une des ailes de l'ennemi, celle que l'on juge la plus vulnérable, à l'aide d'un mouvement enveloppant bien lié à l'attaque de front.

---

[1] C'est ainsi que Jomini lui-même n'hésite pas à dire : « Cet ordre oblique, au jugement de bien des militaires instruits, devait décider de la victoire ».

A Kunersdorf, Frédéric a pris pour objectif l'aile gauche ennemie et l'a attaquée en refusant sa propre aile gauche; mais les Russes ayant porté de ce côté leurs forces restées sans emploi à l'aile droite, le roi a éprouvé un échec complet.

En résumé, on peut dire que l'attaque en ordre oblique et en échelons, sans posséder aucune vertu particulière, constituait pour cette époque une manœuvre hardie; combinée avec une attaque d'aile, cette tactique avait des chances de réussite, surtout en face d'adversaires tels que les Autrichiens et les Russes, peu habitués à manœuvrer sur le champ de bataille, encore moins à modifier leurs dispositions primitives de combat, s'il survenait un incident quelconque.

Principes généraux du combat. — En tactique, comme en stratégie, Frédéric II est un partisan convaincu de l'offensive. Voici les principes généraux qu'il pose pour l'attaque :

« Celui qui assaillit doit faire attention à toutes les buttes de terre qui peuvent couvrir ses attaques contre le feu du poste; il ne doit négliger aucune hauteur susceptible de recevoir du canon; il entourera de feux croisés la partie de l'armée ennemie qu'il attaque, autant que le terrain et les dispositions de l'adversaire le lui permettent, pour se procurer la supériorité du feu, bien soutenir les attaques par son armée qui leur sert de base; s'il y a moyen de diriger une de ces attaques à dos de l'ennemi, il ne doit pas négliger cet avantage qui peut devenir décisif. »

Ces prescriptions font ressortir trois points principaux : la nécessité pour l'assaillant d'utiliser convenablement le terrain, d'obtenir par la concentration la supériorité du feu et d'aborder autant que possible l'ennemi à revers; ces principes résument encore aujourd'hui les principales règles du combat.

Sauf à Hochkirch, où il a été surpris par une attaque de nuit préparée avec une rare habileté, Frédéric II a toujours pris l'offensive sur le champ de bataille, même lorsqu'il a dû recevoir le combat, comme à Soor et à Liegnitz. A Soor en particulier, malgré son énorme infériorité numérique, il prend hardiment l'offensive contre l'armée autrichienne qui croit le surprendre et qui se trouve elle-même obligée de combattre sur un terrain défavorable où elle ne peut déployer toutes ses troupes. A Liegnitz, réveillé en sursaut par l'attaque que Laudon dirige contre

son camp, le roi prend à la hâte ses dispositions de combat et passe à l'offensive; les colonnes autrichiennes sont assaillies et rejetées en désordre dans la vallée de la Katzbach. Dans toutes les autres rencontres, Frédéric prend dès le début la direction de l'engagement et marche fièrement à l'ennemi.

Commencement de l'action : on cherche à brusquer l'attaque. — Nous avons vu que l'armée prussienne prenait généralement son ordre de bataille avant de commencer l'action; toutefois, le roi conseille de brusquer l'attaque lorsqu'on peut espérer surprendre l'ennemi. Lui-même, à Lowositz, croyant n'avoir affaire qu'avec une partie de l'armée autrichienne, il engage directement ses colonnes d'infanterie contre les hauteurs de Lobosch et de Kinitz, tandis que sa cavalerie se mesure dans la plaine avec les escadrons autrichiens.

« Il n'est pas toujours nécessaire d'attendre que toute l'armée soit en bataille pour commencer l'attaque. L'occasion vous présente souvent des avantages que vous perdrez mal à propos en retardant d'en profiter.

« Cependant, il faut qu'une bonne partie de l'armée soit en bataille, et vous aurez particulièrement pour objet la première ligne, sur laquelle vous réglerez l'ordre de bataille. Si les régiments de cette ligne ne sont pas tous présents, ils seront remplacés par d'autres de la seconde. »

A Mollwitz, Frédéric II, qui en est encore à ses débuts, commet la faute de se former méthodiquement en bataille au lieu d'attaquer brusquement les Autrichiens avant qu'ils aient eu le temps de se former en dehors de leurs cantonnements; il le reconnait lui-même en ces termes : « Arrivé à Mollwitz, où l'ennemi cantonnait, au lieu de marcher avec vivacité pour séparer les cantonnements des troupes de la reine, il perd deux heures à se former méthodiquement devant un village où aucun ennemi ne paraissait; s'il avait seulement attaqué ce village de Mollwitz, il y eût pris toute cette infanterie autrichienne ».

Il ne faut pas se déployer prématurément. — La plupart du temps, les armées opposées à Frédéric II prenaient méthodiquement leur ordre de bataille sur un terrain choisi d'avance et attendaient passivement son attaque; c'est ainsi qu'a procédé

l'armée autrichienne à Prague, à Kolin, à Leuthen, à Torgau, et l'armée russe à Zorndorf et à Kunersdorf.

La tactique de Frédéric II consistait, au contraire, à manœuvrer sur le champ de bataille de manière à dérouter l'ennemi et à le tenir jusqu'au dernier moment dans l'incertitude de ses projets. Le roi restait donc libre de choisir son point d'attaque d'après le terrain et les dispositions prises par son adversaire, et de placer ses troupes de manière à les faire agir en masse contre le point choisi. Mais il convenait de ne pas déployer son armée prématurément et de tenir ses desseins cachés jusqu'au dernier moment; à la bataille de Lowositz, le roi, trompé par le brouillard, a effectué son déploiement et commencé l'action sans être suffisamment édifié sur la position, les forces et les projets de l'ennemi.

« Le lendemain, 1er octobre, on fut reconnaître, dès la pointe du jour, ce camp qu'on avait découvert la veille; un brouillard épais étendu sur la plaine empêcha de distinguer les objets. On voyait comme à travers un crêpe la ville de Lowositz et, à côté, de la cavalerie en deux troupes dont chacune paraissait être de cinq escadrons. Sur cela, on déploya l'armée. »

Il faut lier les attaques, ne pas perdre les distances. — Quand on aborde l'ennemi, il est nécessaire de ne pas perdre les distances afin que les attaques soient bien liées :

« Si vous marchez en colonne à une bataille, soit par la droite ou par la gauche, il faudra que les bataillons et les divisions se suivent de près, pour que vous puissiez promptement vous mettre en bataille lorsque vous commencerez à vous déployer. Mais si vous marchez de front, les bataillons observeront bien leur distance, afin qu'ils ne se serrent ni s'ouvrent trop. »

A Kolin, l'insuccès de Frédéric II serait dû en partie[1] à un faux mouvement exécuté par l'un des généraux prussiens. Inquiété par le feu des tirailleurs croates postés dans les blés, ce général fit faire front à un bataillon pour chasser ces tirailleurs, au lieu de serrer sur les bataillons qui marchaient devant lui; il en résulta que les bataillons placés en arrière firent front égale-

---

[1] D'après Jomini.

ment et s'engagèrent aussitôt, de telle sorte qu'un vide se produisit au milieu de la ligne de bataille.

A Zorndorf, dans la première attaque dirigée contre le carré russe, l'avant-garde prussienne, qui formait échelon en avant de l'aile gauche, devait lier son mouvement à celui de la première ligne; mais, par suite d'une légère erreur de direction, cet échelon exécuta une petite conversion à droite et découvrit complètement le flanc gauche de la première ligne qui fut sabrée par la cavalerie russe.

De l'attaque par surprise. — Pour réussir, les surprises doivent être préparées dans le plus grand secret; on devra connaître en détail le pays et régler ses dispositions sur la configuration du terrain.

« Avant que de former aucun projet, il faut commencer par bien connaître le pays et la position de l'ennemi.

« On examinera les chemins qui mènent au camp et l'on formera là-dessus la disposition générale... Vous destinerez les chasseurs les plus intelligents et les plus instruits des chemins pour conduire les colonnes.

« Ayez grande attention à cacher votre dessein. Le secret est l'âme de toutes ces entreprises.

« Pendant la marche, on gardera un profond silence et l'on défendra au soldat de fumer.

« Lorsque l'attaque commencera et que le jour paraîtra, l'infanterie formée sur quatre ou six colonnes marchera tout droit au camp pour soutenir son avant-garde. On ne tirera pas avant la pointe du jour, car on risquerait de tuer ses propres gens; mais aussitôt qu'il fera jour, il faudra tirer sur les endroits où l'avant-garde n'a pas percé, particulièrement sur les ailes de la cavalerie, pour obliger les cavaliers n'ayant pas le temps de seller ni de brider leurs chevaux de s'en aller et de les abandonner.

« Il faut que vous donniez aux généraux qui sont sous vos ordres une instruction sur tous les événements qui pourront arriver, afin que chacun d'eux sache ce qu'il aura à faire alors. »

Dans le cas où l'on est soi-même attaqué par surprise, il faut former les troupes le plus tôt possible et laisser la plus grande initiative aux généraux, qui agiront d'après les circonstances :

« En supposant que, malgré toutes les précautions, l'ennemi puisse s'approcher de l'armée, je donnerais le conseil de mettre en toute diligence les troupes en bataille sur le terrain qui leur sera marqué; d'ordonner à la cavalerie de tenir ferme à ses postes et de faire son feu de peloton jusqu'à l'arrivée du jour. Alors les généraux examineront s'il faut avancer, si la cavalerie a été victorieuse, si elle a été repoussée et ce qu'il y aura à faire.

« En de pareilles occasions, il faut que chaque général sache prendre son parti et agir par lui-même, sans attendre pour cela les ordres du général en chef. »

Des carrés. — En général, le bataillon prussien, lorsque ses ailes ne sont pas appuyées, forme le carré pour résister à la cavalerie ennemie. Les pelotons directement menacés par la charge font feu droit devant eux; ceux de droite et de gauche se replient en arrière et battent de leur feu les ailes du bataillon. Ainsi formé en carré, le bataillon compte surtout sur son feu pour repousser la cavalerie ennemie. Lorsque les ailes sont appuyées, on reçoit la cavalerie en ligne.

La formation en carré trouve encore son emploi quand on est obligé de battre en retraite; comme c'est surtout la cavalerie ennemie qui est à craindre dans ce cas, l'infanterie se forme en carré lorsque celle-ci devient trop pressante, et elle reprend sa marche rétrograde lorsque ses feux ont arrêté à bonne distance les escadrons ennemis. On emploiera, du reste, pour flanquer ces carrés et protéger la retraite, toute la cavalerie dont on peut disposer soi-même :

« Vous ramasserez tout ce qui vous restera de votre cavalerie et, si vous voulez, vous formerez un carré pour protéger votre retraite.

« Nous trouvons deux carrés célèbres dans l'histoire : l'un, fait par le général de Schulenbourg après la bataille de Frauenstadt, au moyen duquel il se retira au delà de l'Oder sans que Charles III pût le forcer, et celui du prince d'Anhalt, lorsque le général de Styrum perdit la première bataille de Hochstædt. Ce prince traversa une plaine de deux lieues, sans que la cavalerie française osât l'entamer. »

Des ordres pour le combat. — Les instructions que le roi donne

à ses généraux avant le combat ont pour objet de leur indiquer d'une façon générale le résultat qu'il se propose d'atteindre et les dispositions d'ensemble qu'il croit devoir adopter dans ce but; c'est ce qu'on peut appeler des *directives*, pour employer l'expression usitée aujourd'hui. Chaque général en sous-ordre peut ainsi concourir à l'action et prendre, de sa propre initiative, toutes les mesures de détail que nécessitent les divers incidents de la lutte.

« Il faut que vous donniez aux généraux qui sont sous vos ordres une instruction sur tous les événements qui pourront arriver, afin que chacun d'eux sache ce qu'il aura à faire alors...

«... En de pareilles occasions, il faut que chaque général sache prendre son parti et agir par lui-même, sans attendre pour cela les ordres du général en chef. »

Voici quelques exemples d'ordres donnés par Frédéric II avant le combat.

Exemples : Ordre pour la bataille de Hohenfriedberg. — Dans la nuit qui précéda la bataille de Hohenfriedberg, à 2 heures du matin, le roi réunit « les principaux officiers de l'armée pour leur donner la disposition du combat ». Il s'exprima en ces termes :

« L'armée se mettra incessamment en marche sur deux lignes; elle passera le ruisseau de Striegau; la cavalerie se mettra en bataille vis-à-vis de la gauche de l'ennemi, du côté de Pilgramshayn; le corps Du Moulin couvrira sa droite; la droite de l'infanterie se formera à la gauche de la cavalerie, vis-à-vis des bosquets de Rohnstock; la cavalerie de la gauche s'appuiera au ruisseau de Striegau, gardant au loin, à son dos, la ville de ce nom; dix escadrons de dragons et vingt de hussards, qui composent la réserve, se posteront derrière le centre de la deuxième ligne pour être employés où il sera besoin; derrière chaque aile de la cavalerie un régiment de hussards se formera en troisième ligne, pour garantir le dos et le flanc de la cavalerie si le terrain va en s'élargissant, ou pour servir à la poursuite; la cavalerie chargera impétueusement l'ennemi l'épée à la main; elle ne fera point de prisonniers dans la chaleur de l'action; elle portera ses coups au visage. Après avoir renversé et dispersé la cavalerie contre laquelle elle aura choqué, elle se retournera sur

l'infanterie ennemie et la prendra en flanc ou à dos, selon que l'occasion s'en présentera. L'infanterie prussienne marchera à grands pas à l'ennemi; pour peu que les circonstances le permettent, elle fondra sur lui avec la baïonnette; s'il faut charger, elle ne tirera qu'à 150 pas. Si les généraux trouvent quelque village sur les ailes ou devant le front de l'ennemi qu'il n'ait pas garni, ils l'occuperont et le borderont extérieurement d'infanterie, pour s'en servir, si les circonstances le permettent, à prendre l'ennemi en flanc; mais ils ne fourreront (*sic*) de troupes ni dans les maisons, ni dans les jardins, pour que rien ne les gêne et ne les empêche de poursuivre ceux qu'ils auront vaincus. »

Cette instruction, on le voit, entre dans des détails sur le mode d'action de la cavalerie et de l'infanterie, sur l'occupation des villages, etc...., ce qui s'explique par ce fait que Hohenfriedberg est une des premières batailles rangées livrées par Frédéric II.

Ordre pour la bataille de Kunersdorf. — L'ordre pour la bataille de Kunersdorf ne contient plus d'instructions tactiques, mais il indique nettement et sommairement à chacun ce qu'il doit faire.

La veille de la bataille, le roi reconnaît des hauteurs de Trettin les positions ennemies et donne à son armée l'ordre suivant :

« Si l'ennemi reste dans sa position, l'armée marchera au point du jour par lignes et par la gauche. Le général Finck fera des démonstrations sur les hauteurs avec une tête de colonne pour faire croire aux Russes que le roi a l'intention de les attaquer sur ce point. Mais il attendra pour s'engager que l'armée du roi commence le feu; alors il couronnera les hauteurs de Bischofsee et de Trettin avec de l'infanterie et beaucoup d'artillerie. La cavalerie de ce corps prendra une position intermédiaire dans la plaine, afin de soutenir au besoin l'infanterie et de profiter des moments favorables pour charger l'ennemi. Pendant que ceci s'exécutera, l'armée continuera son mouvement sur deux lignes par la gauche : Seidlitz, avec la cavalerie de l'aile gauche, précédera la première ligne d'infanterie, et le prince de Wurtemberg, avec celle de l'aile droite, la suivra. Ces deux généraux se formeront en troisième ligne lorsque l'infan-

terie se mettra en bataille, les hussards de Kleist débordant le flanc droit. En général, on aura attention de refuser la gauche pour faire effort par la droite. »

Cet ordre insiste sur trois points principaux : la diversion confiée au général Finck, le rôle de la cavalerie pendant la marche de l'armée et l'ordre oblique adopté pour l'attaque. Ces instructions supposaient que l'ennemi resterait immobile; s'il se mettait en retraite, l'armée prussienne devait le suivre :

« Si l'ennemi marchait dans la nuit à Reppen, l'armée le suivrait, à 3 heures du matin, sur trois colonnes, par lignes. »

Le roi devait ensuite modifier son ordre, après avoir reconnu la nouvelle position occupée par les Austro-Russes.

Ordre pour la bataille de Torgau. — A Torgau, Frédéric donne des instructions spéciales à Zieten, qui avait un commandement presque indépendant; puis il rassemble ses généraux et leur fait connaître ses intentions dans les termes suivants :

« L'armée partira demain, 3 novembre, à 6 h. 1/2, sur quatre colonnes par la gauche; les dragons de Schorlemmer, les hussards de Mohring, de Dingelstedt et les dragons francs resteront en observation à Weidenhayn. Comme il doit exister un corps ennemi vers Pretsch, ils auront soin de prendre position de manière à faire feu partout. Notre aile gauche attaquera les Autrichiens; en conséquence, les généraux veilleront à ce que les bataillons marchent serrés et puissent s'engager à temps pour se soutenir. Les lignes seront éloignées de 250 pas.

« Aussitôt que l'ennemi sera chassé des vignes, on y établira des batteries de gros canon, et les bataillons se reformeront. Si l'on demande de la cavalerie, on ne fera avancer que le nombre d'escadrons qui pourraient agir. Sa Majesté se repose sur la bravoure des officiers et ne doute pas qu'ils ne fassent tous les efforts pour remporter une victoire complète. »

On voit avec quel soin le roi couvrait tous ses mouvements à proximité de l'ennemi, et quelle importance il attachait à avoir son armée bien dans la main; de là cette recommandation de faire marcher les bataillons serrés et de les engager à temps pour qu'ils puissent se soutenir; malgré cette recommandation, et en raison des difficultés de la marche sous bois, les troupes

de l'aile gauche n'arrivèrent que successivement sur le champ de bataille et faillirent être détruites en détail.

De la transmission des ordres. — La transmission des ordres doit être assurée avec le plus grand soin et confiée à des officiers dont on est sûr, car la moindre erreur peut amener des méprises de la plus grande gravité. Frédéric II cite un fait de cette nature qui se produisit à la bataille de Hohenfriedberg :

« J'ordonnai à un de mes aides de camp d'aller dire au margrave Charles de se mettre, comme le plus ancien général, à la tête de ma seconde ligne, parce que le général Kalckstein avait été détaché à l'aile droite contre les Saxons. Cet aide de camp fit un quiproquo et porta l'ordre au margrave de former la seconde ligne de la première. Je m'aperçus heureusement de cette méprise et j'eus le temps de la réparer.

« On doit, par conséquent, être toujours sur ses gardes et songer qu'une commission mal exécutée peut gâter votre affaire. »

Colonel Bourdeau,
du 70e rég. d'infanterie.

(*A continuer.*)



L'AUTOMOBILISME

AU POINT DE VUE MILITAIRE.

I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La rapidité des progrès de l'automobilisme est bien faite pour émerveiller les imaginations. Né depuis cinq ans à peine, l'automobilisme a pris un essor tel, que le moment semble venu d'en examiner les applications possibles aux transports militaires.

D'abord qu'entend-on exactement par automobilisme? D'après le dictionnaire, le mot automobile signifie qui se meut par lui-même : c'est là une définition bien vague et il y a lieu de la compléter comme il suit. On appelle *automobile* tout véhicule pouvant se déplacer par lui-même et portant avec lui la source de puissance nécessaire à sa propulsion. Lorsque le véhicule ne porte en lui-même qu'une partie de la cause de son mouvement, il est simplement *automoteur*. Certaines locomotives électriques, ainsi que les voitures de tramways à conducteurs aériens ou souterrains, sont des automotrices. Lorsque la source de puissance d'un véhicule est électrique, ce véhicule est *électromoteur* ou *électromobile*, suivant que la puissance est amenée au véhicule par des conducteurs ou qu'elle est portée par le véhicule et se déplace avec lui.

Ce qui a précisément contribué à faire entrer dans nos mœurs l'automobilisme et à détrôner presque complètement le cyclisme, ce sont les variétés de moteurs dont on a trouvé l'application

depuis quelques années. Ainsi, outre les moteurs à vapeur, il y a les moteurs à air comprimé, les moteurs à gaz, les moteurs à acide carbonique, les moteurs à ammoniaque, les moteurs électriques, etc.

En outre, d'une manière générale, on peut distinguer deux grandes classes d'automobiles : 1° sur rails; 2° sur routes. Nous ne ferons qu'indiquer la première, qui est évidemment d'une application plus pratique et d'un rendement plus grand chaque fois qu'on pourra y avoir recours. Mais, au point de vue militaire, il est clair que, en campagne, il ne pourra être question que de l'emploi d'automobiles sur routes, de sorte qu'il n'y a lieu d'étudier ici que ce genre d'emploi.

II.

CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES.

Évidemment, l'automobilisme ne date pas seulement de l'invention de la vapeur, et la mécanique avait cherché bien auparavant à faire mouvoir sur les routes des véhicules sans le secours d'animaux.



Fig. 1.

On peut citer comme l'initiateur primitif de ce genre de véhicules le grand *Léonard de Vinci,* qui, dès avant 1500, aurait dessiné et décrit une sorte d'automobile, dont pourtant il n'existe pas trace d'emploi.

Mais il existe un projet plus pratique, que l'on doit à *Ozanam*, professeur de mathématiques, qui le publia dans un ouvrage édité en 1696 chez Georges Gallet, à Amsterdam. Son programme était formulé comme il suit : « Construire un carrosse dans lequel on se puisse conduire soi-même, là où l'on voudra, sans aucuns chevaux ».

Ainsi que l'indique la figure 1, le véhicule était mis en mouvement par un laquais pédalant sur deux planchettes, à la façon de la vélocipédie moderne. Des pédales P P' communiquaient le mouvement à une poulie B qui, par l'intermédiaire des bielles C, renvoyait ce mouvement à l'axe de transmission principal A. La direction était donnée sur l'essieu d'avant, au moyen de deux rênes attachées à une flèche.

Une automobile fut construite par *Vaucanson* et présentée au roi Louis XV en avril 1748. C'était un carrosse « à ressorts d'horlogerie », pouvant contenir deux personnes. D'après l'Almanach royal, qui relate brièvement cet essai, on apercevait entre les essieux quatre roues engrenées deux à deux et reliées par des rubans d'acier dentelé. Des chaînes communiquaient avec une manivelle tournante sous la main du conducteur. L'essai réussit, mais on ignore pour quelle cause il ne fut pas donné suite à cette invention.

Le *Journal des Sciences militaires* a indiqué, dans son numéro de septembre 1898, la construction par Nicolas-Joseph *Cugnot*, officier d'artillerie français, d'une voiture automobile à vapeur très primitive et très rudimentaire, qu'il fit à peu près marcher dès 1769, mais qui n'était pas pratique.

Cependant les Anglais s'emparèrent de l'idée et réussirent, avec *Trévithick* et *Virian*, avec *Griffiths*, etc., à créer des locomotives routières qui circulaient dès 1830 entre certaines villes, pour le service des voyageurs, à une vitesse de trente kilomètres environ à l'heure. Des lois restrictives, connues sous le nom de *Locomotive Act*, qui n'ont été rapportées que tout récemment, contraignirent ces véhicules de cesser leurs services.

Il faut convenir d'ailleurs que cette réglementation prohibitive

n'eut pas des conséquences bien regrettables au point de vue des transports, car l'automobile devint la locomotive et l'invention des chemins de fer, qui survint peu après, permit d'effectuer les transports de toute espèce dans des conditions plus avantageuses sous tous les rapports. Aussi, de 1836 à 1896, on ne trouve plus, en Angleterre, que des tentatives isolées de construction de voitures mécaniques.

Du reste, la question fut reprise en France dès 1820 et fit l'objet d'études approfondies, parmi lesquelles il convient de citer avantageusement celles qui donnèrent lieu aux essais suivants. En 1827, M. *Pecqueur*, chef des ateliers du Conservatoire des arts et métiers, fit breveter un chariot à vapeur, avec disposition d'engrenages différentiels qui étaient la conséquence de l'emploi des roues d'arrière comme roues motrices. Vers 1834, M. *Charles Dietz* construisit un remorqueur à vapeur qui fonctionna dans de bonnes conditions. La maison *Lotz*, de Nantes, établit en 1856 une petite voiture automobile à vapeur, qui fut la première ayant fait régulièrement un service public de transport de voyageurs en France. Divers autres services du même genre furent organisés depuis à l'aide de moteurs variés.

Mais les efforts des inventeurs s'étaient portés de préférence sur les perfectionnements à apporter aux locomotives routières, dont la maison *Albaret* construisit dès 1865 des types pratiques, destinés surtout aux besoins de l'agriculture.

A l'exposition de 1867, on put d'ailleurs remarquer un certain nombre de voitures sans chevaux, tant françaises qu'étrangères, et présentant un véritable intérêt technique.

A partir de cette époque, de nombreuses voitures de ce genre furent créées pour le service des voyageurs et M. *A. Bollée*, du Mans, présenta à l'exposition universelle de 1878 une voiture à six places fort bien comprise. A cette exposition figurait également, avec différentes voitures à vapeur, un tricycle à vapeur construit par M. *Perreaux*, avec chaudière à serpentin chauffée au pétrole.

Depuis, le mouvement s'est accéléré, les inventions se sont multipliées et l'exploitation des voitures à vapeur s'est faite un peu partout. Mais il faut reconnaître à la maison Bollée le mérite d'avoir construit le premier véhicule de ce genre réellement pratique, plus léger, moins encombrant, mais surtout d'avoir trouvé

la solution de la question de la *distribution* et du *foyer*, insuffisamment comprise jusque-là. En 1878, il y avait en service vingt-cinq voitures de ce système; remorqueurs pour marchandises ou trains mixtes, omnibus, diligences ou petites voitures.

D'autres services de transport en commun ont d'ailleurs été exploités depuis, tant en France qu'à l'étranger, au moyen de voitures automobiles à vapeur de divers systèmes, et d'autres inventeurs entraient en ligne vers la même époque.

Les tricycles à vapeur de MM. *de Dion, Bouton et Trépardoux*, firent leur apparition en 1885. Les deux roues d'avant étaient directrices et la roue d'arrière était actionnée directement par la machine. Leur chaudière à tubes rayonnants, perfectionnée depuis, est encore employée avec succès.

Les premiers essais du générateur inexplosible de *Serpollet* datent de 1887. Le *pétrole* commençait à être employé en 1886, en Allemagne, sur une sorte de tricycle à deux places, actionné par un moteur horizontal *Benz*.

En 1889, *Daimler* inventait son moteur à deux cylindres inclinés, dont la maison *Panhard et Levassor* obtint la concession pour la France.

Les deux moteurs Benz et Daimler sont les deux types qui ont servi à établir les divers systèmes perfectionnés qui existent.

C'est à l'exposition internationale d'électricité de 1881, à Paris, qu'on a vu fonctionner pour la première fois des *véhicules électriques*, sur rails et sur routes, actionnés par des dynamos. Depuis, les progrès ont été rapides et considérables; de nombreuses lignes de tramways électriques fonctionnent dans plusieurs villes, mais l'application de moteurs électriques à des véhicules sur route est peu fréquente.

En *résumé*, les préjugés qui ont existé fort longtemps contre l'automobilisme, ont fait place à une appréciation plus saine des services qu'il peut rendre. Des progrès rapides et considérables ont été réalisés dans la construction des divers systèmes, au point que de nombreuses manufactures et des milliers d'ouvriers ont peine à satisfaire aux commandes. L'automobilisme aurait même pris une extension autrement grande et détrôné à peu près complètement le cyclisme, si les nouvelles voitures n'étaient encore hors de la portée de toutes les bourses. Ainsi, tandis qu'une bicyclette ne coûte que 300 francs en moyenne, le prix d'une

automobile varie de 6,000 à 15,000 et même 20,000 francs. Il y a, il est vrai, des voiturettes à 2,000 francs.

Pour encourager les efforts des constructeurs, on a organisé, depuis 1894, des concours et des courses de toute espèce. Le concours du *Petit Journal*, en 1894, auquel ont pris part 102 véhicules, a prouvé qu'il était possible de construire pratiquement des automobiles pour les transports en commun ou isolés. Bien que la traction à vapeur soit arrivée première, avec une voiture de Dion-Bouton, les conditions du concours firent attribuer le premier prix à MM. Panhard-Levassor et Peugeot frères, dont les voitures employaient le pétrole comme source d'énergie.

La *course de Paris-Bordeaux*, organisée par l'*Automobile-Club* et pour laquelle 46 voitures avaient été engagées, consacra le triomphe du pétrole sur la vapeur, car l'électricité n'avait pu entrer en lutte qu'au prix de sacrifices pécuniaires exagérés. Cette course, en dégageant nettement le genre de construction qui convenait pour les automobiles, a été le véritable point de départ de notre industrie pour ces voitures.

En 1895, la *course Paris-Marseille* et retour (1700 kilomètres) servit à démontrer l'endurance des automobiles dans une épreuve entreprise par un temps horrible ; elle consacra également le triomphe des voitures à pétrole Panhard-Levassor et Peugeot.

La *course Marseille-Nice-Monte-Carlo*, en 1897, montra que, dans certains cas, la vapeur peut triompher du pétrole.

Dans la *course Paris-Dieppe*, 12 automobiles sont arrivées avant un train spécial organisé par la Compagnie de l'Ouest.

Enfin, nous citerons le *concours des Poids lourds*, qui eut lieu, en 1897, pour les véhicules pesant au moins une tonne ; nous y reviendrons plus loin, parce que ce genre d'automobile se rapporte plus spécialement au point de vue que nous avons à examiner. Des concours de même espèce eurent lieu également, en 1898, à Paris et à Liverpool.

En outre, des expositions organisées un peu partout, mais surtout les expositions annuelles des automobiles à Paris, permettent de se rendre compte des progrès rapides accomplis dans toutes les branches de l'automobilisme, depuis les véhicules de luxe à grande vitesse jusqu'aux robustes « poids lourds ».

Mais si l'on doit envisager avec confiance les pas de géant faits

dans cette voie, il n'en faut pas moins constater qu'il en reste de considérables encore à réaliser. D'abord, les divers systèmes sont en général trop élégants, trop coûteux pour être à la portée de toutes les bourses. Ensuite, au point de vue qui nous occupe, les automobiles pour transports en commun et surtout pour le transport des marchandises ne paraissent pas avoir fait l'objet d'études assez complètes, ou, du moins, on ne voit guère de systèmes répondant aux conditions pratiques de ce genre de transport.

Cela tient évidemment à ce que les constructeurs ont tout intérêt à donner satisfaction aux amateurs, qui seuls jusqu'à présent peuvent s'en permettre le luxe. Mais sous peu, lorsque ces derniers seront pourvus, on sera obligé de chercher de nouvelles couches d'acheteurs et de travailler alors pour le grand public.

III.

AVANTAGES DES AUTOMOBILES.

Les avantages qu'assure d'une manière générale l'emploi des automobiles sont, au point de vue militaire, à peu près les mêmes que ceux des locomotives routières et peuvent se résumer comme il suit :

1° Économie considérable dans le transport des objets : d'abord, parce que les automobiles ne coûtent rien lorsqu'elles ne fonctionnent pas, alors que les chevaux mangent même lorsqu'ils ne produisent pas ; ensuite, parce que l'emploi des automobiles permet de constater une économie de 30 p. 100, tant sur le capital à immobiliser en véhicules que sur la dépense journalière par voiture, sans tenir compte de l'accélération du transport ;

2° Possibilité de régler avec précision et d'effectuer avec exactitude le service des convois, de jour, de nuit, au besoin en triplant les étapes. En effet, une automobile a à peine besoin d'arrêt et, après avoir fait une centaine de kilomètres, il suffit de quelques minutes pour la remettre en état de continuer sa course ;

3° Accélération du service, non seulement par la continuité de

la course, mais encore par la vitesse plus grande que l'on peut obtenir ;

4° Diminution du nombre des conducteurs du train des équipages, des chevaux et de leurs harnais, des voitures ; d'où diminution des approvisionnements pour les hommes et les chevaux supprimés ;

5° Réduction sensible de la longueur du train (au moins un tiers), ce qui, avec les convois considérables nécessaires de nos jours, n'est pas à dédaigner ;

6° Suppression du désordre dans le convoi et des difficultés qui résultent des maladies des chevaux, du manque de fourrages, etc. ;

7° Facilité de franchir les côtes ou les passages difficiles sans à-coups et sans fatigue disproportionnée pour les organes de la machine ;

8° Enfin, facilité plus grande de circulation par suite de la présence des pneus.

IV.

INCONVÉNIENTS.

1° Le prix assez élevé des automobiles ; mais, à la condition de trouver un modèle convenable, cet inconvénient n'existe pas si l'on fait entrer en ligne de compte les économies résultant de la suppression des chevaux, de leurs conducteurs, etc. ;

2° La nécessité de disposer de routes bien entretenues ; pourtant cette nécessité est la même pour les convois traînés par des chevaux ;

3° La consommation d'eau, de pétrole ou de combustible ; mais les approvisionnements à prévoir à ce point de vue sont de beaucoup moins considérables que ceux qui sont nécessaires pour l'alimentation des chevaux et de leurs conducteurs ;

4° La fréquence des réparations qu'exigeront des automobiles marchant tous les jours dans des conditions très dures et la difficulté d'exécuter convenablement des réparations délicates avec les moyens grossiers dont on dispose en campagne. Pourtant, on espère que ces réparations entreront bientôt dans le domaine de la pratique courante.

Les avantages et les inconvénients précédents, auxquels on pourrait en ajouter d'autres encore, ne sont d'ailleurs que relatifs et dépendent surtout du genre de machine et des conditions d'emploi. Nous allons donc étudier sommairement ces questions.

V.

GENRE D'AUTOMOBILES.

Les principaux types d'automobiles que l'on voit circuler sont les suivants :

1° Les *voitures de promenade et de tourisme*, pour deux, quatre ou six personnes. Il en existe un très grand nombre de systèmes, variant avec le constructeur. La plupart de ces véhicules sont mus par moteurs à pétrole, bien qu'il existe des voitures à vapeur en état de fonctionner dans de bonnes conditions. Les automobiles électriques ont pris un plus grand développement à l'étranger qu'en France.

Nous ne faisons qu'indiquer cette première catégorie de véhicules, dont l'utilisation pratique en campagne sera expliquée plus loin ; mais on trouverait et l'on emploierait, au moment d'une guerre, les modèles existants, qui, en général, seraient conduits par leurs propriétaires ;

2° Les *voitures pour le transport en commun des voyageurs*, en général mues par la vapeur, et dont un certain nombre ont pris part au concours des « poids lourds », tels que l'omnibus et le tracteur de Dion-Bouton, le break et le tracteur Le Blant, l'omnibus et le train à voyageurs Scotte, l'omnibus Weidknecht. Pourtant, quelques omnibus à pétrole fonctionnent convenablement, et la maison Panhard-Levassor en a présenté un type très élégant au concours des poids lourds. Il n'existe pas en France d'omnibus électrique, mais on en expérimente à l'étranger ;

3° Les *voitures pour le transport des marchandises*, qui peuvent, à leur tour, se diviser en trois catégories, savoir :

a) Les véhicules qui servent uniquement de remorqueurs, comme les locomotives, avec la seule différence de la vitesse. Ce sont, à vrai dire, des sortes de locomotives routières, avec adhérence indépendante de la charge traînée : le tracteur Le Blant en est le type ;

b) Les véhicules mixtes, c'est-à-dire les tracteurs-porteurs, dans lesquels une partie de la charge, placée sur l'automobile, contribue à l'adhérence, tandis que le reste de la charge est traîné sur des fourgons : le tracteur Scotte en est le prototype;

c) Les véhicules essentiellement porteurs et qui constituent des automobiles, au sens rigoureux du mot, en rendant les mêmes services que ceux des catégories précédentes, mais sous une autre forme. Il y a des camions de divers systèmes, dont le plus intéressant est celui qui a été présenté par la maison de Dietrich au concours des poids lourds et dont un certain modèle doit être expérimenté au Soudan, comme nous le verrons plus loin. Il y a également des voitures de livraison, dont les grands magasins, notamment, font l'essai : ce sont de véritables fourgons. Les moteurs, aussi bien pour les camions que pour les fourgons, sont de préférence au pétrole, puis vient la vapeur et, enfin, l'électricité.

Pour le point de vue qui nous occupe, c'est uniquement cette dernière catégorie que nous avons à considérer. Nous sommes donc amené à entrer dans quelques détails sur les divers genres de moteurs, afin d'essayer d'en déduire celui qui conviendrait le mieux aux transports militaires.

Tout d'abord, on peut se demander s'il est préférable d'avoir recours à des moteurs séparés de l'élément transporteur, c'est-à-dire à des remorqueurs, plutôt qu'à des automobiles proprement dites, transportant elles-mêmes les marchandises.

La réponse à cette question a été fort bien présentée par le major du génie italien Mirandoli, dans une étude qui a été résumée dans la *Revue du Cercle militaire*, et à laquelle nous empruntons les considérations suivantes :

Lorsqu'il s'agit de transports militaires, il faut prendre pour base des routes en médiocre état et des pentes parfois supérieures à un huitième, car l'état de guerre, en augmentant le trafic et avec lui les causes de détérioration des routes, en interrompt en même temps l'entretien régulier et méthodique.

Ces considérations conduisent aux conclusions ci-après :

1° Le *coefficient de roulement*, qui est la mesure de la résistance à la traction, devra avoir dans les calculs une valeur très élevée ;

2° Le *coefficient d'adhérence*, dans l'évaluation du poids à

transporter, devra, au contraire, être très réduit, afin d'éviter le patinage;

3° Avec une force automotrice considérable, la *vitesse de marche* sera réglée d'après les conditions moyennes de la route. Sauf des cas exceptionnels, elles ne permettront pas une vitesse normale supérieure à celle du petit trot, pour des voitures dont le poids dépasse une tonne.

D'après ces conclusions, quel que soit le système automoteur employé sur une route, il doit être à la fois *très léger*, et, par suite, les voitures seraient légères, à roues de grand diamètre et à jantes lisses, pour réduire le coefficient de roulement, et *très puissant* avec des voitures assez lourdes, un générateur puissant et des roues très solides, à jantes striées, pour augmenter le coefficient d'adhérence.

On ne peut arriver à concilier ces deux conditions si opposées qu'en séparant l'élément moteur de l'élément transporteur. C'est d'ailleurs la solution rationnelle adoptée par les chemins de fer et la navigation fluviale, où des *remorqueurs* assez puissants traînent les convois à leur suite. Or, en campagne, on ne peut tabler sur des cas particuliers; mais il faut, au contraire, se placer en face des éventualités les plus générales et les moins favorables, sans exagération d'ailleurs.

Les points précédents étant admis en principe, on est amené à rechercher les systèmes d'automoteurs qui répondent le mieux aux conditions voulues et à préciser d'abord ces conditions.

VI.

CONDITIONS A REMPLIR.

En ce qui concerne les gros transports (parcs et convois), les conditions sont à peu près les mêmes que pour les locomotives routières et peuvent être résumées comme il suit :

1° Le moteur doit être d'une solidité et d'une rusticité à toute épreuve, pour exiger le moins de réparations possible ou des réparations faciles à exécuter;

2° Le mécanisme doit être d'une simplicité absolue, afin de pouvoir employer comme conducteur-mécanicien pour ainsi dire le premier soldat venu après une instruction très sommaire;

3° Il doit être facile à manœuvrer, à gouverner, à démonter, à entretenir, de manière que le même homme puisse suffire au service de mécanicien et de chauffeur;

4° Les sources de force motrice doivent consister en substances que l'on trouve facilement dans tous les endroits habités;

5° La consommation du moteur doit être économique, non seulement au point de vue pécuniaire, mais aussi au point de vue technique, sinon le poids des appareils absorberait toute la puissance du moteur, dont le parcours sans ravitaillement serait en outre fort limité;

6° Pour les poids lourds, une grande vitesse n'est pas nécessaire.

Il ne paraît pas difficile de trouver des automobiles qui, en temps ordinaire, remplissent les conditions précédentes d'une manière satisfaisante. Mais, il faut surtout tenir compte de la manière dont ces conditions peuvent être réalisées en campagne. En outre, il y a des services de diverses sortes à exécuter alors, et il peut être nécessaire d'adopter divers types pour y satisfaire, sans s'arrêter à rechercher un modèle unique. L'examen des différentes espèces de moteurs peut aider à trouver la solution de la question.

VII.

ESPÈCES DE MOTEURS.

Le problème du véhicule automatique, plus compliqué que celui de la locomotive, peut s'énoncer ainsi : employer, sous un poids donné, une quantité d'énergie aussi grande que possible.

Les procédés connus pour l'*emmagasinement de l'énergie*, tels que ressorts métalliques et en caoutchouc, gaz comprimés et gaz liquéfiés, etc., ne procurent qu'une puissance spécifique très faible, tout en étant très coûteux. A aucun point de vue, ils ne peuvent convenir pour les transports militaires et nous ne faisons que les indiquer en passant.

Pour actionner les automobiles, on emprunte la force des trois agents physiques suivants : la vapeur, l'air carburé, l'électricité.

1° *Moteurs à vapeur.* — Un moteur à vapeur se compose en principe d'un générateur produisant de la vapeur sous pression et d'une machine comprenant en général deux pistons avec lesquels la vapeur agit par sa détente.

Le moteur qui utilise le mieux la vapeur produite par la chaudière, est celui de la locomotive. Ses propriétés sont remarquables : puissance spécifique élevée, bon rendement, simplicité, robustesse, faible prix de revient. Mais, outre l'inconvénient d'exiger de grands soins d'entretien et de propreté, il faut prévoir celui résultant des approvisionnements considérables d'eau et de combustible qu'il nécessite et qu'il n'est pas toujours facile de se procurer en campagne.

Les différents types de *chaudières*, qui sont appliqués sur les voitures automobiles, sont :

1° Les *générateurs à vaporisation instantanée Serpollet* ou genre Serpollet, qui offrent l'avantage de produire très facilement de la vapeur surchauffée, en transformant en vapeur l'eau circulant entre les parois d'un serpentin chauffé ; puis la proportion de liquide et de vapeur allant en diminuant, la vapeur qui seule reste à la fin se sèche et se surchauffe dans les dernières parties du serpentin. Mais le rendement de ces générateurs n'est pas très élevé.

La chaudière instantanée, employée pour les tracteurs Le Blant, dérive de ce système ;

2° Les *générateurs à tubes pendentifs* système Field, dont les chaudières sont caractérisées par des tubes fermés à l'une de leurs extrémités.

Les voitures de M. Bollée et les tracteurs Scotte ont des générateurs du genre Field ;

3° Les *générateurs multitubulaires*, dont les chaudières à tubes d'eau ont des dispositions variables suivant les différents constructeurs. Il faut citer : la chaudière *Weidknecht*, qui est à la fois aquitubulaire et ignitubulaire, et la chaudière de *Dion-Bouton*, toutes deux appliquées aux voitures lourdes.

Nous avons indiqué les principaux systèmes, d'ailleurs peu nombreux, de moteurs à vapeur appliqués en France aux voitures automobiles, en nous en tenant aux voitures lourdes. Ces moteurs, dans le détail desquels nous ne pouvons entrer ici, sont, en général, de construction simple et solide, à machine com-

pound. On s'est efforcé d'éviter tout ce qui est compliqué et les mécanismes de mouvement sont très frustes. Pour obtenir un bon rendement et en supposant une machine bien établie, on peut évaluer la consommation d'eau à 15 kilogr. par cheval effectif au maximum, et à 2 kilogr. la consommation correspondante de charbon. Les types de chaudières et de moteur, quoique très perfectionnés, continuent d'être l'objet d'études qui ont pour but de les rendre de plus en plus pratiques.

Il semble que, en employant le pétrole comme combustible pour les moteurs à vapeur, on réaliserait certains avantages très sérieux. Pourtant aucune application pratique n'a été faite dans ce sens, en France, malgré l'appel adressé aux constructeurs par la Compagnie générale des Omnibus.

2° *Moteurs à pétrole.* — Les moteurs à pétrole sont basés sur l'utilisation, comme puissance motrice, de l'explosion en vase clos d'un mélange détonant formé d'air et de vapeur de pétrole dans une proportion déterminée. Ce mélange, en faisant explosion, produit un volume considérable de gaz chauds et, par conséquent, ayant dans un petit espace une pression considérable. Cette pression est employée à pousser un piston dont le mouvement, par des bielles et des manivelles, se transmet à un arbre moteur. Ce sont les seuls moteurs à gaz tonnants utilisés dans les automobiles. Ces moteurs se divisent en deux grandes classes : les moteurs à deux temps et les moteurs à quatre temps. Ce sont les moteurs à quatre temps et à compression qui sont jusqu'à présent les seuls employés sur les automobiles et, par suite, les seuls dont il sera question ici.

Voici comment M. *Périssé*[1] expose le principe du fonctionnement des moteurs à quatre temps et à compression :

« Nous supposons un moteur à un cylindre en marche d'une façon normale.

« A un moment donné, le piston, en vertu de la force acquise, parcourt le cylindre d'arrière en avant; dans ce déplacement, il

---

[1] *Automobiles sur routes*, de l'Encyclopédie Léauté. Nous en avons extrait en grande partie ce qui a trait aux classifications et aux dispositions mécaniques des automobiles des divers systèmes intéressants au point de vue militaire.

a tendance à faire le vide et provoque l'*aspiration* du mélange explosif. Arrivé au bout de course, le cylindre est plein de ce mélange à une pression qui est sensiblement la pression atmosphérique : c'est le premier temps.

« La manivelle, continuant sa rotation, force le piston à revenir en arrière ; dans cette marche rétrograde, le piston comprime le mélange et, par ce fait même, ferme la soupape d'admission ; cette *compression* se fait dans la culasse du cylindre, cavité ménagée à cet effet : c'est le deuxième temps.

« Au moment où le piston est à bout de course, ou plutôt avant sa position extrême, le mélange est enflammé ; il y a *explosion*, formation de gaz à haute température, détente de ces gaz chauds, propulsion du piston en avant : c'est le troisième temps, le temps moteur.

« Aussitôt que le piston commence à revenir en arrière, une soupape s'ouvre, les produits de l'explosion sont évacués : c'est l'*échappement*, le quatrième temps.

« Pour assurer la continuité de la rotation, il est indispensable d'avoir un volant lourd et aussi grand que possible, afin de faire franchir les trois temps, où le travail est négatif, qui séparent les explosions, seul temps où le travail soit positif. »

Au point de vue général, le système des moteurs à pétrole à quatre temps présente des dispositions mécaniques d'une grande simplicité. Le cylindre à simple effet dispense de tige de piston, de glissières, etc., de sorte que la bielle est articulée directement avec le piston, qui a simplement la longueur nécessaire pour assurer son guidage. Les organes de distribution, également très simples, se réduisent en général à une soupape d'admission, qui est automatique, à une soupape d'échappement manœuvrée par un levier dont la transmission de mouvement est très simple et en un dispositif d'allumage très élémentaire.

La classification des moteurs à pétrole se fait d'après le nombre des cylindres moteurs et la distinction se fait, dans chaque classe, par la position de ces cylindres. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail de cette classification.

Pour produire un mélange explosible ayant son maximum d'effet utile, on emploie des *carburateurs*, qui sont des appareils destinés à mélanger de la vapeur d'hydrocarbures, tels que

l'essence de pétrole, avec de l'air, dans une proportion convenable. Il y en a deux types principaux :

1° Les carburateurs à distillation ou à évaporation, dont les systèmes les plus répandus sont ceux de Benz et de Cambier;

2° Les carburateurs à pulvérisation de liquide, dont l'emploi est plus général, parce que leurs appareils très simples produisent un air homogène et de composition constante.

En résumé, le pétrole est très avantageux au point de vue de la puissance spécifique, puisqu'un kilogramme de pétrole donne 10,000 calories, contre 8,000 pour un kilogramme de houille ou de coke. Mais son prix de revient est très élevé en France. La dépense en argent pour la vapeur serait sept fois moindre qu'avec le pétrole. Mais, d'un autre côté, l'adoption d'un moteur à pétrole entraîne la suppression de la chaudière et d'une grande partie du poids des appareils. D'ailleurs, la question du prix de revient peut être secondaire dans le cas qui nous occupe, où l'emploi de moteurs à combustion intensive sans chaudière paraît absolument indiqué, puisque leur rendement est très supérieur à celui de la meilleure machine à vapeur. D'un autre côté, il est vrai que les machines à gaz ou à pétrole sont toujours plus encombrantes que les machines à vapeur de même puissance, marchant à la même vitesse, bien entendu.

Le pétrole a sur la vapeur l'avantage de permettre de faire, sans ravitaillement, des étapes qui ne seraient pas possibles avec une machine à vapeur sans condensation.

Toutefois les moteurs à vapeur seraient les plus avantageux sous tous les rapports, si l'on parvenait à supprimer la conduite du feu et le ravitaillement de l'eau. Il ne semble pas impossible que l'on arrive à résoudre ce double problème.

3° *Moteurs électriques.* — Au point de vue de l'élégance, de la propreté et de la simplicité de conduite, les automobiles avec moteur électrique tiennent le premier rang. Mais ils présentent deux graves inconvénients : 1° la nécessité, pour leur chargement, d'une installation ou canalisation électrique; 2° il faut plus de temps pour les recharger qu'ils n'en mettent à se décharger.

En outre, les moteurs électriques ne permettent que de donner des coups de collier et, bien que possédant une puissance spéci-

fique assez considérable, ils ne conviennent que pour les voitures de luxe et pour de petites courses.

Néanmoins, on a réalisé des progrès sérieux et l'on a réussi déjà à diminuer le poids des accumulateurs au point qu'une automobile électrique a pu faire le trajet de Paris à Rouen (136 kilom.) sans recharger ses accumulateurs. Ce n'est pas encore là l'accumulateur léger et résistant qui doit révolutionner la traction électrique.

4° *Moteurs divers.* — Il y a lieu de laisser de côté, au point de vue militaire, les moteurs à air comprimé, les moteurs à gaz, les moteurs à ammoniaque, qui ne peuvent fontionner que dans des conditions irréalisables en campagne.

Transmissions et accessoires. — On a naturellement cherché à réduire au minimum les résistances passives et les frottements que peuvent occasionner les mécanismes de transmission de mouvement dans les voitures automobiles. Les divers systèmes employés dans ce but ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients, dont nous allons parler sommairement :

1° La *transmission par engrenages,* employée en général pour les voitures de vitesse, présente l'avantage de transmettre sûrement toute la force, moins le frottement des organes, mais a l'inconvénient de voir les dents des engrenages s'user assez rapidement ou de se briser; d'où la nécessité absolue d'un embrayage pour isoler le moteur au moment des changements de vitesses ;

2° La *transmission par courroies,* dont le fonctionnement est très doux, très silencieux et très facile à manœuvrer, mais l'allongement des courroies sous les influences extérieures occasionne des pertes de force dans la transmission, et même l'arrêt du mécanisme;

3° La *transmission par friction*, au moyen de plateaux; elle permet de réaliser la progression presque insensible de la vitesse, mais elle absorbe une grande force et exige des conditions particulières de construction.

Pour remédier en partie aux inconvénients des systèmes précédents, on a recours à des modes de transmission mixtes, combinant les engrenages, les courroies ou les plateaux de friction.

Avec un véhicule à deux roues motrices, il est indispensable d'avoir recours à un appareil pour assurer l'indépendance de chacune de ces roues lorsqu'une différence de vitesse ou de résistance se produit entre elles. Cet appareil, nommé ***différentiel***, est placé sur l'arbre qui actionne les roues.

En général, pour faciliter la construction de la voiture, on relie les roues motrices par un moyen mécanique à l'arbre différentiel, au lieu de les monter sur un arbre moteur comme dans les locomotives. Il en résulte que l'on peut donner à l'essieu des roues motrices, qui reste fixe, une forme quelconque.

Enfin nous ne ferons qu'indiquer les ***mécanismes accessoires***, tels que système de direction, organes d'arrêts, etc., dont il existe de nombreux types répondant parfaitement à leur usage.

VIII.

EXPÉRIENCES.

Les seules expériences sur lesquelles on puisse tabler dans la question sont celles des ***poids lourds***. Malheureusement elles ne sont pas décisives. Tout d'abord elles ne sont qu'à leur début, les machines ne sont pas parfaites et l'on en est encore à la période des tâtonnements.

Dans le concours ouvert à Paris, en août 1897, sept des concurrents seulement, sur quinze inscrits, prirent part aux épreuves. La longueur des parcours ne dépassait pas 66 kilomètres et les pentes 10 p. 100. On obtint des vitesses de 9 kilomètres en moyenne, et les charges utiles, de 2,500 kilogrammes environ, ne représentaient que la moitié ou le tiers du poids des véhicules. En outre, malgré le bon état des machines, le choix des conducteurs, on dut constater de menues avaries, telles que pertes de goupilles, allongements de chaînes, etc.

Les concours de même espèce, en octobre 1898, donnèrent à peu près les mêmes résultats. Quatre seulement des sept automobiles présentées purent aller jusqu'au bout des épreuves.

Le type des voitures employées dans ces concours se rapproche comme forme des omnibus ou des anciennes voitures à vapeur. La plupart étaient à vapeur et servaient au transport des voya-

geurs en commun; le mécanisme de transmission était placé sous le tablier entre les roues, en général assez basses.

Un concours de même nature qui eut lieu à Liverpool, en mai 1898, ne réunit que quatre voitures, qui toutes présentèrent des avaries à la fin des épreuves. On obtint une vitesse moyenne de 8 kilomètres à l'heure. Le type des chariots anglais ressemblait aux grands camions des entreprises de transport; le mécanisme et sa disposition étaient à peu près les mêmes que pour les voitures françaises.

Parmi ces dernières, celles qui se rapportent le plus particulièrement à notre point de vue sont le tracteur Scotte et le camion de Dietrich.

Le *tracteur Scotte*, qui a pris part au concours de 1897, se compose d'un camion-tracteur pouvant remorquer plusieurs chariots, dont le poids peut aller jusqu'à sept tonnes (*fig.* 2 et 3). La hauteur de la plate-forme de chargement au-dessus du sol est de $1^{m},15$; la longueur maximum des véhicules, de $1^{m},75$; le diamètre des roues est de $0^{m},75$ et de $0^{m},80$.

La chaudière, la machine et la soute à coke sont disposées à l'avant. La machine-pilon, à deux cylindres, a une force de 14 chevaux, à la vitesse de 1400 tours à la minute. Les deux engrenages de changement de vitesse, portés par l'arbre moteur, sont calculés pour les vitesses théoriques de 5 à 10 kilomètres à l'heure, correspondant à la vitesse de régime du moteur. Ces engrenages transmettent le mouvement à un deuxième arbre situé sous la plate-forme; il actionne, par une chaîne unique, l'arbre différentiel, relié par deux chaînes Galle aux roues d'arrière. Il en résulte un mode de transmission simple et rustique, permettant une grande élasticité, mais qui doit absorber une force assez considérable.

Les consommations ont été, à la vitesse moyenne de 6 kilom. 7 constatée pendant le concours, de 1 kilogr. 43 par tonne kilométrique utile, et de 3 kilogr. 5 d'eau par kilogramme de coke brûlé, soit 7 kilogr. 86 d'eau par tonne kilométrique utile.

Le tracteur ou train Scotte a été expérimenté dans les conditions les plus diverses sur : 1° les routes avec verglas; 2° les routes en dégel; 3° les routes empierrées et non cylindrées, avec pentes; 4° les routes avec ornières et défoncées; 5° les routes par la neige. On a choisi à dessein les routes et les conditions

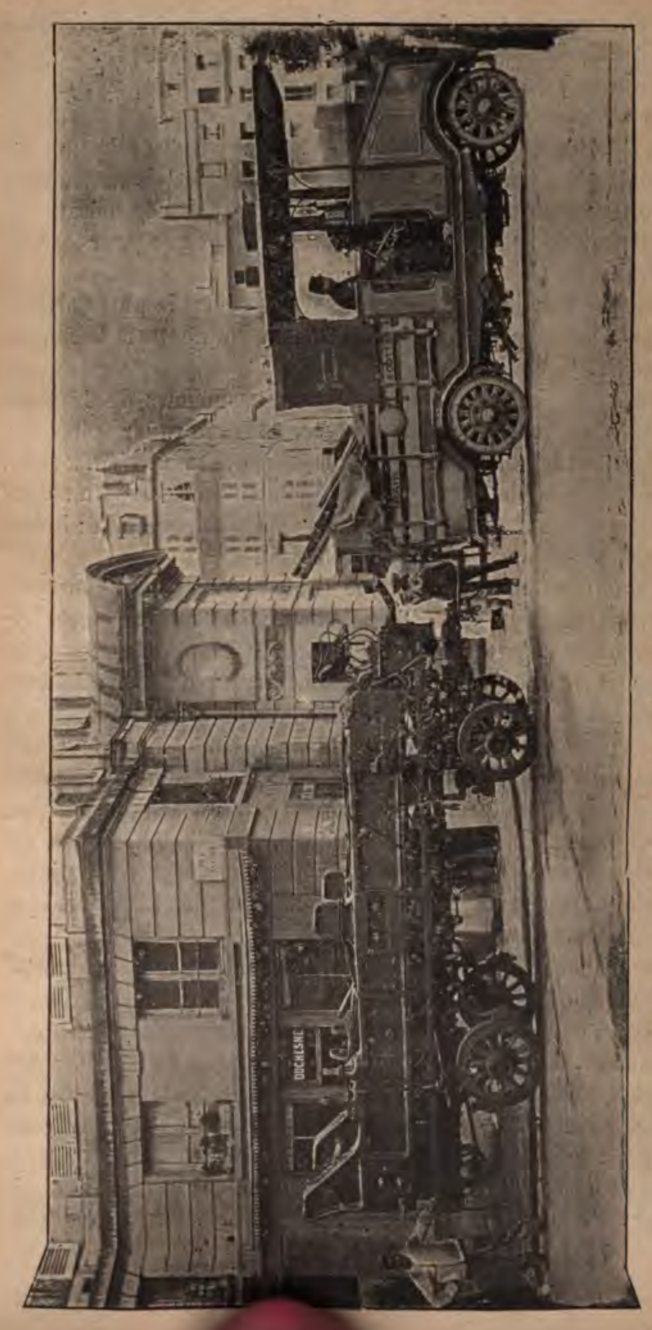


Fig. 2. — Train Scotte montant 22,000 kilogrammes au plateau de Satory.

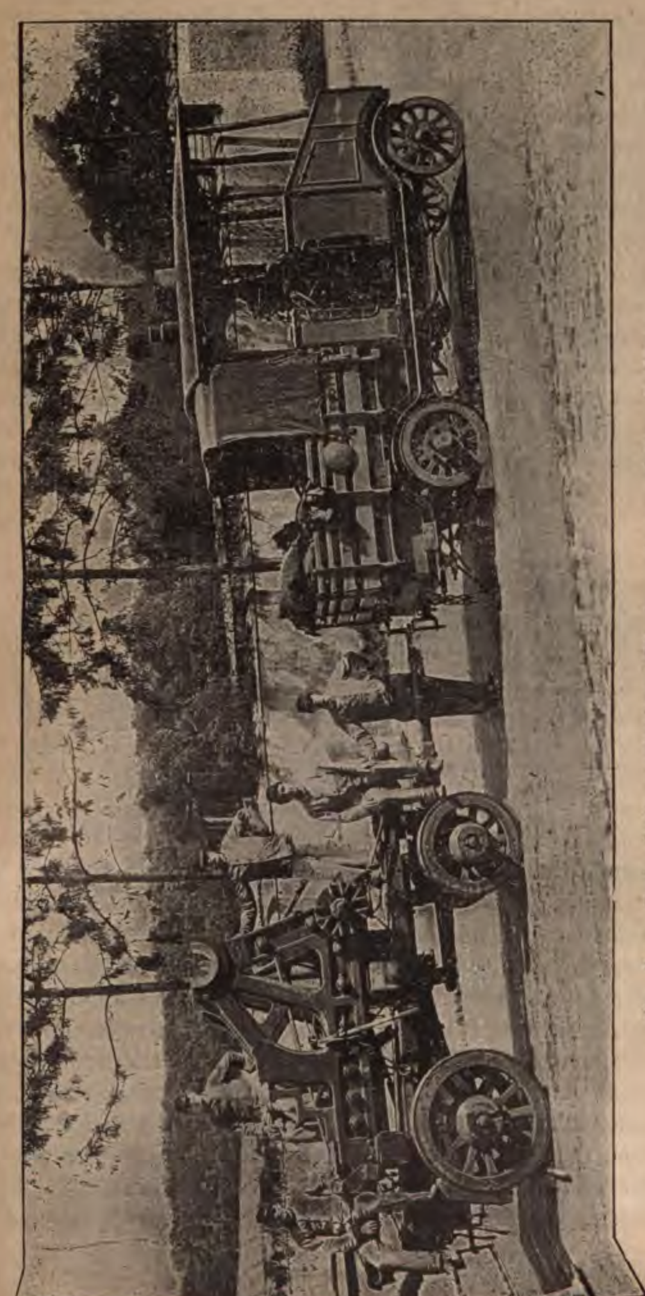


Fig. 3. — Train Scotte montant un affût de marine au plateau de Satory.

les plus difficiles afin de démontrer, de la manière la plus évidente, que ce genre de voiture à vapeur, ayant réussi à surmonter le maximum d'obstacles, est en mesure de faire un service régulier en toute saison et en présentant toutes les garanties désirables.

Depuis deux ans environ, on a expérimenté des trains Scotte, sous le contrôle d'une commission technique, dans les conditions les plus complètes et les plus satisfaisantes. On a pu voir notamment un de ces trains conduisant rapidement aux forts de la rive gauche de la Seine, entre autres à ceux de Saint-Cyr et de Palaiseau, des caissons chargés d'obus et franchir, sans le moindre à-coup, les montées les plus raides. Le même tracteur a également, avec la plus grande facilité, remorqué les plus grosses pièces de siège.

Le *camion* construit par M. *de Diétrich*, de Lunéville (*fig.* 4),

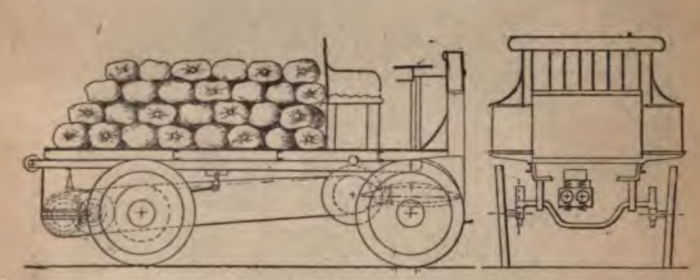


Fig. 4.

est muni d'un moteur à essence de pétrole de la force de 6 chevaux 5, du système A. Bollée. Il comprend deux cylindres horizontaux de 95 millimètres de diamètre et de 160 milimètres de course ; la vitesse est de 660 tours à la minute. L'eau descend simplement au moteur et s'y vaporise, sans circulation et sans pompe. Le mouvement de l'arbre moteur est transmis, au moyen d'une courroie, à un arbre situé vers l'essieu d'arrière ; sa vitesse est de 10 mètres à la minute et l'effort de traction de 48 kilogrammes. L'arbre différentiel actionne chacune des roues d'arrière au moyen d'arbres longitudinaux munis de joints à la Cardan et de deux paires de pignons d'angle. Le mélange d'air et d'essence a lieu dans un carburateur automatique situé à

l'avant; l'allumage se fait par tubes incandescents. Des couvre-organes protègent le mécanisme contre la boue et la poussière.

On a formé le projet d'organiser, avec de robustes automobiles de ce système, un service qui, en deux ou trois jours, se rendrait de Konakry au Niger. On a même profité du concours des « poids lourds », organisé par l'*Automobile-Club*, pour faire fonctionner à Versailles, en octobre 1898, les véhicules proposés dans ce but, devant le Ministre des colonies et plusieurs fonctionnaires de ce ministère; les expériences ont été concluantes. Le moteur est très résistant; les deux roues porteuses d'avant et les deux roues motrices d'arrière ont des jantes de $0^{m},12$ de largeur. Dans ces conditions, elles risqueront peu de s'embourber sur le terrain granitique et poussiéreux du Soudan, qui est parfois boueux dans la saison des pluies, mais ne se met pas en pâte. Néanmoins, ces voitures fonctionneront principalement pendant la saison sèche, à des vitesses de 5, 8 et 12 kilomètres à l'heure.

L'essence de pétrole sera transportée par des porteurs jusqu'aux dépôts échelonnés le long de la route suivie par les automobiles. Une dépense de 11 centimes de pétrole permettra de transporter 1000 kilogrammes de marchandises à un kilomètre.

M. Félix Dubois, l'auteur du projet, est parti au Soudan avec deux de ces camions destinés à subir sur place toutes les épreuves désirables, sur un parcours de 400 kilomètres. D'après les études du terrain et les essais faits sur place par M. Dubois, les automobiles en question pourront, dans quelques mois, mettre en communication rapide Saint-Louis et Kayes pendant huit mois de l'année. La charge utile peut varier de 1200 à 1500 kilogrammes. Les résultats obtenus ont été très satisfaisants.

Si cette première expérience réussit, on se propose d'opérer de même à Madagascar, entre Tamatave et Tananarive. Les automobiles non seulement amélioreraient immédiatement les conditions des transports, mais faciliteraient la construction de la voie ferrée et prépareraient son service et son trafic. Ensuite, elles serviraient à la population locale pour assurer les transports entre les divers localités et les gares, en rayonnant sur des tronçons de route perpendiculaires ou obliques au tracé de la voie ferrée.

Le concours des « poids lourds » de Liverpool a présenté égale-

ment quelques types intéressants, parmi lesquels nous citerons les deux suivants :

Un véhicule *système Tornycroft*, sorte de grand camion à six roues, avait une chaudière chauffée au pétrole, avec arrivée de ce dernier réglée automatiquement par la pression de la vapeur. Ce moteur pouvait traîner 5,000 kilogrammes à la vitesse moyenne de 8 kilomètres à l'heure; il est articulé par une cheville ouvrière.

Le chariot construit par *The Lancashire Steam Motor Company* est destiné à porter quatre tonnes et peut, avec son moteur compound chauffé au pétrole, gravir des pentes allant jusqu'à 1/15. La chaudière peut être mise sous pression en 80 minutes (*fig.* 5).

Ces voitures paraissent très pratiques pour les gros transports;

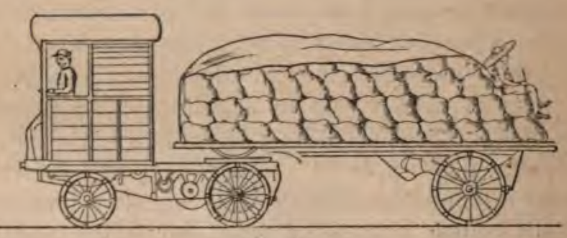


Fig. 5.

elles peuvent marcher aisément à la vitesse de 12 kilomètres en plaine et de 7 kilomètres lorsqu'il y a des côtes à franchir, ce qui se fait sans à-coups et sans pertes de temps.

La question des transports, qui est le gros obstacle des *expéditions coloniales*, paraît donc pouvoir être réglée facilement et économiquement au moyen des automobiles. La vitesse sur les autres moyens employés serait plus que doublée et le poids transporté beaucoup plus considérable. Comme, en pareil cas, on n'a pas à rechercher la vitesse, les questions de ravitaillement en vivres et en munitions ne présenteraient plus aucune difficulté et l'on pourrait ainsi diminuer autant qu'on le voudrait le poids à faire porter par les soldats. Les essais si concluants faits à ce sujet au Soudan, devraient avoir pour résultat de pourvoir à bref délai de voitures automobiles convenables nos colonies qui ne disposent pas encore de voies ferrées.

A Madagascar, on se préoccupe également de tirer parti de l'automobilisme. La route de l'Est, que l'on construit, est tracée de manière à obtenir une voie praticable à la traction mécanique, et, comme on espère que la route sera achevée vers le milieu de l'année, les automobiles seront dès lors en mesure de faire le trajet entre Mahatsara et Tananarive.

On a fait récemment l'essai d'automobiles pour le service des sapeurs-pompiers de Paris. On assure qu'avec ce nouveau matériel sans chevaux, dont la construction se poursuit très activement, ce service gagnerait le double du temps.

IX.

COMPARAISON ENTRE LES DIVERS MOTEURS.

On a vu que, pour la propulsion mécanique des automobiles, trois agents sont particulièrement employés : la vapeur, le pétrole et l'électricité. Essayons d'examiner les avantages et les inconvénients de ces modes de traction, afin d'en trouver la meilleure application pratique au point de vue des transports militaires.

La *vapeur* a pour elle l'emploi général qui en a été fait à ce point de vue dans les chemins de fer et les locomotives routières; il en est résulté que les machines à vapeur sont arrivées à un haut degré de perfection et que leur marche est d'une très grande régularité. En outre, le véhicule tracteur à vapeur, utilisant pour l'adhérence une partie de la charge utile, paraît réunir au mieux les conditions voulues pour les transports lourds dont la vitesse doit être assez faible. De plus, les voitures à vapeur permettent des efforts variables, c'est-à-dire qu'on peut obtenir une vitesse presque constante sur des routes accidentées, en réglant strictement la dépense de combustible sur la puissance à produire; on arrive ainsi à un rendement aussi économique que possible.

Par contre, les moteurs à vapeur présentent de sérieux inconvénients, dont le plus grave est la nécessité d'une chaudière, c'est-à-dire d'un générateur qui est généralement lourd, afin d'être suffisamment puissant. Non seulement il en résulte une question de poids et l'emploi d'un combustible malpropre et encombrant, mais aussi la nécessité d'un foyer allumé, c'est-à-

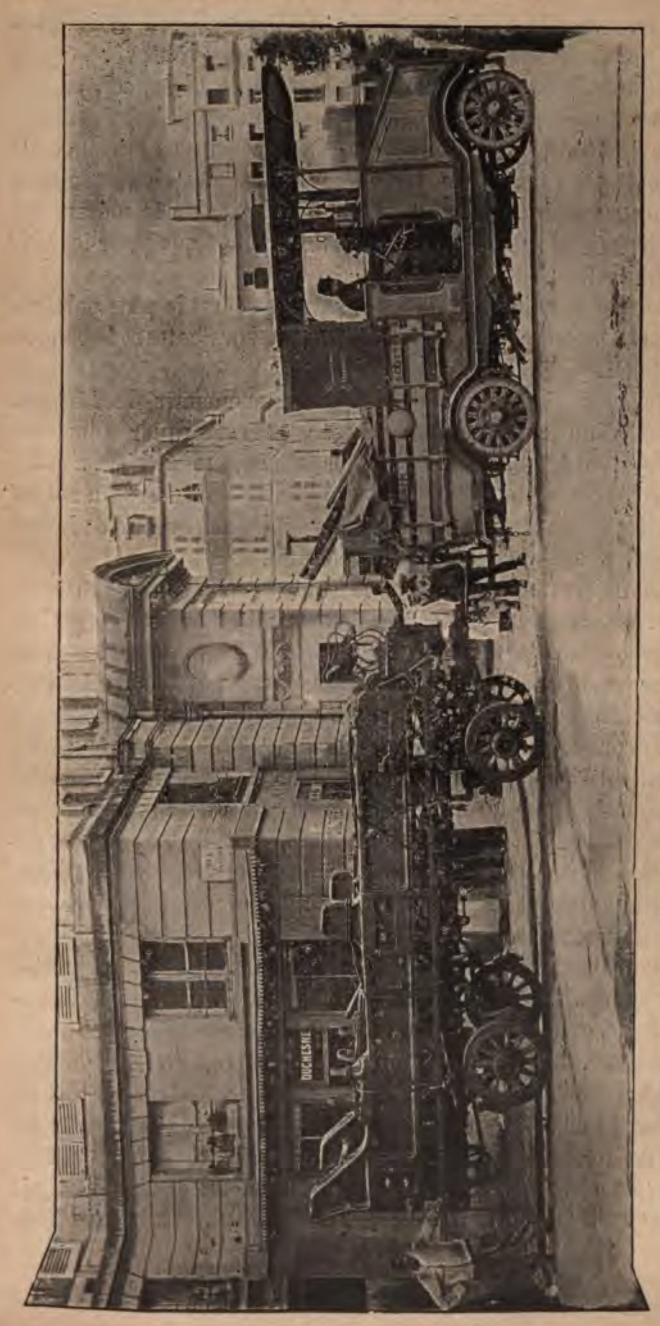


Fig. 2. — Train Scotte montant 22,000 kilogrammes au plateau de Satory.

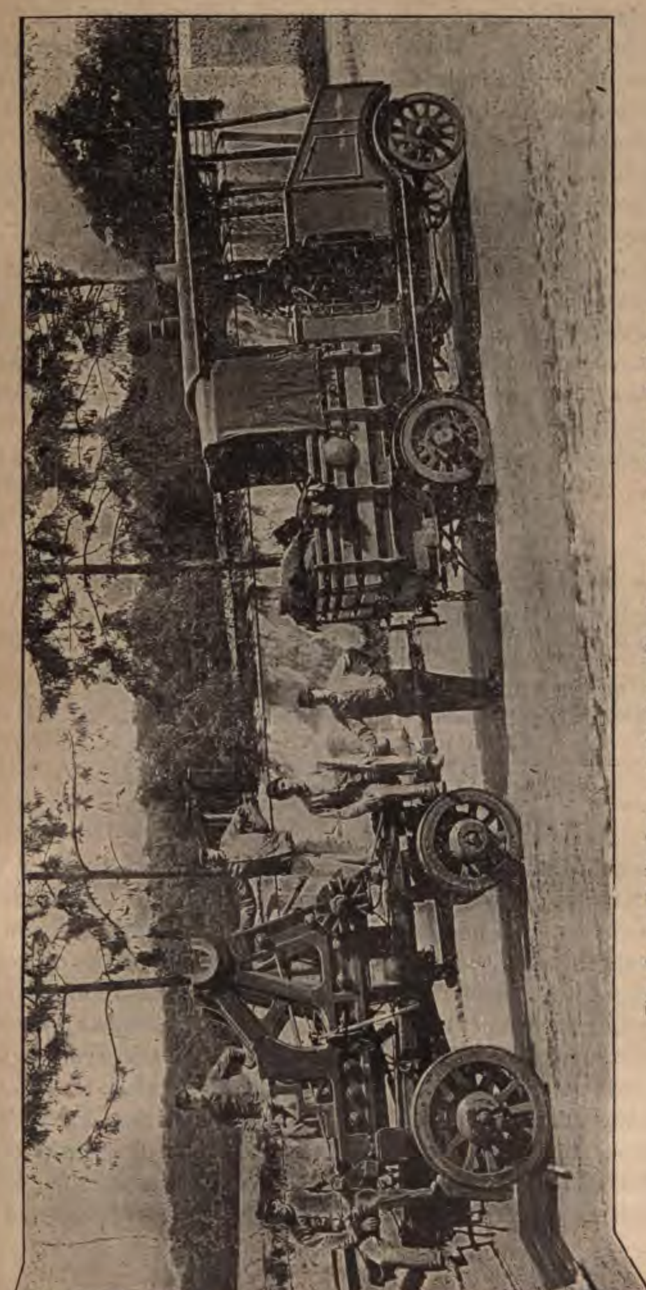


Fig. 3. — Train Scotte montant un affût de marine au plateau de Satory.

vaux, de 0 kilogr. 5 à 0 kilogr. 6 de pétrole par cheval-heure, et 0 kilogr. 4 à 0 kilogr. 5 pour les moteurs de 8 à 10 chevaux ; les moteurs à vapeur de 4 à 10 chevaux consomment environ 2 kilogr. à 2 kilogr. 5 de charbon et de 25 à 30 kilogrammes d'eau ; 3° le temps nécessaire pour la mise en route des moteurs : il suffit de quelques minutes pour les moteurs à pétrole, tandis qu'il faut au moins une heure pour les moteurs à vapeur.

(*A continuer.*)



A PROPOS DU DÉSARMEMENT[1].

V.

Ainsi, l'humanité est sujette à la guerre dans l'avenir comme elle l'a été dans le passé. C'est la nature même de l'homme qui veut cela ; ce sont ses passions qui le mettent en conflit continuel avec ses semblables : « A proprement parler, l'homme est fou, comme le corps est malade, par nature... S'il n'est pas sûr que l'homme soit par le sang un cousin du singe, du moins il est certain que, par sa structure, il est un animal très voisin du singe, muni de canines, carnivore et carnassier, jadis cannibale, par suite, chasseur et belliqueux ». L'opinion que Taine exprime sous cette forme pittoresque n'est à coup sûr pas infirmée par les faits ; mais il faut ajouter, pour être juste, que les mauvais instincts ne sont pas seuls à pousser l'homme à la lutte, qu'il y est aussi entraîné par une noble émulation, germe de tout progrès. Quoi qu'il en soit, aux temps préhistoriques, l'homme vivait à l'état sauvage, bataillant individuellement contre les animaux et contre ses congénères ; puis la famille s'est constituée dans un but de défense réciproque, a ordonné en son sein une paix relative et s'est battue avec les familles voisines ; il y a encore sur terre plus d'une race qui n'a pas dépassé ce degré de civilisation. Enfin, les familles se sont groupées sous l'autorité d'un chef qui avait su s'imposer à l'obéissance de ses semblables. L'État ainsi fondé, il lui fallut une discipline, d'abord dans l'unique intérêt du maître, plus tard pour la sauvegarde des

[1] Voir les livraisons de juin et de juillet 1899.

droits privés ; il lui fallut un code, avec une force publique pour en faire observer les prescriptions ; la paix fut établie entre les individus et leurs contestations furent réglées par voie de justice. Mais, la violence est si instinctive chez l'homme, que la crainte de la répression légale ne l'arrête pas toujours, et, sous l'empire de leurs passions, les peuples ont souvent foulé aux pieds les garanties de paix que leur donnent les lois, pour revenir à l'anarchie première ; des rixes se commettent chaque jour, les révolutions engendrent des excès effroyables, quoiqu'elles se fassent, depuis un siècle, au nom de la liberté et des droits de l'homme.

Depuis la fondation des États, le sentiment du moi, qui poussait les hommes au combat individuel, s'est élargi ; il est devenu le patriotisme. Par une loi de nature, chaque société organisée cherche à dominer les autres ; le champ des luttes n'a fait que devenir plus vaste ; il faudrait pour les supprimer, comme elles ont été interdites entre citoyens d'un même pays, qu'il y eût au-dessus des États une autorité pourvue d'un code indiscuté et d'une force de police irrésistible. A la vérité, l'exemple n'en serait pas entièrement nouveau : le régime de la Paix romaine a dominé le monde pendant plusieurs siècles.

Il est clair que la paix romaine est possible encore, et, pour la remettre en vigueur, il suffirait qu'une des puissances, l'Allemagne, si l'on veut, ou la Russie pût imposer aux autres sa loi, les obliger en particulier à n'entretenir que les forces nécessaires à leur police intérieure. Son armée serait alors une sanction de paix plus efficace que les légions romaines, avec les engins de guerre modernes qui mettent désormais l'émeute dans l'impossibilité de résister à la troupe. Mais si un tel régime, encore que parfois honni pour son principe, suffisait aux esprits peu émancipés du commencement de notre ère, à des peuples préoccupés surtout d'intérêts matériels dont la souveraineté impériale leur garantissait la jouissance sans leur faire subir le poids des fantaisies despotiques qui accablaient la capitale, il serait de nos jours intolérable.

Sans parler des blessures qu'il porterait au patriotisme, dont les hommes de paix font d'ailleurs si bon marché, il introduirait forcément l'intervention étrangère dans les affaires intérieures des États. Les Romains avaient laissé aux peuples soumis leurs coutumes et une partie de leur administration ; l'esprit public n'avait

cure de ce qui se passait à l'autre bout de l'empire, pourvu que le nom et les intérêts romains n'en eussent pas à souffrir. Aujourd'hui, la diffusion des idées, les relations de toutes sortes qui existent entre les nations font que chacune suit avec une attention jalouse ce qui se passe chez les autres. L'homme contemporain est soucieux de ses droits. Bien qu'en principe ceux-ci soient égaux dans toutes les sociétés, il ne saurait en être de même en pratique. Chaque nation a un degré de civilisation différent, un caractère différent, des traditions différentes, et peut-être n'en trouverait-on pas deux en Europe à qui un régime identique conviendrait, et si toutes n'avaient pas une armée prête à faire respecter un ordre établi à peu près conforme à leurs conditions actuelles, elles seraient exposées sans cesse à l'intrusion de voisins désireux tantôt d'établir un régime plus avancé, tantôt, au contraire, de mettre un frein à des libertés réputées subversives, ou elles resteraient sans défense en face de la révolution intérieure. Tout désordre politique se résoudrait au profit de la puissance maîtresse de la force exécutive; elle annexerait purement et simplement ses vassaux ou alliés et leur imposerait sa loi. Philippe de Macédoine s'introduisit en Grèce au nom du conseil des amphictryons. La Convention et la Sainte-Alliance voulaient l'une et l'autre le bonheur des peuples, à leur manière. L'Autriche absolutiste, pourvue en 1815 de la prépondérance dans la Confédération germanique, prit à tâche de refaire à son image les gouvernements alliés, et, après les essais confus de parlementarisme de 1848, elle créa dans la Diète une commission exécutive qui, sous prétexte de garantir la paix, organisa la réaction. Actuellement encore, l'empire d'Allemagne est dans un équilibre instable : ou bien le despotisme militaire qui le gouverne, « l'armée campée au milieu de la nation », finira par le résoudre en un unique État puissamment centralisé, ou chaque État reprendra son indépendance et ses luttes contre les voisins. L'intérêt qui s'attache à la paix romaine n'est donc pas seulement rétrospectif; c'est à un tel régime qu'aboutit fatalement toute combinaison destinée à assurer la paix perpétuelle entre les puissances.

La politique extérieure et la politique intérieure ont entre elles des liens si étroits qu'on n'est maître de celle-ci que lorsqu'on

est sûr de ne pas subir celle-là. L'histoire le prouve à chaque page. Si l'évolution démocratique de l'Angleterre s'est accomplie avec tant de régularité et de calme, c'est que cette puissance a toujours affirmé avec une fermeté inébranlable son indépendance vis-à-vis de l'étranger. Il n'en fut pas de même en France : vers la fin de la Restauration, par exemple, tous les partis cherchaient à se rendre maîtres de la situation avec l'aide du dehors ; les sociétés secrètes, affiliées aux révolutionnaires des autres pays, complotaient le renversement des Bourbons ; Charles X, réagissant contre son habituelle passivité diplomatique, négociait une alliance avec le czar et espérait affermir son trône grâce à des conquêtes sur la rive gauche du Rhin, résolution tardive qui ne put d'ailleurs faire échouer l'œuvre des sociétés internationales : la révolution de 1830.

Le système de paix à outrance de Louis-Philippe, qui nous rendit le jouet de l'Europe, favorisa plus encore les agissements des partis inconstitutionnels et aboutit à la révolution de 1848. Napoléon III, au contraire, qui dirigeait personnellement sa politique extérieure et n'avait aucun goût pour la politique intérieure, abusa de la première pour dominer la seconde, et le désir de maintenir son pouvoir fut, avec le rêve des nationalités, la cause déterminante de ses guerres. Déjà, en 1849, Louis-Napoléon détruisit la république romaine pour gagner à son élection présidentielle les voix des catholiques. Par les victoires de 1854 et de 1859, l'empereur espérait faire accepter son usurpation et son despotisme militaire. La campagne du Mexique devait relever l'éclat terni de ses aigles. Enfin, lorsque les fautes commises eurent gravement compromis le régime impérial, lorsqu'un remède trop brusque, le libéralisme, eut encore aggravé le mal, l'entourage de l'empereur ne vit plus de salut que dans la guerre et précipita la France dans la catastrophe de 1870. Ce règne ne dura que grâce à son activité diplomatique et militaire, encore que presque toujours maladroite et contraire aux vrais intérêts français, et son exemple fait ressortir les inconvénients du procédé employé, avec ses avantages. Il semble, d'ailleurs, que le système de la nation armée doive maintenant s'opposer à un tel abus et exclure la possibilité de guerres simplement dynastiques, et que l'armée restera à l'avenir l'instrument de la liberté à l'intérieur comme à l'extérieur.

Si la loi sanctionnée par la force contient la plupart des conflits armés au sein des sociétés, elle ne saurait s'opposer à la libre discussion. Or, celle-ci dégénère souvent au point de provoquer des voies de fait, ce qui arrive, par exemple, au cours des différends entre ouvriers et patrons, des querelles de races et de religions, ou même des polémiques de moindre portée envenimées par la presse. Chaque jour, les peuples montrent avec quelle soumission ils acceptent les décisions des pouvoirs même électifs, lorsqu'elles ne sont pas conformes à leurs passions, les votes des Chambres, les verdicts des jurés. Ces faits prouvent qu'en dépit de toute civilisation, de toute organisation de justice, l'instinct belliqueux de l'homme ne perd jamais ses droits et tend à résoudre par la force tout désaccord sur les idées comme sur les intérêts. Si donc il existait entre les nations un tribunal capable de régler leurs affaires, comme il ne saurait sans injustice canaliser leurs idées, il ne supprimerait pas toute cause de luttes. A notre époque, la vie internationale est si active, les revendications des peuples sont si variables, le droit est si subtil, que la sentence de la veille serait à casser le lendemain.

Mais aurait-elle seulement une valeur morale? Dans tout parlement, il se trouve un ou plusieurs hommes qui, par leur talent, leurs séductions ou leurs violences, conquièrent sur leurs collègues une situation prépondérante, qu'ils se nomment Robespierre, Metternich ou Bismarck. Il y en aurait aussi dans un tribunal international, et cela suffirait à le rendre suspect. On saurait d'avance les intérêts généraux sacrifiés aux intérêts particuliers les mieux représentés; car il est inadmissible que les délégués d'un tribunal arbitral puissent s'abstraire dans la justice, fermer l'oreille aux bruits extérieurs comme des juges ordinaires. C'est pour ces raisons qu'après les expériences consécutives au congrès de Vienne, et qui ont pesé sur tout le siècle, l'Europe ne s'est jamais prêtée à examiner dans des conférences diplomatiques les objets de litige qui paraissaient devoir déchaîner la guerre à brève échéance, et que l'Angleterre, avec son esprit pratique, ne s'est jamais rendue à celles qui, après la guerre, ont arrêté les termes des traités, sans considérer d'abord leurs sentences comme nulles et sans se faire accompagner d'une flotte. Et jusqu'à présent l'arbitrage entre nations n'a été accepté que quand il s'est agi de régler des questions sans importance.

La seule conception possible de paix universelle reste donc un régime analogue à la paix romaine, dont il faudrait subir toutes les conséquences.

VI.

Chacun sait que la guerre a existé depuis l'origine des temps entre les individus, entre les familles, entre les nations; chacun se représente combien il est difficile de maintenir la paix entre des sociétés douées d'une vie propre et expansive, jalouses de leurs droits et trop puissantes pour être tenues en respect par une force de justice. Quel intérêt supérieur détermine donc des hommes éclairés à lutter pour une cause probablement perdue d'avance et à déclarer la guerre à la guerre [1]?

La guerre, disent les hommes de paix, cause la mort de bien des hommes, la souffrance et la misère; elle déchaine toutes les violences et toutes les passions; elle désorganise la vie du pays, arrête la marche ou anéantit l'œuvre de la civilisation; elle empêche l'exploitation du sol, interrompt le commerce et les affaires, détruit la propriété et la fortune. Nous n'entreprendrons pas de discuter avec les philosophes si la guerre est ou non d'accord avec la morale et la religion. Nous nous proposons simplement de démontrer par l'étude de ses rapports avec la vie pratique, par l'examen parallèle de la société et de l'armée en leur état actuel, que les partisans de la paix attachent aux considérations précitées trop d'importance ou qu'ils les dénaturent pour en tirer des conclusions erronées.

Sans doute, la guerre fauche bien des existences. Moins cependant qu'à aucune époque, car elle est devenue plus rare, pour des raisons indépendantes des théories de paix, et plus courte, conséquemment moins meurtrière, par une cause que ces théories combattent, le perfectionnement des engins. Depuis 1815, les armées françaises ont perdu par le feu ou les maladies contractées à la guerre moins de 900,000 hommes. Malgré la

---

[1] *War against War* est la formule de M. Stead.

presque impossibilité de relever les pertes subies dans l'antiquité ou à une époque quelconque de notre ère pendant un même laps de temps par une population de même nombre, il est facile de se rendre compte qu'elles étaient bien plus considérables; les guerres étaient continuelles, les batailles coûtaient parfois au vaincu les trois quarts de son effectif, les non-belligérants n'étaient pas épargnés. On songerait donc moins à se lamenter sur le sort que réservent à l'humanité les luttes de l'avenir, si un profond sentiment d'individualisme n'appuyait ces soucis philanthropiques; les citoyens, tous atteints aujourd'hui par la loi militaire, se font de la guerre une idée plus poignante que quand une armée de métier était seule à s'y compromettre. En présence de cette inquiétante perspective, on oublie le bienfait que le système des nations armées et les progrès des armes procurent, par une sorte de paradoxe, à la nation et à l'humanité, à savoir : la rareté de la guerre et sa moindre consommation d'hommes.

Mais ce n'est pas seulement sur les victimes de la guerre que s'apitoient les ennemis de l'armée, c'est aussi sur le sort matériel des soldats en temps de paix. Il leur serait cependant loisible de comparer l'état physique des conscrits avec celui des hommes rentrant dans leurs foyers et de constater combien les années passées au régiment ont été favorables à ces jeunes gens. Disons mieux : la période de service militaire est un véritable bienfait pour la population, surtout pour la population ouvrière; elle soustrait l'adolescent à des conditions d'hygiène et de travail souvent déplorables et le soumet à un exercice sain au grand air. Jadis, non seulement la nécessité de défendre sa personne, la fréquence des guerres, mais encore les mille besoins de la vie entretenaient l'homme dans la pratique des exercices corporels, d'une adresse physique que l'organisation de l'existence contemporaine, avec les moyens rapides de locomotion, la pénétration jusqu'au fond des campagnes des produits à bon marché, les machines, la division et la spécialisation du travail ont rendus inutiles. Lors de leur incorporation, la plupart des hommes sont d'une gaucherie invraisemblable; on en voit qui n'ont jamais couru, auxquels il faut apprendre à courir comme on apprend aux enfants à marcher. On se demande ce qui pourrait remplacer au point de vue physique l'excellente école qu'est le régiment, — seraient-ce les luttes abrutissantes du vélodrome? — et ce qui

adviendrait de la race si, de père en fils, et toute la vie, les hommes étaient confinés dans une fonction exclusive. Contrairement aux théories antimilitaires, le service militaire a sur la santé des peuples civilisés une action bienfaisante et indispensable.

On reproche aussi à la guerre les violences qu'elle entraîne, les passions qu'elle suscite; on affecte de considérer l'institution militaire comme démoralisatrice, la discipline comme attentatoire à la dignité humaine. Après Hegel, qui admet que la guerre secoue la corruption des hommes, après Vigny, qui a vanté la noblesse de la servitude militaire, après tant d'autres écrivains qui remplissent la distance entre ces deux génies si divers, il n'y a plus à insister sur les vertus que développe la guerre : le patriotisme qui fait qu'on se dévoue pour son pays et pour le patrimoine des richesses et des gloires nationales, l'honneur militaire qui demande à l'homme le mépris de la vie et le soutient dans les dangers, la camaraderie par laquelle on s'oublie soi-même et, sans souci du propre péril, des privations et des souffrances, on songe à ses compagnons d'armes, l'abnégation qui sacrifie le sentiment personnel au bien commun, la discipline qui plie les volontés particulières à l'ordre supérieur responsable du résultat final. Et s'il est permis de déplorer les horreurs inséparables de la guerre, il ne faut pas, comme certain romancier, n'avoir de sens que pour elles; la guerre a sa beauté, sa noblesse, et l'histoire des combats est un livre de morale en actions.

En temps de paix, l'armée reste la seule digue au flot montant des tendances individualistes[1]. En un temps où l'homme perd tout idéal, toute religion, se révolte contre tout obstacle à son moi, proteste contre les liens de la société et même de la famille, s'efforce d'organiser commercialement son existence et de se procurer au prix de la moindre peine le plus de confortable et de plaisir, l'armée lui demande un renoncement momentané, lui fixe un devoir à accomplir sans intérêt personnel, le soumet à une autorité ferme, mais bienveillante, et qui fait avant tout appel à ses bons sentiments, le met en contact avec d'autres hommes

---

[1] Lire le discours prononcé à Lille, le 16 mars, par M. Brunetière sur ce sujet : Les Ennemis de l'Ame française.

sous un régime commun, étranger aux rivalités de la lutte pour l'existence. Voilà ce que les détracteurs systématiques de l'armée qualifient d'oppression abrutissante; mais, en dehors d'eux, chacun sait ou peut se rendre compte que les soldats servent en général par devoir, qu'ils sont dévoués à leurs chefs et à leurs camarades, que les punitions sont presque toujours inutiles parce qu'il règne à l'armée une saine atmosphère morale[1] où les conscrits prennent vite et sans contrainte les bonnes habitudes et que les mauvais sujets sont impuissants à contaminer. Il est malheureusement impossible que tous les hommes conservent dans la vie civile les qualités acquises au régiment; il y en a beaucoup cependant qui gardent toute leur vie l'empreinte de cette salutaire école; les patrons s'accordent avec la statistique criminelle pour affirmer que la moralité des hommes qui ont fait leur service militaire est plus grande que celle des jeunes gens qui ne sont pas encore passés sous les drapeaux. En résumé, l'état d'esprit qu'a créé l'organisation de la société moderne trouve un correctif précieux dans l'éducation militaire, et, pour la plupart des hommes, rien ne pourrait remplacer ce correctif forcé.

Si la guerre et sa préparation sont propres à réveiller chez les individus certaines vertus endormies, l'histoire montre aussi de façon saisissante que la guerre est le seul remède à la corruption des peuples. Quand ils ont perdu l'énergie morale, quand leurs classes éclairées ne recherchent plus que la vie facile et la richesse, quand la politique est devenue chez eux une industrie, aucune transformation pacifique ne peut les guérir, la révolution même, fruit habituel de cet état morbide, n'y suffit pas; car, si elle renouvelle le personnel dirigeant, elle suscite aussi trop de passions, et, à côté de leurs droits, ne montre pas assez aux hommes leurs devoirs. La guerre, au contraire, qui, dans ces conjonctures, est le plus souvent une défaite, provoque une renaissance morale. Mais encore faut-il que le malade ait certaines ré-

[1] Les hommes, surtout ceux provenant de certaines régions, apportent au régiment des habitudes d'alcoolisme et les y entretiennent. Nous pensons que, à cet égard, l'autorité militaire pourrait et devrait avoir une action beaucoup plus efficace.

serves d'énergie; s'il ne se souvient à propos des leçons du passé et néglige de faire appel à son ancien esprit militaire, le remède le tue; car l'histoire montre aussi que les sociétés périssent par la guerre. Chez nous, les vertus et les talents individuels ne sont pas rares, mais la volonté d'étendre leur rayon d'action au delà du cercle de la vie privée fait souvent défaut. Soit indifférence, soit découragement, soit, au contraire, optimisme aveugle, ceux qui seraient en mesure de servir utilement leur pays s'abstiennent ou s'engagent dans la voie des atermoiements; leurs principes chancelants font place à un empirisme gros de conséquences funestes, et ce relâchement moral n'exerce pas son influence dissolvante qu'aux environs du pouvoir : dans les administrations, dans l'armée, trop peu de gens ont le courage d'affirmer leur personnalité, d'accepter les responsabilités; la plupart songent surtout à prendre le vent qui les portera sans risque aux situations plus faciles et plus lucratives. C'est cette absence d'énergie chez les éléments de capacité et d'ordre qui ouvre le terrain aux politiciens de carrière, aux intrigants de toute sorte, peu soucieux de la chose publique, mais qui l'exploitent comme une mine. Tous, nous déplorons les désordres, les passions, les compétitions dont nous sommes témoins, et nous ne cessons d'y contribuer ou de les encourager par indifférence ou par ambition malsaine. Qui nous corrigera, qui réveillera les volontés et mettra en œuvre pour le bien commun les vertus latentes? La guerre seule, la guerre, fléau terrible, source de deuils et de ruines, mais remède suprême qu'il faudrait appeler de tous nos vœux, si la souffrance morale où la France se débat devait durer encore.

On comprend quel profit les théories subversives peuvent attendre de la paix universelle, et mieux encore quel intérêt plus immédiat elles auraient à la suppression de l'armée. L'armée est aujourd'hui le seul obstacle au déchaînement armé des passions politiques et sociales et elle est d'autant plus haïe qu'elle les contient mieux et ne saurait être contrainte à la retraite, comme cela s'est vu plus d'une fois pendant ce siècle, par les fusils pillés aux boutiques des armuriers. Encore est-ce à condition qu'elle soit très forte; car les éléments de trouble ont pris une telle importance, sont si bien organisés, sinon pour édifier, du moins pour détruire, que les grosses garnisons ne sont nulle part

superflues et sont même parfois insuffisantes, notamment à Paris. Et cette solide protection armée n'est pas nécessaire seulement aux gouvernements des vieux États européens. Dans la jeune Russie, les partis révolutionnaires jusqu'à présent moins nombreux, moins disciplinés qu'en France ou en Allemagne, montrent au moins autant d'audace et se recrutent rapidement en faisant appel à un peuple crédule et violent, comprimé par un régime de fer et à des nations annexées par force. A ce point de vue encore, la proposition du czar paraît incompréhensible.

Nous avons montré déjà que notre puissante armée n'est pas moins indispensable contre l'intervention politique du dehors, et les partis avancés devraient, les premiers, s'en rendre compte. Si les socialistes venaient à saisir le pouvoir, il n'est pas dit que les anciens signataires de la Sainte-Alliance ne s'en affoleraient pas jusqu'à remettre en honneur les principes de Metternich. Aux ennemis de l'armée, il faudrait bien alors des armées et des victoires, comme aux hommes qui, le 14 mai 1790, avaient décrété la paix perpétuelle.

Les « intellectuels », qui professent le mépris des traditions et renient la patrie, saisissent tous les moyens de déconsidérer l'armée; pour les besoins de leur thèse, ils affectent de regarder la direction et la préparation de la guerre comme l'emploi de la force aveugle, les chefs militaires comme les agents stupides d'une discipline brutale. Leur ordinaire perspicacité scientifique et psychologique devrait cependant les mettre en garde contre pareille erreur et leur faire reconnaître que les problèmes de la concentration, du ravitaillement, du mouvement de centaines de mille hommes ne sauraient se résoudre sans un robuste jugement secondé par les connaissances les plus étendues; que les passions qui agitent de telles masses au milieu de circonstances critiques, le libre arbitre de l'ennemi, ne sauraient être dominés sans une volonté supérieurement trempée et guidée par une pratique approfondie de l'âme humaine; ils se diraient que le rôle d'un général en chef, celui de ses subordonnés, chacun dans ses limites, comporte la mise en jeu de facultés d'autant plus éminentes qu'elles ont à s'exercer dans des conditions plus difficiles et avec la préoccupation d'une responsabilité écrasante.

L'intelligence est donc redevable à la guerre d'un de ses plus

fertiles champs d'action. D'ailleurs, dès le commencement du monde, la préoccupation défensive a toujours été un des plus puissants stimulants de l'esprit humain. A cet unique souci des temps barbares se sont associés mille intérêts étrangers à l'emploi de la force. Mais la guerre n'en est pas moins restée le plus actif protagoniste des sciences; il suffit de mentionner les immenses progrès que lui doit depuis cinquante ans l'industrie métallurgique, les perfectionnements décisifs qu'elle a fait apporter aux inventions dont ce siècle est justement fier, aux chemins de fer, aux constructions navales, à l'électricité, aux ballons. Mais ce ne sont pas seulement les sciences qui ont reçu de la guerre une impulsion décisive; les lettres et les arts y ont puisé leurs plus nobles inspirations. Que deviendraient les littératures si l'on en retranchait, depuis l'Iliade, tout ce qui célèbre les combats et la vertu guerrière? Que resterait-il de nos monuments et de nos musées s'il en fallait proscrire tout ce qui rappelle la gloire des armes? L'art vit de l'action, non de rêveries morbides, et si l'action la plus formidable de l'homme, la guerre, venait à disparaître, il faudrait plaindre ceux qui viendront après nous d'avoir vu tarir la source des plus grands chefs-d'œuvre.

Les raisons humanitaires font à la cause de la paix bon nombre de prosélytes, mais ce sont les préoccupations économiques qui lui rallient la majorité de ses partisans et qui font redouter les gros armements à bien des personnes même qui considèrent la guerre comme nécessaire. Nicolas II aussi, dans sa circulaire du 12/24 août, après avoir accordé aux premières une mention honorable, manifeste son principal souci des secondes. Peut-être n'a-t-il pas tort au point de vue russe et abstraction faite des objections déjà présentées, mais il n'est pas certain que dans la vieille Europe le désarmement aurait les mêmes avantages; en tout cas, l'affirmer *à priori* et sans réserve est le fait d'ignorants ou de flatteurs intéressés.

Sans doute, les armements dévorent des sommes énormes, toujours croissantes. En France, le budget de la guerre pour 1899 atteint 648 millions, en augmentation de 8 millions sur le précédent, celui de la marine dépasse 280 millions; l'ensemble des dépenses militaires depuis 1871 se monte à plus de 22 mil-

liards! Voilà de quoi expliquer les plaintes des contribuables. Dans tous les grands États, les mêmes dépenses ont grossi dans la même proportion. La situation particulière de l'Angleterre ne l'en préserve pas, et l'on est surpris de lire dans l'*Économiste français*[1] que les « peuples anglo-saxons sont indemnes » de ce lourd fardeau, car les budgets militaire et maritime de la Grande-Bretagne ont plus que doublé depuis 1875 et les États-Unis, mis en goût par leurs victoires sur l'Espagne, sont en train d'augmenter considérablement leurs forces de terre et de mer, sans compter que les pensions militaires, qui figurent au budget de l'armée depuis la guerre de Sécession, en font le plus lourd du monde.

Cependant, on entend aussi dans le public un autre genre de doléances : les placements sont de plus en plus difficiles, le loyer de l'argent diminue et l'épargne menace de devenir stérile, l'agriculture souffre de la surproduction nationale et de la concurrence des produits exotiques; l'industrie se voit, pour les mêmes raisons, forcée de diminuer ses prix en même temps que d'augmenter ses salaires; les ouvriers n'ont pas toujours du travail, ce qui ne les empêche pas d'élever leurs prétentions. Et chacun, dans sa détresse, se tourne vers l'État comme vers une providence et lui demande aide et protection, même contre la loi naturelle, qui est celle de l'offre et de la demande.

Cependant, ce sont les guerres passées et les armements actuels qui ont ouvert et qui entretiennent le livre de la dette publique. Si les circonstances permettaient à l'État de rembourser ses créanciers, quel emploi trouverait l'excédent des capitaux et à quel taux tomberait l'emprunt industriel? L'accumulation des capitaux[2] est indépendante des gouvernements; elle provient de l'accroissement simultané de la production industrielle et du numéraire; mais il est visible que l'industrie

---

[1] Article déjà cité.

[2] « Mulhall évaluait l'épargne totale de l'Angleterre, de 1815 à 1880, à 85 milliards de francs, l'épargne annuelle du monde à environ 12 milliards. » « La dette de l'Angleterre était déjà formée en 1814, elle était de 21 milliards de francs en 1820 et a diminué. Mais pour l'ensemble de l'Europe, elle a monté de 34 milliards en 1820 à 102 milliards en 1881 Les dépenses annuelles du gouvernement central pour l'ensemble de l'Europe ont passé de 5 milliards en 1830 à 15 milliards en 1881. » (SEIGNOBOS, *Histoire politique de l'Europe contemporaine*. Notes de la page 648.)

ne suffit pas à employer les capitaux qu'elle produit et que l'épargne a besoin d'autres débouchés. L'État les lui procure. Ce ne serait pas un principe à recommander dans une société qui se fonderait de toutes pièces, mais c'est un fait. En la situation actuelle du marché, il se produirait un véritable cataclysme si l'État cessait d'intervenir comme régulateur dans la fortune publique et privée, de prendre d'un côté sous forme de contributions pour distribuer de l'autre sous forme d'intérêts.

Tout en admettant ce raisonnement dans son ensemble, on objectera peut-être que l'État devrait employer les capitaux empruntés à d'autres fins que la guerre, à bâtir des écoles, des routes, des canaux. Il est facile de répondre qu'il n'en manque pas, et que, s'il en fallait d'autres, l'épargne ne demanderait qu'à entreprendre ces travaux concurremment avec la préparation à la guerre. Et la question reste entière de l'emploi des capitaux en cas de suppression des budgets militaires : serviraient-ils à édifier quelque tour de Babel ou les distribuerait-on aux prolétaires ?

L'armée achète des armes, des animaux, des denrées et du matériel de toute nature. Leur prix revient directement à l'industrie et à l'agriculture. Certaines branches de l'activité nationale vivent exclusivement des commandes du ministère de la guerre ; d'autres ne se maintiennent que par leur aide ; s'il fallait citer celles que leur suppression mettrait en souffrance, aucune ne serait omise. Sans revenir sur les progrès techniques que la guerre a fait faire à l'industrie du fer et qui sont le principal des connaissances actuelles, on se fait idée du chiffre d'affaires créé en considérant le développement de la maison Krupp, obtenu sans l'aide de capitaux extérieurs[1]. Fondée en 1812, l'usine comptait : en 1832, dix ouvriers ; en 1845, cent vingt-deux ; en 1861, deux mille ; en 1870, sept mille ; en 1873, douze mille ; aujourd'hui elle en emploie plus de vingt mille. Aussi, les socialistes allemands ont-ils abandonné les errements de Karl Marx sur les résultats de la préparation à la guerre pour la

---

[1] L'industrie des chemins de fer est pour une part notable dans la prospérité de l'usine ; mais si importante qu'on estime cette part, les chiffres restants pour celle de l'armée sont encore assez édifiants. Ce n'est que tout récemment que la maison Krupp a émis des actions.

classe ouvrière, et leurs principaux écrivains, Bernstein, W. Heine, professent que les capitaux employés aux dépenses militaires et maritimes contribuent à son bien-être.

Enfin, disent les amis de la paix, les forces retenues sous les drapeaux sont improductives. C'est vrai. Mais encore faut-il examiner si elles trouveraient leur emploi ailleurs. On sait quelles difficultés créa aux États-Unis le licenciement des armées après la guerre de Sécession; dans un pays encore à peine exploité, les bras disponibles ne devaient cependant pas manquer d'ouvrage. Mais aujourd'hui, dans la vieille Europe, en France, où la production dépasse la consommation et soutient chaque jour une lutte plus pénible contre la concurrence étrangère, un surcroît de forces ouvrières serait inutile et dangereux, surtout au moment où le retrait des commandes de l'armée causerait à l'industrie une crise de chômage sans précédent. Tous ces bras, comme les capitaux, à quoi les employer? Sur quels chantiers? Et à quels taux tomberaient les salaires? Il faudrait en venir au grand remède socialiste : les ateliers nationaux, c'est-à-dire à faire entretenir une partie de la population par l'autre.

En résumé, il est certain que l'établissement de la paix universelle, par la ruine d'intérêts artificiels, si l'on veut, mais d'une importance énorme et indiscutable, provoquerait une crise économique telle que la société craquerait de toutes parts et s'écroulerait de fond en comble. Et elle ne se rebâtirait pas sans la série ordinaire des luttes, par conséquent sans l'intervention des armées. Mais, en revanche, quand la circulaire du 12/24 août parle des « crises économiques dues en grande partie au régime des armements à outrance », on ne voit pas de quelles crises il s'agit : l'Angleterre et la France ont les finances les plus solides du monde; leur situation budgétaire est excellente[1]; depuis quelque temps le mouvement des affaires croît dans des proportions extraordinaires et imprévues. Si leur position relative parmi les autres États du monde tend à devenir moins bonne, les dépenses

---

[1] Chaque année, le Parlement boucle avec peine le budget, mais les recettes dépassent toujours les prévisions, et les exercices se soldent en excédent. Les bénéfices de 1896 et 1897 ont permis, même en tenant compte des crédits supplémentaires, de rembourser plus de 80 millions.

militaires n'en sont pas cause, mais seulement le développement normal de pays plus neufs, qui ne les tiennent plus pour leurs fournisseurs indispensables et leur font, au contraire, concurrence. L'accroissement de son état militaire n'a pas empêché l'Allemagne de prendre un colossal essor économique, ses produits d'inonder les marchés, son épargne de se créer, son crédit de se fortifier jusqu'à l'égal des plus robustes. Si les finances de l'Autriche et de l'Italie sont moins prospères, il n'est pas démontré que cela tienne aux dépenses de l'armée; l'Italie souffre d'autres maux que ceux qui ont amené la chute du ministère Crispi, et l'on ne voit pas que sa situation ait été meilleure avant l'arrivée aux affaires ou après la disgrâce de cet homme d'État. Mais on devine ce qu'il adviendrait de l'Autriche et de l'Italie si leurs armées ne contenaient pas l'agitation intérieure. Enfin, il est bien certain aussi que les malheurs de l'Espagne ne sont pas dus uniquement à la guerre.

En Russie, la situation est différente. Tout y est à exploiter et la production est loin de satisfaire la consommation. Il n'y a pas d'épargne : l'État, comme l'industrie naissante, doit faire appel aux capitaux étrangers, et il est clair que, dans ces conditions, la dette publique draine la fortune nationale vers l'extérieur. La Russie a donc intérêt à augmenter sa main-d'œuvre et à réduire ses dépenses budgétaires. Sans doute ces considérations, que Nicolas II a étendues complaisamment au reste de l'Europe, ont corroboré ses sentiments humanitaires.

Si la réalisation de la proposition russe du 12/24 août n'est pas à souhaiter, l'introduction dans le droit international des points spéciaux visés par la circulaire du 30 décembre 1898/11 janvier 1899 ne l'est pas davantage. On sait que celle-ci, en dehors des articles consacrés encore à la grande utopie de la paix universelle[1], en contient deux qui recommandent l'adoption de la convention de Genève aux guerres maritimes[2] et qui ne seront pas discutés ici, nous en avons donné les raisons, et trois qui tendent à proscrire ou à limiter l'emploi de moyens de destruction jusqu'ici en usage[3].

---

[1] Articles 1er et 8.
[2] Articles 5 et 6.
[3] Articles 2, 3 et 4.

Ces derniers articles, dictés sans doute par une intention louable, portent la marque d'une sensiblerie peu éclairée. C'est un fait admis aujourd'hui par tous ceux qui se sont livrés à une étude même superficielle de la guerre — et ce sujet a déjà été effleuré dans cette étude — que toute prohibition d'engins[1] a un résultat opposé à celui que recherchent les philanthropes. Plus les moyens d'action sont puissants, plus la décision est rapide et plus la guerre est courte, plus les pertes dues aux maladies et aux combats sont limitées. Plus les armes à feu sont efficaces, plus les explosifs sont violents et plus les partis gardent entre eux de distance, plus ils conservent de chance d'éviter les coups ennemis. Dans l'antiquité, le vaincu laissait sur le champ de bataille les trois quarts de son effectif; tant que l'arme blanche et le corps-à-corps furent les seuls moyens de contraindre l'adversaire à se déclarer vaincu, la proportion resta la même. Les pertes ont décru progressivement depuis l'apparition des armes à feu, en même temps que celles-ci tendaient à donner à la lutte éloignée une influence plus décisive sur le résultat final, par suite à diminuer l'acharnement du combat d'homme à homme. Les batailles du premier Empire, qui ne pouvaient encore se terminer que par l'abordage, furent plus meurtrières que celles de la période contemporaine.

La proposition d'interdire le lancement d'explosifs du haut des ballons, l'usage de torpilleurs sous-marins et de vaisseaux à éperon est quelque peu naïve. Pourquoi ces moyens, qui ont eu jusqu'à présent une si faible influence et n'auront peut-être jamais qu'un rôle secondaire, causent-ils au bon cœur du czar plus de souci que les principaux instruments de meurtre et de succès, les canons et les fusils ? Est-il plus cruel de mourir d'un projectile tombant verticalement que de la balle invisible d'un lebel, d'être englouti par le fait d'un sous-marin que par suite du choc d'un obus de rupture ?

Au reste, n'est-il pas équitable que les nations les plus intelligentes, celles qui marchent à l'avant-garde du progrès scientifique, soient libres d'appliquer leur énergie créatrice à la prépa-

---

[1] Il ne s'agit pas, bien entendu, des engins tels que les balles explosibles prohibées par la déclaration de Saint-Pétersbourg et qui augmentent les souffrances des blessés sans accélérer la destruction des forces adverses.

ration de la guerre et en tirent une juste supériorité sur d'autres moins actives, moins éclairées ou menées par la routine? N'est-ce pas relever le niveau de la lutte que d'en attendre le succès, non seulement de la force brutale, mais de la mise en œuvre d'engins savamment combinés, dont la recherche contribue d'ailleurs toujours aux progrès de la science en général?

Enfin, la même circulaire comporte encore un article[1] tendant à remettre en discussion le programme de la conférence de Bruxelles, dont le principal objet était d'imposer une limite à la résistance du vaincu. Si c'est l'idée que reprend la sollicitude de Nicolas II, nous ne saurions protester trop énergiquement. Une nation n'est vaincue que quand elle croit l'être; jusque-là, le sort des armes peut changer. Et même s'il ne change pas, les sacrifices faits pour la patrie ne sont pas inutiles : ils lui procurent une gloire impérissable et sont un titre au respect des nations. Si la France avait été mise en demeure de déposer les armes après la journée de Sedan, la guerre de 1870 ne serait qu'une aventure néfaste et odieuse, tandis que sa résistance acharnée avec les moyens précaires créés par la Défense nationale, lui a valu l'admiration du monde entier et a donné au vainqueur la crainte salutaire d'un nouveau conflit.

Pour nous, c'est aussi l'histoire réconfortante de cette lutte opiniâtre et inégale qui, malgré les symptômes présents de décadence morale, nous donne confiance dans l'avenir, c'est le souvenir de l'énergie grandie si magnifiquement dans les désastres, qui nous fait espérer un nouveau réveil des qualités de la race et le relèvement de la patrie!

CONCLUSION.

Nous nous sommes attaché à démontrer que la paix perpétuelle est impossible actuellement et qu'elle n'est pas à souhaiter.

Il est cependant manifeste que la guerre tend à devenir moins fréquente, mais il ne faut pas en conclure que l'idée chère aux philanthropes est en progrès, que les générations futures la

---

[1] Le 7e.

verront se réaliser et que, par conséquent, les efforts tentés aujourd'hui en sa faveur ont toutes chances d'en rapprocher le triomphe définitif.

La paix existe et se prolonge, parce que tout le monde redoute la guerre. Que la campagne de paix crée un état qui rende moins inquiétante la perspective du choc des armées, la série interrompue des guerres ne tardera pas à reprendre. Ni l'arbitrage, ni aucune des méthodes proposées n'aura autant de vertu pour empêcher la guerre que sa préparation à outrance.

Pas plus que les amis de la paix nous ne souhaitons la guerre, avec eux nous jouissons des avantages de la paix. Mais nous ne voulons pas rechercher la paix perpétuelle, tant que les causes mêmes de la guerre ne seront pas proscrites, tant que les gouvernements n'auront pas la sagesse, même quand ils désirent sincèrement la paix, de tenir compte des intérêts opposés, tant que les nations n'auront pas assez de calme et de sens politique pour contenir à propos leurs passions et leurs cris. Et, sans doute, ce temps n'est pas proche. Au contraire, nous pensons qu'on ne saurait faire beaucoup de concessions à la cause de la paix sans nuire à l'honneur national, conception archaïque, si l'on veut, mais de longtemps encore nécessaire et, par suite, infiniment respectable, et plutôt que de lui voir porter la plus légère atteinte, nous préférons en venir aux armes. Aussi, non content que l'appareil militaire soit une sorte d'épouvantail qui éloigne présentement la guerre, nous le voulons fort, entraîné, prêt à répondre à tout appel de la patrie.

Et ce n'est pas assez que chacun, dans notre armée, remplisse avec conscience la tâche plus ou moins large qui lui est assignée, tout en prêtant une oreille complaisante aux rêveurs et aux intellectuels; il faut que tout le monde ait une conviction ardente, militante, s'enflamme et enflamme les autres pour la noble cause que les armes sont certainement encore appelées à jouer.

L. M.



BESANÇON

ET

LA 7e DIVISION MILITAIRE

EN 1870-1871[1].

Relation des événements qui se passèrent à Besançon et dans la 7e division militaire durant la guerre contre l'Allemagne.

(Suite.)

Cette activité redoubla lorsque M. le capitaine de vaisseau Rolland, déjà chargé du commandement supérieur des gardes nationales mobilisées de la Haute-Saône concentrées à Besançon, fut nommé général à titre auxiliaire et remplaça le général de Prémonville[2] dans le commandement supérieur de la 7e division militaire, le 5 décembre[3].

---

[1] Voir les livraisons de mai et de juin 1899.

[2] Passé au commandement de la 21e division militaire, à Limoges.

[3] Etat-major de la 7e division militaire au 5 décembre 1870 :

Commandant la division : Capitaine de vaisseau ROLLAND, général de division au titre auxiliaire;

Commandant la subdivision du Doubs : Général BONAMY. Cesse ses fonctions le 16 décembre, et le commandement du Doubs est réuni à celui de la division, selon ordre ministériel du 14, sur demande du général Rolland.

Commandant le Jura : Capitaine de frégate COLLAS, colonel au titre auxiliaire (remplaçait ce même jour le général de Boussingen).

Commandant la Haute-Saône : poste vacant, Vesoul étant occupé par l'armée allemande.

Commandant la Haute-Marne : Général de brigade de la section de réserve

Le général Rolland, se réservant toutes les autres branches du commandement, surtout la direction supérieure des travaux de la place[1] et l'organisation des gardes mobilisés[2], donna à son chef d'état-major la mission spéciale d'étudier les mouvements de l'ennemi et de diriger les opérations des diverses compagnies employées en partisans, pour inquiéter sa marche et surprendre ses convois dans la Haute-Saône, ainsi que des colonnes mobiles envoyées dans le haut Doubs[3], pour observer l'armée assiégeant Belfort et garder les défilés par lesquels l'ennemi pourrait s'emparer des plateaux et tourner la position de Besan-

---

ARBELLOT. Remplacé le 22 décembre par le général auxiliaire MEYÈRE, qui est en même temps *commandant supérieur de Langres*.

[1] « L'intérêt matériel et militaire des nécessités de la défense du pays comporte l'établissement d'un vaste camp retranché autour de la place de Besançon et de travaux détachés sur les divers points importants de la ligne de défense du Doubs, dont nous devons faire une vaste barrière sur le flanc des lignes d'invasion. » (Le général Rolland au Ministre, 10 décembre 1870.)

[2] GÉNÉRAL DE DIVISION A GUERRE, BORDEAUX.

Besançon, 15 décembre 1870, 11 h. 5 soir.

« Il n'y a qu'une partie de la garnison de Besançon de laquelle on peut dire que son instruction est nulle. C'est : 1° un bataillon de la garde mobile des Vosges, très mal partagé en officiers, qui, s'étant trouvé dans des conditions successives très fâcheuses, n'a pu s'organiser et a été laissé ici par l'armée de l'Est sans équipement ni armement ; 2° deux bataillons d'infanterie et un de chasseurs à pied formés avec les parties restantes après avoir envoyé successivement aux bataillons actifs tous les éléments valides et composés des hommes de la classe 1870 et des nouveaux engagés volontaires, avec des officiers récemment promus, pleins de zèle mais sans instruction militaire. J'espère arriver très rapidement à les mettre à un niveau convenable. »

Le bataillon de chasseurs à pied était le 15e de marche, formé à Besançon, le 8 novembre, de cinq compagnies du 16e, scindées en six, puis en huit, le 20 décembre ; il quitta Besançon le 4 janvier 1871.

[3] Au 1er novembre 1870, le 1er bataillon du Doubs (21 officiers, 833 hommes) occupait Pont-de-Roide et environs ; le 2e (23 officiers, 873 hommes), Besançon ; le 3e, 5 compagnies (17 officiers, 582 hommes) à L'Isle-sur-le-Doubs et environs, et 2 compagnies (6 officiers, 270 hommes) au fort de Joux.

Au 15 novembre, le 1er bataillon est à Valonne ; les autres bataillons conservent les positions antérieures. Au 1er décembre, le 1er bataillon se trouve à Mathey, le 3e à Glainans.

La 2e est toujours à Besançon, avec le dépôt des trois bataillons et les 3e bataillon des Vosges, 1er de la Haute-Garonne, 1er de Tarn-et-Garonne, 3e de la Loire ; le 1er des Hautes-Alpes occupe Châtillon (banlieue) et le 3e du Haut-Rhin, Clerval (banlieue).

Comme artillerie mobile à Besançon : batteries du Doubs, de la Savoie et des Pyrénées-Orientales.

çon, afin de couper ses communications avec la Suisse et avec Lyon, avant d'en faire le siège.

Ces colonnes mobiles furent maintenues sur une défensive prudente et réservée, sur la rive gauche du Doubs, à Clerval, L'Isle-sur-le-Doubs et Vougeaucourt, sur les défilés importants du Mont-Lomont qui forme une seconde ligne de défense en arrière, et surtout dans la position très remarquable des plateaux de Blamont et de Croix; tandis qu'au moyen de compagnies franches et de compagnies choisies dans la garnison de Besançon, lancées incessamment en partisans sur la rive droite du Doubs dans la vallée de l'Ognon et jusqu'au centre de la Haute-Saône, les Allemands étaient constamment harcelés sur divers points, inquiétés dans leurs convois, obligés à ne plus marcher qu'en forts détachements et à établir un service très fatigant d'avant-postes nombreux autour de tous leurs cantonnements.

Ce système procura l'avantage d'aguerrir successivement les bataillons de nouvelle formation (dans chacun desquels les hommes de bonne volonté concouraient en compagnies de volontaires à ces petites opérations) et, trompant l'ennemi sur l'état réel de nos ressources et de nos forces, permit de conserver en notre possession, jusqu'à l'arrivée de l'armée du général Bourbaki, les positions de Blamont et de Croix, d'où l'on aurait pu déboucher sur le flanc et sur les derrières de l'armée de siège de Belfort.

L'occupation de ces importantes positions, que nous devions garder dans l'espoir qu'on reprendrait l'offensive, avait été confiée à la garde nationale mobile du Doubs [1], sous les ordres de MM. les commandants Bousson [2], Durieux [3] et du lieutenant-colonel de Vezet [4], qui surent s'y maintenir pendant plus de deux

---

[1] 54e régiment.

[2] Bousson (Henri-Marie-Joseph), capitaine démissionnaire du 1er zouaves. Nommé chef du 3e bataillon du Doubs, le 3 septembre 1870 : « Dès le commencement d'octobre, je fus en avant de Montbéliard devant l'ennemi. Je fis pendant trois mois la guerre de partisans, seul dans l'extrême Est avec le 3e bataillon de mobiles du Doubs ». (Au Ministre de la guerre, 12 octobre 1871.)

[3] Durieux (Simon), lieutenant au 48e, retraité pour blessure. Capitaine au 3e bataillon du Doubs, le 24 avril 1869; nommé chef de bataillon en place de Bousson promu lieutenant-colonel, le 10 janvier 1871.

[4] De Mareschal-Vezet (Marie-Edouard), lieutenant démissionnaire du

mois[1], malgré les attaques incessantes de l'ennemi, déployant, dans cette situation difficile, des qualités militaires remarquables.

*
* *

Le 20 décembre, le chef d'état-major, lieutenant-colonel de Bigot, fut appelé à Lyon, par ordre spécial du Ministre de la guerre[2]. Il s'y rendit accompagné du capitaine de Froissard, l'un des officiers auxiliaires de l'état-major de la 7e division. Interrogé sur la situation de la 7e division militaire et sur celle de Belfort, il fit connaître au Ministre que l'armée de Werder, concentrée à Dijon, était d'environ 30,000 hommes; que 20,000 Allemands se trouvaient, en outre, répartis entre les Vosges et la Haute-Saône, et que l'armée de siège de Belfort comptait 35,000 hommes, dont il lui donna la répartition autour de cette place, qui pouvait, estimait-il, facilement tenir au moins encore pendant deux mois.

Dans ces conférences, le colonel soumit au Ministre un plan pour débloquer Belfort. Ce plan consistait à tourner les positions défensives de l'ennemi, en débouchant sur ses derrières par les plateaux de Blamont et de Croix, dont nous étions restés les maîtres dans ce but, tandis que l'armée de secours ferait une grande démonstration sur le front de la position, vers Montbé-

---

1er grenadiers de la garde impériale, conseiller d'arrondissement de Quingey. Chef du 1er bataillon du Doubs, le 28 octobre 1868, lieutenant-colonel du 54e régiment de la garde nationale mobile (en place du lieutenant-colonel Cornu, mourant), le 5 janvier 1871.

[1] Le corps d'observation du haut Doubs quitta Besançon à destination de Montbéliard le 11 octobre 1870; il ne rentra à Besançon que le 27 janvier 1871.

Les 1er et 3e bataillons du Doubs en firent partie; le 2e, qui était commandé par un lieutenant de cavalerie démissionnaire, M. d'Ollone, demeura à Besançon et concourut d'une manière efficace, disait plus tard le général Rolland, à la défense de Besançon et de ses environs.

[2] Lors du transfèrement de la délégation du gouvernement de la Défense nationale de Tours à Bordeaux, le 11 décembre 1870, Gambetta s'était rendu à l'armée de la Loire, dont l'organisation en deux armées distinctes venait d'être décidée. Il avait été ensuite amené à Lyon pour « porter à l'ordre légal l'autorité de sa présence ». Il y était encore le 27; le 29, il arrivait à Bordeaux (*Moniteur universel*, 11 décembre 1870, n° 339, et 30 décembre, n° 356).

liard et Héricourt. Mais cette opération aurait dû se faire plus tôt et ne devrait être que le premier acte d'une puissante diversion dans l'Est, qui, menaçant toutes les lignes de communications de l'ennemi près de leur base, en descendant dans la Lorraine et réoccupant les cols des Vosges, selon le plan exposé dans les conférences d'octobre à Besançon, aurait forcé les armées allemandes à dégager l'ouest, le centre et même Paris, pour rétrograder dans des conditions fâcheuses, suivies par nos armées de l'Ouest et du Nord.

Ce plan d'octobre n'ayant pas été mis encore à exécution, il fallait à présent laisser passer les plus grands froids, pendant lesquels, ainsi que venait de le demander le Ministre dans une récente dépêche, on fortifierait solidement la base d'opération constituée par la ligne de défense du Doubs, la position de Besançon et le plateau jurassique, sur lequel il était indispensable de réunir sans retard de grandes ressources en personnel et en matériel. Belfort pouvant facilement résister, cette défense permettrait d'attendre l'achèvement de ces préparatifs, qui, s'ils n'assuraient pas un succès certain, donneraient au moins de grandes chances de réussite et garantiraient contre les suites désastreuses qu'entraînerait un revers dans les circonstances où l'on était placé. Il y avait lieu, fut-il dit dans cette conférence, de ne pas commencer avant un mois au plus tôt l'opération en préparation sur Belfort, si l'on ne voulait pas en compromettre le succès et jeter la France dans un désastre sans remède, en perdant notre dernière planche de salut.

Le Ministre parut approuver ces idées et disposé à les appliquer; mais, pressé par les événements et surtout par la situation de Paris, il donna l'ordre au lieutenant-colonel de Bigot de retourner à Besançon et de travailler sans relâche à organiser la défense de la position et les ressources qu'il allait y concentrer en personnel de gardes mobilisés du Midi et en matériel. Il donna son approbation sur tous les travaux projetés, et promit d'envoyer immédiatement à Besançon les pièces de marine qui armaient le camp de Conlie; enfin, il consentit à un délai d'un mois pour organiser tous ces préparatifs.

Bientôt, en effet, quelques approvisionnements arrivèrent à Besançon, ainsi que les canons promis, mais avec peu de munitions (on dut en faire fondre dans une usine de la place).

*
* *

Le 24e corps d'armée formé à Lyon, sous les ordres du général Bressolles, arriva à Besançon dans les derniers jours de décembre[1].

Ce corps fut cantonné dans les positions qu'avaient occupé la première armée de l'Est. Son organisation étant incomplète[2], le

---

[1] Le général Bressolles, commandant la 8e division militaire, à Lyon, nommé général de division provisoire, le 5 décembre 1870, avait reçu définitivement, le 18, le commandement d'un corps d'armée qu'il avait été précédemment chargé d'organiser, qui portait le nom d'armée de Lyon et prit le n° 24 à cette date du 18 décembre. Bressolles entra en fonctions le même jour.

Le mouvement de départ commença à Lyon le 27 décembre au matin, et, le 28, le quartier général était à Besançon.

Le 24e corps était ainsi composé :

Général en chef : Bressolles, général de division provisoire.

1re *division :* La 1re division, Cremer, fut de suite détachée et remplacée par une autre, dont le commandement fut dévolu au général de division provisoire d'Aries (31 décembre 1870) et qui devait être formée de troupes que le général de La Serre avait mission d'organiser à Besançon.

2e *division :* Commagny (Thibaudin), général de brigade auxiliaire;

1re *brigade :* Irlande, colonel auxiliaire.

3e *division :* Carré de Busserolles, général de division auxiliaire.

Commandant l'artillerie : Bezard, lieutenant-colonel.

Commandant le génie : Séré de Rivières, général de brigade.

[2] « Seule une division était à peu près au complet. C'était celle que j'avais formée avec des corps détachés de Lyon depuis déjà quelque temps pour renforcer les troupes de mobilisés commandées par le général Cremer, qui défendait les positions de Beaune et de Chagny. Ces corps avaient pris part à quelques combats, s'étaient aguerris et formaient déjà un excellent élément. J'en fis la 1re division, et je la destinais au général de Busscrolles...

« Les deux autres divisions n'avaient pour ainsi dire que leur infanterie, et encore l'une d'elles ne se composait que de mobilisés du Rhône et d'un régiment de mobiles du Var...

« Le chef d'état-major arriva enfin, puis quelques médecins, puis quelques officiers d'administration. L'artillerie divisionnaire se compléta, et je pus obtenir pour tout le corps d'armée un régiment de cavalerie de marche de hussards et deux escadrons de dragons. Dans le régiment de cavalerie, composé de 450 hommes environ, il y en avait à peu près 50 sachant monter à cheval; les autres avaient à peine trois leçons en arrivant à Lyon. La réserve d'artillerie n'était pas arrivée; le parc n'était pas prêt. Le 25, il me manquait en outre cinq généraux de brigade, l'intendant en chef, quelques officiers de santé et d'administration; l'ordre de départ fut donné néanmoins pour le 27 au matin. Le corps d'armée devait se rendre à Besançon. La veille, M. de Serres, délégué du Ministre auprès du général Bourbaki, arrivait à mon quartier général. De

général commandant la 7e division reçut l'ordre, ainsi que son chef d'état-major, qui est chargé spécialement de son exécution, de constituer, avec les éléments de la garnison de Besançon, une division entière[1], afin de remplacer la 1re division du

---

son autorité privée, il bouleversa l'organisation du 24e corps, changeant les régiments de leur place dans les brigades ou divisions, et enlevant tous mes meilleurs éléments pour les mettre à la 1re division, dont le commandement fut donné d'office au général Cremer, en même temps qu'on la distrayait du corps d'armée, provisoirement cependant, me disait M. de Serres.

« Le corps d'armée se réduisait donc à deux divisions, ou plutôt à une division, plus une brigade de mobilisés du Rhône. Il lui manquait toujours l'intendant en chef, les généraux de brigade, la moitié de la réserve d'artillerie et le parc. Le 27 au matin, le mouvement commençait; le 28 au soir, le quartier général était à Besançon. Le 29 arrivaient l'intendant en chef, M. Pourtois, et le complément de la réserve d'artillerie. Le 31, M. Pourtois avait à peine pris son service qu'il recevait l'ordre de partir de suite pour Vierzon au 25e corps, et son successeur, M. Perrot, n'arrivait que le 4 janvier. Le même jour, mon chef d'état-major, M. Deshorties, fut remplacé par M. Fourchaud, qui le fut à son tour par M. le colonel Tissier. Les généraux de brigade n'ont jamais été désignés.

« Le 31, j'avais été prévenu officiellement, par une dépêche, que la division Cremer était distraite tout à fait de mon commandement. On me donna en place une brigade prise dans la garnison de Besançon.

« Le 24e corps resta donc définitivement composé, en entrant en campagne, le 4 janvier, de trois divisions, dont deux à une brigade chacune, de six escadrons de cavalerie, de quatre batteries d'artillerie de réserve. » (Rapport du général Bressolles.)

[1] Un ordre officiel du 31 décembre 1870, — mais, dès la veille, une dépêche l'avait fait, — prescrivit au général comte de La Serre de se rendre à Besançon pour organiser une colonne mobile de 12,000 à 15,000 hommes, en formation dans cette ville. Les premières troupes organisées constituèrent la division d'Aries qui prit la place au 24e corps, comme 1re division, de celle du général Cremer détachée. Pour les remplacer, des mobilisés furent envoyés à Besançon.

« A l'arrivée à Besançon de l'armée du général Bourbaki, j'ai reçu l'ordre impératif, dit le général Rolland, de donner tous les hommes, tous les canons, que j'avais pour former une division, ou du moins une brigade destinée au corps du général Bressolles. Le Ministre de la guerre me prévenait qu'il ferait remplacer ces troupes par d'autres, aussitôt qu'il pourrait le faire. Peu de jours après, le général comte de La Serre était mis à ma disposition pour organiser une colonne mobile. Il ne restait à cette époque aucune espèce de troupes à Besançon, à part deux bataillons de mobilisés de la Haute-Saône; la garde nationale faisait le service des remparts et le général de La Serre dut attendre. Vers le 20 janvier, arrivèrent neuf bataillons de mobilisés : trois de Vaucluse, trois de la Drôme et trois de l'Hérault, à destination de Besançon Ces bataillons avaient des fusils Enfield, mais sans cartouches. L'arsenal n'en avait pas non plus, et il ne fallait pas songer à en confectionner.

« Ces troupes furent cantonnées en dehors de la ville, dans le faubourg aux Chaprais.

« Le 24, c'est-à-dire deux ou trois jours après leur arrivée, je reçus avis de

24e corps, détachée pour opérer isolément sous les ordres du général Cremer, placé lui-même sous les ordres directs du général Bourbaki. Ce général venait d'être nommé commandant en chef[1] d'une armée composée des 15e, 18e, 20e et 24e corps d'armée[2], d'une réserve spéciale et de la division Cremer. Cette armée reçut l'ordre de se porter rapidement, du bassin de la Loire, dans ceux de la Saône, de l'Ognon et du Doubs, pour couper le corps de Werder, cantonné à Dijon, et tenter de débloquer Belfort.

*
* *

Ainsi, l'opération dans l'Est commençait avant le délai d'un

---

la retraite de l'armée de l'Est et de l'arrivée, pour le lendemain, des premières colonnes. Je voulus laisser la place libre pour se cantonner, et je donnai l'ordre au général de La Serre de se porter la nuit sur Ornans, tenant à éviter le contact des troupes démoralisées avec ces bataillons qui n'avaient pas de munitions et qui pouvaient se débander.

« Le général de La Serre réunit donc ses bataillons dans la nuit du 24 et se dirigea sur Ornans. Le lendemain, j'apprenais d'une manière certaine le mouvement tournant de l'armée prussienne et la complète interruption des communications par chemin de fer; je dus renoncer à l'espoir de l'arrivée des cartouches réclamées. Dans ces circonstances, pensant que ces 9,000 hommes ne pouvaient être d'aucun secours, qu'il fallait les nourrir, qu'ils pourraient être un gros embarras pour les mouvements de l'armée du général Bourbaki, je prescrivis au général de La Serre de ne pas s'arrêter à Ornans et de suivre par Noseroy, Levier, etc., à marche forcée, d'agir avec une grande surveillance et, dans le cas où il se trouverait coupé ou menacé par le mouvement tournant de l'armée prussienne, de se jeter dans les montagnes du Jura pour gagner le département de l'Ain, où il demanderait des instructions.

« Le général de La Serre a compris combien le temps était précieux, et il a exécuté ce mouvement avec le dévouement et l'énergie nécessaires pour réussir. Ce n'était pas, en effet, chose facile d'entraîner à marche forcée 9,000 hommes sans organisation, sans confiance en eux, sans munitions, presque en présence de l'ennemi et par des routes couvertes de 50 centimètres de neige. Il n'a précédé les avant-gardes prussiennes que de quelques heures, et c'est à lui que l'on doit d'avoir sauvé de l'internement en Suisse les neuf bataillons qui lui étaient confiés. » (Le capitaine de vaisseau Rolland au Ministre de la guerre, 4 août 1873.)

[1] 19 décembre 1870.

[2] 15e corps, général de division MARTINEAU DES CHESNEZ ;
18e corps, général de division provisoire BILLOT ;
20e corps, général de division CLINCHANT ;
24e corps, général de division provisoire BRESSOLLES ;
Réserve spéciale.

mois, fixé d'abord par le Ministre comme indispensable pour laisser passer les grands froids et réunir toutes les ressources nécessaires à une armée, et, loin de compléter la mise en état de défense de la base d'opération du Doubs et de la position de Besançon pour obvier à un revers, on enlevait à cette place tout ce qu'elle avait de disponible en personnel et en matériel pour sa défense mobile.

Il fut objecté au général Rolland, réclamant contre la situation faite à la place de Besançon, que la défense de cette place était dans Belfort, et que d'ailleurs l'armée, se portant en avant, allait la couvrir.

On raisonnait donc comme si le succès eût paru certain, et l'on négligeait de se précautionner contre les suites d'un échec.

Ces observations furent soumises au général Bourbaki, qui eut son quartier général à Besançon pendant les premiers jours de janvier, mais qui ne pouvait modifier les ordres venus du ministère.

Le général Bourbaki fit alors appeler le lieutenant-colonel de Bigot, qui lui exposa tout son plan d'attaque sur Belfort, en insistant spécialement sur les avantages que donnait aux armes françaises la position des plateaux de Blamont et de Croix.

Ces plateaux flanqués à droite par la Suisse, à gauche par la vallée du Doubs, que nous occupions, ne pouvaient être tournés; ils s'abaissent en étages successifs jusque sur la vallée de l'Allaine, entre Montbéliard et Delle; les corps qui déboucheraient de ces plateaux ayant toujours leurs flancs assurés, auraient aussi toujours des positions dominantes sur l'ennemi, qui ne pourrait que très difficilement défendre la vallée de l'Allaine, battue par des feux dominants, ainsi que le canal et le chemin de fer qui la longent; cette ligne de défense de l'Allaine devra, d'ailleurs, être forcément dégarnie et presque abandonnée par l'ennemi, qui sera obligé de concentrer toutes ses forces sur la ligne de défense de la Lizaine, de Montbéliard à Héricourt, si notre armée prononçait directement, avec trois de ses corps, une grande démonstration sur cette ligne de défense, tandis qu'un corps de 25,000 hommes, débouchant des plateaux de Blamont et de Croix, attaquerait la vallée de l'Allaine.

Cette vallée sera donc faiblement défendue et facilement franchie, et le corps chargé de cette opération parviendrait certaine-

ment à occuper le plateau de Dambenois, sur la rive gauche de la Savoureuse, qui tournait les positions des troupes allemandes, coupait une partie de leurs communications et menaçait les autres.

Cette manœuvre, dont le succès presque certain (attendu que depuis quelque temps des redoutes et des épaulements avaient été construits sur les points importants des plateaux de Blamont et de Croix, où avaient été réunis, en outre, des approvisionnements et des munitions), placerait l'armée allemande dans une situation fort critique, menacée en face, à l'ouest, par une armée de 100,000 hommes, resserrée au sud par la vallée du Doubs, au nord par la place de Belfort, et ayant sur ses derrières, à l'est, un corps de 25,000 hommes appuyé sur de fortes positions.

Le général Bourbaki parut très satisfait de ce projet d'attaque et donna immédiatement des ordres pour que le 15e corps, qui était en route par diverses voies ferrées pour se concentrer à Besançon, continuât jusqu'à Clerval, pour passer de là sur la rive gauche du Doubs, afin de se diriger de ce point sur Pont-de-Roide et sur le plateau de Blamont.

Ce mouvement devait se faire successivement par brigade au fur et à mesure de leur arrivée.

Mais le 15e corps était fort retardé dans sa marche, par suite de l'encombrement des voies ferrées[1]; d'un autre côté, il était d'un effectif trop nombreux pour opérer en entier sur les plateaux de Blamont et de Croix (ce corps avait environ 40,000 hommes), et il semblait indispensable d'en laisser au moins une division à Dijon pour renforcer l'armée de Garibaldi, défendre les défilés de la Côte-d'Or et assurer les derrières de l'armée contre les entreprises des corps allemands qui seraient sans doute détachés des armées de Paris ou de l'Ouest. Aussi, le général Bourbaki décida que la 1re division du 15e corps seule serait détachée pour opérer sur le plateau de Blamont, et que toutes les troupes chargées de cette opération, ainsi que toutes

[1] L'ordre de transporter le 15e corps de la Nièvre dans le département du Doubs fut donné pour le 3 janvier au matin, et le transport devait être terminé le lendemain dans la soirée; mais, commencé le 4, il ne prit fin que le 16.

celles qui se trouvaient sur la rive gauche du Doubs, seraient placées sous le commandement direct du général commandant la 7e division militaire.

Le chef d'état-major de la division se trouva par suite chargé de la direction de cette importante opération. Voulant renforcer autant que possible les troupes qui devaient concourir à son exécution, il obtint du général Bourbaki que le corps franc aux ordres du colonel Bourras [1] se porterait sur le plateau de Croix pour opérer à l'extrême droite, et il fut immédiatement formé une nouvelle colonne mobile de trois bataillons sous les ordres du lieutenant-colonel Bousson [2], qui se porta à marches forcées sur la même position, mais pour opérer à l'aile gauche vers Audincourt.

Les forces destinées à tourner l'ennemi se seraient ainsi composées : 1re division du 15e corps (15,000 hommes), 54e régiment de garde nationale mobile [3] (2,500 hommes), de la colonne mobile Bousson (2,500 hommes), du corps Bourras (1500 hommes), de deux compagnies franches [4] et de quelques compagnies de mobilisés du Doubs (1000 hommes environ), en tout environ 22,000 hommes.

Mais malheureusement, après le départ du général Bourbaki,

---

[1] Le *Corps franc des Vosges*, qui atteignit l'effectif de 1500 hommes. Reconnu par décret du 30 novembre 1870, il comprenait 18 compagnies d'infanterie, des éclaireurs à cheval et de l'artillerie.

La 1re compagnie était dite de la Haute-Saône, la 6e du Jura, la 11e des Dijonnais, la 13e des Lyonnais, les 10e, 15e et 16e des Vosges et Lorrains; les autres compagnies étaient composées d'Alsaciens et de Lorrains.

La présence du Corps franc des Vosges dans la contrée évita l'envahissement de Beaune par les Allemands et leur retour à Nuits; après le désastre de l'armée de l'Est, le corps put passer par les montagnes du Jura sans entrer en Suisse.

[2] Nommé lieutenant-colonel le 10 janvier 1871 et chargé de commander un régiment mixte composé du 1er bataillon de garde nationale mobile des Hautes-Alpes, du 3e des Vosges et d'un bataillon de mobilisés de la Haute-Saône. « Je fus l'extrême droite ou plutôt le pivot, avec le colonel de Vezet, du mouvement de l'armée de l'Est. Laissé seul après sa retraite, coupé de Besançon, je ne pus me faire un passage sur Lyon et je dus subir les conséquences de son mouvement sur Pontarlier. » (Bousson au Ministre de la guerre, 12 octobre 1871.)

[3] Composé des 1er, 2e et 3e bataillons du Doubs, commandé d'abord par le lieutenant-colonel Cornu qui, malade et hors d'état de continuer à servir (il mourut à Amondans, le 18 janvier 1871), avait été remplacé, le 5 de ce mois, par M. de Mareschal-Vezet.

[4] Les 3e et 3e *bis* de Francs-tireurs du Doubs.

de Besançon, ses premiers ordres furent encore modifiés, et, au lieu de la 1re division entière du 15e corps, ce ne fut plus que la 1re brigade de cette division qui demeura pour opérer sur les plateaux de Blamont et de Croix, où il n'était plus possible d'agir qu'avec 14,000 hommes, alors que 25,000 hommes au moins eussent été nécessaires.

La 1re brigade de la 1re division du 15e corps exécuta les ordres qu'elle avait reçus, et tout faisait présager que, malgré l'infériorité numérique, les troupes de Besançon réussiraient à déboucher sur les derrières de l'ennemi, qui, après la bataille de Villersexel (9 janvier), avait dû concentrer presque toutes ses forces sur la vallée de la Lizaine, la gauche à Montbéliard, le centre à Héricourt, la droite à Chenebier, et qui avait presque complètement dégarni la vallée de l'Allaine.

Ce fut donc avec une douloureuse surprise que le général Rolland reçut l'ordre, le 11, daté du quartier général d'Aibre, de faire rétrograder la brigade Minot, qui était déjà arrivée à Pont-de-Roide et à Blamont, et de la faire repasser sur la rive droite du Doubs à Clerval pour être rendue dans la matinée du 12 à Ornans, sur la route de Clerval à Héricourt.

Cet ordre fut mis immédiatement à exécution, grâce aux lignes télégraphiques spéciales établies par avance pour relier Besançon avec le plateau de Blamont, sous la direction intelligente de M. Joly, inspecteur des lignes télégraphiques.

La brigade Minot dut faire 45 kilomètres dans la nuit, pour exécuter l'ordre du général en chef, qui enjoignait en même temps au général commandant la 7e division de faire attaquer l'ennemi le 13 avec toutes les forces dont il pouvait disposer sur la rive gauche du Doubs et sur le plateau de Blamont[1].

Ces forces étaient tout à fait insuffisantes, puisqu'elles se

---

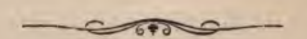
[1] Le 13 janvier 1871 fut, en effet, livré le combat dit d'Arcey.

Le corps Bourras lutta particulièrement à Croix, avec le 3e bataillon du Doubs; le reste du 54e mobiles (1er et 2e bataillons), avec le lieutenant-colonel, soutinrent l'effort des Prussiens, et qui fut plus sérieux de ce côté, à Seloncourt. La garde mobile du Doubs subit des pertes sérieuses et les mobiles se conduisirent bien au feu. Le lieutenant-colonel de Vezet montra de l'énergie, et le commandant du 1er bataillon, M. Délmas de Grammont, se distingua spécialement à la tête de son bataillon : il dispersa une forte colonne prussienne après lui avoir tué et pris beaucoup de monde, ainsi que l'officier supérieur qui la commandait.

réduisaient à 7,000 hommes environ, ce qui forçait à renoncer à l'espoir de tourner l'ennemi et de lui infliger un désastre. Les colonnes mobiles de Besançon, malgré leur faiblesse numérique, attaquèrent trois jours de suite l'ennemi sur la vallée de l'Allaine et eurent d'abord un succès qui prouva que si l'opération avait été tentée par 25,000 hommes, elle eût pleinement réussi.

L'opération sur les derrières de l'ennemi n'ayant point eu lieu, celui-ci put maintenir presque toutes ses forces sur la ligne de défense de la Lizaine, devant laquelle furent arrêtés pendant quatre jours les quatre corps de l'armée de l'Est, dont le général en chef dut se décider à la retraite, en apprenant l'arrivée de l'armée du général de Manteuffel, qui n'ayant point été arrêtée dans les défilés de la Côte-d'Or par l'armée de Garibaldi, avait tourné par le nord la position de Dijon et débouchait dans la Haute-Saône.

(A continuer.)



L'ARMÉE EN 1900.

CE QU'ELLE EST, CE QU'ELLE DEVRAIT ÊTRE[1].

L'OFFICIER DE TROUPE

1° *Ses origines.* — Venu de tous les rangs de la société, l'officier parvient à sa situation de deux façons, soit en entrant aux écoles, soit en passant par le rang.

Cette double origine crée deux classes bien tranchées, dont les différences disparaissent peut-être, pour un observateur superficiel, sous le vernis de la camaraderie et des rapports de société.

L'instruction générale de l'officier sorti des écoles est incontestablement supérieure à l'instruction de ceux qui ont passé par le rang, chez lesquels elle n'existe le plus souvent qu'à l'état rudimentaire. Les diplômes universitaires, exigés pour l'entrée aux écoles, établissent la preuve de l'existence d'études consciencieuses, qui aideront l'officier intelligent et sérieux à travailler suivant ses goûts. Ces connaissances n'existent pas chez les officiers sortis du rang, à de très rares exceptions près, et il ne peut en être autrement.

Le jeune homme, qui veut faire sa carrière dans l'armée, s'engage de bonne heure, ayant déjà essayé divers métiers, mais

[1] Voir les livraisons de juin et de juillet 1899.

sans avoir acquis de connaissances générales; ou bien, après avoir tiré au sort, il est séduit par l'idée de porter l'épaulette et se met à travailler le léger programme d'admission à Saumur, Versailles ou Saint-Maixent, qui ne renferme que des connaissances militaires, et une si minime quantité de connaissances générales constituées par un aperçu d'histoire de France et de géographie de l'Europe, qu'elle ne doivent pas compter.

Ceux-là font exception, qui, refusés aux écoles, essayent de sortir par le rang.

L'instruction militaire reste de même supérieure chez l'officier sorti des écoles.

Trop souvent on entend par ce terme « instruction militaire » la stricte connaissance des règlements. Ils ne sont que la base de cette instruction, qui doit se définir « l'intelligence des choses militaires ».

Savoir le règlement représente une certaine somme de travail et de mémoire; le comprendre, l'appliquer avec discernement donne la mesure de l'intelligence militaire.

Jadis, l'officier sorti du rang gardait une réelle supériorité sur celui des écoles par sa connaissance du soldat. Le jeune homme, quittant le collège pour entrer directement aux écoles, sans avoir subi aucun frottement avec l'humanité, arrivant officier dans un régiment, doit subir une longue et délicate initiation. Il ne connaît pas le soldat, et la première qualité du commandement est cette connaissance indispensable. Sans elle, il ne peut pas exister.

Il faut à l'officier plusieurs années pour l'entrevoir, parce que d'emblée il se trouve placé trop au-dessus de l'homme, trop en dehors de sa vie intime.

L'officier du rang, jadis, avait vécu longtemps au régiment. Il savait les besoins matériels et moraux du soldat. Devenu officier, il se trouvait dans son milieu; son commandement était plus ferme, plus assuré.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi.

Le sous-officier n'est resté dans la troupe que le temps nécessaire pour apprendre ses règlements. Il arrive en peu d'années, exempté de service, poussé par ses chefs, isolé de la troupe en quelque sorte.

Il acquiert surtout, par cette arrivée trop rapide, une rare

persuasion du mérite qu'il se suppose, et qu'en général on ne lui reconnaît pas. Il est le résultat d'une éducation hâtée, surchauffée, comme ces plantes qui, forcées de produire des fleurs avant l'heure, poussent pâles, mais orgueilleuses, sans parfum, et se flétrissent dans un milieu, auquel elles n'étaient pas destinées.

Joignons à ces différences, entre les deux classes d'officiers, celle qui résulte de l'éducation.

Les officiers sortis des écoles viennent, pour la plupart, d'un milieu choisi. Leurs études antérieures, tout au moins dans les collèges renfermant l'élite de la jeunesse française, puis la vie en commun aux écoles avec les gens du meilleur monde, enfin, l'instruction donneraient le vernis de la bonne éducation indispensable à ceux qui ne la posséderaient pas.

Les autres, pour la plupart, sortent d'un milieu modeste et n'ont pas l'éducation très raffinée. Au régiment, ils peuvent l'acquérir par l'observation et la fréquentation de la bonne compagnie. Mais, parfois, la persuasion de leur supériorité ne leur permet pas de se modeler sur d'autres, à qui, au contraire, ils pensent servir de modèles.

Rien n'est funeste comme la suffisance, car elle arrête tous les progrès et paralyse les meilleurs sentiments.

En adoptant le système préconisé pour les sous-officiers, on rétablirait la supériorité de l'officier sorti du rang. Il aurait passé plus de temps avec la troupe, et serait plus instruit, grâce aux conférences faites avec suite et méthode.

2° *L'avancement*. — Deux ans sous-lieutenant, puis lieutenant, l'officier obtient le grade de capitaine dans la proportion de deux tiers à l'ancienneté pour un tiers au choix. Enfin, les capitaines passent officiers supérieurs moitié à l'ancienneté, moitié au choix.

Dans ces conditions, l'ancienneté donne les galons de capitaine après une période de 9 à 11 ans de grade d'officier, suivant l'arme, et celui d'officier supérieur, de 14 à 17 ans.

Il devient donc évident que l'officier, passant à l'ancienneté, sera vieux et le sera dans tous ses grades.

Le lieutenant qui a dix ou onze ans de grade et qui, pendant ces dix années, a fait la même besogne, aux mêmes époques, aux

mêmes heures, sans le moindre changement, sans la moindre initiative, cet officier est usé moralement. Il a perdu son énergie, son activité, son entrain; il est las.

Que dirons-nous du capitaine ayant quinze ou seize ans de grade?

N'oublions pas que ce n'est pas l'âge seulement qui vieillit, mais que l'on devient vieux par la monotonie de l'existence et par le découragement.

Chaque année, la progression de l'instruction se déroule, rocher de Sisyphe, que l'on reprend, sans variété, sans imprévu, application de formules simples, et l'esprit s'amoindrit, s'atrophie, s'il n'a pas une diversion. Nous verrons tout à l'heure ce qu'elle doit être.

Donc, nos cadres sont vieux.

On a parlé, pour les rajeunir, de diminuer la limite d'âge. C'est une erreur; cette mesure n'aurait aucune portée.

Dès que l'on établit une règle générale absolue, on prend une mesure fausse.

Certains officiers sont vieux avant l'âge, et nous en voyons sans cesse qui prennent leur retraite avec une vigueur très supérieure à celle que laisse supposer leur âge.

Seule une application rigoureuse de la mise à la retraite anticipée, en cas d'inaptitude prématurée à faire campagne, peut conserver à l'armée des cadres jeunes et vigoureux.

A cette mesure, il est indispensable d'ajouter le principe de la retraite proportionnelle à partir d'un certain nombre d'années de service.

Tant qu'une loi n'établira pas d'une façon absolue cette manière d'agir, nous aurons des cadres vieux pour notre armée de première ligne, et nous en manquerons totalement pour l'armée de seconde ligne.

Nulle considération ne peut primer celle-ci, aucune mesure ne donnera un palliatif suffisant pour la vieillesse des cadres. Il faut que l'on soit bien persuadé de cette vérité, qu'il n'existe pas d'autre méthode de rajeunissement des cadres.

Nous traiterons cette question de la plus haute importance dans un chapitre suivant.

Si nous examinons maintenant l'officier supérieur arrivé à

l'ancienneté, nous constaterons que beaucoup sont de brillants officiers, mais qu'un très grand nombre sont très au-dessous de leur tâche.

L'ancienneté convient bien pour le grade de capitaine, qui n'a qu'une part restreinte d'initiative et de responsabilité et ne doit que continuer d'appliquer les règles et les méthodes suivies pendant toute la carrière.

L'officier supérieur a un commandement vrai. Il ne dresse plus l'homme, il instruit la masse; partant, il a plus d'initiative, plus de responsabilité. En campagne, son rôle est souvent difficile, il doit faire preuve de savoir, d'adresse, d'intelligence, il sera seul pour prendre une décision souvent grave, il aura sous ses ordres des officiers ardents, instruits.

Il est donc indispensable qu'il possède les qualités correspondant à ces fonctions.

Comment admettre que les officiers passant à l'ancienneté soient tous aptes à remplir ce rôle!

Dès que le jeune homme arrive à l'épaulette, il est certain d'être un jour officier supérieur, si l'âge le permet.

Il suffira donc qu'il ait joui d'une bonne santé, gardé une conduite suffisamment correcte pour être jugé digne du grade d'officier supérieur. Le mulet du maréchal de Saxe remplissait toutes ces conditions.

Nous coudoyons tous les jours des officiers capables de faire d'excellents capitaines, surtout en temps de paix, qui produisent des officiers supérieurs dénués de tout mérite.

La seule objection est qu'il semble nécessaire de maintenir les officiers sous les drapeaux par l'appât d'un grade honorable et de récompenser des services, sinon brillants, du moins loyaux et dévoués.

L'objection reste sans valeur. On créera facilement, pour conserver les capitaines, un appât autre que celui qui doit mettre en péril l'intérêt général, et l'on ne comprend pas bien ce désir ardent de conserver des officiers médiocres, alors qu'il s'en rencontre tant d'autres de valeur.

La récompense de services loyaux et dévoués ne devrait jamais être un grade, sans distinction de personne. Que l'on récompense une action d'éclat, une œuvre de talent par un grade, parce que l'on juge son auteur digne de le porter, rien de plus juste;

mais qu'on l'attribue à l'officier qui n'a pour mérite qu'une vigoureuse santé, cela passe la raison.

Il existe une admirable institution en France, dans ce pays essentiellement aristocratique, où chacun a soif de se distinguer du voisin, soif de monter, soif de paraître au-dessus de la foule, dans ce pays où l'amour-propre et la vanité sont poussés à un tel point que, en sachant s'en servir, on pourrait faire de grandes choses, où l'ouvrier des villes fait des révolutions pour prendre du galon : il existe l'ordre de la Légion d'honneur.

L'institution est belle, depuis le nom, qui sonne superbe, jusqu'à l'idée grandiose. Elle est hiérarchisée en cinq grades, et chacun d'eux est une récompense toujours plus enviée. La gloire d'en avoir un s'estime à si haut prix que des centaines de personnes achètent des décorations étrangères, en cachent les couleurs, autres que le rouge, et *volent* la considération qui s'attache à la possession de cette dernière.

Or, la croix n'est donnée qu'après un certain nombre d'années de service. Le principe que le grade de la Légion d'honneur est donné en récompense d'un certain temps de service est donc admis. Pourquoi ne voudrait-on pas, au lieu de donner un grade dans l'armée à des officiers incapables de le remplir, leur conférer le grade supérieur de la Légion d'honneur?

Question d'argent, dira-t-on? Le grade d'officier supérieur n'est accordé que pour faire jouir un vieux serviteur d'une retraite importante.

Mauvaise raison; changez les tarifs des retraites comme on a modifié la solde des capitaines.

Il serait alors possible de reculer la limite d'âge des capitaines en les obligeant à subir deux fois par an une sorte d'examen d'aptitudes physiques, à la suite duquel seraient impitoyablement renvoyés tous ceux jugés incapables de faire campagne.

Nous n'aurions alors que des officiers de choix pour le grade supérieur.

Mais, va-t-on dire : « Vous ouvrez ainsi la porte au favoritisme ».

Nous allons répondre en étudiant les conditions du choix, telles qu'elles existent aujourd'hui. Mais disons dès maintenant que, même en admettant le favoritisme à outrance, il ne causera pas un mal aussi grand que la façon de faire arriver actuellement

officiers supérieurs par ancienneté tous ceux qui atteignent l'âge exigé.

Telle est la question de l'ancienneté, voyons celle du choix.

Si l'on se représente l'officier de choix, il sera à coup sûr impeccable, connaissant son métier à fond, possédant une instruction générale étendue et faisant preuve d'une éducation telle que, discipliné et bon camarade, il soit dans toute la force du terme un officier de choix.

Toutes ces conditions se rencontrent heureusement dans notre corps d'officiers assez fréquemment pour que le choix puisse s'exercer facilement.

Cependant, si l'on examine chaque année les tableaux d'avancement, nous voyons que des considérations totalement étrangères à la valeur militaire de l'officier ont dicté ce choix.

Puis nous constatons qu'ils arrivent avec un temps d'ancienneté assez considérable, par conséquent qu'ils gagnent peu.

Enfin que beaucoup restent indéfiniment proposés et n'arrivent qu'à l'ancienneté.

Les causes de cette non-valeur du choix sont multiples:

1° Des considérations étrangères à l'armée. Pour établir une sélection juste et rationnelle parmi les officiers, la première condition est de les bien connaître.

Pour cela, le chef doit vivre avec eux, causer avec eux, les recevoir à sa table, les étudier partout.

En est-il ainsi toujours?

La plupart des chefs se contentent d'observer l'officier sur le terrain de manœuvre, et souvent un commandement plus ou moins bien fait décidera de ses notes, par conséquent de son avenir. Le chef jugera sur ce qui a la moindre importance.

Aussi les notes offrent-elles la plus désolante banalité. Aucune ne dépasse le niveau commun, rien ne ressort, si l'on en excepte les fautes graves, sur cette surface plane, polie comme l'étendue d'un lac; nulle ride ne peut se produire qui ne soit remarquée. Aussi le chef se rend-il compte que, à moins de fautes très graves, il ne peut rien noter; les défaillances, les oublis, les fautes légères, prendraient des proportions énormes et, en raison d'une bizarrerie de notre esprit militaire, suivraient l'officier pendant des années, lui causant ainsi un tort considérable.

On n'admet pas, en effet, que l'officier qui a commis une faute

puisse s'en corriger, et l'on voit quelquefois une note médiocre donnée à un sous-lieutenant, reproduite sans contrôle jusqu'au grade supérieur. C'est une erreur grave, et le mot de l'évangile devrait s'appliquer ici : « Il vaut mieux un pécheur repentant que cent justes ».

Nier ce principe, c'est nier toute possibilité de perfectionnement.

Les chefs de corps le savent. La plupart évitent de mettre après la mention banale du caractère et des services le « mais » qui peut acquérir une grosse importance.

Les notes élogieuses disparaissent dans la banalité des appréciations générales.

Il est donc impossible à la meilleure volonté du monde d'exercer un choix judicieux. Le seul remède à cet état de choses serait d'établir la nécessité de jugements et d'appréciations progressifs sur l'officier, de supprimer les termes généraux et de prescrire la nécessité de tout dire, le bien comme le mal, ce qui donnerait la possibilité de constater les efforts de l'officier pour se perfectionner ou son maintien dans les mêmes errements.

Cette méthode n'existant pas, on aperçoit clairement quels éléments dicteront le choix.

Tout a été dit sur le favoritisme. A notre époque, il atteint au plus haut degré. Lorsqu'il tombe juste sur un officier de valeur, c'est de toute justice, et l'on doit applaudir que les mérites du père ou des alliés se trouvent récompensés par le succès du protégé. Mais il n'en est pas toujours ainsi, et l'on a à regretter vivement que, bon ou mauvais, le choix soit dicté par des considérations totalement étrangères à la valeur de l'homme et tombe au hasard.

Une récente circulaire prescrivait de faire une large part aux officiers sortis du rang pour l'avancement au choix.

Évidemment, quelques-uns le méritent, mais il est étrange que l'on veuille établir une règle générale.

Nous avons vu, au début de ce chapitre, la valeur des officiers sortis du rang. Tous ceux qui font exception à la règle doivent être l'objet du choix.

Tous les officiers, quelle que soit leur origine, doivent être traités de la même façon, et, pour les apprécier et les juger, il

ne doit plus être question d'origine. Aussi, doit-on impartialement étudier pour chacun la valeur militaire, l'instruction générale et l'éducation ;

2° Les officiers passant au choix gagnent peu sur l'ancienneté.

Un des modes de rajeunissement des cadres serait de faire arriver jeunes les officiers. Dès que l'on reconnaît l'un d'eux digne du choix, c'est dire qu'on le reconnaît apte à remplir les fonctions du grade supérieur. La loi fixe d'une façon formelle le minimum de temps à passer dans un grade avant que l'on puisse monter au grade supérieur.

Mais, d'après le mode adopté pour le choix, comme des considérations en dehors de la valeur de l'officier l'ont dicté, on n'ose pas donner au favoritisme, c'est-à-dire au hasard, un trop grand développement, et au lieu de proposer des officiers jeunes, on les propose tard, de telle sorte qu'ils ne gagnent presque rien sur l'ancienneté.

La crainte de l'opinion dicte donc la conduite à tenir, et cette constatation devrait servir à ouvrir les yeux et à faire adopter un système plus rationnel.

Au contraire, parfois des décrets viennent modifier la loi et augmentent le temps à passer dans un grade pour pouvoir être proposé. Or, ces limites varient suivant les années, et l'on se trouve en présence de cette anomalie inexplicable d'officiers figurant sur le tableau, alors que l'année suivante ils n'eussent pu être proposés.

Le seul remède à cet état de choses serait des propositions faites judicieusement et en respectant la loi ;

3° Beaucoup d'officiers restent indéfiniment proposés sans jamais paraître sur le tableau.

La réponse est toute prête. Il n'existe pas de vacances. Nous maintiendrons autant d'officiers qu'il y aura de places disponibles.

Alors, on doit produire des vacances. Dans l'état de paix perpétuelle auquel nous semblons condamnés, on doit cependant songer à former une armée puissante.

Si vis pacem para bellum.

La condition essentielle est d'avoir des cadres jeunes.

Une troupe ne vaut que par ceux qui la commandent. La solu-

Pour créer ce mouvement de travail il est indispensable de le réglementer, de lui donner une direction, tout en laissant chacun entièrement libre de son choix.

La meilleure méthode serait la création de conférences aux sous-officiers et aux officiers.

Nous avons déjà parlé de l'organisation des conférences pour les sous-officiers. Ne serait-il pas excellent de faire de même pour les officiers ? Au lieu des éternels rabâchages sur la tactique des différentes armes, établir des suites de conférences sur des sujets intéressants et neufs, abordant toutes les questions et pouvant servir à élever le niveau de l'instruction générale tout en mettant au courant des études à l'ordre du jour.

Tout officier voulant passer au choix devrait être invité à fournir dans l'année une série de conférences. Il devrait ainsi travailler et produire.

Il aurait besoin de temps !

Insérons dans les règlements une clause formelle interdisant la manœuvre avec des effectifs squelettes. Réunissons les fractions, de façon à former un effectif se rapprochant de celui de guerre, commandé par les cadres rigoureusement constitués comme ils le seront en campagne.

Dès que l'instruction individuelle est terminée, ce doit être la règle. Nous y trouverons le double avantage de laisser à l'officier le temps de travailler, puis celui de lui donner une réelle instruction pratique.

Outre ces conférences, l'officier de choix devra exécuter des travaux d'hiver.

Tous n'auront pas évidemment des idées neuves à développer. Mais ce serait une erreur de propager cette théorie, que ces travaux doivent apporter des inventions. Tout peut servir, études militaires ou autres, applications de manœuvres au terrain, études techniques, traductions, études d'histoire, résumés, etc., et, si l'on tient la main à la bonne exécution de ces travaux, on peut en retirer un sérieux profit.

L'officier se ferait ainsi connaître à son chef de corps par son travail, par ses tendances, ses goûts et ses idées, et cela seul serait une considération assez grande pour faire admettre cette mesure, tellement on ne saurait prendre trop de soin pour arriver à bien connaître l'officier.

En plus de toutes ces considérations, il existe pour l'officier un intérêt majeur à perfectionner son instruction.

La nation passant tout entière entre ses mains, il a un rôle considérable à remplir dans la société.

Henri BARAUDE.

(A continuer.)



L'INFANTERIE RUSSE

DANS

SES RASSEMBLEMENTS D'ÉTÉ.

L'infanterie russe est la première qui, en Europe, ait pratiqué les grands rassemblements d'été. Le manque de casernements réguliers, la dispersion des troupes chez l'habitant, l'impossibilité de poursuivre, pendant l'hiver, l'instruction, même des petites unités, amenèrent, vers 1840, l'empereur Nicolas Ier à décréter l'utilisation des vastes espaces de son territoire pour les besoins de l'armée. Il devenait indispensable de réunir, dès le printemps, les éléments épars des diverses troupes, afin de leur donner la cohésion nécessaire.

Les avantages que l'on retira de l'installation des camps d'été furent vite appréciés, et la construction des casernes d'hiver n'a pas porté la moindre atteinte à leur existence.

Actuellement, dans la seule Russie d'Europe, 800 bataillons figurent aux rassemblements d'été. C'est dire que les unités qui ne s'y rendent pas sont en petit nombre ; elles en sont empêchées par des difficultés locales ou les exigences du service des places.

Au surplus, si l'on envisage uniquement la longueur de l'hiver russe, on conçoit sans peine que les différents chefs, aux divers degrés de la hiérarchie, s'appliquent, de mai à septembre, à donner à leurs troupes une instruction solide et un entraînement complet.

Exposer comment l'infanterie russe entend *actuellement* la préparation à la guerre, et comment elle emploie son temps en vue de cette préparation, durant la période des beaux jours, après avoir présenté et étudié l'officier et le soldat sur cette scène toute particulière du camp d'été, où est enseigné le rôle que l'on joue pour l'instant aux grandes manœuvres, en attendant mieux, voilà l'objet des lignes qui suivent.

La présente étude est le résultat d'observations faites aux camps de *Kiew*, de *Lublin*, de *Krasnoé-Sélo*, et surtout au cours d'un séjour auprès du 15e régiment d'infanterie de Schlusselbourg, au camp de *Gonsiorovo*[1], affecté à la 4e division d'infanterie, et des recherches qu'elles ont provoquées.

Ces observations ont d'ailleurs été faites sous les bienveillants auspices et grâce à la haute recommandation du général *Dragomirow*, commandant en chef la circonscription de Kiew; du général *Stolétow*, chef du 14e corps d'armée; du général *Bobrikow*, chef d'état-major de la garde et de la circonscription de Saint-Pétersbourg, et du général *Grebenntschikow*, commandant la 4e division d'infanterie.

---

[1] Le camp de Gonsiorovo se trouve sur la rive droite du Bug, et à 90 verstes de Varsovie.

PREMIÈRE PARTIE.

Le Camp.

Les rassemblements d'été ont lieu d'abord par arme, dans des camps spéciaux à chacune d'elles et en vue des exercices particuliers à l'infanterie, à l'artillerie, à la cavalerie. Puis batteries et escadrons rejoignent les compagnies. Dans la limite du possible, l'effectif minimum pour lequel sont prévues les réunions pendant l'été de troupes des trois armes, comprend une division d'infanterie, une brigade d'artillerie et un régiment de cavalerie[1]. C'est d'une division d'infanterie de ligne, pour fixer les idées, qu'il sera question au cours de cette étude.

Au camp d'été, les quatre régiments de la division sont, en principe, disposés sur une même ligne; des terrains vagues les séparent.

Les tentes occupées par la troupe sont dressées par rangées; ces rangées, généralement au nombre de quatre, courent parallèlement au front et sont réparties, dans le sens de la profondeur, entre les demi-bataillons.

Aussi larges à la base que hautes, les tentes affectent la forme de pyramides quadrangulaires, élargies sur le tiers de la hauteur à partir du sommet, cette hauteur, variable, étant comprise entre deux et trois mètres. Elles abritent une dizaine d'hommes et les lits y sont sensiblement élevés au-dessus du sol.

Autour de chacune d'elles sont, entretenus avec soin, des jardinets si petits qu'on les enjambe sans peine et où les fleurs, nom-

[1] Notons simplement que, dans un certain nombre de camps d'été, surtout auprès des grandes villes, plusieurs divisions d'infanterie s'exercent en même temps, de concert avec les unités d'artillerie et de cavalerie qui leur sont respectivement affectées. Krasnoé-Sélo (village rouge) offre un intérêt particulier à cause du voisinage de Saint-Pétersbourg et de l'expérimentation qui y est faite des nouveautés techniques et tactiques, sous les yeux des chefs les plus autorisés, par les troupes de la garde, l'élite de l'armée; c'est le camp modèle.

breuses et serrées, se disputent le droit à l'existence et aux rayons du soleil. Cette infinité de tentes grises émergeant d'une infinité de parterres aux mille couleurs est du dernier pittoresque. Et des arbres, symétriquement plantés dans toutes les directions, indiquent de suite qu'on n'a pas affaire ici à des nomades.

Immédiatement derrière les tentes de la troupe se trouvent celles des officiers, qui en occupent chacun une. Plus en arrière sont des baraques construites en bois et affectées aux cuisines, à l'épicerie, à la boulangerie, aux magasins de compagnie, aux logements des colonels, des généraux. Tout près des cuisines, les réfectoires. Plus en arrière encore, ce sont le stand pour tir réduit, les écuries, les latrines, les salles de discipline. Et, dans ces divers locaux, ce qui ressort le plus, c'est l'union d'une extrême simplicité et d'une parfaite adaptation au but. Cela, en somme, n'est pas étonnant. Les Russes, dans le voisinage de peuples encore à la période primitive de leur développement, reçoivent de ces derniers d'excellents conseils militaires. Ceux qui vivent sans cesse sous la tente ne sont-ils pas, en effet, tout désignés pour enseigner les autres à camper ?

Entre les demi-bataillons sont des rues transversales, et une grande allée sépare les demi-régiments. A l'endroit où celle-ci atteint le front de bandière, le *milieu du camp* appelle l'attention. C'est là, pour ainsi dire, que bat le cœur du régiment. Un petit monument en bois, portant une croix et une Image, en marque l'emplacement. On y voit le drapeau, une vieille loque glorieuse, couverte de sang et noire de fumée, et un factionnaire veille sur la caisse du régiment placée à côté, dans un fourgon, sous un hangar. Au bout d'une mince colonne, une horloge enregistre la fuite du temps, et le même factionnaire, frappant sur une cloche, rappelle à tous l'heure présente. Tout près, deux tentes sont occupées l'une par le poste de police, l'autre par les officiers punis.

Ça et là, se trouvent l'infirmerie qui recueille les malades de la division; les halls de régiments où se vendent les denrées; les casinos où les officiers se réunissent pour lire, causer, manger, boire ou danser; les baraques où habitent les familles des militaires présents au rassemblement d'été ; les réduits des marchands juifs dont les fantassins sont les meilleurs clients, et quelques izbas de moujiks cultivant les champs des environs. Et,

sauf chez le marchand juif et le moujik, c'est partout un luxe de plantes, de fleurs et d'arbustes, de pavillons, de tonnelles et de vérandas.

La division a un théâtre, qui constitue l'une des rares distractions des camps d'été ; le plus souvent, il est en pleine forêt, et son installation ne comporte parfois que la scène. La salle se réduit alors au parterre, qui jamais ne justifia mieux son appellation. Les soldats fournissent les acteurs et l'orchestre, quand on n'engage pas les troupes des villes voisines.

L'église, petite et basse comme toutes les églises russes, construite en bois, se trouve, en principe, en avant du front de bandière. Sa coupole byzantine, surmontée de la croix grecque, la désigne à la vue et, de modestes dimensions, n'altère en rien la parfaite harmonie de lignes que présente, dans son ensemble, l'aspect du camp.

La Division.

Donc, au mois de mai, les fantassins russes arborent la *blouse* de toile, leurs officiers endossent la veste blanche, et tous vont gaiement camper au son des tambours, des cymbales et des tambourins.

L'installation ne traîne pas en longueur : deux jours après l'arrivée, on a déjà pris possession complète du sol et le service fonctionne régulièrement.

Examinons successivement les divers éléments de la division qui va, à travers les terrains incultes et les bois immenses, vivre et se mouvoir pendant quatre mois.

La brigade d'infanterie est de deux régiments, le régiment a quatre bataillons et une compagnie hors rang, le bataillon, quatre compagnies.

Les deux brigades de la division sont numérotées 1 et 2, les bataillons des régiments de 1 à 4, les compagnies de 1 à 16. Les numéros distinctifs des régiments de la division se succèdent immédiatement dans la série des nombres. Ainsi, de la 1re division d'infanterie font partie les 1er, 2e, 3e, 4e de ligne; de la 4e, les 13e, 14e, 15e et 16e. De plus, chaque régiment a une dénomination particulière et un colonel honoraire; par exemple, le

15e a, pour colonel honoraire, le *Prince Anicet Repnine*, et le 16e a nom *Ladoga*.

Le commandant de la division (*natschalnik diwisi*[1]) est un lieutenant général. Son chef d'état-major est un colonel ou un lieutenant-colonel, et est assisté de deux officiers.

Les commandants des brigades sont des généraux-majors, qui font mettre à leur disposition un adjudant-major de régiment.

Les régiments sont commandés par des colonels et, accidentellement, par des généraux-majors. Leur état-major comprend, en dehors du chef de corps :

- 2 lieutenants-colonels, dont un chargé de fonctions administratives ;
- 4 officiers subalternes (1 adjudant de régiment, 1 trésorier, 1 officier d'armement, 1 officier secrétaire) ;
- 4 médecins ;
- 1 aumônier ;
- Une quarantaine de musiciens, dont certains sont gradés ;
- Des sous-officiers comptables ;
- 1 sergent-major porte-drapeau.

L'état-major des bataillons comporte :

- Le lieutenant-colonel, chef de bataillon ;
- 1 officier subalterne, adjudant de bataillon ;
- 1 tambour de bataillon.

Les compagnies sont commandées par des capitaines en premier ou par des capitaines en second ; les demi-compagnies, par un lieutenant ou un sous-lieutenant[2].

---

[1] Les commandants de brigade, régiment, bataillon, compagnie, portent le titre de *kommandir*.

[2] L'échelle des grades est la suivante :

1° TROUPE.

Soldat de 2e classe, *riadowoï*.
Soldat de 1re classe, *iefreïtor*.
Caporal, *mladschiy ounteroffitzer*.
Sergent, *starchiy ounteroffitzer*.
Sergent fourrier, *kapten armouss*.
Sergent-major, *feldfebel*.

L'effectif de la compagnie (*rota*) est de 115 hommes en moyenne.

Chaque régiment possède 4 bicyclistes[1].

Dans les corps de l'ouest de l'empire, il y a, en outre, 12 estafettes à cheval; cette organisation provisoire, ayant donné des résultats satisfaisants, sera rendue avant peu définitive sur tout le territoire russe. Quand il n'est pas donné d'ordres contraires, les 48 estafettes de la division reçoivent les affectations suivantes:

Auprès du commandant de la division, 2 par régiment;

Auprès des commandants de brigade, 1 par régiment;

Auprès des chefs de corps, 1 par bataillon;

Auprès des chefs de bataillon, 1 estafette.

Ces estafettes, armées du sabre de dragon et du revolver, conservent l'uniforme de leur régiment.

La tenue du fantassin moscovite est simplifiée jusqu'à la dernière limite de l'économie. La blouse de coupe russe, le pantalon ample, les hautes bottes lui assurent un cachet national. Le pantalon est vert sombre et la blouse, portée tous les jours au camp, est de toile grise, ainsi que la coiffure, sorte de casquette plate, sans visière. Les soldats portent constamment le ceinturon. La capote grise (*schinel*) et le capuchon mobile (*baschlik*) n'ont pas été laissés à la caserne. Les pattes d'épaule de la blouse et de la capote sont rouges pour la première brigade, bleues pour la seconde, et portent le numéro de la division.

La tenue des officiers dérive directement de celle de la troupe; la veste, blanche, est moins longue, et la casquette, également blanche, a une visière.

2° Officiers subalternes.

Enseigne porte-épée de réserve, *praporstchik zapaza*.
Sous-lieutenant, *podparoutschik*.
Lieutenant, *paroutschik*.
Capitaine en second, *schtabs kapitan*.
Capitaine en premier, *kapitan*.

3° Officiers supérieurs.

Lieutenant-colonel, *podpolkovnik*.
Colonel, *polkovnik*.

4° Officiers généraux.

Général de brigade, *gheniéral maïor*.
Général de division, *gheniéral leïtenant*.

[1] Il sera question plus bas des jalonneurs et des chasseurs éclaireurs.

Les insignes distinctifs du grade se laissent voir sur l'épaule. Le pantalon gris bleu avec double bande écarlate distingue les généraux; le velours noir du col et des parements, la couleur argent des boutons et des pattes d'épaules, les officiers d'état-major. Comme ces derniers, les adjudants-majors de régiment ou de bataillon portent des aiguillettes. La patte d'épaule, quelle que soit la couleur du fond, est ornée :

Pour les officiers généraux, d'une large broderie or recouvrant presque entièrement la patte;

Pour les officiers supérieurs, de trois larges galons or;

Pour les officiers subalternes, de deux galons or[1].

On se représente généralement le soldat russe comme un colosse; le fait est qu'on aperçoit beaucoup de beaux hommes, grands et robustes, mais il y a aussi de nombreux petits pioupious qui sont loin de forcer votre admiration comme les premiers. Croire qu'on ne rencontre, au camp d'été, que de hauts et larges soldats blonds aux yeux bleus, d'un blond aussi doux que le blond Scandinave, d'un bleu plus profond que le bleu Germain, de ce blond et de ce bleu que chantent les pêcheurs sur la Volga, serait être dans l'erreur. La vérité est peut-être qu'il y a moins d'hommes de taille moyenne qu'ailleurs, et il est certain qu'on voit, dans le rang, des soldats aussi bruns que de purs Andalous. Et cela s'explique par l'examen des nationalités dont est fait le peuple russe.

Du reste, et sans doute contre toute attente, il est rigoureusement établi que le conscrit russe est d'une constitution plus faible que le conscrit des autres pays de l'Europe. Michel Delines affirme que les conseils de revision, en Russie, se montrent

---

[1] Au moyen d'étoiles placées sur la patte, on distingue entre eux :

Les différents officiers généraux (le général-major a deux étoiles, le lieutenant général en a 3);

Les différents officiers supérieurs (le lieutenant-colonel a trois étoiles, le colonel n'en a pas);

Les différents officiers subalternes (le sous-lieutenant a deux étoiles, le lieutenant trois, le capitaine en second quatre, le capitaine en premier n'en a pas).

Une, deux, trois raies blanches et étroites coupent la patte d'épaule des soldats de 1re classe, des caporaux, des sergents. Pour le sergent-major, cette raie est remplacée par un large galon jaune. D'ailleurs, tous les sous-officiers portent aux parements et au col un galon or.

plus faciles que partout ailleurs, en particulier au sujet du diamètre de la cage thoracique. Et le nombre de jeunes gens réformés va quand même en croissant sans cesse, ce qui dénote une grande dégénérescence physique, particulièrement marquée sur les bords de la Baltique et de la Vistule. En tout cas, le minimum de taille exigé est de $1^m,54$ [1] environ, et les hommes appartenant aux compagnies des 1ers bataillons sont, en moyenne, plus grands que les autres.

Ces soldats qui, avec un air bonhomme, circulent à travers le camp sont, en somme, presque tous des paysans ou des ouvriers. Sans doute, la loi de 1874 a promulgué, en Russie, le service obligatoire, mais on prévoit que, pendant une trentaine d'années encore, ce service obligatoire y sera un vain mot : la loi actuelle de recrutement a, en effet, établi des cas de dispense nombreux et n'a pas annulé certaines dispositions de l'ancienne [2].

Une statistique récente donnait les proportions suivantes pour l'infanterie : 83 p. 100 de moujiks, 10 p. 100 de *metchans* [3], 7 p. 100 de nobles, fonctionnaires, négociants et industriels. Si de ces nombres, on rappoche les suivants relatifs aux cultes en honneur dans l'empire russe : 78 p. 100 d'orthodoxes grecs, 14 p. 100 de catholiques romains, 5 p. 100 de juifs, 2 p. 100 de *raskolnikis*, 1 p. 100 de païens, on remarque que le gros contingent de l'armée est alimenté par les moujiks des campagnes et les metchans des villes et qu'il professe la religion orthodoxe. Cette double constatation a son importance quand on analyse un membre quelconque de ce grand corps qu'est l'armée russe.

---

[1] Sur 1000 soldats, 28 ont une taille de $1^m,533$.

—	120	—	de $1^m,533$ à $1^m,555$.
—	241	—	de $1^m,555$ à $1^m,600$.
—	285	—	de $1^m,600$ à $1^m,664$.
—	206	—	de $1^m,664$ à $1^m,689$.
—	90	—	de $1^m,689$ à $1^m,733$.
—	25	—	de $1^m,733$ à $1^m,778$.
—	4	—	de $1^m,778$ à $1^m,882$.
—	1	—	de $1^m,882$ à $1^m,887$.

[2] Les pauvres qui ont en leur possession des quittances de recrues achetées au gouvernement par des particuliers ou des communautés, conformément à l'ancienne loi, les revendent à des prix exorbitants et les familles riches en achètent même avant que les enfants soient nés.

[3] Ouvriers, petits marchands.

Ce qui est encore plus frappant, c'est le nombre considérable de fantassins russes illettrés. Sur les 8,000 hommes de la division, 5,000 (60 p. 100 environ) ne savent ni lire ni écrire. Ajoutons que, sous ce rapport, il y a pourtant progrès; car, de 1874 à 1884, on recruta 1,582,414 conscrits complètement illettrés, 410,000 qui savaient lire, 30,000 qui avaient fréquenté l'école primaire et 3,000 le gymnase, et 1858 qui avaient achevé leurs études universitaires.

Actuellement, les paysans eux-mêmes éprouvent le besoin de s'instruire; ils veulent se soulever de terre et, pour cela, se faire des ailes. Chaque jour, dans sa salle pleine, le maître d'école refuse des élèves. Le développement de cette tendance ne contribuera pas peu à modifier l'aspect et la constitution des régiments, et à les modifier en bien et en mal. Mais, d'ores et déjà, on peut dire que l'infanterie ne pourra réellement se prévaloir d'un bon corps de sous-officiers [1] que lorsque le niveau moyen de l'instruction aura nettement accentué son ascension progressive.

Si, après avoir fait connaissance avec les fantassins russes, nous tournons nos regards vers leurs officiers, nous sommes frappés de l'extérieur usé de quelques-uns d'entre eux et des différences d'âge existant dans un même grade.

Le premier fait s'explique, non seulement par la longueur de carrière qu'accorde la loi, mais encore par les exigences et les fatigues spéciales au service dans l'armée russe.

Quant au second, il provient du système de recrutement adopté pour les officiers.

Ceux-ci sortent des *écoles militaires* ou des *écoles de younkers*.

Dans les premières, les cadets, c'est-à-dire les fils de nobles et d'officiers supérieurs, après avoir reçu au corps des cadets l'instruction classique, viennent se préparer pendant deux années d'études à l'honneur de porter l'épaulette : l'accès de ces

---

[1] Les sous-officiers proviennent des pelotons d'instruction organisés, au début de l'instruction, par compagnie et finalement fondus, pour le régiment entier, en un seul peloton d'élèves sous-officiers. En moyenne, trois sous-officiers par compagnie sont rengagés. Un chevron argent étroit indique le premier rengagement, un chevron large le deuxième, un chevron étroit or le quatrième, un chevron large le sixième. Après quoi, on récompense les sous-officiers qui prolongent encore la durée de leur service en leur décernant diverses médailles de Sainte-Anne, Saint-Alexandre, Saint-André.

écoles est, du reste, permis aux jeunes gens élevés dans les établissements publics d'éducation.

Les écoles de younkers reçoivent des corps de troupe des engagés volontaires munis d'une instruction secondaire incomplète ; elles donnent à l'armée des officiers possédant de solides qualités professionnelles et généralement réservés au service de troupe. Et tandis que ceux qui furent des cadets ont souvent pour ambition de passer dans l'état-major ou dans la garde[1], il arrive que d'anciens younkers donnent toute leur existence militaire au régiment où ils furent de simples *radiowoïs*.

Le type du vieil officier, dont la vie modeste est confinée dans les limites du camp d'été ou de la garnison d'hiver, est vraiment caractéristique.

« Au moins ne doit-on pas s'attendre, dit Art Roë, à ce que ces officiers, entrés après la quatrième classe du gymnase dans une école de younkers, instruits là dans les règlements, pris depuis par une besogne quotidienne et monotone, aient été, comme Pic de La Mirandole, jusqu'au bout de la connaissance humaine. Mais, plus instruits, s'accommoderaient-ils de la vie qui leur est offerte ? Et que gagneraient-ils aux yeux d'un soldat incapable de les juger ? L'important de notre métier est l'établissement d'une communication intellectuelle entre l'officier et le soldat. Or, pour améliorer ce rapport, c'est ici le soldat qu'il faudrait élever d'un degré ; comme dans tel autre pays d'Europe où le soldat lit, commente, observe et critique, l'officier n'aura jamais fini de réfléchir ni de travailler. . . . .

«. . . . : Confinés dans la basse région d'une échelle hiérarchique aux degrés abrupts, non pas usés, adoucis, comme dans des pays plus anciens, ils arrivent aux cheveux blancs avant d'arriver, comme ils disent, *à la compagnie*, au grade suprême de capitaine-commandant. Ainsi, c'est pendant plus de vingt années qu'ils reçoivent, chaque hiver, des contingents nouveaux, qu'ils apprennent aux recrues les prières, les commandements de Dieu, les noms et les titres des personnes de la famille impériale, le service de place et l'école du soldat. *L'intelligence* les dédaigne, par la raison qu'ils ne sont pas lettrés ; mais eux,

---

[1] En Russie, on dit « *la garde* » et *l'* « *armée* », comme si la garde n'était pas une partie du tout ; un abîme la sépare des autres troupes de l'empire.

patiemment usés à cette besogne de vertébrer, d'organiser et d'animer la chair à canon, ils se retirent décorés de Sainte-Anne[1], et, vêtus jusqu'au bout à la livrée de l'empereur, portant simplement en travers les *pogony* qu'ils portaient tantôt suivant la longueur de l'épaule, ils vont dans quelque ville écartée et modique vivoter de leur pension et de leurs souvenirs. Ainsi représentent-ils, ces camarades russes, un loyalisme d'un autre âge et la simplicité antique devenue étrangère à nos mœurs. »

Quoi qu'il en soit, il est facile de constater que les officiers de tous grades, au camp plus encore qu'à la caserne, sont en contact incessant les uns avec les autres et l'impression est qu'il existe une très grande camaraderie. Les officiers d'un même régiment se désignent entre eux par leur prénom, suivi du prénom de leur père, et cela sans distinction de grade[2]. Cette familiarité n'exclut pas la sévérité dans le service.

Rangés autour du samovar, généraux, colonels, capitaines, lieutenants savourent souvent ensemble une tasse de thé en fumant des cigarettes. Et un esprit de famille se laisse entrevoir, nivelant parfaitement tous les rangs de la société[3].

L'Exercice.

Point n'est besoin, aux camps d'été, d'aller chercher bien loin des terrains de manœuvre. A peine a-t-on mis le nez hors des tentes qu'on a devant soi, pour se déployer et évoluer, de larges espaces.

Mais, quelle que soit l'étendue d'un camp et en raison des effectifs rassemblés, il est évident que la répartition des secteurs

---

[1] La décoration de Sainte-Anne est loin d'être la seule qu'on décerne aux officiers. Il y a encore les décorations de Saint-André, de Saint-Alexandre, de l'Aigle blanc, de Saint-Stanislas, de Saint-Vladimir. Mais la plus recherchée est celle de Saint-Georges, qui n'est conférée que pour la valeur déployée sur le champ de bataille. Quiconque porte le ruban orangé aux trois raies noires, a risqué sa vie pour le tsar et pour la patrie devant l'ennemi.

[2] Le *général Dragomirow* est plus connu, en Russie, sous le nom de *Mikhaïl Ivanovitch*.

[3] La proportion des officiers nobles est fortement accentuée ; chez les seuls younkers, elle est évaluée aux 2/3.

n'est pas chose facile. La difficulté augmente au moment où les trois armes manœuvrent ensemble.

Deux séances par jour sont consacrées à l'instruction : la première, de 6 ou 7 heures du matin à 10 heures; la deuxième, de 4 heures à 7 heures du soir. Dans l'intervalle, on fait la sieste, qui, chez les Russes, est d'obligation; déjà, en 1687, de Neuville disait : « Jusqu'aux sentinelles, tous font la méridienne ».

Les différentes unités ont le terrain de manœuvre proprement dit à leur disposition, soit le matin, soit le soir; lorsqu'elles ne l'utilisent pas, elles s'occupent, dans le voisinage du camp, à des exercices de détail, de service en campagne ou de tir à la cible.

En tout cas, les manœuvres avec hypothèse tactique s'exécutent de préférence sur le terrain de manœuvre, et les fractions qui n'y prennent pas part sont éloignées de ce dernier. Il faut noter, à ce propos, l'habitude très répandue dans l'infanterie russe de former des unités à l'effectif de guerre. Les compagnies disposant de 80 hommes environ, on n'hésite pas à transformer un bataillon du pied de paix en compagnie à l'effectif de guerre et, avec les éléments de la division, à constituer un régiment sur pied de guerre. Les rassemblements d'été facilitent ce procédé d'instruction.

En principe, les exercices particuliers à l'infanterie se répartissent au camp de la manière suivante [1] :

1° Exercices de compagnie : sept séances d'école de compagnie; quatre séances de service de sûreté en campagne; onze séances d'applications tactiques; trois séances de travaux de campagne; quatre séances de gymnastique pratique; dix-neuf séances de tir; quatre séances d'appréciation des distances;

2° Exercices de bataillon : trois séances d'école de bataillon; deux séances d'école de compagnie à l'effectif de guerre; quatre séances de service de sûreté, dont deux de nuit; quatorze séances

---

[1] Chaque bataillon porte un fanion formé de trois bandes horizontales blanche, jaune, noire; la bande jaune indique le numéro du bataillon.

Chaque compagnie est dotée d'un fanion. Sur la couleur du fond se détachent deux bandes indiquant, la bande horizontale, le numéro du bataillon; la bande verticale, le numéro de la compagnie : rouge, n° 1; bleu, n° 2; blanc, n° 3; *vert sombre*, n° 4.

d'applications tactiques, dont six à double action; douze séances de tir; trois séances d'appréciation des distances.

3° Exercices de régiment : quatre séances d'école de régiment; deux séances d'école de bataillon à l'effectif de guerre; trois séances d'applications tactiques à double action; quatre séances de tir;

4° Exercices de brigade et de division en nombre variable.

Il est 8 heures du matin et le soleil brille. Rendons-nous à l'exercice. C'est, dans la plaine, un fourmillement d'hommes. De toutes parts étincellent les baïonnettes, que les fantassins russes portent fixées à demeure au bout du fusil. L'air s'emplit du bruit des commandements, à peine dominé par le tintamarre des musiques répétant à qui mieux mieux, et, par intervalles, on perçoit distinctement le crépitement de la fusillade.

Officiers et soldats sont en tenue de campagne. L'entraînement a commencé dès le printemps, et la division entière est à même d'exécuter tous les exercices de la période d'été avec chargement complet.

Dans quelques compagnies, les hommes ont le havresac; dans d'autres, plus nombreuses, le soldat porte en sautoir, de droite à gauche, une sacoche contenant ses effets et qui est en toile imperméable, et une musette où sont les vivres; le manteau est placé, roulé en sautoir, sur l'épaule gauche et empaqueté avec une paire de bottes de rechange; à son extrémité inférieure est fixée la gamelle individuelle; au manteau s'ajoute un fragment de tente-abri. Le ceinturon supporte simplement les cartouchières. Au côté droit, un outil de pionnier.

Le fantassin n'est pas beau à voir là-dessous, d'autant qu'il est mal mis, la coupe de son vêtement ample, aux plis disgracieux, n'ayant pas la moindre précision.

Les officiers, montés ou non, sont en bottes et portent le manteau roulé en sautoir de gauche à droite, et le revolver. Le sabre, au fourreau noir, pend au bas d'une courroie passant sur l'épaule droite, et un ceinturon tissé argent, orange et noir complète la tenue.

Les capitaines ne sont pas montés, les adjudants-majors le sont; les chevaux sont petits et vifs, leurs longues queues effleurent presque le sol. Laids et usés, les harnachements ne présen-

tent pas entre eux la moindre uniformité; les rênes, étroites et minces, font l'effet d'un inutile accessoire; au surplus, le tout s'harmonise très bien avec la tenue des cavaliers qui, droits sur leurs étriers, dévorent, pour un rien, l'espace.

L'intérêt du spectateur se concentre de lui-même sur l'attitude du chef et de ses subordonnés, attitude qui laisse, à la réflexion, une impression durable. On sent qu'ici l'obéissance est naturelle et que la crainte des punitions n'y est pas le commencement de la sagesse; l'application à la manœuvre y dérive de l'affection pour le supérieur.

Les commandements retentissent : *Na plé tcho, Na roukou, Poloborat na lévo, Apravitsa, Patschki, Natschinaï.*

Là bas, une compagnie marche admirablement, le pas est enlevé, la direction est assurée. Le capitaine félicite ses hommes, et tous de s'écrier, scandant leur paroles : *Rad sstaratsja,* ce qui veut dire : *Ravis de nous efforcer;* leurs figures sont illuminées de joie; ils sont heureux de plaire à leur chef.

Ici, un bataillon manœuvre avec peu d'assurance; la cohésion n'existe pas entre les compagnies et la direction indécise produit, dans les rangs, du désordre. Le chef du bataillon, peu satisfait, se borne à prononcer les commandements; l'humiliation est ressentie et les physionomies expriment l'inquiétude : le silence du supérieur a été compris. Puis, l'ordre se rétablit; chacun y a mis du sien et le bataillon, maintenant, va comme un seul homme. Le chef toutefois ne fait que des demi-éloges et ses soldats, à l'unisson, lui répondent : *Nous ferons mieux à l'avenir.* Mais leurs jambes, sous le coup de l'encouragement reçu, ont retrouvé une élasticité nouvelle[1].

---

[1] Un écrivain militaire, M. Henri BARAUDE, faisait à ce sujet, en 1897, les observations suivantes (*Notes sur l'Armée russe, Journal des Sciences militaires,* octobre 1897) :

« De ces encouragements donnés par le chef, de ces cris poussés par les hommes, il semble que nous devions tirer un enseignement.

« De suite on va dire : Mais tout est là de commande, réglé, prévu, exécuté comme un mouvement d'horlogerie. — C'est vrai ; aussi ne s'agit-il point de nous approprier ce système et de le faire appliquer en France. Non certes ; le génie de notre race, caustique et léger, aurait vite tourné en ridicule une semblable entreprise. Cependant, si l'on ne peut prendre et transplanter le fait lui-même dans nos mœurs militaires, on peut l'étudier et en voir les causes et les effets.

« Le but que se proposent les Russes c'est, en rapprochant le soldat du chef,

Au commandement du colonel, un régiment exécute des mouvements de maniement d'armes. La précision et l'énergie sont réelles, mais l'ensemble n'existe pas : les officiers russes estiment que cet ensemble ne profite nullement à la connaissance que l'homme doit avoir de son arme; c'est pourquoi les retardataires ne sont pas réprimandés. Ce n'est pas sur ce terrain qu'on a placé la nécessité de l'exagération qui s'impose à tout instructeur de troupes. Et, à ce point de vue, les mœurs militaires ont bien changé depuis le temps du terrible Nicolas Ier, dont la voix tonnait et dont le regard foudroyait. La règle prussienne était alors en vogue et l'enseignement reçu sur la place de parade paraissait indispensable au point que l'on rappelait du Caucase, où l'on se battait, des officiers et des soldats pour les envoyer à l'exercice. « Rien ne gâte les troupes comme la

---

de donner à ce chef la possibilité de fouetter l'amour-propre et d'amener de l'émulation entre les hommes par un mot d'éloge ou de blâme.

« L'officier peut, en effet, dire ou ne pas dire ce compliment, et l'homme sent très vivement l'approbation ou le blâme. Lorsque la chose est publique, dans une parade, par exemple, la blessure est cuisante ou la joie très grande.

« C'est donc cette idée qui a conduit à réglementer, simplement pour lui donner une forme militaire et ne pas lui faire provoquer la cohue, cette manifestation d'un éloge ou d'un blâme et de la joie ou de la peine que l'homme en éprouve.....

« ..... Ici, regardez les visages : vous lisez la crainte ou l'indifférence. La crainte, parce que l'officier et l'homme savent que jamais on ne fera de compliments, que jamais on ne trouvera rien assez bien, et qu'il y a toujours un point faible sur lequel portera tout le blâme; enfin, qu'on n'aura point d'éloges. L'indifférence, parce qu'ils savent que, quoi qu'ils fassent, il n'y aura que blâme ou silence; alors ils ne croient plus.

« Certes, après les grandes inspections, il y a bien un ordre lu à la troupe : mais cet ordre vient longtemps après, et puis toujours le même, très général, s'appliquant à l'ensemble, jamais au détail, ne parlant pas à l'homme, et de telle sorte que, éloge ou blâme, l'ordre ne fait rien vibrer dans l'âme du soldat.....

« C'est en parlant à l'âme de ses hommes que Napoléon faisait des choses extraordinaires. Ne laissons pas les autres nations profiter seules des résultats de cette tradition napoléonienne.

« Que le chef ose dire : c'est bien ou c'est mal, et qu'il le dise nettement, sans les faux-fuyants habituels. Lorsqu'on n'a pas de blâme à formuler, et que, pourtant, on ne veut pas donner un éloge, parce que ce n'est pas l'usage, on se contente de dire : Cela pourrait être mieux, ou bien : Il y a encore beaucoup à faire. Tristes formules qui découragent et lassent au lieu de fouetter le sang et d'exciter le désir de mieux faire, ce qui est évidemment le but qu'on se propose. Que l'on soit, si l'on veut, avare de compliments; mais qu'ils soient entendus et compris. »

guerre, » disait-on. La campagne de Crimée fit justice de cette manière de voir.

Les mouvements d'ordre dispersé ont succédé aux évolutions à rangs serrés; des salves nombreuses se font entendre, les lisières des bois sont occupées, les tirailleurs se portent d'abri en abri. Les chefs de section ne se montrent pas très sobres de commandements. Puis, c'est le hourrah final. Et déjà des compagnies, des bataillons défilent avant de regagner les tentes.

Les chefs apportent une attention toute spéciale à ces défilés; ils n'ignorent pas qu'à l'inspection prochaine il sera tenu grand compte de l'aspect fringant, de l'allure dégagée de leurs hommes, du *boddry widd*, comme ils disent.

Le soldat moscovite aime le chant. Quand on revient de l'exercice, le chef crie : Les chanteurs en avant ! et tous, aux premières notes lancées, se redressent, entonnant vigoureusement le refrain, malgré la fatigue. Les grelots tintent, les cymbales résonnent, des sifflets fendent l'air, le tambour accompagne. Et, avec des sons plaintifs ou entraînants, ce sont des poésies macabres et gaillardes, de lugubres complaintes et de joyeuses chansons :

Hé! là! sur la terre lointaine,
Hé! là! de ces côtés là-bas!...

Oh ! quelles chansons, quelles chansons redit notre chère Russie ! Tu peux faire tout ce que tu voudras, frère Français, tu claqueras avant de savoir chanter comme nous ! Nos chansons ne sont pas des chansons allemandes, mais des chansons russes vivantes, des chansons de bons drilles.....

Ah ! de dessous le chêne, de dessous l'orme,
De dessous la racine de l'ormeau.....

L'Ordinaire.

A l'heure du repas, les fantassins se rendent au réfectoire, simple toit à deux faces couvrant un emplacement carré. Chacun apporte, avec sa cuiller de bois, la motte noire et lourde qui constitue le pain quotidien.

C'est l'*arteltschik* qui est chargé de l'ordinaire. Désigné à l'élection, ce gradé montre, avec un légitime orgueil, les comptes qu'il tient lui-même, les coffres où il enferme les provisions, les fourneaux où cuit le tschi.

Recevant directement de l'intendance du gruau pour faire la soupe, de la farine de seigle et de la farine d'orge pour faire le pain, il touche, pour le reste, l'argent nécessaire et fait lui-même les achats. Tous les jours, il se rend en avant du front de bandière, au hall, où les marchands juifs, aux longues et noires lévites sales, vendent leurs denrées.

Attentif au programme des menus, il fait alterner, de son mieux, le *tschi*, espèce de choucroute liquide, le *borsch*, ragoût de betteraves, la *kacha*, pâtée blanche de gruau, l'*okrochka*, viande ou poisson haché [1].

Ce n'est certes pas une mince besogne que la sienne : les cuisiniers et les boulangers travaillent sous ses ordres, et c'est encore lui qui achète la ration de *vodka* destinée à fêter un anniversaire ou à réparer les forces [2].

La Prière.

La prière est en vigueur au camp comme à la caserne et au foyer paternel; elle est dite au lever, avant le repas et le soir. Cela n'a rien que de naturel puisque l'armée et le czar, son chef, sont immédiatement placés sous la protection divine. Il semble même que l'attachement du moujik pour le souverain soit mieux ressenti du jour où, devenu soldat, le moujik fait partie de ce grand corps que le czar dirige et que l'Être suprême protège.

A ce double culte, comme il a été facile d'ajouter celui du drapeau qui le symbolise matériellement et de compléter ainsi cette religion du soldat, faite de conviction profonde et de vénération sans limites, qui prépare les bonnes armées!

La Russie est, du reste, le pays des symboles par excellence : l'Image y traduit ce que l'âme est capable de sentir et l'esprit impuissant à rendre. Entrez dans une tente; vous y verrez, à côté

---

[1] La ration journalière du soldat comprend : 3 livres russes de pain ou 2 livres russes de biscuit, 1 livre russe de viande.

[2] En temps ordinaire, le fantassin boit du *kwass*, liquide extrait du pain, et du thé, boisson nationale.

Le samovar de l'arteltschik n'est pas le seul qui soit utilisé pour la préparation du thé ; dans chaque tente, on voit un petit samovar de campagne.

du portrait de l'empereur, une Image. Petite ou grande, simple ou magnifique, peu importe, il faut, au soldat comme au moujik, une Image, et le Saint, sous la protection commune duquel sont les camarades de tente, paraît insuffisant à beaucoup de fantassins qui, dans leurs frusques, laissent à dessein traîner une Image.

Au lever, le portrait de celui auquel tous ont prêté serment devant le prêtre, une main sur la hampe du drapeau et l'autre levée au ciel, et l'image du saint dont les miracles, prétend la légende, pétrifièrent d'étonnement les heureux témoins, se disputent le premier regard de ces hommes que la foi mène en attendant de les sauver. Puis, ils disent la prière du matin ; le premier soldat de l'empire, celui que Dieu doit protéger avant tous, est particulièrement recommandé à la bonté du Tout-Puissant. Et, à partir de ce moment, l'activité règne dans le camp, d'où s'échappe un bruit confus, mélange des sons les plus divers.

Au réfectoire, avant de manger, debout le long des tables, les fantassins, les yeux tournés vers l'Image, entonnent la prière. Comme au réveil, l'oraison terminée, ils s'inclinent avec des mouvements pareils et répétés, se signent par trois fois, lentement et largement; contents, quoi qu'on leur donne, ils remercient, d'avance, Dieu.

Et le soir, quand, au poste de police, le soldat de garde fait, sur la cloche, tinter les neufs coups qui annoncent l'appel, la prière prend un caractère tout à fait imposant. La nature est déjà endormie et les forêts voisines semblent augmenter l'intensité du silence. Soudain monte au ciel le choral exécuté par des milliers de croyants; d'abord triste et douce, la mélodie s'anime peu à peu pour s'affaiblir à nouveau ; l'ensemble étant le dernier des mérites de ce chœur quotidien, un changement de ton, qui donne à la prière son caractère unique, se répercute distinctement d'un bout du camp à l'autre, et à l'oreille du passant arrivent de toutes les directions les mots religieusement prononcés de : *Nicolaïou Alexandrovitchou.*

Puis les fantassins s'endorment. On voit, çà et là, rôder des patrouilles et, sur le rideau noir de la forêt, se détacher des vestes blanches : les officiers sont sensibles aux charmes des promenades nocturnes.

L'Éducation.

Les marques extérieures de respect sont maintenues au camp. Les Russes sont trop convaincus de leur nécessité pour les supprimer dans une circonstance quelconque; c'est par l'attitude que la discipline pénètre l'âme d'une nation.

Quand un officier passe devant une tente, les soldats s'empressent de saluer; le salut est énergique et naturel. On voit qu'il est provoqué par le respect du chef et non par la peur du châtiment. Si l'officier va s'asseoir dans la forêt, les sous-officiers et les hommes qui se reposaient déjà se lèvent et demandent la permission de rester.

Et c'est un échange perpétuel de rapports destinés à maintenir entre le chef et les soldats la réciprocité de confiance.

Quand le lieutenant ou le capitaine vient auprès de ses hommes, le sous-officier de service se présente la tête haute, les talons joints, la main restant dans la position du salut et, sans hésitation, fait un récit succinct des événements intéressants au sujet de l'état sanitaire, des punitions, du travail du jour.

L'officier, lui, adresse un amical adieu à ses hommes qui, tous et de la façon la plus respectueuse, lui souhaitent à haute voix une bonne santé.

Noblesse est l'appellation qui caractérise les officiers subalternes; celle de *Haute noblesse* est pour les officiers supérieurs; celle d'*Excellence,* pour les lieutenants généraux et les majors généraux; aux généraux, on dit : *Haute excellence.*

Le mémento du soldat, cloué au mur de la caserne, n'existe pas ici; mais l'éducation morale se poursuit constamment et les progrès en sont satisfaisants. C'est avec la plus grande assurance que le fantassin répond aux questions posées :

— Je dois mourir moi-même, sauver mes camarades.

— Je frapperai toujours et je ne m'arrêterai pas.

— Je souffrirai jusqu'au bout, parce que je serai sauvé.

— Si ma baïonnette se casse, je frappe avec la crosse; si la crosse manque, je frappe avec les poings; si mes poings défaillent, je m'accroche avec les dents.

C'est ainsi que sont associés dans l'esprit du fantassin l'amour extrême et l'extrême violence. Ce christianisme paraît sanglant, mais la guerre l'admet et, qui plus est, la victoire le consacre.

Sur ces figures pleines de bonhomie, on lit l'aptitude infinie à l'obéissance[1] qu'apporta au régiment le conscrit moscovite. Le zèle avec lequel un ordre donné est exécuté et la persévérance dans l'effort, quelque difficile que soit l'exécution, quelque pénible que soit l'effort, sont de sûrs garants de la confiance qu'inspire le soldat russe.

Mais, pour être exact, il faut ajouter que, par suite de l'éducation reçue dans les izbas, l'idée de responsabilité fait absolument défaut au fantassin russe; il est indécis et tôt fatigué dans l'effort isolé; son dévouement manque parfois de clairvoyance, et son obéissance d'habileté.

En tout cas, l'armée a su tirer le plus grand parti de cette aptitude à l'obéissance, non seulement pour elle-même, en vue de la guerre, mais pour la nation entière et ses travaux du temps de paix. Nouvellement née à la vie industrielle, la Russie ne possède pas encore la classe ouvrière qui fut toujours l'honneur et la richesse de la France et qui fait déjà la richesse et l'honneur de l'Allemagne. Du golfe de Finlande à la mer Noire et à la mer Caspienne, le régiment est précisément l'école provisoire où sont enseignés l'effort soigneux et le travail ajusté.

Dès qu'ils sont rompus à ce besoin du mieux qui caractérise, spécialement au camp, les manœuvres et les occupations, beaucoup de paysans s'aperçoivent qu'au village, dans le labeur quotidien, on se contentait d'à peu près. Ce sont ceux qui, durant l'été, s'en vont dans la forêt ou aux bords de la rivière et s'ingénient à torturer le bois pour en tirer un bibelot artistique ou un objet utile; on en voit même qui s'occupent à des travaux d'aiguille, destinés le plus souvent aux officiers.

On peut remarquer qu'ils forment toujours des groupes com-

---

[1] En constatant chaque jour et à chaque instant un trait nouveau de cette docilité incomparable, on est conduit à ajouter foi à l'histoire de ce blessé qui, à Plewna, réveillait par ses cris tous les camarades de l'ambulance. — « Tais-toi, frère, lui aurait dit l'infirmier, tu déranges MM. les officiers. » Cette simple observation fit taire le malheureux et MM. les officiers dormirent en paix. Le lendemain, quelqu'un demanda : « Eh bien! il va donc mieux? — Non, dit l'infirmier, il est mort. »

pacts, et cela s'explique. Dans les campagnes, le pouvoir impersonnel du mir a remplacé aujourd'hui le pouvoir personnel du maître d'autrefois; mais les moujiks sont encore les parties d'un même tout; la propriété et le travail étant soumis au régime collectif, le conscrit connaît à l'avance la camaraderie et la solidarité. C'est pourquoi il est naturellement poussé à aller où sont les autres, à grossir le tas. C'est pourquoi aussi il contribue à former des masses d'une solidité incomparable.

La Fête du Régiment.

Certes, quand arrive le dimanche, le repos est mérité. Ce jour-là, on assiste aux offices religieux et la petite chapelle regorge de croyants. Ces derniers ont endossé la tunique en drap vert sombre, avec deux grandes poches de côté, croisée sur la poitrine et agrafée. Relativement propres et, dans tous les cas, rasés de frais, c'est de bien loin qu'ils rappellent aujourd'hui les moujiks à la barbe inculte, aux cheveux longs et sales, grotesquement mis. La comparaison qui s'établit est flatteuse pour le métier des armes.

Les chanteurs sont présents, drôles sous leurs soutanes noires, chamarrées de jaune, cachant mal les hautes bottes. De leur voix plaintive et puissante, ils accompagnent la psalmodie du prêtre.

Sous l'incendie de l'autel, tandis que la messe est dite, les prières succèdent aux cantiques, les génuflexions aux signes de croix et, sans cesse, on s'incline, on se prosterne.

Mais, en dehors du dimanche, les journées enlevées à l'instruction sont très rares; des occasions exceptionnelles peuvent seules en provoquer l'apparition. Telles sont les fêtes de régiment qu'il paraît intéressant de décrire.

Tandis que les tentes de trois des corps de la division offrent à la vue l'aspect accoutumé, la monotonie du coup d'œil est rompue par la présence d'une multitude de petits drapeaux blanc-bleu-rouge, qui attirent le regard vers le régiment en fête. Le long des tentes occupées par ce dernier courent, par endroits fleuries, des guirlandes de feuillages.

A 9 heures du matin, les quatre bataillons se trouvent sur

l'emplacement choisi pour la revue, généralement près de l'église, et sont rangés sur trois faces d'un rectangle, dont la quatrième est tournée vers la chapelle. Les officiers sans troupe, les officiers des autres régiments, les dames et les enfants de la division se tiennent en arrière de la face libre. Tous attendent le général qui passera la revue.

Bientôt, à pied, celui-ci arrive. Il salue les troupes et l'hymne russe éclate. Le colonel présente son régiment et l'inspection commence.

A chaque fraction, le général donne un mot d'éloge et, sur un signal du chef, tous les hommes répondent : *Nous ferons mieux encore*. Si le général garde le silence, c'est un blâme qu'il inflige, et combien il est cruellement ressenti aujourd'hui !

Puis, au son des cloches, les quatre prêtres de la division, sortant de l'église, se dirigent vers les troupes. Vêtus de leurs plus somptueux habits, ils ont leurs longs cheveux soigneusement peignés et frisés et leurs riches costumes contrastent avec la tenue misérable du groupe des chanteurs qui suit.

Autour de l'autel improvisé, tout le monde se recueille. Le chœur des chanteurs se fait entendre et parfois la voix du doyen des popes s'élève seule. Les prières sont dites pour les officiers et les soldats du régiment, pour leurs familles et aussi pour le czar et la famille impériale. Après la messe, les assistants défilent devant le vieux pope, qui les asperge d'eau bénite, pendant que les soldats, dans le rang, prient à haute voix.

Ainsi, point de grande cérémonie militaire, en Russie, sans office religieux : beaucoup de régiments célèbrent la fête annuelle le jour de la Sainte-Trinité, d'autres le jour de Sainte-Marie, tandis que, chez nous, tous évoquent le souvenir d'une victoire.

Quand prêtres et chanteurs se sont retirés, un plateau portant un flacon de *vodka* est présenté au général qui, après chaque toast prononcé, vide d'un trait son verre ; chaque fois, de puissants hourrahs lui répondent.

La cérémonie terminée, les compagnies se massent ; les mouvements s'exécutent correctement, les commandements sont brefs, énergiques. Le défilé commence. C'est d'abord le drapeau[1].

---

[1] Dans les rassemblements d'été, les régiments ne possèdent qu'un drapeau ; les trois autres ont été laissés à la caserne, dans l'église.

suivi des trompettes de Saint-Georges : les yeux se troublent et le cœur bat plus vite. En avant de chaque bataillon, les tambours ouvrent la marche ; à la cadence vive de la musique, ils battent quelques notes en passant à hauteur du général. Dès que le second rang de chaque compagnie se présente, on entend le traditionnel : « *C'est bien, mes braves!* » et à la cadence du pas, sur le ton du commandement, la compagnie entière répond : « *Ravis de nous efforcer* ». Officiers et soldats tournent la tête quand ils arrivent à hauteur du général et le regardent[1].

Musique en tête, le régiment retourne à ses tentes. Au casino, un banquet réunit, autour de la même table, tous les officiers du corps, sans exception ; le pope a l'une des places d'honneur. La vodka, le mousseux du Don, les vins de l'Ukraine, le champagne de France coulent à flots et c'est une série de toasts. Le colonel, le capitaine X..., le lieutenant Z..., sont agréablement balancés sur les bras de leurs camarades et même projetés dans les airs.

La troupe, elle, a reçu une forte ration d'eau-de-vie et l'arteltschik a considérablement amélioré l'ordinaire. Aussi, toutes les figures sont épanouies lorsque la séance consacrée aux jeux est ouverte par le capitaine de service. Les concurrents sont légion, et les spectateurs enthousiasmés ; on n'a pas affaire à des blasés. Le programme comprend des courses de toute espèce, des mâts de cocagne, des luttes, divers jeux d'équilibre. Les prix sont des objets utiles, chemises rouges, mouchoirs bleus...., ou des comestibles, poulets, cochons de lait...., et alors quelle bonne aubaine pour la compagnie du vainqueur[2] !

Aux jeux succèdent les chansons et les danses. Pendant des heures, on entend dans la forêt des romances plaintives, et aussi de joyeux refrains. On s'accompagne de tel ou tel instrument, suivant les régions, ou bien on frappe dans les mains ; en tout

---

[1] S. M. Nicolas Alexandrovitch avait remarqué au camp de Châlons, en 1898, que les officiers hors du rang le regardaient en défilant. Rentré à Saint-Pétersbourg, il décréta que, dans son armée, non seulement les officiers hors du rang, mais les simples soldats eux-mêmes, tourneraient la tête vers la personne ayant les honneurs du défilé.

[2] Le lendemain, le capitaine de jour va rendre visite aux hommes punis pour s'être mis en état d'ivresse et avoir causé du scandale après l'extinction des feux. Loin de froncer le sourcil, il caresse la joue des coupables et, avec une bonhomie et une douceur purement slaves, il leur dit : « Encore quelques jours, petits frères, et vous serez libres ».

cas, au centre du cercle formé par les fantassins, la danse apprise au village fait pendant à la chanson.

Les meilleurs chanteurs se rendent au casino, auprès des officiers et de leurs familles. Ce type du soldat chanteur a été merveilleusement dépeint, et l'on ne saurait passer sous silence les lignes qui suivent :

« Sur un mot dit, ces soldats si soumis qu'ils peuvent s'amuser au commandement se sont formés sur un grand cercle ; ils apportent les instruments, ils commencent les chants.

« C'est d'abord une mélopée traînante et chevrotante, récitée par le *zapévale*, un indéfini feston musical qui flotte et se défait au vent comme une fumée ; puis, tout d'un coup, le chœur éclate, accompagné par les notes basses du tambourin, par les sonnailles du *bountchouk*, par des sifflets et des cris. Ainsi, le rêve incertain de la pensée isolée se perd dans l'éclat bruyant de l'âme collective ; ainsi la faiblesse de l'individu se compense, s'explique plutôt, par la puissance de la masse. A peine ont-ils achevé cet air qu'ils en recommencent un autre, et j'ai peur un instant qu'ils ne me servent une palinodie sur 1812, mais le hasard les mène autrement : Une affaire fameuse, mes frères, que la bataille de Poltawa.... — Notre czar libérateur a déclaré la guerre aux Turcs.... — Ah ! toi, champ, champ découvert..... Puis un récit simplifié du passage du Danube, puis l'inconvenante histoire d'une fille qui rencontre un Cosaque à la fontaine. Mais qu'importe ici le texte ? La parole n'est pas pour eux le seul moyen d'expression ; ils y ajoutent ce rythme inégal, ce mélange sauvage des bruits et des sons.

« Et c'est une impression si nouvelle, si saisissante, ce que l'on a lu dans les livres sur l'humanité primitive, de le découvrir là dans cette humanité contemporaine ! Toute leur joie populaire, toute leur foi nationale, toute leur croyance religieuse, ils chantent, et crient, et sonnent, et dansent cela, et les airs modernes sont semblables aux anciens, et les hommes d'aujourd'hui pareils à ceux d'autrefois. Du faisceau puissant de leurs voix s'exhale une étrange force russe flottante dans l'espace, indéterminée dans le temps, et qui s'ignore elle-même et qui caresse et qui effraye. Cette mer soulève, ce flot emporte ; on se sent écume sur la vague ou plume au vent. » (Art Roë.)

Le jour de la fête annuelle, la prière est dite de gala. Sans armes, les hommes de la division sont alignés sur le front de bandière. En avant, sont réunies les quatre musiques, encadrées par les tambours de chaque brigade. Le général de division fait face à ses troupes. Derrière lui, se placent successivement les officiers qui, groupés par régiment, arrivent à la file indienne. L'appel est reçu et le concert a commencé. Ensuite tous se découvrent, comme pour saluer Dieu présent parmi eux, et disent la prière. Après la prière, la retraite est jouée, et cette musique, déjà si fournie, renforcée maintenant par les puissants battements des tambours, est vraiment empoignante.

Pour les soldats, la fête est terminée. Il n'en est pas de même pour les officiers et leurs familles. Au casino du régiment, coquettement et confortablement aménagé, les danses jusqu'à l'aube se succèdent sans interruption ; la mazurka russe et le quadrille français y font les principaux frais de la soirée.

Fête touchante, en somme, et qui, par la façon dont elle est comprise dans l'infanterie russe, est bien de nature à vivifier l'esprit de corps si nécessaire aux armées.

Lieutenant VERGÉ,
du 15e régiment d'infanterie.

(*A continuer.*)



LES LIVRES MILITAIRES.

Trois colonnes au Tonkin (1894-1895), par M. le général Gallieni. — Un vol. in-8, avec croquis et cartes en couleurs. — Paris, R. Chapelot et Ce.

Les *Trois colonnes au Tonkin*; dont le *Journal des sciences militaires* a commencé la publication, viennent de paraitre en volume. Nos lecteurs ont pu apprécier l'importance du nouveau travail du général Gallieni; nous n'avons pas, par suite, à en faire l'éloge ici; il nous suffira donc d'annoncer la publication dès maintenant en volume. — H.

L'École de Mars, par Arthur Chuquet. — 1 vol. in-18. — Paris, E. Plon, Nourrit et Ce.

Nulle école n'est aussi ignorée que l'école de Mars fondée par la Convention. On verra dans l'étude neuve et piquante de M. Arthur Chuquet, écrite en fort bon style et d'après les documents originaux, comment s'est formée cette école, quels ont été ses élèves, ses instructeurs, ses professeurs, quels ont été ses exercices et ses cours, quel a été son éphémère et curieux destin. Une foule de détails inconnus et très caractéristiques remplissent ce travail qui, sur la matière, est complet et définitif. Après avoir peint les écoles militaires de l'ancien régime dans la jeunesse de Napoléon, l'auteur a peint l'école militaire de 1794, qui fut peut-être une erreur, mais qui eut, à côté des travers, d'excellents côtés et qui méritait de revivre dans un livre comme celui que nous donne l'infatigable historien, l'éminent auteur des *Guerres de la Révolution*. — P.

Fleurets rompus..., par M. le capitaine Coste, breveté. — 1 vol. in-8 avec figures. — Paris, R. Chapelot et Ce.

Ce livre, écrit à la pointe de l'un des premiers fleurets de ce temps, est comme la synthèse, très littéraire, d'une vie d'escrimeur.

Les *Fleurets rompus...* se divisent en trois parties :

Dans la première, l'auteur parle de l'escrime dans l'armée, expose avec une rare compétence ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être.

(Ces pages, à peine parues, ont obtenu une première sanction : le Ministre de la guerre vient, en effet, de porter à 178 le nombre des adjudants maîtres d'armes, jusqu'ici de 80 seulement.)

La deuxième partie, l'école française, envisage, d'une façon personnelle et originale, l'escrime au point de vue tactique et trace en caractères saisissants la physionomie morale, la psychologie du combat de fleuret.

Dans le chapitre des *Belles Armes*, de l'*Escrime du coup de bouton*,

de l'*Escrime négative*, de l'*Art et l'Escrime*, à l'aide d'anecdotes et de souvenirs, qui rendent sa démonstration plus vivante et en font comme le commentaire discret, mais piquant, de l'histoire contemporaine de l'escrime, l'auteur assoit sur des bases précises la *doctrine* du fleuret et traite en des considérants du plus vif intérêt, la question palpitante d'actualité : Fleuret ou Epée.

La troisième partie étudie l'école italienne. Professionnels et amateurs y trouveront une source précieuse de réflexions et, par cette simple lecture, gagneront une expérience qu'un séjour en Italie aurait seul pu leur donner.

Par leurs idées vraiment neuves, découvrant toute une région de l'art pour ainsi dire inexplorée jusqu'à ce jour, ces *Fleurets rompus*... n'intéressent pas seulement le monde de l'escrime et de l'armée. Ils seront goûtés de tous ceux qui s'intéressent à l'art sous quelque forme qu'il se manifeste.

Le comité de la Société d'encouragement vient de décerner, à l'unanimité, une médaille de vermeil à M. le capitaine Coste pour son beau travail. Le lecteur, nous en sommes sûrs, ratifiera cette distinction accordée à une œuvre qui est celle d'un artiste du fleuret, d'un savant officier et d'un fin lettré. — F. C.

Mémoires de M. de Bourrienne sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. Edition nouvelle, refondue et annotée par Désiré LACROIX, ancien attaché à la Commission de la correspondance de Napoléon Ier. — Tome II. — Volume in-18 de 500 pages. — Paris, Garnier frères.

Dans le 1er volume, on a vu Bonaparte enfant, général en chef à 27 ans, conquérant de l'Italie et de l'Egypte, mais presque toujours sur les champs de bataille. Dans le 2e volume, qui vient de paraître, la scène s'est bien agrandie, et l'incroyable rapidité des événements donne à Bonaparte une physionomie pour ainsi dire nouvelle. On voit le retour d'Egypte, les acclamations, l'abaissement du Directoire, les scènes dramatiques qui précèdent, accompagnent et suivent le fameux coup d'Etat du 18 Brumaire; une foule d'institutions fondées comme par enchantement; les premières bases de l'Empire posées sous le Consulat; les Alpes franchies; Marengo; la nouvelle guerre en Allemagne, la paix, etc., etc., et au milieu de tout cela, Bonaparte, les yeux toujours fixés sur la couronne, marchant au trône. Mais, ce qui surtout est digne de fixer l'attention, ce sont les causes de ces événements, leur conception, leur préparation dans la tête de Bonaparte ; enfin, un premier accomplissement de ses projets, une pose forcée entre la République et l'Empire. — P.

Les Maîtres de la Guerre : Frédéric II, Napoléon, Moltke, par M. le lieutenant-colonel ROUSSET. — Un volume in-18 jésus de 230 pages avec cartes. — Paris, Montgredien et Ce.

Etude concise, mais très fouillée, consacrée aux trois grands capitaines des temps modernes. Etudiant l'évolution que l'art de la guerre a subie depuis le XVIe siècle du fait même de la transformation de l'état social des nations et l'influence directe que Frédéric II, Napoléon et Moltke ont exercée, à des degrés divers, sur cette évolution, l'auteur

s'est attaché à faire ressortir la psychologie de chacun d'eux, leur manière propre, leur art personnel. Il s'appuie sur les consciencieuses études que M. le général Bonnal a faites, avec une entière autorité, de leurs principales campagnes, et montre, en les résumant, la différence sensible qui existe entre leurs méthodes. Il fait surtout toucher du doigt la supériorité incontestable de celle de Napoléon. La conclusion, qui n'étonnera personne, est que cette méthode doit présider à la direction des opérations futures, malgré la formidable extension des moyens actuels, et que les leçons données par le vainqueur d'Iéna sont de toutes les époques et de tous les terrains. — P.

Essai sur la Tactique. — Exercices sur la carte. — Rédaction des ordres. — Discussions et solutions de vingt thèmes tactiques donnés aux examens d'entrée à l'Ecole de guerre jusqu'en 1899 inclusivement. — Edition nouvelle. — 1 vol. in-8. — Paris, R. Chapelot et Ce.

Cette 3e édition de l'*Essai sur la Tactique* contient les solutions de quatre questions nouvelles qui ont été données aux examens écrits, déterminant l'admissibilité à l'école de guerre depuis 1896 jusqu'à 1899 inclusivement.

Ce petit ouvrage de tactique est connu et il n'est pas besoin d'en recommander la lecture au public militaire d'élite, qui a déjà fait un si bon accueil aux deux premières éditions.

Tout le monde sait que les questions tactiques ne peuvent pas être traitées *ex professo ;* aussi, est-ce dans un esprit très large et tout à fait conforme à celui du règlement que l'auteur a exposé, pour chaque question, non pas la solution, mais un ou plusieurs projets de solution, soumis à l'examen du lecteur militaire qui appréciera et jugera lui-même, après réflexion. Ainsi présentées, ces solutions sont des exercices raisonnés de décision dont l'étude ne peut qu'être très utile à tous les officiers appelés à exercer un commandement.

L'*Essai sur la Tactique*, mis à jour jusqu'à 1899, a sa place marquée, non seulement dans les bibliothèques des futurs candidats à l'Ecole de guerre, mais encore dans celles de tous les officiers studieux ou susceptibles d'être proposés pour l'avancement. — F. C.

Anvers et la Belgique maritime, par Ed. Deiss. — 1 volume in-18 jésus de 336 pages, avec des reproductions photographiques. — Paris, Bernard et Ce.

Dans cet intéressant ouvrage, l'auteur, lauréat de la Société de géographie commerciale de Paris et délégué par elle au VIIe congrès de navigation tenu l'année dernière à Bruxelles, a décrit minutieusement : le port d'Anvers ; son histoire mouvementée, ses nombreuses lignes de navigation, le bel outillage de ses quais, son commerce considérable — ivoire, caoutchouc, pétrole, céréales, etc., — les causes de sa prodigieuse prospérité ; puis le canal de Gand à Terneuzen, le futur port de Bruges, Ostende — la reine des plages — la côte belge et ses « plagettes », Nieuport, les installations maritimes projetées à Bruxelles. Plus de 80 photogravures et une vingtaine de plans complètent le texte de ce livre, un des plus complets parus, à cette heure, sur ce sujet important. — P.

Soldats de Lorraine, par Paul Despiques, agrégé d'histoire, professeur au lycée de Reims. — Préface de Paul et Victor Margueritte. — 1 vol. in-8 de 330 pages, orné de 33 illustrations. — Paris, Berger-Levrault et Cᵉ.

Avec les documents des archives locales, avec les livres récemment publiés, M. Despiques a retracé en un style pittoresque, alerte et coloré, la biographie de nos *Soldats de Lorraine*. Il a vulgarisé des pages détachées de l'histoire de la Lorraine; il a rappelé pour tous, comme un exemple, les sacrifices de la petite patrie envers la grande, et il donne pour preuve la vie de ces héros, humbles enfants du peuple : Chevert, Humbert, Oudinot, Exelmans, Margueritte.

M. Despiques s'adresse à tous les enfants de France, et chaque chapitre de son livre fait œuvre d'éducation historique et nationale; *le Barrois dans l'œuvre d'André Theuriet* est une leçon de géographie pittoresque, qui décrit avec autant d'exactitude que de poésie cette terre à soldats dans la noble signification du mot; *Chevert* permet d'étudier l'armée de l'ancienne France; *Humbert et Hardy*, à l'existence si aventureuse, rappellent les volontaires de la Révolution; *Oudinot* est le représentant historique de la Lorraine dans l'épopée impériale; *Exelmans* est un des plus entraînants des cavaliers de Napoléon; *Margueritte*, un de nos derniers chevaliers parmi tant de héros de l'armée d'Afrique.

Ce sont des tableaux d'histoire, esquisses rapides et vivantes, que viennent animer et vivifier trente-trois illustrations, dessins originaux d'artistes locaux, reproductions photographiques, etc. L'ensemble forme ainsi un tout logique, dont chaque chapitre a cependant son unité et peut alimenter une causerie, charmer une soirée de lecture. C'est un livre qui ne respire qu'un même amour, celui de la France et de ses enfants, et qui glorifie l'armée. — P.

Die Kriegführung des Kurfürsten Max Emmanuel von Bayern in den Jahren 1703 und 1704 (Les Opérations militaires de l'Électeur de Bavière en 1703 et 1704), par le major général von Landmann, directeur de l'Académie de guerre bavaroise. — Munich, C.-H. Beck.

L'Electeur de Bavière a commandé pendant les deux années 1703 et 1704 l'armée franco-bavaroise, avec le concours de Villars, puis de Marsin et de Tallard. C'est l'éternelle histoire des alliances, où chacun s'attache à ses intérêts particuliers et ne songe pas d'abord à vaincre avant de partager. Quels sont les motifs qui ont empêché Villars de pousser activement les opérations et l'ont retenu immobile près d'Ulm quand l'Electeur le conjurait d'écraser Styrum avec des forces plus que doubles, il est difficile de préciser. Villars invoque la fatigue de l'armée, c'est une mauvaise raison pour une inertie aussi prolongé, et quand une partie des troupes françaises, confiées aussitôt après à l'Electeur, se montra très capable de tenir la campagne. A-t-il voulu s'occuper avant tout d'exploiter la Souabe à son profit et à celui du Trésor? Faut-il croire, au contraire, que Louis XIV ne tenait pas à voir l'Electeur remporter des succès trop décisifs et qu'il recherchait surtout des avantages sérieux en Belgique? Quoi qu'il en soit, la conduite de Villars est militairement incompréhensible et ne lui fait pas honneur.

Faute d'avoir profité des nombreuses occasions qui se présentaient de

battre séparément les divers corps de l'armée impériale, les Français ont fini par se faire battre cruellement avec les Bavarois à Hochstett.

Ce qui résulte le plus clairement de cette étude, au point de vue stratégique, c'est que les généraux de cette époque ne savaient pas tirer parti de la division de leurs adversaires pour les détruire en détail. Le général von Landmann voudrait faire une exception en faveur de l'Electeur, mais il semble se faire illusion à cet égard.

Il est vrai que l'Electeur essaye avec raison, en 1703, de réunir toutes ses forces contre le petit corps de Styrum, mais jusqu'où aurait-il poussé la victoire? Pendant les quelques semaines qu'il est resté seul, il a fait la navette entre Schlick et Styrum, sans leur infliger de défaite sérieuse, et en se contentant de combats d'avant-garde assez insignifiants. Dans de telles conditions, l'emploi des lignes intérieures ne sert qu'à épuiser la troupe.

On voit que le général von Landmann possède à fond toutes les sources françaises et allemandes; on peut dire qu'il a régénéré l'histoire de ces deux campagnes, et les a suffisamment détaillées pour en faire un sujet d'études militaires intéressantes.

Mû par un sentiment patriotique, le général von Landmann a voulu mettre en lumière les qualités de l'Electeur de Bavière, et il a bien démontré qu'il avait été victime des maladresses voulues de Villars; mais il semble difficile, même après l'étude du général von Landmann, de voir dans son héros un général de premier ordre. — P. R.

Au Pays des Alpins, par Henry Duhamel. — 1 volume in-4°, orné de 290 reproductions photographiques. — Grenoble, Falque et Félix Perrin.

Les Alpins sont devenus les hôtes habituels de la Montagne, leur costume se mêle à la verdure des sapins et quand le touriste, accablé, se croit parvenu à quelque site inaccessible, quel n'est pas son étonnement de voir installé là tout un campement de chasseurs?

En effet, sur la chaîne des Alpes, du lac Léman à la Méditerranée, il n'est pas de cimes, de cols ou de vallées où l'excursionniste ne rencontre quelque détachement de ces vaillants soldats, occupés à des travaux divers, reconnaissances, manœuvres, construction de chemins, à rebâtir quelque village détruit par l'incendie.

C'est au milieu d'eux, dans leurs travaux de genre si divers que l'auteur conduit le lecteur. A côté des descriptions et des anecdotes les plus variées, chaque page offre une ou plusieurs reproductions de vues alpestres ou de scènes de la vie des Alpins. — P.

Le Propriétaire-Gérant : R. Chapelot.

Paris. — Imprimerie R. Chapelot et Cᵉ, 2, rue Christine.

JOURNAL

DES

SCIENCES MILITAIRES.

REVUE MILITAIRE FRANÇAISE.

Septembre 1899.

MAXIMES NAPOLÉONIENNES[1].

RÉPERTOIRE MILITAIRE.

PASSAGES DES FLEUVES ET DES RIVIÈRES.

Une rivière d'aussi peu de largeur que le Mincio est un léger obstacle lorsqu'on a une position qui domine la rive opposée et que, de là, la mitraille des batteries dépasse au loin l'autre rive. A Mozambano, au moulin de la Volta, l'artillerie peut battre l'autre rive à une grande distance, sans que l'ennemi puisse trouver une position avantageuse pour l'établissement de ses batteries. Alors le passage n'est réellement rien; l'ennemi ne peut même pas voir le Mincio, qui, semblable à un fossé de fortification, couvre les batteries de toute attaque.

[1] Voir les livraisons de 1897, 1898 et 1899.

Dans la guerre de siège, comme celle de campagne, c'est le canon qui joue le principal rôle; il a fait une révolution totale. Les hauts remparts en maçonnerie ont dû être abandonnés pour les feux rasants et recouverts par des masses de terre. L'usage de se terrer chaque jour, en établissant un camp et de se trouver en sûreté derrière de mauvais pieux plantés à côté les uns des autres, a dû être aussi abandonné.

Du moment où l'on est maître d'une position qui domine la rive opposée, si elle a assez d'étendue pour que l'on puisse y placer un bon nombre de pièces de canon, on acquiert bien des facilités pour le passage de la rivière. Cependant si la rivière a de 200 à 500 toises de large, l'avantage est bien moindre; parce que votre mitraille n'arrivant plus sur l'autre rive et l'éloignement permettant à l'ennemi de se défiler facilement, les troupes qui défendent le passage ont la faculté de s'enterrer dans des boyaux qui les mettent à l'abri du feu de la rive opposée. Si les grenadiers, chargés de passer pour protéger la construction du pont, parviennent à surmonter cet obstacle, ils sont écrasés par la mitraille de l'ennemi qui, placé à 200 toises du débouché du pont, est à portée de faire un feu très meurtrier, et est cependant éloigné de 400 ou 500 toises des batteries de l'armée qui veut passer; de sorte que l'avantage du canon est tout à fait pour lui. Aussi dans ce cas le passage n'est-il possible que lorsqu'on parvient à surprendre complètement l'ennemi, et qu'on est favorisé par une île intermédiaire ou par un rentrant très prononcé, qui permet d'établir des batteries croisant leurs feux sur la gorge. Cette île ou ce rentrant forme alors une tête de pont naturelle et donne tout l'avantage de l'artillerie à l'armée qui attaque.

Quand une rivière a moins de 60 toises, les troupes qui sont jetées sur l'autre bord, protégées par une grande supériorité d'artillerie et par le grand commandement que doit avoir la rive où elle est placée, se trouvent avoir tant d'avantages que, pour peu que la rivière forme un rentrant, il est impossible d'empêcher l'établissement du pont. Dans ce cas, les plus habiles généraux se sont contentés, lorsqu'ils ont pu prévoir le projet de l'ennemi et arriver avec leur armée sur le point de passage, de s'opposer au passage du pont, qui est un vrai défilé, en se plaçant en demi-cercle alentour et en se défilant du feu de la rive

opposée à 300 ou 400 toises des hauteurs. C'est la manœuvre que fit Vendôme pour empêcher Eugène de profiter de son pont de Cassano.

Le général français décida de passer le Mincio le 24 décembre, et il choisit pour points de passage ceux de Mozambano et de Molino della Volta, distants de deux lieues l'un de l'autre. Sur ces deux points, le Mincio n'étant rien, il ne faut que considérer le plan de la bataille. Était-il à propos de se diviser entre Mozambano et Molino? L'ennemi occupait la hauteur de Valeggio et la tête de pont de Borghetto. La jonction des troupes, qui auraient effectué les deux passages, pouvait donc éprouver des obstacles et être incertaine. L'ennemi pouvait lui-même sortir par Borghetto et mettre de la confusion dans l'une de ces attaques. Ainsi il était plus conforme aux règles de la guerre de passer sur un seul point, afin d'être sûr d'avoir toujours ses troupes réunies. Dans ce cas, lequel des deux passages fallait-il préférer?

Celui de Mozambano avait l'avantage d'être plus près de Vérone; la position était beaucoup meilleure. L'armée, ayant deux ponts à Mozambano sur trois points éloignés l'un de l'autre de 200 à 300 toises, ne devait point avoir d'inquiétudes pour sa retraite; parce que sa droite et sa gauche étaient constamment appuyées au Mincio et flanquées par les batteries qu'on pouvait élever sur la rive droite. Mais Bellegarde, qui l'avait parfaitement senti, avait occupé par une forte redoute les deux points de Valeggio et de Salionze. Ces deux points, situés au coude du Mincio, forment avec le point de passage un triangle équilatéral de 3,000 toises de côté. L'armée autrichienne, venant à appuyer sa gauche à Valeggio, sa droite à Salionze, se trouvait occuper la corde, et sa droite et sa gauche étaient parfaitement appuyées. Elle ne pouvait pas être tournée, mais sa ligne de bataille était de 3,000 toises. Brune ne pouvait donc espérer que de percer son centre, opération souvent difficile et qui exige une grande vigueur et beaucoup de troupes réunies.

Le point de Molino della Volta était moins avantageux. Si l'on eût été battu, il y avait plus de difficultés pour la retraite, car Pozzolo domine la rive droite. Mais dans cette position l'ennemi n'aurait pas eu l'avantage d'avoir ses ailes appuyées par des ouvrages de fortification.

En faisant un passage à Mozambano, le général français trouvait sur sa droite les hauteurs de Valeggio qui étaient fortement retranchées, et sur sa gauche celles de Salionze, occupées également par de bons ouvrages. L'armée française, en voulant déboucher, se trouvait dans un rentrant, en butte aux feux convergents de l'artillerie ennemie, et ayant devant elle l'armée autrichienne appuyée par sa droite et par sa gauche à ces deux fortes positions. D'un autre côté le corps qui passait à la Volta avait sa droite, à une lieue et demie, Goito, place fortifiée sur la rive droite, et à une lieue sur sa gauche, Borghetto et Valeggio. Il fut cependant résolu que l'aile droite passerait à la Volta, tandis que le reste de l'armée passerait à Mozambano.

Le général Dupont, arrivé à Molino della Volta à la pointe du jour, construisit des ponts et fit passer ses divisions. Il s'empara du village de Pozzolo où il établit sa droite, et sa gauche, appuyée au Mincio, fut placée vis-à-vis de Molino et protégée par le feu de l'artillerie des hauteurs de la rive droite qui dominent toute la plaine. Une digue augmentait encore la force de cette gauche. Lors du passage, l'ennemi était peu nombreux. Sur les 10 heures, le général Dupont apprit que le passage que le général Brune devait effectuer devant Mozambano était remis au lendemain. Le général Dupont aurait dû sur-le-champ faire repasser sur la rive droite la masse de ses troupes, en ne laissant sur la rive gauche que quelques bataillons pour y établir une tête de pont sous la protection de ses batteries. D'ailleurs, la position était telle que l'ennemi ne pouvait approcher jusqu'au pont. Cette opération, qui aurait eu tout l'avantage d'une fausse attaque, aurait partagé l'attention de l'ennemi. On aurait pu, à la pointe du jour, avoir forcé la ligne de Valeggio à Salionze avant que toute l'armée ennemie y eût été réunie. Le général Dupont resta cependant dans sa position sur la rive gauche; Bellegarde, profitant de l'avantage que lui donnait son camp retranché de Valeggio et de Salionze, marcha avec ses réserves contre l'aile droite. On se battit sur ce point avec beaucoup d'opiniâtreté; les généraux Suchet et Davout accoururent au secours du général Dupont, et un combat très sanglant, où les troupes déployèrent la plus grande valeur, eut lieu sur ce point entre 20,000 à 25,000 Français et 40,000 à 45,000 Autrichiens, dans l'arrondissement d'une armée qui, sur un champ de bataille de 30 lieues

carrées, avait 80,000 Français contre 60,000 Autrichiens. C'est au village de Pozzolo que se passa l'action la plus vive; la gauche, protégée par le feu de l'artillerie de la rive droite et par la digue, était plus difficile à attaquer. Pozzolo, pris et repris alternativement par les Autrichiens et les Français, resta définitivement à ces derniers. Mais il leur en coûta bien cher; ils y perdirent l'élite de trois divisions et éprouvèrent au moins autant de mal que l'ennemi. La bravoure des Français fut mal employée, et le sang de ces braves ne servit qu'à réparer les fautes du général en chef et celles qu'avait causée l'ambition inconsidérée de ses lieutenants généraux. Le général en chef, dont le quartier général était à deux lieues du champ de bataille, laissa se battre toute son aile droite, qu'il savait avoir passé sur la rive gauche, sans faire aucune disposition pour la secourir. Une telle conduite n'a besoin d'aucun commentaire.

Il est impossible d'expliquer comment Brune, qui savait que sa droite avait passé et était aux mains avec l'ennemi, ne se porta pas à son secours, n'y dirigea pas ses pontons pour y construire un autre pont. Pourquoi, du moins, puisqu'il avait adopté le plan de passer sur deux points, ne choisit-il pas Mozambano en profitant du mouvement où était l'armée autrichienne pour s'emparer de Salionze, Valeggio, et tomber sur les derrières des ennemis? Suchet et Davout ne vinrent au secours de Dupont que de leur propre mouvement, ne prenant conseil que de la force des événements. Le 25,le général Marmont plaça ses batteries de réserve sur les hauteurs de Mozambano pour protéger la construction des ponts, c'était bien inutile. L'ennemi n'avait garde de venir se placer dans un rentrant de 3,000 toises de corde pour disputer le passage d'une rivière de 20 toises commandée par une hauteur, vis-à-vis de laquelle son artillerie, quelque nombreuse qu'elle fût, n'aurait pu se maintenir plus d'un quart d'heure en batterie. Le passage effectué, Delmas, avec l'avant-garde, marcha sur Valeggio; Moncey avec la division Boudet, Michaud avec la réserve le soutinrent. Suchet resta en réserve devant Borghetto, et Dupont, avec l'aile droite, resta à Pozzolo. Les troupes eurent à souffrir des feux croisés de Valeggio et de Salionze; mais le général autrichien avait déjà calculé sa retraite, considérant la rivière comme passée, et, après l'affront qu'il avait reçu la veille, malgré l'immense supériorité de ses forces, il cherchait à gagner

l'Adige. Il avait seulement conservé des garnisons dans les ouvrages de Salionze et de Valeggio, afin de pouvoir opérer sûrement sa retraite et évacuer tous ses blessés. Brune lui en laissa le temps. Dans la journée du 25, il ne dépassa pas Salionze et Valeggio, c'est-à-dire qu'il fit 3,000 toises. Le lendemain, les redoutes de Salionze furent cernées et l'on prit quelques pièces de canon et 1200 hommes. Il faut croire que c'est par une faute de l'état-major autrichien que ces garnisons n'ont pas reçu l'ordre de se retirer sur Peschiera. Il est difficile toutefois de justifier la conduite de ce général.

Les Français firent une attaque inutile en voulant enlever Borghetto; la brave 72e demi-brigade, qui en fut chargée, y perdit l'élite de ses soldats. Il suffisait de canonner vivement ce poste et d'y jeter des obus, car on ne peut entrer dans Borghetto, si l'on n'est pas maître de Valeggio, et, une fois maître de ce dernier point, tout ce qui est dans Borghetto est pris. Effectivement, peu après l'attaque de la 72e, la garnison de Borghetto se rendit prisonnière, mais on avait sacrifié en pure perte 400 à 500 hommes de cette brave demi-brigade.

On ne doit pas aborder l'Inn sur six points à la fois et sur une ligne de quinze à vingt lieues.

Lorsque l'armée qui vous est opposée est couverte par un fleuve sur lequel elle a plusieurs têtes de pont, il ne faut pas aborder de front; cette disposition dissémine votre armée et vous expose à être coupé. Il faut s'approcher de la rivière que vous voulez passer, par des colonnes en échelon, de sorte qu'il n'y ait qu'une seule colonne, la plus avancée, que l'ennemi puisse attaquer sans prêter lui-même le flanc. Pendant ce temps, vos troupes légères borderont la rive, et lorsque vous serez fixé sur le point où vous voulez passer, point qui doit toujours être éloigné de l'échelon de tête, pour mieux tromper votre ennemi, vous vous y porterez rapidement et jetterez votre pont; l'observation de ce principe était très importante sur l'Inn, le général français ayant fait son point de pivot de Munich. Or, il n'y a de Munich à l'endroit le plus près de cette rivière que dix lieues; elle court obliquement, toujours en s'éloignant de cette capitale, de sorte que lorsqu'on veut jeter un pont plus bas, on prête le

flanc à l'ennemi. Aussi le général Grenier se trouva-t-il fort exposé dans le combat du 1er décembre; il fut obligé de lutter deux jours un contre trois. C'est de Landshut qu'il faut partir pour marcher sur l'Inn.

Le projet que vous me présentez de passer sur la rive gauche du Danube vis-à-vis la position où vous êtes (en face de Raab) est un projet impraticable. Je n'entrerais dans aucun détail, si je n'étais persuadé que vous lisez mes lettres avec attention et que vous profitez de tout cela pour votre instruction. Il y a de l'endroit où vous êtes à Vienne six marches de troupes. Si j'avais un pont dans cette position où vous vous trouvez, je ne pourrais pas y passer le Danube, car pendant que j'y passerais, le prince Charles, avec la grande armée autrichienne, passerait le fleuve derrière moi à Vienne. En deux jours, il aurait fait un pont, or Raab ne vaut pas Vienne; mon centre et ma ligne de communication seraient bouleversés et je me trouverais dans une fâcheuse position, si je voulais passer le Danube à une aussi grande distance de Vienne, qui m'empêcherait de le passer à Lintz, où j'ai un superbe pont et où je me trouverais dans une position bien différente, car je couvrirais mes derrières, et je n'aurais rien à craindre devant moi, puisque les rivières de la Traun et de l'Enns couvriraient Lintz. Ainsi je ne voudrais pas passer dans la position que vous m'indiquez, quand même j'y aurais un pont de pierre. Actuellement, comment passer en avant de Raab, n'ayant rien sur notre droite qui nous couvre de Bude et de toute la Hongrie et qui garantisse ma ligne de communication de l'endroit où vous êtes avec Vienne? Car vous n'avez de ce côté aucune position. Mais en supposant que je passe sur la rive gauche, où marcher ensuite? Contre la grande armée autrichienne? Je ne la trouverai plus, elle sera sur la rive droite, se sera rendue maîtresse de Vienne et, d'accord avec les Hongrois de Bude, viendra attaquer ma tête de pont sur la rive droite, et d'abord, il me faudrait un autre corps pour tenir en observation du côté de Komorn, ce qui serait un immense et terrible inconvénient. Le projet que vous présentez est donc fondé sur un faux raisonnement, car passer le Danube n'est rien. J'ai un pont à Passau, j'en ai un à Lintz. Si l'on voulait jeter un pont sur la rive gauche de votre côté, il faudrait faire cette opération au-

dessus de Raab, afin d'être protégé par cette ville que l'on supposerait occupée par nous.

Jusqu'ici j'ai supposé que j'avais un pont de pierre dans la position que vous indiquez, mais je ne pourrais y avoir qu'un pont de bateaux, qui serait bientôt détruit par l'ennemi, comme l'ont été ceux de Vienne; il faudrait donc y établir une estacade. J'en ai une enfin, voilà quinze jours qu'on y travaille. Vous croyez que le Danube, vis-à-vis la position où vous êtes, n'est pas large; vous vous trompez, il doit avoir 260 toises au moins, et n'a qu'un seul courant, par conséquent très rapide. A la position d'Ebersdorf, j'ai un pont sur pilotis, où trois voitures de front peuvent passer, et qui est aussi solide qu'un pont de pierre; j'ai donc des ponts où toute mon armée peut déboucher sur trois colonnes en huit heures et manœuvrer sur les deux rives. Enfin, j'ai deux superbes têtes de pont sur l'une et l'autre rive qui me permettent également ces manœuvres.

Il faudrait former une compagnie de marins de la garde italienne, qui serait composée de 3 officiers, de 7 ou 8 maîtres ou contremaîtres et d'une centaine de bons matelots, qui peuvent nous servir pour le passage d'une grande rivière ou d'un lac et pour la réparation d'un pont. Cette compagnie serait à la suite de la garde, et les marins feraient le service de canonniers. Ils seraient armés de fusils comme les marins de la garde impériale.

Témoignez mon mécontentement au général Chasseloup du peu d'activité qu'il met dans son service. Les débouchés de la ville n'ont pas été soignés par le génie, d'où il résulte des encombrements. Aucun officier du génie n'a suivi l'avant-garde, soit pour réparer les ponts, soit pour en construire sur chaque ruisseau et, par là, favoriser les communications d'avant-garde et les mouvements soit en avant, soit en retraite. Prescrivez-lui de prendre des mesures pour que je n'aie plus de pareils reproches à faire au corps du génie et à lui personnellement.

Faites comprendre au général Éblé que nous sommes en présence de l'ennemi, et qu'il est probable que, dans trois ou quatre marches, il y aura une bataille générale; le succès peut dépendre

de la rapidité avec laquelle seront établis les débouchés et les ponts sur les torrents et les ravins, qu'il est donc indispensable qu'il soit lui-même à l'avant-garde, pour que, aussitôt qu'il sera possible, il puisse travailler à l'établissement de ces débouchés. Pour une armée comme celle-ci, il en faut toujours au moins six.

Faites comprendre au général Chasseloup l'ordre que vous donnez au général Éblé, la nécessité qu'il se trouve à l'avant-garde et qu'il se concerte avec le général Éblé, qu'il centralise tous les moyens de tous les corps, ceux du génie et du général Éblé, pour que tous les ponts et les mauvais passages sur la route soient réparés, pour qu'il y ait sur les points ou les ruisseaux, par où débouchera l'avant-garde au moins six ponts et six grands débouchés, afin que l'armée puisse promptement arriver sur ses positions ou s'en retirer, si le cas arrivait. Faites-lui également comprendre que nous sommes en présence de l'ennemi, qu'il est probable qu'une grande bataille aura lieu avant quatre ou cinq marches, et que l'intelligence de ces six débouchés et la promptitude de leur confection peut beaucoup influer sur le succès, qu'il faut avoir soin que les six ponts aient six débouchés différents, car si plusieurs avaient le même débouché, ils se trouveraient annulés. En se concertant avec le général Éblé, les moyens généraux des parcs joints aux moyens des corps d'armée, il y a de quoi faire très rapidement le service. Faites-lui connaître aussi qu'il est possible que, sur le champ de bataille, je fasse retrancher une ou deux positions dans une nuit, qu'il faut donc y avoir, non seulement des ingénieurs et des sapeurs, mais qu'un assez grand nombre d'outils soient prêts à la minute.

J'ai vu avec la plus grande peine que le prince d'Eckmühl a fait sauter le pont de Dresde. Cela ne peut manquer d'y attirer l'ennemi, surtout s'il a fait sauter une pile, cela exaspérera les habitants, et par suite l'armée saxonne. Il y a bien de l'inconsidération dans cette conduite de la part du prince d'Eckmühl. Les Russes ne voulant pas venir à Dresde en force, il était plus simple de barricader le pont et de rester tranquille dans la ville, et si enfin on devait faire sauter ce pont, il fallait n'en faire sauter qu'une arche, de manière à pouvoir sur-le-champ le

réparer avec des pièces de bois, pour rester maître de la ville, sauf à jeter ces bois dans la rivière à l'approche de l'ennemi. Si les Russes ne sont pas encore entrés dans Dresde, c'est encore ce qu'il faudra faire.

Le général Kirgener prendra les devants avec le reste de sa troupe pour pouvoir faire raccommoder tous les ponts sur la route; il laissera de petits détachements à tous les ponts qui ont été rétablis provisoirement, afin d'achever de les établir d'une manière durable. Il rendra compte de tous ses travaux au major général et au roi de Naples. Faites-moi un rapport sur tout ce qui existe d'équipages de pont, ainsi que du matériel du parc du génie.

Le Pô à Plaisance est très rapide; sa largeur est de 250 toises. Les passages des rivières de cette importance sont les opérations les plus critiques de la guerre.

Au lieu de passer le Pô à Plaisance, l'armée d'Italie eût-elle dû effectuer son passage à Crémone? Dans sa marche de Tortone à Plaisance, en descendant la rive droite du Pô, elle prêta pendant dix-huit lieues le flanc à l'ennemi, qui, muni d'un équipage de pont, était en position sur la rive gauche. Il y aurait eu bien des inconvénients à prolonger encore cette marche de sept lieues, et quel eût été le but? Plaisance, sur la rive droite, a fourni toutes les ressources d'une grande ville pour faciliter la construction des ponts; Crémone, sur la rive opposée, fût restée au pouvoir de l'ennemi jusqu'à ce que le passage eût été effectué; Plaisance est d'ailleurs le point du Pô le plus près de Milan, dont Crémone est beaucoup plus éloigné et séparé par l'Adda. Si Beaulieu eût bordé la rive droite de l'Adda, et qu'il eût jeté un pont vis-à-vis de Plaisance, l'armée française se fût trouvée coupée sur les deux rives. Il faut éviter les marches de flanc, et, lorsqu'on en fait, il faut les faire les plus courtes possible et avec une grande rapidité (1796).

Si l'armée française avait eu un équipage de pont, elle serait arrivée sur Milan avant l'armée autrichienne; mais elle perdit

soixante heures pour rassembler les bateaux et construire un pont sur le Pô, ce qui donna le temps au général ennemi de passer l'Adda (1796).

Wurmser, suivi par la division Masséna, qui marchait directement de Bassano sur Vicence, et par celle d'Augereau, qui était arrivée à Padoue, se trouvait ainsi acculé à l'Adige; il n'avait pas d'équipages de pont, il les avait perdus à Bassano; il ne lui restait, de cette armée de 70,000 hommes, que 16,000 hommes fort découragés, si ce n'est 6,000 hommes de cavalerie en bon état, qui n'avaient pas souffert et qui étaient pleins de vigueur. Sa situation paraissait désespérée, lorsque trois escadrons s'emparèrent du bac d'Albaredo, passèrent sur la rive droite de l'Adige; ils coupèrent les communications de Legnago avec le blocus de Mantoue, sabrèrent quelques hommes isolés qui portèrent l'alarme dans Legnago. Selon l'usage des Autrichiens, ce parti de cavalerie répandit partout les bruits les plus alarmants : Napoléon avait péri avec son armée dans les gorges de la Brenta; Wurmser, avec toute son armée victorieuse, arrivait sur Mantoue. Le commandant de Legnago était un chef de bataillon d'infanterie légère qui y était avec 500 hommes; il perdit la tête, ajouta foi à ces rapports mensongers et crut faire un chef-d'œuvre d'évacuer la place, de sauver son bataillon et rejoindre Sahuguet sous Mantoue. L'officier de cavalerie autrichienne en fut bientôt instruit; il se jeta sur-le-champ dans Legnago et, avec ses trois escadrons, s'empara de la ville et du pont, qui, quoique de bois, avait été laissé entier. Cet heureux événement changea la position du vieux maréchal, il ne courait plus la chance d'être obligé de poser les armes; il se dirigea en toute hâte sur Legnago et passa la rivière.

Il fallait, a-t-on dit aussi, jeter le premier jour un pont sur l'Alpon et déboucher en plaine; il le fallait faire au moins le deuxième jour. Ce n'est que le troisième jour de cette bataille que l'armée ennemie fut suffisamment affaiblie, démoralisée, pour qu'on pût espérer de la battre en ligne déployée. Ce fut même contre l'opinion des généraux, qui trouvaient cette mesure trop hardie, et après avoir hésité une heure, que Napoléon en donna l'ordre le troisième jour. L'armée française avait été affai-

blie par la bataille de la Brenta, par celle de Caldiero, elle ne comptait plus guère que 13,000 hommes; la première et la deuxième journée d'Arcole l'avaient encore réduite. On ne peut comprendre les manœuvres de cette bataille qu'en connaissant bien le système topographique de Rivoli, de Vérone, Castelnovo, Mantoue, Ronco, Caldiero, Villanova et Vicence.

Le passage de la division Serurier, le 31 mai, sur la rive gauche de l'Adige, au-dessus de Vérone, ne pouvait avoir de résultat qu'autant qu'elle aurait été soutenue par toute l'armée. Seule, elle courait à sa perte (Schérer, 1799).

Le passage du Rhin fut fait le 24, il aurait dû être fait le 1er. Le jour du passage, les premières troupes arrivèrent sur la rive droite à 3 heures du matin; le pont eût dû être fait à midi, et l'armée entière être passée et rangée sur la rive droite avant la pointe du jour, le matin du 25. Le pont ne fut fait que le 25, à midi; c'était vingt-quatre heures trop tard. Les opérations comme le passage d'une rivière de la nature du Rhin sont si délicates que les troupes ne doivent pas rester exposées si longtemps sans communications.

Le prince de Lorraine avait besoin de deux jours pour que le maréchal Daun pût arriver au camp de Prague, ce qui eût porté son armée à 100,000 hommes, et ces deux jours, il ne conçut pas la possibilité de les gagner en défendant la Moldava au roi, qui la passa à 2,000 toises de son camp, ou en disputant à Schwerin le passage de l'Elbe, qu'il effectua à quatre lieues de son camp.

DÉFENSE DES RIVIÈRES.

Une rivière et une ligne quelconque ne peuvent se défendre qu'en ayant des ponts offensifs, car, quand on n'a fait que se défendre, on a couru des chances sans rien obtenir; mais lorsqu'on peut combiner la défense avec un mouvement offensif, on

fait courir à l'ennemi plus de chances qu'il en a fait courir au corps attaqué. Faites donc travailler jour et nuit à la tête du pont de Spandau et à celle de Braunsberg.

On ne peut espérer d'une ligne que les avantages suivants : rendre la position de l'ennemi tellement difficile qu'il se jette dans de fausses opérations et qu'il soit battu par des forces inférieures, ou, si l'on a en tête un général prudent et de génie, l'obliger à franchir méthodiquement des obstacles créés à loisir et ainsi gagner du temps ; du côté, au contraire, de l'armée française, aider à la faiblesse du général, rendre sa position tellement indiquée et facile qu'il ne puisse commettre de grandes fautes et, enfin, lui donner le temps d'attendre des secours. Dans l'art de la guerre comme dans la mécanique, le temps est le grand élément entre le poids et la puissance.

L'ennemi, qui a intérêt à masquer ses forces en masquant le véritable point de son attaque, opère de manière que le coup qu'il veut porter n'est jamais indiqué d'une manière positive, et le général ne peut deviner que par la connaissance bien approfondie de la position et par la manière dont il fait entrer son système offensif pour protéger et garantir son système défensif.

Une rivière, fût-elle aussi large que la Vistule, aussi rapide que le Danube à son embouchure, n'est rien si l'on n'a des débouchés sur l'autre rive et une tête prompte à prendre l'offensive. Quant à l'Èbre, c'est moins que rien, on ne le regarde que comme un tracé.

Il est difficile d'empêcher un ennemi qui a plusieurs équipages de pont de passer une rivière, lorsque l'armée qui défend le passage a pour but de couvrir un siège. Le général doit avoir pris des mesures pour arriver à une position intermédiaire entre la rivière qu'il défend et la place qu'il couvre, avant l'ennemi. Aussitôt que Provera eût passé l'Adige, Augereau aurait dû se diriger sur la Molinella, il y serait arrivé avant lui.

Par vos dispositions du 10, vous placez parfaitement vos troupes pour empêcher aux Cosaques et aux troupes légères

ennemies de passer la rivière. Vous placez votre armée comme une arrière-garde ou comme on placerait une avant-garde, mais il n'y a point de dispositions réelles. En effet, vous ne me faites pas connaître ce que feront le prince d'Eckmühl, le duc de Bellune et vos officiers généraux, si l'ennemi passait l'Elbe.

Il faut mettre en principe que l'ennemi passera l'Elbe où et comme il voudra. Jamais une rivière n'a été un obstacle qui retardât plus de quelques jours, et le passage n'en peut être défendu qu'en plaçant des troupes en force dans des têtes de pont sur l'autre rive, prêtes à reprendre l'offensive aussitôt que l'ennemi commencerait son passage. Mais, voulant se borner à la défensive, il n'y a pas d'autre parti à prendre qu'à disposer ses troupes de manière à pouvoir les réunir en masse et tomber en masse sur l'ennemi avant que le passage ne soit achevé; mais il faut que les localités le permettent et que toutes les dispositions soient faites d'avance. Si le corps ennemi de droite, qui peut être de 25,000 hommes et qu'il fera, comme de raison, passer pour 50,000 hommes, se portait sur Havelberg et voulait passer l'Elbe entre Magdeburg et Hamburg, que feriez-vous ? L'ennemi aurait déjà passé et serait déjà sur Hanovre avant que vous ayez fait aucun mouvement. Si 40,000 ou 50,000 hommes marchaient sur Dresde, se battrait-on dans la ville pour défendre les ponts? Et si l'ennemi passait l'Elbe du côté de Pilnitz, où cela est facile, la rivière étant si étroite, que ferait le prince d'Eckmühl? Enfin, si l'ennemi passait l'Elbe entre Magdeburg et Wittenberg, ce qu'il osera faire s'il ne voit nulle part des masses offensives, que deviendront toutes les colonnes de l'armée, coupées par les troupes légères, en ayant sur leurs derrières et ne pouvant jamais se rallier? Rien n'est plus dangereux que d'essayer de défendre sérieusement une rivière en bordant la rive opposée, car une fois que l'ennemi a surpris le passage, et il le surprend toujours, il trouve l'armée sur un ordre défensif très étendu et l'empêche de se rallier. Tous ces inconvénients sont encore bien plus grands dans la situation actuelle des choses, quand l'ennemi a tant de cavalerie et tant l'habitude de ces mouvements.

Pour défendre le passage du Pô, Beaulieu prit position sur la rive gauche de ce fleuve, près de Valeggio. Cette opération ne pouvait remplir son but près d'une armée manœuvrière. Il eût

dû se mettre à cheval sur le Pô en jetant des ponts à hauteur de Stradella, en les couvrant par de fortes têtes de pont ; par cela seul il eût empêché l'armée française de descendre sur la rive droite et celle-ci eût été obligée de passer le Pô au-dessus de Stradella, ce qui donnait au général autrichien l'avantage de protéger sa défensive par les deux grandes barrières du Pô et du Tessin.

Le général Beaulieu a voulu défendre le Mincio par un cordon. Ce système est ce qu'il y a de pire dans l'ordre défensif. On était en mai : il aurait dû occuper le Séraglio avec son armée, il pouvait y séjourner soixante-dix jours sans avoir rien à craindre des maladies. Il laissa 13,000 hommes à Mantoue, 26,000 sur le Mincio. Il aurait pu réunir 40,000 hommes dans le Séraglio, c'est-à-dire une armée supérieure à l'armée française dans une position aussi formidable que celle du Séraglio. Il eût maintenu ses communications avec Modène et la basse Italie. Si le général français fût parvenu à forcer ce camp retranché, il ne lui eût pas été facile d'investir une armée qui eût occupé en force Saint-Georges, Céréa, Piétole, Pradella. En se conduisant ainsi, Beaulieu n'eût pas été dans le cas de violer la neutralité de Venise ; l'empereur aurait exigé et aurait obtenu que le Sénat de Venise maintînt sa neutralité, ce qui lui était d'un grand avantage.

Le Mincio, qui, de Peschiera à Mantoue, a vingt milles, ou sept petites lieues de cours, est guéable en plusieurs endroits dans les temps de sécheresse ; mais, dans le temps où l'on se trouvait (22 novembre 1800, campagne de Brune) il ne l'est nulle part. Le général autrichien avait, d'ailleurs, fermé toutes les prises d'eau qui appauvrissent la rivière. Toutefois, c'était une faible barrière, elle n'a pas plus d'une vingtaine de toises de largeur, et ses deux rives se dominent alternativement. Le point de Mozambano domine la rive gauche ainsi que celui de Molino della Volta ; les positions de Salionze et de Valeggio sur la rive gauche ont un grand commandement sur la droite. Le général Bellegarde avait fait occuper fortement les hauteurs de Valeggio ; il avait fait rétablir un reste de vieux château fort antique, qui pouvait servir de réduit : il commande toute la campagne sur les deux rives. Borghetto avait été fortifié et était,

comme tête de pont, sous la protection de Valeggio. L'enceinte de la petite ville de Goïto avait été rétablie, et sa défense augmentée par les eaux. Bellegarde avait fait aussi élever quatre redoutes fraisées et palissadées sur les hauteurs de Salionze: elles étaient aussi rapprochées que possible de Valeggio. Lorsqu'il eut pourvu à ces principales défenses sur la rive gauche, il les étendit sur la rive droite. Il fit occuper les hauteurs de la Volta, position qui domine tout le pays, par de forts ouvrages; mais ils étaient à près d'une lieue du Mincio et à une lieue et demie de Goïto et de Valeggio. Ainsi, sur un espace de quinze milles, le général autrichien avait cinq points fortement retranchés : Peschiera, Salionze, Valeggio, Volta et Goïto.

L'archiduc devait armer, approvisionner, jeter une bonne garnison dans Ulm, cette clef du Danube (1796).

DOUBLE LIGNE D'OPÉRATION

PENDANT LA BATAILLE.

Conservez avec soin et n'abandonnez jamais de gaieté de cœur votre ligne d'opération.

A la Trebbia, l'armée française avait sa droite au Pô, la gauche aux montagnes, les derrières à la ville de Plaisance, dont l'ennemi occupait la citadelle. Souvarof, au contraire, avait sa droite aux montagnes, sa gauche au Pô, ses derrières sur Tortone, où était le corps de Bellegarde; sa retraite était ainsi assurée sur ses derrières et sur la rive droite du Pô, dont il était maître. Un grand général, résolu à livrer bataille avant la réunion des deux armées, se fût présenté sur le champ de bataille de la Trebbia, sur la rive droite du Tidone, en masquant sa véritable ligne de bataille par la cavalerie et ayant l'air d'avoir sa ligne d'opération sur Plaisance, mais l'ayant effectivement sur Bobbio et Gênes; la gauche de sa ligne étant

alors du côté de Tortone, la droite du côté de Plaisance et parallèlement à la chaussée de Plaisance à San-Giovanni, à cheval sur le chemin de Plaisance à Gênes par Bobbio, et tendant à jeter l'ennemi dans le Pô. Tous les efforts que l'ennemi eût faits le long du Pô pour gagner la chaussée de Plaisance, efforts qu'il eût cru devoir décider de la victoire, n'auraient abouti qu'à lui faire prêter le flanc droit à l'armée française et à l'entraîner à sa perte.

A la bataille de Leuthen, Frédéric ne viole pas non plus un deuxième principe non moins sacré, celui de ne pas abandonner sa ligne d'opération, mais il en change, ce qui est réputé comme la manœuvre la plus habile qu'enseigne l'art de la guerre. En effet, une armée qui change sa ligne d'opération trompe l'ennemi, qui ne sait plus où sont ses derrières et les points délicats par où il peut la menacer. Par sa marche, Frédéric abandonna la ligne d'opération de Neumarck et prit celle de la haute Silésie : l'audace et la rapidité de l'exécution, l'intrépidité des généraux et des soldats ont répondu à l'habileté de la manœuvre. Car ici Daun a fait, une fois engagé, tout ce qu'il devait faire, et n'a pas réussi. Trois fois il a essayé de refuser sa gauche et son centre par un à-gauche en arrière en bataille ; il a même fait avancer sa droite pour inquiéter la ligne d'opération de Neumarck, qu'il supposait être celle du roi. Il a donc fait tout ce qui était prescrit en pareille circonstance, mais la cavalerie et les masses prussiennes arrivèrent constamment sur ses troupes, avant qu'elles eussent le temps de se former.

PLAN D'ATTAQUE.

Si l'ennemi a pris une bonne position et vous attend, je vous recommande de le bien reconnaître et de bien établir votre système avant de l'attaquer. Un mouvement en avant sans fortes combinaisons peut réussir quand l'ennemi est en retraite, mais

Dans la campagne de Moravie, l'Empereur avait compris que les Russes, n'ayant point un général de première force, devaient penser que la retraite de l'armée française étant sur Vienne, ils devaient mettre une grande importance à en intercepter la route; cependant la retraite, dans toute la campagne de Moravie, n'a jamais dû être sur Vienne. Cette seule circonstance rendait faux tous les calculs de l'ennemi, et devait le déterminer à des mouvements qui le conduiraient à sa perte.

Pour faire leurs manœuvres les Russes étendaient leur armée sur une ligne de plus de quatre lieues, abandonnant toutes les hauteurs et toutes les positions militaires; enfin, ils laissaient à découvert leur retraite et leur véritable ligne d'opération, la grande route de Wischau et d'Olmütz. Ils avaient un plan de bataille contre une armée qu'ils ne voyaient pas, en la supposant dans des positions qu'elle n'occupait pas, avec le pacte que les Français resteraient comme des termes et ne bougeraient point.

Tous peuvent dire qu'ils ont été mal menés et dirigés; tous peuvent dire que dans leurs manœuvres de détail il n'y a pas plus d'instruction que dans leurs manœuvres générales. S'il n'était question que de bravoure, serait-il une armée plus brave que l'armée turque? Non. Est-il cependant une armée plus faible? C'est l'ensemble des manœuvres, de l'instruction des officiers, qui constitue une véritable armée, c'est aussi ce qui met l'Europe civilisée à l'abri de l'ignorance et du courage féroce des barbares.

ORDRE DU JOUR.

DISPOSITIONS DE L'ORDRE DE BATAILLE.

Au bivouac d'Iéna, 14 octobre 1806.

M. le maréchal Augereau commandera la gauche; il placera la 1re division en colonne sur la route de Weimar, jusqu'à une hauteur où le général Gazan a fait monter son artillerie sur le plateau; il tiendra des forces nécessaires sur le plateau de gauche, à hauteur de la tête de la colonne. Il aura des tirailleurs sur toute la ligne ennemie, aux différents débouchés des montagnes. Quand le général Gazan aura marché en avant, il débouchera sur le plateau avec tout son corps d'armée et marchera ensuite, suivant les circonstances, pour prendre la gauche de l'armée.

eût pris les positions du Helder, il n'eût pas couru les dangers auxquels il s'exposa (1799).

Il se tint le jour de la bataille aux dispositions qu'il avait faites la veille dans un ordre du jour de cinq à six pages, ce qui eut le cachet de la médiocrité. L'armée une fois rangée en bataille, le général en chef doit, à la pointe du jour, reconnaître la position de l'ennemi, ses mouvements, et, sur ces données, former un plan, expédier ses ordres, diriger ses colonnes (Maréchal de Contades, *Guerre de Sept ans*).

Alvinzi ne devait faire de dispositions pour attaquer la division Joubert que le matin même de l'attaque, après l'avoir reconnue et s'être assuré de l'état des choses par le retour des reconnaissances, le rapport des déserteurs, des prisonniers et des espions (Rivoli).

Marchez ensemble et réunis; il faut que vous ayez 30,000 hommes qui marchent réunis, de manière à donner ensemble et à se trouver sur le même champ de bataille en trois heures de temps.

L'art est aujourd'hui d'attaquer tout ce qu'on rencontre, afin de battre l'ennemi en détail et pendant qu'il se réunit. Quand je dis qu'il faut attaquer tout ce qu'on rencontre, je veux dire qu'il faut attaquer tout ce qui est en marche et non dans une position qui le rende trop supérieur (1806).

Mais la bataille d'Austerlitz elle-même n'est que le résultat du plan de campagne de la Moravie. Dans un art aussi difficile que celui de la guerre, c'est souvent dans le système d'une campagne qu'on conçoit le système d'une bataille; il n'y aura que les militaires très exercés qui comprendront cela. Les personnes qui étaient auprès de l'Empereur l'ont entendu dire, quinze jours avant, sur les hauteurs de la Poste et des Étangs, en revenant de la reconnaissance de Wischau : « Reconnaissez bien toutes ces hauteurs, c'est ici que vous vous battrez avant deux mois. » Ils ne firent pas d'abord attention à ces paroles, mais le lendemain de la bataille ils s'en souvinrent.

Le maréchal Lannes fera le centre, qui commencera à la gauche du maréchal Ney, depuis Heinrichsdorf jusque à peu près vis-à-vis le village de Posthenen. Les grenadiers d'Oudinot, qui forment actuellement la droite du maréchal Lannes, appuieront insensiblement à gauche pour attirer sur eux l'attention de l'ennemi.

Le maréchal Lannes reploiera ses divisions autant qu'il le pourra, et, par ce ploiement, il aura la facilité de se placer sur deux lignes. La gauche sera fournie par le maréchal Mortier, tenant Heinrichsdorf et la route de Kœnigsberg, et de là s'étendant en face de l'aile droite des Russes. Le maréchal Mortier n'avancera jamais, le mouvement devant être fait par notre droite, qui pivotera sur la gauche.

La cavalerie du général Espagne et les dragons du général Grouchy, réunis à la cavalerie de l'aile gauche, manœuvreront pour faire le plus de mal possible à l'ennemi, lorsque celui-ci, pressé par l'attaque vigoureuse de notre droite, sentira la nécessité de battre en retraite.

Le général Victor et la garde impériale à pied et à cheval formeront la réserve et seront placés à Grünhorf, Bothkeim et derrière Posthenen.

La division des dragons La Houssaye sera sous les ordres du général Victor, celle des dragons Latour-Maubourg au maréchal Ney ; la division de cavalerie du général Nansouty sera à la disposition du maréchal Lannes et combattra avec le corps d'armée de réserve, au centre.

Je me trouverai à la réserve.

On doit toujours avancer par la droite, et l'on doit laisser l'initiative du mouvement au maréchal Ney, qui attendra mes ordres pour commencer.

Du moment que la droite se portera sur l'ennemi, tous les canons de la ligne devront redoubler leur feu dans la direction utile pour protéger l'attaque de cette aile.

ORDRE POUR LA BATAILLE DE LA MOSKOWA.

Au camp, deux lieues en arrière de Mojaïsk, 6 septembre 1812.

A la pointe du jour les deux nouvelles batteries construites pendant la nuit au plateau du prince d'Eckmühl, commenceront

leur feu contre les deux batteries opposées. Au même moment, le général Pernety, commandant l'artillerie du 1er corps, avec les trente bouches à feu qui sont à la division Compans et tous les obusiers des divisions Dessaix et Friant qui se porteront en avant, commencera le feu et écrasera d'obus la batterie ennemie qui, par ce moyen, aura contre elle vingt-quatre pièces de la garde, trente de la division Compans et huit des divisions Friant et Dessaix. Total : soixante-deux bouches à feu.

Le général Foucher, commandant l'artillerie du 3e corps, se portera, avec tous les obusiers du 3e et du 8e corps, qui sont au nombre de seize, autour de la batterie qui bat la redoute de gauche, ce qui fera quarante bouches à feu contre cette batterie. Le général Sorbier sera prêt, au premier commandement, à se détacher, avec tous les obusiers de la garde, pour se porter sur l'une ou l'autre redoute.

Pendant cette canonnade, le prince Poniatowski se portera du village vers la forêt et tournera la position de l'ennemi. Le général Compans longera la forêt pour enlever la première redoute.

Le combat ainsi engagé, les ordres seront donnés selon les dispositions de l'ennemi.

La canonnade de la gauche commencera au même moment qu'on entendra la canonnade de la droite. Une forte fusillade de tirailleurs sera engagée par la division Morand et les divisions du vice-roi, aussitôt qu'ils verront l'attaque de droite commencée; le vice-roi s'emparera du village (Borodino), débouchera par ses trois ponts sur la hauteur, dans le temps que les généraux Morand et Gérard déboucheront, sous les ordres du vice-roi, pour s'emparer de la redoute de l'ennemi et former la ligne de l'armée.

Le tout se fera avec ordre et méthode et en ayant soin de tenir toujours une grande quantité de réserves.

En réunissant 6,000 hommes demain avant le jour, et ne vous servant de ces troupes que comme réserve, et ne faisant donner qu'une petite colonne, vous pourrez très bien enlever demain un bataillon, faire des prisonniers et avoir des nouvelles positives de ce qu'il y a à Mehlsack. Mais il faudrait bien avoir connu le local, et attaquer avant le jour. Vous sentez combien il serait précieux de faire quelques prisonniers de marque et de bon sens. Vous

ne manquerez pas de réunir une vingtaine de canons, que vous placerez en deçà de la Passarge, pour servir de protection et rallier vos troupes en cas qu'il y ait plus de forces qu'on ne peut le penser. Le jour venant sur ces entrefaites, vous serez toujours maître de vous replier sur votre batterie.

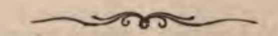
Regardez ceci comme un conseil, non comme un ordre, puisque les indices que vous avez reçus dans la journée, avec ceux que je vous donne là, vous mettront à même d'avoir une idée (1807).

Aucun des desseins du roi, dans cette journée, ne fut exécuté. Toutes ses dispositions furent maîtrisées par les événements. Cette bataille n'a été qu'une série d'échauffourées; l'audace, l'intrépidité de Seidlitz, qui fit des miracles, suppléèrent à tout. L'armée prussienne était de 35,000 à 36,000 hommes ; l'armée russe, en ne comptant pas les 4,000 grenadiers détachés à Kanim, était de 40,000 hommes (Zorndorf).

Le mouvement offensif des Russes sur le flanc gauche de l'armée prussienne, lorsqu'elle manœuvra pour tourner leur droite, était bien entendu ; il réussit parfaitement, comme cela sera toujours, sur une armée qui fait une marche de flanc, mais ce mouvement aurait dû être fait régulièrement par échelon et en ligne, soutenu par la cavalerie. L'armée russe était alors bien loin d'être assez instruite pour exécuter une pareille manœuvre, aussi fut-elle prise en flanc par la cavalerie prussienne (Zorndorf).

Gal Grisot.

(A continuer.)



L'AUTOMOBILISME

AU POINT DE VUE MILITAIRE[1].

X.

COMPARAISON AVEC LES AUTRES MODES DE TRACTION.

La comparaison avec le *chemin de fer* n'est pas possible. En effet, la dépense de combustible par tonne remorquée est bien plus grande et la vitesse est bien plus petite pour une automobile routière que pour une locomotive, par suite de l'effort de traction qui est plus considérable.

Mais, ainsi que nous l'avons vu, la traction automobile présente de sérieux avantages sur la *traction animale :* supériorité de rendement, vitesse plus grande, diminution de la longueur du convoi, économie de personnel et de matériel, etc. Il est acquis, d'après les calculs les plus certains que, pour les voitures lourdes, l'emploi des automobiles permet de constater une économie de 30 p. 100, tant sur le capital à immobiliser en véhicules que sur la dépense journalière par voiture; sans tenir compte de l'accélération du transport. L'objection que, avec des chevaux, on peut passer à travers champs et sur des chemins en mauvais état, n'a qu'une valeur très relative, car, en pareil cas, les convois sont bien près d'être sacrifiés et il serait assez facile d'arriver au même résultat avec des automobiles, en prenant les dispositions préalables nécessaires.

[1] Voir la livraison d'août 1899.

Il reste à examiner si les avantages précédents peuvent être mieux assurés par des voitures automobiles que par des *locomotives routières*, pour la sécurité et la régularité du service dans les transports militaires en campagne. Pour bien établir la comparaison, nous mettrons en présence les deux systèmes dans diverses conditions :

1° Une locomotive routière, munie de son tender et coûtant 30,000 francs, peut traîner une charge utile de 12 tonnes sur cinq voitures et exigera quatre spécialistes (*fig.* 6) ;

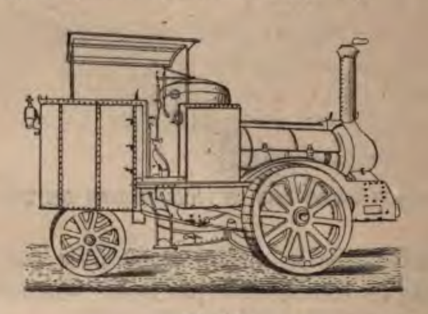


Fig. 6.

2° Il faudrait deux trains Scotte pour arriver au même résultat, qui, d'après ce qu'on connaît des données actuelles de la question, pourraient être acquis avec une dépense moindre de personnel et de matériel, et avec une consommation moins élevée d'eau et de combustible. Dans tous les cas, il serait à désirer que des expériences comparatives, faites entre des locomotives routières et des tracteurs automobiles de systèmes convenables, vinssent fixer complètement les idées à tous les points de vue ;

3° Avec trois camions des modèles indiqués précédemment, on assurerait aussi très largement le même service que la locomotive routière. Il y aurait lieu également d'expérimenter si le résultat serait acquis plus économiquement ou plus avantageusement sous certains rapports, tel que celui du fractionnement des transports, ce qui, dans bien des cas, peut avoir son utilité.

Il est évident, que pour les gros transports militaires, les parcs, l'avantage serait aux locomotives routières si, comme automobiles, on employait des véhicules à force de traction réduite.

Alors la dépense d'acquisition serait doublée, le personnel très nombreux, la longueur du convoi plus grande, la dépense de force motrice plus élevée. On arrive donc de nouveau à cette conclusion que, *pour les automobiles militaires, c'est le tracteur qu'il faut employer*.

Le major Mirandoli, dans l'étude dont nous avons parlé plus haut, conclut dans les termes suivants à la supériorité des locomotives routières :

« Les locomotives routières garantissent d'ores et déjà des résultats supérieurs à ceux qui ont été atteints par les automobiles. Les progrès réalisés dans la construction de ces machines et consacrés par l'expérience de plus de dix ans, ne laissent aucun doute sur leur aptitude au service de guerre. Avec l'introduction du système compound, du travail à haute pression et de l'emploi du pétrole comme combustible, on est arrivé à réduire de moitié leur consommation. Leur mode de suspension et l'élasticité modérée de leurs roues garantissent une vitesse moyenne égale à celle des automobiles pour poids lourds; de plus, le grand diamètre des roues motrices et la largeur de leurs jantes assurent plus de douceur dans le mouvement, rendent le renversement impossible et permettent d'obtenir le maximum d'adhérences avec des vitesses faibles lorsqu'il s'agit de gravir de fortes rampes ou de franchir des espaces nouvellement empierrés. Ces machines se recommandent, en outre, par leur solidité et la simplicité de leurs détails. »

On peut se demander d'abord si, pour les parcs et gros convois, les lourdes locomotives routières existantes ne peuvent pas être perfectionnées et remplacées par des tracteurs plus légers, plus maniables, dont il existerait un plus grand nombre, à la condition qu'il y ait avantage à procéder ainsi. Des progrès considérables sont réalisés journellement dans la construction des générateurs d'énergie, et en admettant que, actuellement, l'automobile pour poids lourd ne soit pas encore suffisamment pratique comme machine de campagne, le problème peut être résolu d'un jour à l'autre ; il suffirait peut-être même pour cela d'en déterminer convenablement les conditions et d'en poser nettement les termes.

Mais l'emploi des automobiles en campagne ne serait-il pratique que pour les convois considérables et ne permettrait-il pas

d'en faire usage dans bien des cas où il n'aurait pu être question de faire intervenir des locomotives routières? Cela nous amène à examiner les divers genres de services que l'on pourrait demander aux automobiles au point de vue militaire. Malheureusement, nous ne pouvons nous livrer à ce sujet qu'à des considérations théoriques, alors que l'expérience seule permettrait de donner des solutions complètes et pratiques.

On sait que des officiers d'artillerie sont chargés, en France, de suivre de près les diverses courses ou expériences auxquelles ont donné lieu les automobiles dans ces dernières années, surtout en ce qui concerne les « poids lourds », en vue d'en déduire les applications possibles aux transports militaires.

On a fait notamment, dans le courant de l'année 1898, des expériences de ravitaillement de matériel d'artillerie des forts des environs de Paris avec le tracteur Scotte. Entre autres, un convoi militaire, attelé à ce tracteur, a fait, par le chemin le plus long et avec les difficultés de route les plus sérieuses, le trajet du camp de Satory au fort de Montrouge. Ce convoi représentait 31,000 kilogrammes de charge avec le tracteur. Ces essais ont été faits avec un succès ininterrompu, et les officiers, chargés de suivre ces expériences, s'en sont déclarés satisfaits.

L'état officiel de la question peut être résumé comme il suit : les automobiles légères peuvent rendre des services que tout le monde reconnaît, mais il sera facile de les réquisitionner à la mobilisation ; les automobiles lourdes, bien qu'ayant donné des résultats satisfaisants, continueront à faire l'objet d'expériences sérieuses jusqu'à ce que la conviction des officiers chargés de suivre ces expériences soit bien établie et le type à réaliser bien déterminé.

On a également autorisé, en 1898, quelques réservistes à faire leur période d'instruction avec leurs automobiles, et l'on a cherché à employer ces dernières dans les conditions les plus variées, même en pays de montagne, en vue de se rendre compte des divers services qu'on peut en tirer.

On a fait aussi, par les soins de la direction des services de l'artillerie, l'expérience suivante :

Un certain matin, à 6 heures, les voitures automobiles sont parties de la place Saint-Thomas-d'Aquin, emmenant chacune avec elle un officier délégué par le Ministre de la guerre. Ces

voitures devaient avoir parcouru 200 kilomètres dans la journée, sur un itinéraire indiqué seulement au moment du départ. Cette expérience avait pour but de se rendre compte des services qu'il est possible de demander à l'automobilisme pour le transport des dépêches entre les états-majors de 2e ligne en temps de guerre, après le passage des troupes, sur des routes en mauvais état.

A défaut de données pratiques, nous essayerons de tirer parti du peu que l'on connaît sur la manière d'envisager l'emploi des automobiles dans les armées étrangères et des indications contenues dans quelques rares publications sur le rôle de ces voitures à la guerre.

XI.

GENRES D'EMPLOI.

Allemagne. — On connaît le soin avec lequel on s'occupe, en Allemagne, d'utiliser, pour les besoins de l'armée, tous les progrès réalisés dans l'industrie. Il n'est donc pas étonnant que l'on cherche à employer les automobiles pour certains services. Ainsi, on demande 125,000 francs pour des essais d'automobiles pour le transport des vivres et des munitions. Sept véhicules ont été commandés dans ce but. On signale également un grand brasseur qui, employant des automobiles, les a mises à la disposition de l'autorité militaire pour les expérimenter.

En outre, on expérimente, dans la Prusse orientale, une voiture de ce genre, dite voiture éclairante, dont le rôle serait de servir à éclairer, dans certains cas, le champs de bataille, ce qui serait utile surtout pour la recherche des blessés. Cette voiture est munie d'un moteur à pétrole de la force de 5 chevaux, qui peut être chauffé et mis en pression en trois minutes, puis fonctionner pendant quinze heures sans addition de combustible. La machine actionne une dynamo de 65 volts et 40 ampères, qui à son tour fait fonctionner un projecteur lumineux d'une grande puissance. Tout cet ensemble est relativement léger, peu volumineux, et la dépense de combustible est insignifiante. La voiture porte, en outre, tout le matériel nécessaire à l'installation et à l'éclairage, au moyen de 4 lampes à arc de 800 bougies chacune

d'un hôpital de campagne provisoire, qui peut ainsi être prêt rapidement pour donner, au besoin, les premiers soins aux blessés, que la voiture aura permis de découvrir.

Angleterre. — Le ministre de la guerre vient de donner l'ordre de faire des expériences, afin d'examiner la possibilité d'emploi des automobiles en temps de guerre.

Un certain nombre d'officiers partagent les vues, que nous indiquerons plus loin en parlant de la Russie, au sujet de l'emploi d'avant-trains porteurs pour le transport de l'artillerie.

On s'occupe également de l'automobilisme léger. MM. Simons and C° ont installé, sur un de leurs quadricycles, un petit affût qui supporte une mitrailleuse Maxim. Les munitions sont placées dans des boîtes situées entre les roues. Le conducteur, assis sur la selle, manœuvre le motocycle à la façon ordinaire et, arrivé au point voulu, peut rapidement mettre sa mitrailleuse en batterie.

Autriche. — Après des essais prolongés d'une automobile du système Daimler, on vient de l'admettre dans l'armée pour le transport des gros fardeaux de l'artillerie, notamment pour amener les munitions destinées au tir des canons du polygone de Steinfeld, près de Wiener-Neustadt. Le moteur, de la force de 10 chevaux, est à la benzine; il peut donner trois vitesses distinctes et faire de 5 à 10 kilomètres à l'heure, en transportant 500 kilogrammes sur des pentes qui peuvent aller jusqu'au 1/10. La voiture se meut, d'ailleurs, avec une grande facilité sur le terrain gazonné du polygone.

On a fait également l'essai d'un canon automobile qui peut se mouvoir, paraît-il, avec une vitesse de plus de 50 kilomètres à l'heure.

Belgique. — D'après un précédent posé par l'armée française, on expérimente une automobile à pétrole pour lourdes charges; du résultat de ces expériences dépendrait l'introduction éventuelle de ce nouveau véhicule pour les transports de l'armée. Une automobile de ce genre, de la force de 10 chevaux, ne coûterait que 5 centimes par heure de travail, en marchant plus rapidement, mais sans tenir compte des haltes. Dans ces condi-

tions, un train-transport tiendrait cinq fois moins d'espace qu'avec des chevaux. Ces automobiles pourraient également être employées pour mouvoir les pièces de forteresse les plus lourdes. Il y aurait donc avantage sous tous les rapports.

France. — On a parlé de l'utilité qu'il pourrait y avoir à admettre, aux manœuvres d'automne, des automobiles avec leurs conducteurs pour les affecter aux diverses unités ou aux divers services de l'armée, en vue de rechercher pratiquement les conditions variées dans lesquelles on pourrait les utiliser et les missions qu'on pourrait leur confier. Des instructions de détail seraient données pour régler les questions relatives aux fournitures de pétrole ou de charbon, aux réparations à faire par des ouvriers militaires, etc.

Il y a évidemment bien des points à élucider, que l'expérience seule permettra de fixer, mais c'est surtout au point de vue du service de ces voitures en campagne qu'il faut se placer, et non à celui de leur service en temps de paix, à moins que ce dernier n'ait pour but de préparer le premier ou d'utiliser pendant la paix les automobiles dont on aurait besoin en temps de guerre.

Italie. — A la suite d'expériences concluantes faites par le génie militaire, le ministre de la guerre a décidé, à la fin de 1897, qu'un certain nombre de voitures automobiles seraient dorénavant affectées au transport des bagages et des colis dans l'armée. On fait également construire des automobiles pour les états-majors, ainsi que pour certains services du courrier.

Russie. — Le grand-duc Wladimir a étudié l'application de l'automobilisme au transport de l'artillerie russe. Il veut réserver les animaux comme montures pour les canonniers servants et comme auxiliaires dans les passages difficiles et les manœuvres spéciales. Selon lui, les mises en batterie sur le champ de bataille s'opéreraient à l'aide de chevaux, mais durant les marches, pièces et caissons seraient traînés par des avant-trains moteurs. De cette manière, on réduirait notablement le nombre des chevaux, tout en ménageant ceux qui seraient conservés.

Applications possibles. — Les diverses questions qu'il s'agit d'élucider sont, en général, les suivantes :

1° Emploi des automobiles pour transporter rapidement de forts détachements d'un point à un autre, soit dans la marche en avant, soit avant la dernière phase du combat, pour permettre à l'assaillant de percer un point de la ligne ennemie ou de déborder une de ses ailes. L'idée est séduisante, mais on ne voit pas facilement le moyen de la résoudre pratiquement ;

2° Transport des vivres et des munitions, soit dans les parcs et convois généraux, soit dans les trains régimentaires des corps de troupe ;

3° Transport des gros fardeaux de l'artillerie, armement des places, emploi pour les divers forts et batteries dans la guerre de siège ;

4° Application au service de santé, pour la recherche des blessés et l'organisation d'hôpitaux provisoires permettant de donner plus rapidement les premiers soins à ces derniers ;

5° Création de batteries de canons automobiles, avec voitures du même genre ;

6° Organisation d'automobiles en cuisines roulantes, au moyen desquelles les troupes, après une longue marche, pourraient mieux jouir du repos ;

7° Construction de charrues automobiles permettant d'organiser rapidement des tranchées-abris presque sans travail manuel ;

8° Remplacement des voitures de compagnie par des voitures automobiles, etc., etc.

Tous ces points et bien d'autres encore méritent d'être étudiés attentivement, mais ne peuvent être résolus que par l'expérience. Il ne suffit donc pas de poser le problème pour le résoudre, mais il suffit aussi qu'il se pose pour qu'il ne soit plus possible de le nier ou de l'ignorer. On s'expliquerait malaisément qu'un plus long silence régnât officiellement à ce sujet.

Il est un point de vue de la question des automobiles dont nous n'avons pas fait mention jusqu'à présent : c'est celui de la nécessité de la substitution du moteur mécanique au moteur animé, par suite de la diminution de la production chevaline et de l'augmentation considérable du nombre des chevaux, résultant de l'effectif des armées modernes et surtout de l'accroissement de leurs convois.

Ce point de vue a bien son importance, surtout pour les nations où la production chevaline, comme l'Italie, n'est pas suffisante pour pourvoir d'abord aux besoins de la mobilisation, ensuite au remplacement des vides qui se produiront dans le cours d'une campagne. Mais, bien que pareille éventualité ne soit pas à craindre en France actuellement, il n'en est pas moins vrai que toute mesure qui diminuera le nombre énorme de chevaux nécessaires en cas de guerre ne peut être que favorablement accueillie et qu'elle mérite d'être étudiée sérieusement.

Il ressort, enfin, des divers modes d'emploi possible des automobiles, qu'un même type de ces voitures ne saurait convenir pour satisfaire à toutes les variétés. Pourtant, quand on aurait résolu le principe du moteur et fixé le système convenant le mieux, il n'y aurait plus qu'à en construire de force différente, variant avec le genre de service auquel ces moteurs auraient à satisfaire. Mais, en utilisant les voitures existantes, il suffirait peut-être de déterminer un type pour les parcs et convois de l'arrière. En effet, on peut utilement faire servir les voitures de luxe, calèches, breaks, tapissières, etc., au transport des blessés, du personnel non monté du service de santé, du trésor, des postes et télégraphes, des officiers d'administration, des adjoints du génie, etc.

Pour les transports rapides des denrées et des munitions (convois régimentaires) et pour les ravitaillements des premiers échelons, on pourrait tirer parti des voitures de livraison et des camions, qui serviraient également à l'évacuation des blessés.

Avant-train moteur. — On s'est rendu compte depuis longtemps de l'avantage que procure un avant-train automobile pouvant s'adapter facilement aux voitures existantes, de manière à avoir plusieurs automobiles avec un seul appareil moteur. De nombreux essais ont été faits et divers systèmes ont été proposés pour résoudre d'une façon pratique ce problème qui, pouvant être posé de bien des manières, est susceptible de nombreuses solutions.

Nous signalerons, à titre d'indication, l'avant-train moteur de MM. Amiot et Péneau, qui peut s'appliquer aux voitures existantes ou constituer l'appareil moteur de tout véhicule construit pour un usage quelconque. Les roues de cet avant-train sont à

la fois motrices et directrices, et la direction s'obtient en faisant varier l'orientation des roues sans entraîner l'appareil moteur, ce résultat étant obtenu au moyen d'une transmission par arbre flexible. En outre, cet avant-train entraîne la voiture à la fois par les roues avant et par les roues arrière, l'essieu arrière étant

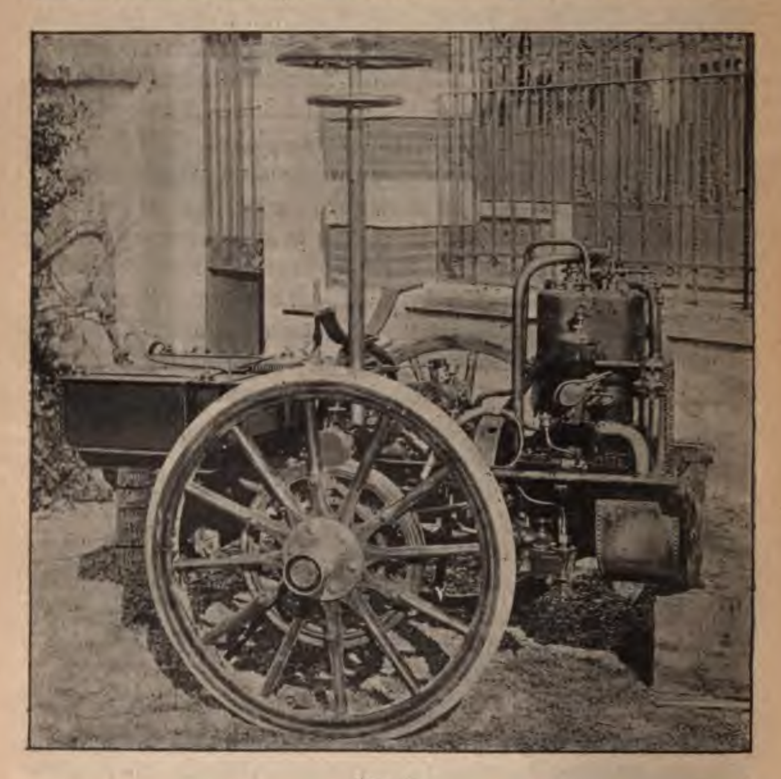


Fig. 7.

relié par une tige à l'avant-train. La figure 7 fait voir un avant-train de ce genre, avec moteur à pétrole à deux cylindres verticaux.

On comprend, ainsi que nous l'avons vu en parlant de la Russie, le parti que l'on pourrait tirer dans l'artillerie d'un avant-train automobile pour remorquer l'affût des bouches à feu ou les caissons de munitions, et la question n'a certainement pas

manqué d'attirer l'attention de la section technique de l'artillerie. Malheureusement divers inconvénients s'opposent à sa réalisation dans l'état actuel de la question. Le plus grave est que les automobiles sont absolument liés aux routes et qu'il ne faut pas penser à les en faire sortir. Il ne serait donc pas possible de songer à les engager dans les terres labourées, car le plus léger obstacle, un fossé, un buisson les arrêterait. Un autre inconvénient consiste dans l'emploi du feu qu'exige généralement la mise en marche du moteur et dont la présence dans le voisinage immédiat des munitions constituerait un danger. Cependant la question est si importante qu'il semble que, en mettant au concours un moteur de ce genre répondant aux conditions voulues et nettement précisées, on trouverait peut-être, sinon une solution satisfaisante, du moins des idées pour y contribuer.

XII.

CONCLUSIONS.

Dans les débuts, les constructeurs s'étaient préoccupés plutôt d'inventer des types de voitures automobiles pour promeneurs ou pour voyageurs isolés que pour le transport des marchandises. Mais, peu à peu, le problème de la locomotion automobile sur routes pour toute espèce de voitures s'est posé, et l'on peut dire que, s'il est encore incomplètement résolu, il a déjà donné lieu à des résultats qui font bien augurer d'une solution prochaine, car il ne s'agit plus que de passer de la théorie à la pratique.

Jusqu'à présent, en France, les constructeurs seuls se sont occupés de la question qui, ainsi que nous l'avons démontré, a une si grande importance pour les transports militaires. Sans doute, cette question n'était pas sortie de la période des tâtonnements et il était naturel de la laisser s'en dégager, en suivant minutieusement ses progrès, comme l'a fait notre artillerie, et en l'étudiant sérieusemeut pour être en mesure d'en faire l'application convenable au moment opportun.

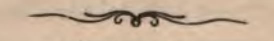
Mais il semble que ce moment soit venu, maintenant que, dans certaines armées étrangères, on se livre à des expériences

sur le parti à tirer de l'emploi des automobiles. Il y a donc lieu d'entrer dans la même voie, afin d'arriver à déterminer expérimentalement les divers points de la question sur lesquels on a besoin d'être fixé, en tenant compte des résultats déjà acquis. Il y aurait lieu, notamment, de faire des expériences comparatives entre les locomotives routières et des automobiles de types convenables, et tout porte à croire que ces dernières donneraient, pour les transports militaires, une solution plus avantageuse, plus variée, plus féconde en résultats que les premières.

Il est peut-être d'autant plus urgent de ne pas différer davantage que, non seulement les expériences seront d'une certaine durée, mais que, ensuite, il faudra un certain temps pour construire les machines nécessaires et pour former les mécaniciens chargés de les conduire.

Il ne s'agit pas d'ailleurs, ici, d'*impedimenta* nouveaux à introduire, mais, au contraire, de réduire la longueur des convois et de simplifier la question des transports considérables auxquels donnent lieu les armées innombrables de nos jours. Il importe, sur ce point comme sur les autres, de ne pas se laisser devancer, ou tout au moins de ne pas rester en arrière. On annonce d'ailleurs que, à l'Exposition universelle de 1900, l'artillerie exposera plusieurs voitures automobiles destinées au service des états-majors.

Il est certain notamment que l'artillerie pourra tirer un parti considérable de l'emploi des automobiles : 1° sous forme d'avant-trains moteurs, pour le transport des affûts et des caissons ; 2° sous forme de tracteurs robustes, qui permettront d'augmenter dans la mesure nécessaire le transport des approvisionnements considérables de munitions dont l'adoption de canons à tir rapide a rendu la consommation beaucoup plus grande.



MODIFICATIONS ORGANIQUES NÉCESSAIRES.

L'un des principaux reproches que l'on peut adresser à notre organisation actuelle est de manquer de souplesse et d'être, par suite, exposée à se trouver en défaut dans certains cas particuliers, qui ne se produisaient autrefois, il est vrai, qu'assez rarement, mais deviendront de plus en plus fréquents dans l'avenir. Cette sorte d'impuissance se manifeste surtout depuis que des éléments tels, par exemple, que les régiments régionaux, et qui étaient destinés à tempérer la rigidité de nos grandes lois organiques, ont reçu une autre affectation. De fait, aujourd'hui, en présence de certaines éventualités, nous n'avons d'autre ressource que de recourir à des formations improvisées qui, quoi qu'on fasse, ne peuvent être que de véritables expédients.

A ce point de vue donc, la situation présente laisse certainement à désirer. Il en est de même de l'organisation des diverses armes, soit qu'elle n'ait pu encore être complétée, soit qu'elle ne soit plus à hauteur des nouveaux besoins qui se sont produits. Il y aurait fort à faire pour remettre toutes choses au point; mais, parmi les dispositions qu'il conviendrait d'édicter dans ce but, à plus ou moins bref délai, nous ne voulons nous occuper ici que de celles qui nous paraissent les plus urgentes ou de celles dont la mise à exécution ne doit pas soulever de trop grosses difficultés.

I.

En ce qui concerne l'infanterie, la première mesure à prendre, suivant nous, est de modifier la loi portant rétablissement des 4[es] bataillons dans tous les régiments de l'intérieur indistincte-

l'avancement des officiers. Puis, comme mesure de détail, nous proposons de comprendre, dans l'effectif des compagnies, les sapeurs qui comptent aujourd'hui dans celui du petit état-major. Cette mesure, qui est déjà appliquée dans les bataillons de chasseurs et aussi dans d'autres armes, nous procurera le moyen de constituer, à peu près gratuitement, les sections hors rang des nouveaux régiments.

II.

L'organisation de la cavalerie n'a pu encore être complétée telle que le prévoient les lois en vigueur et, faute d'argent probablement, elle est encore à attendre les deux régiments qui lui manquent pour former la 3e brigade de la 7e division de cavalerie indépendante. Il n'est pas impossible, pourtant, de constituer ces deux régiments sans que le budget ait grand chose à y voir.

Le moyen que nous proposons et qui a déjà été, d'ailleurs, indiqué, consiste à créer ces deux régiments aux dépens des 5es escadrons qui, comme on le sait, jouent le rôle de dépôt et sont destinés aussi à servir de base pour les formations de 2e ligne ou de réserve.

A cet effet, il sera prélevé un peloton sur chacun des 5es escadrons des 40 régiments de cavalerie indépendante qui existent actuellement, et l'on réduira les cadres d'officiers de ces escadrons à ceux d'un demi-escadron. On obtiendra ainsi 40 pelotons représentant la valeur de 10 escadrons, plus 40 capitaines et 80 lieutenants, au moyen desquels les escadrons des nouveaux régiments pourront être constitués, en laissant encore un reliquat disponible de 22 capitaines, 4 lieutenants et 2 pelotons. Ce reliquat permettra de créer, à peu près sans frais, les états-majors des deux régiments.

Nous croyons que la situation que nous proposons de faire aux 5es escadrons des régiments de cavalerie indépendante, ne présente pas de bien gros inconvénients, attendu qu'en tout état de cause, ce sont les chevaux, et non le personnel, qui peuvent faire défaut au moment de la mobilisation. On peut admettre, d'ailleurs, que cette situation ne sera que provisoire, et que les 5es escadrons seront ramenés successivement à la formation normale, au fur et à mesure que les ressources se présenteront.

III.

On s'est beaucoup préoccupé, en ces derniers temps, d'une réorganisation des troupes de l'artillerie. La question présente, en effet, une très grande importance, car il s'agit d'une arme qui, en ce temps de progrès industriels, est en passe de devenir peut-être prépondérante sur les champs de bataille de l'avenir. Elle a été, paraît-il, soumise au conseil supérieur de la guerre, et peut-être, au moment où nous écrivons, se trouve-t-elle déjà résolue.

Nous ne savons pas du tout en quel sens le conseil supérieur s'est prononcé ou a l'intention de le faire. Mais nous regardons comme certain que son attention a dû se porter sur la solution admise récemment de l'autre côté des Vosges, et d'après laquelle les troupes de l'artillerie de campagne cessent de former un organe particulier du corps d'armée et doivent, à l'avenir, être placées immédiatement sous les ordres des chefs des divisions d'infanterie et de cavalerie auxquelles elles avaient été, jusqu'à ce jour, simplement accolées.

Nous croyons, pour notre compte que, en adoptant cette solution, les Allemands ont été conséquents jusqu'au bout, ce qui ne veut pas dire que nous devions les imiter. Toutefois, nous ferons remarquer que la fixation du nombre des batteries qu'ils attribuent à chacun de leurs corps d'armée, est précisément celle que nous avons admise depuis longtemps et que nous pouvons, tout au moins, en tirer cette indication que, en tout état de cause, ladite fixation doit être maintenue, c'est-à-dire que nous devons continuer à donner en principe 24 batteries à chacun de nos corps d'armée.

Seulement, il nous faudra renoncer à prélever, à l'avenir, sur cette fixation les batteries affectées à des services autres que ceux du corps d'armée, telles que les batteries à cheval attachées aux divisions de cavalerie indépendante. Nous aurons à tenir compte aussi de ce que deux de nos corps d'armée, le 6e et le 20e, comprennent trois divisions d'infanterie au lieu de deux. Il en résulte que la nouvelle organisation entraînera la création d'un certain nombre de nouvelles batteries, sans compter celles

de 120, dont le nombre est, probablement, déjà réglé depuis un certain temps.

Quant à la manière d'encadrer les batteries affectées à chacun des corps d'armée, le mieux, paraît-il, est de s'en tenir, jusqu'à plus ample informé, à la combinaison dont il a été souvent question dans la presse militaire. Elle consiste à dédoubler le régiment divisionnaire actuel ou, pour parler plus exactement, à admettre que la brigade d'artillerie comprendra, en principe, un régiment de corps et autant de régiments divisionnaires qu'il y a de divisions d'infanterie dans le corps d'armée. Chacun de ces régiments se composera de 8 batteries montées, et il est facile de voir que, grâce à cette composition, il sera possible de renforcer à un moment donné et de porter à un maximum de 16 batteries l'artillerie de celle des divisions d'infanterie qui se sera engagée la première.

Quant aux batteries de montagne, à cheval et de 120, elles pourront être mises, par ordre, à la suite des régiments de corps.

Dans ces conditions, notre artillerie de campagne comptera 62 régiments. Les cadres actuels de l'arme sont assez richement pourvus pour que l'organisation de ces régiments puisse être obtenue sans qu'il y ait à créer de nouveaux emplois d'officiers et sans autre dépense que celle résultant de la différence de solde des officiers des divers grades. On pourra remarquer que nous n'admettons pas de batteries à cheval autres que celles des divisions de cavalerie; les chevaux appartenant à celles qui seront transformées en batteries montées serviront à constituer les nouvelles batteries à former et à atténuer les dépenses résultant de leur création. Enfin le nombre de nos batteries de campagne, stationnées à l'intérieur, se trouvera porté à 523, non compris les batteries de 120, savoir : 496 batteries montées, 14 batteries à cheval et 13 batteries de montagne. C'est, relativement à ce qui existe aujourd'hui, une augmentation de 27 batteries.

Nous serons beaucoup plus à l'aise pour parler de l'organisation des troupes d'artillerie à pied que la loi sur le classement des places fortes, présentée en ce moment au Parlement, intéresse, suivant nous, à un haut degré.

Cette loi, en effet, tend à bouleverser, sinon à détruire, le système de défenses permanentes que nous avons si laborieusement

édifié après la guerre de 1870 et qui n'a même pu être entièrement terminé.

Ainsi, d'après les tableaux de classement annexés au projet de loi, la région du Nord doit être entièrement démantelée, ce qui, soit dit en passant, peut impliquer l'idée que l'on est absolument certain que la Belgique sera toujours en état et dans l'intention de défendre sa neutralité. Toutes les places fortes, moins celle de Maubeuge, tous les points fortifiés situés dans cette région seront ou déclassés ou rangés dans la catégorie des ouvrages qui ne sont ni entretenus, ni armés, ni approvisionnés. Quelques places de la frontière de l'Est sont aussi dans le même cas; celles de la frontière du Sud-Est paraissent avoir été plus ménagées.

Nous n'avons pas l'intention d'apprécier ici les dispositions de cette loi; pas plus que nous ne voulons rechercher si elles résultent réellement de l'impossibilité, faute d'argent, de mettre nos places fortes à hauteur des besoins de la poliorcétique moderne. Les grandes dépenses que l'on fait pour organiser, à Paris, la grande kermesse de l'année prochaine tendent à prouver le contraire. Ce que nous voulons dire, c'est que la mise à exécution de la loi exercera, certainement, une grande influence sur la situation des troupes de l'artillerie destinées à la défense des places fortes, ne fût-ce qu'au point de vue de leur répartition sur le territoire. Il est évident, en effet, que, dans la région du Nord, il sera inutile de maintenir les troupes d'artillerie à pied dans les localités qu'elles occupent en ce moment et où elles n'auront plus que faire. Le déplacement de la plus grande partie de ces troupes, si ce n'est de la totalité, se trouve donc tout indiqué.

Le résultat final sera une moindre dispersion des troupes dont il s'agit. Ce sera le cas alors de remanier leur organisation et de les encadrer plus fortement qu'elles ne le sont en ce moment en créant, aux lieu et place des 18 bataillons actuels, 12 régiments dans lesquels seront réparties nos 108 batteries à pied. Quatre de ces régiments seront établis dans l'Est, trois dans le Sud-Est, un à Paris; les quatre derniers, destinés à la défense des côtes, seront établis dans des localités du littoral.

La création de ces nouveaux régiments n'entraînera d'autre dépense que celle résultant d'une certaine augmentation du

nombre des officiers supérieurs. Cette dépense pourra être atténuée par la suppression d'un même nombre d'officiers subalternes qu'il nous serait facile d'indiquer. Elle serait même tout à fait compensée si, dans les places fortes, on confiait aux officiers de l'artillerie à pied une partie des fonctions dévolues aujourd'hui aux officiers de l'état-major particulier, dont les cadres seraient réduits en conséquence.

Nous proposons, en outre, d'appliquer également l'organisation régimentaire aux batteries stationnées en Algérie et en Tunisie, que l'on grouperait en deux régiments formant la 19e brigade *bis*. La mesure est réclamée depuis longtemps.

En somme, c'est une réorganisation générale des troupes de l'artillerie qu'il s'agit d'engager aujourd'hui, et au cours de laquelle il est à espérer que l'on verra disparaître enfin, sinon la totalité, du moins la plus grande partie des compagnies d'ouvriers que cette arme traîne encore à sa suite, dont on chercherait vainement l'équivalent dans l'armée allemande et dont l'inutilité, en tant que corps de troupe, n'est plus à démontrer.

IV.

L'organisation des troupes du génie, dont il nous reste à parler, n'est pas non plus telle qu'on pourrait la désirer. Comme l'ont constaté de récents documents officiels, l'instruction des troupes de cette arme est devenue très difficile pour divers motifs, en tête desquels il faut placer la courte durée du service actif. D'un autre côté, les cadres et effectifs sont, en certains points, notoirement insuffisants.

La première mesure à prendre sera donc de généraliser, à l'égard des hommes de troupe, le principe de la spécialisation de l'instruction qui est déjà appliqué à quelques uns d'entre eux. On sera, dès lors, conduit à diviser l'ensemble des troupes de cette arme en trois catégories distinctes, savoir : les troupes de campagne, les troupes de forteresse et les troupes techniques ou proposées à certains services spéciaux.

L'organisation que nous proposons d'adopter est basée sur ce principe et sera réglée de la manière suivante :

Les troupes de campagne se composeront de 20 régiments de sapeurs-pontonniers, aux lieu et place des 20 bataillons actuels

de sapeurs-mineurs, et à chaque corps d'armée sera attaché un régiment qui sera stationné, en principe, sur son territoire et en portera le numéro. Chacun des régiments se composera de deux compagnies de corps, dont une d'équipage de ponts, d'autant de compagnies divisionnaires qu'il y a de divisions d'infanterie dans le corps d'armée, et d'un détachement de sapeurs-conducteurs, d'une valeur égale à une demi-compagnie.

Les compagnies détachées en Algérie et en Tunisie, c'est-à-dire sur le territoire du 19e corps, feront partie du 19e régiment à titre de compagnies divisionnaires. La partie principale de celui-ci, comprenant les compagnies de corps et le détachement de sapeurs-conducteurs, restera stationnée en France.

L'instruction donnée aux sapeurs-pontonniers sera celle que comporte le service du génie dans les armées en campagne.

Les troupes de forteresse se composeront de huit groupes de deux compagnies de sapeurs-mineurs, en nombre égal à celui des places fortes classées dans la première série par la loi en préparation. Ces groupes seront rattachés, respectivement, aux régiments de sapeurs-pontonniers appartenant aux corps d'armée sur le territoire desquels se trouvent les places fortes auxquelles lesdits groupes seront affectés. En principe, les sapeurs-mineurs recevront l'instruction que comporte leur emploi dans la défense et dans l'attaque des places.

Enfin, les troupes techniques comprendront le régiment actuel des sapeurs de chemins de fer et un second régiment comprenant le bataillon de sapeurs-télégraphistes en projet et un bataillon de sapeurs-aérostiers à organiser avec les compagnies actuellement disséminées dans les régiments.

Les écoles du génie actuelles seront supprimées, à l'exception de celle du régiment des sapeurs de chemins de fer, qui sera conservée telle qu'elle. Elles seront remplacées par des écoles régimentaires à organiser dans chacun des régiments de l'arme. Ces écoles seront commandées, soit par le major, soit par des chefs de bataillon. Leur personnel comprendra, en outre, un capitaine en deuxième pris dans les compagnies du régiment et un adjoint du génie, détaché, à cet effet, de l'état-major particulier et chargé des fonctions de gérant et de comptable, tant du matériel d'instruction que de celui des parcs et équipages du génie du corps d'armée.

Nous croyons que, avec une telle organisation, les troupes du génie se trouveront, à tous les points de vue, en état de rendre tous les services que l'on doit en attendre. Il sera facile de la régler de manière à sauvegarder les intérêts de tout le monde. Elle exigera la création d'environ 30 unités nouvelles; en y joignant celles que nous avons demandées pour l'artillerie de campagne, on verra que nous restons bien en deçà du nombre d'unités dont, à propos des quatrièmes bataillons, nous avons proposé la suppression ou, plutôt, le non-rétablissement.

On pourrait d'ailleurs se procurer d'autres ressources, soit en réduisant l'effectif des troupes d'administration que nous croyons trop élevé, soit en recrutant la majeure partie de ces troupes parmi les hommes que de légers défauts de conformation font classer aujourd'hui dans les services auxiliaires. C'est une question qui mériterait d'être examinée de près, étant donné que nous sommes bien près d'avoir atteint la limite du recrutement.



LE GRAND FRÉDÉRIC[1].

CHAPITRE IV.

TACTIQUE DE COMBAT DES TROIS ARMES.

(Fin.)

Des combats contre les hauteurs; exemples. — Frédéric II reconnaît combien il est difficile d'attaquer directement une hauteur, et il indique comment il convient de procéder à cette opération :

« Les attaques des hauteurs sont ce qu'il y a de plus difficile, parce qu'un ennemi habile occupe son terrain de façon à ne pas être tourné et qu'il vous oblige à des points d'attaque hérissés de difficultés presque insurmontables. Mais, s'il y a nécessité de hasarder une pareille entreprise, que faut-il faire ? 1° bien reconnaître la disposition de l'ennemi; 2° si cela se peut, l'attaquer à dos, tandis que de front on lui présente l'armée; 3° si cela ne se peut pas, attaquez le lieu le plus élevé de son camp; 4° placez vos batteries sur toutes les hauteurs qui peuvent produire un feu croisé, et formez vos attaques de manière à embrasser ce poste capital. Observez surtout de tenir votre armée hors du feu de mitraille et attaquez la hauteur vigoureusement. Si votre armée est forte, faites une fausse attaque d'un autre côté pour diviser l'attention de l'adversaire. »

Les hauteurs ont joué un rôle important dans la plupart des batailles livrées par Frédéric II. A Czaslau, son aile droite s'appuie au mamelon de Saint-Boniface, et le roi tire parti de cette circonstance pour essayer de prendre à revers l'aile gauche des Autrichiens : la bataille débute, en effet, par un grand combat de cavalerie à l'aile gauche autrichienne et celle-ci se replie bientôt en exécutant un changement de front en arrière.

[1] Voir les livraisons de 1897, 1898 et 1899.

A Hohenfriedberg, le roi utilise à son aile droite la hauteur de Spitz; il y place six pièces d'artillerie qui canonnent les Saxons, tandis que la cavalerie prussienne les prend en flanc au moment où ils débouchent paisiblement sur Striegau.

A Soor, au moment où l'armée prussienne a été attaquée, son aile droite était « dans un fond dominé par une hauteur qui n'en était éloignée que de mille pas ». Pour permettre à son armée d'exécuter son changement de front à droite, le roi prend l'offensive avec son aile droite et la porte contre cette hauteur, que les Autrichiens ont garnie de vingt-huit pièces d'artillerie; pendant ce temps, la cavalerie du maréchal Buddenbrock se jette sur les escadrons autrichiens placés à l'aile gauche ennemie. Ce n'est qu'après deux attaques successives que l'infanterie prussienne enlève la hauteur, et ce succès décide en grande partie du sort de la journée.

A Lowositz, l'armée autrichienne a sur son front une ligne de hauteurs boisées ou couvertes de vignes, formant deux groupes principaux séparés par une plaine de 700 à 800 mètres d'étendue : au nord le mont Lobosch, au sud les hauteurs de Kinitz, Radostitz et Homolka. Ces collines constituent de bonnes positions avec de nombreux couverts et de forts points d'appui, tels que les villages de Kinitz et de Radostitz. Les Autrichiens, qui paraissent battre en retraite, occupent par leur arrière-garde les pentes du Loboschberg. Le roi se décide à brusquer l'attaque et lance contre ce point une colonne d'infanterie, sous les ordres du duc de Bevern; celui-ci réussit à repousser les Croates, qui se retirent en défendant pied à pied les vignes et les murs de pierres du Loboschberg; mais le maréchal Brown fait filer onze bataillons par Lowositz, le long de l'Elbe, pour reprendre cette position et tomber à revers sur l'aile gauche prussienne. Cette tentative échoue, et les bataillons autrichiens lancés contre les pentes du mont Lobosch ne peuvent réussir à chasser l'infanterie prussienne, bien embusquée derrière les obstacles du terrain. Pendant ce temps, à l'aile droite prussienne, une batterie placée sur le Homolkaberg soutient l'attaque que dirige le prince Henri contre le village de Sulowitz. Les Autrichiens restent maîtres de ce village, mais ils échouent dans une tentative contre le Homolkaberg. Le succès de l'aile gauche prussienne, qui enlève Lowositz, met fin à la lutte.

A la bataille de Prague, le prince de Lorraine avait établi son armée face au nord sur une ligne de hauteurs qui s'appuient à gauche au mont Cziska, près de l'Elbe, et qui s'étendent à droite vers le village de Kyge; cette position était très forte, mais pouvait être facilement tournée par son aile droite, malgré le crochet défensif formé de ce côté par la cavalerie et une partie de l'infanterie autrichienne. Frédéric II évita l'attaque des hauteurs en portant tout son effort contre l'aile droite ennemie, sur les larges plateaux de Sterboly et de Micholup, qui permettaient l'action de la cavalerie.

A Kolin, l'armée autrichienne avait pris position sur un terrain peu accidenté; le roi a prétendu que cette position était inattaquable sur son front, et il expliqua par ce motif son plan d'attaque contre l'aile droite ennemie : « Il fut résolu d'attaquer la droite de l'ennemi parce qu'elle était mal appuyée et parce que c'était l'endroit le plus facile; le front des Autrichiens s'étendait sur des rochers âpres et escarpés, au pied desquels quelques villages semés dans la plaine étaient farcis de pandours; plus ils étaient inexpugnables dans cette partie, moins ils l'étaient à leur droite ». Or Jomini, qui a visité ce champ de bataille, déclare qu'il n'y a vu aucune hauteur ayant un relief appréciable : « Je l'ai parcouru, dit-il, et n'y ai vu qu'un assemblage de trois ou quatre grands plateaux d'une pente presque imperceptible ».

A Rosbach, Frédéric II utilise le mont Janus en y plaçant une partie de son artillerie qui prend en flanc l'armée franco-impériale.

A Zorndorf, l'armée russe occupe le plateau de Quartschen qui se termine en glacis du côté du village de Zorndorf et se prête à l'action de la cavalerie.

Avant Hochkirch, le roi, ne croyant pas être attaqué, est resté plusieurs jours dans une position défectueuse, dominée par des hauteurs au pouvoir de l'ennemi. Napoléon le lui reproche durement : « Le roi ne pouvait pas camper à Hochkirch sans être maître du Hochkirchberg. Aucun adjudant de régiment n'eût négligé cette précaution et n'eût fait camper son bataillon sur un terrain dominé par les batteries de l'ennemi... Le roi n'osait pas attaquer les hauteurs de Hochkirch parce qu'elles étaient soutenues par toute l'armée autrichienne; il devait donc prendre un autre camp ». (NAPOLÉON.)

A Kunersdorf, l'armée russe occupe, près de Francfort, une série de collines couvertes de retranchements et garnies d'artillerie, principalement aux saillants formés par le Mühlberg et le Spitzberg; cette position très forte de front peut être tournée du côté du Mühlberg situé à l'aile gauche. Frédéric attaque, en effet, de ce côté et enlève la hauteur, mais tous ses efforts viennent se briser contre la ténacité des Russes qui résistent sur une deuxième ligne en arrière du Mühlberg, ainsi que dans le village de Kunersdorf et sur la crête du Spitzberg.

Enfin, à Torgau, les Autrichiens défendent le plateau de Siptitz contre l'aile droite prussienne commandée par Zieten, et celui-ci n'arrive qu'après de grands efforts à prendre pied sur le plateau, à la tombée de la nuit.

Attaque et défense des villages; exemples. — Frédéric II n'est pas d'avis d'attaquer directement les villages.

« Les attaques de villages coûtent tant de monde que je me suis fait une loi de les éviter, tant que je n'y serai point absolument forcé; car on risque l'élite de son infanterie. »

Quand un village sert de point d'appui à l'ennemi, on peut le rendre inabordable en y mettant le feu; à cette époque, la plupart des villages étaient couverts de chaume et faciles à incendier. Quant aux maisons solidement construites, on les occupe avec soin.

« Je ferais mettre le feu à tous les villages qui se trouveraient à la tête de l'armée et aux ailes, si le vent ne portait pas la fumée dans notre camp.

« S'il y avait quelques bonnes maisons de maçonnerie en avant du front, je les ferais garder par de l'infanterie pour incommoder l'ennemi pendant la bataille. »

Les batailles livrées par Frédéric offrent de nombreux exemples de combats dans les villages. Nous citerons les principaux.

A la bataille de Czaslau, le village de Chotusitz devait couvrir le centre de l'armée prussienne, mais celle-ci n'avait pas eu le temps de mettre ce village en état de défense. L'infanterie autrichienne attaque Chotusitz, l'enlève et y met le feu; mais la fumée gêne les assaillants et protège la retraite de l'infanterie prussienne. L'infanterie autrichienne contourne alors le village au sud pour mettre à profit le mouvement de recul des Prussiens;

ceux-ci tiennent bon, et leur cavalerie, prenant en flanc l'infanterie autrichienne, la fait plier.

A Soor, le centre de l'armée autrichienne tente contre le village de Burkersdorf une attaque qui, menée à fond, aurait pu arrêter les progrès de l'armée prussienne; en effet, les troupes prussiennes sont encore en arrière du village et un seul bataillon en occupe la lisière; mais la ferme résistance de ce bataillon, combinée avec l'incendie des maisons voisines, et aussi la mollesse de l'attaque donnent à l'infanterie prussienne le temps d'accourir et de repousser les assaillants.

A Lowositz, aussitôt le combat orienté, l'effort principal des deux armées se porte sur le mont Lobosch, puis sur la petite ville de Lowositz; les tentatives des Autrichiens pour déboucher de la ville et pour reprendre le Loboschberg échouent, et un dernier effort des Prussiens les rend maîtres de Lowositz où ils entrent pêle-mêle avec les Autrichiens. Pendant ce temps, ceux-ci tiennent bon au centre dans le village de Sulowitz que l'infanterie prussienne a essayé en vain d'enlever, et ils ne battent en retraite que devant une menace dirigée contre leur aile gauche vers la fin de la journée.

Les villages de Hortlorzes, Malleschitz, Kyge, à la bataille de Prague, pouvaient offrir au prince de Lorraine de bons points d'appui dans le cas d'une attaque de front, que la configuration du terrain rendait, du reste, peu probable. Frédéric II ayant tourné l'aile droite de son adversaire pour porter la lutte sur les larges plateaux de Sterboholy et de Micholup, l'occupation des villages situés sur le front des Autrichiens ne pouvait donner aucun supplément de force à ceux-ci.

A la bataille de Kolin, le maréchal Daun place sa droite à Krezor, son centre en arrière de Chotzemitz et sa gauche vers Brezan; ces trois villages retranchés et défendus par de l'artillerie constituent d'excellents centres de résistance. En avant de l'aile droite autrichienne, le village de Kudlirz, faiblement occupé, est enlevé par l'infanterie du général de Hülsen qui attaque ensuite le village de Krezor et s'en empare après avoir subi de grandes pertes; mais cette infanterie épuisée ne peut plus progresser et le roi, qui n'a aucune réserve sous la main, voit en même temps son centre plier; la bataille est perdue pour lui.

A la bataille de Leuthen, le village de ce nom, placé au centre

de la ligne autrichienne, est le théâtre d'un combat acharné qui décide du sort de la journée.

Le village de Hochkirch a joué un rôle encore plus considérable à la bataille de ce nom. Construit sur une petite éminence au pied du Hochkirchberg, il est entièrement dominé par les hauteurs boisées qui s'élèvent au sud, et il est entouré de terrains accessibles et découverts au nord et à l'ouest. Le 15 octobre 1758, à 5 heures du matin, les Autrichiens attaquent Hochkirch de front et à revers; les bataillons prussiens qui occupent le village sont surpris et battent en retraite après une résistance opiniâtre; les bataillons de deuxième ligne accourent en toute hâte, mais tous leurs efforts pour reprendre Hochkirch restent impuissants. Le jour paraît; le brouillard couvre le champ de bataille et la lutte continue acharnée de part et d'autre dans le village, dans le cimetière, dans les jardins, qui sont tour à tour pris, perdus, repris par les Autrichiens. Frédéric II dirige successivement sur Hochkirch tous les bataillons dont il peut disposer : le maréchal Keith, le prince François de Brunswick sont tués, le prince Maurice est blessé mortellement, le margrave Charles et Frédéric II lui-même sont atteints légèrement; tous les efforts du roi pour reprendre le village de Hochkirch qui est en flammes viennent échouer contre la supériorité numérique de ses adversaires.

A Kunersdorf, l'armée austro-russe occupe une ligne très forte dessinant à son extrême gauche une sorte de bastion, le Mühlberg, que le ravin de Kuhgrund sépare du reste de la position; ce ravin escarpé n'est lui-même qus le prolongement du vallon dans lequel est construit le village de Kunersdorf. Aussi le roi, après avoir enlevé le Mühlberg, essaye-t-il de prendre pied dans Kunersdorf pour pénétrer de ce côté au cœur même de la position ennemie; mais tous ses efforts échouent et, après une effroyable mêlée, les Russes restent maîtres du champ de bataille.

A Torgau, Zieten, qui commande l'aile droite prussienne, attaque le village de Siptitz, construit sur les pentes d'un plateau au pied duquel coule le ruisseau de Rohrgraben; son attaque échoue. Entendant le canon de l'armée royale sur sa gauche, il appuie de ce côté pour se rapprocher du roi et il essaye d'enlever le village de Siptitz par l'ouest; cette deuxième tentative échoue encore. Enfin, vers 5 heures, Daun ayant tiré des renforts de

Siptitz pour s'opposer aux progrès du roi, Zieten s'empare d'une digue abandonnée par les Autrichiens, franchit le ruisseau et prend pied sur le plateau de Siptitz au moment où la réserve de l'aile gauche prussienne débouche du côté de Neiden. Les Autrichiens résistent jusqu'à la tombée de la nuit, et Lascy tente même de reprendre les hauteurs de Siptitz ; mais les deux ailes de l'armée prussienne ont fait leur jonction sur le plateau et restent maîtresses de la position.

Des changements de front. — Les changements de front s'opèrent soit au début de l'engagement pour rectifier la position de combat prise par l'armée, soit au cours de la lutte par suite des progrès ou du mouvement de retraite d'une aile.

A Soor, l'armée autrichienne est amenée par la direction même de sa marche à se former sur une ligne oblique par rapport à l'armée prussienne dont l'aile droite est ainsi menacée d'être prise à revers. Frédéric II fait prendre rapidement les armes à ses troupes, leur fait exécuter un changement de front à droite pour les amener face à l'armée autrichienne et marche droit à celle-ci ; acculés à un terrain désavantageux, les Autrichiens perdent l'avantage du nombre et sont battus.

Cette manœuvre, toujours délicate en face d'un ennemi vigilant, doit être secondée par un vigoureux effort des troupes qui occupent le pivot ; c'est pour ce motif que, à Soor, Frédéric II a pris vivement l'offensive avec son aile droite afin de gagner le temps nécessaire pour déployer son armée dans la nouvelle direction. C'est sous la protection de cette aile droite que le centre et l'aile gauche des Prussiens, sans prendre le temps de plier leurs tentes, se sont portés en avant en pivotant à droite, de façon à faire face à l'armée autrichienne, l'aile gauche restant un peu refusée. On peut donc dire que l'attaque prononcée par l'aile droite prussienne a rendu le changement de front possible. Cette manœuvre, exécutée avec audace sous les yeux d'une armée ennemie de force double, fait le plus grand honneur au roi et aux troupes qui l'ont menée à bonne fin « avec un ordre et une célérité inconcevables ».

A Hohenfriedberg, l'aile droite des Prussiens tombe sur le corps saxon qu'elle force à la retraite, puis elle se rabat sur l'aile gauche autrichienne qu'elle menace de prendre à revers ; pen-

dant ce temps, l'aile gauche des Prussiens a subi un temps d'arrêt, de telle sorte que l'armée prussienne a exécuté un changement de front à gauche.

A Zorndorf, par suite des vicissitudes du combat, il s'est trouvé que, à la fin de la journée, les Prussiens avaient exécuté un changement de front central, l'aile droite en avant.

A Lowositz, l'armée prussienne gagne du terrain par son aile gauche qui enlève Lowositz, tandis que l'aile droite se heurte à Sulowitz que les Autrichiens défendent avec succès; l'armée royale exécute ainsi, par la force même des choses, un changement de front à droite.

Enfin, à Torgau, Zieten gagne du terrain par son aile gauche pour donner la main au roi et exécute peu à peu un changement de front à droite.

Des attaques de front : Kolin, Zorndorf. — L'attaque de front offre toujours des difficultés particulières et doit, en thèse générale, être soigneusement évitée. En effet, ce genre d'attaque laisse l'ennemi sans inquiétude pour ses communications; celui-ci peut donc jeter jusqu'au dernier moment toutes ses forces dans la lutte et, en cas d'insuccès, sa retraite reste assurée. En supposant même que l'attaque de front ait réussi à percer le centre de la ligne ennemie, l'assaillant se trouve placé entre les deux ailes de l'ennemi, et un coup de vigueur de celui-ci peut lui rendre l'avantage. Aussi Frédéric conseille-t-il, une fois le centre enfoncé, de porter tout l'effort contre les ailes pour empêcher celles-ci de prendre en flanc les troupes d'attaque.

« Il y a des généraux qui disent qu'on ne saurait mieux attaquer un poste que dans son centre...; il est certain que les ailes seront perdues lorsque vous forcerez le centre et que, par de pareilles attaques, on pourra remporter les victoires les plus complètes.

« J'ajoute que quand vous aurez percé, vous doublerez votre attaque pour obliger l'ennemi de se replier par sa droite et par sa gauche. »

Le roi se rendait si bien compte des difficultés d'une attaque de front qu'il n'a jamais livré de son plein gré un combat de cette nature. Si, à Kolin, tout son centre s'est engagé dans une attaque de front contre les positions autrichiennes, c'est contrai-

rement à ses instructions et à sa volonté. Son but était de porter l'aile gauche en avant pour faire effort contre la droite autrichienne, et de maintenir sa propre aile droite un peu en arrière afin qu'elle ne pût s'engager prématurément. Ces instructions n'ont pas été suivies et toute l'armée prussienne, inférieure en nombre et privée de réserves, est venue s'engager dans un véritable combat de front dont l'issue ne pouvait être douteuse. Frédéric II attribue la faute commise à l'un de ses lieutenants, M. de Manstein, qui, voulant faire taire le feu des tirailleurs ennemis, engagea inconsidérément ses troupes. Cette assertion, si elle est exacte, suffirait à montrer combien le plan du roi était défectueux, puisqu'il suffisait d'une circonstance fortuite pour en amener la ruine; cette circonstance elle-même était facile à prévoir, car le centre de l'armée prussienne, qui défilait à faible portée des Autrichiens, pouvait être arrêté d'un moment à l'autre par le feu de ceux-ci et obligé de s'engager. C'est de cette façon que Napoléon explique l'attaque de front de l'armée prussienne : « Les tirailleurs des troupes (autrichiennes) postées dans les villages se portèrent en avant; la fusillade s'engagea entre les Croates et l'armée prussienne qui cependant voulut toujours continuer son mouvement..... ; la fusillade devint si vive qu'elle dut faire halte, se former à droite en bataille et marcher au pas de charge pour repousser les tirailleurs ».

A Zorndorf, la nature du terrain, qui était découvert devant la face principale du carré russe, a sans doute motivé l'attaque de front tentée par Frédéric II au début de l'engagement et qui a complètement échoué; cet insuccès a pu être réparé grâce à l'intervention de la cavalerie prussienne, et une nouvelle attaque dirigée contre l'aile gauche des Russes a réussi.

Attaque sur les deux ailes, difficulté de lier les attaques : Hochkirch. — L'attaque sur les deux ailes exige en principe la supériorité numérique et présente le grave inconvénient de rendre la liaison des attaques très difficile.

Frédéric II n'a pas employé ce mode d'action, mais le maréchal Daun y eut recours à Hochkirch et l'a combiné avec une surprise de nuit qui a complètement réussi. Encore le maréchal n'a-t-il pu échapper complètement au danger que nous venons de signaler : les deux actions n'ont été nullement reliées entre

elles. Tandis que l'attaque principale, dirigée par le maréchal en personne contre l'aile droite prussienne, bien préparée par une marche de nuit et bien exécutée, réussissait entièrement, le combat livré par le prince de Durlach contre l'extrême gauche prussienne, mené mollement et sans liaison avec le reste de l'armée autrichienne, n'a produit aucun résultat.

Ce genre d'attaque nécessite une diversion contre le centre de la ligne, afin de relier les deux actions principales; de telle sorte qu'en définitive l'assaillant doit donner à sa ligne un développement considérable. Il risque donc d'être lui-même attaqué avec vigueur sur l'un des points de cette ligne et coupé en deux. A Hochkirch c'était le duc d'Arenberg qui était chargé de relier les deux attaques de l'armée autrichienne; sa tâche était singulièrement facilitée par les dispositions que Frédéric II a été obligé de prendre pour parer à la violente attaque dirigée contre le village de Hochkirch; ce prince dut porter de ce côté toutes ses troupes disponibles, et cependant le duc d'Arenberg ne fit presque rien, sans doute parce qu'il ignorait ce qui se passait aux deux ailes et qu'il hésitait à s'engager à fond. Cet exemple fait ressortir le vice de cette tactique, lequel consiste essentiellement dans la difficulté de lier les deux actions conduites séparément contre les ailes ennemies.

Il n'en est plus de même lorsque l'adversaire appuie fortement ses deux ailes et dégarnit son centre; il peut devenir nécessaire de prononcer alors deux attaques d'aile : c'est ce qui est arrivé à Lowositz. Tandis que les cavaleries ennemies luttaient dans la plaine au centre du champ de bataille, les Prussiens tentèrent d'enlever aux deux ailes les villages de Sulowitz et de Lowositz.

On peut encore citer comme exemple le combat de Reichenberg livré par le corps autrichien du comte de Kœnigseck au duc de Bevern, qui envahit la Bohême par la vallée de la haute Neisse (21 avril 1757). Kœnigseck appuie son aile droite à la Neisse, sa gauche à un petit ravin et à un bois dont la lisière est fortifiée par des abatis ; le duc de Bevern lance sa cavalerie au centre contre celle des Autrichiens et dirige le général de Lestwitz par la rive droite de la Neisse pour prendre à revers l'aile droite autrichienne; mais celle-ci étant fortement retranchée, Bevern prend le parti de tourner l'aile gauche de son adversaire en utilisant les couverts du terrain. Il chasse les Autrichiens de

la forêt, menace leur ligne de retraite sur Liebenau et les force à abandonner leur position.

Attaque de front et sur une aile. — Une attaque de front, combinée avec une attaque contre l'une des ailes, est le mode d'action qui paraît, en principe, le plus avantageux. Le combat de front, qui peut n'être qu'une démonstration, maintient l'adversaire sur sa position et, pendant ce temps, l'aile assaillante atteint le flanc de l'ennemi et menace ses derrières. Les deux actions, cette fois encore, doivent être bien liées et se prêter un mutuel appui, afin que l'ennemi ne puisse, en réunissant ses forces, accabler successivement les deux fractions qui lui sont opposées.

A Hohenfriedberg, le roi maintient le centre de l'armée autrichienne et bat son aile gauche formée par le corps saxon, puis se retourne avec toutes ses forces contre les Autrichiens.

A Rosbach, l'armée combinée est attaquée à la fois de front et de flanc. A Zorndorf, après l'insuccès de sa première attaque, le roi combine une action de front avec une attaque contre l'aile gauche des Russes, et il obtient la victoire. A Torgau, Frédéric II divise son armée en deux fractions : l'une confiée à Zieten attaque de front les positions autrichiennes, l'autre sous les ordres directs du roi se porte contre l'aile droite du maréchal Daun pour la prendre à revers; mais ces deux actions restent sans liaison entre elles et l'on peut dire que le roi a exécuté ce jour-là un véritable mouvement tournant à travers la forêt de Dommitsch, plutôt qu'une attaque d'aile proprement dite.

Attaque sur une aile : manœuvre favorite de Frédéric II. — L'attaque sur une aile est la manœuvre favorite du roi ; il la combine habituellement avec une disposition oblique de sa ligne de bataille, grâce à laquelle il enfonce son aile offensive comme un coin dans l'armée ennemie. Les fractions de l'armée prussienne sont ordinairement placées en échelon, de manière à se soutenir, à se flanquer et à ne s'engager qu'au fur et à mesure des besoins. Cette tactique donne à l'assaillant une grande supériorité pour écraser l'aile ennemie prise comme objectif, mais elle ne décide pas seule du sort de la journée ; car si l'ennemi manœuvre à son tour avec son aile restée intacte, soit pour ren-

forcer l'aile menacée, soit pour envelopper son adversaire ou pour diriger contre lui une contre-attaque, il peut encore rétablir ses affaires et reprendre le dessus. Après une première victoire partielle, l'assaillant voit surgir devant lui des troupes fraîches et tout est remis en question. C'est précisément ce qui est arrivé à Kunersdorf. Cette tactique demandait donc, pour réussir, que l'ennemi restât impassible sur ses positions, comme les Autrichiens à Prague et à Leuthen. Frédéric II lui a dû ses plus beaux succès et quelques revers; il l'a employée dans la plupart des batailles qu'il a livrées, comme nous le verrons avec plus de détails au chapitre XVIII de la IIIe partie; signalons seulement ici l'emploi de ce mode d'attaque à Soor, où Frédéric II écrase l'aile gauche autrichienne; à Prague, où il attaque de front et à revers l'aile droite du prince de Lorraine; à Kolin, où il tente sans succès d'écraser l'aile droite du maréchal Daun; à Leuthen, où il porte toutes ses forces contre l'aile gauche de l'armée autrichienne; à Kunersdorf enfin, où il prend pour objectif l'aile gauche des Austro-Russes.

On peut dire que l'attaque sur une aile constitue une tactique de combat incomplète qui pouvait être bonne vis-à-vis des armées peu manœuvrières de cette époque, mais qui a besoin d'être complétée par une attaque de front destinée à tromper l'adversaire jusqu'au dernier moment et à le maintenir sur sa position primitive. Les plus belles victoires de Frédéric II, Prague, Leuthen, ont été un instant indécises : la première, malgré la faute commise par le prince de Lorraine, qui a laissé une partie de ses forces immobiles à son aile gauche; la seconde, malgré le succès du roi, qui enfonce, dès le début, l'aile gauche ennemie prise pour objectif, mais se heurte ensuite au village de Leuthen, centre de la position autrichienne.

Des mouvements tournants ; exemple : bataille de Torgau. — On confond quelquefois, quand on étudie les campagnes de Frédéric II, les marches de flanc avec les mouvements tournants et ceux-ci avec les changements de ligne d'opérations. Nous désignerons, sous le nom de mouvement tournant, la manœuvre tactique qui consiste à diriger une partie de l'armée, autant que possible, à l'abri des vues de l'ennemi, de façon à tourner l'une de ses ailes; cette fraction opère généralement à proximité,

mais en dehors des atteintes de l'ennemi, et n'est pas tenue de rester liée au reste de l'armée qui livre le combat de front ou qui lutte contre l'autre aile de l'adversaire. Lorsque le mouvement tournant est exécuté loin de l'ennemi et par une fraction notable de l'armée, il constitue ce que nous avons appelé un changement de ligne d'opérations (1re partie, chapitre XII); si, au contraire, cette manœuvre a lieu dans le rayon d'action de l'ennemi, elle constitue une marche de flanc, car l'armée qui exécute ce mouvement dangereux, prête elle-même le flanc à son adversaire.

Frédéric II blâme les mouvements tournants.

« Il y a des généraux qui détachent des troupes lorsqu'ils attaquent l'ennemi pour venir le prendre en queue quand l'affaire est engagée; mais c'est un mouvement fort dangereux, puisque ces détachements s'égarent ordinairement et viennent trop tôt ou trop tard. »

A la bataille de Torgau, Frédéric s'est chargé de justifier sa propre maxime et de faire ressortir, d'une manière frappante, les dangers des mouvements tournants : le manque de liaison entre l'aile gauche prussienne, dirigée par le roi, et l'aile droite, placée sous les ordres de Zieten, a failli amener la défaite de l'armée prussienne.

Le 3 novembre 1760, l'armée autrichienne occupe, sur la rive gauche de l'Elbe, une position comprise entre Torgau et la forêt de Dommitsch; Frédéric II, jugeant que l'aile gauche est inabordable, prend le parti de tourner l'aile droite en traversant la forêt de Dommitsch, pendant que Zieten, avec 20 bataillons et 52 escadrons, attaquera les villages de Zinna et de Siptitz pour maintenir l'armée ennemie sur ses positions.

Le roi se met en marche à 5 heures du matin sur trois colonnes; Zieten s'arrête sous bois pour donner à l'aile gauche le temps d'exécuter son mouvement tournant. La première colonne de l'aile gauche prussienne débouche du bois vers 1 heure de l'après-midi; à ce moment, Zieten, parvenu au pont de Lange-Dambach, attaque le détachement autrichien qui défend ce pont et il le rejette sur la cavalerie de Lascy. Le roi, entendant à sa droite le canon de Zieten, croit que celui-ci prononce son attaque de front avec toutes ses forces, et il donne lui-même l'ordre d'attaquer, mais il n'a encore sous la main que les bataillons de

tête de sa première colonne avec un seul régiment de cavalerie. Ces troupes essayent de franchir le ruisseau de Striebach et sont écrasées; la première colonne s'engage en entier et lutte péniblement; elle est rejetée dans le bois; l'arrivée de la deuxième colonne dégage un instant l'armée royale, mais celle-ci manque toujours de cavalerie. Enfin, à 3 heures, le duc de Holstein apparaît avec la cavalerie prussienne qui, après plusieurs charges brillantes, reste maîtresse du terrain; à 5 heures, au moment où le jour commence à baisser, les deux ailes de l'armée prussienne n'ont pas encore opéré leur jonction et la victoire est toujours indécise.

Concluons donc que les mouvements tournants doivent être évités en principe; mais si l'on se décide à tenter cette manœuvre, il faut que le mouvement ne soit pas trop large, que le commandement en soit confié à un homme de tête, qui ne se laisse pas intimider en entendant le canon sur son flanc et même sur ses derrières; il faut enfin que toutes les mesures de précaution soient prises pour que les deux groupes de l'armée puissent combiner leur action. Malgré tout, cette manœuvre est l'une des plus dangereuses qui puissent être tentées en présence d'un ennemi vigilant; si le détachement qui exécute le mouvement tournant est peu considérable, il risque d'être détruit et n'obtiendra, en cas de réussite, qu'un résultat à peu près nul; s'il comprend une grande partie de l'armée, comme c'était le cas à Torgau, l'attaque de front, livrée à elle-même, peut échouer complètement et entraîner la perte de la bataille, l'ennemi restant libre d'accabler successivement les deux fractions de l'armée. La difficulté de lier l'action des deux groupes principaux suffirait à elle seule pour rendre cette manœuvre dangereuse; ces principes ont trouvé maintes fois leur application pendant les grandes guerres de la Révolution et de l'Empire; ils n'ont pas cessé d'être vrais.

Des marches de flanc; exemples : avant la bataille de Prague. — Pour exécuter sa manœuvre habituelle, qui consistait à gagner l'une des ailes de son adversaire, Frédéric II accomplissait ordinairement une marche de flanc à faible distance de l'armée ennemie en position; l'armée prussienne marchait par lignes et en colonne à distance entière, la droite ou la gauche en tête, suivant qu'elle devait, pour faire face à l'ennemi, opérer une

conversion à gauche ou à droite. Elle gagnait ainsi l'aile ennemie choisie pour objectif, se remettait en ligne par une conversion simultanée de toutes les subdivisions et se trouvait formée régulièrement en bataille; elle entamait aussitôt l'action pour accabler l'aile ennemie avant que l'adversaire eût eu le temps de se reconnaître.

Le 6 mai 1757 au matin, Frédéric II ayant opéré sa jonction avec le maréchal de Schwerin sur le plateau de Gebel, près de Prague, dispose son armée sur deux lignes, la droite vers Streziskow, la gauche vers Sattlitz, la cavalerie aux ailes et en réserve. La première ligne rompt à gauche et se met en marche vers Stoboholy en exécutant une conversion autour des étangs de Kyge et de Hostawitz; la deuxième ligne suit la première, la réserve renforce la cavalerie qui a pris la tête de la première ligne. La marche de l'armée est retardée par les difficultés du terrain, et les têtes de colonne sont d'abord tenues en échec par les grenadiers autrichiens; la cavalerie prussienne se forme à l'aile gauche et attaque à son tour les escadrons ennemis. A ce moment, l'armée prussienne a achevé son mouvement; la droite s'est arrêtée au sud de l'étang de Hostawitz, la tête de la deuxième ligne débouche vers Stoboholy, l'action s'engage sur tout le front, et le maréchal de Schwerin prononce la vigoureuse attaque dans laquelle il trouve la mort.

Remarquons que le prince de Lorraine n'a rien fait pour s'opposer à la marche de flanc de l'armée prussienne, ni pour parer au danger dont son aile droite était menacée. Toute son aile gauche est restée en position et n'a pris aucune part à la bataille, ce qui a facilité singulièrement la manœuvre hardie exécutée par Frédéric.

Marche de flanc à Kolin, à Leuthen, à Zorndorf et à Kunersdorf. — Le 18 juin 1757, à la pointe du jour, l'armée prussienne campée face à l'est, la gauche vers le village de Planian, rompt par la gauche et change de direction à droite à hauteur de Planian pour se diriger vers Kolin; le but de Frédéric II est d'arrêter son armée face à droite et de l'établir en bataille vis-à-vis l'armée autrichienne qui occupe une ligne de collines entre Krezor et Brezan.

L'avant-garde se porte en avant sous les ordres de Zieten;

l'armée suit, en colonne à distance entière, sur deux lignes, chaque ligne composée de trois colonnes, deux d'infanterie à droite, une de cavalerie à gauche; les colonnes de droite marchent sur la chaussée de Kolin, les autres se dirigent parallèlement à cette chaussée. En débouchant de Planian, les Prussiens aperçoivent sur leur droite l'armée autrichienne qui couronne les collines situées au sud de la route; le roi arrête ses têtes de colonne à Novimiest et se porte à l'avant-garde, à hauteur de Zlatyslantz, pour prendre ses dispositions de combat. Sa résolution arrêtée, vers midi, il porte son armée jusqu'à hauteur de Kudlirz et la forme en bataille face à droite par un mouvement de conversion de chaque subdivision l'action; commence vers 1 heure.

Napoléon blâme le roi d'avoir voulu tourner la droite de Daun en faisant une marche de flanc à proximité des hauteurs que couronnait l'armée ennemie. Il fait ressortir ce que cette opération avait de téméraire et de contraire aux règles de la tactique: « S'il eût attaqué la gauche de l'armée autrichienne, dit-il, il était parfaitement placé pour cela; mais défiler sous la mitraille et la mousqueterie de toute une armée qui occupe une position culminante, pour déborder une aile opposée, c'est supposer que cette armée n'a ni canons ni fusils ».

Nous avons vu que, le 5 décembre 1757, Frédéric II se porte de Neumark contre l'armée autrichienne en position à Leuthen et change de direction à droite pour venir attaquer l'aile gauche de cette armée. Il marche sur deux lignes, chaque ligne formant quatre colonnes, deux d'infanterie au centre et une de cavalerie à chaque aile; chacune de ces colonnes est formée à distance entière; une forte avant-garde éclaire la marche et une arrière-garde protège les derrières. Ainsi formée, l'armée prussienne se présente comme un vaste carré mouvant, couvert de cavalerie sur ses flancs, protégé en avant et en arrière, défiant toute surprise et prêt à se former en bataille ou à fondre lui-même sur un point de la ligne ennemie.

Après avoir atteint Borna, la première ligne fait un changement de direction à droite pour se diriger vers l'aile gauche ennemie et exécute ainsi une marche de flanc à faible distance de l'armée autrichienne en position. Chacune des quatre colonnes, qui composent cette première ligne, exécute pour son propre

compte le changement de direction, et les quatre colonnes s'emboîtent l'une dans l'autre pour n'en plus former qu'une seule composée de cavalerie en tête et en queue et d'infanterie au centre. La deuxième ligne exécute le même mouvement et forme aussi une seule colonne qui marche à la droite de la précédente. L'armée prussienne est éclairée sur sa gauche par les hussards qui côtoient la marche de l'armée ; le roi marche avec eux pour observer les Autrichiens et reconnaître le terrain ; enfin les deux colonnes s'arrêtent en face de l'aile gauche ennemie et dans une direction oblique à cette ligne, et elles se forment en bataille face à gauche par un mouvement simultané des différentes subdivisions.

On a beaucoup discuté sur cette marche de toute une armée à proximité d'un ennemi supérieur en nombre ; Frédéric II n'amène avec lui qne 35,000 hommes, les Autrichiens en ont de 60,000 à 70,000. Ceux-ci, prévenus par la surprise de Borna, ne peuvent ignorer la présence de l'armée prussienne, et cependant ils laissent exécuter devant leurs yeux cette longue marche de flanc sans essayer d'intervenir. « Si le prince de Lorraine », a-t-on fait remarquer judicieusement, « s'était fait éclairer sur son front à Leuthen, il aurait su que Frédéric, au lieu de menacer sa droite, avait changé de direction à Borna et se portait sur sa gauche. Marchant alors par lignes et par sa gauche dans une direction perpendiculaire à celle que suivait l'ennemi, il aurait pu se former en temps opportun ; les colonnes prussiennes seraient venues se heurter contre une armée en bataille et se seraient trouvées dans une situation semblable à celle des alliés à Rosbach ; mais il resta dans l'inaction : le roi put lui dérober sa marche et se porta sur son extrême gauche qu'il enfonça[1] ». Il est juste de remarquer que la marche des Prussiens à Leuthen n'offrait pas les mêmes dangers que celle de l'armée franco-impériale à Rosbach ; Frédéric II s'éclairait avec soin, se couvrait dans toutes les directions et se tenait prêt, en cas d'incident, à se former rapidement en bataille, toutes précautions que le prince de Saxe-Hildburghausen avait complètement négligé de prendre à Rosbach.

En résumé, en face d'adversaires plus audacieux que le prince

---

[1] Général BERTHAUT, *Principes de Stratégie.*

de Lorraine et le maréchal Daun, Frédéric n'eût peut-être pas osé entreprendre une manœuvre aussi hardie qui témoignait d'un certain mépris pour ces adversaires et qui était contraire aux règles de la tactique, malgré tout ce qu'on a pu dire pour la justifier après coup. C'est le cas d'appliquer à cette tactique le jugement que portait Frédéric II sur sa propre conduite à la guerre : « La méthode que j'ai employée ne s'est trouvée bonne que par les fautes de mes ennemis, par leur lenteur qui a secondé mon activité, par leur indolence à ne jamais profiter de l'occasion. Elle ne saurait être proposée pour modèle; la loi impérieuse de la nécessité m'a obligé de donner beaucoup au hasard ».

Frédéric II a aussi exécuté une marche de flanc avant les batailles de Zorndorf et de Kunersdorf. A Zorndorf, l'infanterie prussienne franchit la Mitzel au pont de Damsche avant la pointe du jour et marche sur deux colonnes, à distance entière, la gauche en tête; la cavalerie franchit le ruisseau au pont de Kersten et forme une colonne séparée, à l'aile gauche; l'armée traverse ainsi une partie de la forêt de Massin, se dirigeant sur Batzlow et Wilkersdorf, et elle va se former en bataille près de Zorndorf, au sud du plateau de Quartschen où l'armée russe a pris position. Remarquons que, pendant toute cette marche, l'armée russe est restée immobile et s'est contentée d'envoyer des cosaques observer le mouvement des Prussiens et brûler quelques villages. La bataille ayant commencé à 9 heures, toute la matinée a été employée par le roi à exécuter autour de la position russe une marche de flanc d'environ 13 kilomètres à travers un terrain difficile, boisé en partie ou coupé d'étangs. Le point de départ, Damsche, n'est qu'à 3 kilomètres de la position russe, le point d'arrivée, Zorndorf, n'en est qu'à 1800 mètres, le plus éloigné, Batzlow, à 4 kilomètres, et le général de Fermor n'a rien tenté contre l'armée prussienne! En se portant en forces sur Zicher, alors que les troupes prussiennes achevaient de déboucher de Damsche, le général russe obligeait le roi à suspendre son mouvement et à livrer bataille dans de mauvaises conditions, avec la Mitzel et la forêt de Massin à dos, tandis que lui-même se rapprochait de sa ligne de retraite sur Landsberg. Mais l'armée russe était incapable de manœuvrer sur le champ de bataille, elle manquait de la mobilité nécessaire; Frédéric II le savait, et il

mit hardiment à profit cette circonstance. On ne peut que louer son esprit d'entreprise, son audace. Ajoutons que lui-même s'attendait si peu à être sérieusement inquiété pendant sa marche, qu'il avait expressément défendu de riposter aux coups de feu des cosaques.

Nous n'insisterons par sur la marche de flanc qui a précédé la bataille de Kunersdorf, elle ne nous apprendrait rien de nouveau au point de vue des procédés tactiques employés par Frédéric II. C'est toujours le même principe. L'armée marche par la gauche et sur trois lignes pour venir prendre position en face de l'aile droite des Russes et se forme en bataille par un mouvement de conversion à droite; pendant ce temps, Finck fait une diversion contre le Mühlberg. Cette fois, la manœuvre de Frédéric s'explique par la nature du terrain et la situation relative des deux armées. La marche s'exécute en dehors des vues de l'armée russe, qui s'est retranchée solidement sur sa position et ne songe pas à en sortir; des étangs et des bois couvrent le mouvement des Prussiens; mais, faute d'avoir reconnu suffisamment le terrain, l'armée perd toute la matinée et arrive harassée sur ses positions, après une marche de sept heures à travers un pays difficile; mauvaises conditions pour enlever des positions retranchées, garnies de canons et défendues par la ténacité et le courage indomptable du soldat russe!

Avantages et dangers des marches de flanc exécutées par le roi. — La façon d'opérer que nous venons d'étudier constitue en partie l'originalité de la tactique de Frédéric II; elle permettait au roi d'avoir toujours son armée dans la main, de la diriger facilement, de l'éclairer avec soin, de l'arrêter à l'endroit choisi, enfin de la former immédiatement en bataille pour frapper son adversaire au point qui lui paraissait le plus vulnérable. C'était un précieux résultat obtenu à une époque où les armées étaient si lourdes, si peu manœuvrières. Tout en rendant à Frédéric II la justice qui lui est due, il faut bien reconnaître que cette manœuvre présentait des dangers et ne pouvait réussir qu'en face d'un adversaire incapable lui-même de manœuvrer; c'est ce que le roi avait parfaitement saisi, avec sa grande intelligence des choses de la guerre, et il eût peut-être hésité à employer les mêmes moyens dans des circonstances tout autres. En terminant

ce sujet, nous ferons ressortir deux des principaux dangers qu'offrait cette tactique, le premier a été signalé par le général de Clausewitz, grand admirateur de Frédéric II; le second n'a pas encore été mis, nous semble-t-il, suffisamment en lumière.

Pour que la marche, telle que le roi l'exécutait avant la bataille, permît de prendre immédiatement la formation de combat, il fallait que l'armée marchât par lignes et par la gauche, si le roi voulait attaquer l'aile droite de son adversaire, ou par la droite s'il prenait pour objectif l'aile gauche ennemie. Or, au moment où cette marche commençait, Frédéric ignorait généralement la situation exacte de l'armée ennemie, la répartition de ses forces, le fort et le faible de sa position et même la configuration précise du champ de bataille. Après avoir amené son armée en face de la position ennemie, il lui faisait changer de direction pour gagner l'aile choisie comme point d'attaque; cette manœuvre n'eût donc pas permis une prompte formation en bataille dans l'ordre prescrit et arrêté d'avance si l'armée, voulant gagner l'aile droite ennemie, par exemple, avait été disposée la gauche en tête. C'est ce que Clausewitz fait remarquer en ces termes :

« Prenons-en pour exemple la marche qui conduisit le grand Frédéric sur le champ de bataille de Leuthen. Son armée s'avançait sur une ligne de quatre colonnes, la droite en tête. Le hasard voulut que, lorsque le roi rencontra les Autrichiens, ce fut précisément sur leur aile gauche qu'il trouva opportun d'opérer. C'est ce qui explique la grande facilité avec laquelle son armée se forma à gauche en bataille par ligne, mouvement que les historiens ont tant admiré... Mais si, au contraire, le roi eût voulu tourner les Autrichiens par leur aile droite, il eût naturellement dû tout d'abord exécuter une contre-marche, comme il le fit à Prague[1]. » C'est précisément dans cette nécessité d'une contre-marche à proximité de l'ennemi que résidait l'un des principaux dangers de cette manœuvre.

Le second point sur lequel il nous reste à attirer l'attention est le suivant.

L'armée prussienne, pendant qu'elle exécutait sa marche de flanc, pouvait bien se former instantanément en bataille face à

---

[1] Clausewitz, *Théorie de la Grande guerre*.

droite ou à gauche, mais elle n'était pas en état de recevoir une attaque sur son front de marche, celui-ci n'étant, en définitive, que le flanc de l'armée transformé provisoirement en front pendant la marche. Aussi le roi cherchait-il par tous les moyens à atténuer cet inconvénient. Comme le danger était plus grand lorsque l'armée se dirigeait par le flanc perpendiculairement à la ligne ennemie, Frédéric avait soin de quitter cette direction assez à temps et de marcher presque parallèlement à l'ennemi; d'habitude, ce changement de direction se faisait presque à angle droit, comme à Prague, à Kolin, à Leuthen, à Zorndorf, à Kunersdorf. En second lieu, le roi utilisait les obstacles du terrain pour couvrir sa marche : les étangs à Prague, une petite ligne de crêtes à Leuthen, la forêt de Massin à Zorndorf, la forêt de Kunersdorf à Kunersdorf. Enfin il protégeait sa marche pendant cette période critique à l'aide d'une forte avant-garde, de flanqueurs et d'une arrière-garde, et il faisait même quelquefois attaquer un point de la ligne ennemie pour opérer une diversion, comme à Kunersdorf.

Malgré toutes ces précautions, le front de marche de l'armée prussienne, pendant l'exécution du mouvement de flanc, restait exposé aux entreprises de l'ennemi, ce qui constituait le grand danger et le défaut capital de la manœuvre du roi. Rien ne fait mieux ressortir ce défaut que la journée de Rosbach; l'armée franco-impériale marchait sur trois colonnes dans l'ordre adopté par Frédéric II, mais sans prendre aucune des précautions auxquelles le roi avait recours. Aucun obstacle sérieux ne la séparait de l'armée prussienne, aucune avant-garde, aucuns flanqueurs ne l'éclairaient à bonne distance. Le roi, qui connaissait le faible de cette manœuvre, ne se contenta pas de tomber brusquement dans le flanc de l'armée combinée, comme un autre général eût été tenté de le faire, ce qui eût peut-être permis à cette armée de prendre tant bien que mal son ordre de bataille. Frédéric fit exécuter à une fraction de ses troupes une marche en retraite et un demi-tour pour l'amener contre le front de marche de l'armée franco-impériale; ce front étroit et sans défense fut facilement débordé et rejeté sur les colonnes qui commençaient à se former et qui furent mises dans l'impossibilité de combattre.

Ce jour-là, Frédéric II a retourné contre ses adversaires le défaut de sa propre manœuvre habituelle; celle-ci était comme

une arme à deux tranchants qui doit être maniée avec adresse et circonspection. Il eût été intéressant de voir l'un des adversaires du roi tenter contre lui la même expérience et diriger une attaque sérieuse contre son front de marche pendant qu'il exécutait son mouvement favori.

Physionomie habituelle du combat à cette époque. — En résumé, la tactique habituelle de Frédéric II était la suivante. L'armée prussienne était disposée généralement sur trois lignes, la cavalerie aux ailes et en réserve; le roi marchait à l'avant-garde pour reconnaître l'ennemi; l'armée suivait par lignes et par subdivisions à distance entière. Arrivée près de l'ennemi, l'armée changeait de direction et marchait vers une des ailes de l'adversaire choisie pour point d'attaque; par un mouvement de conversion simultané de toutes les subdivisions, elle prenait rapidement sa formation en bataille vis-à-vis de cette aile et s'établissait dans une direction oblique par rapport au front de l'ennemi. L'avant-garde protégeait cette manœuvre, puis constituait une sorte d'avant-ligne, ou se plaçait à l'une des ailes. Le roi portait son principal effort contre l'aile ennemie choisie comme objectif et cherchait à la déborder; il maintenait une partie de ses forces en échelons en arrière, de façon à parer à une attaque imprévue ou à un mouvement débordant. L'infanterie ne commençait le feu qu'à bonne portée, puis devait agir à la baïonnette; la cavalerie surveillait les flancs de l'infanterie et cherchait à gagner ceux de l'ennemi. Les grands combats de cavalerie avaient une importance considérable et décidaient souvent du sort de la journée; la portée des armes à feu permettait à la cavalerie d'épier sur le champ de bataille même le moment d'intervenir. La poursuite dépassait rarement les limites du champ de bataille. En cas de revers, le roi arrêtait les débris de son armée à une faible distance, la remettait tant bien que mal en ordre et battait en retraite sur une position choisie d'avance; l'absence à peu près complète de poursuite facilitait cette opération.

Colonel Bourdeau,
du 70e rég. d'infanterie.

(*A continuer.*)



L'ARMÉE EN 1900.

CE QU'ELLE EST, CE QU'ELLE DEVRAIT ÊTRE[1].

L'OFFICIER DE TROUPE

(*Fin.*)

4° *Son rôle social.* — L'officier a un rôle trop élevé à remplir pour que l'on se borne à lui donner l'instruction militaire.

La raison de son existence, à notre époque où la guerre devient de plus en plus un mythe, réside uniquement dans l'éducation morale de la nation. Il remplira ce rôle magnifique, non point par la manœuvre et les exercices corporels, mais par la dignité de sa tenue et de sa conduite, l'étendue de ses connaissances, la justesse et l'intelligence de ses observations, de ses causeries, de ses travaux et par sa justice impeccable.

L'officier pris autrement qu'un éducateur d'hommes est un non-sens ; mieux vaut supprimer l'armée que de continuer à faire passer sous les drapeaux des jeunes gens, pour qu'ils ne retirent de leur temps de service qu'un entraînement physique et beaucoup de vices inhérents aux grandes agglomérations d'hommes.

Il faut que le jeune homme trouve en l'officier un maître, ayant de l'autorité non seulement par ses galons, mais par lui-même, un chef, qu'il sente vraiment son supérieur.

L'officier a sous ses ordres des jeunes gens de toutes les classes de la société ; quelques-uns sont fort instruits. Pense-t-on que

---

[1] Voir les livraisons de 1899.

l'officier ne devra leur paraître un supérieur que sur les questions techniques militaires ?

Pense-t-on que l'instruction élevée de l'officier ne lui donnerait pas un prestige autrement considérable, par suite une autorité indiscutée ?

Pense-t-on que cette ridicule et grossière différence, établie entre l'officier et ceux qui prétendent se nommer les intellectuels, ait d'autre raison que la constatation de la faible instruction de beaucoup ?

Et songe-t-on au préjudice qu'un pareil ridicule jette sur tout le corps d'officiers ?

La conclusion sera donc toujours la même : nécessité impérieuse d'augmenter le travail intellectuel de l'officier.

5° *L'éducation de l'officier.* — Pour être éducateur d'hommes, la première condition est de posséder une bonne éducation.

Celle-ci se manifeste dans les rapports des hommes entre eux. Voyons donc les rapports des officiers avec la troupe et les rapports des officiers entre eux.

Rien ne se propage mieux que par l'exemple ; le bien comme le mal en a besoin. Si l'on veut que le chef immédiat du soldat, le sous-officier, soit correct avec lui, il est nécessaire que l'exemple lui vienne de haut.

Le chef, à tous les degrés de la hiérarchie, a un intérêt majeur à se montrer correct et digne. Il ne doit pas oublier que ce n'est pas en parlant le langage du soldat qu'il s'attirera sa confiance et son respect.

Quoi qu'on ait dit, quoi qu'on fasse, le respect de l'autorité existe en France profondément enraciné. Il se manifeste et se développe à la seule condition que l'autorité s'en montre digne, et elle ne le peut que par la correction, la justice et la parfaite courtoisie.

Plus l'homme sent le chef élevé au-dessus de lui, plus il le croit vraiment un maître et plus il l'estimera. Puis, si ce supérieur flatte sa vanité, en le traitant avec bonté et courtoisie, en s'occupant de lui, tout en maintenant la distance qui les sépare, le respect et l'estime doubleront l'affection.

Le supérieur, en prenant un langage bas et vulgaire, se dégrade, perd l'estime et le respect de ses inférieurs.

Il doit les hausser jusqu'à lui, mais ne jamais s'abaisser vers eux.

Ne nous y trompons pas. La politesse n'exclut nullement la fermeté et la vigueur. Le langage peut être à la fois courtois et énergique. Un chef peut se montrer sévère, raide même, tout en restant parfaitement poli. Bien mieux, il paraîtra d'autant plus énergique qu'il se montrera plus courtois. Sa fermeté aura plus de valeur et sera mieux appréciée.

Toute infraction à cette règle devrait être sévèrement châtiée.

Les rapports des officiers entre eux sont de deux natures, suivant qu'ils ont lieu dans le service ou dans le monde.

Nous ne répéterons pas ce qui vient d'être dit pour les soldats. A tous les degrés de la hiérarchie, la politesse attire le respect sans exclure la fermeté.

Quant aux rapports de société, ils doivent être soumis aux mêmes règles que les relations mondaines habituelles. Il semble pourtant qu'une certaine raideur y préside ; le supérieur oublie trop souvent peut-être qu'il n'est plus dans le service ; de là des froissements et de la gêne.

Pourtant ne serait-ce pas dans ces relations que l'on arriverait à se bien connaître. Si le supérieur laissait un peu de sa rudesse de service et provoquait un certain abandon chez ses subordonnés, n'acquerrait-il pas la plus parfaite connaissance de la valeur de l'officier ?

Il est vrai que le plus souvent les relations sont rendues difficiles par les femmes, dont un trop grand nombre établissent entre elles une hiérarchie correspondant à celle des maris, et, comme elles n'ont pas le service pour dérivatif de leur humeur dominatrice, elles l'exercent dans leur salon et dans celui des autres. Cette plaie des ménages militaires est pour beaucoup dans la difficulté des relations.

6° *L'art de commander*. — Deux qualités essentielles au bon commandement sont la justice dans l'application du droit de punir et la connaissance du cœur humain.

1° Le droit de punir. — Lorsqu'il a été question des brigadiers et des caporaux, nous avons dit combien entre leurs mains l'autorité pouvait péricliter et disparaître.

En effet, nous avons donné à chaque grade le droit de punir,

c'est-à-dire le droit de priver l'homme de sa liberté, de le châtier pour une faute, ce qui implique nécessairement l'idée d'infaillibilité.

De quel droit punirez-vous un homme pour une action, que votre ignorance ou votre faux jugement vous fait alors apprécier comme une faute?

Le chef doit être avant tout impartial, avoir un jugement éclairé et un savoir étendu. Or, ce sont là les trois qualités primordiales d'un esprit élevé; par conséquent, elles existent rarement. Il s'ensuit que le droit de punir est le plus souvent mal exercé.

Donné aux grades inférieurs, caporaux, brigadiers, sous-officiers, partageant plus ou moins la vie de l'homme, associés à ses joies et à ses peines, le droit de punir est déplorable.

Le sous-officier est soumis à toutes les passions; trop jeune dans la vie et dans la carrière militaire pour juger avec impartialité et aussi pour commander avec sagesse, il est souvent la cause de fautes graves, parce qu'il les provoque et les amène, inconsciemment sans doute, mais cela n'en déconsidère pas moins l'autorité.

Soumise au contrôle du capitaine, la punition masque la faute, qui n'apparaît plus sous son vrai jour, à moins d'enquête approfondie, et le capitaine se trouve alors dans un embarras extrême devant son devoir de soutenir l'autorité du sous-officier dans une affaire où il a tous les torts.

Donc suppression du droit de punir pour les sous-officiers, qui devront établir un rapport succinct pour mettre chaque jour au courant le capitaine, qui prononcera.

L'officier peut avoir ce droit, en le soumettant au contrôle du capitaine. Mais qu'il n'oublie pas que si le chef peut se tromper dans ses actes, dans ses jugements, dans sa manière d'apprécier, de juger, il ne doit jamais se tromper lorsqu'il relève des fautes et châtie des coupables.

2° La connaissance du cœur humain. — L'officier doit se bien pénétrer de cette pensée que le bon commandement exige la connaissance approfondie de l'homme.

L'humanité est une collection d'êtres essentiellement doués d'instincts mauvais, plus nombreux et plus violents que les bons, d'où une plus grande quantité de défauts et de vices que de qualités.

S'il se pénétrait bien de cette vérité, il ne chercherait pas à se servir des qualités, qui sont rares, mais voudrait tirer profit des défauts.

Si Napoléon n'avait pas été un merveilleux connaisseur du cœur humain, s'il n'avait pas su faire vibrer toutes les fibres de l'homme, s'il n'avait pas su tirer parti de tout, exalter les qualités et flatter les défauts et les vices, jusqu'à les élever à la hauteur de vertus, jamais il n'aurait pu, malgré tout son génie, écrire son immortelle épopée.

Depuis quelques années, on s'occupe beaucoup du soldat, on s'inquiète de son bien-être physique, de son hygiène, de sa santé. Ce n'est pas assez.

Il serait bon de créer une sorte de code des défauts de l'humanité en général, de la race française en particulier, afin que l'on sût, d'une façon générale, les défauts et la manière d'en tirer parti.

Toute l'intelligence consisterait à appliquer avec tact et mesure les principes généraux à chaque individualité.

L'officier qui arrive dans un corps de troupe, tout jeune, sans l'expérience de la vie, a son instruction entièrement à faire à ce point de vue, et, s'il n'est pas observateur, si son jugement n'est pas sain, si son esprit n'est pas clairvoyant, jamais guidé, il fera fausse route.

Puis on ne s'occupe nullement des officiers dans ce sens.

Il semble entendu que l'officier ayant un but à sa vie, n'a aucunement besoin des attentions réservées au vulgaire. On se trompe étrangement, car plus qu'un autre il a droit aux égards.

Il existe dans l'armée un usage presque érigé en règle, prétendant que jamais on ne doit faire un compliment. C'est une faute impardonnable.

La première qualité du commandement est la bienveillance, mais il la faut active et intelligente, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas exister par lassitude, par mollesse, mais elle doit disparaître lorsqu'on ne s'en montre plus digne, et doit s'exercer avec mesure, sagacité, discernement, suivant les personnes.

Le chef bienveillant fera ce qu'il voudra de ses subordonnés.

Le meilleur moyen d'attirer les cœurs et de donner confiance, est de dire son contentement, de donner un éloge chaque fois qu'on le mérite.

Rien n'est décourageant comme le chef qui ne dit jamais « c'est bien », mais qui garde le silence ou se contente d'un mot dédaigneux : « cela pourrait être mieux ! »

Non; que l'on dise ce mot d'éloge, mot que l'on attend et qui flatte. L'homme, à quelque degré de la hiérarchie qu'il soit placé, est vain, il a besoin d'un hochet, il aime la flatterie.

Vous ne le corrigerez pas, vous n'enlèverez pas à l'humanité ses défauts; servez-vous-en donc. Flattez sa vanité, vous ferez d'un homme ce que vous voudrez.

Peut-être rencontrerez-vous des hommes se disant sceptiques. Vous les prendrez plus facilement que les autres, ils ne sont tels que par affectation. Ceux qui le sont vraiment ont acquis cette triste désillusion par la souffrance. Ils n'en font point parade.

7° *Le rajeunissement des cadres.* — Lorsqu'on vit quelque temps au milieu d'un corps d'officiers, on distingue nettement deux courants d'idées, suivant qu'on observe les officiers subalternes ou les officiers supérieurs.

Chez les premiers un découragement très grand se manifeste; chez les seconds on voit au contraire une sorte de quiétude et de satisfaction placide. Chez tous, une lassitude se révèle.

Les officiers subalternes, jeunes, vigoureux, à l'intelligence vive, ardente, remplie des rêves et des espoirs de la jeunesse, voient petit à petit toutes ces illusions tomber, tous leurs projets d'avenir s'écrouler. Quoi qu'ils fassent, ils voient que l'avancement n'existe pas, qu'ils n'arriveront qu'à l'ancienneté, car, nous l'avons dit, arrivent à peu près seuls au choix ceux dont les relations le permettent.

Après de longues années de service, lorsqu'il devient officier supérieur, la monotonie de la vie militaire, l'habitude prise des gestes toujours les mêmes, le découragement ont appesanti son esprit, et c'est presque avec joie qu'il reçoit le grade d'officier supérieur. Mais à cette joie se mêle une étrange amertume faite de la lassitude de toute la vie, de l'accablement devant les rêves envolés, les illusions perdues.

Il est bien entendu que nous parlons seulement des officiers se sentant dignes, par leur intelligence et leur valeur, d'un avenir et des hauts grades. Ils sont légions ceux-là, qu'un peu

d'encouragement ferait sortir de l'ornière, pousserait au travail, aux espoirs réalisables.

Quelques esprits d'élite échappent à ce découragement funeste et croient remplir un rôle supérieur en se faisant éducateurs d'hommes. Ils sont l'infime minorité. L'immense majorité ne considère plus le service que comme un métier quelconque, bon pour gagner sa vie, qui a ses charges et ses devoirs matériels plutôt que moraux.

Aussi la qualité essentielle à une armée, l'entrain, manque-t-elle, et cela par suite de la lassitude et de l'âge.

Un seul remède existe : le *rajeunissement des cadres*.

Nul aujourd'hui ne conteste la nécessité d'un rajeunissement. Divers efforts ont été tentés, mais n'ont abouti à rien. On a pu faire arriver jeunes quelques officiers, mais en si petit nombre!

Toutes les mesures, du reste, avorteront tant qu'elles se baseront sur l'ordre de choses existant, c'est-à-dire tant que l'avancement restera aussi limité, et ce dernier demeurera tel tant qu'il n'y aura pas de guerre ou que l'on ne prendra pas des mesures pour l'établir.

Donc, tout réside dans la question d'avancement, et une seule mesure peut la résoudre, étant donnée la rareté des guerres : c'est la création de retraites proportionnelles.

Depuis longtemps la nécessité de cette création s'impose à tout le monde.

Il n'existe sûrement pas un seul esprit qui trouve une objection à élever.

Cependant la question ne fait pas un pas, n'est même pas discutée.

De nombreux projets de loi présentés à la Chambre n'ont pu aboutir. D'autres, au moment d'être présentés, étaient retirés par le Ministre, sans que l'on puisse en voir la raison.

Et cependant cette question est capitale, elle intéresse la situation et l'avenir de l'armée et de la nation au plus haut point, de telle sorte que l'on peut hardiment avancer que l'armée meurt de sa non-existence.

L'Allemagne l'a depuis longtemps admise après dix ans de services, et nous, qui lui avons tant pris depuis vingt ans, bon et mauvais, nous n'osons pas l'imiter dans cette affaire.

Question d'argent? dira-t-on. Nullement. Car devant les avan-

tages que cette mesure procurerait, de quel poids peut être dans la balance un demi-million les premières années, et deux ou trois cent mille francs les années suivantes, une fois le système établi.

Les avantages seraient : rajeunissement des cadres, création de cadres excellents pour les réserves, augmentation du niveau d'intelligence et d'instruction des officiers, augmentation de la vigueur physique et de l'entrain, éloignement des cadres de tous les mécontents et des ratés.

Enfin, comme conséquence, retour à la nation dans d'autres branches de travail, des forces vives inutilisées dans l'armée.

1° Rajeunissement des cadres.

Il est incontestable que les retraites proportionnelles, établies après dix ans, feraient des vides dans tous les grades. Elles permettraient à un certain nombre d'officiers mécontents ou fatigués de quitter l'armée; par suite on pourrait faire arriver jeunes un plus grand nombre d'élus.

Pour que cette mesure n'étende pas ses effets uniquement à la première application, c'est-à-dire pour que les cadres supérieurs une fois constitués en officiers jeunes, arrivent à se dégarnir et à continuer à donner des vacances, il sera nécessaire d'appliquer rigoureusement la mesure concernant les malades, les affaiblis, et soumettre deux fois par an à un examen physique tous les officiers.

On aura en plus les places de tous ceux qui seront las ou découragés, et il s'en trouvera encore, bien qu'arrivés jeunes, pour une raison ou pour une autre, la possibilité d'avancer pouvant leur être enlevée;

2° L'immense avantage qui résulterait de l'application de cette mesure serait la constitution de cadres hors ligne pour les réserves.

Aujourd'hui nous n'avons rien pour commander nos régiments de réserve, des officiers ayant à peine servi ou d'autres malades, fatigués, enfin les officiers du cadre complémentaire.

On a créé à la suite des corps un cadre complémentaire. C'est bien la mesure la plus singulière que l'on ait jamais inventée.

Inutiles dans les corps de troupe, ces officiers suent l'ennui et le découragement. Pour les utiliser, on les occupe dans les bureaux; ils sont ballottés de la mobilisation au recrutement et

aux commissions de réception d'effets. Ils viennent d'être nommés capitaines et chefs de bataillon. Ce sont donc les plus jeunes dans chaque grade. On voit avec quel soin on emploie leur activité et leur intelligence, et quel profit ils peuvent retirer de ces besognes sédentaires, ingrates, bonnes pour des adjudants.

Ces cadres coûtent des sommes énormes et ne servent absolument à rien. Inutiles en temps de paix, ils sont insuffisants comme nombre en temps de guerre.

Cet argent est donc gaspillé en pure perte.

Avec la création de retraites proportionnelles on aurait des cadres solides pour les régiments de réserve.

Qu'on ne s'y trompe pas. Ceux-là, plus que les régiments actifs, ont besoin d'être bien encadrés, et ce ne sont pas les cadres actuels qui remplissent ces conditions indispensables;

3° Augmentation du niveau intellectuel.

Il est incontestable que, étant donnée cette mesure, beaucoup de jeunes gens instruits seront fiers de passer dix ou quinze années dans l'armée comme officiers. L'éternelle vanité humaine et l'extrême amour du galon qu'ont tous les Français, y trouveraient leur compte. Pour eux personnellement, ils acquerraient une qualité essentielle dans la vie, l'art de commander et de diriger, l'art de se faire obéir. Pour l'armée, ils apporteront leur intelligence et leur instruction, élèveront le niveau moral et intellectuel, par leur travail, leur conduite, leur tenue, etc.

Combien hésitent à s'engager pour toute la vie, qui solliciteraient l'honneur de porter l'épaulette dix ou quinze années;

4° Il en résulterait l'augmentation de vigueur et d'entrain. Tous les cadres jeunes, incessamment rajeunis, déploieraient sans lassitude et sans regrets toute leur vigueur et toute leur bonne humeur.

Sans lassitude, car ils auraient une porte honorable ouverte : dès que le dégoût arriverait, ils pourraient partir;

5° Enfin, on éloignerait des cadres tous les mécontents et les ratés.

Ce dernier mot n'a rien qui doive surprendre. Il s'en trouve un grand nombre dans l'armée.

Bien des jeunes gens, séduits par les dehors brillants de l'officier, se font militaires. Venus des écoles pour la plupart, ceux-là, n'ayant rien vu de la vie militaire, s'aperçoivent

qu'elle ne leur convient pas. Surtout avec le système en usage actuellement, ils se lassent vite. Que feront-ils? Quelques-uns, les privilégiés de la fortune donneront leur démission; mais combien d'autres resteront, hélas! parce qu'il leur faut vivre, et vivront d'une vie qui leur déplaît, sans espoir, sans joies, sans entrain. Ceux-là sont les ratés, non par leur faute, car ils font leur service consciencieusement, mais par la faute du système.

Ils pourraient s'en aller à dix ans de services et chercher une autre voie, plus conforme à leurs goûts;

6° Retour à la nation des forces vives inutilisées.

En effet, les officiers qui partiraient chercheraient un autre mode d'emploi de leur activité et de leur intelligence.

La mode n'est plus aux oisifs et aux inutiles, et l'officier démissionnaire emploie son temps sérieusement. Le snobisme à outrance que nous subissons veut un travail utile. Peu ajoutent à la tristesse d'un recul devant la vie militaire celle d'une vie oisive et inutile. Un jour viendra, il faut l'espérer, où l'oisif sera méprisé.

Les forces vives de tous ces officiers, sortis de l'armée, reviendront donc à la nation sous une autre forme, et elles seront d'autant plus fortes que l'homme aura acquis, au contact de ses semblables, un caractère, une énergie, et qu'il trouvera à employer son intelligence et sa vigueur dans un métier qui lui plairait et servirait aux intérêts du pays.

Les retraites proportionnelles paraissent donc être la question vitale de l'existence même de l'armée. Sans elles, l'armée ira en végétant.

Pour vivre, il lui faut l'avancement; pour l'avancement, il lui faut des places : ce sont les retraites proportionnelles qui les feront.

L'ÉTAT-MAJOR.

La loi qui règle le service d'état-major date du 15 juin 1878, complétée à diverses reprises par des décrets. Des cours spéciaux avaient été organisés dès le 1er février 1876. Les capitaines et lieutenants de toutes armes, ayant accompli au 31 décembre de l'année du concours cinq années de service comme officiers, peuvent se présenter à l'École supérieure de guerre, qui a pour but de développer les hautes études militaires dans l'armée et de former des officiers pour le service d'état-major.

Les candidats ayant échoué trois fois ne peuvent plus concourir.

A la sortie de l'école, les officiers obtiennent le brevet d'état-major. Ils sont astreints à la nécessité de faire deux ans de séjour dans un corps de troupe pendant la durée de chaque grade.

Le service d'état-major ainsi constitué remplace l'ancien corps.

A la sortie des Écoles polytechnique, de Saint-Cyr ou navale, d'après le rang de classement, on entrait à l'école d'état-major, d'où l'on sortait dans le corps d'état-major, corps fermé, ayant son avancement propre et où l'on ne pouvait entrer que par les moyens que nous venons d'indiquer.

Les reproches les plus sérieux, qui lui fussent adressés, étaient qu'il constituait un corps fermé et que l'officier, y faisant sa carrière complète, ne prenait point, ou d'une façon insignifiante, le conctact de la troupe.

A cela il faut répondre que, si le corps était fermé, du moins la sélection des candidats donnait des chances sérieuses d'avoir une composition excellente.

Ceux-ci venaient, en effet, de subir pendant deux années des examens de toute sorte, de vivre sous le contrôle incessant de professeurs et d'instructeurs. Ils devaient donc être bien connus, estimés à leur valeur vraie.

Quant à la connaissance de la troupe, il est incontestable que l'ancien état-major ne l'avait aucunement, qu'il ne savait rien

d'elle et la maniait dans l'ignorance absolue de ses besoins, de ses aspirations, de ses forces.

Mais, eût-il été difficile d'exiger un stage dans la troupe à chaque grade? On eût, sinon fait disparaître, du moins singulièrement diminué ce défaut.

Les avantages qu'offrait l'ancien corps étaient multiples et non sans valeur.

Chargés d'un travail spécial, les officiers avaient un avancement spécial. Ils concouraient entre eux.

Puis, tout le monde se rappelle l'exquise urbanité des officiers de l'ancien corps. On avait avec eux des rapports faciles. Étaient-ils sans mérite, quoiqu'ils ne fissent pas sentir lourdement, par une vanité et une prétention fatigantes, la conviction qu'ils avaient de leur valeur? L'urbanité de leur accueil leur enlevait-elle l'estime de leurs camarades? Il faut laisser la réponse à faire à tous ceux qui ont connu les officiers de l'ancien corps ou qui ont conservé des relations avec ses derniers représentants.

Nul ne trouvera que cet hommage à leur mérite et à leur courtoisie soit exagéré.

Actuellement, la sélection pour l'entrée à l'École supérieure de guerre se fait par voie de concours.

Les candidats subissent deux examens, l'un écrit, l'autre oral, d'après lesquels est établi le classement d'entrée.

L'appréciation du chef de corps et des généraux sur les qualités et la valeur de l'officier entre en ligne de compte et devrait fournir certainement un des éléments les plus sérieux pour l'établissement du classement.

Mais, si nous revenons sur ce que nous avons dit plus haut de la manière dont les notes sont données, nous constaterons qu'au lieu de former une idée juste de la valeur de l'officier, elles seront assez banales et assez uniformes pour tous, pour qu'elles n'entrent en ligne de compte d'une façon sérieuse que s'il y a des motifs d'exclusion.

Cela est, à tous points, fort regrettable, car dans la vie de chaque jour, dans la conversation, dans l'étude du caractère, des goûts, de l'éducation et de l'instruction de l'officier, on pourra trouver tous les éléments d'un jugement juste sur sa valeur; tandis que l'examen apporte avec lui les chances les plus diverses et les plus contraires au but proposé.

L'examenomanie, qui sévit en France, apporte ici, comme ailleurs, ses éléments d'erreur et de fausseté.

En effet, si nous étudions le programme des examens de l'École de guerre, nous voyons que la mémoire y joue un rôle prépondérant.

La mémoire tient lieu d'intelligence, dira-t-on. Oui, peut-être, dans la conversation, dans les rapports sociaux, où l'on peut paraître conteur agréable sans être merveilleusement doué d'intelligence, mais jamais dans les cas où une décision doit être prise, où le jugement doit intervenir.

Elle tient lieu d'intelligence, lorsque cette dernière n'a pas à se manifester.

Elle fait partie de l'intelligence, elle l'aide à former son jugement, jamais elle ne la supplée.

Or, on s'adresse à la mémoire et peu à l'intelligence pour établir une sélection parmi les candidats à l'École de guerre.

Aussi faut-il établir deux catégories d'officiers d'état-major : les uns, intelligents, sont arrivés grâce à leur travail. Ils ont double mérite, celui d'un labeur considérable fourni, et celui de la valeur personnelle.

D'autres appartiennent à la moyenne ordinaire des intelligences. Leur mérite est ou d'avoir de la mémoire, ou d'avoir fourni un travail consciencieux et important.

La proportion à établir dans le nombre, pour ces deux catégories, est assurément beaucoup plus forte du côté de la seconde.

Il serait inutile d'en chercher la preuve ailleurs que dans l'intime persuasion, que le grand nombre possède, d'avoir une supériorité écrasante sur tous leurs camarades. La mesure dans l'appréciation de son propre mérite et la méthode employée pour faire partager cette conviction aux autres, donnent en général au public la notion de la valeur vraie.

Il est incontestable que si plusieurs sont des officiers fort brillants, justement estimés, sentant leur mérite sans se montrer importuns, combien, ordinaires ou médiocres, planent dans des régions inaccessibles, se croient capables de traiter *de omni re scibili* et n'admettent pas qu'on puisse avoir auprès d'eux une opinion ou une idée.

Il y a loin, sous ce rapport, du temps présent à celui où les formes et les manières de l'ancien corps étaient en faveur.

Il faut reconnaître à tous un mérite incontestable, qui est celui d'un travail considérable fourni. Il a sa valeur, étant donnés l'aridité et le peu d'attrait des matières de l'examen.

Donc, le mode de sélection est mauvais parce qu'il ne donne pas exclusivement des officiers intelligents.

Il serait nécessaire d'y apporter certaines modifications, telles que l'étude discutée et raisonnée des campagnes célèbres, et non pas seulement l'énoncé brutal des faits.

Puis il faudrait donner à la composition tactique la plus grande importance.

Là est le point délicat.

Nul n'ignore que toutes les solutions raisonnables peuvent se discuter, et que la seule consécration vraie est la réussite.

On tombe alors dans ce cas redoutable de fournir un travail très rationnel, mais ne cadrant pas avec les idées de l'examinateur.

Aussi voit-on, à l'époque du concours, les candidats non pas s'inquiéter de donner une solution rationnelle, mais s'enquérir des idées, de la manière de voir des examinateurs. Ils préparent donc leur examen en vue d'une personne en particulier, et non en vue d'une instruction générale.

Le problème se présente chaque année avec une telle force et donne de si étranges résultats qu'il serait de grande nécessité de confier, à une commission changée pour chaque concours, l'examen des compositions.

Aux épreuves établies il serait bon d'ajouter autre chose.

Il est évident que l'appréciation du chef de corps et des généraux devrait être impartiale, étendue, complète.

Mais nous voudrions, comme pour l'officier proposé au choix, la présentation exigée de travaux antérieurs : conférences, travaux de toute sorte, qui donneraient infiniment mieux la notion de la valeur de l'officier que tous les examens essentiellement hasardeux.

La mesure du passage de deux ans pendant chaque grade dans un corps de troupe est indispensable, mais il résulte un inconvénient grave de la façon dont on l'applique.

En effet, l'officier breveté fait le plus souvent coïncider son

temps de troupe avec la possibilité d'être l'objet d'une proposition au choix. Il va sans dire que les appuis qu'il apporte, l'auréole dont son brevet l'entoure lui font enlever la place.

De cette façon, on peut dire à coup sûr que l'officier de troupe n'a aucune chance d'avancement, ou des chances si restreintes qu'elles équivalent à zéro.

Ceci est d'autant plus vrai qu'il s'agit de régiments ayant de très bonnes garnisons.

Il serait indispensable que l'officier breveté ne pût faire son temps de troupe que dans les premières années de chaque grade, pour lui enlever la possibilité d'être proposé au titre du corps de troupe.

Cependant le vrai métier, celui du soldat, celui qui est intéressant, attachant, passionnant, ce n'est pas le travail de bureau, mais bien la vie avec les hommes; c'est d'étudier, de jouir et de souffrir avec eux et par eux.

Ce sont les officiers de troupe qui font vivre le soldat, qui l'instruisent et lui mettent dans l'âme l'amour de la patrie, le culte du drapeau. Ce sont eux qui lui apprennent à supporter les privations et la fatigue, qui veilleront avec un soin jaloux sur sa santé, enfin qui le mèneront au feu.

Pourquoi donc établir une communauté d'avancement pour deux carrières si distinctes?

L'état-major est un rouage indispensable à l'armée. Il en est l'âme. Mais ne le mettons pas en parallèle avec le corps des officiers de troupe. Il doit avoir d'autres qualités que ceux-là, il doit posséder des connaissances différentes.

Essayons de le constituer en officiers parfaitement aptes à remplir leurs devoirs; mais donnons à ceux-là un avancement par corps, leur faisant une carrière spéciale, afin qu'ils ne puissent s'attribuer exclusivement l'avancement au détriment d'autres officiers, également méritants, quoique d'une façon différente.

Nous terminons ici ces quelques mots sur l'armée.

Comme toute institution humaine elle est essentiellement changeante et sujette au perfectionnement.

Mais il ne faut jamais perdre de vue qu'elle n'existe qu'à la condition d'être bien commandée.

Quelle que soit la valeur des soldats, leur nombre et leur armement, l'armée ne vaut que par ses chefs, et ceux-ci doivent être jeunes.

Henri BARAUDE.



ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

I.

MODIFICATIONS ET TRANSFORMATIONS DE L'ARTILLERIE ALLEMANDE.

L'artilleur qui suit avec intérêt tout ce qui se passe de l'autre côté du Rhin, est à même de constater que les Allemands font subir, en ce moment, de nombreuses transformations à leur artillerie de campagne, transformations que l'on peut résumer ainsi :

Création de 80 batteries nouvelles de campagne;
Création de groupes de batteries d'obusiers de campagne;
Achèvement de l'armement des batteries en canons à tir accéléré;
Suppression des artilleries de corps;
Diminution du nombre des batteries à cheval.

Cela ressort, du moins, du discours prononcé le 12 janvier dernier, devant le Reichstag, par le général von Gossler, ministre de la guerre, pour obtenir les crédits nécessaires à ces transformations, et aussi des dispositions étudiées pour l'emploi de l'artillerie, dans les manœuvres exécutées en 1898 par les VIIe et X^e^ corps allemands :

« *Artillerie de campagne.* — ..... Nous sommes très satisfaits du matériel que nous avons adopté; il s'est bien comporté, et au 1er avril de cette année, toutes nos batteries auront reçu le nouvel armement. Aussi le moment est-il venu de se demander

si l'organisation de l'artillerie de campagne est en rapport avec le matériel perfectionné. A mon avis, non; tout outil perfectionné exige une nouvelle main-d'œuvre, une nouvelle organisation.

« Nous en étions restés aux principes de Napoléon Ier, qui, dans la plupart de ses batailles, obtenait la décision en tenant en réserve des masses d'artillerie, qui entraient en action pour couvrir de mitraille à petite distance le point décisif, et enlevaient ainsi la victoire. Maintenant que l'on possède un canon d'une grande justesse, à grande portée et à trajectoire très tendue, il faut l'employer dès le début de l'action, de manière à s'assurer immédiatement la supériorité sur le terrain de l'action.

« Il est donc probable que, dans les batailles de l'avenir, les lignes de batterie formeront l'ossature du dispositif de combat, et que l'artillerie ouvrira aux autres armes le chemin qui mène à la victoire.

« Pour obtenir ce résultat, pour établir de telles lignes d'artillerie et mettre en action de telles masses, il faut posséder une organisation qui garantisse le bon emploi de l'artillerie. Celle-ci ne sera maniable que si elle est groupée en unités assez petites pour que l'unité de direction du feu y soit assurée. C'est pourquoi le projet de loi affecte à chaque division une brigade d'artillerie de campagne, divisée en deux régiments, composés chacun de deux groupes de trois batteries.

« Je considère que cette organisation est celle qui répond le mieux à l'idéal que l'on recherche.

« J'ajouterai encore que par ce moyen la question si importante des ravitaillements en munitions sera certainement facilitée.

« Un point nouveau de cette organisation est la création de groupes de batteries d'obusiers de campagne. On prévoit l'affectation d'un de ces groupes à chaque corps d'armée comme devant entrer dans sa composition normale. . . . .

« L'obusier n'est pas plus lourd que le canon actuel. Naturellement, son calibre est plus fort et son projectile, grâce à la forte charge d'explosif qu'il renferme, est en état de produire rapidement un résultat décisif là où les obus explosibles des canons à trajectoire tendue n'auraient qu'un effet beaucoup moins rapide et moins efficace. Les obusiers assurent donc à l'artillerie de campagne ce qui lui manque à ce point de vue pour obtenir des résultats complets. »

D'après le projet de loi, le nombre des batteries de campagne serait porté à 574, en augmentation de 80 sur le nombre actuel.

Au début des manœuvres exécutées en 1898, chacun des VII[e] et X[e] corps allemands comprenait quatre divisions d'infanterie dont une provisoire. Une division de cavalerie était attachée au X[e] corps.

L'artillerie de ces deux corps comprenait les éléments suivants :

VII[e] corps. — 34 batteries, réparties comme il suit : artilleries divisionnaires, 23 batteries : 2 groupes montés à 3 batteries à chaque division (toutefois la 37[e] division provisoire n'avait que 5 batteries) : 1 groupe monté à 3 batteries, 1 groupe à cheval à 2 batteries; artillerie de corps, 11 batteries : 3 groupes montés à 3 batteries, 1 groupe à cheval à 2 batteries.

X[e] corps. — 35 batteries, réparties comme il suit : artilleries divisionnaires, 24 batteries : 2 groupes montés à 3 batteries à chaque division; artillerie de corps, 9 batteries : 4 groupes montés, 3 à 2 batteries, 1 à 3 batteries.— Division de cavalerie, 1 groupe à cheval à 2 batteries.

Au cours des manœuvres, les artilleries de corps reçurent les destinations suivantes :

VII[e] corps. — Pendant trois jours, un groupe d'artillerie de corps fut affecté à chaque division;

Pendant un jour, un groupe fut affecté à une seule division; les trois autres groupes restèrent à la disposition du général commandant le corps d'armée;

Le cinquième jour, deux groupes furent donnés à une division; les divisions d'aile reçurent chacune un autre groupe.

X[e] corps. — Les quatre premiers jours, l'artillerie de deux divisions fut portée à quatre groupes;

Le cinquième jour, le général garde deux groupes à sa disposition; les deux autres sont attribués à des divisions.

Dans ces manœuvres, on fit un large emploi de la marche en ligne de colonne de division, avec itinéraire distinct pour chaque division.

Le combat s'engagea presque toujours par divisions accolées.

Les dispositifs étudiés dans ces manœuvres montrent bien de quels côtés sont les préférences des Allemands : engager en même temps toutes leurs divisions, renforcer leurs artilleries divisionnaires et se passer d'artilleries de corps.

Sont-ils dans le vrai? Grave question que la guerre seule résoudra.

L'armement nouveau est la réponse du berger à la bergère; comme on voit, les Allemands ne sont pas en retard pour répondre à notre canon nouveau par un canon dit, lui aussi, à tir rapide; reste à savoir ce qu'il vaut par rapport à notre 75^{mm}.

La création de batteries d'obusiers répond à l'organisation définitive de nos batteries de 120 court.

Quant à la diminution du nombre de leurs batteries à cheval, c'est la conséquence pour nos voisins de la suppression des artilleries de corps. Les Allemands ne conserveraient plus de batteries de cette espèce que pour leurs divisions de cavalerie.

La question se pose d'ailleurs en France, de savoir si les batteries à cheval doivent être maintenues dans les artilleries de corps.

Reste donc deux points essentiels, où notre artillerie de campagne va se trouver en désaccord avec celle des Allemands :

L'augmentation notable du nombre des batteries dans les corps d'armée;

La suppression des artilleries de corps.

Devons-nous suivre les Allemands dans cette nouvelle voie?...

Je ne le pense pas... Ce serait même fâcheux. C'est ce que nous allons essayer de démontrer :

II.

NOMBRE DE PIÈCES A DONNER A UN CORPS D'ARMÉE.

Le nombre des pièces à mettre dans un corps d'armée n'est pas arbitraire; il repose sur des données positives, parfaitement justifiées. S'il en était autrement ce serait trop commode.

Ce nombre de pièces dépend :

a) D'abord de la nature du terrain sur lequel les hostilités *devront se dérouler*.

Il est bien évident que des armées devant opérer en basse Normandie, en Bretagne, en Vendée, n'ont pas besoin d'un aussi grand nombre de bouches à feu, que celles qui opéreraient en Beauce, en Champagne. D'ailleurs comment ferait-on pour utiliser beaucoup de canons, dans des pays où la circulation est pour ainsi dire impossible en dehors des routes et où la vue est limitée par les talus couverts de haies, qui séparent les propriétés. Des canons en grand nombre, dans de pareils pays, ne serviraient qu'à gêner les mouvements de l'infanterie.

b) Que même dans un terrain exceptionnellement favorable à l'artillerie, il est un nombre de bouches à feu à ne pas dépasser; c'est celui nécessaire pour garnir le front de combat du corps d'armée de manière à lui permettre d'agir contre un front sensiblement de même étendue. Dans l'état actuel, le front de combat d'un corps d'armée est estimé à 3 kilomètres; rarement il s'élargira; le contraire est plutôt à prévoir; par conséquent, 3 kilomètres est un chiffre à retenir.

c) De la vitesse de tir du canon et de l'étendue du front qu'une pièce peut battre efficacement sans déranger sa position initiale. Dans les canons à tir rapide, ces propriétés ont certainement été développées dans des proportions considérables; par conséquent, l'introduction d'un canon à tir rapide dans l'armement, doit avoir plutôt pour effet de diminuer le nombre des pièces dans un corps d'armée que de pousser à l'augmenter.

Sans avoir de données certaines sur notre 75^{mm}, il est présumable que la vitesse de tir a sextuplé; et que la gerbe du nouveau projectile est plus meurtrière que celle des obus de 90^{mm}...; autrement ce n'aurait pas été la peine de changer notre armement.

d) Qu'il est inutile d'exposer au feu un personnel nombreux, dont on peut se passer.

e) Plus il y a de canons dans une troupe, plus la consommation des munitions est grande; parfois sans profit réel, et plus, alors, les ravitaillements deviennent difficiles.

f) Enfin, n'oublions pas que si l'infanterie a besoin d'artillerie pour progresser, toute pièce ajoutée au nombre de celles strictement nécessaire pour produire l'effet déterminé, est un poids mort ajouté à ceux qui existent déjà... On se dit, une pièce ou deux de plus, qu'est-ce que cela peut bien faire?... Cela ne

gênera pas beaucoup. On se trompe étrangement, car chaque pièce entraîne à sa suite de 6 à 7 autres voitures pour le moins. Se rend-t-on compte que chaque groupe de batteries qui entre dans la composition d'un corps d'armée, représente plus de 100 voitures, en tenant compte des sections de munitions d'artillerie et de parc, qui ont pour mission de ravitailler les batteries, et que 100 voitures d'artillerie, avec les distances et l'allongement, occupent sur une route 2 kilomètres de long.

Nos corps d'armée sont déjà bien lourds, il y aurait donc plutôt intérêt à les alléger qu'à les alourdir davantage.

En résumé, les raisons que nous venons de faire valoir, doivent nous engager à diminuer le nombre des bouches à feu de nos corps d'armée, et non pas l'augmenter. Peu nous importe ce que font les Allemands; sous ce rapport, nous n'avons pas à les suivre. D'ailleurs connaissons-nous bien toutes leurs idées de derrière la tête?... En donnant une brigade d'artillerie à chaque division, qui sait si ce n'est pas avec l'intention d'en arriver plus tard, à dédoubler leurs divisions d'infanterie. Je ferai remarquer que leurs corps d'armée de manœuvres en 1898 comprenaient quatre divisions.

A un autre point de vue, peut-être se sont-ils rendu compte que leur canon à tir rapide était inférieur au nôtre, et pour racheter cette infériorité ont-ils décidé d'augmenter le nombre de leurs pièces.

Quoi qu'il en soit, un des avantages de l'armement de nos batteries de campagne en canons à tir rapide, serait de permettre de diminuer le nombre des pièces dans les corps d'armée, afin de donner à ces derniers une mobilité plus grande.

J'estime qu'avec 80 bouches à feu, on peut faire face à tout.

Dans l'hypothèse d'un théâtre d'opération idéal qu'on ne rencontrera jamais, et où ces 80 pièces trouveraient à se placer pour utiliser tous leurs moyens d'action, chacune d'elle aurait à battre :

50 mètres de front (en largeur) si le corps ennemi opposé s'étendait sur 4 kilomètres;

38 mètres de front (en largeur) si le corps ennemi opposé s'étendait sur 3 kilomètres;

25 mètres de front (en largeur) si le corps ennemi opposé s'étendait sur 2 kilomètres.

On sait que deux armées en présence occupent sensiblement des fronts égaux.

Quant à l'action de l'artillerie en profondeur, elle dépendra du nombre de coups qu'on voudra y consacrer, beaucoup plus que de celui des pièces employées.

Évidemment, sur un front dépassant 1500 mètres, on trouverait à placer davantage de pièces en batterie, mais à quoi cela servirait-il ; puisque avec 80, on peut rendre intenable une zone de 4 kilomètres de largeur sur une profondeur égale à la portée efficace du canon. Si non, à exposer un personnel précieux et à gaspiller davantage de munitions... L'essentiel c'est que ces 80 voraces soient largement approvisionnés et ne manquent pas de munitions. A cela on peut y pourvoir, en amenant davantage de caïssons sur le terrain.

Peu de canons avec beaucoup de munitions là est la solution.

III.

LES ARTILLERIES DE CORPS SONT-ELLES A CONSERVER OU A SUPPRIMER ?

La suppression des artilleries de corps est-elle à désirer ?..... Non. — Là encore, je me trouve en contradiction avec les Allemands. — Si j'avais voix au chapitre, je proposerais plutôt de les augmenter, au détriment des artilleries divisionnaires que je trouve trop largement dotées en canons.

Une division d'infanterie sans canons serait un outil sans tranchant; elle a donc besoin d'artillerie pour combattre, la chose ne fait pas l'ombre d'un doute. Sans canons, sa marche se trouverait à chaque instant arrêtée par les obstacles de toute nature qu'elle rencontrerait sur sa route; car ce n'est pas avec des balles seules, qu'on détruit un mur, une ferme, un talus, servant à la fois d'abri et d'appui à l'ennemi; cependant, ce sont là choses qu'on rencontre fréquemment sur un champ de bataille quelconque, et qu'il faut enlever si l'on veut progresser. Le canon

a justement cette propriété, c'est de briser par son feu et de rendre intenable ces abris de toutes sortes, contre lesquels la balle est impuissante. Par conséquent, toute troupe d'infanterie qui marche à l'ennemi, doit être secondée par du canon.

Ce premier point établi, il s'agit de déterminer le nombre de ces canons, en un mot, de faire la part des artilleries divisionnaires et des artilleries de corps.

Dans le paragraphe précédent nous avons conclu à 80 bouches à feu pour le corps d'armée que nous proposerions de répartir comme il suit :

Deux artilleries divisionnaires à 4 batteries, de 4 pièces chacune, (nous ferons voir plus loin pourquoi, avec le canon à tir rapide, nous donnons la préférence à la batterie à 4 pièces).

Soit une batterie par régiment d'infanterie.

Deux artilleries de corps à 6 batteries de 4 pièces, formant une brigade commandée directement par le général commandant l'artillerie.

Avec quatre batteries, une division aura suffisamment de canons pour tâter l'ennemi et engager l'action; en lui en donnant davantage, on s'exposerait à paralyser sa marche, car, dans bien des cas, ces batteries viendraient gêner ses mouvements.

Si, dans certaines circonstances, l'artillerie d'une division est insuffisante pour atteindre un résultat assigné, il appartient au commandant du corps d'armée de le prévoir et de renforcer en conséquence l'artillerie de cette division par des groupes tirés des artilleries de corps.

A la guerre, le rôle d'une division varie continuellement, suivant le terrain et la mission tracée; tantôt une division aura besoin d'une nombreuse artillerie; tantôt au contraire, elle ne sera à même que d'en employer peu. C'est, nous le répétons, au commandement à se rendre compte de ses besoins et à donner à chaque division tous les éléments qui lui sont nécessaires pour accomplir sa tâche.

Est-ce que pour certaines opérations de guerre on ne met pas tout ou partie de la brigade de cavalerie du corps d'armée, à la disposition et sous les ordres d'un général commandant une division d'infanterie?

Eh bien! pourquoi n'agirait-on pas de même avec l'artillerie de corps?

Pour mieux préciser encore, prenons un exemple :

Le terrain sur lequel le corps d'armée doit se mouvoir présente deux zones bien différentes : l'une est boisée, couverte; l'autre, au contraire, est en glacis. Il est bien clair que la division qui opérera dans les parties couvertes ne pourra employer qu'une faible portion d'artillerie; tandis que celle qui évoluera en plaine sera à même d'en utiliser davantage.

Supposons, dans l'exemple ci-dessus, que toute l'artillerie soit répartie entre les deux divisions et qu'il n'y ait pas d'artillerie de corps, que se passera-t-il?

L'une des divisions aura ses mouvements gênés par l'excédent de son artillerie; l'autre, au contraire, en manquera. Il y a bien un remède à cela, dira-t-on, — mais, comme il est mauvais, je ne le conseillerai pas, — c'est de faire passer momentanément un certain nombre de batteries d'une division dans l'autre; autrement dit : découvrir Pierre pour recouvrir Paul, ce qui, comme chacun sait, a ses inconvénients.

Avec une artillerie de corps, qui n'est là que comme appoint, il n'en serait pas de même.

L'inconvénient le plus grave résultant de la suppression de l'artillerie de corps, c'est de priver le commandement d'un facteur important, qui lui permet d'intervenir d'une façon efficace sur le champ de bataille, à son heure, en portant sa réserve d'artillerie là où il veut produire un effet décisif. Privez-le de cette réserve d'artillerie qu'il a aujourd'hui entièrement dans la main, il lui faudra alors du temps pour rassembler les éléments nécessaires à l'opération qu'il projette, opération qu'il n'aura souvent de chance de réussir qu'autant qu'il en saisira le moment opportun.

Des considérations ci-dessus nous tirerons les conclusions suivantes :

L'artillerie d'une division doit être peu nombreuse, faire corps intime avec sa division pour mieux la seconder; on ne doit jamais l'en séparer.

Par contre, l'artillerie de corps doit être nombreuse et rester toujours dans la main du général commandant le corps d'armée,

qui en disposera à son gré et suivant les circonstances, tout comme il le fait de sa brigade de cavalerie.

Ces prémisses posées, nous allons étudier maintenant l'organisation à donner à l'arme.

IV.

ORGANISATION A DONNER A L'ARTILLERIE.

L'organisation régimentaire en vigueur présente divers inconvénients, savoir :

En temps de paix, les batteries sont groupées plutôt pour avoir des régiments symétriques que pour correspondre aux formations de guerre, de là résulte :

Que les chefs du temps de paix ne sont pas toujours ceux du temps de guerre.

Les artilleries divisionnaires ne sont mises qu'exceptionnellement à la disposition des généraux commandant les divisions d'infanterie ; cependant, ce sont ces derniers qui en auront la direction et l'emploi en cas de guerre.

Les généraux commandant les divisions de cavalerie disposent de leur artillerie en tout temps ; pourquoi ne pas donner la même action à ceux d'infanterie ?

A la mobilisation, les régiments sont disloqués ; des batteries vont à droite, d'autres vont à gauche.

Les sections de munitions devant, le cas échéant, servir à recompléter les batteries qui ont subi des pertes en hommes et en chevaux, on peut être amené à faire passer des hommes d'un régiment dans l'autre, ce qui exige des formalités et complique mal à propos les écritures.

La logique, si nous étions une bonne fois logiques, consisterait à former autant de régiments que nous avons de groupements bien définis sur le pied de guerre. Seulement, à procéder de la sorte, il y a un écueil à éviter, car tout régiment, pour fonctionner d'après les idées reçues, réclame un certain nombre d'éléments non combattants ; or, si l'on augmente le nombre des régiments, on augmentera de ce fait les non-valeurs, qu'il faudrait, au contraire, s'attacher à diminuer.

Néanmoins, j'estime qu'il est possible de grouper, en temps de paix comme en temps de guerre, les batteries appelées à marcher ensemble, sans tomber dans l'écueil que nous venons de signaler.

Pour cela, voici ce qu'il conviendrait de faire :

Il faut considérer la brigade comme étant un régiment unique, administré par un général de brigade, dans lequel les divers groupements de batteries, imposés par le service de guerre, jouiraient d'une indépendance relative : indépendance en quelque sorte analogue à celle dont jouissent les groupes à cheval attachés aux divisions de cavalerie indépendante.

Chacun de ces groupes serait commandé par son chef direct, qui aurait en matière de commandement, de police, de discipline et d'instruction militaire tous les droits d'un chef de corps actuel.

La brigade d'artillerie n'aurait qu'un centre administratif auquel seraient attachés les divers groupes qui en font partie, et, pour simplifier les formalités administratives, il faudrait ne pratiquer qu'une seule espèce de comptabilité : celle possible en temps de guerre.

Dans cet ordre d'idées, voici l'organisation à donner à une brigade d'artillerie, suivant le cas :

a) État-major et section hors rang.

b) Artillerie de la 1re division.

c) Artillerie de la 2e division.

d) Artillerie de la 3e division (6e et 20e corps).

La brigade d'Alger comprendrait 4 groupes, un par province.

e) Artillerie de corps no 1.

f) Artillerie de corps no 2. Dans hypothèse où l'on réduirait le nombre actuel des batteries divisionnaires et que l'on augmenterait, comme nous le proposons, le nombre des batteries de corps.

g) Artillerie d'armée, si l'on en vient à rétablir cet élément réclamé par quelques stratèges; les artilleries d'armée seraient rattachées aux brigades riches en réservistes et en chevaux.

h) Artillerie de la e division de cavalerie.

i) Groupe alpin no .

k) Parc d'artillerie.

Il faut supprimer le mot *école d'artillerie*, qui ne rime plus à rien, et lui substituer le mot *parc*, qui définit mieux le service qui incombe aujourd'hui aux écoles d'artillerie.

Le groupe stationné en Corse serait rattaché à la 15e brigade.

Les hommes d'une même brigade porteraient tous le numéro de la brigade dont ils font partie, avec un autre insigne fixé à la coiffure pour indiquer le groupement auquel ils appartiennent.

On distingue bien entre eux les escadrons d'un même régiment de cavalerie, pourquoi ne distinguerait-on pas de même les diverses formations d'artillerie d'un corps d'armée?

Il n'y aurait qu'un *étendard* pour la brigade.

Étant données les raisons que nous avons fait valoir dans les chapitres précédents, nous proposons les éléments ci-après pour la brigade normale d'un corps d'armée :

1° Artillerie de la 1re division : 4 batteries, commandées par un lieutenant-colonel ;

2° Artillerie de la 2e division : 4 batteries, commandées par un lieutenant-colonel ;

3° Artillerie de corps n° 1 : 6 batteries, commandées par un colonel ;

4° Artillerie de corps n° 2 : 6 batteries, commandées par un colonel.

Total : 20 batteries, toutes à 4 pièces. Nous dirons plus loin pourquoi il faut réduire les batteries à 4 pièces.

Maintenant la question suivante se pose :

De combien de batteries faut-il composer le groupe proprement dit ?

Dans ces dernières années, le nombre des batteries de campagne confiées à un chef d'escadron a varié de 4 à 2.

En principe, 2 batteries c'est bien peu ; 3 est un bon chiffre ; 4 est un nombre à ne pas dépasser ; partant de ces données, nous proposons un seul chef d'escadron pour les artilleries divisionnaires, adjoint au lieutenant-colonel, et deux pour les artilleries de corps ; ou bien deux ou trois, en réduisant tous les groupes à 2 batteries.

V.

DÉTAILS D'ORGANISATION.

		OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS.	BRIGADIERS et canonniers.
	ÉTAT-MAJOR ET SECTION HORS RANG.			
»	Général commandant	1	»	2
	Officier d'ordonnance	1	»	1
	Planton	»	»	1
Commandement.	Chef d'état-major (commandant)	1	»	1
	Capitaine adjoint	1	»	1
	Secrétaires et plantons	»	1	3
Mobilisation et formations de dépôt.	Chef d'escadron (A)	1	»	1
	Capitaine adjoint (commande et administre le personnel de la section hors rang)	1	»	1
	Secrétaires	1	2	2
Administration.	Chef d'escadron major	1	»	1
	Capitaine adjoint (A)	1	»	1
	Secrétaires et planton	»	1	3
Trésorerie.	Capitaine trésorier (A)	1	»	1
	Lieutenant adjoint	1	»	1
	Secrétaires et garde-caisse	»	1	4
Habillement.	Capitaine d'habillement (A)	1	»	1
	Lieutenant adjoint (chargé plus spécialement de l'armement et du harnachement)	1	»	1
	Secrétaire et gardes-magasins	»	2	5
Service de santé et infirmerie des hommes.	Médecins	3	»	3
	Surveillants et infirmiers	»	1	5
Service vétérinaire et infirmerie des chevaux.	Vétérinaires	3	»	3
	Surveillants et infirmiers	»	1	1
	(Le service des chevaux malades sera fait par des canonniers désignés à cet effet, à raison d'un homme pour quatre chevaux.)			
Casernement.	Adjudant et maréchal des logis adjoint	»	2	»
	Ouvriers (2 en fer, 2 en bois, 1 peintre vitrier, 1 maçon plafonneur, 2 lampistes)	»	»	8
	A reporter	18	11	51

(A) Emplois qu'on pourrait confier à des officiers retraités, par mesure économique.

		OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS.	BRIGADIERS et canonniers.
	Report.....	18	11	51
Remonte.	Lieutenant (également secrétaire de la Commission des ordinaires)................	1	»	1
	Employés permanents : 2 sous-officiers, 2 brigadiers, 4 canonniers..................	»	2	6
	Employés non permanents : d'après les besoins.			
Commission des ordinaires.	Lieutenant secrétaire (celui de la remonte)...	»	»	»
	Secrétaires et gardes-magasins.............	»	1	2
Musique.	Chef et sous-chef..........................	1	1	1
	Musiciens..................................	»	»	24
	Elèves.....................................	»	»	12
Escrime.	Maître d'escrime...........................	»	1	»
	Moniteurs dont 1 brigadier rengagé (1)......	»	»	5
Trompette.	Maréchal des logis.........................	»	1	»
Vaguemestre.	Maréchal des logis.........................	»	1	»
Administration de la section.	Maréchal des logis chef....................	»	1	»
	Fourrier...................................	»	1	»
	1 perruquier et 2 cuisiniers................	»	»	3
Armuriers.	Chef armurier..............................	»	1	»
	Brigadier rengagé (1)......................	»	»	1
	Ouvriers...................................	»	»	4
Bottiers.	Même organisation que ci-dessus, sauf que le maître bottier aura rang de maréchal des logis..................................	»	1	5
Tailleurs.	*Idem*, sauf que le maître tailleur aura rang de maréchal des logis....................	»	1	5
Selliers.	*Idem*, sauf que le maître sellier aura rang de maréchal des logis....................	»	1	5
Parc d'artillerie.	Lieutenant-colonel directeur...............	1	»	1
	Chef d'escadron adjoint, directeur de l'annexe (A).....................................	1	»	1
	Capitaines : 1 (service du matériel), 1 (service des armes et du harnachement) 1 pour l'annexe....................................	3	»	»
	Gardes (comptable, matériel, artificier et annexe).....................................	4	»	»
	Contrôleur d'armes.........................	1	»	»
	Ouvriers d'état (1 en bois, 1 en fer)........	»	2	»
	Mécaniciens : chef et sous-chef............	»	2	»
	Artificiers : chef et sous-chef............	»	2	»
	Bibliothécaire : maréchal des logis..........	»	1	»
	Secrétaire et planton......................	»	»	2
	TOTAUX........	30	31	132

(A) Emplois qu'on pourrait confier à des officiers retraités, par mesure économique.
(1) Il faut éviter de multiplier les brigadiers réservistes de cette espèce ; c'est pourquoi ne combler les vacances qu'avec des rengagés.

Ces chiffres peuvent paraître élevés, mais il importe avant tout de débarrasser les batteries de tous ceux qui figurent dans leur effectif et qui n'y font aucun service.

État-major d'une artillerie divisionnaire ou de corps.

1 colonel ou lieutenant-colonel, commandant.
1 ou 2 chefs d'escadron pour commander les groupes de batteries.
1 capitaine adjoint au chef de corps (faisant office de major et d'adjudant-major).
1 lieutenant chargé des détails.
1 adjudant d'état-major.
1 brigadier trompette rengagé; sinon, pas.
2 canonniers secrétaires.

Ce personnel sera ajouté à l'effectif de la 1re batterie du 1er groupe, à l'exception des chefs d'escadron, qui compteront à l'effectif de la 2e batterie de leur groupe.

Effectif d'une batterie montée : pied de paix.

4 OFFICIERS.

1 capitaine dans les batteries de numéro impair; 2 dans les batteries de numéro pair.
3 lieutenants ou sous-lieutenant dans les batteries de numéro impair; 2 seulement dans celles de numéro pair.

En résumé, 3 capitaines et 5 lieutenants pour deux batteries. A la rigueur, 3 officiers (1 capitaine et 2 lieutenants) sont suffisants pour assurer le service d'une batterie en temps de paix; en temps de guerre, on y ajoutera un officier de réserve. Mais, si nous proposons 4 officiers pour le cadre, c'est pour faire face aux nombreuses formations auxquelles l'artillerie doit procéder à la mobilisation, formations qui comprennent presque autant d'unités qu'elle en entretient en temps de paix.

Conserver le cadre actuel, 2 capitaines et 3 lieutenants par

batterie, c'est onéreux pour le budget, à moins qu'on n'y fasse compter pour ordre les capitaines et les lieutenants occupant des fonctions dans les divers états-majors de la brigade.

En diminuant un peu le nombre des officiers subalternes, on favorisera l'accès de ces derniers au grade supérieur; il leur faudra moins de temps pour arriver à cet échelon.

Les officiers en surnombre seront utilisés dans l'intérêt du service.

110 HOMMES DE TROUPE :

1 adjudant;
1 maréchal des logis chef;
8 maréchaux des logis : 4 chefs de pièce, 1 garde-parc, 1 fourrier, 2 haut le pied;
8 brigadiers, dont 1 faisant fonctions de fourrier; le grade hybride de brigadier-fourrier est à supprimer; un simple brigadier peut très bien le remplacer;
44 servants, dans lesquels seront compris : 4 artificiers, 4 ouvriers en fer, 2 ouvriers en bois, 1 tailleur, 1 bottier, 1 perruquier, 1 garde-magasin;
48 conducteurs, dont 1 trompette, 1 maréchal ferrant, 1 sellier et N ordonnances.

110

Ajouter à la première batterie de chaque groupe, un brigadier maréchal ferrant; dans les artilleries de corps, l'un des brigadiers sera remplacé par un maréchal des logis.

Comme on pourrait trouver que nous réduisons de beaucoup le nombre des trompettes, des maréchaux et des selliers, nous dirons que c'est intentionnellement et pour ne pas exagérer le nombre des réservistes de ces catégories, qui encombrent aujourd'hui les batteries de dépôt sans profit réel pour la mobilisation. Avec moitié des nombres actuels, on peut satisfaire aux exigences du service en temps de paix et il y en aura encore de trop pour compléter les formations de guerre.

Comme effectif en chevaux, il ne faut pas descendre au-dessous de 75, afin que chaque batterie puisse en tout temps atteler sa batterie de tir.

Si l'on veut qu'une batterie se présente avantageusement sur le champ de bataille, il faut que le capitaine y arrive avec une batterie de tir, qu'il aura préparée et dressée à loisir en temps de paix; c'est d'autant plus important, que le maniement du canon et de ses accessoires sont plus délicats.

Introduire dans cette batterie des réservistes et des chevaux de réquisition qu'on n'aura pas eu le temps de dresser, c'est courir gros risques et amoindrir sa force dans les premiers combats. Les réservistes et les chevaux de réquisition ne doivent servir au début qu'à former l'échelon et le train régimentaire[1].

Avec 75 chevaux par batterie, deux batteries réunies donneront la possibilité de former une batterie sur le pied de guerre, excellente chose pour développer l'instruction du personnel.

VI.

NOMBRE DE PIÈCES A DONNER A LA BATTERIE.

Avec le canon à tir rapide, doit-on conserver la batterie à 6 pièces, ou la réduire à 4?

Nous avons déjà indiqué notre préférence à ce sujet; la batterie doit être à 4 pièces, et voici pourquoi :

La batterie à 4 pièces est plus souple, plus maniable, elle demande moins d'espace pour se mouvoir.

Elle est également plus facile à commander, à diriger et à surveiller.

Elle réclame moins de personnel.

Sur le champ de bataille, la batterie à 4 pièces trouvera plus facilement à se placer, et pourra prendre de grands intervalles entre chaque pièce; avec 6 pièces, c'est déjà plus difficile.

Elle exposera au feu moins de personnel et moins de matériel, ce qui diminuera ses pertes.

La batterie à 4 pièces permettra d'augmenter le nombre des

---

[1] Une batterie sur le pied de guerre se fractionne en trois éléments : la *batterie de tir* qui agit par son feu ; l'*échelon* qui suit à distance pour réapprovisionner, et le *train régimentaire*.

caissons, et par suite, celui des munitions, ce qui a une grande importance avec un canon qui les consomme aussi rapidement.

Le prix de revient d'une batterie à 4 pièces est inférieur à celui d'une batterie à 6 pièces.

Maintenant, si nous envisageons l'action d'une batterie quelconque sur un champ de bataille, nous voyons que les tirs qu'elle aura à exécuter comportent deux périodes distinctes :

La période de réglage et la période destructive.

Que la batterie ait 6 pièces, ou qu'elle en ait 4, la période de réglage aura la même durée; car dans l'une comme dans l'autre de ces batteries, ce sont maintenant les pièces qui attendent les commandements du capitaine, et non plus le capitaine qui attend, comme dans le 90^{mm} par exemple, que ses pièces soient prêtes [1].

Le temps consacré à la période destructive sera également court, et presque toujours moindre que celui employé au réglage. Ce temps sera également le même dans les deux espèces de batteries, toutes les fois que la largeur de la zone à battre ne dépassera pas 100 mètres, cas le plus fréquent à la guerre; parce que nous avons admis que la nouvelle pièce pouvait battre, sans déplacer sa direction, un front sensiblement égal à 25 mètres, 50 mètres avec fauchage; or, le fauchage ne retarde pas le tir d'une façon appréciable; dans ces conditions, une batterie de 4 pièces en, répartissant son feu, pourra battre quatre fois cette largeur, soit 200 mètres.

Si le projectile était moins puissant que nous le supposons, le raisonnement serait le même; seulement, la largeur de la zone battue serait réduite en proportion.

De ce qui précède, il ressort que le seul avantage de la batterie à 6 pièces, sur celle de 4, consiste à lui permettre de battre simultanément un front supérieur d'un tiers, à celui que peut battre dans les mêmes conditions une batterie de 4 pièces.

Mais lorsque le front à battre assigné à la batterie sera inférieur à 200 mètres, le feu de la batterie de 6 pièces aura une

---

[1] Avec le 90^{mm}, 6 pièces étaient nécessaires pour ne pas retarder le réglage dont il importe d'abréger la durée, et pour produire un feu assez nourri lorsqu'on passait au tir d'efficacité.

densité plus grande qu'il n'est nécessaire, et nuisible en ce sens que ce sera la batterie la moins bien approvisionnée qui consommera le plus de munitions, pour produire le même effet.

Ce sont toutes ces raisons qui nous ont amené à donner la préférence à la batterie à 4 pièces; mais si nous demandons qu'on réduise le nombre des pièces dans la batterie, c'est à la condition que l'on augmente le nombre des caissons.

La nouvelle batterie devrait comprendre 4 pièces et 12 caissons, au lieu de 6 pièces et 9 caissons, soit une voiture de plus, augmentation qu'on peut admettre.

N'oublions pas qu'en 1870, les batteries de 4 étaient approvisionnées à plus de 1200 coups [1], et qu'elles ont souvent manqué de munitions avec un canon se chargeant par la bouche et qui tirait moins vite que le nouveau canon. On ne saurait donc donner un approvisionnement moindre aux nouvelles batteries.

VII.

ORGANISATION DU SERVICE.

Comme on pourrait croire que l'organisation que nous préconisons pour l'artillerie de campagne, comme étant la seule logique, présenterait dans sa mise en pratique de nombreuses difficultés, je vais aller au-devant des objections et indiquer la manière de les surmonter.

Service de place; gardes extérieures. — Commandé à tour de rôle, d'après le nombre des batteries existant dans la place, à raison d'une batterie par jour.

Exemple :

Artillerie de la 1re division, 4 batteries, 4 jours = 1, 2, 3, 4.
— 2e — 4 — 4 — = 5, 6, 7, 8.

Artillerie de corps nº 1, 6 batteries, 6 jours = 9, 10, 11, 12, 13, 14, etc., et ainsi de suite; puis le tour recommencerait.

---

[1] Exactement 1268.

Corvées extérieures; générales; travail. — Même façon de procéder, en éliminant les jours fériés.

Gardes de police. — Réparties comme il est dit ci-dessus entre les batteries qui occupent un même quartier.

Les corvées incombant à chacune des artilleries, telles que fourrage, pain, etc., seraient échelonnées de façon à éviter les encombrements.

Les *manèges*, le *gymnase*, la *salle d'escrime*, les *salles de bains*, seraient répartis entre les diverses artilleries, en tenant compte du nombre de leurs batteries et en faisant varier de temps à autre les heures.

Les *salles de discipline* d'un quartier seraient à la disposition des unités logées dans ce quartier.

Autant que possible, on affecterait une *cuisine* à chacune des artilleries, pour que chacune restât maîtresse chez elle.

Admettre une *cantine* pour l'état-major et la section hors rang, et une par artillerie.

Installer dans chaque quartier un *cercle* et une *bibliothèque* pour les sous-officiers.

Les *écoles* (sous-officiers, 1re et 2e divisions; canonniers, enseignement primaire) seraient communes à toutes les troupes de la brigade occupant une même garnison.

Les cours auraient lieu le soir après la soupe, pour ne pas gêner le service.

La *remonte,* ne devrait jamais comprendre qu'un très petit nombre de chevaux : ceux aptes à monter des officiers ou qui sont difficiles. Les autres, quelques jours après leur arrivée et après un débourrage sommaire, seraient livrés aux batteries, qui achèveraient leur dressage.

Services médicaux. — Lorsque la brigade serait tout entière stationnée dans la même localité, comme c'est le cas général, on n'installerait qu'une seule *infirmerie* pour les *hommes,* et qu'une seule *infirmerie* pour les *chevaux*. Des annexes seraient seulement organisées, lorsque la brigade serait coupée en plusieurs tronçons (2e, 6e, 14e et 20e brigades).

Lorsque les éléments d'une brigade occuperaient plusieurs quartiers, un médecin et un vétérinaire désignés par les chefs de

service iraient y passer la visite, aux heures fixées par le commandant de la brigade. Pendant les manœuvres à cheval et les exercices de tir, un médecin et un vétérinaire se tiendraient sur le terrain, ou à proximité, pour parer aux accidents.

Ateliers. — Pour permettre aux différents *ateliers* de fonctionner, chaque batterie fournirait une semaine sur deux : un ouvrier au tailleur, un ouvrier au bottier, un ouvrier au sellier; de telle sorte que ces ateliers aient toujours le même nombre d'ouvriers.

Ces hommes ne seraient sous aucun prétexte distraits de leur travail pendant la semaine qu'ils doivent passer à l'atelier.

Avec les cinq de la section hors rang, cela ferait 15 ouvriers par atelier, dans une brigade à 20 batteries, ce qui paraît suffisant.

Défense formelle d'augmenter la proportion arrêtée ci-dessus.

Dans le cas où le personnel désigné deviendrait insuffisant, les ateliers seraient renforcés par des réservistes professionnels, convoqués spécialement pour cela, ou par la main-d'œuvre civile.

Habillement. — Le service de l'habillement, réclamant un personnel nombreux, au printemps et à l'automne, pour battre, brosser et poudrer les nombreux effets tenus en réserve, les batteries prélèveraient ce personnel sur leur effectif, pour le mettre à la disposition du capitaine d'habillement, pendant le temps nécessaire à l'opération.

Service du parc. — Moitié des artificiers et moitié des ouvriers en bois et en fer seraient à la disposition du directeur du parc pour les besoins de son service. Ce personnel serait changé tous les mois, et même plus souvent, de manière à le faire rentrer dans le rang à tour de rôle.

De même, dans le cas où ce personnel ne serait pas suffisant, on convoquerait des réservistes titulaires de ces emplois.

Divers. — En un mot, on prendrait des mesures pour que les employés de diverses sortes ne s'éternisent pas dans leurs fonctions, comme cela a lieu trop souvent. Ainsi par exemple, je

voudrais voir remplacer à la date du 1er juillet tous les ordonnances libérables, pour faire rentrer dans le rang, et reprendre contact avec la vie militaire, ceux appelés à disparaître.

Mesures administratives. — Le conseil d'administration serait présidé, à tour de rôle, par l'un des colonels ou des lieutenants-colonels de la brigade. Sa composition serait la suivante :

Le major, le trésorier, l'officier d'habillement, l'adjudant de casernement, membres fixes ;

1 chef d'escadron et autant de capitaines-commandants qu'il y a de groupements d'artillerie, de manière que chaque groupement soit représenté dans le conseil.

Les mesures de principe seraient soumises à l'approbation du général.

Les pièces émanant du conseil, à l'exception des délibérations, ne porteraient que trois signatures seulement : celle de l'officier qui établit la pièce et qui en certifie l'exactitude ; celle du major, qui vérifie ; enfin, celle du président du conseil comme légalisation des deux autres et pour donner un caractère d'authenticité à la pièce.

A quoi bon celle des autres membres, si ce n'est à retarder l'envoi des pièces.

Il n'y aurait qu'une caisse, celle du trésorier, la caisse du conseil est inutile.

Chaque artillerie adresserait, chaque jour, une situation-rapport au général commandant la brigade.

Chaque artillerie divisionnaire (d'infanterie ou de cavalerie) en adresserait également une, à des époques déterminées, au général commandant la division dont elle fait partie.

Le rapport de la place serait établi par la brigade, excepté dans les détachements.

L'officier de détail de chaque artillerie réunirait, chaque jour, à l'heure du rapport, les pièces à faire parvenir au major, au trésorier, à l'officier d'habillement et à la commission des ordinaires.

Il résumerait les bons de pain et les bons de fourrage.

Le jour du prêt, il passerait chez le trésorier pour toucher la solde des batteries, ainsi que celle des sous-officiers rengagés, puis remettrait cette solde aux parties intéressées, après avoir

opéré les retenues prescrites pour la commission des ordinaires et pour l'infirmerie des hommes.

L'officier de détail serait l'intermédiaire obligé entre les batteries et le major, pour tout ce qui concerne la comptabilité et l'administration, fonctions qu'il remplirait également en temps de guerre.

En formant un tout administratif, de l'état-major, du parc et de la section hors rang, on simplifierait beaucoup les écritures. Que d'états de solde, que de bons de fourrages en moins à établir..., etc. !

Les folios du personnel seraient entre les mains des chefs de corps ou de service (officiers supérieurs) pour tous les officiers placés sous leurs ordres. Le général ne conserverait par devers lui que ceux des chefs de corps ou de service.

VIII.

INDÉPENDANCE A PRÉVOIR POUR LES DIFFÉRENTS GROUPEMENTS.

De ce qui précède, il ressort clairement que, dans l'organisation proposée, on peut donner une indépendance très grande aux divers éléments d'une brigade d'artillerie, indépendance que nous pouvons comparer à celle dont jouit l'artillerie d'une division de cavalerie.

Tout en restant soudées à la brigade pour l'administration et une partie de leur instruction technique, les artilleries divisionnaires d'infanterie devraient être mises sur le même pied que les artilleries des divisions de cavalerie.

Chaque artillerie divisionnaire d'infanterie devrait résider dans la région affectée à sa division ; ce n'est peut-être pas commode à obtenir, étant donnée l'assiette actuelle des casernements; mais, avec de la bonne volonté, en déplaçant quelques régiments de cavalerie et en faisant quelques sacrifices pécuniaires, on y arriverait certainement.

Comment veut-on que nos généraux apprennent à se servir de leur artillerie s'ils ne l'ont qu'exceptionnellement à leur disposition? Vraiment on oublie trop vite 1870, guerre dans laquelle l'artillerie n'a pas été dirigée, souvent mal employée et quel-

quefois pas du tout utilisée, comme le 18 août, par exemple, où nous avons laissé vingt belles batteries d'artillerie à ne rien faire, tandis que l'artillerie allemande écrasait notre droite.

On a jugé utile de donner en tout temps son artillerie à un général commandant une division de cavalerie; c'est fort bien; mais c'est encore plus utile pour celui placé à la tête d'une division d'infanterie.

A la mobilisation, on formerait, comme maintenant, les unités nécessaires au fonctionnement du parc : sections de munitions d'infanterie, d'artillerie et de parc; on formerait également des batteries de dépôt.

Notre étude n'entrera pas dans le détail des formations de guerre; elle s'arrêtera là.

L'artillerie territoriale serait naturellement rattachée à la brigade active, ses éléments groupés comme il suit :

Batterie à pied.
Batterie de sortie.
Sections de munitions diverses.
Batteries de dépôt.

Que l'on compare cette organisation à celle qui nous régit, et l'on verra combien elle est plus souple, plus rationnelle, plus économique, moins paperassière, et combien elle faciliterait les relations de service.

RÉSUMÉ.

Résumons-nous et indiquons les changements qu'il y aurait lieu de faire subir à notre artillerie de campagne :

— Grouper nos batteries en temps de paix de la même façon qu'en temps de guerre, par une organisation mieux entendue.

— Augmenter le nombre des batteries destinées aux artilleries de corps.

— Par contre, diminuer le nombre des batteries divisionnaires d'infanterie.

— Donner à ces dernières une indépendance équivalente à celles des batteries à cheval attachées aux divisions de cavalerie indépendante.

— Corser davantage les effectifs des batteries, pour qu'elles puissent constituer et atteler en temps de paix leur batterie de tir. En diminuer le nombre si c'est nécessaire; il est préférable d'entretenir moins de batteries, pourvu qu'elles soient bonnes, que d'en avoir beaucoup de médiocres, comme c'est le cas général. Il est des effectifs au-dessous desquels il n'est pas permis de descendre, si l'on veut préparer sérieusement son personnel à la guerre.

— Réduire à 4 le nombre des pièces d'une batterie.

— Enfin, supprimer les batteries à cheval qui font partie des artilleries de corps.

Commandant Rageot.



LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE (1740-1748).

CAMPAGNE DE SILÉSIE (1741-1742)[1].

La diète de Pressburg. — Campagne de Moravie et de Bohême (1741-1742). — Bataille de Czaslau. — Préliminaires de Breslau. — Traité de Berlin.

IV.

LES DÉBUTS DE LA CAMPAGNE.

1. Reprise des hostilités.

Après la prise de Prague, au lieu de se porter résolument au devant de l'armée du grand-duc, les franco-bavarois avaient attendu dans cette ville l'arrivée du maréchal de Belle-Isle[2] (29 novembre 1741) et y étaient restés dans une inaction presque complète. L'approche de l'hiver, le désir de ménager les troupes, le manque de magasins empêchèrent même Belle-Isle de se décider à prendre résolument l'offensive. A la nouvelle de la retraite du grand-duc, il maintint le gros de l'armée dans ses quartiers d'hiver, porta un petit corps français, sous les ordres de Polastron, sur les bords de la Sazawa et détacha

[1] Voir les livraisons de 1899.

[2] Frédéric II, *Histoire de mon Temps,* ne manque pas de décocher en passant un trait à Belle-Isle : « Le maréchal de Belle-Isle, dit-il, que la sciatique avait retenu à Dresde tant que les affaires parurent critiques en Bohême, se rendit à Prague d'abord après sa reddition ».

d'abord d'Aubigné sur Pisek, puis une partie des Saxons sur Kaurim afin de rétablir les communications avec la haute Autriche.

D'Aubigné, se croyant trop faible, marcha avec une si grande circonspection qu'il laissa au grand-duc le temps de lui barrer la route, et s'arrêta à Protiwin. Les Saxons, qu'on renforça, devaient pousser sur Deutsch-Brod et s'établir en se reliant au corps du prince héritier d'Anhalt, dans les cercles de Czaslau et de Chrudim, couverts sur leur front par la Sazawa.

Devant la supériorité numérique des alliés, Lobkowitz s'était replié prudemment sur Iglau.

Mais d'Aubigné ayant informé Belle-Isle que le grand-duc semblait vouloir se porter contre lui, le maréchal lui envoya, en même temps que toutes les troupes dont il disposait, l'ordre de pousser sur Budweis, pendant que les Saxons et Polastron marchaient sur Deutsch-Brod.

A ce moment, du reste, Belle-Isle, prétextant l'état de sa santé, demanda au cardinal d'être relevé de son commandement qu'on donna au maréchal de Broglie[1]. Dès son arrivée, Broglie changea toutes les dispositions de son prédécesseur et rassembla son armée à Pisek, où d'Aubigné s'était replié à la nouvelle de l'approche des Autrichiens. Il ne se décida même pas à en bouger, lorsque le grand-duc se fut retiré sur Budweis, d'où il coupait les communications avec la haute Autriche où les franco-bavarois de Ségur et de Minuzzi durent bientôt plier devant les attaques de Khevenhüller.

L'Électeur de Bavière avait à la même époque quitté l'armée pour se rendre par Dresde et Munich à Mannheim, où il était plus à portée de Francfort et plus à même de s'occuper de son élection. Ses chances avaient considérablement augmenté du reste depuis la prise de Prague.

Mais le 30 décembre 1741, Khevenhüller avait pris l'offensive, passé l'Enns en trois endroits, conquis la haute Autriche, attaqué Linz où Ségur et Minuzzi s'étaient enfermés et menacé les États de l'Électeur. Consterné de ce revers inattendu, hors d'état

---

[1] Frédéric n'est guère plus gracieux et plus indulgent pour le maréchal de Broglie que pour Belle-Isle. Il traite peu respectueusement le maréchal de Broglie de « *vieux paralytique* ».

d'augmenter son armée, Charles-Albert implora l'assistance des rois de Prusse et de Saxe qui seuls pouvaient le sauver. Pour arriver à ce résultat il fallait, d'après lui, jeter au plus vite les Prussiens de Schwerin et du prince Léopold, réunis aux Saxons et aux Français de Polastron, sur Lobkowitz et le prince Charles qu'on chasserait ainsi d'Iglau et de Budweis. Après leur retraite l'armée de Broglie pourrait alors se porter sur Linz, en faire lever le siège et épargner à la Bavière l'invasion qui la menaçait.

Mais Auguste III, fort mécontent des concessions que Frédéric avait arrachées à l'Électeur, qui avait consenti à laisser au roi de Prusse les territoires qu'il convoitait et qui lui convenaient mieux que les lambeaux de terre qu'on voulait lui attribuer, cherchait précisément à ce moment à s'entendre avec le cardinal de Fleury, auquel il venait de proposer de placer son armée sous les ordres du maréchal de Broglie. Mal disposé pour l'Électeur, mais ne voulant pas se brouiller avec lui, Auguste III et son ministre, le comte Brühl, convaincus que Frédéric refuserait son appui, crurent avoir trouvé le moyen de se tirer d'affaire en déclarant qu'ils se conformeraient aux résolutions de la Prusse.

Or, comme il l'a dit lui-même, Frédéric trouva que les partis mitigés n'étaient plus de saison, que malgré l'hiver il fallait rester en campagne et mettre de suite un terme aux succès, inattendus pour lui, de l'Autriche. Une défaite complète des franco-bavarois pouvait avoir pour lui des conséquences incalculables. La France, épuisée d'argent, inquiète de l'attitude menaçante de l'Angleterre aurait probablement traité avec l'Autriche. La Saxe n'aurait pas hésité à embrasser le parti de Marie-Thérèse, qui aurait pu alors se retourner avec toutes ses forces contre Frédéric et lui arracher les territoires qu'il venait d'acquérir. Enfin, en sauvant l'Électeur, Frédéric comptait bien lui faire payer chèrement le service qu'il allait lui rendre et se faire octroyer de nouvelles possessions. Son intervention lui permettait en outre de rester maître absolu de la situation, d'empêcher l'écrasement de l'Autriche, à laquelle il tenait à laisser la puissance nécessaire pour contrebalancer l'influence de la Bavière.

Le meilleur moyen de sauver la Bavière consistait pour Frédéric à se porter par Iglau sur Wittingau, pendant que le maréchal de Broglie pousserait de Pisek sur Budweis. Mais de cette

façon on prenait entre deux feux les Autrichiens, qu'on risquait fort d'anéantir. Une pareille opération pouvait amener la ruine totale de l'Autriche à un moment où un aussi grave événement était loin de convenir à Frédéric. Il n'était pas homme à tirer les marrons du feu pour les autres, il ne voulait pas jouer le jeu de la Bavière et de la France. Pareille victoire aurait rendu ces deux États maîtres des destinées de la maison de Habsbourg et par trop augmenté la puissance de la Saxe et de la Bavière. Enfin il ne se souciait nullement de voir toutes les armées alliées combattre côte à côte. Ce voisinage lui semblait d'autant plus dangereux et contraire à ses intérêts que la Bavière subissait déjà l'influence de la France et que la Saxe n'aurait pas manqué de profiter de cette occasion pour faire des avances au cabinet de Versailles dans l'espoir d'obtenir du cardinal de Fleury des agrandissements territoriaux que Frédéric était bien décidé à lui refuser.

Frédéric opposa à l'exécution de ce plan des considérations militaires dont il connaissait mieux que personne le peu de valeur. Aussi, avec son habileté ordinaire, il se détermina à proposer l'adoption du plan d'opération que Belle-Isle lui avait envoyé de Francfort le 8 janvier. Le roi avec ses Prussiens doit se porter par Olmütz sur la basse Autriche ; les Saxons occuperont le nord de la Moravie; les franco-bavarois pousseront sur Vienne par la vallée du Danube et viendront donner la main à Frédéric.

Frédéric auquel cette expédition convenait d'autant mieux « qu'elle le rendait plus nécessaire et le mettait en situation d'être également recherché des deux partis », modifia légèrement ce plan en adjoignant quelques troupes prussiennes aux Saxons et au corps de Polastron appelés à marcher sur Iglau et qui de cette façon allaient être placés sous ses ordres. D'autre part, en s'engageant ainsi sur la route de Vienne, il caressait dès ce moment le projet d'arriver à son but : une paix, avantageuse pour lui, obtenue, non pas à l'aide de combats qu'il désirait éviter, mais à l'aide de manœuvres qui l'auraient conduit dans la basse Autriche, où son armée aurait trouvé des vivres en abondance et où sa présence devait, rien que par l'effet moral causé par les dangers qu'elle faisait courir à Vienne, décider Marie-Thérèse à lui offrir la paix dans de bonnes conditions. En

procédant de la sorte il se croyait sûr d'éviter des événements qui auraient compromis ses projets ultérieurs.

Le maréchal de Broglie n'était pas assez fort pour venir à lui seul à bout de l'armée autrichienne établie à Budweis, de cette armée qui, restée intacte, était toujours assez solide pour tenir la Bavière en échec. L'Autriche sortait affaiblie et diminuée d'une campagne qui augmentait encore la puissance et les possessions territoriales de la Prusse. Enfin, malgré l'élection de Charles-Albert, de cet empereur qui n'était rien autre que la créature des Français, il comptait de cette façon porter une grave atteinte à l'influence et à la prépondérance de la France en Allemagne.

Ce sont du reste ces considérations que Frédéric n'a pas craint d'exposer dans les quelques lignes que nous avons citées plus haut, et que nous avons tirées de l'*Histoire de mon Temps*. S'il avait voulu écraser l'Autriche il eût pu le faire rien qu'en renforçant avec une partie plus considérable de son armée les Saxons et le corps de Polastron; mais pour les raisons que l'on sait, il était bien résolu de n'employer « que le moins de ses troupes qu'il pourrait et le plus de celles que ses alliés voudraient lui amener ». Non content de n'affecter à ces opérations qu'un corps de 15,000 hommes, au lieu de les prendre, comme c'eût été naturel, dans le corps du prince Léopold stationné en Bohême à proximité des Français et des Saxons, il tint au contraire à les tirer presque en totalité du corps de Schwerin.

Mais Frédéric avait de bonnes raisons pour procéder de la sorte. Il savait que les alliés ne supportaient qu'à leur corps défendant sa présence en Bohême, et il craignait de les voir profiter du départ d'une partie des troupes qu'il y avait mises pour occuper les quartiers qu'elles auraient abandonnés et qu'il eût été difficile de reprendre plus tard. Toutes ces considérations, jointes à la résolution, bien arrêtée dans son esprit, de conserver à tout jamais Glatz, le décidèrent à faire entrer en campagne le corps du feld-maréchal Schwerin. Cette détermination était d'autant moins dangereuse pour lui qu'en admettant même que les affaires prissent une mauvaise tournure, il avait en Bohême, en Moravie, en Silésie plus de monde qu'il n'en fallait pour renforcer son armée.

2. Frédéric à Dresde.

La difficulté de ce plan, Frédéric le reconnait lui-même[1], consistait à décider la cour de Dresde, non seulement à joindre ses troupes aux Prussiens, mais à les placer sous les ordres du roi. Comme il le faisait toujours quand il poursuivait la réalisation d'un projet, Frédéric n'avait rien négligé de ce qui pouvait en assurer la réussite. Dès le 15 janvier, aussitôt après la réception de l'appel désespéré de Charles-Albert, il avait écrit dans ce sens à l'Électeur et avait exposé les mêmes idées, posé les mêmes conditions dans les lettres adressées au cardinal de Fleury et à Belle-Isle[2].

Il tenait tellement à obtenir le commandement des troupes saxonnes que, au lieu de se rendre droit de Berlin à Olmütz, il crut nécessaire de passer par Dresde avant d'aller sur le théâtre de la guerre. En attendant, il avait ordonné à Schwerin de tenir son corps prêt à marcher et s'était fait précéder à Dresde par Valory, « pour qu'il sondât les esprits et les préparât aux propositions qu'on voulait faire ».

Valory et Frédéric arrivèrent juste à temps à Dresde. Maurice de Saxe avait réussi à réveiller la méfiance et la jalousie d'Auguste III et de son ministre Brühl « qui se prêtaient avec répugnance à l'agrandissement de l'Électeur de Bavière », à décider son demi-frère à se concilier les bonnes grâces de la France en lui offrant de placer son armée sous les ordres du maréchal de Broglie. Les choses étaient tellement avancées qu'il ne restait plus à régler que quelques points de détail, lorsque Valory et, vingt-quatre heures après lui, Frédéric débarquèrent à Dresde. Leur venue était d'autant plus opportune que Brühl, qui devait sa fortune et sa place à l'Autriche à laquelle, en 1735, il avait communiqué le plan de partage de la succession de Charles VI fait par Auguste II, menacé de voir sa trahison découverte par un agent autrichien envoyé à cet effet à Dresde[3], avait promis

---

[1] Frédéric II, *Histoire de mon Temps.*

[2] *Correspondance politique*, II, n[os] 662, 663, 664 : « J'avertis d'avance qu'un roi de Prusse n'est pas un subalterne : il doit commander où il se trouve ».

[3] Frédéric II, *Histoire de mon Temps.* L'agent dont il est question ici aurait

« de faire que les Saxons se retirent de la Bohême ». Il convient d'ajouter aussi que la Saxe en voulait à Frédéric du tour qu'il lui avait joué en faisant entrer ses troupes en Bohême.

Frédéric ne se dissimulait pas les difficultés qu'il allait rencontrer à Dresde et jamais peut-être il ne donna une preuve plus éclatante de son adresse, de son habileté, de sa ténacité, de ses rares talents de diplomate que pendant les quelques heures qu'il passa en Saxe et qui lui suffirent pour obtenir tout ce qu'il désirait.

La conférence qui se tint dans l'après-midi du 19 janvier chez le roi de Prusse, et à laquelle assistèrent Brühl et Maurice de Saxe, Valory et M. des Alleurs[1], le général comte Rutowsky et le feld-maréchal Schmettau, mérite, à cause de son importance, qu'on en rende compte avec quelque détail.

Le roi y exposa son plan. Il fallait se porter en masse sur Iglau, faire marcher de là les Prussiens sur la Thaya, les Saxons et le corps français plus à droite, mais à même hauteur, afin de chasser les Autrichiens de Pilgram, Potschatek et Teltsch. Le prince Charles de Lorraine n'aurait plus alors qu'à opter entre deux partis, accepter la bataille avec son armée inférieure en nombre à celle des alliés, ou se replier au sud de la Thaya pour couvrir la basse Autriche. Dans les deux cas, Broglie pourrait sans peine prendre Budweis et Tabor et rouvrir la communication avec Linz. Enfin, si le prince Charles reste sur sa frontière, il suffira d'une légère conversion vers la droite pour entrer dans la haute Autriche et pousser sur le Danube. Le roi considérait cette éventualité comme la plus favorable, mais la moins probable de toutes, même dans le cas où Linz aurait ouvert ses portes avant l'exécution de ce mouvement.

« Le comte de Saxe objecta que le maréchal de Broglie avait à peine 16,000 hommes avec lui et que l'expédition à Iglau manquerait faute de substances et de fourrages[2]. » Brühl s'éleva également contre le plan du roi. « La première objection était sans

---

été, d'après Frédéric, « une vieille demoiselle de Kling, intrigante de profession, et qui aurait assisté à l'éducation de la reine de Pologne ».

[1] Roland Puchot des Alleurs, capitaine aux gardes françaises, puis envoyé en Pologne en 1741, ambassadeur à Constantinople en 1747, mort en 1755.

[2] FRÉDÉRIC II, *Histoire de mon Temps*.

réplique; quant à la seconde le roi se chargea de la lever, d'aller à Prague se concerter avec M. de Séchelles, intendant de l'armée, sur les moyens de fournir des vivres aux Saxons[1]. »

Il se contenta alors de demander aux Saxons de se porter en avant jusqu'à Iglau, d'où ils couvriraient sa droite, puis, avec une rare habileté, il réclama la « rédaction d'un protocole, afin de bien établir les responsabilités de chacun ».

Les déclarations du roi n'avaient cependant pas réussi à convaincre Brühl et Maurice de Saxe. Ils avaient compris que le roi voulait avant tout faire accepter un plan qui ne l'obligeât pas à se charger de l'exécution d'une opération décisive. Mais, d'ailleurs, il était clair qu'on ne l'amènerait pas à modifier sa manière de voir. Le roi voulait dissiper les soupçons de ses alliés, faire quelque chose pour sauver l'Électeur de Bavière, et l'effet moral que produirait le mouvement de l'armée du roi, pouvait d'autre part suffire pour arrêter les progrès des Autrichiens en Bavière. Brühl et Maurice de Saxe venaient enfin de céder, lorsque Auguste III entra dans la chambre. « Le roi fit en quelque sorte le vendeur d'orviétan, débitant sa marchandise le mieux qu'il était possible; il appuyait surtout sur ce que le roi de Pologne n'aurait jamais la Moravie, s'il ne se donnait la peine de la prendre.

« Auguste III répondit oui à tout avec un air de conviction mêlé de quelque chose dans le regard qui dénotait l'ennui.

« Le lendemain, à 6 heures du matin, le roi fit inviter le père Guarini, qui était en même temps une espèce de favori, de ministre, de bouffon et de confesseur. Il lui parla de façon à lui persuader qu'il ne voulait réussir que par lui ; la finesse de cet Italien fut la dupe de son orgueil. Le père Guarini, en quittant le roi, se rendit auprès de son maître, qu'il acheva de confirmer dans la résolution qu'il avait prise[1]. »

Après une seconde conférence tenue le 20 janvier, les Saxons furent placés sous les ordres du roi et reçurent l'ordre de se porter, eux aussi, sur Iglau. Ils devaient y recevoir des subsistances que M. de Séchelles s'engageait à leur fournir, rester à Iglau et prendre leurs quartiers le long de la Sazawa en s'étendant vers Prague.

---

[1] FRÉDÉRIC II, *Histoire de mon Temps*.

Le 20 janvier, à 10 heures du matin, le roi quittait Dresde ; il avait obtenu tout ce qu'il voulait. Il lui avait fallu, comme il le disait, « brusquer l'aventure, enlever la cour de Saxe comme on prend une place d'assaut[1]. » Les Saxons et le corps Polastron étaient placés, il est vrai, sous ses ordres jusqu'à la prise d'Iglau ; mais il était bien entendu que les Saxons y resteraient pour couvrir la droite de son armée[2] pendant sa marche sur la Thaya.

3. Établissement du plan définitif d'opérations.

Le 21 janvier au soir Frédéric arriva à Prague. En route il avait causé avec le major de Marsilly, aide de camp de Broglie, chargé par le maréchal d'aller terminer, à Dresde, les négociations qui devaient mettre les Saxons sous ses ordres. Frédéric poussa la malice jusqu'à le laisser continuer sa route. Aussitôt après son arrivée à Prague, il y reçut d'abord le prince héritier d'Anhalt, puis Gassion et Séchelles. Insistant sur la nécessité de sauver Linz et la Bavière, il ne cessa de revenir à tout instant sur le peu de bonne volonté de la cour de Saxe, dont il n'avait pu vaincre la résistance qu'en promettant à Auguste III que Séchelles fournirait des subsistances aux troupes saxonnes. « Je ferai l'impossible possible », répondit Séchelles, et le roi, enchanté de cette réponse, ajoute dans l'*Histoire de mon Temps :* « Sentence qui devrait être écrite en lettres d'or sur le bureau des intendants d'armée. »

Le 22, le roi était à Alt-Bunzlau, le 23 à Königgrätz, et le 24 devant Glatz, qui résistait toujours et qu'il donnait l'ordre de bombarder afin de presser la reddition de cette place à laquelle il tenait tant. Le 26, accompagné du prince Léopold et de Schmettau, il se rendit à Landskron « où il avait appointé le chevalier de Saxe, le général de Polastron, le général-lieutenant Rergard et le feld-maréchal Schwerin, pour concerter avec eux les opérations[3] ».

---

[1] Frédéric II, *Histoire de mon Temps.*

[2] *Correspondance politique,* II, n° 668. Prague, 22 janvier 1748, Schmettau au roi de Bohême.

[3] Le chevalier de Saxe, frère du maréchal. A propos de Polastron, Frédéric disait de lui dans l'*Histoire de mon Tempr:* « M. de Polastron était un homme

Frédéric y eut encore une lutte assez vive à soutenir pour vaincre les résistances qu'il rencontra de la part du chevalier de Saxe et de Polastron. Le chevalier de Saxe était d'autant plus mal disposé qu'il ne s'était éloigné qu'à contre-cœur de son armée et qu'il ne lui souriait guère d'être placé sous les ordres du roi. Polastron était une créature de Belle-Isle, mais il venait de recevoir deux lettres, l'une de Broglie, furieux de ce qui venait de se passer à son insu à Dresde, l'autre de Maurice de Saxe, qui lui exposait les véritables motifs pour lesquels on avait demandé la coopération de Séchelles. Le maréchal de Broglie défendait à Séchelles de s'engager à fournir des subsistances aux Saxons, à cause des mouvements que le roi allait faire avec l'armée saxonne et qui allaient découvrir Prague et l'armée française. Broglie avait pénétré les intentions du roi. Malheureusement, l'ordre envoyé à Séchelles arriva trop tard. Il avait déjà livré au roi de Prusse 12,000 sacs de farine, et Broglie dut se contenter de défendre à Polastron de dépasser Iglau et lui prescrire de revenir ensuite derrière la Sazawa. Quant au chevalier de Saxe, personnellement opposé au plan de Frédéric, qui lui paraissait dangereux pour la Saxe, il ne devait, lui aussi, aller que jusqu'à Iglau. Pour ce qui est de Frédéric, il ne se gêna pas pour formuler d'autres exigences lors de la conférence de Landskron. Non content des concessions qu'il avait obtenues à Dresde, il déclara au chevalier de Saxe et à Polastron qu'il comptait pousser jusqu'à la Thaya et assiéger ensuite Brünn. L'habileté du roi triompha, cette fois encore, de l'opposition des deux généraux. Rien ne lui coûtait d'ailleurs. Il n'hésita pas à s'engager à faire couvrir, en cas de besoin, la Saxe par l'armée du prince Léopold, à déclarer solennellement qu'il répondait des subsistances des Saxons en Moravie. « Je m'en fais un point d'honneur », s'écria-t-il pour en finir.

A la suite de cette affirmation, on convint définitivement de marcher sur Iglau. Les deux généraux consentirent à se placer jusque-là sous les ordres du roi, mais, dès ce moment, ils firent toutes leurs réserves pour l'avenir. Le chevalier de Saxe[1] s'atten-

---

confit en dévotion, qui semblait plus né pour dire son chapelet que pour aller à la guerre ».

[1] Le chevalier de Saxe au roi de Pologne, Deutsch-Brod, 12 janvier 1742.

dait à recevoir à Iglau l'ordre de refuser sa coopération ultérieure. Quant à Polastron, comptant sur les changements que ces opérations allaient faire subir à la situation respective des deux adversaires, il n'avait pas jugé nécessaire de communiquer à Frédéric les ordres qu'il avait dans sa poche et qui lui enjoignaient de se replier aussitôt après la prise de cette ville.

Après avoir décidé que l'armée alliée[1] devait être tout entière concentrée à Gross-Bitesch et Gross-Meseritch, le 7 février, le roi partit pour Olmütz, où il arriva le 28 janvier, pendant que les deux généraux rejoignaient leurs corps.

4. Frédéric à Olmütz.

A son arrivée à Olmütz, le roi reçut successivement la nouvelle de l'élection de l'Électeur de Bavière, qui devenait ainsi l'empereur Charles VII, de la chute de Linz et des efforts que faisait la France pour presser la conclusion de la paix entre la Russie et la Suède. Ces graves événements ne furent pas sans troubler Frédéric. La capitulation de Linz pouvait permettre à Marie-Thérèse de renforcer l'armée du prince Charles et obliger le roi à augmenter sensiblement l'effectif des troupes qu'il voulait engager. De plus, le bruit de la cession de Brême et de Verden à la Suède l'inquiétait d'autant plus que, si la Suède réussissait à reprendre pied en Allemagne, la Prusse risquait de nouveau d'être enserrée entre deux puissances dont le roi redoutait l'hostilité et qui entraveraient ses accroissements ultérieurs. L'embarras du roi apparaît bien nettement dans les deux lettres qu'il écrivit à ce moment à Podewils[2].

---

[1] Ordre de bataille de l'armée alliée prussienne, française et saxonne : 43 bataillons (19 prussiens, 19 saxons et 5 français); 81 escadrons (44 prussiens, 31 saxons, 6 français).

[2] *Correspondance politique*, II, n° 676 et 677. Frédéric à Podewils, Olmütz, 30 janvier 1742 :

« Trouvez l'occasion de faire dire par lord Hyndford à Vienne, que je ne veux nullement voir la Maison d'Autriche par trop abaissée en Allemagne, que je m'opposerai à ce qu'on lui prenne autre chose que la Silésie, la Moravie et la Bohême. Tout cela doit être dit avec circonspection et savoir-faire. Ecrivez à Mardefeld (ministre de Prusse à Saint-Pétersbourg). Recommandez-lui de flatter l'impératrice de Russie et de l'assurer de mon inébranlable amitié.

« J'ai trouvé la cour de Dresde d'une prodigieuse timidité, mais je les

Faisant de moins en moins de fond sur la valeur et la durée de l'alliance française, Frédéric avait songé à se rapprocher de nouveau de l'Autriche, à s'entendre avec la Russie. Il risquait d'autant moins à le faire que la perte de Linz venait de porter un gros coup au prestige militaire de la France. L'Électeur de Bavière, quoique devenu empereur, n'en était pas plus puissant pour cela. Ses États étaient entre les mains des Autrichiens; le feld-maréchal Törring venait d'être battu à Schärding le 17 janvier. Le nouvel empereur n'avait plus ni hommes ni argent, et il paraissait peu probable que la France pût ou voulût lui venir en aide. La Prusse seule pouvait sauver Charles VII.

Aussi, au moment où le roi écrivit sa deuxième lettre, le calme et la confiance lui sont revenus. Il est redevenu l'arbitre de la guerre; il ne se laissera pas tromper par la France; il ne signera la paix que sous les conditions qui lui agréeront; il profitera de la détresse de Charles VII pour lui acheter, moyennant un million de thalers, le cercle de Königgrätz, et, comme il ne faut rien négliger, il écrit au cardinal pour faire valoir l'importance du service qu'il rend aux alliés et qui doivent lui valoir une récompense [1].

Mais, Frédéric n'en avait pas encore fini avec les difficultés

---

ai pourtant déterminés pour qu'ils agissent de concert avec moi. Par ce moyen, je me vois l'arbitre de la guerre..... J'ai vu les Français à Prague, ils sont beaucoup plus faibles qu'on ne se les était imaginés.....

« J'ai prodigieusement d'ouvrage ici, mais je me flatte que dans trois semaines le gros des affaires sera arrangé.

« Ne serait-il pas bon de faire un traité d'amitié avec la Russie et de donner un gros présent à Lestocq?..... »

[1] *Correspondance politique*, II, n° 675. Frédéric au cardinal de Fleury, 29 janvier 1742 :

« L'invasion des Autrichiens en Bohême m'a engagé à venir moi-même ici après avoir fait consentir le roi de Pologne de me donner le commandement de ses troupes pour les joindre aux miennes et faire une diversion convenable. Je me mettrai, le 2 de février, à la tête de ces troupes, pour obliger l'ennemi à évacuer la Bohême, la Moravie et peut-être la Bavière. Je ne prétends point me faire valoir, mais je suis persuadé que, dans le fond de votre cœur, vous sentez toute l'importance du service que je rends à la France et à ses alliés, et j'espère que je n'obligerai pas des ingrats S'il est vrai que c'est dans l'occasion qu'on connaît ses amis, vous devez bien m'apprendre à connaître à présent... Enfin, monsieur, je fais tout pour la France : je n'ai pas attendu qu'on m'appelle pour secourir mes alliés; j'ai fait plus que contient notre traité, de façon que je dois croire que vous ne négligerez pas un allié si plein de bonne volonté, de zèle et de fidélité. »

qu'il croyait avoir aplanies pendant son séjour à Dresde et à Prague. C'était maintenant Rutowsky qu'on envoyait de Dresde prendre le commandement des Saxons et proposer une fois de plus au roi d'opérer sa jonction avec Broglie, qu'on croyait à la veille d'être attaqué par les Autrichiens. C'était, d'autre part, la réponse de Broglie arrivée à Olmütz le 2 février. Le maréchal n'approuvait pas le plan arrêté lors de la conférence de Landskron et demandait au roi de se diriger d'Iglau sur Pilgram et Neuhaus.

L'opposition de ses alliés exaspéra Frédéric, qui répondit sèchement à Broglie[1] et menaça Auguste III de se replier sur la Silésie : « Comment Votre Majesté s'emparera de la Moravie, je n'en sais rien, et je crois même qu'elle n'y arrivera pas[2] ».

Se défiant de plus en plus de la Saxe, et surtout de la France, dont la politique lui semblait tendre vers la création en Allemagne d'une foule de petits royaumes (*reguli*)[3], Frédéric en revenait à l'idée de reprendre les négociations avec l'Autriche, sans en faire part, bien entendu, au cabinet de Versailles. Le cardinal de Fleury n'avait donc pas absolument tort lorsqu'il disait, à ce moment, qu' « il voyait dans son miroir magique les actions de tous les princes de l'Europe, qu'il n'y avait que celles du roi de Prusse qu'il ne voyait point »[4].

L'intervention de l'Angleterre, que Podewils est chargé de négocier, ne lui suffit plus : un agent secret se disposait à se rendre à Vienne au moment même où Pfütschner arriva à Olmütz. On n'avait pas pu arriver à une entente, mais le roi s'était assuré ce qu'il voulait : le moyen d'entretenir une correspondance secrète, tout en poursuivant par les armes la réalisation de ses projets. Cette fois, cependant, le roi s'était trompé dans ses calculs. Il était parti d'une donnée inexacte. Croyant à l'épuisement presque complet des forces vives de l'Autriche, il n'avait, pour arriver à ses fins, mis en œuvre que des moyens insuffisants.

---

[1] *Correspondance politique*, II, n° 681, au maréchal de Broglie, Olmütz, 3 février 1742.

[2] *Correspondance politique*, II, n° 684, au roi de Pologne, Olmütz, 4 février 1742.

[3] *Correspondance politique*, II, n° 665, à Podewils, Postdam, 16 janvier 1742.

[4] Frédéric II, *Œuvres posthumes*, Jordan à Frédéric II, Berlin, 27 janvier 1742.

Le corps d'opération prussien ne représentait, en effet, qu'un effectif total de 14,900 hommes, établis, lors de l'arrivée du roi à Olmütz, à Schönberg, Mährisch-Trübau, Prossnitz et Mährisch-Weisskirchen. Le général Truchsess couvrait, depuis le 26 janvier, cette concentration et occupait Wischau avec 10 compagnies de grenadiers et quelques uhlans.

Il eût été d'autant plus facile à Frédéric de renforcer ce corps d'opération qu'il avait encore dans la basse Silésie 7 bataillons et 5 escadrons; dans la haute Silésie et la Moravie 11 bataillons, 8 compagnies de grenadiers, 15 escadrons de cavalerie et 8 escadrons de uhlans (ces derniers démontés, il est vrai); en Bohême, 10 bataillons et 23 escadrons; enfin, dans les provinces de la Vieille-Prusse, 41 bataillons et 61 escadrons.

Frédéric aurait donc pu aisément, sans affaiblir les autres corps, sans même dégarnir ses États héréditaires, prêter un concours autrement efficace à ses alliés aux abois et amener, par une action confiée à des forces respectables, la solution définitive de la crise.

Pendant son séjour à Olmütz, il se contenta de déterminer la force et la répartition des troupes qui devaient, après le départ du corps d'opération, garder la Moravie, assurer les communications avec la Silésie, et couvrir la frontière du côté de la Hongrie. Mais, s'il se préoccupait sérieusement de l'insurrection hongroise, il ressort, au contraire, de la nature même du reste de ses préparatifs, qu'il croyait pouvoir arriver haut la main sur Vienne et pensait de plus en plus que la campagne, qui allait s'ouvrir, ne serait rien autre chose qu'une marche militaire.

Schwerin et Schmettau avaient tous deux essayé, mais en vain, de lui faire accepter leurs idées. Tous deux étaient d'avis qu'il fallait avant tout s'emparer de Brünn, dont la prise présentait d'autant moins de difficultés que la place était hors d'état de résister longtemps, d'autant plus d'avantages qu'on s'assurait ainsi la possession de la plus grande partie, et de la partie la plus riche, de la Moravie. Schwerin était même revenu à la charge, lorsque le roi lui communiqua son plan d'opérations, son projet de se porter par Iglau sur la Thaya. Le feld-maréchal essaya inutilement de convaincre le roi des dangers auxquels il s'exposait en laissant une place si considérable sur les flancs de son armée. L'explication, qui eut lieu au couvent de Hradisch,

le 28 janvier, fut si vive que Schwerin se fit porter malade et quitta l'armée. Le roi s'entêta à penser qu'il suffirait de sa seule apparition dans la basse Autriche pour amener la paix, et il se refusa, soit à perdre du temps devant Brünn, soit à détacher des troupes qu'on aurait chargées de masquer, puis d'investir cette ville.

Frédéric avait d'ailleurs de bonnes raisons pour agir de la sorte, pour laisser même les Autrichiens travailler au nez et à la barbe de Truchsess à la mise en état de défense du Spielberg. Les besoins de la politique l'emportèrent ici sur les considérations militaires. La Moravie lui servait à amuser et à tenir la Saxe. C'était grâce à la promesse de lui céder cette province qu'il avait pu s'assurer le concours d'Auguste III. Il n'avait par suite aucune raison pour se hâter de tenir sa parole, aucune raison pour verser le sang de ses soldats et conquérir un territoire qu'il ne pouvait garder et qu'il s'était engagé à rétrocéder. Le roi, il est vrai, ne croyait pas à la longue durée de la campagne et faisait, par suite, peu de cas de l'existence de cette place qu'il laissait de gaieté de cœur sur ses derrières. La faute commise, en négligeant Brünn, n'en exerça pas moins, et il le reconnut lui-même, une influence considérable sur les opérations.

Frédéric commit, d'ailleurs, au même moment, une autre faute, dont les conséquences ne furent pas moins graves pour lui. Rejetant, surtout par avarice, les propositions de Schwerin, il entra en campagne sans avoir pu assurer les subsistances de son armée, sans avoir pu constituer les magasins qu'il avait voulu faire établir à Olmütz. Le roi sentait si bien qu'il était fautif qu'il essaya de se justifier dans l'*Histoire de mon Temps* : « On avait, dit-il, établi des magasins dans cette ville, mais M. de Séchelles n'y avait pas présidé. Le séjour du roi dans cette ville fut trop court pour obvier à cet inconvénient ». Du reste, il persistait à croire que la campagne durerait au plus trois semaines[1].

---

[1] *Correspondance politique*, II, n° 677, Frédéric à Podewils, 30 janvier, et II, n° 687, Frédéric à lord Hyndford, 6 février 1742.

Lord Hyndford avait écrit le 1er février au roi en lui disant : « Je suis autorisé de la reine de Hongrie de faire à Votre Majesté de meilleures propositions que jamais et plus avantageuses que celles que Sa Majesté m'a fait l'honneur de me dire avoir été offertes par les alliés ». Le roi avait peut-être deviné que

V.

CAMPAGNE DE MORAVIE.

1. Concentration des alliés à Gross-Bitesch.

Dès les premiers jours du mois de février le corps prussien, chargé de combiner ses opérations avec les Français et les Saxons, était concentré entre Prossnitz et Wischau. Des postes de cavalerie, dépassant ce dernier point, avaient poussé jusqu'à Lultsch afin de mieux cacher les projets du roi et de donner des inquiétudes à l'ennemi au sujet de Brünn. De plus comme les Prussiens étaient en avance sur la date convenue à Landskron, le roi en profita pour faire occuper Ungarisch-Hradisch, dont la possession lui paraissait indispensable et lui permettait de mieux couvrir ses derrières du côté de la Hongrie. Lorsque le lieutenant-colonel von Bolstern arriva le 5 février au matin devant cette petite place, il n'y trouva plus personne. Le lieutenant-colonel von Stubenberg, informé de la marche des Prussiens, ne disposant que d'une seule compagnie franche et n'ayant pu obtenir l'envoi de renforts qu'il n'avait cessé de réclamer, avait fait filer son artillerie sur Brünn et s'était, dès le 2 février, replié sur la Hongrie.

Le 5, le roi quittait Olmütz et rejoignait à Wischau son armée qu'il mit en mouvement sur Gross-Bitesch dès le lendemain. Schwerin, resté à Olmütz, y avait pris le commandement des troupes que le roi y laissait.

Les 2,870 Français de Polastron et les 16,180 Saxons de Rutowsky occupaient au commencement du mois de février, aux environs de Deutsch-Brod, des quartiers qu'ils quittèrent le 5 au matin. Ils marchèrent avec une telle lenteur qu'en quatre jours ils ne firent que quarante kilomètres, après avoir eu le 4 à Gross-

lord Hyndford outrepassait les intentions de la cour de Vienne. Toujours est-il qu'en lui répondant de Jedownitz, le 6 février, il lui disait : « Je crois ne pouvoir être bientôt de retour à Berlin, les opérations, dont je suis actuellement occupé pour approcher une paix désirable, ne pouvant finir dans quelques jours ; j'espère que vous voudrez bien bien agréer ce petit délai ».

Losenitz et le 5 à Saar deux escarmouches insignifiantes avec les éclaireurs de Lobkowitz. Le 10 février, Rutowsky établit son quartier général à Gross-Meseritsch. Le général de Polastron s'installa à Nettin.

Le mouvement du corps prussien s'était effectué par petits détachements marchant chacun pour leur compte. Le 6, le roi était à Jedownitz; le 7, après avoir passé la Zwittawa, à Gurein. Le verglas avait rendu la marche presque impossible. Le 8 on fit halte, et le 9 le roi mettait son quartier général à Gross-Bitesch. La concentration de l'armée d'opération était désormais un fait accompli.

Frédéric se trouvait par suite avec 35,000 hommes sur le flanc droit de Lobkowitz qui se réunissait à Iglau, et dont il menaçait les communications avec l'armée du prince Charles. La route de Vienne s'ouvrait toute grande devant le roi. Entre lui et Vienne il n'y avait, en fait de troupes autrichiennes, que la petite garnison de Brünn. L'armée du prince Charles, même après sa jonction avec Lobkowitz, n'aurait pu opposer que 30,000 hommes au maréchal de Broglie, et de toute façon Frédéric était de deux marches au moins plus près de Vienne qu'elle. La campagne semblait donc s'ouvrir dans les conditions les plus favorables pour le roi de Prusse.

« Si je n'ai pas réussi, dans la campagne d'hiver de 1742 que je fis pour dégager les pays de l'Électeur de Bavière, c'est que les Français y agissaient en étourdis et les Saxons en traîtres[1]. » Le roi de Prusse se garde bien de parler de la faute capitale que lui seul avait commise en dédaignant l'adversaire qu'il allait avoir à combattre, en pensant qu'il le frapperait de terreur. Il ne voulait pas reconnaître que l'insuccès final de son plan tenait à deux causes : l'insuffisance des forces mises en mouvement et l'insuffisance des préparatifs.

L'entourage du roi, ses confidents les plus intimes ne partagèrent d'ailleurs à aucun moment sa confiance, sa foi dans le succès. Aux craintes que leur inspirait cette campagne d'hiver venaient s'ajouter d'autres causes de préoccupations motivées par la mauvaise volonté, fort explicable et fort naturelle, des Saxons.

---

[1] FRÉDÉRIC II, *Instruction militaire du roi de Prusse pour ses généraux*, art. XXVIII.

A peine arrivé à Gross-Bitesch, le roi ne put, qu'au prix des plus grands efforts, dissimuler à Rutowsky le désappointement qu'il éprouva en apercevant Maurice de Saxe aux côtés du général saxon.

Le roi savait si bien que le comte de Saxe était l'un de ses plus irréconciliables adversaires, qu'il ne craignit pas de dire peu après, dans une de ses lettres à Rutowsky : « Tout ira bien pourvu que le comte de Saxe ne s'en mêle pas ».

Maurice de Saxe n'était venu que pour se rendre compte des intentions du roi et pour pouvoir s'opposer en connaissance de cause à la réalisation de ses projets. Avec sa rare intelligence, il ne lui fallut pas longtemps pour s'apercevoir que le roi ne se souciait nullement de ses alliés de Bavière, de Saxe et de France, ne songeait qu'à de nouvelles acquisitions, ne pensait qu'à tout tirer à lui lorsqu'on entamerait les négociations. A son retour de Gross-Bitesch, Maurice de Saxe savait à quoi s'en tenir. « Je n'ai pu, écrivait-il au comte de Brühl, deviner ses pensées les plus secrètes; mais s'il s'entend avec la reine de Hongrie et si l'on chasse les Français de la Bohême, qu'adviendra-t-il de nous autres Saxons ? Nous serons forcés de conclure la paix aux conditions qui lui conviendront et je suis sûr que nous la payerons cher, cette paix. » La visite de Maurice de Saxe avait d'ailleurs eu des conséquences désagréables pour Frédéric.

La cour de Saxe avait changé de manière de voir et décidé de ne laisser son armée à la disposition ou sous les ordres du roi de Prusse après la prise d'Iglau, que si le roi s'engageait à se porter sur Neuhaus. Malgré cela, Maurice de Saxe, redoutant la faiblesse de Rutowsky et l'influence que Frédéric exerçait sur lui, demanda à Broglie de le renvoyer en personne à Gros-Bitesch sous le prétexte de communiquer une résolution déjà connue du roi : l'ordre donné à Polastron de rejoindre l'armée du maréchal.

L'entrevue fut naturellement orageuse. Frédéric ne voulut rien entendre; on lui avait donné l'armée saxonne jusqu'à la prise d'Iglau. Elle restera jusqu'à ce moment sous ses ordres. Enfin, quand il se fut écrié : « Eh bien ! vous ne voulez pas de la Moravie ! à la bonne heure, je me retirerai aussi ! » [1], Rutowsky

---

[1] Rapport de Rutowsky, *Archives saxonnes*, fasc. 116.

s'inclina et céda. Le rappel de Polastron donna lieu à des difficultés plus sérieuses encore. Frédéric, en présence des ordres formels qu'on lui présenta, dut laisser Polastron libre d'agir à sa guise; mais le général français, imbu des idées de Belle-Isle, prit sur lui de ne se séparer de Frédéric qu'après la prise d'Iglau.

Rassuré par les déclarations des deux généraux placés sous ses ordres, Polastron chargea Valory de faire connaître à Schmettau qu'il lui était impossible de quitter le roi au moment où ses troupes étaient à la veille de partager les lauriers que les Prussiens allaient cueillir et il exposa à Broglie les raisons qui l'avaient empêché de se conformer à ses ordres.

2. La prise d'Iglau.

Fixé désormais sur les effectifs dont il allait pouvoir disposer jusqu'à la prise d'Iglau, le roi porta le 12 février son armée contre cette place. Le 12 février au soir, les têtes de l'armée avaient atteint l'Iglawa. Frédéric mit son quartier général à Trebitsch et les Saxons s'établirent sur la ligne Neudorf—Gross-Meseritsch—Tassau—Budischau.

Polastron, auquel il n'avait pas envoyé d'ordre, avait suivi le mouvement des Saxons et s'était arrêté à Wollein et Zhorsh-Stranetzka. Les Prussiens avaient pris position au sud-est des Saxons. On n'avait rencontré en chemin que quelques éclaireurs autrichiens qui se retirèrent après avoir échangé quelques coups de fusil avec l'avant-garde.

Le 13 février, pendant que les Saxons et les Français restaient dans leurs quartiers, les Prussiens s'avancèrent jusque sur la ligne Heraltitz—Startsch.

Frédéric, d'après les renseignements qui lui étaient parvenus, s'attendait si peu à voir les Autrichiens lui opposer une résistance sérieuse à Iglau, qu'il chargea le prince Thierry d'Anhalt d'attaquer la place avec 8 bataillons, 13 escadrons et 1180 hussards et uhlans. Ces troupes appartenant aux trois contingents alliés devaient être réunies le 14 à midi, les Prussiens à Pirnitz, les Saxons à Przimielkau et les Français à Wiese. Les nouvelles reçues le 13 au soir et qui lui signalaient la présence d'un gros corps de cavalerie autrichienne à Pirnitz, décidèrent le roi à

modifier ses ordres, à renforcer le prince Thierry de 2 bataillons prussiens et de 3 escadrons saxons, et à lui prescrire de faire venir tout son monde à Heraltitz. Le dégel retarda ce mouvement. Les Prussiens, l'infanterie et la cavalerie saxonne atteignirent seuls Heraltitz le 14 au soir; la cavalerie légère saxonne n'y arriva que le 15 au matin. Les Français, prévenus trop tard, restèrent à Wiese.

Le 15, le prince Thierry se porta enfin d'Heraltitz sur Iglau, précédé par la cavalerie légère saxonne qui donna, au nord de Prisnek, contre 80 hussards autrichiens. Après une escarmouche de peu d'instants, ces hussards se replièrent sur leur gros, fort de 4 escadrons, qui se retira d'abord sur Iglau et continua ensuite sa retraite sur la route de Neuhaus. Lobkowitz avait eu le temps, non seulement d'évacuer Iglau, mais d'en retirer les magasins que Frédéric tenait surtout à enlever. Il avait si bien dérobé son mouvement que la cavalerie saxonne, qui s'arrêta d'ailleurs à peu de distance au delà d'Iglau, ne put rétablir le contact. 4 bataillons saxons occupèrent Iglau.

L'armée de Frédéric devait exécuter, le 15 février, un mouvement général au delà de l'Iglawa. Mais seuls les Prussiens poussèrent jusque sur la ligne Scheletau—Mährisch-Budwitz.

Mécontent du résultat insignifiant, presque dérisoire, d'une opération qu'il comptait voir se terminer de tout autre façon et sur laquelle il avait fondé de grandes espérances, ce fut sur les Saxons que Frédéric fit tomber sa mauvaise humeur. A l'en croire « leur lenteur et leur mauvaise volonté firent perdre dans cette expédition des jours et même des semaines, ce qui nuisit au bien des affaires [1] ». Rutowsky et le chevalier de Saxe que « par galanterie » on avait logés à Budischau, « s'y trouvèrent si bien que jamais on ne put faire avancer leurs troupes; ils y demeurèrent trois jours » [1].

S'il est hors de doute que les généraux saxons mirent peu d'empressement à assurer l'exécution des ordres du roi, il n'est que juste de constater d'autre part que le roi aurait dû tenir compte du mauvais temps et de l'état déplorable des chemins, qui ralentirent la marche de son armée. L'opération qu'il avait conçue, l'enlèvement d'Iglau et de ses magasins, ne pouvait

---

[1] FRÉDÉRIC II, *Histoire de mon Temps*, chap. V.

réussir que grâce à la rapidité du mouvement. Elle était fatalement destinée à échouer du moment où l'on ne parvenait pas à y surprendre Lobkowitz. Or le roi, lorsqu'il donna ses ordres de mouvement, avait eu le grand tort de ne tenir que peu de compte de l'époque avancée de la saison. Il est donc en bonne justice, au moins autant que les Saxons, personnellement responsable de ce qui lui est arrivé, et la mauvaise humeur, à laquelle il donne libre cours dans l'*Histoire de mon Temps*, prouve bien qu'il sentait, sans vouloir en convenir, la gravité de la faute qu'il avait commise et dont il n'était pas fâché de rendre responsables ceux de ses alliés qu'il tenait le plus à déconsidérer, ces Saxons qui se permettaient de convoiter des territoires dont il avait besoin et envie.

3. Mouvement des Prussiens sur la Thaya.

L'occupation d'Iglau mettait fin aux arrangements que le roi avait pris avec ses alliés. Dès le 17 février, Polastron, se conformant aux ordres de Broglie, se dirigeait par Saar et Czaslau sur Prague. Le départ de ce petit corps auxiliaire aurait dû être, jusqu'à un certain point, agréable au roi, puisque à Landskron il avait demandé « à être débarrassé au plus vite de Polastron et de ses insupportables Français »[1], s'il n'avait eu à tenir compte de l'effet moral considérable produit par leur rappel, effet qu'augmentait encore l'attitude peu encourageante des Saxons. D'autant plus railleur et plus ironique qu'il était plus irrité et plus mécontent, Frédéric, en annonçant à Broglie qu'il allait lui renvoyer le corps Polastron et lui rendre sa liberté d'action, n'avait pu s'empêcher de lui dire : « Je ne doute pas, que renforcé du corps de M. de Polastron, nous n'apprenions bientôt les brillants succès qui suivront vos entreprises »[2].

Rutowsky, travaillé par Brühl et par Maurice de Saxe, connaissant d'ailleurs tous les détails de l'entrevue de Prague et la teneur de la lettre d'Auguste III qu'il avait remise à Frédéric à Trebitsch, pensait que l'occupation d'Iglau allait mettre fin à

---

[1] *Rapport du chevalier de Saxe*, Deutsch-Brod, 30 janvier.

[2] *Correspondance politique*, II, n° 693, au maréchal de Broglie, Gross-Bitersch, 11 février 1742.

un état de choses qui lui pesait. Dès le 15, par suite d'un malentendu, il est vrai, Rutowsky ne s'était pas conformé à l'ordre du roi qui le faisait venir à Heraltitz avec ses Saxons. Quoi qu'en ait dit plus tard Frédéric, il tenait tellement à garder les Saxons sous ses ordres qu'il n'hésita pas à envoyer à Dresde son aide de camp général, le comte Wartensleben, porteur d'une lettre autographe[1], dans laquelle les menaces se mêlaient aux séductions et aux cajoleries. De son côté, Rutowsky, avant de prendre une résolution, avait chargé un de ses officiers, le général Renard, de déclarer au roi qu'il ne lui prêterait son concours que si le roi se décidait à se porter sur Neuhaus.

Malgré les arguments que le roi fit valoir dans son entretien avec le général Renard, pour lui démontrer l'inutilité du mouvement sur Neuhaus, malgré l'attitude et les paroles menaçantes de Schmettau, malgré la lettre que le roi écrivit à Rutowsky et dans laquelle il l'invitait à ne rien faire avant le retour de Wartensleben, le général saxon transféra son quartier général, le 17, à Pirnitz et fit savoir au roi qu'il comptait donner à ses troupes l'ordre de commencer, le 19, leur marche sur Prague.

Frédéric, profondément désappointé, se plaignit en termes assez vifs à Valory. Il n'avait du reste pas attendu la prise d'Iglau pour envoyer, dès le 7 février, Podewils à Olmütz où le roi comptait que son ministre trouverait une réponse que le grand-duc s'était bien gardé de donner. Giannini, que le roi avait invité à venir à Gross-Bitesch, se borna à répondre que ce voyage était inutile par la raison qu'on ne lui avait fait parvenir aucune indication.

Le plan du roi, ce plan sur lequel il comptait tellement, ne lui avait valu jusqu'ici que des déceptions. L'Autriche ne se laissait pas intimider, ses alliés voulaient le quitter et leur départ allait singulièrement aggraver sa situation. L'armée du prince Charles occupait une forte position et pouvait y être rejointe par des renforts tirés de l'armée de Khevenhüller. Elle risquait d'autant moins d'y être attaquée que Broglie ne redoutait rien tant qu'une attaque du prince Charles. Après le départ des Saxons il n'allait rester au roi que 15,000 hommes pour tenir tête à une

---

[1] *Correspondance politique*, II, n° 697, au roi de Pologne, Oppatau, 15 février 1742.

armée supérieure en nombre. Cette fois encore, Frédéric eut la bonne fortune de triompher de la résistance de la cour de Saxe, qui se décida, à contre-cœur, à laisser ses troupes sous les ordres du roi. Valory informa Rutowsky de cette résolution d'Auguste III, dans la nuit du 18 au 19, et le 19 le général saxon, après avoir donné à ses troupes l'ordre de surseoir à leur mouvement, se rendit au quartier général du roi, qui venait de partir pour Znaym, où il alla s'établir. Les troupes qui avaient commencé le 16 leur marche vers le sud, vers les frontières de la Moravie, s'installèrent le 19 dans des quartiers répartis sur la ligne Vöttau — Znaym — Laa — Nikolsburg — Pohrlitz — Kromau — Daleschitz. Afin de couper les communications entre Brünn et la Hongrie, le roi envoya un bataillon à Austerlitz et deux régiments de cavalerie à Seelowitz et à Auspitz.

Déconcerté un moment, Frédéric n'avait pas tardé à se ressaisir. En présence des complications qui semblaient le menacer, il avait pris une résolution énergique, digne de son génie. Il avait poussé ses troupes sur la route de Vienne et ordonné à une partie des forces qu'il avait en Moravie de serrer sur lui et de s'établir à proximité des quartiers qu'il venait de prendre sur les bords de la Thaya. Ce mouvement, qui mettait « ses troupes à leur aise par la quantité de subsistances qu'elle lui procura », devait de plus, dans l'esprit de Frédéric, lui assurer la continuation de la coopération des Saxons, à cause du prix qu'Auguste III attachait à l'expulsion des Autrichiens hors de la Moravie, et amener, d'autre part, par la terreur qui se répandrait à Vienne, Marie-Thérèse à consentir à la paix.

Tout semblait marcher de nouveau au gré de Frédéric. Maurice de Saxe, convaincu de l'inutilité de ses efforts, venait de se décider à rejoindre le maréchal de Broglie après avoir adressé à Brühl une lettre qui ne contenait que ces mots : « Monsieur, vous n'avez plus d'armée ! » Quant à Rutowsky, compromis et désavoué par sa cour, il demandait pour cause de maladie à être relevé de son commandement.

Sur l'ordre donné le 20 par Frédéric au général Renard, l'armée saxonne s'établit du 24 au 26 février dans des quartiers voisins d'Iglau et de la Bohême. Le mécontentement des Saxons, fort contrariés de se voir placés entre les armées autrichienne et prussienne dans des régions déjà épuisées par le passage des

troupes de Frédéric, s'accrut encore en raison même de leurs privations, de la pénurie des vivres, devenue de plus en plus sensible, depuis que le maréchal de Broglie avait défendu à Séchelles de les ravitailler.

Rutowsky avait d'ailleurs résumé la situation de l'armée saxonne dans le rapport qu'il avait adressé à Auguste III, le 24 février : « En un mot, Sire, nous manquons de vivres et le roi de Prusse nous a fait prendre une mauvaise position. Neuhaus n'est qu'à une journée de marche de nos postes. L'ennemi peut s'y concentrer et nous surprendre. C'est dire que nos troupes ne peuvent se refaire et se reposer ».

4. Arrêt des opérations sur les frontières de la basse Autriche.

Malgré l'appui problématique que les Saxons allaient être contraints de donner à Frédéric, la situation du roi s'était pourtant sensiblement améliorée.

Toutefois et en dépit de la confiance qu'il affichait dans sa lettre à Jordan[1], le roi n'en avait pas moins dû se convaincre de l'impossibilité de pousser sur Vienne rien qu'avec ses seules forces, qui lui paraissaient insuffisantes pour une pareille expédition. Tout compte fait, il se décida à faire prendre à son armée une position d'où il lui était possible de menacer la frontière de la basse Autriche. Il avait d'autant moins perdu l'espoir de recevoir une réponse satisfaisante de Vienne qu'il persistait à croire l'armée de Bohême en retraite sur la basse Autriche et sur Vienne.

Envisageant cependant la possibilité d'un refus de Marie-Thérèse et de la continuation de la guerre, Frédéric avait, dès

---

[1] Le roi voyait de nouveau tout en rose. Il croyait fermement à la réalisation des projets qui lui tenaient à cœur. Il se voyait à la veille d'en finir rapidement avec Marie-Thérèse. « Je puis vous confier entre nous, écrit-il de Znaym, le 25 février, à son confident Jordan, qu'il ne s'agit pas moins que de porter de grands coups à la Maison d'Autriche et que, de la façon dont les choses vont, peut-être peu de semaines seront d'une décision infinie dans les affaires de l'Europe. Mes hussards approchent jusqu'à 4 milles de Vienne. Lobkowitz fuit, Khevenhüller accourt; enfin la confusion est totale chez l'ennemi. »

les communications entre son armée et ses États. Il voyait maintenant que, sans la prise de Brünn, il lui était difficile de se maintenir en Moravie. Mais, d'autre part, Brünn devait être attribuée à la paix à Auguste III, et c'était pour cela que le roi n'avait pas voulu la conquérir pour ce prince. L'attitude hostile des populations de la Moravie et la nouvelle que des forces assez considérables de l'insurretion hongroise devaient être réunies, le 10 mars au plus tard, à Holicz, augmentaient encore la gravité de la situation. Il n'y avait plus un moment à perdre. Frédéric se décida à renforcer son armée en même temps que, afin de se couvrir contre les Hongrois, il donnait l'ordre à Schwerin d'établir entre la March et la Schwarzawa six bataillons et vingt escadrons que le roi se réservait ainsi la possibilité d'appeler à lui.

Frédéric se faisait si peu d'illusion sur la situation qu'il termine par quelques phrases, dans lesquelles il ne prend même pas la peine de dissimuler son inquiétude, la lettre qu'il écrit, le 27, à Belle-Isle[1].

Il fait un grand effort sur lui-même pour essayer, sans pouvoir y parvenir, de prendre, dans sa lettre à Jordan, un ton badin à travers lequel on voit apparaître sa tristesse, ses inquiétudes et ses soucis.

« Les maisons, lui dit-il[2], ont toutes ici des toits plats à l'italienne, les rues sont malpropres, les montagnes âpres, les vignes fréquentes, les hommes sots, les femmes laides et les ânons très communs. C'est la Moravie en épigramme. »

---

[1] *Correspondance politique*, II, n° 720. Au maréchal comte de Belle-Isle, Znaym, 27 février 1742 :

« J'ai trouvé ici nos affaires plus délabrées que je ne les ai crues, c'est pourquoi je me renforce de 20 escadrons et de 6 bataillons. Si je puis, en attirant les forces de l'ennemi sur moi, conserver le maréchal de Broglie et Prague, je croirai avoir rendu un service signalé aux alliés. Je ne saurai savoir si j'y parviendrai avec ou sans bataille. M. de Lobkowitz marche vers Krems, où il attend un renfort de 8,000 fantassins que Khevenhüller amène de Bavière. On dit que le prince Charles y joindra 5,000 ou 6,000 hommes. Si je suis en force vers ce temps-là, je verrai ce que j'aurai de mieux à faire. En attendant, Brünn muni de 6,000 hommes et de hussards, nous incommode beaucoup, bouchant notre communication. Si le roi d'Angleterre nous peut procurer la paix, suivant l'alliance de la reine de Hongrie, cela vaudrait bien la peine de faire alliance avec lui. »

[2] Frédéric II à Jordan, Znaym, 28 février 1742.

Ce qu'il y avait de pire pour lui, c'est qu'il ne pouvait faire aucun fond sur les Saxons. Dès le 25, ils avaient recommencé à se plaindre du manque de vivres. De plus, « ils s'inquiétaient dans leurs quartiers; ils voyaient partout l'ennemi; la peur grossissait pour eux tous les objets[1] ». Dans la nuit du 27 au 28, le général von Jasmund avait reçu et transmis à Rutowsky la nouvelle, fausse d'ailleurs, de la présence de treize régiments autrichiens à Tremles. Craignant d'être attaqués et tournés, « tous les Saxons, lorsqu'on s'y attendait le moins, abandonnèrent leurs quartiers[2] ». Le roi, furieux, défendit à Rutowsky de se retirer sans ordres à moins d'y être absolument contraint et lui donna l'ordre de réoccuper Iglau et Teltsch[3]. En route, les Saxons du général von Jasmund avaient eu, près de Datschitz, le 3 mars, une affaire avec quelques cavaliers autrichiens, affaire dans laquelle ils avaient fait preuve de peu d'entrain et de solidité. « Le peu de fond, qu'on pouvait faire sur ces troupes, fit réfléchir le roi sur la situation où il se trouvait[3]. » A son grand regret, il lui fallait se résoudre à rester inactif. Une fois encore, il songea à faire exécuter à son armée une grande conversion vers sa droite. Mais Schmettau n'eut guère de peine à l'amener à renoncer à une opération qui, exécutée par une armée numériquement trop faible, l'exposait à trop de dangers. Frédéric résolut donc de resserrer les cantonnements de son armée, de rapprocher les Saxons de sa droite, de leur faire prendre des quartiers entre la Thaya et la Thaya morave, et d'établir leur quartier général à Fratting. Il pensait de plus qu'ils trouveraient dans ces parages de quoi vivre sur le pays pendant dix à douze jours[4].

On n'eut même pas le temps d'exécuter cet ordre. Le 1er mars, le roi, à la nouvelle de la présence à Skalitz de 15,000 à 16,000 hommes de l'insurrection hongroise, dut, comme nous

---

[1] Frédéric II, *Histoire de mon Temps.*

[2] *Correspondance politique*, II, n° 726. Frédéric II à Valory :

« Les Saxons ont abandonné Iglau le plus vilainement du monde. Ils ont une peur démesurée de l'ennemi et ne veulent rien faire. Si César avait eu de pareils soldats, il n'eût pas conquis un village dans les Gaules. »

[3] Frédéric II, *Histoire de mon Temps.*

[4] *Correspondance politique*, II, n° 724 et n° 729, au roi de Pologne et à Rutowsky, Znaym, 1er et 2 mars 1742.

l'avons indiqué, se décider « à dissiper cette milice avant que le nombre en devînt trop considérable[1] ».

Mais, pour constituer cette colonne mobile, forte de 10 bataillons, 10 escadrons et 1000 hussards qu'on confia au prince Thierry d'Anhalt, le roi avait dû affaiblir son armée que, même avant ce détachement, il croyait à peine assez forte pour tenir sur la Thaya contre une attaque quelque peu sérieuse d'un ennemi qui lui était supérieur en nombre.

Comme il l'écrivait à Jordan de, Pohrlitz, dix jours plus tard, le 11 mars : « Les choses s'embrouillent de plus en plus ». L'horizon politique n'était, en effet, guère plus rassurant que la situation militaire. Frédéric avait eu beau faire, la France se défiait de lui de plus en plus. Son fameux plan d'opération ne devait être approuvé qu'après l'arrivée de Belle-Isle à Versailles et, comme Valory lui avait parlé de la fourniture d'un équipage de ponts pour passer le Danube, le roi en avait conclu qu'on allait chercher à l'amener à consentir, ce dont il ne voulait à aucun prix, à la jonction de son armée avec l'armée française en amont de Vienne.

En Angleterre, on était à la veille d'un changement de ministère, et le roi craignait de voir le successeur de Walpole accorder à Marie-Thérèse une protection effective.

En Suède, il fallait s'attendre à ce que l'influence anglaise prît avant peu le dessus.

Frédéric en conclut qu'il n'était que temps de renouer au plus vite les relations qu'il avait rompues avec lord Hyndford.

Le 2 mars, le chanoine Giannini arriva à Znaym porteur du *Pro Memoria*, expédié de Vienne et qu'on lui avait envoyé « de curé en curé jusqu'à Olmütz, le 26 février ». Jamais encore Frédéric n'avait éprouvé déception pareille à celle qui lui était réservée. Malgré la lenteur que la cour de Vienne avait mise à lui faire parvenir sa réponse, il croyait si bien à la possibilité, à la probabilité d'un accord, que, le 26 février, il avait fait tenir à Schmettau des instructions détaillées relatives à la mission qu'il devait remplir auprès de l'empereur, afin de régler avec lui la question du cercle de Königgrätz que le roi voulait prendre

[1] FRÉDÉRIC II, *Histoire de mon Temps*.

en gage au prix de 800,000 écus et même d'un million[1] ».

Dès son arrivée à Znaym, Giannini avait demandé une audience au roi, qui lui fit dire qu'il pourrait « traiter avec le conseiller intime Eichel, avec qui je parloi en effect, et, comme j'étoi impossibilité d'approcher le roi, il me fallut indispensablement décrir le *Pro Memoria* et le lui donner à ce que S. M. en peut peser le contenu[2] ».

Marie-Thérèse, rejetant purement et simplement les propositions du roi, avait chargé le grand-duc de rédiger ce *Pro Memoria*. La reine consentait à céder la basse Silésie, dont la frontière serait déterminée par une ligne courant au sud de la Neisse, le comté et la ville de Glatz, à condition, toutefois, de raser les remparts de la ville et du château ; mais, en retour, elle exigeait que Frédéric s'engageât à la faire rentrer, s'il le fallait, même par la force des armes, en possession de ses autres États héréditaires[3]. Rien ne prouve mieux l'état d'esprit du roi, que le fait qu'il ne songea même pas à rejeter, sans autre forme de procès, des propositions en réalité inacceptables et qui paraissaient même passablement ironiques et presque insolentes. Eichel, le porte-parole du roi, se borna à faire observer à Giannini que « ce *Pro Memoria* lui paraissait un peu sec[2]..... que le roi était content de ses avantages et qu'il falloit songer à en faire à ses alliés, dont il me répéta le jour suivant. On voyois bien que la cour de Vienne le vouloit détacher, mais qu'il ne le feroit point en aucune manière[2]..... » Avant d'aller plus loin et d'exposer l'entrevue que Giannini eut encore le lendemain 4 mars avec Eichel, avant de reprendre le chemin de Vienne, il est, sinon indispensable, tout au moins curieux d'extraire de la relation du chanoine certaines indications qu'il y consigna et qu'il avait recueillies de la bouche de personnages de l'entourage du roi.

Schmettau, à son passage à Olmütz, lui avait dit « qu'en cas qu'il y eût, comme il espéroit, quelque ouverture d'accommodement, le roi l'enverroit en tout secret au nouvel Élu, qui lui

---

[1] Frédéric II, *Correspondance politique*, t. II, n° 716, au feld-maréchal comte Schmettau, Znaym, 26 février. Instructions données à Schmettau pour son voyage à Prague.

[2] Annexe XXXI. Giannini, *Relation de mon voyage à Znaym*. Vienne, 7 mars 1742. (Texte original en français.)

[3] *Haus, Hof und Staats Archiv, Friedens Acten*.

tienne bien à cœur et avec qui on conviendroit d'une paix et d'une alliance contre la France; en conséquence, qu'on s'accommoderoit avec la Saxe comme on pourroit; qu'au reste, le roi auroit bien pu s'avancer en Autriche et aller prendre d'emblée Pressbourg, ce qu'il n'a pas entrepris pour ne pas empirer les conditions de paix avec la reine[1] ». Un peu plus loin, Giannini ajoutait : « Je ne sçai si c'est le sentiment du roy, mais il est bon que je le dise ici : ce que le général de La Mothe m'a conté comme un sentiment commun de tous les Prussiens : qu'il seroit bien que la cour de Vienne fisse la paix sur le pié ci-dessus et une alliance contre la France, qu'après on trouveroit la manière de dénicher la Saxe de la haute Silésie et de Moravie; que pour la Bohême ce seroit un patrimoine du novell'empereur pour soutenir sa dignité[1]..... »

Quant à Eichel, « il vint, dit encore Giannini, me trouver le jour suivant et me dit de bouche une quantité de choses que j'eu soin de noter d'abord après son départ; mais, voulant pourtant aller de pié sure et ne rien rapporter que de vrai, je lui fis voir mes remarques et il trouva que j'avoi expliqué l'intention du roy avec des termes un peu forts : il me dit donc qu'il prendroit la liberté de mettre en ordre mon écrit. C'est ce que je vouloi, et l'ayant mis en état à sa mode il vint sur les 11 heures du mattin me l'apportai.... Je copiai donc ledit écrit que je nomme *Notanda* de Znaym avec la consolation de sçavoir que le roy l'avoit eu sous les yeux : car M. d'Eichel en venoit[1] ». Puis, parlant de son départ pour Vienne, il ajoute : « La raison de ce voyage du côté du roy est affin de sçavoir plus tôt les sentiments de la cour : on présuppose qu'elle achettera comme il voudra l'*amitié du roi qu'il veut bien lui accorder*, paroles les soussignées propres de M. d'Eichel quand il m'exposoit les pensées du roy, bien différentes des siennes qu'il me marquoit toujours à part[1] ».

Les *Notanda*, dont Giannini parle ici, n'étaient pas, à proprement parler, de véritables propositions de paix; c'étaient, en réalité, de simples aperçus dans le genre de ceux que le roi avait exposés à Pfütschner, lorsqu'il le reçut à Olmütz. Le roi y dépeignait naturellement la position de l'Autriche sous les cou-

[1] Annexe XXXI. GIANNINI, *Relation de mon voyage à Znaym.*

leurs les plus sombres, et s'offrait à être le sauveur de la reine, à condition de devenir l'arbitre de la paix. Sans aborder la question délicate des cessions de territoire, il donnait à entendre qu'il serait disposé à signer la paix, rien que pour son compte, si les alliés repoussaient les ouvertures pacifiques qu'il serait chargé de leur soumettre [1].

Il n'en était pas moins évident que, à cause des fautes qu'il avait commises, il était désormais impossible et dangereux pour le roi de s'entêter à rester sur cette position de la Thaya, où son armée était par trop en l'air. Il lui fallait trouver un prétexte pour expliquer le mouvement rétrograde de son armée. Il se souvint alors de Brünn, déclara que « sans la prise de Brünn, les alliés ne pouvaient même pas se soutenir en Moravie [2] » et donna l'ordre de faire investir cette place, à l'est par les Prussiens, à l'ouest de la Zwittawa et de la Schwarzawa par les Saxons, qui devaient se charger de l'attaque en règle, tout en continuant à occuper Znaym et la ligne de la Thaya. Ce mouvement était tout à son avantage. Il s'éloignait des Autrichiens, se rapprochait de ses renforts, opérait sa jonction avec Schwerin, se ménageait la possibilité de prendre, comme il avait toujours cherché à le faire, sa ligne d'opération éventuelle sur Pressbourg; enfin, il interposait de nouveau les Saxons entre lui et le prince Charles, et leur assignait des quartiers trop étendus par rapport à leur effectif et, de plus, situés dans les pays mêmes sur lesquels ses troupes avaient déjà vécu.

---

[1] *Correspondance politique*, II, n° 734. *Notanda* de Znaym, 5 mars 1742. Ces *Notanda*, qui, rédigées par Eichel, furent remises à Giannini, commençaient par ces mots : « Comme on a trouvé le contenu du *Pro Memoria* dont j'ai été chargé trop général et peu satisfaisant, on est bien aise que j'aille moi-même à Vienne pour y représenter à la personne connue et à ceux qui sont du secret : Qu'on était sensible à la confiance que la cour de Vienne persistait de marquer dans le *Pro Memoria* et qu'on souhaitait sincèrement de sauver la Maison d'Autriche du naufrage..... Qu'il était de la dernière importance pour la cour de Vienne de penser à ses vrais intérêts et de s'accommoder aux circonstances du temps, avant que les affaires seront venues à la dernière extrémité..... Que si l'on voulait continuer à avoir quelque confiance sur celui qui n'aimera jamais que la Maison d'Autriche soit tout à fait écrasée, on n'aurait qu'à lui communiquer, avec les renseignements nécessaires, les conditions avec lesquelles on pensait de faire la paix..... Qu'on se chargerait de les communiquer aux alliés pour régler le reste. Si, contre toute attente, ces conditions seraient refusées, on aurait alors les mains libres de faire ce qu'on voudra. »

[2] Frédéric II, *Histoire de mon Temps*, chap. V.

Pour mieux enlever à ce mouvement son véritable caractère de retraite, Frédéric annonça, le 3 mars, aux Saxons, qu'en raison de l'arrivée à Skalitz de la colonne du prince Thierry d'Anhalt, ils auraient à reprendre, de Znaym jusqu'à Brünn, les anciens quartiers de son armée. Le 5 mars, Rutowski vint prendre congé du roi qui lui parla de son projet de se porter aussitôt après la chute de Brünn sur Pressbourg, et, de là, de concert avec les Français, sur Vienne. Le 7 mars, le chevalier de Saxe prit le commandement du corps saxon.

Frédéric n'avait pas eu, dans le principe, l'intention de mettre de suite son projet à exécution; mais, le 7 au matin, il apprit par des déserteurs et des lettres interceptées que des troupes appartenant au corps Khevenhüller étaient arrivées à Krems, que la cavalerie de l'armée de Bohême, que des régiments venant de Vienne, enfin, que les insurgés hongrois s'ébranlaient pour se porter contre lui.

Il donna immédiatement l'ordre de la retraite. Le prince Thierry d'Anhalt se porta vers la frontière hongroise, le reste de l'armée du roi vers Brünn sur la rive gauche de la Zwittawa, les Saxons sur la ligne Kromau—Znaym [1].

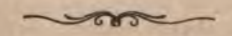
Le semblant d'offensive de Frédéric avait par suite complètement échoué par sa faute. Il n'avait pu ni prévenir la chute de Linz, ni empêcher Khevenhüller d'entrer en Bavière, ni même attirer l'armée du prince Charles hors de la Bohême.

Quant à Marie-Thérèse, elle était moins que jamais disposée à céder. Au lieu d'obtenir la paix avantageuse qu'il avait espérée, il fallait que le roi se résignât à continuer la guerre. Pour la terminer à son profit, il sentait qu'il lui faudrait frapper un grand coup, et ce coup, il lui était, de toute façon et pour une foule de raisons, impossible de le tenter avant la prise de Brünn.

Major Z.

(A continuer.)

[1] *Correspondance politique*, II, n° 736, au général chevalier de Saxe, Znaym, 7 mars 1742.



LES

MARÉCHAUX DE TESSÉ, DE VILLARS ET DE BERWICK

DANS LES ALPES (1707-1710).

Du Bois de Fiennes, bailli de Givry, servit à la tête du régiment de La Marche sous les maréchaux de Tessé et de Villars, à la tête de la brigade de La Couronne sous le maréchal de Berwick, et comme lieutenant général sous le prince de Conti.

Il fut dangereusement blessé à l'assaut de la redoute de Bondormi, où il conduisit une des colonnes d'attaque.

Le bailli de Givry a laissé des notes manuscrites qui témoignent de la profonde connaissance qu'il avait des Alpes.

Nous en extrairons sa relation de la Guerre de la Succession d'Espagne de 1707 à 1710, ses critiques sur ces campagnes et ses observations sur l'importance des différents points occupés.

I.

En 1707, le maréchal de Tessé prend le commandement de l'armée des Alpes.

Arrivé à Briançon, le maréchal, aidé des conseils du maréchal de Catinat, qui avait été chargé en 1692 de la défense des mêmes vallées, organise ses secteurs et répartit ses bataillons en Tarentaise, en Maurienne, dans la Chisone, la vallée de Barcelonnette et le Var.

Les alliés forment trois camps à Ivrée, Turin et Demonte.

Les renseignements les plus contradictoires sont fournis au maréchal de Tessé sur les projets de l'ennemi.

Incertain, il n'ose dégarnir aucun point de sa ligne.



Insensiblement, les troupes d'Ivrée et de Turin gagnent Demonte et Coni.

Le 5 juillet, toute l'armée alliée, forte de 40,000 hommes, est réunie à Coni.

Le maréchal de Tessé, enfin certain de la marche du duc de Savoie sur Toulon, fait affluer sur cette place les bataillons de

Tarentaise, du Dauphiné et de Barcelonnette, *dégarnissent ainsi tous ses secteurs*.

Le marquis de Sailly, qui n'avait que neuf bataillons et quelques escadrons, est forcé d'abandonner la ligne du Var (11 juillet).

Les 28 et 30 juillet, le duc de Savoie attaque La Croix-de-Faron, s'en empare le 30 et n'est repoussé que le 15 août par le maréchal de Tessé.

Le 23 août, devant les forces imposantes rassemblées autour de Toulon, le duc de Savoie se décide à battre en retraite.

Le 1er septembre, protégé par une forte arrière-garde, il repasse le Var sans être poursuivi.

Son plan est de se porter à Coni et de là à Saluces et à Pignerol (17 septembre), pour atteindre Suze et Fenestrelles avant que le maréchal de Tessé ait pu réorganiser ses secteurs.

Pendant que le duc de Savoie fait une démonstration sur La Pérouse (26 septembre), pour y attirer le maréchal de Tessé, le prince Eugène marche sur Suze, ouvre la tranchée dans la nuit du 25 au 26, et canonne cette place le 27.

Le maréchal de Tessé, au lieu de se porter immédiatement au secours de Suze, par le *col de la Fenestre*, attend un renfort de quinze bataillons.

Cette place se rend le 18, ouvrant ainsi une porte sur le Dauphiné.

De Tessé se retire à Briançon, dont il organise défensivement les abords.

Le bailli de Givry critique ainsi ces opérations :

« Si M. de Tessé qui était informé que le dessein des alliés était de faire le siège de Toulon, au lieu de tenir un gros corps de troupes dans la Tarentaise et dans la Maurienne et toute sa cavalerie en Savoie, en laissant en Tarentaise deux bataillons seulement et un régiment de dragons pour se couvrir contre les courses que les alliés auraient pu faire par le val d'Aoste, *en ne laissant rien dans la Maurienne que Suze couvrait, il eût fait de cette place la gauche de sa ligne et aurait poussé ses troupes dans la vallée d'Oulx, dans celle du Guil et sur le Var.*

« *Les corps de la vallée d'Oulx auraient communiqué avec ceux du Queyras, par les cols d'Izouard, de la Mayt, d'Abriès et*

auraient donné la main à ceux du Var et de la vallée de Barcelonnette.

« Par ces dispositions, il aurait été en état d'arrêter les ennemis sur le Var et de les contraindre à s'en tenir au siège de Nice ou à celui de Monaco, ou enfin à prendre le parti de s'embarquer sur la flotte, s'ils avaient voulu persévérer dans leur dessein d'attaquer Toulon. »

II.

En 1708, le maréchal de Villars est placé à la tête de l'armée des Alpes.

Le M[is] de Thouy est en Tarentaise, le comte de Médavi en Maurienne, le comte de Muret dans la Chisone, M. Le Guerchois dans la vallée de Barcelonnette, d'Artagnan à Nice, M. de Langeron à Toulon.

Tous les commandants de secteurs *croient qu'ils vont être attaqués et demandent du renfort.*

Le 20 juillet, le maréchal de Villars apprend que le duc de Savoie avait passé le mont Cenis, avec quarante bataillons d'infanterie et marchait contre le comte de Médavi.

L'artillerie de montagne et la cavalerie s'étaient portées d'Exilles sur le *col de Tuglia*, par Colomban, et avaient rejoint à Bramans.

Des démonstrations sont faites en même temps contre le Petit-Saint-Bernard et contre la place de La Pérouse.

Thouy et Médavi se retirent à Barraux; Muret se retranche d'abord à Cézanne, puis à Briançon, où d'Artagnan ramène les bataillons du Var.

Le duc de Savoie attaque les postes de la Maurienne, s'avance jusqu'à Aiguebelle et retourne, par le *col de la Roue,* s'occuper du siège d'Exilles.

Le maréchal de Villars passe le Galibier, prend l'offensive le 10 août, s'empare de Cézanne, mais, le 16 août, La Pérouse se rend; le 2 septembre, M. de Barrière, à qui l'on avait fait dire de faire sauter la place et de rejoindre à *la position de Laux,* se rend à son tour.

Villars est forcé de se retirer à Briançon.

D'après le bailli de Givry, le maréchal de Villars commit plusieurs fautes dans cette campagne :

« Possédant Exilles, il rassembla toutes ses troupes dans la vallée d'Oulx et de Bardonèche, ou du moins un corps considérable pour pouvoir donner la main à M. de Médavi, et prit le parti de marcher par le *col de la Roue*, lorsqu'il sut que le duc de Savoie passait le mont Cenis.

« *Si, au lieu de cela, il avait joué la navette par le col de la Roue dont il était le maître*, il est certain que le duc de Savoie n'aurait pu déposter M. de Médavi de son camp de Modane qui n'était pas tenable avec quatorze bataillons, mais le serait devenu avec vingt, que M. de Villars pouvait lui envoyer par le *col de la Roue*.

« Il ne restait de parti au duc de Savoie que de retourner dans la vallée de la Doria Riparia ou de filer par la Vanoise et Bozel en Tarentaise.

« Le duc de Savoie, au lieu de cela, poussa M. de Médavi jusqu'à Aiguebelle et, revenant en arrière, força au *col de la Roue* le bataillon de Gatinais, ce qui n'aurait peut-être *pas eu lieu, si le col avait été occupé par deux bataillons ;* de là, poussant M. de Muret que l'on avait laissé dans la vallée d'Oulx, vint camper à Saint-Sicaire, avec treize bataillons, pour couvrir le siège d'Exilles, et *s'il ne fit pas celui de Briançon, c'est que, sur le rapport des gens de Valloire, il crut le Galibier impraticable*, bien que M. le maréchal de Villars marchant à sa suite vînt par là retomber sur cette place.

« C'est une faute que le prince aurait encore pu réparer, lorsqu'il était à Vachette, en attaquant le *col de Granon* qui était à sa portée et qui n'était pas mieux gardé que celui de *Buffer*.

« Je crois que ce prince, très grand général, n'osa pas se porter devant Briançon pour ne pas perdre l'occasion de se rendre maître d'Exilles et de Fenestrelles, dont il regardait la prise comme sûre, perdre du temps en faisant venir un canon et ses autres munitions de guerre, ce qui aurait donné à M. de Villars le temps d'arriver avec son armée, à l'approche de laquelle il se retira de La Vachette à Saint-Sicaire, d'où il couvrait son siège à son aise, avec le reste de son armée, n'ayant à ce camp que treize bataillons.

« La deuxième faute fut l'affaire de Cézanne.

« Lorsque le prince eut laissé le camp de la Vachette, le maréchal s'y avança avec toute l'armée, le 10 août.

« Tandis qu'elle prenait le pain, il monta sur le mont Genèvre, avec un détachement de grenadiers et de piquiers, s'avança par *le pas de la Coche* pour reconnaître la position de Saint-Sicaire, donnant l'ordre aux bataillons de marcher dès qu'ils auraient du pain.

« La disposition des ennemis ne pouvait être plus mauvaise qu'elle l'était, puisque, au lieu de s'en tenir à la partie de Cézanne, qui était du côté de la Doria Riparia, et de couper le pont, ils poussèrent des gardes jusqu'au pas de la Coche.

« M. de Villars fit attaquer ces gardes par le *pas de la Coche* et le chemin du col du mont Genèvre.

« Elles furent poussées si vivement, que l'on entra dans Cézanne avec les fuyards.

« Si M. de Villars, après cette rencontre heureuse, avait profité du jour qui était encore grand pour marcher sur Saint-Sicaire avec trente bataillons qui étaient déjà descendus du mont Genèvre et dont une partie était à Cézanne, au lieu d'en faire camper dix-huit comme il le fit des deux côtés du col, il est certain que les ennemis n'auraient pas tenu, puisque la nuit même ils abandonnaient Saint-Sicaire, se retirant huit bataillons par Oulx et cinq par Sestrières.

« La consternation était telle parmi eux qu'ils ne l'auraient pas attendu devant Exilles.

« Une deuxième faute fut de s'amuser le lendemain au camp de Saint-Sicaire, au lieu de marcher droit à Oulx et d'envoyer une partie de l'armée par le col de Sestrières à Pragelas, ce qui fit que cette place se rendit dans la nuit du 12 au 13.

« Une troisième faute fut, en partant de Saint-Sicaire, de ne pas faire marcher par le col de Sestrières une partie de ses troupes, au moins cinq ou six bataillons, sur Fenestrelles pour en conserver la communication, *ce qu'il pouvait faire, les ennemis ayant abandonné Sestrières, n'étant pas encore maîtres de la vallée de Saint-Martin et n'ayant pas même le col de la Fenestre.* »

On ne peut, en effet, rien entreprendre sur Fenestrelles, sans être maître des *cols de Malanotte, d'Orsiere, de la Fenestre et d'Albergian,* et l'on remarque que si l'on peut aller du col de Sestrières au *col des Valettes* en suivant les crêtes, on ne peut

aborder le *col de Fattière* qu'en tournant la Ciantiplagna, ce qui rend l'attaque des retranchements de Fattière très difficile.

La non-occupation du *col de la Fenestre* allait permettre au duc de Savoie d'y construire une redoute, d'organiser définitivement le *col de Fattière* qui allait couvrir le *col de la Fenestre*.

« Cette faute fut suivie par celle de s'être amusé trois jours au camp d'Oulx et de n'avoir pas songé, en passant par le *col de Costeplane*, de faire occuper le camp du Puy de Pragelas, le *col d'Albergian*, qui était encore libre, et celui *des Valettes* que les ennemis campés à Balbotet n'occupaient pas encore et qu'ils ne prirent que lorsqu'ils virent que j'y faisais marcher les grenadiers que j'avais à l'avant-garde où j'étais détaché, lesquels seraient encore arrivés avant les ennemis à ce col, si M. de Villars, qui avait coupé au plus court, du *col de Costeplane au col de l'Assiette*, ne les avait arrêtés en chemin.

« M. de Villars voulut revenir trois jours après au col d'Albergian, *mais il n'était plus temps*.

« Les ennemis, après avoir pris le *col des Valettes*, firent passer des troupes *aux Laux* et, de là, au *col d'Albergian*.

« M. le maréchal m'y envoya avec 1200 hommes, j'y trouvai un corps plus considérable que l'on ne pouvait songer à attaquer; il y envoya M. de Muret, *par le col de Piz*, *avec une brigade*. Nous fîmes le lendemain une autre tentative qui resta inutile. »

Le duc de Savoie, pour couvrir le siège de Fenestrelles, avait donc sa droite au col de Valette, sa gauche *au col d'Albergian*.

S'il eût fait garder sa droite par trois compagnies de grenadiers et quatre bataillons, appuyée par des redoutes, son camp s'étendait de Balbottet à la redoute de Laux, sa gauche au *col de Piz*.

Les postes placés aux bergeries d'Albergian, de Balme et du Laux, reliaient les troupes du *col de Piz* à celles de la redoute du Laux.

« La non-occupation de ces positions entraînera la perte de Fenestrelles.

« Ces fautes nous ont rejetés au delà du mont Genèvre et entraîneraient la perte de Briançon et du Dauphiné toutes les fois que l'on ne suivra pas les maximes du général de Berwick, étant très certain que toutes les démarches et mouvements que fera le

duc de Savoie, quand nous serons en guerre avec lui, sera de nous déposter de cette place et chercher à en faire le siège, ce qui sera plus aisé à présent qu'avant la prise d'Exilles et de Fenestrelles, qui rompaient ou du moins retardaient beaucoup le passage de son artillerie et de ses munitions de guerre.

« C'est pourquoi il est nécessaire d'assembler son armée, ou, pour mieux dire, la plus grande partie, autour de cette place dès l'ouverture de la campagne d'où, *comme du centre de sa ligne, on s'ébranlera, l'on poussera ses troupes par la droite ou par la gauche, selon le côté où les ennemis se porteront.* »

III.

En 1709, le maréchal de Berwick arrive à Grenoble le 22 août, et prend le commandement de l'armée des Alpes.

Il choisit Briançon comme centre de sa ligne, communique avec le Var par le col Cayolle, avec Barraux par le Galibier et l'Arc.

Les préparatifs du côté de Suze font supposer que l'attaque aura lieu par le mont Cenis.

Dans les premiers jours du mois de juin, le comte de Thaun se porte de Suze à Aussois.

Après avoir rétabli le pont de Modane, que le comte de Médavi avait fait rompre, il s'avance d'Aussois à Saint-André, espérant qu'on reculerait toujours devant lui comme on l'avait fait en 1708 et qu'il pourrait passer par le Galibier.

Le comte de Thaun voyant que le comte de Médavi avait reculé de Saint-Michel à Saint-Jean, que M. de Silly, qui était à Valloire avec 14 bataillons, ne bougeait pas, résolut, en l'absence du duc de Savoie, de tomber à Moutiers par la Vanoise et Bozel.

M. de Thouy avait été laissé avec quelques bataillons et dix-sept escadrons dans la Tarentaise.

« L'intention de M. de Berwick était qu'il se retirât, sans rien hasarder, jusqu'à Conflans, qu'il disputât aux alliés le passage de l'Arly pour lui donner le temps de prendre le poste de Fréterive qu'il voulait occuper.

« Mais M. de Thouy s'étant amusé à disputer le terrain jusqu'à Conflans, se fit enlever quelques piquets et quelques

compagnies de grenadiers à Feissons sous Briançon et à la Roche-Cevins.

« M. de Thouy voulut former sa cavalerie en avant de Conflans; mais sa gauche se jeta dans un marais, et sa cavalerie dut battre en retraite devant les 400 cavaliers ennemis qui étaient venus par le Petit-Saint-Bernard.

« Dans sa précipitation, il n'eut pas le temps de jeter du monde au col de Tamié, ce qui était nécessaire pour la sûreté du camp de Fréterive.

« Les alliés s'y avancèrent et jetèrent un pont au débouché de l'Arly et de l'Isère. »

Berwick dut établir son camp à Montmélian à mesure que les alliés s'avançaient en Tarentaise. M. de Berwick avait fait filer dans la Maurienne les troupes de Valloire et une partie de celles qui étaient aux environs de Briançon, ne laissant au camp des Têtes que 12 bataillons sous les ordres de M. de Dillon, lieutenant général, et des détachements occupant l'Arc aux points de Valloire, Saint-Jean, Saint-Etienne, d'Aiguebelle et d'Aiguebelette, sous les ordres de M. de Caracioli, maréchal de camp, de sorte que les alliés ne pouvaient nous y attaquer de front.

« Le maréchal s'était placé à Francin, derrière Montmélian, et avait avec lui 24 bataillons et escadrons.

« La gauche de son camp était gardée par les Bauges où il avait jeté 500 hommes sous les ordres de M. de Maulevrier, colonel d'Anjou et brigadier, de sorte que les alliés ne pouvaient le tourner de ce côté qu'en remontant Ugine et Annecy pour venir tomber à Chambéry. Aussi la première attention de M. le maréchal fut d'envoyer sous cette place M. de Silly avec 5 bataillons et 17 escadrons pour garder ce point et être à portée du Rhône où il craignait que les alliés ne voulussent se porter quoiqu'il ne sût pas encore que ce fût là leur véritable projet.

« En effet, les alliés qui avaient fait venir toute leur cavalerie n'attendaient plus que la réussite de Mercy, qui avait passé le Rhin à Neubourg et devait s'avancer dans la Franche-Comté et, de là, sur le Rhône. Ils s'étaient même déjà emparés du château d'Annecy qui couvrait de ce côté-là leur marche et nous reculait à Lucey où M. de Polastron se trouvait avec seize compagnies de grenadiers, tandis que M. de Prades était au pont de Gresin avec deux régiments pour défendre ce passage, celui de

Seyssel, et pousser l'ennemi à passer au gué d'Aurilly, que l'on peut facilement détruire. Cette cavalerie devait marcher par Gex, Saint-Claude, et aurait pris à Neuchâtel l'artillerie et les munitions nécessaires au siège de Besançon et des autres places où il n'y avait ni approvisionnement ni garnison.

« L'infanterie des alliés devait rester devant nous pour nous contenir et nous empêcher de marcher en Franche-Comté.

« M. le maréchal avait bien eu l'ordre d'y envoyer le marquis de Silly avec le corps qu'il commandait, mais il n'aurait pu empêcher les ennemis d'arriver trois jours avant lui, parce qu'il n'avait pas de pain et qu'il ne devait trouver aucun magasin de l'autre côté du Rhône.

« Aussi doit-on regarder comme un bonheur pour la France la bataille de Rhumersein, où le comte du Bourg battit à plate couture le comte de Mercy et fit par là échouer cette entreprise dont *on trouva le projet dans sa cassette*.

« Ce plan ayant échoué, il ne fut plus question pour les alliés que de subsister en Savoie, et, *contents de manger la Tarentaise*, ils ne repassèrent que le 26 septembre par le val d'Aoste, envoyant par le mont Cenis un corps pour rejoindre M. de Rebender qui était resté à Oulx avec 18 bataillons.

« Ce général s'était avancé pendant la campagne pour attaquer La Vachette et avait été battu par le comte de Dillon qui marcha contre lui avec les troupes du camp retranché des Têtes.

« A mesure que les ennemis rentraient dans la plaine, M. le maréchal fit avancer ses troupes en Tarentaise et en Maurienne, fit passer par le Galibier les plus avancées pour se porter à La Vachette et être à même de s'opposer à ce que les ennemis tenteraient de ce côté.

« Cette campagne fit bien voir que si, l'année précédente, on avait voulu prendre le même parti et *jouer la navette comme on le fit cette année pour le Galibier, les alliés ne nous auraient jamais dépostés de Modane comme ils le firent, ni poussés jusqu'à Barraux*.

« Au lieu de cela, au premier mouvement que firent les alliés par le mont Cenis, nous abandonnâmes le *col de la Roue* et les vallées pour nous porter à Barraux. Les alliés, *qui ne demandaient pas autre chose*, poussèrent devant eux M. de Médavi

jusqu'à Aiguebelle et, libres sur leurs derrières, forcèrent le 2e bataillon de Gatinais au *col de la Roue.*

« Enfin ce faux mouvement de notre part entraîna la prise d'Exilles et de Fenestrelles et aurait occasionné même celle de Briançon si les ennemis avaient connu le Galibier comme ils devaient le connaître. »

IV.

En 1710, le duc de Savoie réunit avec le plus grand secret ses troupes et ses approvisionnements.

« Jamais, dit le maréchal de Berwick, on ne vit *autant d'incertitude, autant de contradictions dans les rapports faits sur les projets de l'ennemi.* »

Le maréchal occupe sa ligne de 1708.

Avant l'entrée des alliés dans la vallée de Barcelonnette, Berwick fait filer neuf bataillons à Tournoux pour couvrir Colmars et Entrevaux, ne sachant si « les alliés se porteraient sur le Var ou s'ils prendraient à dos nos retranchements du Var par Entrevaux.

« C'est ce qui fit tenir en panne ce bataillon de Colmars.

« Dès que les ennemis se furent déclarés, le maréchal le fit revenir, fit avancer M. d'Artagnan avec une partie de ceux qu'il avait sur le Var, tenant encore quelque temps la brigade de La Marine sur les hauteurs de Colmars, ne sachant à quoi aboutirait un détachement ennemi qui s'avança sur les *hauteurs de Cuguret par le col de Pelouse menaçant de couper Tournoux de la Seyne, de Colmars et de Gap, ou même d'Embrun par les Orres ou le Parpaillon, tandis que l'on nous attaquerait de front par le col de Vars.* Mais ce détachement se retira dès qu'il apprit que la brigade de la marine s'était postée à Fours.

« Le projet des alliés, en s'avançant dans la vallée de Barcelonnette, était de s'emparer du camp de Tournoux, de nous couper la communication avec la Provence et d'envoyer un corps de 10,000 hommes donner sur les hauteurs de Gap pour donner la main aux nouveaux convertis de Die et de Crest qui devaient prendre les armes et se joindre à eux *par le col de Cabre.*

« Mais cette conspiration étant découverte et M. le maréchal

ayant soutenu son camp de Tournoux que les travaux de M. de Chamarande rendirent inattaquable, M. de Thaun repassa dans la plaine. Il fit prendre les devants à un corps de troupes qui passa par le col du Louget, la valle de Château-Dauphin, le Queyras et de là tomba à Saint-Sicaire ou s'était porté M. de Rebender.

« Le maréchal de Berwick suivit ce mouvement, se posta sous Briançon protégé par son camp de Villars et de Roux et des Têtes. Il avança en même temps ses troupes à La Vachette et mit un autre corps au Monestier prêt à passer le *Galibier*, les cols de *Plagnette* ou de *Ponsonnière* pour se porter au camp de Valloire ou défendre les cols qui, de la vallée de Nevache, tombent dans celle du Monestier.

« Il fit occuper les villages de Planpinet et de La Draye pour garder le col de Granon et voir ce qui pouvait venir des *cols de Thures, de l'Échelle, des Acles de la Lause* que l'on avait devant soi et fit aussi placer un poste au Verney pour protéger le *col de Buffer*.

« Les alliés n'ayant songé qu'à se baraquer à Saint-Sicaire pour contenir le maréchal et l'empêcher de faire aucun détachement pour l'Espagne, où l'armée du Roi avait été battue par celle de l'archiduc, ou par la Catalogne où M. de Noailles avait encore à faire le siège de Girone comme il le fit après cette campagne, on ne pensa qu'à attendre que les neiges obligeassent les alliés à abandonner le camp de Saint-Sicaire; M. de Silly eut l'ordre de passer le Galibier et d'aller à Bourg-Saint-Maurice avec 6 bataillons sur 8 qui étaient au Monestier.

« L'intention du maréchal était, en passant le col des Encombres, de prendre les bataillons de Forez qui avaient gardé la Tarentaise à Saint-Martin-de-la-Porte et d'aller faire une course dans le val d'Aoste.

« Mais les cols *furent fermés par la neige* qui survint pendant que les troupes étaient à Saint-Martin de Belleville.

« M. de Silly ayant reçu des ordres pour faire partie des troupes destinées pour la Catalogne, la séparation s'en fit sans rien entreprendre de plus.

« *Telle a été la suite et le cours de cette campagne qui fait voir que le principal objectif des ennemis est toujours Briançon.*

« La principale attention du général qui commandera dans une guerre avec le duc de Savoie, doit toujours être d'assembler son

armée sous Briançon, non pas en un seul corps réuni dans la place, mais d'en faire le centre de sa ligne et d'y avoir un corps de troupes prêt à se porter par sa droite ou par sa gauche, selon les mouvements des ennemis et les endroits où ils paraîtront avoir envie de pencher, tout en tenant des corps dans les postes principaux de sa ligne pour être en état d'y attendre et d'y recevoir ceux qu'on y fera filer et avoir ses troupes disposées de manière qu'elles se chassent et se poussent l'une sur l'autre, soit qu'elles aient à se mouvoir par la droite ou par la gauche.

« *C'est là la maxime qu'a toujours observée M. de Berwick et la seule à suivre, que l'expérience nous a fait voir si essentielle, que nous pouvons dire que, pour ne l'avoir pas pratiquée pendant les campagnes de* 1707 *et* 1708, *nous avons, dans la première campagne, failli perdre Toulon et perdu Suze, et que la seconde nous a coûté Exilles et Fenestrelles.* »

V.

En 1711, le maréchal de Berwick se proposa de prendre l'offensive.

Pendant que les alliés repassaient le Petit-Saint-Bernard, MM. d'Asfeld et Dillon devaient se porter le 16 septembre de Briançon sur Exilles par le *col de l'Assietta* avec 14 bataillons, M. de Broglie devait passer par le petit mont Cenis avec 12 bataillons, gagner le col de la Touille et attaquer par les hauteurs pendant que M. d'Asfeld attaquerait par les Ramals. M. de Broglie arriva à la Touille le 15, fit son mouvement sans attendre M. d'Asfeld. Celui-ci n'arriva que le 16 au *col de l'Assietta* et, ne voyant pas le comte de Broglie qui avait été forcé de battre en retraite, se retira au col de *Costeplane*, appuyant sa gauche à Oulx.

Le maréchal arriva le 25 septembre et campa sur le *col de Bourget*, la droite aux Traverses, la gauche à Oulx, le quartier général à Sauze-d'Oulx.

Le 26 septembre l'armée ennemie, qui avait passé le Petit-Saint-Bernard, envoya des renforts à Exilles.

Toute tentative sur Exilles ou Fenestrelles devenait impossible.

Le traité d'Utrecht devait, le 11 avril 1713, donner à Victor-Amédée ces deux places.

« Ce prince connut toute l'importance de la cession qu'on lui faisait.

« Il considérait tous les avantages et toutes les ressources d'un pays qui, par sa situation, bouchait entièrement l'entrée du sien et, si ses vues allaient jusqu'à l'offensive, les forts et les vallées cédées lui fournissaient le moyen de devenir l'agresseur; dès lors il médita les grands travaux de Fenestrelles, dont il voulait faire sa principale place du côté de la France[1]. »

---

[1] *Mémoires de Catinat.*



TABLE DES MATIÈRES

DU TOME III DE LA 10e SÉRIE.

ANONYMES.

L'Automobilisme au point de vue militaire.......... 217, 345
Besançon et la 7e Division militaire en 1870-1871 (suite). 264
Modifications organiques nécessaires.................... 383
Les Maréchaux de Tessé, de Villars et de Berwick dans les Alpes (1707-1710).......................... 463

BARAUDE (Henri).

L'Armée en 1900. — Ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être (suite).. 46
Le Sous-Officier.................................... 46
L'Officier de troupe........................... 277, 389
L'État-Major.. 399

BOURDEAU (colonel).

Le Grand Frédéric (suite)........................ 193, 367

CLARINVAL (capitaine).

La Lumière électrique et son Emploi à la guerre (fin)..... 84

D. (commandant).

De l'Armée territoriale.............................. 57

GALLIENI (général).

Trois Colonnes au Tonkin (1894-1895) [suite]......... 5
Opérations contre Ba-Ky et sur le haut Song-Cau...... 5, 161

GRISOT (général).

Maximes napoléoniennes. — Répertoire militaire (suite).... 29
Corps d'observation.................................. 29
Manœuvres entre deux masses.......................... 30
Positions de flanc.................................. 33
Manœuvres avec des colonnes séparées par des obstacles. 35
Manœuvres sur un fleuve.............................. 41
Passages des fleuves et des rivières.................. 321
Défense des rivières................................. 332
Double ligne d'opération pendant la bataille......... 336
Plan d'attaque....................................... 337

L. M.

A propos du Désarmement (fin).................. 101, 245

RAGEOT (commandant).

Artillerie de campagne............................. 405

ROCHE (Charles).

L'Avancement de l'Avenir et le Rajeunissement des Cadres de l'armée (suite)................................ 129

VERGÉ (lieutenant).

L'Infanterie russe dans ses rassemblements d'été........ 290

Z. (major).

La Guerre de la Succession d'Autriche (*1740-1748*). — Campagne de Silésie (1741-1742) (suite).............. 430

Comptes rendus de livres militaires.

F. C.

Petites Opérations de la guerre (BRIDE)........................ 153
Conférences régimentaires sur la Fortification (HARDY DE PÉRINI). 155
Manuel pratique de l'Officier de police judiciaire militaire (DE NERCIAT)... 156
Fleurets rompus... (COSTE)................................ 316
Essai sur la Tactique...................................... 318

J. B.

La Guerre gréco-turque (LARDY)........................... 157

J. C.

Mittheilungen des K. und K. Kriegs-Archivs. — Tome X....... 158

J. H.

Souvenirs du général vicomte de Reiset.................... 154
Mémoires de Bourrienne. — Tome Ier........................ 155
Le général Moreau (DONTENVILLE)........................... 157

P.

Prisonnier. — Coblence 1870-1871 (BIBESCO)................. 153
L'École de Mars (CHUQUET)................................. 316
Mémoires de Bourrienne. — Tome II......................... 317
Les Maîtres de la guerre : Frédéric II, Napoléon, Moltke (ROUSSET)... 317
Anvers et la Belgique maritime (DEISS).................... 318
Soldats de Lorraine (DESPIQUES)........................... 319
Au pays des Alpins (DUHAMEL).............................. 320

P. R.

La Bataille napoléonienne (CAMON).......................... 152
Festungs und Pionnerwesen 1897 (FROBENIUS)................. 159

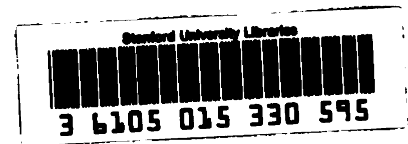
Die Zähl im Kriege (BERNDT) 160
Die Kriegführung des Kurfürsten Max Emmanuel von Bayern in den Jahren 1703 und 1704 (VON LANDMANN) 319

Cartes, planches et figures.

Trois Colonnes au Tonkin [1894-1895] (6 cartes en couleur et 1 croquis) 5, 161
La Lumière électrique et son Emploi à la guerre (1 carte) 84
L'Automobilisme au point de vue militaire (7 figures) 217, 371
Les Maréchaux de Tessé, de Villars et de Berwick dans les Alpes [1707-1710] (1 croquis) 463

Le Propriétaire-Gérant : R. CHAPELOT.

Paris. — Imprimerie R. CHAPELOT et Cie, 2, rue Christine.


Stanford University Libraries
3 6105 015 330 595



